REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE.

QUARANTIÈME ET UNIÉME ANNÉE. — N° 1.

PARIS 1927

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1969

SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

BUREAU DE LA CLASSE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE.

Président d'honneur : M. Jules CAMBON, de l'Académie française, ambassadeur de France.

Président : M. Alfred DUMAINE, ambassadeur de France.

Vice-présidents : M. le baron DE GAIFFIER D'HESTROY, ambassadeur de Belgique.
M. le baron Ernest SEILLIÈRE, de l'Institut.
M. le baron Ludovic de CONTENSON.
M. POLITIS, ministre de Grèce.
M. Georges GOYAU, de l'Académie française.
M. Charles DUPUIS, de l'Institut.

Secrétaires : M. PICCIONI, ministre plénipotentiaire.
M. Jean de BOISLISLE.

Trésorier : M. Emmanuel RODOCANACHI, de l'Institut.

Directeurs des publications : M. le comte Serge FLEURY.
M. le marquis D'ELBÉE.

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone

KRAUS REPRINT
a Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1969

Printed in Germany

COMITÉ

MM.

M. le Bibliothécaire du Ministère des Affaires Etrangères.

BOISLISLE (Jean DE), *secrétaire.*

CAMBON (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président d'honneur.*

M. le Chef du Service des Archives au Ministère des Affaires Etrangères.

CASENAVE (Maurice), ministre plénipotentiaire.

CHARLES-ROUX (F.-J.), ministre de France à Prague (Tchécoslovaquie).

CONTENSON (baron Ludovic DE), *vice-président.*

CROZIER (Philippe), ambassadeur de France.

DUMAINE (Alfred), ambassadeur de France, *président.*

DUNANT, ministre de Suisse.

DUPUIS (Charles), de l'Institut, *vice-président.*

ELBÉE (marquis D'), directeur des publications, 31, avenue de Saxe, Paris.

FLEURY (comte Serge), attaché au ministère des Affaires étrangères, *directeur des publications.*

GAIFFIER D'HESTROY (baron DE), ambassadeur de Belgique, *vice-président.*

GEOFFRAY (Léon), ambassadeur de France.

GOYAU (Georges), de l'Académie française, *vice-président.*

GUICHEN (vicomte DE), premier secrétaire d'ambassade honoraire.

HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France.

LA GORCE (Pierre DE), de l'Académie française.

LAUDET (Fernand), de l'Institut.

LAVOLLÉE (René), ancien consul général.

LE MARCHAND (E.), ministre plénipotentiaire.

LOUDON (Jonkheer J.), ministre des Pays-Bas.

MANNEVILLE (comte DE), ministre plénipotentiaire.

MISSAK-EFFENDI (H.), ministre plénipotentiaire.

ORMESSON (comte Wladimir D').

PERALTA (marquis DE), ministre de Costa-Rica.

PICCIONI, ministre plénipotentiaire, *secrétaire*.

PINON (René), 24, avenue de la Motte-Picquet, Paris.

POLITIS, ministre de Grèce, *vice-président*.

QUINONES DE LEON, ambassadeur de S. M. le roi d'Espagne.

RODOCANACHI (Emmanuel), de l'Institut, *trésorier*.

SEILLIÈRE (baron Ernest), de l'Institut, *vice-président*.

SEMALLÉ (comte DE), ancien secrétaire d'ambassade.

WALISZEWSKI (K.).

WECK (René DE), Conseiller à la Légation de Suisse.

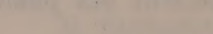

LISTE DES MEMBRES

Les noms des membres perpétuels sont précédés d'un astérisque *

MM.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE (*Bibliothèque du ministère des*), 5, rue de Louvain, Bruxelles.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BULGARIE (*Ministère des*), Sofia.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE COSTA-RICA (*Bibliothèque du ministère des*), San José de Costa-Rica, Amérique centrale.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE (*Bibliothèque du ministère des*), 130, rue de l'Université, Paris.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE (*Bibliothèque des Archives des*), 130, rue de l'Université, Paris.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ITALIE (*Ministère des*), Rome.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE NORVÈGE (*Ministère des*), Oslo.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE POLOGNE (*Bibliothèque du ministère des*), Varsovie.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE PORTUGAL (*Ministère des*), Lisbonne.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE SERBIE (*Ministère des*), Belgrade.
AKADEMISKA Bokhandeln E.K.K., Alexandersgatan 7, Helsingfords, Finlande.
AKTIEBOLAGET NORDIANA Bokhandeln Drottningaten, 7 et 9, Stockholm, Suède.
ALDEELUNG ONDERWYS (Het Girokantoor), Amsterdam, Pays-Bas.
ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), rue Michelet, Alger.
* ALOÏSI (baron), ministre d'Italie, à Bucarest, Roumanie.
AMADOR (J. del Solar), Harrola 325, Lima, Pérou.
AMSTERDAM (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.
ANDEBERG, ministre de Suède à Mexico, Appartado Postal 86 bis, Mexico D. F.
ANTHOUARD (baron d'), ministre plénipotentiaire, 150, rue de l'Université, Paris.
ARAGO (François), 56, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
ARGENSON (marquis d'), 17, rue Barbet-de-Jouy, Paris.
ARVENGAS (Gilbert), secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.
* AUBRY-VITET (Eugène), 69, rue de Varenne, Paris.
AULNEAU (J.), avocat à la Cour d'appel, 56, rue de Rennes, Paris.
AUZOUX, avocat à la Cour d'appel, 26, avenue Bosquet, Paris.

AVEZZANA (baron Romano), ambassadeur d'Italie, 50, rue de Varenne, Paris.
AVRIL (baron Louis d'), ministre plénipotentiaire, 21, rue Casimir-Périer, Paris.
* AZAN (colonel Paul), commandant du 6e régiment de tirailleurs algériens, Tlemcen (Oran), Algérie.

BALLERO (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, 135, rue du Ranelagh, Paris.
BALNY D'AVRICOURT (comte), ministre plénipotentiaire, 27, rue de la Faisanderie, Paris.
* BARBEY (Frédéric), ministre de Suisse, 8, avenue de Cortenberg, Bruxelles, Belgique.
BARRAL-MONTFERRAT (marquis de), château du Lassay, par Etréchy, Cher.
BARRETO, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires du Pérou en Allemagne, Brandenburger Strasse, 42, Berlin.
BATHORY (*Bibliothèque de l'Université* ETIENNE), Wilno, Pologne.
BELMONT (Perry), Bankers Trust, 3, place Vendôme, Paris.
BERNHOFT (M. H. A.), ministre de Danemark, 77, avenue Marceau, Paris.
BERNON (baron J. de), 3, rue des Saints-Père, Paris.
BERRY (V. R. Walter), président de la Chambre de Commerce américaine, 53, rue de Varenne, Paris.
BESANÇON (*Bibliothèque de l'Université de*), Besançon, Doubs.
BESNARD (René), ambassadeur de France à Rome, Italie.
BESSIÈRES (René), 155, faubourg Poissonnière, Paris.
* BEZAGU (Louis), 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux, Gironde.
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ (Ferenezieker), Budapest, Hongrie.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Département des imprimés*, 58, rue de Richelieu, Paris.
BIBLIOTHÈQUE VICTOR-EMMANUEL (Via del Collegio Romano), Rome, Italie.
BILLY (Robert de), ambassadeur de France à Tokio, Japon, 56, rue de Boulainvilliers, Paris.
* BLISS (Robert Wood), 4, rue Henri-Moissan, Paris.
* BOISLISLE (Jean de), *secrétaire*, 1, avenue de Tourville, Paris.
BOISROUVRAY (comtesse DE JACQUELOT DU), 24, rue de la Chancellerie, Versailles (Seine-et-Oise).
* BONIN-LONGARE (comte), sénateur, ambassadeur d'Italie, Montecchio Precalcino, prov. de Vicence, Italie.
BONZON (Lucien), ministre de France à Téhéran, Perse.
BORDEAUX (*Bibliothèque de l'Université de*), 20, cours Pasteur, Bordeaux, Gironde.
BOTTARO-COSTA (comte), ambassadeur honoraire d'Italie, 17, via Cassia, Rome.
BOURDEL (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.
BOURGUET (Alfred), avocat, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris.

BRITISH MUSEUM (*Bibliothèque du*), Londres, chez Champion, 5, quai Malaquais, Paris.
BROGLIE (duc de), membre de l'Institut, 29, rue de Chateaubriand, Paris.
BUDAPEST (*Bibliothèque de l'Université de*), Budapest, Hongrie.
BUYENS (A.), libraire, place du Marché, 12, Poel, Gand, Belgique.

CADIOT (Richard), Casilla 2128, Lima, Pérou.
CAIX (Comte Robert de), 15, avenue de Tourville, Paris.
CALIFORNIA (*University of*), Berkeley, Californie, Etats-Unis.
CAMBON (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président d'honneur*, 6, rue Daubigny, Paris.
CAMBRIDGE (University Library of), Angleterre.
CARNOT (Lieut.-colonel), 27, rue Jean-Goujon, Paris.
CAROL Ier (*Bibliothèque de la Fondation universitaire*), Bucarest, Roumanie.
CARTIER DE MARCHIENNE (baron de), ambassadeur de Belgique aux Etats-Unis d'Amérique, Washington, D. C.
CASANATENSE (*Biblioteca*), Rome, Italie.
CASENAVE (Maurice), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 87, avenue Malakoff, Paris.
CASTELLANE (comte de), attaché de l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.
CASTELLANE (comtesse Jean de), 61, rue de Babylone, Paris.
CERCLE (NOUVEAU), 288, boulevard St-Germain, Paris.
CERCLE FRANÇAIS (Le), Plumereros 372, Lima, Pérou.
CHAMBRUN (comte Charles de), ministre de France à Vienne, 71, avenue de Ségur, Paris.
CHAMPION, libraire correspondant, 5, quai Malaquais, Paris.
CHARLES-ROUX (F.-J.), Ministre de France à Prague, 55, rue de Varenne, Paris.
CHARVÉRIAT (Emile), 1, rue du Regard, Paris.
CHAULIN (baron), 3, avenue Montaigne, Paris.
CHAUMONT-QUITRY (marquis de), 43, rue de Lille, Paris.
CHERIF-PACHA (général), 17, rue Quentin-Bauchart, Paris.
CLERCQ (Jules de), ministre plénipotentiaire, 9, rue des Saints-Pères, Paris.
CLÉMENT-SIMON (Louis-Frédéric), ministre plénipotentiaire, 26, rue Montaigne, Paris.
CLERMONT-FERRAND (*Bibliothèque municipale de*), Puy-de-Dôme.
COÏMBRA (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), Portugal.
COLUMBIA *University*, Law Library, New-York City, Etat-Unis.
CONDÉ (*Bibliothèque du Musée*), Chantilly, Oise.
* CONTENSON (baron Ludovic de), *vice-président*, 78, rue Boissière, Paris.
CONTY (Alexandre), ambassadeur de France à Rio de Janeiro, 20, rue de Tournon, Paris.
COPENHAGUE (*Bibliothèque royale de*), Danemark.
CORNEJO (Mariano), ministre du Pérou, 99, rue de Courcelles, Paris.

CORNELL *University, Library*, Ithaca, New-York, Etat-Unis, chez Stéchert, 16, rue de Condé, Paris.
CORNUDET (comte), sénateur de Seine-et-Oise, 115, avenue Henri-Martin, Paris.
COURBEVILLE.
COURCY (vicomte Jean de), 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.
CRACOVIE (*Bibliothèque de l'Université de*), Cracovie, Pologne.
CREMONESI (Dr José), Julio Herrera y Obes 1173, Montevideo, Uruguay.
CROZIER (Philippe), ambassadeur de France, *membre du Comité*, 131, boulevard Malesherbes, Paris.

DARD, ministre de France à Belgrade, 130, rue de l'Université, Paris.
DARIMOND, 15, rue des Saints-Pères, Paris.
* DECAZES (duc), 1, rue Auguste-Vacquerie, Paris.
DELARUE DE BEAUMARCHAIS, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay, 6, rue du Cirque, Paris.
DÉPUTÉS (*Chambre des*), Palais-Bourbon, Paris.
DESCOS (Léon), ministre plénipotentiaire, 22, rue Boissière, Paris.
* DOULCET (Jean), ambassadeur de France à Rome (Saint-Siège), 7, rue Saint-Dominique, Paris.
DOYON (Pierre), 26, rue Boissière, Paris.
DRUCKER (*Fratelli*), Padoue, Italie.
DUKE *University Library*, Durham W. C., Etats-Unis.
DUMAINE (A.), ambassadeur de France, *président*, 5, rue du Regard, Paris.
DUMESNIL, 10, place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre (Seine-Inférieure).
DUNANT (Alphonse), ministre de Suisse, *membre du Comité*, 51, avenue Hoche, Paris.
* DUPUIS (Charles), de l'Institut, *membre du Comité*, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.
DURAS (duchesse de), 41, rue de Bellechasse, Paris.
DURRIEU (baron), 17, rue Casimir-Périer, Paris.
DYBWARD, libraire, Carl Johansgaten, Kristion, Norvège.
DYBWARD (Jacob), University Bookseller-Publisher, Oslo, Norvège.

EHRENSWARD (comte), ministre de Suède, 58, avenue Marceau, Paris.
ENFIÈRE (André), 12, rue de Maistre, Paris.
ESCOFFIER (Maurice), 1, rue Récamier, Paris.
ESPEUILLES, duc DE VICENCE (comte d'), 1, avenue de Tourville, Paris.
EVANSTON (the Northwestern University Library of), Illinois, Etats-Unis.

FABRE-LUCE (Alfred), 12, rue des Marronniers, Paris.
FIRMIN-DIDOT (Georges), 56, rue des Saints-Pères, Paris.
FITZMAURICE (lord Edmond), Leigh House, Bradfort on Avon, Wilts, Angleterre.
FLEURY (comte Serge), *membre du Comité*, 9, rue Vignon, Paris.
* FLORIAN (comte Xavier de), ministre plénipotentiaire, 8, rue Royale, Paris.

FONTARCE (René de), ministre plénipotentiaire, 3, rue Mollien, Paris.
FONTENAY (baron de), 9, avenue Malakoff, Paris.
FONTENAY (vicomte de), ambassadeur de France, 8, rue de Gravelle, Versailles (Seine-et-Oise).
FORBIN (marquis de), 71, rue de Monceau, Paris.
FRÉMY (comte), 11 bis, rue Casimir-Périer, Paris.
FRITZE (C. E.), Librairie royale, Fredsgatan 2, Stockholm, Suède.

* GAIFFIER D'HESTROY (baron de), ambassadeur de Belgique, *vice-président*, 43, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
* GALLAVRESI (Giuseppe), 35, via Monforte, Milan, Italie.
GALLEGOS (Miguel), ancien secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères de Salvador, San-Salvador, Amérique Centrale.
GAULON, libraire-correspondant, 39, rue Madame, Paris.
GAVOTY (André), 32, rue de la Boëtie, Paris.
GEER (de), secrétaire de la légation suisse, 14, rue Pétrarque, Paris.
* GEOFFRAY (Léon), ambassadeur de France, *membre du Comité*, 37, rue de la Pompe, Paris.
GHIKA (prince D.), ministre de Roumanie, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
GILBERT (André), ministre plénipotentiaire, 35, avenue Victor-Hugo, Paris.
GIRARD, bibliothécaire du Ministère des Affaires étrangères, *membre du Comité*, 130, rue de l'Université, Paris.
GIROD DE L'AIN (Edouard), 24 bis, avenue du Président-Wilson. Paris.
* GONTAUT SAINT-BLANCARD (marquis de), 5, rue de la Chaise, Paris.
GOUT (Jean), ministre plénipotentiaire, 51, rue Saint-André-des-Arts,
GOYAU (Georges), de l'Académie française, *membre du Comité*, 36, rue de la Pompe, Paris.
GRANDIDIER (G.), 53, rue Montaigne, Paris.
GRENOBLE (*Bibliothèque de l'Université de*), Isère.
GUICHEN (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Comité*, 13, avenue Bosquet, Paris.

HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France, *membre du Comité*, 4, avenue Hoche, Paris.
HARCOURT (vicomte d'), 9, rue de Constantine, Paris.
HARVARD UNIVERSITY (*Law School of*), Library, Cambridge, Massachusetts, Etats-Unis.
HASSELT (J. van), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, 5, Nassauplein, Haarlem, Pays-Bas.
HELDRING (Ernest), directeur de la Compagnie royale néerlendaise de navigation à vapeur, 478, Heerensgratht, Amsterdam, Pays-Bas.
HENNESSY (Jean), ambassadeur de France à Berne, Suisse.
HOIJER (Olof), 25, boulevard de Grenelle, Paris.

INSTITUT DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), Palais Mazarin, Paris.
INSTITUT D'EGYPTE (*Bibliothèque de l'*), Le Caire, Egypte.

JOHNS HOPKINS UNIVERSITY, Baltimore, Maryland, Etats-Unis.
JOUVET (Henri), agent aux Galeries Lafayette, Casilla 1313, Lima, Pérou.

KIEFER-MARCHAND, Apartado 693, Lima, Pérou.
KNIGHT (Jean), 17, rue de l'Annonciation, Paris.
KOMENSKY (*Bibliothèque de l'Université*), Bratislava, Tchécoslovaquie.

LACOMBE (comte B. de), 30, rue Saint-Dominique, Paris.
LA GORCE (Pierre de), de l'Académie française, *membre du Comité*, 4, rue Joseph-Bara, Paris.
LA HAYE (*Bibliothèque royale de*), Lange Voorhout, La Haye, Pays-Bas.
* LA HAYE (*Bibliothèque du Palais de la Paix à*), Pays-Bas.
LA MAZELIÈRE (marquis de), 40, rue Barbet-de-Jouy, Paris.
LAPORTE (G. Osmin), ministre de France à Oslo, Norvège.
LA RIBOISIÈRE (comte de), 4, rue Fabert, Paris.
LA ROCHEFOUCAULD (comte Aymery de), 93, rue de l'Université, Paris.
LASTEYRIE (comte Charles de), ancien ministre, 4, rue Bayard, Paris.
* LAUDET (Fernand), de l'Institut, *membre du Comité*, 4, rue de Gribeauval, Paris.
LAUNAC (Harris-Phelps, comte de), 7, rue de Presbourg, Paris.
LA VERNETTE SAINT-MAURICE (baron de), 6, rue Saint-Simon, Paris.
LAVOLLÉE (René), *membre du Comité*, 162, boulevard Haussmann, Paris.
LAVOLLÉE (Robert), 16, rue Christophe-Colomb, Paris.
LAWLEY (Roberto), Piazza d'Ancona, Pise, Italie.
LEFÈVRE-PONTALIS (Pierre), ministre plénipotentiaire, 14, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris.
LE MARCHAND (Edgard), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 93, rue de Lauriston, Paris.
LESOURD (Paul), archiviste-paléographe, 346, rue des Pyrénées, Paris.
LESTRINGANT, 11, rue Jeanne d'Arc, Rouen, Seine-Inférieure.
LEVÉ (général), 17, rues Cassette, Paris.
LEVIS MIREPOIX (duc de), 125, rue de la Faisanderie, Paris.
LIBRAIRIE (*Agence générale de*), 7, rue de Lille, Paris.
LILLERS (marquis de), 10, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
LITHUANIE (légation de), 14, boulevard Malesherbes, Paris.
LIVRE FRANÇAIS (*Maison du*), 3, rue Félibien, Paris.
LOUDON (jonkherr J.), ministre des Pays-Bas, *membre du Comité*, 85, rue de Grenelle, Paris.
LOUVAIN (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), Belgique.
LUND (*Bibliothèque de l'Université de*), Suède.
LWOW (*Bibliothèque de l'Université de*), Lwow, Pologne.
LYAUTEY (maréchal), de l'Académie française, 5, rue Bonaparte, Paris.
LYON (*Bibliothèque de l'Université de*), Rhône.

MAGLIONE et C. STRINI, libraires, 88, via dei due Macelli, Rome, Italie.
MALVEZZI DE' MEDICI (marquis Nerio), sénateur du royaume, Bologne, Italie.

MANNEVILLE (comte de), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 63, rue de Varenne, Paris.
MARCELLO (comte Giovanni), Venise, Italie.
MARCHENA (marquis Albert de), 169, boulevard Malesherbes, Paris.
MAREES VAN SWINDEREN (jonkheer R. de), 32, Green Street, Londres, W.
* MARGERIE (de), ambassadeur de France à Berlin, 14, rue Saint-Guillaume, Paris.
MARGERIE (R. de), secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.
MARIANSKÉ (*Bibliothèque de l'Université de*), à Prague, Tchécoslovaquie.
MARSEILLE (*Chambre de commerce de*), Marseille, Bouches-du-Rhône.
MARZO COSTANZO (di), 2, piazza dei Principi, Naples, Italie.
MELZI D'ERIL, duc DE LODI, 11 bis, rue Vezelay, Paris.
MICHIGAN (*University of*), General Library, Ann Arbor, Michigan, Etats-Unis.
MISSAK-EFFENDI (H.), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 26, avenue Georges-V, Paris.
MONTARDY (de), 15, rue Saint-Simon, Paris.
* MONTMORENCY (duc de), 34, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
MONTESQUIEU (baron Roger de), 37, avenue Victor-Hugo, Paris.
MONTPELLIER (*Bibliothèque de l'Université de*), Hérault.
MONTUREUX (vicomte de), 4, rue Quentin-Beauchart, Paris.
MORAWKI (comte), 14, rue Vital, Paris.
MORTUREUX (Albert), 4, avenue Marceau, Paris.
MOUSSET (Albert), Agence Avala, Nieguseva ulica, 19, Belgrade, Tchécoslovaquie.
* MOUSTIER (marquis de), député du Doubs, 15, avenue Georges-V, Paris.
MOTONO (vicomte), attaché à l'ambassade impériale du Japon, 2, rue Michel-Ange, Paris.
MOYSSET (Henri), 6, rue de Commailles, Paris.
MYRON HERRICK, ambassadeur des Etats-Unis, 2, avenue de la Motte-Picquet, Paris.

NADAILLAC (comte Jean de), 15, avenue Bosquet, Paris.
NALÈCHE (comte Etienne de), 2, rue de Chanaleilles, Paris.
NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), place Carnot, Nancy, Meurthe-et-Moselle.
NAVENNE (Ferdinand de), ministre plénipotentiaire, 28, avenue Bosquet, Paris.
NEBRASKA (*The Library of the University of*), Lincoln Nebraska, Etats-Unis.
* NERVO (baron Jean de), 41, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
* NEUFCHATEL (*Bibliothèque de la ville de*), Suisse.
NIJHOFF (Martinus), 9, Lange Voohout, La Haye, Pays-Bas.
NINTCHITCH, docteur en droit, 180, promenade de la Corniche, Marseille (Bouches-du-Rhône).
NOBEL (*Comité*) du Parlement norvégien, Drammensvei, à Oslo, Norvège.

Orlandi (Robert), secrétaire-archiviste près la légation de France à Lima, Pérou.
* Ormesson (comte d'), ministre plénipotentiaire, chargé de la Légation de France à Münich, 27, Quai d'Orsay, à Paris.
Ormesson (comte Wladimir d'), 55, rue de Varenne, Paris.

Padoue (*Université de*), Padoue, Italie.
Pagès (Gaston), propriétaire, Hacienda Tortora (Provincia de Tarata), Pérou.
Panafieu (de), ambassadeur de France, 20, rue de Longchamp, Paris.
Park (Julian), 33, Summit avenue, Buffalo, New-York, Etats-Unis.
Pell (Hon. Herbert), 20 East, 94 Street, New-York, Etats-Unis.
Pennsylvania (*University of*), Periodical Depart^t, Philadelphie, Etats-Unis.
Peralta (marquis de), ministre de Costa-Rica, *membre du Comité*, 21, rue Erlanger, Paris.
Perigny (comte Maurice de), explorateur, 4, avenue Malakoff, Paris.
* Pétin (Hector), 4 bis, rue de Franqueville, Paris.
Picavet, professeur à l'Université de Toulouse, Toulouse (Haute-Garonne.
Piccioni (Camille), ministre plénipotentiaire, *secrétaire*, 1, rue de Bassano, Paris.
Pingaud, ministre plénipotentiaire, inspecteur des postes diplomatiques et consulaires, 130, rue de l'Université (Section des Archives), Paris.
Pinon (René), 21, avenue de la Motte-Picquet, Paris.
* Planas-Suarez (comte de), ministre du Venezuela à Lisbonne, Portugal.
Plancy (comte de), ministre plénipotentiaire, 14, rue Lincoln, Paris.
Poitiers (*Bibliothèque de l'Université de*), Vienne.
Politis (N.), ancien ministre des Affaires étrangères de Grèce, *vice-président*, 63, boulevard des Invalides, Paris.
Poninski (comte Alfred), conseiller à l'ambassade de Pologne, à Paris.
Poznan (*Bibliothèque de l'université de*), Poznan, Pologne.
Princeton University *Library*, Princeton, New-Jersey, Etats-Unis.
Preto Pacheco (Dr Albertino), 165, rua Aurea 1° D^to Lisbonne, Portugal.
Prinet (Gaston), ministre plénipotentiaire, 1, place Saint-Sulpice, Paris.

Quinones de Leon, ambassadeur de S. M. le roi d'Espagne, *membre du Comité*, 13, avenue Georges-V, Paris.

Raben-Levetzau (comte de), Copenhague, Danemark.
* Rain (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.
Raindre (Gaston), ambassadeur de France, 118, faubourg Saint-Honoré, Paris.

* Ramos Montero (Dionisio), ministre plénipotentiaire de l'Uruguay à Rio-de-Janeiro, Brésil.
Reboul (Colonel), 16, rue Montaigne, Paris.
* Renault d'Oultre-Seille (F. P.), 38, rue de Lourmel, Paris.
* Reventlow (comte F.), Vindeholme, Nakskov, Danemark.
Rochegude (marquis de), 34, rue Beaujon, Paris.
* Rodocanachi (Emmanuel), *trésorier, membre du Comité*, 54, rue de Lisbonne, Paris.
Röhrscherd (Ludwig), à Bonn, Allemagne.
Romieu (Joseph), 29, rue Octave-Feuillet, Paris.
Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Roulleaux-Dugage (baron), 15, rue Lesueur, Paris.
Roumaine (*Bibliothèque de l'Académie*), 135, Calea Victoriei, Bucarest, Roumanie.

Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France, 33, avenue Rapp, Paris.
Saint-Gilles (comte Hervé de), 18, rue Bertaux-Dumas, Neuilly (Seine).
Saint-Paul (G.), conseiller d'Etat, 8, place des Etats-Unis, Paris.
Saint-René Taillandier (G.), ministre plénipotentiaire, 11, rue Sédillot, Paris.
Saint-Sulpice (*Bibliothèque*), 340, Saint-Denis Street, Montréal, Canada.
Salomon (Dr Alberto), ex ministro de relaciones esteriores, senador de la Republica, Palacio 224, Altos, Lima, Pérou.
* Sciences politiques (*Bibliothèque de l'Ecole des*), 27, rue Saint-Guillaume, Paris.
* Seillière (baron Ernest), de l'Institut, *vice-président*, 16, rue Hamelin, Paris.
* Semallé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Comité*, 16 bis, avenue Bosquet, Paris.
Sénat (*Bibliothèque du*), Palais du Luxembourg, Paris.
Sendaï (*Tôhoku Imperial University*), *Library of College of Litterature*, Japon.
Sercey (comte de), 86, rue de Grenelle, Paris.
Sizeranne (comte Robert de la), 9, avenue de Breteuil, Paris.
Société des Nations (*Bibliothèque de la*), Quai Wilson, Genève, Suisse.
Sofia (*Bibliothèque de l'Université de*), Bulgarie.
Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire, 9, rue de Téhéran, Paris.
Souza Dantas (Luiz de), ambassadeur du Brésil, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris.
Stéchert, 16, rue de Condé, Paris.
Stoutz (Maurice de), envoyé extraordinaire et ministre de la Confédération Suisse à Madrid, Espagne.
Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), Bas-Rhin, chez Champion, Paris, 5, quai Malaquais.

Taigny (Olivier), ministre plénipotentiaire, 17, avenue du Président-Wilson, Paris.

TALMONT, attaché à l'ambassade de Belgique, Washington, Etat-Unis.
TARDIEU (André), 26, avenue de Messine, Paris.
TAWIL, 16 bis, rue de l'Abbé de l'Epée, Paris.
TERLINDEN (Charles), professeur à l'Université de Louvain, 61, avenue Legrand, Bruxelles, Belgique.
TERNAUX-COMPANS, ministre plénipotentiaire, 25, rue Jean-Goujon, Paris.
* TETS VAN GOUDRIAAN (jonkheer A. W. van), 29, Lange Voorhout, La Haye, Pays-Bas.
THIERS (*Bibliothèque*), 27, place Saint-Georges, Paris.
THUASNE (Louis), 5, rue de Fleurus, Paris, 6e.
TILMONT (Raoul), 8, rue de la Loi, Ministère des affaires étrangères à Bruxelles, Belgique.
TOKIO COLLEGE OF LAW (*Imperial University*), Japon.
— GAISMUSHO-TOSHOBU (*Departement of foreign Affairs*).
— WASEDA UNIVERSITY (*Library of*).
— INSTITUTE OF HIRTRY COLLEGE OF LITTERATURE (*Imperial University*).
TORRIENTE (Dr Cosme de la), ambassadeur de Cuba, 2630, 16th Street, Washington, Etats-Unis.
TOUTAIN (Edmond), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.
TWIETMEYER, Gellerstrasse, 16, Leipzig, Allemagne.

ULSER, secrétaire commercial à l'ambassade de Belgique, 1780, Massachusetts Avenue, Washington D. C., Etats-Unis.
UNION (*Cercle de l'*), 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), à la Sorbonne, Paris.
UPSAL (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.
UTRECHT (*Société d'Histoire d'*), Pays-Bas.

VALLERY-RADOT (René), 11 ter, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).
VARSOVIE (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
* VAUVINEUX (comte de), ministre plénipotentiaire, 2, aven. Montaigne, Paris.
* VENDÔME (S. A. R. Mgr le duc de), 24, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.
VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), Seine-et-Oise.
VIENNE (*Bibliothèque de l'Université de*), Autriche.
VIENNE (*Haus. Hof und Staats Archiv.*), 1, Minoritenplatz, Vienne, Autriche.
VILLENEUVE-BARGEMON (comtesse de), 102, avenue des Champs-Elysées, Paris.
VILNA (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
VILLERMONT (comte Carlos de), château de Boussu-en-Pagne, Belgique.
VISSIÈRE (Arnold), ministre plénipotentiaire, 36, rue Vital, Paris-XIII.
VITTORIO EMANUELE (*Biblioteca nazionale*), via del Collegio Romano, Rome.
« VOJENSKI ARCHIV *CSR* » Praha IV. — Pohorelec, Tchécoslovaquie.
WALISZEWSKI (K.), *membre du Comité*, 30, avenue de La Bourbonnais, Paris.

WECK (Rèné de), conseiller de la légation de Suisse, 51, avenue Hoche, Paris.
WEDEL JARSLSBERG (baron de), ministre de Norvège, 25, rue de Surène, Paris.
WENDEL (Mme Guy de), 26, avenue Victor-Hugo, Paris.
WENDEL (Maurice de), 28, avenue de Tokio, Paris.
WITTE (baron Jehan de), 14, rue Jean-Goujon, Paris.
WOLSET (Maurice), membre de l'ambassade de Belgique à Washington, Etats-Unis.
* WRANGEL (comte), 3, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux, Gironde.

YALE UNIVERSITY, New-Haven, Connecticut, Etats-Unis.
YAMATH, chez Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

ZAMOYSKI (comte Maurice), ancien ministre des Affaires étrangères à Varsovie, Pologne.
ZOGLIZOHI, à Beyrouth, Syrie.
ZURICH (*Zentralbibliotek*), Suisse.

2

RECUEILS PÉRIODIQUES

AVEC LESQUELS LA REVUE ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Revue historique, bimestrielle, Paris.

Revue des Etudes historiques, trimestrielle, Paris.

Revue des Questions historiques, trimestrielle, Paris.

Bulletin du Comité France-Orient, mensuel, 5, av. de l'Opéra, Paris.

Bulletin de l'Institut intermédiaire international, trimestriel, 6, Oranjestraat, La Haye, PaysBas.

Bulletin of the Institute of Historical Research, University of London, Malet Street, W. C., 1.

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique, bimensuelle, Association France-Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris-VIII.

Polybiblion : revue bibliographique universelle, mensuelle, partie littéraire et partie technique, 5, rue Saint-Simon, Paris-VII.

Revue de Droit international et de Législation comparée, 84, Coupure Gand, Belgique.

Revue de Droit international et de Science diplomatique (Sottile), 35, chemin de Miremont, Genève, Suisse.

UNE AMBASSADE FRANÇAISE

A LA COUR DE PERSE EN 1839 [1]

Il a toujours été considéré comme très intimidant pour un auteur de présenter à un public, si indulgent soit-il, son premier livre. L'entreprise est plus périlleuse encore pour moi-même, car en même temps que j'aurai à conter le récit d'une ambassade extraordinaire française à la Cour de Perse en 1839, je devrai m'exprimer sur celui qui fut mis à la tête de cette mission et qui se trouve être mon ascendant direct.

C'est dans ses papiers personnels que j'ai eu la bonne fortune de retrouver les lettres échangées entre le gouvernement français et le gouvernement persan avant le départ de l'ambassade, les instructions données à l'ambassadeur et dessinant le cadre de la mission, enfin les carnets de route des voyageurs.

Le nom de livre de bord viendrait volontiers à l'esprit, car l'auteur, conscient des responsabilités qui lui incombaient, a consigné mille détails qu'il pouvait lui être un jour nécessaire de se rappeler pour retracer l'histoire de sa mission.

Cette histoire ne fut jamais écrite. Seuls des fragments isolés et incomplets parurent dans la *Revue contemporaine* en 1854 et 1855.

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici très brièvement

(1) Conférence prononcée le 2 décembre 1926 à la *Société d'histoire générale et d'histoire diplomatique.* — Incessamment doit paraître à la librairie de « l'Artisan du Livre » un livre intitulé : *Une ambassade française extraordinaire à la cour de Perse en 1839*, par le comte Laurent de Sercey, avec une préface de M. Emile Senart, de l'Institut.

les rapports entre la Perse et la France avant la date qui nous intéresse.

Bien que ces liens aient manqué de continuité, les deux diplomaties ont toujours reconnu la nécessité d'une collaboration. Depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis XIV, — j'ai promis d'être bref — on voit de temps à autre des prêtres, des missionnaires, des explorateurs quitter la France, chargés parfois de présents pour le Shah, mais d'une façon pourrait-on dire presqu'accidentelle, et leur mission n'était pas l'objet principal de leur voyage.

En 1703, le Shah Hussein écrivit de sa propre main à Louis XIV pour réclamer l'honneur de recevoir à sa Cour un ministre du Grand Roi. L'ambassadeur Fabre fut chargé de conclure le traité dit de 1708, mais il mourut en arrivant et la convention négociée par son secrétaire Michel ne reçut jamais d'application. Le Shah envoya alors à Paris Mehmed Riza Bey dont la mission, d'ailleurs, deux siècles après, n'a pas été entièrement éclaircie.

En 1799, lorsque l'armée de Bonaparte envahit la Palestine, le futur empereur comprit l'importance que pouvait offrir une alliance persane. Aussi lorsqu'en 1804 le Shah Feth Ali chercha une aide contre la Russie, l'empereur, au reçu de sa communication, désigna pour aller en Orient deux agents, l'un le colonel Romieu, par Alep, l'autre M. Amédée Joubert, par Trébizonde.

Le premier mourut à Téhéran, peu de jours après son arrivée. Quant au second, il accomplit heureusement sa mission et revint muni d'une invitation de la part du Shah à envoyer en Perse plusieurs officiers.

Ceux-ci furent mis en route du camp de Spalato en Dalmatie, quartier général du maréchal duc de Raguse. Ils devaient d'abord rejoindre Constantinople sous les ordres du maréchal Sébastiani qui avait remplacé le maréchal Brune, puis être dirigés sur la Perse.

En réalité, un seul partit pour Téhéran, M. de Bontemps. A son tour, Feth Ali envoya en France un délégué, Askeri Khan, « le rossignol de la sincérité, disent ses lettres de créance, qui a

toujours su échapper aux embûches du corbeau de la perfidie ». Outre ce témoignage de valeur, il apportait à l'empereur le sabre de Kuli Khan et celui de Tamerlan.

Mais Napoléon avait déjà décidé le départ pour la Perse d'une autre mission, qui devait avoir pour chef le jeune et brillant général comte de Gardane.

Les résultats qui, au début, avaient permis toutes les espérances ne purent être exploités. La route de Téhéran était si longue, les événements d'Europe si précipités, le système des alliances si changeant, qu'on ne put maintenir une politique constante. Il semble certain aujourd'hui que l'idée de Napoléon ait été au début de former une alliance entre la Perse, la Turquie et la France, afin d'expulser Russes et Anglais de l'Asie centrale, en fomentant notamment contre les premiers une insurrection des Dardanelles au Turkestan et en prenant concurremment les Anglais à revers dans l'Inde.

Puis survinrent les entrevues et le traité de Tilsitt, et l'empereur rêva d'un corps expéditionnaire austro-russo-français. Enfin, reconnaissant que le danger russe restait toujours menaçant, il accepta néanmoins comme pis aller l'idée de voir s'allier à la Perse ses amis possibles les Russes, plutôt que ses ennemis certains les Anglais.

Bref, le général de Gardane, isolé, manquant d'informations, fut contraint de quitter la Perse le 24 janvier 1809 pour rentrer en France.

Telle fut la conclusion de cette ambassade, préface d'un livre grandiose qui ne put être écrit et dont la fin a si peu justifié des débuts extraordinairement brillants.

Cet échec ne fut pas sans décourager quelque peu la bonne volonté qui aurait pu se montrer depuis lors en vue de la reprise des relations franco-persanes, et cette abstention réciproque aurait peut-être continué à se manifester longtemps si le gouvernement persan n'avait été amené à trouver un élément susceptible de lui servir de point d'appui entre la Russie et l'Angleterre

se rencontrant encore, ou déjà, dressées l'une contre l'autre dans l'Asie centrale.

Les visites d'un nouvel envoyé persan dans les différentes capitales d'Europe, et à Paris en particulier, devaient aboutir à la désignation d'un ambassadeur auprès du Shah. Ce fut sur le comte de Sercey que se porta le choix du roi Louis-Philippe, sur la proposition du maréchal Soult, à l'époque ministre des Relations extérieures. Né le 1er septembre 1802, à Port-Ouest (Ile-de-France), plus tard Ile Maurice, Edouard de Sercey était le fils de l'amiral de Sercey, négociateur heureux de la paix d'Amiens. Jeune encore, il n'était en 1838 âgé que de 36 ans, il avait fait toute sa carrière dans la diplomatie, à Rome, à Munich, à Berlin, à Dresde, à Saint-Pétersbourg. Il devait, lors de son retour, être nommé ministre à Darmstadt.

Avec lui partaient : le marquis de la Valette, le vicomte Cyrus Gérard, fils du maréchal, le vicomte de Chazelles, le marquis de Beaufort d'Hautpoul, capitaine d'état-major, le vicomte Paul Daru, capitaine de hussards, M. Desgranges, interprète, M. Outrey fils, interprète, M. Kasimirski Biberstin, interprète, M. le docteur Lachez. Un lazariste, M. Scoffi, accompagnait la mission en qualité d'aumônier ; enfin, M. Flandrin, dessinateur, et M. Coste, architecte, s'étaient joints à l'ambassade.

La mission était à la fois très vague et très précise. Les instructions du ministre, en date du 30 octobre, disaient :

« Cette mission est avant tout une mission de courtoisie. Sous le point de vue politique, vous n'aurez qu'à observer; sous le point de vue commercial, vous aurez à observer et à préparer les voies, si vous le jugez praticable et utile pour l'établissement de rapports plus directs, plus étendus et plus réguliers que ceux qui ont existé jusqu'à présent. Voilà, en peu de mots, Monsieur, le caractère de la mission dont vous êtes chargé. »

Et plus loin :

« Votre attitude à Téhéran sera celle d'une neutralité parfaite entre les deux intérêts qui s'y disputent l'ascendant.

» Nous n'avons pas actuellement de traité de commerce avec

la Perse, il sera donc nécessaire de négocier avec la Perse un arrangement de cette nature.

» J'attends enfin de vous, Monsieur le comte, un rapport sur l'état des établissements catholiques en Perse et quelques informations sur le nombre et la profession des Français dont vous apprendrez l'existence.

« C'est pour ainsi dire un voyage de découverte que l'on vous confie Ne perdez pas de vue que son caractère politique doit se borner ostensiblement à répondre par une démarche de haute courtoisie à l'ambassade extraordinaire envoyée en France par le roi de Perse. »

D'autre part, M. de Sercey était porteur d'une lettre de Louis-Philippe, empereur et non roi des Français, à très haut, très excellent, très puissant, très magnanime et invincible Prince, le glorieux Empereur de Perse Mohamed Shah Kadjar, en qui tout honneur et toute vertu abondent. De son côté, le maréchal Soult écrivait à son bon ami, le très noble, très sage et très magnifique seigneur Mirza Mas'oud, ministre des affaires étrangères de Sa Hautesse l'Empereur de Perse. Enfin des présents nombreux étaient destinés au Shah et aux grands dignitaires de la cour et de la province. Dans la liste que j'ai trouvée, j'ai relevé les désignations suivantes :

« Une pendule style Louis XV à deux figures, Neptune et Amphitrite, placée sur un socle en bronze d'or ; douze aunes d'étoffe vert filé or sur fond satin ; treize aunes d'étoffe brocart d'argent, fond satin cramoisi ; trente aunes et demie de velours ponceau vif ; huit caisses de volumes ; l'inévitable et toujours ravissant service de porcelaine de Sèvres ; des montres, des bracelets, des bijoux ornés de diamants, etc. »

C'est le 30 octobre 1839 que la caravane s'embarqua à Toulon, sur le *Véloce,* sans doute est-ce le même bateau qui, peu d'années après, devait porter à son bord Alexandre Dumas, qui nous a raconté, dans un livre inoubliable, son odyssée sur les côtes d'Afrique.

La traversée de la Mer Noire fut orageuse, je crois même

qu'elle fut davantage, car, paraît-il, les vergues écourtées du bâtiment, à chaque roulis, — c'est un fils de marin qui parle — s'enfonçaient dans la mer d'une façon effrayante, tous les canots étaient brisés ou emportés par les flots, l'avant du vaisseau défoncé, les tambours de ses roues disparus. Le danger était grand. Enfin, après des efforts inouïs, on doubla le promontoire de Sinope et le bateau put jeter l'ancre.

La ville parut charmante aux voyageurs qui durent se réembarquer le lendemain, et après avoir subi l'assaut d'une nouvelle tempête, arrivèrent enfin à Trébizonde. C'était alors une ville pittoresque, bâtie en amphithéâtre, et le plus important des ports de la Mer Noire. Mais rien n'y retenait les voyageurs; aussi le 1er décembre, à une heure de l'après-midi, salués par les coups de canon du *Vélocc*, après une entrée solennelle et accompagnés au début par une foule immense, quittèrent-ils cette ville hospitalière pour se rendre à Tauris.

Karagueuz, le chef muletier, était chargé de conduire l'ambassade jusqu'à cette ville. Il en traita les membres, paraît-il, absolument comme des ballots de marchandises, mais avec des formes si respectueuses, un dévouement si désintéressé, que chacun lui sut un grand gré de son habileté. Ce n'était pas d'ailleurs chose facile de mettre de l'ordre dans une troupe de 200 chevaux quelque peu indisciplinés.

Jusqu'aux frontières du pachalick d'Erzeroun, le ravitaillement fut difficile ; d'ailleurs les habitudes des populations étaient mal connues et chacun en sentait une grande gêne. Plus on avançait, plus les montagnes prenaient un caractère sombre. On pénétrait dans la région des sapins et la pluie tombait sur les voyageurs, tandis que la neige blanchissait en même temps le sommet des montagnes.

Cette ascension dura plusieurs jours; Yere-Kupri, Zinghana, Bach-Kélési et Gumuch Kané furent ainsi traversés au milieu des plus grandes difficultés, dues au mauvais temps, à l'état des routes et aux difficultés de l'approvisionnement ; puis, après ces rudes journées, le temps s'éclaircit, les montagnes s'abais-

sèrent, mais à Balahar, alors que chacun reprenait confiance, nouvelle tempête, le froid devient vif et le vin gèle dans les gobelets d'argent. Heureusement la température se radoucit, adoucissement relatif d'ailleurs, car c'est par 6 degrés au-dessous de zéro que l'on quitte cependant cette nouvelle étape.

Enfin les derniers contreforts du Caucase furent franchis et toute la troupe, sans autre dommage que la perte de deux mules tombées dans un précipice, put apercevoir les murailles d'Erzeroum aux vieux créneaux découpés, silhouettes noires sur la nappe blanche qui couvrait la plaine.

L'accueil d'Hafiz pacha, gouverneur d'Erzeroum, semble avoir vivement touché l'auteur du voyage en Perse. Ses attentions, son intelligence ouverte, son énergie ont conquis toutes les sympathies. Il mit tout en œuvre pour renseigner ses visiteurs et les aider dans la poursuite de leur voyage. Mais il fallut s'arracher à ce lieu qui paraissait un paradis à nos voyageurs épuisés. Ils continuèrent leur route et, parvenus au pied du mont Ararat, ils quittèrent la Turquie pour atteindre, le 31 janvier, la frontière persane.

On apercevait sur les flancs de cette célèbre montagne les taches noires des campements kurdes et une troupe d'hommes, à la tête de laquelle était le fils du gouverneur ; le khan de la frontière vint au-devant de l'ambassade. Tous coiffés du bonnet persan fait de peau noirâtre d'agneau de Bokhara, les uns étaient vêtus de robes éclatantes, les autres étaient habillés de rouge et portaient de grosses épaulettes d'argent. C'est en cette compagnie que se fit l'entrée à Bazirjan où l'on coucha une nuit, et le même cérémonial se répéta tout le long de la route.

La foule et les curieux venaient en cortège au-devant de la caravane et souvent à une assez longue distance l'accompagnaient jusqu'à la halte.

Ainsi se passèrent les entrées à Sofi, à Karaziadeh, à Koï, à Adrar et aussi à Tauris, où l'on parvint après avoir côtoyé le célèbre lac d'Ourmiah.

La description de ce trajet à travers la plaine d'Ourmiah est

éloquente. Je tiens à vous en donner lecture, car elle semble avoir produit sur l'auteur du voyage une impression profonde :

« Quel admirable panorama se développait devant nous ! Au pied de la montagne où nous nous trouvions s'étendait une vaste plaine que le lac d'Ourmiah enlaçait de ses deux bras gigantesques. Des villages nombreux, des jardins verdoyants, des champs de riz, de coton et de blé couvraient cette plaine à l'horizon et la coloraient des nuances les plus variées. Toute cette immense étendue, de la hauteur où nous étions, nous paraissait comme un de ces tapis orientaux qui brillent de tant et de si belles couleurs, et les vagues du lac d'Ourmiah qui venait mourir sur la plage, la frange d'argent les encadrant de son tissu éblouissant, c'était en vérité un splendide spectacle ! Mais sur le premier plan, pour ajouter encore à cet effet magique, des tronçons de rochers isolés qui simulaient d'une manière fantastique des édifices détruits ; des collines de sel bleu ou vert s'élevaient comme des pyramides, et enfin des rochers énormes qui affectaient les formes les plus étranges se dressaient au pied de la montagne dans un désordre effrayant... Rien ne peut donner une idée de cette vue admirable que ces sombres gravures qui représentent la ruine de Babylone ou le festin de Balthazar. »

Il est facile de comprendre avec quelle joie les voyageurs se reposèrent dans cette ville importante qu'est Tauris. Après avoir effectué un trajet de 1.000 kilomètres, les deux premières journées se passèrent pour l'ambassadeur en visites continuelles reçues ou faites. Ce n'est que le troisième jour, suivant l'étiquette, que l'ambassadeur devait rencontrer le prince Karaman Mirza, fils du roi.

Après de longues discussion tendant à savoir si les diplomates mettraient ou ne mettraient pas des bas rouges au-dessus de leurs bottes, suivant l'usage immémorial établi à la cour de Perse, on argua en fin de compte d'un traité d'étiquette qui venait d'être signé entre les plénipotentiaires persans et russes

pour dispenser l'ambassadeur de cette formalité à laquelle une si grande importance était attribuée.

Enfin le jour de l'audience arriva, mais il tomba une telle quantité de neige dans la matinée que le prince de Tauris écrivit à M. de Sercey un long billet expliquant que « les roses de l'amitié souffriraient de la tempête, que les fleurs de leurs cœurs se flétriraient au souffle des vents ».

« Je lui réponds, note le destinataire, qu'en effet ces fleurs étaient trop précieuses pour les exposer ainsi à la bise et au froid. »

Le lendemain par un temps superbe, la réception eut lieu. Elle fut, semble-t-il, d'une splendeur inoubliable.

Je soupçonne fort les membres de la mission d'avoir accueilli avec plaisir la nouvelle que le roi se mettait en route de Téhéran à Ispahan pour y réprimer deux soulèvements. On dut attendre la confirmation de la nouvelle dans une ville importante, confortable, intéressante à tous points de vue et qui se trouve être un centre de communications d'une importance capitale.

Voici une description de son célèbre marché :

« Les bazars de cette ville par la variété des objets qu'ils étalent, attestent l'état florissant du commerce qu'elle embrasse. Une foule nombreuse et bruyante s'agite incessamment sous les grands arceaux qui les abritent et les caravansérails offrent aux yeux de l'étranger l'aspect pittoresque des costumes les plus bizarres. Là, on voit près du timide marchand de Bénarès, vêtu de sa longue robe bleue de cachemire, ornée de dessins brodés à la main, le farouche Afghan avec son large turban ou son casque d'acier damasquiné d'or. Plus loin, le Kurde caché sous sa coiffe rayée noir et rouge caressant son poignard de Circassie, boit, les jambes croisées et immobiles comme un roc, le café que lui présente l'Arabe au manteau blanc au larges bandes d'un brun foncé. Tout, dans cet assemblage d'hommes de contrées si différentes offre l'image de mœurs, d'usages et de costumes les plus variés et donne une idée complète de l'importance de la plus opulente cité de la Perse moderne. »

C'est le 8 juin 1840 que l'on se mit en marche sur Téhéran. On y arriva au prix de nouveaux efforts après avoir traversé Hadgiaga où Fēth Ali Shah avait fait construire un château magnifique bâti sur des sources minérales et où il venait prendre les eaux accompagné de ses six cents femmes : Mianeh, Zidgian aux nombreux bazars, Sultaneh à la célèbre mosquée dont la coupole azurée portait au centre une turquoise monstrueuse, aujourd'hui disparue et enfin Suleymanieh.

Si le Shah était en effet parti pour Ispahan, cela n'empêcha pas à nouveau l'étiquette de faire valoir ses droits, et c'est avec un cérémonial toujours de plus en plus pointilleux que fut accueilli l'ambassadeur.

Mais là aussi, il fallut s'arracher aux enchantements de la ville et après avoir pris un contact étroit avec les autorités, songer au départ que d'ailleurs une invitation personnelle du Shah rendait indispensable dans un bref délai. On ne peut cependant croire que c'est sans regret que nos amis avec lesquels nous voyageons depuis six mois quittèrent la ville de Téhéran et ses délices. Je ne puis résister au plaisir de vous donner lecture de cette petite description d'un palais à Téhéran qui suffit à éveiller la folle du logis :

« On voit dans les environs de Téhéran un charmant petit palais appelé Négaristan, ou le jardin des roses. Rien n'est joli, n'est gracieux comme cette délicieuse demeure. Le palais lui-même est fort petit, mais si coquet, si frais, si séduisant, que l'on y viendrait passer sa vie.

« Le jour que je visitai ce caprice royal, le temps était d'une beauté remarquable et la douce influence du printemps se faisait partout sentir. On me conduisit d'abord dans plusieurs petites maisons dont les jardins étaient parsemés de fleurs et qui, chacune, était destinée à un usage particulier. Ensuite, on me fit traverser de nouveau un charmant parterre tout couvert de roses éblouissantes et des fleurs les plus variées, que l'ombre de plusieurs grands platanes n'avait point étiolées. Puis, enfin j'entrai dans un charmant petit palais, dont l'intérieur était

une vaste pièce d'eau, entourée d'une galerie supportée par d'élégantes colonnades peintes de mille couleurs éclatantes. Toute cette pièce, ce bassin ou ce palais, comme on voudra l'appeler, était à jour et des jasmins, mêlés de rosiers d'une hauteur colossale, la couvraient comme d'un panache de mille couleurs. C'est dans ce lieu de délices que Feth Ali Chach se rendait dit-on, pour y passer les plus heureuses heures de son règne. Couché mollement sur ses tapis de cachemire, il venait épuiser des journées entières à regarder son troupeau de femmes s'ébattre au milieu des eaux et se perdre parmi les fleurs qui les entouraient, fleurs elles-mêmes, disent les poètes persans, plus belles et plus éblouissantes que les roses dont elles se couvraient dans leurs jeux. L'aspect de ce site enchanteur est bien en harmonie avec la religion matérialiste du pays et je ne suis pas étonné du bonheur que Mahomet promet à ses élus après leur mort. Lui aussi avait vécu dans ces régions brûlées par le soleil, où la vue de l'eau et des fleurs exerce sur les sens une si puissante impression. »

Cette seconde partie du voyage de Téhéran à Ispahan s'effectua avec moins de difficultés que la précédente. Sans doute, les haltes quotidiennes n'assuraient pas aux voyageurs un confort bien marqué, mais la joie de voir un pays nouveau, le plaisir de la découverte permettaient à ceux-ci de trouver la force nécessaire pour surmonter les épreuves et conserver au milieu de ces pérégrinations une solide bonne humeur.

La traversée de Kom autrefois Komia, de Kachan, où se fabriquent les riches tissus de brocart et d'or filé, furent les points marquants de cette partie de l'expédition. Et c'est toujours au complet que la caravane entra à Ispahan. L'étiquette, toujours l'étiquette avait préparé avec soin son entrée et tout avait été organisé pour la rendre imposante.

Mieux que moi-même le procès-verbal vous en contera le récit.

« ... De Kachan le Mehmendar expédia un courrier à Ispahan pour annoncer le jour précis de l'entrée de l'ambassade dans cette capitale. A Ghez, dernière station, un Omrat du roi (grand

officier de la Couronne), chargé spécialement de cette mission, vint complimenter l'ambassadeur de la part de Sa Majesté, sur son arrivée et lui offrit aussi des fruits et des rafraîchissements de la part de ce souverain. On convint de l'heure précise de l'entrée pour le lendemain et ce personnage s'en retourna à la cour. Le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant. En tête, les chevaux de main de l'ambassadeur, tous caparaçonnés et richement harnachés ; les valets de pied de Son Excellence et lui-même ayant à sa droite, à quelques pas derrière lui, toutes les personnes attachées à la mission, et derrière, tous ses gens.

» A une heure de la ville, Son Excellence et toutes les personnes attachées à la mission furent priées de mettre pied à terre et d'entrer sous une tente où l'on offrit du thé et du café préparés par les gens du service particulier de Sa Majesté. Après une demi-heure de repos on se remit en marche dans le même ordre. L'ambassadeur montait un des chevaux envoyés par le roi. Les ferrachs, chattirs, etc... précédaient toujours Son Excellence, écartaient la foule et faisaient lever les marchands dans les bazars et les boutiques.

» Arrivés au pont de Djoulfa qui sépare Ispahan de ce faubourg, deux régiments de ligne étaient rangés en bataille et rendaient les honneurs militaires. Vingt hommes commandés par un capitaine formaient le poste d'honneur de l'ambassade, où se rendirent les chefs des différentes députations. Du café, du thé, des fruits et des rafraîchissements de tous genres avaient été préparés d'avance.

» Pendant les trois jours qui précédèrent l'audience royale, l'ambassadeur ne sortit pas de chez lui, où vinrent lui faire visite l'ambassadeur de Russie, celui de la Porte, ainsi que les principaux fonctionnaires de la cour. Le troisième jour après son arrivée, le comte de Sercey eut enfin l'honneur d'être reçu par Sa Majesté dans le camp impérial.

» Des chevaux du roi, ce qui ne se fait pas ordinairement, avaient été envoyés pour toutes les personnes de la mission. Les ferrachs, les chattirs, etc... marchaient à pied en tête du cor-

tège. Son Excellence l'ambassadeur était précédé par un de ses secrétaires portant dans un sac de brocart d'or la lettre de Sa Majesté le roi des Français au Chach de Perse et derrière lui venaient les autres personnes attachées à la mission.

» Au moment de l'arrivée au camp, toutes les troupes étaient rangées en bataille. On fut d'abord reçu dans un pavillon par le ministre des affaires étrangères et le grand maître des cérémonies. Après avoir pris du thé et du café, on se dirigea vers la tente impériale. Dans ce moment, les troupes présentaient les armes, la musique se faisait entendre, et les tambours battaient aux champs. Avant d'entrer chez Sa Majesté, on déposa à la porte les galoches que chaque personne avait eu soin de mettre par dessus sa chaussure ordinaire. Enfin, après avoir fait lire son discours par son interprète, l'ambassadeur fut invité à s'asseoir sur un fauteuil ; les autres restèrent debout.

» Après l'audience royale, l'ambassadeur et sa suite se rendirent immédiatement chez Son Excellence le premier ministre qui, lui-même était venu voir M. de Sercey. Le lendemain, on rendit en uniforme, la visite au ministre des affaires étrangères ainsi qu'aux principaux fonctionnaires. L'ambassadeur fut invité quelques jours plus tard à assister à des réjouissances publiques. Une tente avait été dressée au-dessous des fenêtres de Sa Majesté et les personnes seules de l'ambassade étaient assises en présence du roi. Des rafraîchissements leur furent offerts de la part du Chach.

» Plusieurs fêtes ont été aussi données par les ministres dans des palais appartenant au roi. »

Et voici le récit de l'audience elle-même :

« Le roi, depuis son arrivée à Ispahan s'était établi dans un très petit palais, bâti sur les bords du Zenderoud, résidence de peu d'étendue, d'une simplicité peut-être trop grande, mais qui lui offrait l'avantage de se trouver au milieu de ses soldats, campés sur les bords du fleuve. Nous suivîmes pour nous y rendre, quelques rues tortueuses, au bout desquelles nous nous trouvâmes à l'entrée du pont que nous avions naguère passé, et

bientôt nous entrâmes dans le camp royal au milieu des troupes régulières qui nous rendirent sur notre passage les honneurs militaires. En attendant que le prince pût nous recevoir on nous fit descendre de cheval à la porte d'un petit palais soutenu par des colonnades légères, incrustées de glaces et de peintures de couleurs vives. Il s'appelle le palais des mille colonnes. Là, nous trouvâmes le grand maître des cérémonies et plusieurs officiers du palais qui nous offrirent du thé, le calioun, sorte de pipe encore en usage dans tout l'Orient, et nous firent les compliments les plus empressés sur notre arrivée et sur l'amour que les Persans avaient pour les Français. Nous passâmes ainsi près d'une heure, jouissant d'une température fort agréable et d'une vue ravissante sur le Zenderoud, dont les eaux encore abondantes réfléchissaient les palais et les minarets qui s'élevaient sur ses bords opposés. Le pont de Djoulfa et celui de Chiraz forment l'horizon de ce paysage vraiment pittoresque. On vint enfin nous chercher de la part du roi et le grand maître des cérémonies se mit à notre tête pour nous conduire chez son maître. Nous défilâmes ainsi au milieu d'une haie de soldats qui s'étendait jusqu'au seuil sacré de l'appartement impérial. Après avoir traversé une espèce de corridor noir et qui avait l'air de conduire en tout autre lieu qu'à l'appartement du roi, nous entrâmes dans un jardin planté de hauts platanes, de fleurs de toutes espèces, sur un des côtés duquel s'élevait le palais en bois peint du roi Mohamed. Dès que nous fûmes en vue de l'intérieur des appartements, nous ne quittâmes suivant l'étiquette nouvelle que nos galoches et nous entrâmes dans une assez grande pièce au fond de laquelle s'élevait un échafaudage en bois peint sur lequel nous vîmes le Chach assis sur un large fauteuil. Il n'y avait dans cette pièce aucun autre siège qu'une chaise qu'on avait placée à l'endroit où je devais me tenir. Toutes les personnes qui m'accompagnaient et trois princes de la famille royale, seuls spectateurs de cette audience, restèrent debout.

» Dès que je fus près de l'espèce de galerie où se trouvait le roi, je fis lire par mon premier interprète le discours que je

voulais lui tenir, et le Chach me répondit lui-même quelques paroles pleines de bienveillance pour le souverain et la nation illustre que je représentais. Au moment où je lui remis mes lettres de créance, il me dit qu'il espérait que je le verrais souvent et qu'il désirait que je vinsse le visiter, sans cérémonie, toutes les fois que je le voudrais. Il s'informa avec intérêt de toutes les personnes qui m'accompagnaient et nous congédia bientôt, en me faisant promettre de revenir très incessamment.

» Le costume qu'il portait était resplendissant quoique peu gracieux. Il avait le bonnet persan en peau d'agneau de Bokhara avec une aigrette de diamants éblouissants. Des colliers de perles énormes, des améthystes et des émeraudes couvraient sa poitrine et sa ceinture, et laissaient apercevoir à peine la redingote de drap écarlate dont il a adopté l'usage, au lieu de la longue robe persane. Un sabre, dont la poignée et la monture, à la lettre, étaient cachés sous des blocs de pierres précieuses, pendait à sa ceinture. A cause, ou en dépit de cet accoutrement, le visage de Mohamed Chach nous parut agréable et gracieux. Cependant ses yeux noirs, son teint un peu trop coloré et sa barbe d'ébène, lui donnent au premier abord un air dur et sévère que sa bienveillance naturelle adoucit bientôt. Bien différent de son grand père Feth Ali Chach, il ne laisse pas croître démesurément sa barbe et la porte courte à la façon de la tribu des Kadjars. Sa taille est petite et un peu trop forte ; ses mains blanches et effilées.

» Il est impossible d'être, paraît-il, plus aimable, plus confiant, plus gracieux que ne le fut le roi des rois et, de son côté, le grand Vizir Hadji Mirza Agaci, qui possédait à l'époque une influence considérable, semble avoir fait montre des dispositions les plus favorables. »

Le séjour à Ispahan s'écoula en réjouissances continuelles ; l'une d'elles semble avoir particulièrement frappé les invités.

« Le Chach, dans sa gracieuseté, voulut nous donner une fête officielle. Son ministre des affaires étrangères vint à cet effet chez moi et me dit l'intention du roi : « Mais, ajouta-t-il, comme

il veut vous être le plus agréable possible, il vous prie de prêter ce jour-là votre argenterie, car vous savez que nous n'en avons pas dans le pays — rappelez-vous, nous sommes en 1848, — et que nous nous servons de nos mains pour manger ». Le lendemain, Mirza Ali revint et me demanda la table et les chaises portatives que j'avais fait faire pour le voyage ; puis le linge, puis le cuisinier, puis enfin toute ma maison. Le dîner devait avoir lieu dans un de ces délicieux kiosques bâtis pour Chach Abbas le grand.

» Le palais et le jardin étaient éclairés magnifiquement et nous trouvâmes tous les ministres réunis dans les salles éblouissantes de peintures qui nous avaient été préparées. Une galerie ouverte donnant sur un long bassin illuminé, contenait la table servie à l'européenne puisqu'elle avait été apprêtée par mes gens. Comme en Europe, on but force santés à tous les rois intéressés à la circonstance. Le repas fut d'autant plus gai que nous ne pouvions nous rassasier d'admirer un pauvre soldat qu'on avait hissé sur une barrique suspendue à des arcades de la galerie par des fils d'archal, et qui paraissait agité dans les airs comme un ballon livré au caprice des vents. Pendant tout le repas, ce malheureux était occupé à nous déchirer les oreilles par un fifre dont il tirait des sons épouvantables. Par un raffinement dont nous ne pûmes apprécier l'à-propos, on avait percé la barrique, d'un très petit trou pour en laisser sortir un filet d'eau qui faisait le plus singulier effet — ces choses-là n'arrivent pas qu'en Belgique — et qui aurait pu choquer la vue de voyageurs moins aguerris que nous.

» Après le repas, nous passâmes dans la salle où nous nous étions réunis d'abord et nous y trouvâmes des faiseurs de tours qui nous parurent d'une adresse vraiment surprenante. Entre autres choses, il était en effet difficile de s'expliquer comment ils pouvaient manger des charbons enflammés et les vomir ensuite en gerbes étincelantes et continues. Nous eûmes aussi une représentation de danses plus décentes que celles que nous avions déjà vues à Tourkmenchaï. Tous ces plaisirs nous menèrent à une heure très avancée de la nuit et nous eûmes assez

de difficultés à retrouver notre chemin parmi les épaisses ténèbres de la grande avenue de platanes. »

Cependant, on parlait affaires et le premier résultat heureux obtenu intéressa au premier chef l'avenir des catholiques établis en Perse. Ceux-ci s'étaient trouvés exposés jusqu'ici aux caprices des gouverneurs des provinces et souvent troublés dans l'exercice de leur religion par la jalousie des sectes rivales, notamment par le rite arménien, plus riche que les orthodoxes et protégé par le gouvernement russe. Tolérés par les autorités persanes, ils vivaient pour ainsi dire au jour le jour, et n'avaient à implorer aucun titre qui leur fut concédé par le prince. Un firman renfermant toutes les garanties désirables et les mettant sur le même pied que les sujets musulmans fut édicté. De plus, un firman royal ordonna que les religieux fussent autorisés à célébrer librement leur culte dans l'église qui leur avait été arrachée. Cette condescendance du souverain de la Perse fit la plus grande sensation dans l'opinion publique et on la regarda comme ouvrant une ère nouvelle pour les chrétiens établis sous la domination persane.

Pour donner un plus grand éclat à cet acte important, il fut publié solennellement le jour de la Saint-Philippe, au moment où toute la population de Djoulfa se trouvait assemblée dans l'église catholique et célébrait la fête du roi des Français. Cette consécration éclatante de notre influence dans un pays où depuis bien longtemps elle ne se faisait pas sentir, retentit jusqu'aux provinces les plus éloignées de l'Asie.

Cependant, l'époque où l'ambassade devait quitter Ispahan s'avançait à grands pas. Le roi, après avoir châtié son ancienne capitale, devait reprendre la route de Téhéran, alors que de son côté la caravane devait se diriger vers les montagnes du Kurdistan pour revenir en France par Bagdad et la Mésopotamie. Après une audience de congé toujours accompagnée du même cérémonial compliqué, le Shah jugea à propos de montrer sa bienveillance à l'ambassadeur en lui envoyant son portrait orné de diamants, récent usage emprunté à la Russie. Les immunités attachées à cette distinction furent confirmées par un firman élevant

le bénéficiaire à la dignité de Grand Kham de Tartarie. « Ce dernier don, écrit M. de Sercey, m'enorgueillit profondément, car collègue désormais de Tamerlan et de Gengis Khan, je voyais mon nom uni à ceux des plus grands dévastateurs du monde. »

C'est le 1er juin 1840 que l'ambassade quitte Ispahan. Le personnel recruté sur place avait été licencié et seuls restaient les Français et le peloton d'escorte. Les pays que l'on devait traverser d'Ispahan à Bagdad, manquaient, dit-on, absolument de tout, et il avait fallu pourvoir aux nécessités premières de la vie. Askérend, Dollet-Aban, Kiangaver, Bisoutoun furent les points principaux du trajet. C'est auprès de ce dernier lieu que se trouvent des sculptures qui possèdent une renommée fameuse.

Ces sculptures sont surtout célèbres dans le monde savant par leur antiquité, et les diverses interprétations auxquelles elles ont donné lieu, soit qu'elles aient été commencées, comme quelques-uns le disent, par Sémiramis lorsqu'elle visitait Ecbatane, ou bien par Salmanassar, lorsque ce roi d'Assyrie emmena en captivité les Israélites, soit quelles n'aient été comme celles du Taki Boustan qu'un caprice d'embellissement que les rois de Médie éprouvaient souvent pour leurs splendides établissements d'été.

Mais la tradition qui aime à poétiser tout ce qui est environné de mystère a donné à ces gigantesques sculptures une origine plus romanesque. Un architecte fameux nommé Chérab qui vivait sous les rois Sassanides, fut chargé de percer le mont Bisoutoum pour faire passer les eaux d'une rivière dans l'immense plaine qui s'étend à sa base. Chérab aimait une jeune princesse arménienne qu'on devait lui donner pour femme en récompense de ses travaux. Mais, tandis qu'il se livrait avec ardeur à l'accomplissement de son œuvre, le fils du roi lui enleva le cœur de la fiancée, et non content de lui ravir sa main il le fit malheureusement prévenir par une vieille femme que Cherring était morte. A cette triste nouvelle, Chérab devint fou. Il assomma d'un coup de son marteau la perfide messagère et se précipita lui-même du haut de la montagne, ce qui explique suffisamment pourquoi ses travaux sont restés inachevés. Au reste, les amours de Chérab et de Cherring sont très populaires dans cette partie

de la Perse et toutes les fois qu'on y rencontre des restes d'un monument dont on ne peut expliquer l'origine, c'est toujours Chérab qui l'a élevé pour servir de palais à Cherring ou bien pour glorifier son souvenir.

La visite de Kirmanshah, des grottes du Taki Boustan, du champ de bataille de Ctésiphon et enfin l'arrivée et un séjour d'une semaine à Bagdad occupèrent ensuite l'esprit des voyageurs.

Enfin, après avoir traversé toute la Mésopotamie et la Syrie de Bagdad à Arbelles, à Mossoul, à Diarbekir, à Ourfa, à Alep, à Antioche, après avoir franchi le col de Baylan, on trouva le brick nolisé à l'avance pour Chypre, au moyen duquel on devait arriver à Larnaka trois ou quatre jours après. En réalité, on en mit douze. Après un dernier transbordement sur le « Lavoisier » l'ambassade débarqua, à Toulon au bout de six jours de traversée, et, note l'ambassadeur, une année après avoir quitté le port et ayant parcouru la presque totalité de l'Asie centrale.

Je ne vous étonnerai pas sans doute en vous disant que les voyageurs eurent à faire souvent le récit de leur mission, et il est amusant de lire ce qu'en écrivait Mme de Girardin dans les *chroniques parisiennes* sous le nom de vicomte de Launay : « De jeunes voyageurs s'aventurent jusqu'en Perse pour explo-
» rer les ruines de l'ancien monde et ressusciter de problémati-
» ques souvenirs. Et après une longue et douloureuse absence,
» après avoir traversé ses déserts non seulement horribles mais
» horriblement ennuyeux, après avoir bravé les périls les plus
» variés, les ardeurs mortelles d'un climat par trop asiatique,
» les rencontres par trop romanesques de brigands par trop pit-
» toresques, après avoir subi la tempête dans tel parage et pres-
» senti la peste dans telle contrée, après avoir souffert les in-
» quiétudes de l'éloignement sans écho, la longueur de l'exil
» sans nom, ils reviennent gaiement valser, danser dans les bals
» indigènes comme de simples Parisiens. Et pourtant, on ne les
» traite plus de Parisiens, on les a nommés du nom de leur
» voyage, on les appelle les Persans. »

On voit que le romantisme de l'époque se donnait libre car-

rière ; Mme de Girardin se représentait et dépeignait aux autres avec une riche imagination des aventures de voyage qu'elle a entendu raconter et qui nous paraissent avoir été jugées plus prosaïques par les voyayeurs eux-mêmes. Mais aller en Perse était à cette époque un événement considérable, une véritable expédition ; on s'étonnait encore que l'on put être Persan.

Pendant longtemps nos diplomates utilisèrent avec complaisance les rapports que la mission avait fournis. Les liens entre les deux gouvernements se relâchèrent par la force des choses, et ce n'est qu'en 1854, quinze ans plus tard, que M. Bourée fut à nouveau envoyé en Perse comme ambassadeur. On sait qu'il emmenait avec lui, en qualité de premier secrétaire, un homme dont l'influence, tardivement reconnue, n'en est pas moins devenue considérable, le comte de Gobineau. Mais, alors que M. de Sercey avait effectué le trajet de Trébizonde, Téhéran, Ispahan, Bagdad et Mossoul, Alep et Alexandrette, M. de Gobineau débarquait à Bouchir sur le golfe Persique, rejoignait Ispahan et reprenait en sens inverse le premier itinéraire par Téhéran et Tauris jusqu'à Trébizonde.

On sent dans le « Voyage en Perse », comme dans les « Trois ans en Asie » un accent de parfaite sincérité, et les deux récits, écrit avec la même facilité d'esprit et de style, sont également attachants.

L'un et l'autre des écrivains avaient gardé de leur expédition lointaine de profonds souvenirs et ils parlaient de leur voyage avec émotion, mais avec discrétion comme l'on parle d'êtres et de choses profondément aimés.

Il nous est permis de croire que le comte de Gobineau ne songeait pas seulement à l'attrait politique lorsqu'il écrivait : « Je me borne à constater que l'Asie est un fruit très séduisant, mais qui empoisonne celui qui le mange » ; il songeait sans doute à l'attirance invincible de cette terre d'Asie dont le souvenir ne cesse de hanter celui qui a dû la quitter pour toujours.

LAURENT DE SERCEY.

LE GÉNÉRAL BARON DE DAMAS MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1)

(4 août 1824 - 3 janvier 1828)

I.

Le destin s'est-il jamais complu à mieux combiner et ajuster les circonstances qu'autour du baron de Damas, afin de façonner une âme de royaliste à l'état de pureté parfaite ? Un chimiste ne prépare pas avec plus de minutieuses précautions une expérience décisive. La chance est donc inappréciable de profiter des confidences d'un émigré rentré en France seulement en 1814 avec la première invasion, sans avoir eu le moindre contact avec les gens de la révolution, ni jamais envisagé que rien dût subsister des changements introduits depuis 1789. A lire ces précieux souvenirs, on se procure pleinement la jouissance que se souhaitait un héros de Musset, « de sortir de sa peau pendant une heure ou deux » ; M. de Damas avait vraiment « dans la tête un millier d'idées qui nous sont absolument étrangères ; son essence lui était particulière ». C'est que sa foi monarchique, née en même temps que sa faculté de penser, est restée aussi immaculée dans les replis de son cœur que le saint Chrême sous le cristal d'une custode. Parmi les pires

(1) Il a été rendu compte des *Mémoires du baron de Damas* par M. de Lanzac de Laborie dans le *Journal des Débats* des 17 juin 1922 et 7 octobre 1923, dès après la publication de chacun des deux volumes (Paris, Plon-Nourrit, éditeur). Critique excellente dont je n'ai eu que tardivement connaissance. Il m'a été fort agréable de me trouver d'accord dans la plupart de mes appréciations avec un historien d'un jugement si équitable et si spirituellement bienveillant.

perturbations politiques, aucune défaillance n'a troublé l'inflexibilité de sa conduite. Jusqu'au jour dernier de sa très longue vie, son âme n'a été vouée qu'à la vénération et à la fidélité pour ses souverains légitimes.

Dans le récit de cette existence singulièrement agitée et variée la probité s'affirme à toutes les pages. Tant de bonne foi et de sérieux imposent le respect. Mais on se permet de regretter pour l'auteur et même un peu pour ses lecteurs qu'il ne se soit pas diverti davantage au spectacle mouvant de sa propre vie. Une pointe de fantaisie dans l'esprit lui a manqué. Combien son cousin, le comte Roger de Damas, dont les souvenirs sont contemporains des siens, a su faire plus large la part à l'indépendance des opinions et à la belle humeur, sans que son renom en ait souffert !

Endurant et résigné dans la mauvaise fortune, modeste dans la faveur et le succès, sévère pour soi autant qu'indulgent aux autres, et, malgré l'intransigeance de ses principes, désireux de se montrer impartial, c'est le plus loyal des gentilshommes qui a dicté à deux de ses filles ces *Mémoires,* comme une déposition à conserver dans les archives de sa maison. Pendant plus de soixante ans le manuscrit y demeura enfoui. Un des petit-fils du mémorialiste a cru de son devoir d'exhumer un témoignage d'une si évidente et édifiante véracité. Par sa façon de nous le présenter, M. le comte de Damas d'Anlezy s'avère non moins sincère et scrupuleux que son aïeul. On lui sait gré d'une introduction, de notes précises et de commentaires abondants qui répandent sur l'ouvrage d'agréables clartés.

Déjà, le cas est curieux d'un esprit d'une telle raideur qu'il n'ait résolument rien observé de ce que Taine qualifiait « la crise terrible et féconde par laquelle l'ancien régime a produit la révolution, et la révolution le régime nouveau ». Pas un instant la pensée n'est venue à ce modèle des émigrés que puisse être détruit le vieil édifice monarchique. S'il admet qu'un ébranlement formidable en a compromis la solidité, il n'en juge que plus nécessaire et urgente la reconstruction, bien entendu

sur le modèle exact du monument tel qu'il était avant la prise de la Bastille. Ayant toujours vécu hors de France, son parti-pris est excusable. Mais qu'en 1823, sept années de commandements militaires exercés en France n'aient pas entamé cette volontaire ignorance des temps nouveaux, c'est ce qui classe tout à fait à part le baron de Damas.

Néanmoins, avec sa conception archaïque du pouvoir royal et son continuel gémissement sur les concessions qu'il voyait faire aux idées et aux hommes de la révolution, il n'était pas, si nous l'en croyons, du groupe des ultras les plus obstinément rétrogrades. Il désirait au contraire « qu'on ne le prît pas pour un émigré injuste et jaloux ». Même ses adversaires reconnaissaient qu'il se gardait de l'intolérance et des exagérations de sa coterie. Ses aspirations n'allaient qu'à se réintégrer dans son pays d'origine, sans y paraître étranger. Il est à son honneur de s'être très bien tiré de cette épreuve. Mais c'en fut une vraiment excessive que d'être appelé à y tenir des emplois de gouvernant. Assurément, il ne l'a pas désiré, et sans son culte de la discipline, volontiers il s'y serait soustrait. L'étrangeté de son apparition au pouvoir n'est donc pas imputable, comme pour tant d'autres, à la présomption ou à la vanité.

Qu'une pièce d'or vieille de plusieurs siècles et du meilleur aloi soit déterrée dans des fouilles, le fait n'est pas extraordinaire. Mais qui donc s'aviserait de la remettre en circulation ? C'est pourtant ce que fit la Restauration, quand elle imagina d'associer M. de Damas à la direction des affaires. Placé à la tête de départements ministériels, il resta tel que le sort l'avait façonné, l'homme à qui presque tout de son temps et de sa patrie était inconnu.

Toutefois, si la compétence était la principale qualité à exiger d'un ministre, la sienne aurait suffi, surtout dans les questions concernant l'armée qu'il chérissait. Ses habitudes d'ordre et de réflexion le rendaient apte aussi à diriger de la façon la plus correcte n'importe quelle administration. Et parce que ses qualités d'organisateur ont trouvé à s'employer aux Affaires étran-

gères, il mérite de ne pas sombrer dans l'oubli. Comme chef de notre politique extérieure, tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il resta fort ignoré. N'ayant attaché son nom à aucune décision importante, sa chance a consisté surtout à passer inaperçu. La singularité de son attitude au pouvoir provint de ce que jamais il n'admit que son roi eût à tenir le moindre compte des vœux de l'opinion et des aspirations libérales. Mais, si l'on néglige le rôle de l'homme politique auquel répugnaient son tempérament et son éducation, on trouve un administrateur aux intentions excellentes, aux initiatives assez heureuses pour que, après un siècle, les effets en soient encore appréciés.

Les deux aspects de cette physionomie sont très différents. Il ne semblera pas inopportun, espérons-nous, qu'avant d'en venir à l'activité réformatrice du ministre des Affaires étrangères, nous nous arrêtions, même un peu longuement, sur la période première de sa vie, celle qui le prépara si imparfaitement aux suivantes.

***

Maxence de Damas n'avait encore que quatre ans quand ses parents, dès 1789, s'enfuirent de France. Sauf pour une courte excursion à Paris qu'il fit en touriste sous le Consulat, il ne devait revoir sa patrie que vingt-cinq ans plus tard. Son père, colonel de cavalerie, rejoignit l'armée des princes, fut aide-de-camp de Monsieur, comte de Provence, et périt en 1795 à Quiberon. Mme de Damas, vite dénuée de ressources et sous l'étreinte toujours plus rude de l'indigence, erra avec ses enfants en Suisse, à Liège, à Cologne, délogée de partout par les troupes républicaines. En cours de route, ils eurent à traverser des colonnes de prisonniers français faits à Jemmapes. « Leurs propos blessaient à bon droit nos oreilles... Cette première impression laissa dans mon cœur un sentiment d'aigreur contre tout ce qui servait la république, sentiment que j'étendis depuis, sans le vouloir et comme malgré moi, à tout ce qui a servi sous l'empire. » Par délicatesse de conscience, il hasarde un correctif dont l'expression l'embarrasse. « Si je parle de cela, c'est uniquement

pour montrer qu'il est très dangereux de confondre dans l'esprit des enfants les choses avec les hommes qui les représentent. Souvent un homme obéit à une volonté mauvaise et qui n'est point sienne, ou bien à un sentiment d'enthousiasme ou bien même à un sentiment coupable, sans être ni méchant ni malveillant. »

Autre réflexion plus claire peut-être et qui apaisera mieux les susceptibilités du lecteur. « Chose singulière ! malgré cette irritation contre tout ce qui émanait de la république ou de l'empire, lors même que j'étais le plus éloigné de revoir ma patrie, lorsque je combattais les armées impériales avec toute la puissance de mon esprit et de mon cœur, les sentiments de patriotisme n'ont jamais cessé d'être en mon âme ; les succès des armées françaises excitaient en moi un noble orgueil et leurs défaites me causaient quelque peine. » Contrition encore bien imparfaite. Mais comment se serait-il fait une âme plus française, puisqu'il n'a vécu le premier tiers de son existence que parmi d'acharnés détracteurs de sa patrie ? Au lieu de le condamner comme ayant porté les armes contre elle, qu'on le plaigne plutôt d'y avoir été entraîné par des circonstances auxquelles il ne pouvait échapper.

En 1794, Mme de Damas végétait à Altona lorsque son fils, grâce à la protection du duc de Castries, fut admis à l'école des cadets d'artillerie à Saint-Pétersbourg. Son oncle, le duc de Richelieu, qui l'accueillit dans la capitale russe, le présenta, dès le lendemain, au prince Platon Zouboff, grand maître de l'artillerie et patron de l'école. Dans son innocence, le jeune, Maxence était seul à ignorer que Zouboff, âgé de vingt-cinq ans, ne devait qu'à sa belle figure la faveur de la vieille impératrice Catherine. Plus de deux cents hauts dignitaires attendaient dans les immenses salons du palais de Tauride l'honneur de saluer cet omnipotent personnage. Le prince à sa toilette adressa quelques paroles de bonté au petit cadet devant qui s'étalait ainsi, dans un éblouissement, un des plus scandaleux spectacles de l'absolutisme.

Il eut cette chance, quant à lui, de n'en ressentir que des avantages. Car ses études à l'école brillamment terminées en 1800, un caprice de l'empereur Paul Ier lui valut d'être traité en privilégié. On l'avait désigné d'abord pour un emploi modeste de sous-lieutenant dans un régiment de pionniers. Officier à quinze ans, il s'estimait déjà fort heureux. Mais au moment où il allait rejoindre son corps, le souverain voulut voir les nouveaux promus.

« Monsieur le baron, me dit-il (jamais encore on ne m'avait donné ce titre), à quels Damas appartenez-vous ? — Votre Excellence... Votre Majesté Impériale, repris-je, mon père est mort à Quiberon. — C'était rappeler à l'empereur une circonstance où la noblesse française malheureuse avait fait preuve d'honneur et de dévouement, deux choses qui flattaient singulièrement son âme élevée. Le souverain me demanda encore comment j'étais entré à l'école militaire, puis quelques détails insignifiants... Enfin il me quitta après m'avoir salué d'une façon fort polie ».

On n'était pourtant pas très rassuré pour le nouvel officier. Ce mot d'Excellence, si malencontreusement venu à ses lèvres, semblait avoir une certaine gravité. Pour beaucoup moins, pour avoir pris les armes trop tôt ou trop tard au passage de l'empereur, pour une dragonne ou un bouton mal placé, on encourait l'envoi en Sibérie. Un certain nombre de voitures se trouvaient toujours prêtes à la porte du palais, et le malheureux disgracié était condamné à y monter sur-le-champ, sans emporter d'autres effets que les manteaux que ses camarades lui jetaient à la hâte. Il en fut tout autrement pour M. de Damas. Le fantasque despote le nomma dans un régiment de sa garde, puis, le lendemain, lui demanda s'il n'aimerait pas mieux être dans le régiment de Semenowski, que commandait le grand-duc héritier, le futur empereur Alexandre. « Vous serez ainsi plus près de ses yeux... Je serais charmé, Monsieur le baron, de réparer les torts de la fortune à votre égard... On peut croire que cette entrevue a décidé toute ma carrière. »

Aussi s'efforce-t-il d'établir que l'empereur avait l'âme chevaleresque, l'esprit distingué et de vastes connaissances, que tout en lui était grand, noble, généreux, hormis toutefois dans ses moments de fureur. Les exemples qu'il en cite sont d'ailleurs moins des caprices brutaux et cruels que des excentricités souvent de la plus extravagante générosité ; celle, entre autres, dont M. de La Houssaye, chevalier de Malte, amputé d'une jambe et tombé dans la misère, se trouva bénéficier. Interrogé sur le cérémonial de son ordre, il fut invité à fournir des explications supplémentaires à l'empereur en personne. En l'écoutant, la sympathie de Paul Ier pour ce pauvre et très digne gentilhomme croissait de minute en minute ; et M. de La Houssaye, entré au palais avec pour tout bien son habit râpé sur le dos, en sortit décoré du grand-cordon de sainte Anne, vêtu d'une pelisse de l'empereur, des milliers de roubles dans ses poches, et, nommé vice-chancelier de l'ordre, disposa jusqu'à sa mort d'un logement somptueux, d'une table à quinze couverts et de deux voitures à six chevaux.

Néanmoins, M. de Damas ne cache pas que des scènes déplorables se renouvelaient journellement à Pétersbourg. « Tous, nous militaires en particulier, nous passions nos matinées à trembler et nos soirées à rire des histoires ridicules auxquelles l'humeur de l'empereur donnait lieu. En même temps, des bruits sinistres se répandaient partout : on disait que l'empereur voulait faire enfermer l'impératrice avec laquelle il était assez mal ; que le grand-duc Alexandre, adoré de tous, serait bientôt arrêté... » Le drame sanglant du 12 mars 1801 mit fin à cette période d'angoisse. A la nouvelle de l'assassinat de l'empereur, l'odieux du crime n'en fit pas oublier l'opportunité. Même chez le jeune protégé de Paul Ier, l'impression d'horreur, tout d'abord violente, se tempéra très vite de résignation au fait accompli. « Les leçons que j'avais reçues de ma famille n'étaient point effacées de mon cœur : je jurais que j'aurais défendu l'empereur, et je croyais trouver les mêmes sentiments dans ceux qui m'entouraient, lorsqu'un de mes camarades me dit qu'il y avait

des circonstances où l'intérêt de l'Etat devait passer avant tous les autres. Je ne pouvais supporter cette doctrine; mais le bruit qui se faisait autour de moi m'étourdissait, et le calme qui avait succédé dans mon cœur à l'espèce de terreur qui y régnait auparavant, me causait une véritable satisfaction... Le chef du bataillon et presque tous les officiers partageaient mes idées. (Lesquelles ? se demandera-t-on)... A sept heures du matin, nous prêtâmes serment au nouvel empereur. Déjà les rues se remplissaient de monde... ; on s'embrassait, la joie paraissait générale, car l'oppression avait été affreuse. »

Suivent, pour atténuer l'inattendu de cet aveu, quelques considérations morales, mais d'une portée vraiment par trop inégale au tragique des événements. Chaque fois que ce narrateur d'une sincérité évidente tente de se transformer en psychologue, la même remarque s'impose. Fier de ses convictions inébranlables, M. de Damas s'est dispensé d'en sonder les fondements. Ses vues rectilignes et un peu courtes lui suffisaient. Aussi, faute d'avoir été exercée, sa perspicacité ne s'est-elle pas développée. A quoi lui aurait-elle servi, puisqu'il s'interdisait de réviser ses jugements et se faisait gloire de ne jamais changer d'avis ? Par exemple, après avoir observé les Russes chez eux pendant un quart de siècle, il les définit ainsi : « Ils sont fins, rusés, spirituels ; mais la force et la grandeur de ce pays viennent d'une foi profonde et d'une grande énergie. C'est là qu'il faut chercher le fond du caractère russe. » Qui d'entre les plus dévots à la sainte Russie, reconnaîtrait ce portrait de la race ? Et quel sens découvrir aux troubles explications qu'il essaye de donner du meurtre de l'empereur ? « L'armée qui gémissait sous l'espèce de tyrannie de Paul et la société qui avait tant à s'en plaindre furent pourtant indignées ; mais l'état des choses autour du souverain et dans le gouvernement était tel que l'empereur Alexandre fut comme obligé de se soumettre et de garder beaucoup de ménagements envers les assassins de son père. C'est aux principes philosophiques du dix-huitième siècle qu'il faut attribuer ce résultat. » Quels sont donc,

opposés à ces détestables principes, ceux d'après lesquels l'austère vertu de M. de Damas s'accommodait de voir les régicides, loin d'être poursuivis ou seulement inquiétés, se maintenir en faveur et dans l'entourage intime du nouvel empereur ? Très obligeamment traité par celui-ci, il s'est soustrait à l'embarras de reconnaître que l'impunité des meurtriers reste la charge la plus accablante pour la mémoire d'Alexandre Ier. Tant d'indulgence est tout de même excessive, surtout envers un crime politique dont les conséquences ne lui ont pas nui. Si on la rapproche de son inexorable rigueur pour tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu part à notre révolution, sa sévérité ne paraît-elle pas par trop exactement proportionnée aux dommages dont il a lui-même pâti ?

Quelques traits sont à retenir des notes qu'il a prises sur ce drame obscur. Il admet (et c'est tout à fait vraisemblable) que les deux fils de Paul étaient « prévenus non de ce qu'on voulait faire, mais de ce qu'on voulait entreprendre pour se libérer d'un joug funeste et odieux ». Alexandre, qui n'avait rien soupçonné de plus, commença par s'emporter en reproches et en menaces envers le comte Pahlen, auteur du complot : à quoi M. de Damas se porte garant que le régicide eut l'audace de répondre : « Si vous n'acceptez pas le trône parce qu'il est ensanglanté, vous en êtes le maître. Pour nous, nous n'avons plus besoin de vous. Tout est prévu, la république sera proclamée dans un instant... »

« Afin de compléter le tableau, il faut dire ce qui se passa entre le nouvel empereur et sa mère. Quand Alexandre se présenta, elle était déjà vêtue de deuil, au fond de son appartement. Elle se leva, et sans se laisser approcher : « Je salue, dit-elle, mon empereur ; je ne peux plus reconnaître mon fils. » — Il est clair, ajoute avec bonhomie M. de Damas, qu'au bout de quelque temps tout fut expliqué et que petit à petit les relations de la mère et du fils reprirent leur cours ordinaire ». En voir plus, son loyalisme s'y oppose : il préfère baisser les yeux de crainte que son regard ne porte trop loin.

Ce n'est jamais jusqu'à la philosophie de l'histoire que s'élè-

vera ce sincère annaliste. L'intérêt de son récit provient seulement de ce que, Français placé par des hasards déplorables dans les rangs ennemis, il ne voit que du point de vue de nos adversaires la lutte contre la puissance napoléonienne.

Austerlitz est ainsi réduit aux proportions d'une aventure malencontreuse où se lancèrent par imprudence les armées russes et dont il n'y a pas à tenir plus de compte que d'une affaire de peu de conséquence. Que l'on en juge par ses réflexions. « Napoléon voyait les choses de sang-froid, tandis que nous étions emportés par une aveugle présomption... Nous fûmes battus parce que nous devions l'être : les dispositions étaient mal prises, et l'on peut dire que les généraux et les soldats, un petit nombre excepté, ne savaient pas la guerre ; il en était tout autrement de notre ennemi. De là vint que notre déroute fut complète et que nous nous mîmes à fuir en désordre *comme des gens bien atttrapés.* »

Est-ce là le langage d'un soldat combattant pour sa patrie ? Quelle que fût la noblesse de ses origines et de ses sentiments, le baron de Damas, recueilli par la Russie, pourvu d'un grade et d'un traitement, servait, à parler franc, en honnête condottiere : il se battait bravement pour un pays qui l'aidait à vivre, mais dont la gloire ne lui importait pas.

Pour se réconforter avec d'autres façons de penser, que l'on se reporte aux sentiments du chevaleresque duc d'Enghien, après que les troupes républicaines venaient de le battre à Oberkamlach. « Ces Français ne sont plus les hommes de 93 : ce sont des dieux ! » Et le général Abatucci de lui retourner ce compliment : « Ah ! monseigneur, vous n'aviez pas besoin de naître prince : fils de charbonnier, vous auriez dans l'armée française le grade que vous avez ici... » (1). Ou encore, que l'on se souvienne du duc de Berry à l'armée de Condé, se plaignant qu'on y imposât des usages étrangers à la France. « Il faut, s'écriait-il, aller prendre les grosses bottes et tout l'attirail d'un Prussien, moi qui suis Français autant que possible ! » Ce cri-là,

(1) *Souvenirs tirés des papiers du comte Auguste de la Ferronnays*, par le marquis Costa de Beauregard. — Plon, Paris, 1900.

M. de Damas ne l'aurait pas poussé. Ses bottes russes, il n'en sentait pas la lourdeur, n'en ayant, c'est son excuse, jamais porté d'autres.

*
* *

Il n'y aurait pas plus d'intérêt que d'agrément à suivre de près ses progrès et son avancement dans l'armée du Tsar. Profitant de toutes les occasions pour combler les lacunes de son instruction, il était un officier studieux, plus estimé de ses chefs que recherché de ses camarades. C'est l'opinion qu'en donne son image, datée de 1810, en capitaine au régiment de Semenowski de la garde impériale : à vingt-quatre ans, de médiocre stature et le visage presque enfantin, la chevelure en coup de vent, les yeux vifs dans une face grave, il est engoncé dans un uniforme galonné d'or qu'alourdissent encore d'énormes épaulettes. La tête paraît d'autant plus petite qu'elle émerge d'une cravate immense. On le devine d'une volonté obstinée, pour ne pas dire têtu, soucieux de son autorité, attentif à concentrer sa pensée sur les devoirs de sa fonction et la dignité de sa personne. Quatorze ans plus tard, un portrait tout à fait officiel, par Paulin Guérin, où il se montre en lieutenant-général et pair de France, confirme cette impression ; mais sur ce facies sérieux et même austère apparaît un très vague sourire de satisfaction, largement justifié par une si rapide ascension aux honneurs.

Sans plus de ressources que sa solde pour se tirer d'affaire dans une société dissolue et dépensière, il n'en tenait pas moins à occuper son rang ; sa naissance et ses alliances lui permettaient de frayer avec la haute aristocratie indigène et française. Il est à sa louange que, dépourvu d'appuis et d'argent, son extrême jeunesse se soit préservée des entraînements qui la sollicitaient. La solidité de ses principes politiques ne fut pas un des moindres éléments de son succès. « J'étais au courant des événements du jour, et ces événements intéressaient chacun. Les conquêtes de Bonaparte se multipliaient ; les Etats étaient renversés ; par la nature des choses et par mes sentiments, j'étais

l'ennemi mortel de tout ce qui tenait à la révolution. Je trouvais donc des sympathies partout... Je pouvais aussi parler théâtre, sachant par cœur presque toutes les pièces de ce temps. D'ailleurs, j'avais compris la nécessité d'avoir des manières nobles et aisées ; je dansais bien et m'appliquais à tous les exercices du corps, l'équitation, la voltige, les armes... Le résultat fut qu'on me recherchait. Les mères aimaient à me voir dans la société de leurs filles. »

A lui seul il s'était donné l'éducation complète dont des parents très exigeants, aidés d'un parfait précepteur, rêveraient de doter leur rejeton. Peut-être même, étant son propre magister, a-t-il eu la main lourde et exagéré le rigorisme.

Ce qui est plus méritoire encore que sa formation intellectuelle et mondaine, c'est le zèle de cet adolescent modèle à acquérir aussi l'instruction religieuse qu'il n'avait pas eu le temps de recevoir. A l'école des Cadets, l'enseignement catholique n'avait pas été prévu ; on devait opter entre un protopope (archiprêtre) et un ministre luthérien. Quand il lui fallait absolument aller à l'un ou à l'autre, il choisissait le prêtre grec. Un jésuite avait obtenu pourtant de visiter ces jeunes gens. « Il nous expédia lestement ; au bout de trois semaines, nous avions fait notre première communion. » C'est sept ou huit ans plus tard, qu'édifié par la lecture des sermons de Massillon et guidé par un vieil officier de marine « extrêmement aimable et amusant », il se confia à un autre Père Jésuite, réputé sévère et qu'il trouva néanmoins fort indulgent. Depuis lors, M. de Damas s'astreignit à entendre la messe tous les matins quand il le pouvait, et dès cinq heures, afin de cacher ses pratiques de dévotion et d'échapper aux plaisanteries de ses camarades. Ce n'est que longtemps après qu'il vainquit ce respect humain. Et pourtant, il était si naturellement porté aux exercices de piété que, dès en revenant d'Austerlitz, il avait pris l'habitude de lire tous les jours les psaumes des Vêpres.

En toutes circonstances, il se montre épris de la plus stricte discipline, et son devoir ne lui semble accompli que s'il outre-

passe ce qui lui est prescrit. L'horreur du libre examen et de l'esprit de controverse, la pratique scrupuleuse de la discipline, autant d'appoints précieux pour le perfectionnement de ses qualités professionnelles.

Mais, quand il se heurtera à Chateaubriand à qui deux fois il coupera la route du pouvoir ou de la faveur royale, celui-ci, le jugeant un adversaire estimable, mais par trop inférieur, s'abstiendra de le discuter ; il se bornera à l'écraser sous ce peu de mots, lourds de tout son dédain. « Les vertus de ce brave officier lui avaient monté à la tête ; une congestion religieuse lui embarrassait le cerveau. »

Soucieux du bien-être de ses soldats autant qu'appliqué aux études qui préparaient au haut commandement, il se fit remarquer promptement et à juste titre par une valeur morale et des mérites à peu près inconnus parmi ses camarades.

***

Lors de la campagne de 1812, le baron de Damas était déjà chef d'une brigade. Dans quels sentiments allait-il s'attaquer de nouveau aux armées françaises ? L'idée qui le guidait obnubilait celle même du devoir envers sa patrie : elle a dominé impérieusement son âme, elle fut la pensée souveraine où il puisa la conviction de n'avoir jamais dévié dans la direction de sa vie. Les clartés qu'il découvrait à son usage dans la doctrine théocratique de Bossuet ont suffi à rassurer sa conscience.

Venu d'où il s'est formé, il ne pouvait être autre qu'il a été. Ses illusions étaient de celles que rien ne dissipe. Aussi, quoiqu'il ait bien contribué, pour sa petite part, à l'effondrement de la monarchie, il a pu s'endormir dans la certitude que c'est sûrement ainsi que Dieu voulait qu'il la servît.

Si la moindre inquiétude avait pu le pénétrer sur l'interprétation qu'il donnait de son devoir envers la France, le grand nombre de Français présents dans les rangs de l'armée russe l'aurait rassuré. On en comptait quatorze de son nom ; Souwaroff, à qui l'on en faisait la remarque, ripostait aimablement : « Des

Damas ! Il n'y en aura jamais trop. » A la bataille de la Moskowa, où son cheval fut tué et lui-même blessé, il avait sous ses ordres un prince de Broglie comme capitaine, un comte de Cossé dans les sous-officiers. Tout naturellement, des uns aux autres de ces compatriotes qui s'entretuaient, c'étaient de continuels échanges de bons offices, de secours obligeants et d'admiration. M. de Damas venait en aide aux prisonniers et s'exaltait pour les beaux faits d'armes des Français. Combien de traits de ces nobles procédés réjouissent notre orgueil national et rouvrent la voie à un courant de sympathie vers ceux que nous avions pour ennemis ! Un régiment français laissé seul, formait un carré au milieu d'une plaine pour masquer un mouvement de retraite ; il fallut le hacher. Au colonel que l'on finit par prendre, furent reprochés cette belle, mais désespérée résistance et le sacrifice inutile de tant d'hommes. « Vous auriez fait comme moi, mon général », répondit-il. Le nom de ce héros était ignoré de M. de Damas ; il ne l'apprit que vers 1822, à Marseille, en le reconnaissant parmi les colonels de la division qu'il commandait alors. Promu général français et ministre de la guerre, souvent il put ainsi s'expliquer sur des particularités de ses campagnes avec d'anciens adversaires devenus ses subordonnés. La vaillance ou l'habileté observées chez certains quand il les avait combattus, leur constituaient dans sa pensée un titre à une récompense.

Mais la rigidité de ses principes s'opposait à toute faveur pour les siens. Son frère, beaucoup plus jeune que lui, était chef d'escadron de cuirassiers en 1823, lorsqu'on apprit que le baron de Damas était nommé ministre de la guerre ; chacun de complimenter le cadet. « Mais c'est le plus grand malheur qui puisse m'arriver ! s'exclamait-il. Tant que mon frère sera ministre, je n'avancerai jamais. » C'est en effet ce qui lui advint.

***

Sur ses exploits durant les années 1813 et 1814, M. de Damas a la modestie et le bon goût d'être très bref. Beaucoup plus

d'éloges lui furent décernés, dit-il, qu'il n'en méritait. Général-major (ou maréchal de camp) lorsque, la France envahie, il en franchit la frontière, c'est donc sous un uniforme étranger qu'il rentra dans son pays. S'il eut à réprimer un sentiment de douleur, sa plume ne l'a pas traduit. D'ailleurs, de quoi aurait-il souffert, puisque, selon sa doctrine, restituer aux Bourbons le royaume de leurs ancêtres et réintroduire le roi de France dans sa capitale, c'était servir les desseins de la Providence ? Ni attendrissement, ni plaidoyer. Il consigne que les souverains alliés veulent seulement « faire disparaître une prépondérance qui a pesé si lourdement sur l'Europe » et que, dans leur proclamation du 1er décembre 1813, ils ont affirmé leur désir que la France fut heureuse, par conséquent grande. Cette assurance suffit à entretenir sa placidité.

Au surplus, ses parents et les gens de sa société se félicitaient de disposer d'un général russe qui leur délivrât des sauvegardes et leur expliquât ce qu'étaient ces étranges libérateurs. Sa mère, revenue à Paris, se montrait fière de lui. On le traitait en sauveur de sa patrie, tandis que ses chefs militaires le comblaient de récompenses, une épée d'or ornée de diamants, pour son rôle à Brienne, et la croix de Saint-Georges de troisième classe.

Toutefois, fatigué, souffrant, devait-il retourner en Russie ou donner sa démission ? « J'étais profondément attaché à l'empereur Alexandre et à la Russie. Alexandre m'avait comme servi de père ; tous mes camarades, tous mes amis étaient russes. Les quitter aussitôt notre arrivée à Paris ressemblait à de l'ingratitude. D'autre part, je ne pouvais m'empêcher de voir les difficultés qui allaient entourer le gouvernement du roi ; jamais les bons serviteurs ne seraient plus utiles en France. »

Il cherchait des conseils, et ceux qu'on lui donnait ne l'encourageaient guère à rester dans son pays. Il est reçu par Monsieur aux Tuileries, avec bonté, mais trop cavalièrement. Le duc de Blacas, ministre de la maison du roi, lui tient ce propos d'un bons sens surprenant : « Que feriez-vous au service de Sa Majesté ? Vous voyez que nous ne sommes pas sur un terrain so

lide, et puis, comment et à quel titre vous recevrait-on dans l'armée ? » Et jusqu'à Madame la duchesse d'Angoulême qui lui dit : « Pourquoi quitteriez-vous la Russie pour vous livrer avec nous aux chances d'un avenir peu certain ? » Mais elle ajouta : « S'il vous arrivait de le faire, je vous propose de vous attacher à mon mari, qui en serait charmé et moi aussi. »

Cette offre le décida. Auparavant, il avait voulu consulter directement l'empereur Alexandre. « Restez en France », lui répondit le souverain. Ainsi, sa démission officiellement acceptée, il redevenait Français, mais « non sans avoir le cœur troublé et l'esprit préoccupé ».

Il y avait de quoi. Pour un homme si mal instruit de l'état de sa patrie dont il parlait la langue moins bien que le russe, les gens qui l'y réintégraient étaient entre tous les moins aptes à l'éclairer. A leurs yeux, presque personne qui fut exempt de connivences avec les idées ou les hommes de la révolution, et le roi tout le premier. Ses complaisances libérales et ses tendances philosophiques lui étaient reprochées, comme au temps où, pour railler son pédantisme, la petite société de Marie-Antoinette le surnommait Hortensius. Ce dont, il est vrai, Louis XVIII, sceptique et narquois, se vengeait en les effarant par le choix de ses ministres. « Le roi très chrétien s'était mis à l'abri du reproche de cagoterie ; il possédait dans son conseil un évêque marié, M. de Talleyrand, un prêtre concubinaire, M. Louis, un abbé peu pratiquant, M. de Montesquiou ». Bon pour Chateaubriand avec son mépris universel des hommes d'y trouver le ragoût d'un piquant scandale ; l'âme pieuse d'un Damas s'en désolait.

Les purs royalistes reportaient leurs préférences et leurs espoirs sur le comte d'Artois. Les hontes de sa jeunesse, la faiblesse de son jugement, l'inconsistance de sa volonté, on excusait tout par égard pour la fermeté de ses sentiments réactionnaires. Indécis et pusillanime au point de n'être jamais fidèle à sa parole, il n'en conservait pas moins la passion de plaire et séduisait par sa grâce, son enjouement et l'élégante aménité de

ses propos. On aimait en lui le personnage qu'il désirait paraître. « N'avoir pas changé, eut-on vécu quatre-vingts ans, c'était la seule qualité qu'il estimât ; il appelait cela avoir un *caractère* ». Ainsi le définissait Royer Collard (1).

Renchérissant encore sur les courtisans du comte d'Artois, siégeait au pavillon de Marsan le cercle étroit du duc et de la duchesse d'Angoulême, voué uniquement aux intérêts religieux, sans autre programme que la prépotence du clergé. C'est dans la pénombre de ce sanctuaire où si peu de lueurs filtraient, que M. de Damas avait à chercher des lumières en matière politique. Pour un homme russifié par vingt années au service du Tsar et tout pétri de préventions et de préjugés, quels éducateurs que ces deux augustes membres de la famille royale ! Elle, l'orpheline du Temple, écrasée sous les deuils de son enfance, mais l'âme plus virile et plus fière que celles de son époux et de son beau-père, ne pouvait que pardonner en chrétienne à son peuple régicide, sans parvenir à l'aimer. Et de lui, de « son esprit inférieur et même subalterne, de sa physionomie totalement morte à la moindre impression », que d'autres ont pensé comme la duchesse d'Abrantès : « Jamais cet homme ne sera le chef de la nation française, il n'est d'aucun pays » (2).

Quinze ans auparavant, Mallet du Pan écrivait par anticipation : « Il est tout simple que l'adversité dérange des esprits qui n'y ont pas été élevés et qu'elle ne leur ait donné ni une leçon, ni une idée, ni une notion de rien. » Son loyalisme aurait interdit à M. de Damas d'appliquer ces lignes à ses princes ; il ne voulait pas non plus s'en prendre à eux de ses désillusions et de ce que, un mois à peine après le retour du roi, l'enthousiasme eût déjà fort diminué. Ce lui est un soulagement d'imputer la cause de ce malaise à la charte constitutionnelle : par elle, tout est compromis. Tandis que le royalisme magnifiquement libéral de Chateaubriand ne reprochait à cette charte que d'être *oc-*

(1) *Choses vues.* Victor Hugo.

(2) Mémoires sur la Restauration.

troyée, « de remuer par ce mot très inutile la question brûlante de la souveraineté royale ou populaire » et déclarait que « la charte, remplaçant le despotisme, nous apportant la liberté légale, avait de quoi satisfaire les hommes de conscience », c'est tout le contraire que bougonnait tristement M. de Damas. « Les moindres choses alors qui, dans l'état précédent, étaient comprises par tous et avaient un sens précis et reconnu, prêtaient désormais à des doutes et à des interprétations fort diverses. C'est précisément ce qu'il faut pour faire des révolutions... Les amis de la monarchie virent avec plaisir que le roi l'était par la grâce de Dieu ; mais ils s'affligèrent de tant de promesses, dont la plupart s'accordaient si bien avec les principes funestes qui avaient renversé la royauté. »

Ainsi, dès cette première rencontre des deux mémorialistes, le désaccord est déjà complet. Dans la suite, pas une des opinions de M. de Damas qui ne sera heurtée et bousculée par les audaces des *Mémoires d'Outre-tombe :* à toute occasion, sur tous les points, les deux ouvrages se contrediront. Il serait assez piquant, sans doute, mais tout à fait injuste de s'attarder aux contrastes symétriques de ces deux tendances adverses. Avec ses révoltes hautaines et ses hardiesses géniales, Chateaubriand a trop beau jeu contre un adversaire timide, révérencieux, et que tant d'arrogance blesse douloureusement dans ce qu'il appelle « son sentiment exquis de la monarchie ». Mais très justement, ma foi ! M. de Damas devine, sans savoir la dénoncer, l'imprudence qu'a signalée Lamartine « d'enseigner à l'opposition antiroyaliste tout ce qu'elle pourrait bientôt oser dans l'amère critique du gouvernement ».

Vouloir guider le roi est une présomption qui l'indigne ; il se garde du moindre contact avec les outrecuidants conseillers de la couronne. Au surplus, toute supériorité dans le domaine intellectuel lui est suspecte ; il y voit une ombre indiscrètement projetée sur la splendeur du trône. Mme de Staël, il veut bien n'en pas disconvenir, était « spirituelle, aimable, séduisant tout le monde » ; mais il ne se souciait pas, lui, faible et malhabile

raisonneur, de la fréquenter. L'ayant rencontrée à l'ambassade d'Angleterre et quoiqu'elle connût toute sa famille, il l'évita, et en tire gloire. Ce n'est pas seulement l'indépendance de la pensée dont s'offusque sa pruderie. L'immoralité de Talleyrand répugnait tellement à son honnêteté que jamais il ne voulut mettre les pieds dans ses salons. En M. Decazes, il avait tout de suite flairé quelque chose d'inquiétant. Ne le disait-on pas affilié à la franc-maçonnerie et haut situé dans le rite écossais ? Combien il se félicita de sa réserve quand l'accession de ce favori du roi à la présidence du conseil fut saluée comme un triomphe « par l'engeance révolutionnaire » !

C'est néanmoins cet homme modeste, hostile à l'intrigue, restant à l'écart avec une si farouche obstination, qui se vit attribuer des portefeuilles avidement convoités par un Vitrolles et un Chateaubriand. Sa discrétion fit plus pour lui que pour les autres le fracas de leurs prétentions.

Les seules ambitions qu'on lui découvre n'ont pas excédé celles de la plupart des émigrés. On ne peut toutefois s'empêcher de sourire à les voir se manifester toutes pareilles à celles qu'il estimait exagérées chez autrui. En qualité de gentilhomme d'honneur auprès du duc d'Angoulême, fonctions qui correspondaient au point de vue militaire à celles d'un aide-de-camp, il était de ce fait incorporé dans l'armée française. Mortifié de ce que lui, général en Russie, n'y fût admis que comme colonel, il protesta. Vainement on objectait que, selon l'usage, un officier venant d'un service étranger, quand il est introduit dans l'armée, doit descendre d'un grade. Il n'en démordit pas, refusa de porter des épaulettes et, par sa résistance, finit par obtenir un brevet de maréchal-de-camp. Quoi de plus juste, selon lui, que l'équivalence des grades entre deux armées ennemies, puisque si aisément il quittait l'une et entrait dans l'autre ? Dans sa naïveté à réclamer des récompenses de la France pour avoir porté les armes contre elle, il va jusqu'à relater ceci : « Vers la même époque, je fus nommé chevalier de la Légion d'honneur. On recherchait cet ordre dans la société *et il était naturel qu'on*

nous le donnât, à nous qui nouvellement arrivés dans l'armée, devions sans cette décoration y paraître un peu étrangers » ! Raisonnement qui lui semble irréfutable et dont il ne soupçonne pas ce que d'autres y verront de risible ou même d'affreusement choquant.

Voilà donc à vingt-neuf ans cette victime des révolutions promue général de brigade et membre de la Légion d'honneur, au mépris du froissement infligé aux officiers et aux soldats, ses adversaires de la veille. C'est d'ailleurs avec une pareille inconscience de l'horrible conflit créé par l'antagonisme des devoirs que bientôt il va faire encore tirer sur des troupes françaises.

***

Dès la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Jouan, il rejoignit le duc d'Angoulême dans le midi, et tenta d'y organiser la résistance. Les fonctions de sous-chef d'Etat-major l'eurent vite accablé de responsabilités qu'il avait eu l'imprudence de rechercher. Simple épisode au surplus que cette courte et malencontreuse prise d'armes terminée sans gloire par la capitulation de la Palud : mais le baron de Damas n'en juge pas ainsi. Avant d'être transporté à Barcelone avec son prince, qui l'invitait à choisir, pour prix de son zèle, entre un grade et un cordon rouge, il se fait nommer lieutenant-général et s'étonne que la validité de ce trop prompt avancement paraisse contestable à Paris. « Dans les révolutions politiques où le dévouement est plus méritoire parce que le moindre échec expose aux plus grands dangers, — explique-t-il avec simplicité, — il est sage de donner des récompenses extraordinaires, alors même que les règles communes ne seraient pas observées. Pour peu que l'on sache choisir ses sujets, ces récompenses profitent toujours à la chose publique. »

Dans le récit de la dictature qu'au nom du duc d'Angoulême muni de pleins pouvoirs son entourage exerça de Grenoble à Bordeaux, pendant et après les Cent-Jours, les historiens trouveront à s'approvisionner de très curieuses particularités. C'est

à regret qu'on renonce à en extraire les plus significatives. Mais il ne s'agit ici que de mettre en lumière un état d'âme, celui d'un émigré qui se croit redevenu bon Français.

Malgré la persistance de ses illusions, l'épreuve a été si pénible pour ce fervent monarchiste qu'il ose formuler quelques amères doléances sur la faiblesse et l'incapacité du gouvernement royal, « sur l'ignorance profonde où l'on était de relever un Etat bouleversé jusque dans ses fondements... Ce que je reproche au roi, c'est de n'avoir su ni commander l'armée, ni la diriger, ni lui, ni aucun des membres de sa famille. Je parle ici comme un historien qui serait indifférent aux événements qu'il raconte ; le chrétien, le Français, le serviteur de Louis XVIII doit reconnaître que, pendant et après la révolution, il aurait fallu à nos princes l'héroïsme de saint Louis pour comprendre leur situation et leur devoir ».

Ces sentiments, M. de Damas crut les insuffler à son prince quand, rentrés d'Espagne après Waterloo, ils se retrouvèrent à Toulouse, circonvenus par les royalistes exaltés du Midi. Ceux-ci, sous prétexte qu'il leur répugnait de se soumettre à des ministres tels que Fouché et Talleyrand, n'acceptèrent plus d'ordres émanant de Paris. D'où conflit avec les fonctionnaires envoyés à ce gouvernement régional. Le duc d'Angoulême, qu'on aurait peine à se représenter en factieux, et son entourage goûtèrent-ils tellement l'exercice de la souveraineté qu'ils aient pu être soupçonnés avec quelque vraisemblance d'avoir cherché à se tailler dans les provinces méridionales un royaume d'Aquitaine ? Le chapitre des *Mémoires* concernant cet épisode n'aidera pas à dissiper le nuage. Compromis un instant par l'excès de zèle de ses partisans, le prince se hâta de venir se défendre à Paris. Son départ investit d'une sorte de régence le préfet de Toulouse et le général de Damas, aussi impuissants l'un que l'autre à contenir le fanatisme de leurs amis ; ils ne purent même pas empêcher l'abominable assassinat du général Ramel, nommé au commandement du département : « il déplaisait à la population de plus en plus irritée contre le ministère », se borne à re-

marquer le narrateur. A quel point le soleil languedocien avait-il surchauffé le crâne d'un homme si vertueux pour déformer ainsi ses idées fondamentales d'ordre et de discipline ? Les traces de l'éblouissement dont il fut victime reparaissaient encore très longtemps après, quand il dictait ce que nous lisons : « On appelait le prince le héros du midi ; il aurait tout sauvé si on l'eût laissé faire ! Quant à moi, il semblait que ces événements avaient été imaginés pour mon honneur. Les fautes que nous avions commises étaient complètement oubliées : M. le duc d'Angoulême était porté aux nues, mon nom était inséparable du sien ».

La chambre des pairs en quête de motifs d'adulation, désirait acclamer le prince comme un général vainqueur. Contre l'inconvenance de cette flagornerie le comte d'Artois protesta en personne. « Français, prince français, le duc d'Angoulême peut-il oublier que c'est contre des Français qu'il a été forcé de combattre ?... Permettez, Messieurs, que je refuse des remerciements acquis à ce titre. » Pourquoi ces sentiments qui montent si naturellement du cœur aux lèvres d'un Bourbon, n'ont-ils pas fait tressaillir M. de Damas ?

Il s'était retiré à Saint-Germain. « A mon besoin de solitude se joignait la volonté de ne pas prendre part aux actes d'un gouvernement qui compromettait l'avenir de mon pays ».

Ces événements parfois tragiques, souvent aussi un peu risibles et que la plume d'un Vitrolles rend présents, pittoresques, émouvants, ce qui en ressort avec M. de Damas est surtout maussade et affligeant. La longue et blafarde figure du duc d'Angoulême communique de son insignifiance à tout ce dont il se mêle. Qui de plus décourageant à servir pour un royaliste en adoration devant ses princes légitimes ? Au moins avec Monsieur à qui le baron de Vitrolles consacrait son culte, la dévotion était ravivée de temps à autre par une parole généreuse, un geste chevaleresque qui laissaient espérer des actes conformes à l'attitude. Tandis que chez son fils aîné, ce second présomptif toujours empêtré dans le souci de bien faire, aucun élan, pas

un éclair dans le regard, pas un mot qui ne soit une maladresse ; mais, à la différence de son père, une droiture, une loyauté et, à l'occasion, un courage dont par gaucherie ou humilité, il s'arrange pour ne jamais tirer honneur.

En 1819, le général baron de Damas commandait la 8e division militaire à Marseille ; il y déploya, durant sept ans, une activité aux effets souvent très bienfaisants. En dépit de quelques plaisanteries locales et de remontrances venues de Paris que lui attirèrent l'étalage de ses pratiques de dévotion et l'exagération de son ardeur anti-libérale, c'est pour cet homme de bien et d'honneur la période heureuse de sa vie sur le souvenir de laquelle se termine le premier volume des *Mémoires*.

*
* *

Mieux aurait valu pour le baron de Damas que l'épreuve lui eût été épargnée d'accéder à des fonctions plus hautes. A son âme scrupuleuse la subordination convenait mieux que le pouvoir. Peut-être y a-t-il incompatibilité entre l'exercice de l'autorité gouvernementale et la rigueur de la loi divine. Le cardinal de Richelieu qui pourtant en avait pris délibérément son parti, reconnaissait que les fautes commises par les gouvernants sont de plus de poids, eu égard à la responsabilité et à l'étendue des conséquences, que celles des particuliers. « Beaucoup se sauveraient comme personnes privées qui se damnent en effet comme personnes publiques. » Mais la fervente piété du général de Damas l'empêchait d'y découvrir tant de complications ou lui garantissait l'aide d'en haut pour l'en tirer.

Dès l'intervention en Espagne décidée, il exprima le désir, lui, peu connu dans l'armée, de combattre avec elle. « Je sens bien que c'est le devoir de Maxence, écrivait sa femme, d'aller partout où il y aura un coup de fusil tiré. Tout l'y oblige, son âge, sa position en France pour laquelle il n'a jamais fait la guerre, peut-être même son goût personnel ; mais cette dernière considération ne serait pas assez forte pour lui faire demander de

l'emploi actif, au lieu que les deux autres lui en font un devoir... »

Sa division fut comprise dans l'armée qui manœuvra en Catalogne : il eut pour tâche d'occuper Figuières et de diriger le blocus du fort de San Fernando sous les canons peu dangereux duquel se trouvait la ville. D'un côté comme de l'autre les adversaires manquaient de mordant. Les Espagnols, royalistes contre constitutionnels, ne se mettaient pas en frais d'acharnement. A Barcelone, par exemple, la garnison ayant fait une sortie, on combattit quelque temps ; afin de jouir du spectacle, toutes les dames richement parées, étaient montées sur le faîte des maisons. Un corps de 2400 hommes que le général de Damas parvint à cerner en rase campagne, déposa les armes devant une troupe de 1600 de nos soldats. Ceux qui s'étaient dispersés ne cherchaient que des occasions de se rendre : c'est ainsi, raconte-t-il, qu'un employé des vivres qui suivait tranquillement la grande route, fut fort étonné de se trouver tout à coup devant 200 constitutionnels bien armés qui lui demandèrent de les faire prisonniers ; il les amena au général.

Les conséquences de cette expédition beaucoup plus politique que militaire, dont s'est tant exalté Chateaubriand, laissèrent M. de Damas assez indifférent. Mais, toujours aussi modeste que sincère, il se déclare ravi de son rôle, « tout en comprenant son insuffisance et les secours extraordinaires et imprévus que la Providence lui avait envoyés ». Sous la dépression d'une maladie de nerfs, il passa son commandement à un adjoint et revint se soigner dans son château de Hautefort, en Périgord (1). Les récompenses ne tardèrent pas à l'y atteindre : créé pair de France, promu grand officier de la Légion d'hon-

(1) Ce très beau domaine lui avait été apporté, en 1818, par son mariage avec Mlle Charlotte d'Hautefort, d'une des plus anciennes familles du Périgord. Rien de romanesque dans cette union, pas plus que dans toutes les autres circonstances de la vie de M. de Damas. Il céda aux sollicitations de sa famille. « Je fus gauche et niais comme un débutant », avoue-t-il. Mlle d'Hautefort était toute petite et « faite en z (d'après un contemporain), mais spirituelle et piquante, et lui donnait une fois par an un fort bel enfant ».

neur à trente-huit ans, très peu de jours après une estafette lui apportait sa nomination de ministre de la guerre, en remplacement du maréchal Victor, duc de Bellune.

« Le choix du successeur était embarrassant ; il fallait compter avec les passions politiques et donner à l'armée un chef qui ne lui fût pas désagréable. J'étais bien vu de l'armée, je venais d'obtenir un succès providentiel bien petit en lui-même, mais fort brillant... La majorité était satisfaite et la haute aristocratie enchantée ! »

De si peu d'importance qu'ait été son action comme ministre, c'est toute l'histoire de la Restauration qu'il y aurait à résumer pour le montrer dans les hautes charges où la bizarrerie des circonstances et l'incohérence des intrigues le hissèrent inopinément.

Celle de ses qualités qui apparaîtra partout en relief est sa justesse d'esprit comme administrateur. C'est aussi pourquoi, durant sa longue vieillesse, la fondation d'œuvres sociales et la régie parfaite de ses domaines le feront vénérer en Périgord où il termina sa vie. Manifestement il était doué du sens de l'organisation. Il s'entendait également à recruter ses collaborateurs, à tirer de chacun le maximum de rendement : aptitudes précieuses à défaut de talents supérieurs, surtout au ministère de la guerre où déjà il introduisait de judicieuses réformes, lorsque moins de six mois après sa nomination, dans un remaniement ministériel semblable à un jeu de quatre coins, M. de Villèle lui proposa soudain le portefeuille des Affaires étrangères. Quoiqu'il se sentît faible pour toute autre fonction que celle qu'il abandonnait, l'offre, il ne s'en cache pas, le flatta. « Ce ministère correspondait à mes études de l'histoire ; là se pourraient appliquer les principes que je m'étais faits, quand, obscur officier, je réfléchissais sur le sort des empires. L'amour-propre, la vanité peut-être l'emportèrent... » Qu'il ait réussi à se rassurer, soit ; mais ce dont il ne semble pas s'être douté, c'est que cette nomination stupéfia le public et principalement le corps diplomatique. Le très impartial Louis de Vieil-Castel

le constate dans son *Histoire de la Restauration* (1). « Rien ne l'avait préparé à la direction de la diplomatie, et par le peu d'étendue et de souplesse de son esprit plus encore que par sa complète inexpérience, il y était tout à fait impropre. On ne comprendrait pas un pareil choix si l'on ne savait que M. de Villèle entendait très peu la politique extérieure,... et qu'à son avis le meilleur parti à prendre était de s'en occuper le moins possible... Contrarié dans ce système d'abstention par M. de Montmorency et M. de Chateaubriand, il avait tenu à leur donner un successeur plus docile à ses inspirations. Son calcul ne fut pas trompé. »

Louis XVIII venait de renvoyer Chateaubriand. « On m'a mis à la porte comme si j'avais volé la montre du roi sur sa cheminée », a écrit celui-ci à son ami Montlosier. Même par M. de Damas, le procédé fut trouvé « violent, peu convenable pour un roi de France, dans tous les cas dangereux pour un prince qui n'a pas le pouvoir de Louis XIV ou de Bonaparte ». Mais s'il blâma le procédé, il approuva fort le renvoi. Il se félicitait hautement de cette exclusion, d'après ce qu'a raconté M. de Villèle, déclarant que si le roi n'avait pas pris ce parti, il était bien résolu, quant à lui, à signifier à la première occasion à M. de Chateaubriand qu'il fallait que l'un des deux quittât le conseil. On aimerait à douter qu'il ait fait montre d'un sentiment si peu convenable à son personnage.

A peine investi de cette redoutable charge, il souffrit de son insuffisance, de sa timidité. M. de Metternich étant venu à Paris (avril 1825), les longs entretiens qu'ils eurent ensemble inspirent cette réflexion à sa modestie. « Non seulement il avait sur moi l'avantage de l'expérience et du savoir ; mais aussi j'étais trop préoccupé de mon ignorance. L'humilité est un devoir : toutefois, quand on est chargé d'une mission et qu'on n'a pas brigué l'honneur de la remplir, il faut plus de confiance en soi. »

En prévision d'un congrès projeté où il doutait qu'il fût de force à représenter son pays, M. de Talleyrand le réconfortait

(1) Tome XIII, p. 575.

avec un avis à double et malicieuse entente ; s'il savait, lui fit-il dire, ce qu'il y a de médiocres et d'incapables dans ces réunions solennelles, il irait avec assurance.

Vieil-Castel a donc pu écrire qu'entre les mains de M. de Damas le ministère des affaires étrangères cessa d'avoir l'importance qu'il avait eue jusque-là... « N'entendant rien aux grandes affaires, c'était dans des questions d'un intérêt secondaire que le ministre épuisait son activité. »

Afin de n'être pas déçu par les récits du baron de Damas sur ses ingérances en des circonstances souvent graves où, quatre années durant, il fut associé aux décisions du pouvoir, il convient de se rappeler qu'on ne lit pas des mémoires historiques, mais seulement des souvenirs évoqués dans le recueillement de la vieillesse. Il s'adressait à ses enfants bien plus pour les édifier que pour les initier aux secrets de conflits politiques. Pas d'acrimonie contre ses adversaires, ni d'apologie de son rôle. C'est plutôt un sévère examen de conscience, une scrupuleuse révision de sa conduite.

Du fond de sa retraite les réminiscences n'ont surgi que totalement dépouillées du peu de violence qui l'ait jamais agité. Peintures en grisailles, à l'aspect un peu terne, d'une existence soumise tout entière à la discipline de la plus stricte morale. Congelé par tempérament et toujours défiant de soi-même, comment se serait-il dégourdi sur le tard pour enluminer brillamment les *memorabilia* de sa carrière ? Mais que de franchise dans ses dépositions calmement énoncées et d'un si utile secours pour contrôler les assertions de Vitrolles, d'Hyde de Neuville et principalement la fougue imprudente de Chateaubriand ! Et aussi que d'étrangeté dans les préjugés qui le hantent, dans ses partis-pris d'un autre âge énoncés en dehors de toute inquiétude sur ce qu'ils auraient de discutable ! Avec sa perpétuelle suspicion des manœuvres du parti libéral, il n'épargne personne, flaire partout des défections, s'en prend même à M. le duc d'Angoulême qu'il va jusqu'à dénoncer comme pactisant avec l'adversaire.

« Un des premiers actes du roi (Charles X) fut d'appeler M. le Dauphin au Conseil ; nous en fûmes contristés, mais il n'y avait pas moyen de s'y opposer, et en bons serviteurs, nous nous soumîmes. » D'où venait cette surprenante hostilité ? Il ose s'en expliquer plus loin. « Le pire de tous nos ennemis, c'était le dauphin lui-même. Avec une piété sincère, il s'était depuis longtemps abandonné aux idées de M. Pasquier et d'autres membres de l'opposition, gens d'esprit, habiles autant qu'ambitieux. » Les gens d'esprit, c'est ce qu'il connaît de plus dangereux.

Mais de quoi ne s'effarouche-t-il pas ? Le moindre accommodement de la monarchie restaurée avec les transformations des temps modernes le consterne. Ce n'est pas seulement à la charte, au régime représentatif, au code civil qu'il s'en prend ; il invective même contre le télégraphe, simplement aérien alors, « une invention funeste, agréable dans quelques circonstances, plus ordinairement favorable aux révolutionnaires » ! Son horreur est uniforme pour toute nouveauté, politique ou autre. Obstiné à bouder son temps, il ignore ou conteste ce que le régime constitutionnel, « cette niaiserie démocratique », a produit d'honorable ou de bienfaisant ; il méconnaît la floraison intellectuelle et les progrès industriels grâce auxquels le pays commençait à réparer l'épuisement causé par trop de gloire guerrière. En vain s'efforcerait-il de s'adapter à son époque : toujours fermentent en lui les rancunes et l'humeur morose de l'émigré.

Pendant son proconsulat dans le Midi, en 1815, par une heureuse inspiration, il avait décidé M. de Villèle, simple maire de village, à se charger de la mairie de Toulouse. Pour avair raison de l'opiniâtre résistance « d'un pauvre gentilhomme de province qui se refusait à aborder tout à coup une administration aussi délicate », il déploya, ce jour-là, une jolie vivacité d'esprit ; l'entretien, à lire en entier, fournit quelques-unes des meilleures pages du premier volume. « Vous avez donc, lui dis-je, une haute idée de nos administrateurs ? — Oui, Mon-

sieur, répondit Villèle. — Et moi, dis-je à mon tour, je vous déclare que ce sont des imbéciles. — Imbéciles ! s'écria Villèle ; puis, après avoir fait quelques pas en arrière et réfléchi, il ajouta : « On m'avait bien dit que les grands seigneurs savaient tout sans avoir rien appris. Vous venez de Russie, et vous savez déjà ce qui se passe parmi nous » (1).

Par réciprocité, huit ans plus tard, M. de Villèle, devenu président du conseil, attribuait à son ancien protecteur le portefeuille des affaires étrangères. Il a été dit plus haut, d'après Viel-Castel, quel calcul, plus déterminant encore que la reconnaissance guida ce choix.

M. de Damas souffrait trop dans son intransigeance des compromissions avec les coteries parlementaires pour se prêter aisément aux concessions que Villèle réclamait de lui. La bonté de son cœur le portait à l'indulgence, à la bienveillance pour les individus, et même il offrait volontiers quelque dédommagement à ceux contre qui il avait dû sévir. Mais il se faisait honneur d'être intraitable quant aux principes. Et c'est en somme, sur presque tous les points que sa mentalité singulièrement anachronique différait de ce qui constituait l'opinion moyenne. Il n'était pas sans fierté du renom que lui valait son inflexibilité. « Quand le baron se met quelque chose dans la tête, avait dit de lui le dauphin à son père, il n'y a pas de puissance au monde capable de le faire plier. Le roi m'a répété dix fois ces paroles », enregistre-t-il avec quelque orgueil.

Ce n'était donc pas un collaborateur aussi facile à diriger que le président du conseil se l'était figuré. Avec des idées si énergiquement rétrogrades, toute interprétation qu'il donnait des événements causait une surprise et souvent créait un embarras.

A propos du lieutenant de vaisseau Bisson qui fit sauter son bateau et lui-même pour ne pas se rendre à des pirates turcs, il gémit de ce qu'une pension ait été accordée à la mère du héros par une loi que les chambres ont votée. Pourquoi ? Ce

(1) Tome Ier, p. 230 à 233.

n'est pas trop de s'y reprendre à deux fois avant de se convaincre que M. de Damas reproche aux élus de la nation d'avoir usurpé les droits du roi, seul chargé « dans ce cas comme dans tous les autres de représenter la France ». Signale-t-il l'envoi en Espagne par la presse française d'une grande quantité de « livres impies et contraires aux mœurs », il déplore, aussi naturellement que si son regret était celui de tous, que l'inquisition n'existe plus ; c'était, sans conteste, le tribunal nécessaire à la répression des délits de ce genre.

Quoiqu'il prétende que certains ont incriminé son modérantisme calculé, à le lire, de page en page, l'étonnement va grandissant et devient stupeur devant ces lignes. « On m'a souvent entendu dire et je l'ai dit plus d'une fois au roi, au dauphin, à la dauphine, que pendant la restauration nos princes très pieux ont régné comme des souverains impies ; et cependant tel était l'égarement des esprits qu'alors, et même depuis, j'ai entendu des hommes sérieux prétendre que l'on ne pouvait obtenir des places qu'avec la recommandation des jésuites ou des congrégations ! »

Plus tard, quand s'effondra, en janvier 1828, le ministère Villèle « dont le tort principal, — a écrit Vieil-Castel — avait été de blesser les idées, les aspirations et aussi les invincibles préjugés des populations », aucun enseignement n'en résulta pour M. de Damas. Il y vit un effet non pas de l'influence acquise par ses adversaires, mais des défaillances de ses propres amis. « Bien que le roi nous aimât sincèrement et parût décidé à nous soutenir, il pouvait être vaincu par ceux qui l'entouraient. Le dauphin et la duchesse de Berry ne nous inspiraient pas une entière confiance. Plusieurs des hommes les plus recommandables étaient entraînés. Le duc de Rivière lui-même, brave et loyal chevalier s'il en fut, agissait aussi contre nous : cette pensée l'a fort tourmenté à l'heure de sa mort, je le tiens de l'ancien évêque de Strasbourg. » Rien qui pût l'éclairer, si les objections de M. de Rivière, prototype de l'absolutisme, n'y avaient pas réussi.

A maintes reprises, il y revient ; en des termes discrets, déférents, mais pleins d'affliction, il s'en prend aux membres de la famille royale, à Louis XVIII entre tous, de l'excès de leur condescendance.

C'est sous l'influence d'*ultras* à la façon du baron de Damas, que les Bourbons, malgré la facilité de satisfaire une nation si bien disposée pour eux, eurent vite fait de blesser le cœur et l'orgueil des Français. « Ils paraissaient (la remarque est du comte Molé), amnistier tout un peuple encore ivre d'une gloire qu'il avait acquise sans eux. » Or, les Français n'aiment pas être pardonnés, et ils l'étaient par ceux mêmes vers qui la lassitude de l'Empire ramenait leur sympathie. D'où une mésentente dont une petite coterie obstinée dans ses rancunes et ses préventions, n'a voulu voir ni les causes, ni la gravité de plus en plus menaçante.

C'était d'ailleurs au souverain à comprendre que la place de ces irréductibles monarchistes n'était pas dans son conseil. Quelques-uns, sans doute, prétendaient y siéger, mais M. de Damas aucunement. Il s'étonnait même d'être employé par des ministres à qui il ne cachait pas son opposition. Du temps qu'il était à la tête d'une division à Marseille, il fut question de lui retirer son commandement à cause de l'horreur que l'avènement au pouvoir de M. Decazes lui inspirait, « ainsi qu'à l'immense majorité des royalistes sincères ». C'est au duc d'Angoulême qu'il dut de n'avoir pas été rappelé. « Sous un gouvernement fort, — remarque-t-il en jugeant son propre cas, — on aurait pu par égard pour le baron de Damas, lui donner un équivalent honorable ; mais à coup sûr on ne lui aurait pas laissé un commandement qui semblait contrarier la marche de ce gouvernement. »

Sa loyauté, la rigidité de sa conscience, le peu de souplesse de son caractère lui rendaient intolérables les complaisances de la royauté pour des hommes d'un concours peut-être nécessaire au rétablissement du régime, mais d'un passé qui soulevait la répulsion. Coudoyer à la cour des régicides et des terroristes dont

l'indolence désabusée du roi supportait le contact, quelle souffrance ! Et, pour s'en tenir à l'un des aspects les moins choquants du spectacle, avec quel frémissement devait-il s'incliner devant le monarque podagre qui passait appuyé au bras de Kellermann, devenu duc de Valmy précisément pour avoir canonné, en 1792, le quartier et les personnes des deux princes frères de Louis XVI !

A chaque question de politique étrangère où il lui faut prendre position, un conflit tourmente cruellement la conscience du baron de Damas, celui qui s'élève entre les intérêts dont il a la charge et les principes consacrés par des pactes internationaux. L'angoisse est d'autant plus grande que les clients à la défense de qui il emploie l'action gouvernementale méritent moins son estime. Ce sont, par malchance, de déplorables représentants du droit divin. A Madrid, le roi Ferdinand VII, par les caprices absurdes de son despotisme, déconcerte, mécontente et s'aliène autant les absolutistes que les libéraux. En Portugal, don Miguel, appelé à exercer la régence et qui s'est engagé à respecter les institutions constitutionnelles, est surtout réclamé, aux cris de « Mort à la charte », par les partisans du pouvoir absolu. Quelle confiance mérite d'ailleurs un prince, ainsi le juge M. de Damas, qui, « n'ayant appris que la chasse au Brésil, a plutôt l'air d'appartenir à un peuple sauvage qu'à une nation civilisée ? »

Beaucoup plus troublante encore fut pour lui la question de l'indépendance de la Grèce. C'est en apparence par un sentiment d'humanité qu'y intervenaient les Puissances, afin d'arrêter les massacres et les dévastations ; cinq ans de lutte contre les Turcs et de dissensions intestines rendaient presque certain, si l'on n'y mettait ordre, l'anéantissement de la race hellénique. Mais chacun entendait à sa façon la pacification, avec des arrière-pensées de convoitise et de rivalité. Entre tant de conceptions divergentes, ce que M. de Damas cherchait avant tout, c'est quelles pouvaient être, en l'affaire, les intentions du Ciel. Pénible épreuve d'avoir à les démêler dans ce désordre. En ramenant les Grecs à la soumission, on les livrait aux représailles des Otto-

mans. En les encourageant à s'émanciper d'une souveraineté officiellement reconnue, on faisait cause commune avec les libéraux, les sociétés secrètes, les révolutionnaires acharnés à tout bouleverser. Mais ces insurgés étaient, d'autre part, des chrétiens combattant pour la croix contre le croissant de l'islam. D'où venait qu'exténués, divisés entre eux, sans ressources, ils maintenaient pourtant leur indépendance contre les armées ennemies ? Il était évident, concluait-il, que la Providence se décidait pour les Grecs. — *Digitus Dei est hic !* Cette certitude fixait ses résolutions.

C'est non pas l'action éphémère du baron de Damas sur la politique, mais seulement sa pensée intime dont on s'occupe dans cette esquisse ; il n'y aurait donc pas lieu d'insister sur son passage très peu marquant aux Affaires étrangères. Mais sans portée sur la direction générale et les colloques avec les cabinets européens, son rôle fut utile et bienfaisant pour la réorganisation des services et la distribution du travail dans les bureaux. Les traces laissées par l'excellent administrateur qu'il était ne sont pas encore effacées. Toutefois, ceux-là seuls qui sont du métier peuvent démêler ce qu'eurent de judicieux quelques-unes de ses réformes.

« Si j'étais arrivé au ministère de la Guerre en connaissance de cause, je ne pouvais en dire autant des Affaires étrangères », avoue M. de Damas. Mais en vrai militaire, il décida que, puisqu'on le chargeait de la mission, c'est qu'on le jugeait apte à la remplir, et il y mit le même zèle qu'il eût apporté à réparer les défenses d'une place forte. Ce qui choqua ses habitudes de discipline, c'est que les fonctions ne dépendissent pas d'une exacte hiérarchie et que le travail fût distribué selon un ordre de choses établi au mieux des convenances de chacun. « Le ministre était obligé de se servir de plusieurs personnes dans la conduite d'une même négociation ; c'était funeste. Quant aux affaires d'un intérêt secondaire, elles se perdaient dans le tourbillon... » Quoi de plus contraire à l'idéal d'un bon soldat ? Il entreprit donc une réorganisation d'ensemble.

La plus curieuse, sinon la plus durable de ses innovations, consista dans l'établissement d'un concours qui devait fixer sur la qualité intellectuelle des jeunes membres de la carrière. De cette tentative de classement des valeurs, tout ce qui vaut d'être retenu, M. le baron Ludovic de Contenson l'a recueilli dans un très intéressant et spirituel article, publié ici même (1). L'idée était bizarre de faire concourir ensemble des agents très différents d'âge et d'expérience dont la plupart remplissaient déjà des fonctions dans des postes à l'étranger. Ainsi, l'un d'eux, secrétaire de légation à Florence et âgé de trente-six ans, n'était autre qu'Alphonse de Lamartine, candidat à la fois à un grade supérieur et à l'Académie française. Les concours peuvent fournir des indications d'une justesse toujours contestable sur le degré d'instruction et les aptitudes de ceux qu'on y astreint : ils ne sauraient servir à prendre la mesure du talent ou à révéler le génie. Sur le mémoire que Lamartine envoya, un des membres du jury, le comte de la Garde, quoiqu'ignorant les noms des concurrents, eut la chance d'accoler cette mention : « Au bonheur, à la justesse de ses expressions, à la chaleur de son style, on pourrait croire que l'auteur est né poète... Il est honorable d'être son émule ; je crois qu'il attendra longtemps un rival. » Il n'obtint tout de même que la troisième place, et M. de Contenson craint de lui avoir joué un mauvais tour en publiant ses prévisions si peu prophétiques sur l'avenir de l'Europe.

Au surplus, l'expérience ne fut pas renouvelée. Le baron de Damas la passe sous silence dans ses Souvenirs. L'idée paraît lui avoir été suggérée par le comte d'Hauterive, l'éminent directeur des archives, très soucieux de l'avenir de notre diplomatie et qui, dans le même temps (1825), rédigeait, ses *conseils à un élève des affaires étrangères* (2).

Il en fut différemment de la réforme des consulats : on la cite encore comme le titre le plus sérieux du ministre au renom

(1) N° de juillet-septembre 1925.

(2) Réimprimés dans cette Revue, année 1901, 2e fascicule.

d'organisateur. Lui-même en a revendiqué l'honneur avec satisfaction, mais s'est tu sur la circonstance d'où lui en vint l'idée. Il y a justice à nommer celui qui, le premier, en eut le mérite.

Un chancelier du consulat de Livourne, nommé Miège, en congé à Paris, avait fait hommage à M. de Damas d'un gros ouvrage manuscrit en deux volumes sur l'administration consulaire. La lettre d'envoi est du 7 février 1825 ; dès le 18, le ministre l'en remercie et lui annonce qu'après examen, il statuera sur l'utilité à en tirer.

« A l'exception de l'édit de juin 1778 portant règlement sur les fonctions judiciaires et de police qu'exercent les consuls en pays étrangers, — avait écrit l'auteur, — et de l'ordonnance du 3 mars 1781 concernant les consulats, plus applicables aux échelles du Levant et de Barbarie qu'aux Etats de la chrétienté, il n'existe, surtout pour la navigation, aucun ouvrage qui puisse servir de guide aux consuls dans les cas qui n'ont pas été prévus par les instructions ministérielles... J'ai entrepris ce travail, que j'ai divisé en deux volumes, le premier établi par titres et chapitres renfermant l'exposé des attributions consulaires, l'indication des dispositions législatives qui ne sont pas du ressort des consuls, et les règles à observer pour l'application de celles dont ils peuvent faire usage. Le second volume se compose des formules de tous les actes qui peuvent être faits dans un consulat. — L'un des motifs de mon voyage à Paris était de présenter à V. E. ce travail qui m'a coûté six ans de recherches et auquel j'ai mis la dernière main pendant mon séjour ici où je pouvais me procurer les matériaux qui me manquaient. »

Miège, âgé alors de quarante-sept ans, s'appuyait sur des connaissances et une expérience acquises dans des emplois variés. Il attribuait, non sans raison, de l'importance à son œuvre, et comptait bien en obtenir de sérieux avantages pour sa carrière jusque-là très incertaine et agitée. De 1793 à 1801, services dans l'armée ; puis, de 1807 à 1809, dans l'administration des finances, en Prusse, en Autriche. De 1811 à 1814, il est en même temps attaché à la légation de France à Varsovie et directeur

des domaines réservés en Pologne, partout noté comme intelligent, laborieux, intègre. Ses traitements s'élèvent de 3.000 à 12 et 15.000 francs, puis retombent à 3.000. La Restauration le relègue, en juillet 1814, à la chancellerie du consulat de Livourne, d'où son chef l'envoie le 1er mars 1815 à Paris « pour remplir une mission de haute importance ». Ce n'était pas trop dire, car Miège portait la nouvelle de l'évasion de Napoléon, qui venait de quitter l'île d'Elbe. Avec un court arrêt à Parme pour expédier un courrier spécial à Talleyrand, en séjour à Vienne pour le congrès, le chancelier atteignit Paris en 112 heures et se présenta aussitôt chez le comte de Jaucourt, ministre de la Marine, de qui relevaient les consulats. Malgré tant d'exactitude et de diligence, le marquis de Rivière, à cette époque haut commissaire en Corse et qui avait un candidat à placer à la chancellerie de Livourne, l'accusa sans aucune preuve d'avoir mal rempli sa mission et de s'être attardé volontairement à Paris pendant les Cent-Jours. Mais Miège s'entendait à faire manœuvrer ses protecteurs. A cette imputation calomnieuse, il opposa des démentis décisifs. Son dossier est rempli des témoignages élogieux de l'illustre chimiste Berthollet, du maréchal Augereau, du baron Bignon, du comte Defermon et de son ancien chef en Pologne, l'abbé de Pradt, archevêque de Malines. Après cette chaude alerte, trop heureux de reprendre ses modestes fonctions, il put s'adonner enfin à la confection du grand ouvrage qui, sous une forme encore imparfaite, constituait un véritable *manuel des consulats.*

Au cours de sa longue existence, Miège n'eut pas souvent à se louer de la destinée. Cette fois, du moins, il rencontra un ministre qui tout de suite, s'intéressa à son projet, nomma d'urgence des hommes capables de lui en rendre compte et, quatre mois seulement après le dépôt de l'ouvrage, vint assister à la lecture du rapport. C'est M. Pardessus, le très savant conseiller à la cour de cassation, qui s'en était chargé. Il concluait à l'utilité de procéder à une révision des ordonnances consulaires et à une refonte dans un règlement général de ces ordon-

nances, ainsi que des instructions qui en ont été la suite. Il proposait aussi que cette révision ne fût pas seulement réservée aux échelles du Levant et de Barbarie, mais qu'elle fût étendue à tous nos établissements consulaires. Cette idée d'un corps de doctrine unique et imposé partout, à l'image de la théorie militaire, devait plaire au baron de Damas. Il s'en éprit et institua aussitôt une commission officielle dont M. Pardessus conserva la présidence et où il appela deux anciens consuls généraux, MM. Pouqueville et Corancez, un ancien vice-consul, un auditeur au Conseil d'Etat, lesquels demandèrent peu après à s'adjoindre certains agents ayant rempli des fonctions dans les ports de la chrétienté. Ces très sérieuses délibérations durèrent dix-huit mois, jusqu'en novembre 1826.

La sollicitude du ministre, les soins donnés à l'étude de la question, voilà de quoi flatter Miège, si les commissaires, à mesure qu'ils avançaient dans leurs travaux, n'eussent bientôt oublié qu'il en avait été l'initiateur. *Sic vos non vobis.* Ils déclaraient qu'ils se guidaient sur l'ordonnance de Louis XIV d'août 1681, et surtout sur celle de Louis XVI, de cent ans plus récente, (3 mars 1781) « l'ouvrage le plus parfait que l'on connaisse sur cette matière. C'est à la France qu'il appartient, ajoutaient-ils, de publier une troisième fois un règlement consulaire qui serve de règle à l'Europe ». Miège disparaissait enseveli sous d'aussi augustes précédents.

A la demande de l'ambassadeur à Constantinople, le général Guilleminot, pressé de voir réorganiser les services du drogmanat, un tour de faveur fut consenti à ce chapitre du programme. Il y avait urgence, en effet, à remédier à la précipitation du ministre. Celui-ci s'était aperçu avec surprise que parmi les interprètes beaucoup ne pouvaient ni écrire, ni parler les langues qu'ils étaient censés connaître ; d'où sa résolution d'exclure les incapables. Mais c'était trop raisonnable pour être facile à réaliser, surtout comme il s'y prit. Aux drogmans en titre qui ignoraient leur métier avaient dû être adjoints des drogmans supplémentaires, juifs pour la plupart et payés sur les fonds ex-

traordinaires. D'un trait de plume, il les raya tous. Des réclamations surgirent de tous les postes d'Orient. Force fut donc de rétablir provisoirement ce qui venait d'être supprimé. L'auteur de ce désordre n'en ressent d'ailleurs nul embarras. « Il y avait, il faut en convenir, quelque chose de regrettable à refaire presque immédiatement ce qu'on venait de défaire ; mais c'était le seul moyen de connaître la vérité. Ici l'habitude d'agir militairement me fut utile ». Ce n'était pas l'avis de Guilleminot, général lui aussi, qui éprouvait en Turquie les effets fâcheux de ces brusqueries en sens contraire.

La commission, pendant ce temps, élaborait le statut complet qu'elle proposait d'attribuer à la carrière consulaire.

Pour le drogmanat, dont elle s'occupa tout d'abord, elle n'eut qu'à réviser et à remettre au point l'ordonnance de 1781, fondée sur l'existence de l'école, dite *primaire* de Paris, et de l'école *secondaire* de Constantinople. Les élèves, sous le nom qui leur est resté de *jeunes de langues*, étaient admis par arrêté du ministre et choisis parmi les fils et petits-fils, à défaut de ceux-ci parmi les neveux des secrétaires-interprètes ou drogmans ; l'âge d'admission était entre huit et douze ans. C'est par ce moyen que se sont constituées et se perpétuent ces admirables familles d'agents français en Orient, qui sacrifient sans regrets leurs intérêts privés au prestige de leur patrie et ne connaissent pas d'honneur plus enviable que d'inculquer l'amour et le respect de notre pays. Sur les quatre secrétaires-interprètes, un était attaché à l'ambassade à Constantinople, les trois autres résidaient à Paris. Au lieu des trois drogmans seulement prévus pour les côtes de Barbarie, il en fut réparti six entre Maroc (Meknès), Bône, Oran, Alger et Tunis. L'instruction, l'avancement, les traitements, les congés, tout fut réglementé avec tant de soin qu'à peine depuis lors quelques retouches ont été introduites à l'œuvre de la commission.

Concernant le corps consulaire, Miège avait eu surtout l'idée pratique de lui fournir un recueil des réglements en usage et des formules à employer. La commission ne s'en tint pas à

la confection d'un manuel ; elle prétendit reconstituer toute la carrière des consulats. Conditions pour y entrer, avancement, hiérarchie entre les différents grades, devoirs des inférieurs envers les supérieurs, mode de remplacement en cas d'absence, la révision fut complète ; elle s'étendit même au costume officiel des agents pour lequel elle proposa des broderies de tiges de lys entrelacées avec des branches d'olivier.

De si nombreux remaniements sont survenus depuis un siècle qu'il serait superflu d'entrer dans le détail de ce que fut cette réorganisation générale. Elle mérite pourtant qu'on en loue les auteurs, car, malgré la fréquence des changements et les innombrables irrégularités qui ont bouleversé trop souvent l'édifice élevé sous les yeux du baron de Damas, le plan d'ensemble et les fondements ont résisté jusqu'à nos jours.

Le ministre désirait surtout assurer une stricte discipline « La révolution qui avait tout dérangé, ne manque-t-il pas de remarquer, dérangea aussi cela. Le besoin de donner des places à une foule de déclassés avait mêlé aux consuls un grand nombre d'individus peu au courant de ce genre de service... Absents par congé, ils recevaient en France ou ailleurs la moitié de leur traitement ; et comme beaucoup se souciaient fort peu des affaires du consulat, ils trouvaient commode de résider à Paris ou dans leur province et de laisser la gérance à leur chancelier... Il était clair que les affaires en souffraient... Enfin leurs traitements dont je m'informais étaient en général bien faibles. Je voulus savoir comment les consuls pouvaient subvenir à d'assez fortes dépenses avec des traitements insignifiants... ; sous prétexte de frais extraordinaires, on leur fournissait des fonds qui ne devaient pas leur revenir à ce titre. Mais comment augmenter certains traitements et en supprimer d'autres ?... Dans le courant de 1826 je mis pour ainsi dire la dernière main à cette œuvre... C'était un grand profit pour les consuls, un grand avantage pour le ministre qui par là devenait véritablement le chef de cette administration ».

Satisfait de l'illusion qu'il régentait souverainement le per-

nel, M. de Damas donna libre cours à son goût pour la réglementation. Ses circulaires sur les sujets les plus variés, réunies en un énorme registre, sont innombrables (1). Lettre morte aujourd'hui. Depuis cent ans, guère moins d'une centaine de titulaires de ce même portefeuille ont tenu presque tous à réglementer quelque chose dans leur département. Les circulaires du vigilant réformateur ont été démarquées, contredites, annulées et remplacées avec une inlassable assiduité. Quelle œuvre de patience surhumaine et bien inutile que de signaler le peu qui en subsiste ! M. de Damas se félicitait discrètement de ses initiatives. « Si aux Affaires étrangères on a conservé quelque souvenir de moi, — conclut-il modestement, — c'est à ces réformes qu'il faut l'attribuer, parce qu'elles ont exercé une véritable influence sur l'ensemble du ministère. »

La part initiale qui revenait à Miège dans cette entreprise de réorganisation, on était porté à l'oublier. Mais de sa chancellerie de Livourne, il ne négligeait rien pour raviver le souvenir de ses droits, soit qu'il demandât à connaître l'opinion de la commission et réclamât le renvoi de son manuscrit, « si l'ouvrage n'a pas mérité l'approbation », soit qu'il se signalât par de nouveaux rapports. Plusieurs sont remarquables ; l'un, du 6 juin 1825, est une étude critique complémentaire sur l'administration consulaire, d'un intérêt tout particulier, et qui aboutit à l'éloge du rôle des chanceliers ; un autre, antérieur de peu (du 4 mai), traite du commerce en général, des causes de sa décadence, des plaintes plus ou moins justifiées des négociants. Du point de vue historique, ces rapports valent encore qu'on les relise. Sur le négoce avec le Levant et la Barbarie, sur nos concessions d'Afrique, telles qu'elles ont subsisté jusqu'à la conquête de l'Algérie et dont il avait spécialement la surveillance, sur le commerce de la Corse et un projet de colonisation armée de l'île, « afin d'achever la civilisation de cette contrée », son savoir et son imagination sont intarissables. Une de ses idées a

(1) Archives A. E., règlements consulaires (1825-26).

été reprise et partiellement appliquée, celle d'une « inspection périodique, méthodique et raisonnée des consulats ».

La récompense lui fut enfin accordée, non seulement par d'élogieux accusés de réception, mais aussi par sa nomination de consul à Malte (9 août 1826). Serait-on curieux de la suite de sa carrière ? D'autres tribulations l'attendent. Ses qualités commencent à lui gagner l'estime de tous, quand son chancelier lance contre lui une absurde accusation de malversation à l'occasion de fournitures faites à des bâtiments de l'Etat. La lutte dure près de quatre ans. Trois commissions composées d'agents des Affaires étrangères et de la Marine s'occupent successivement de l'affaire, les enquêtes tournent en sa faveur, et même Miège, en 1829, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Néanmoins son adversaire s'acharne, profitant du changement de régime en 1830, pour incriminer de nouveau son chef. Toutefois, le gouvernement de Louis-Philippe lui notifie, en novembre 1831, qu'il juge l'affaire suffisamment instruite et complètement terminée. En 1837, Miège est nommé agent des affaires étrangères à Marseille, et en juin 1848, âgé de soixante-dix ans, mis à la retraite.

***

Ce goût de l'ordre et d'une organisation méthodique et rationnelle, le baron de Damas en témoigna encore quand, à peine sorti du ministère, il fut nommé gouverneur du duc de Bordeaux. Les détails qu'il donne avec la compétence d'une soigneuse et économe ménagère, sur le train de la maison royale, sont vraiment curieux. Le gaspillage et la profusion avaient supprimé la possibilité de pourvoir au nécessaire. Il eut le courage d'élaguer beaucoup et l'audace, par exemple, de remplacer les officiers de bouche purement décoratifs par un cuisinier qui nourrissait convenablement le prince.

Dans cette haute charge, il succédait au marquis créé duc de Rivière, décédé subitement. « Cette preuve d'une entière confiance et d'une complète estime, lui écrivait Charles X, ne peut être considérée comme une faveur que je vous accorde : au con-

traire, je la regarde comme un sacrifice que je vous demande » (22 avril 1828).

Aux deux gouverneurs qui, avant M. de Damas, avaient dirigé l'éducation de l'héritier du trône, le public reprochait l'exagération de leurs sentiments monarchiques et religieux. Ce n'est pas de leur successeur qu'un grand changement pouvait être attendu. En outre, la persistance à choisir un *ultra* s'aggravait de ce que celui-ci avait appartenu à un cabinet dont les élections venaient d'imposer le renvoi. Inquiets de ces causes de désapprobation, M. de Martignac et ses collègues avaient réclamé que la nomination résultât d'un accord avec eux. Le roi ne la leur annonça que la veille du jour où elle parut au *Moniteur*. On crut à une intrigue menée avec astuce. Du coup, jusqu'aux amis de M. de Damas se tournèrent contre lui. La destinée le vouait décidément à l'impopularité, ce dont il ne s'émouvait nullement. Toute sa vie, il s'est comporté comme un soldat sur le terrain de manœuvre, attentif seulement au commandement et qui obéit sans se permettre de préjuger les suites.

C'est une erreur des souverains de se croire mieux servis par ceux qui leur sont le plus dévotieusement attachés. De quelle utilité sont pour le prince un respect qui jette un voile sur la clairvoyance, un culte de la discipline qui paralyse l'initiative ? Monarchique ou religieuse, la foi est viciée quand s'y mêle la superstition. Avec une vue parfois très nette des périls qu'accumulait sur la royauté l'inertie de Charles X, M. de Damas restait ligoté dans ses principes, immobilisé par son asservissement à la consigne. Ne se permettre ni avis, ni conseils, telle était sa conception du devoir. Il s'en vante en maintes occasions. « Dès ma jeunesse... j'avais pris l'habitude d'obéir promptement, *sans réflexion, sans m'arrêter aux considérations diverses et souvent raisonnables qui auraient pu me retenir...* » En 1830, lorsque le sort de la monarchie était déjà en question : « Je ne cherchais pas à connaître les dispositions du roi, celles de la cour et ce qu'il fallait en attendre... Dans ma situation, le roi seul pouvait être le confident de mes pensées : c'eût été augmenter

le désordre et le contrister inutilement. Je me bornais donc, si j'avais une raison pour en parler, à exprimer en peu de mots mon sentiment, sans y insister davantage. » Et, le 30 juillet, quand la cour a été refoulée de Saint-Cloud à Versailles, les anciens ministres se réunissant encore en conseil en présence du roi : « La porte était ouverte, et tous semblaient me dire : entrez ! Ce n'était pas ma place, et je n'en voulus rien faire. » Ou enfin, après qu'un aide de camp du duc d'Orléans, portant à son chapeau la cocarde tricolore, eut été reçu par le monarque déchu : « Le roi ne me fit pas demander et je ne crus pas devoir entrer chez lui; *il était évident pour moi qu'il me fallait demeurer spectateur passif des funestes événements qui m'entraînaient avec tant d'autres.* »

Pendant un court moment, néanmoins, la responsabilité lui incomba d'ordonner, trop tard, un semblant de défense de la Couronne. Comment s'y est-il pris ? Il le raconte ingénument : « Seul, je pouvais donner des ordres, mais je ne trouvais pas d'appui dans la personne du roi, et il était fort incertain que je fusse obéi. J'écrivis cependant aux commandants des camps de Saint-Omer et de Lunéville... Mes lettres étaient des ordres impératifs qui ne laissaient pas matière à réflexion. Je vis que l'on était étonné de ma fermeté. Avant de les expédier, je retournai auprès du roi, je réfléchis, tout croulait... je changeai la rédaction de mes lettres, laissant aux commandants de ces corps la faculté de juger eux-mêmes si les événements leur permettaient d'obéir à mes ordres. » Quoique la révolution ne sut encore où elle allait, comment la royauté, avec d'aussi débiles velléités, y aurait-elle résisté ?

Mais en service commandé, M. de Damas retrouvait son intrépidité de soldat marchant au feu. L'attaque d'aucune batterie ennemie ne dut lui paraître aussi formidable que d'arracher à Charles X son abdication, d'en rédiger lui-même l'acte officiel. La relation qu'il donne de son rôle est nette et sèche comme celle d'un greffier.

« Le 2 août au matin, le maréchal duc de Raguse me repré-

senta que dans l'état actuel des choses il n'y a qu'un parti à prendre pour conserver la couronne à mon élève : l'abdication du roi. On en avait déjà dit quelque chose à Charles X, mais celui-ci ne faisait rien. « Vous êtes le seul, ajouta-t-il, qui puissiez parler librement au roi. Si vous ne le décidez pas, tout est perdu. » Je rappelai au maréchal que deux jours auparavant, je lui avais déclaré que je ne voulais pas salir mon nom ni le déshonorer ; j'entendais donc rester étranger à cet acte. Le maréchal n'eut pas de peine à me faire comprendre les conséquences qui résulteraient d'une pareille résolution. Je me décidai donc. « Est-il vrai, dis-je au roi, qu'on a parlé d'abdication à Votre Majesté ? — C'est vrai, me dit-il, je suis assez disposé à le faire. — Mais dans ce cas, Sire, il n'y a pas un moment à perdre. — Je verrai, dit le roi ; ce soir ou demain matin. » Ici j'insistai avec force. « Vous avez déjà perdu trop de temps ; ce n'est ni ce soir, ni demain. Dans ma pensée, l'abdication n'est pour ainsi dire pas permise, mais si c'est un moyen de sauver l'Etat, il faut le faire tout de suite. — Eh bien ! j'écrirai. — Ecrivez donc tout de suite. — Revenez dans une heure et vous verrez. »

« Une heure après, j'étais chez le roi. Il me montra un écrit que je désapprouvai ; il me chargea alors de rédiger moi-même l'abdication. Je laisse à juger ce qui se passait dans mon âme.

« Le roi prit mon brouillon et me le rendit au bout d'une heure, copié et signé. »

Quoiqu'il eût promis de prévenir le dauphin et de lui demander sa signature, Charles X s'en était dispensé. C'est encore M. de Damas qui dut s'en charger.

Dès ce moment et peut-être auparavant, le vieux monarque n'a plus qu'une vague conscience des événements qui s'accomplissent autour de lui. Ce qui suit le donne à entendre : « Nul doute qu'au fond de son cœur il n'éprouvât des angoisses que son air doux et affable ne permettait pas de soupçonner. Un matin (pendant le voyage d'exil vers Cherbourg), j'entrai chez lui, il était seul. « Je vous déteste, me dit-il, je déteste les pairs

de France. — Et pourquoi, Sire, me détestez-vous ? » Mais il poursuivait sur le même ton, comme un homme égaré ; je le laissai. »

Lamento d'une monotonie qui ne cessera plus sur la torpeur où s'enlisent le vieux roi et son fils, incapables l'un et l'autre, le dauphin plus encore que son père, de former un projet, d'arrêter une résolution, d'exprimer seulement une préférence, Charles X par paresse sénile et futilité, le duc d'Angoulême par indifférence, engourdissement d'esprit et abandon à la volonté de Dieu. Autour de ces augustes personnages figés dans l'inaction, des tiraillements, des zizanies, le « tourbillon » de la duchesse de Berry, des compétitions sournoises et de perfides délations ; entre les mornes murailles d'Holyrood et sous la pluie quotidienne de l'Ecosse, toutes les misères d'une petite cour oisive, indigente, aigrie, à laquelle les efforts du désolé baron de Damas ne réussissent pas à maintenir un semblant de dignité.

Souvent le découragement est près de l'abattre, surtout lorsque des gens qu'il affectionne viennent le dénoncer furtivement au roi « comme le véritable obstacle à la restauration ». Avec d'autant plus de mérite qu'aucune illusion ne persiste, son dévouement, quand même, le redresse et le ranime. Il s'exagère ses responsabilités, se croit indispensable, le seul à qui ses princes se confient ; mais avec lui aussi le roi biaise et ruse, lui cache des correspondances qu'ensuite il lui donne à classer, lui promet le secret et le trompe aussitôt.

Solennel et formaliste, M. de Damas l'obsède pour lui faire accepter les termes d'une déclaration aux souverains de l'Europe, avec reconnaissance expresse des droits du duc de Bordeaux. Pourparlers et rédactions préparatoires à l'infini. Ce que Charles X omettrait volontiers de notifier, c'est qu'il abdique en faveur de son petit-fils ; il lui déplaît d'anticiper, de faire mention de Henri V. Lorsque les lettres sont prêtes, suivant les exigences protocolaires, il change d'avis, ordonne de les recommencer. Aussi, depuis trois mois déjà, les Puissances avaient admis l'usurpation de Louis-Philippe, qu'elles n'étaient pas en-

core saisies de la vaine protestation du monarque dépossédé.

Si théoriques que fussent les pouvoirs du petit roi, une tutelle n'en devait pas moins être établie. L'âpreté à se la disputer divisait Charles X et sa belle-fille, coupait en deux cabales le personnel de la nouvelle émigration. Terrible surcroît de besogne et de soucis pour M. de Damas dans son zèle à revendiquer les droits de son royal élève ; et tâche d'autant plus ardue qu'une consigne rigoureuse lui interdisait de parler à la duchesse de Berry. Celle-ci le traitait donc en ennemi. Au surplus, aucune entente n'eût été possible entre ce correct gentilhomme et une princesse agitée, romanesque, toujours prête aux aventures, jusqu'à n'avoir revêtu, durant le voyage de France en Angleterre, que des vêtements masculins.

Pas de poste mieux situé que le sien pour observer le désarroi et les intrigues de ce douloureux exil ; mais personne aussi de moins apte ou disposé que lui à tirer profit d'un pareil spectacle. Par discrétion, déférence et chrétienne indulgence envers le prochain, il n'en a rien voulu retenir. Il est, en tout, la contre-partie d'un Saint-Simon. D'ailleurs, l'âge, les infirmités, la tristesse de remuer de si affligeants souvenirs l'empêchèrent de poursuivre la dictée de ses mémoires plus loin que l'année 1832, vers le temps où la duchesse de Berry partit pour l'Italie. Des notes et des lettres extraites des papiers de son frère et de ses filles suppléent d'une façon très intéressante et souvent piquante à ce qu'il a renoncé à dire.

Il termine en constatant les progrès à travers l'Europe de la poussée révolutionnaire ; elle sait arrêter sa pression, remarque-t-il, devant de fermes résistances et se contenter, dans le moment, de ce qu'elle a acquis. Cette tactique, dont il reconnaît l'habileté, l'effraie-t-elle pour l'avenir ? Pas du tout. Une réflexion le rassure : c'est que « la révolution oublie dans ses calculs le gouvernement de la Providence qui souvent se sert des instruments les plus impurs pour marquer sa colère ou sa miséricorde ».

Après avoir connu le règne de Louis-Philippe, la deuxième

république, le régime impérial sous Napoléon III, son *ultracisme* s'accroît en rigidité et en intolérance. Lorsqu'il révise une dernière fois ses *mémoires*, les notes en marge du manuscrit renchérissent encore sur la rédaction initiale. Pour lui, il en est de toutes choses comme du télégraphe qui lui paraît d'autant plus inquiétant qu'il est devenu électrique !

Au nom de quelle doctrine son chagrin a-t-il ainsi prodigué l'anathème à son époque ? Sur quels principes aurait-il reconstruit une société conforme à ses vœux ? Vous attendez un exposé ; il n'exhale que des doléances ou tout au plus énonce vaguement des idées nébuleuses : « restaurer au plus tôt une hiérarchie sociale qui consacre la famille, la propriété, tout ce que les hommes ont de sacré, tout ce qui sert à constituer et à faire durer les nations » ; pas de formule plus précise de ses aspirations. Encore sa sincérité lui fait-elle ajouter : « Quand il fallait entrer dans le détail, les royalistes n'y étaient plus ».

L'un d'eux qui s'indignait que l'esprit de la révolution fût éminemment destructeur, inspirait à Paul-Louis Courier cette boutade : « Le jour de la création, quel bruit n'eût-il pas fait ? Il eût crié : Mon Dieu, conservons le chaos ! » Est-ce s'exagérer l'incompréhension du baron de Damas en dehors des questions administratives, que de supposer tel à peu près son programme? Et pouvait-il n'en pas être ainsi d'un homme en retard d'un si grand nombre de siècles sur celui où il se trouva bizarrement égaré ?

Alfred DUMAINE.

LES ORGANISATIONS DE BLOCUS EN FRANCE

(1914-1918) [1]

La lutte économique, qui fut livrée pendant la guerre de 1914-1918 par les puissances de l'Entente aux empires centraux, est encore peu connue. Elle n'avait pas été préparée à l'avance et dut être organisée de toutes pièces. Un nom s'attache à cette œuvre, c'est celui de M. Denys Cochin. Entré comme ministre d'Etat dans le ministère d'union sacrée, il reçut la mission, sans titre spécial, de coordonner l'action des différents ministères dans la lutte engagée sur le terrain économique. Bientôt pénétré du rôle capital qu'il avait à remplir dans cet ordre d'idées, il n'hésita pas à abandonner son titre de ministre d'Etat pour accepter les fonctions de sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, spécialement chargé du Blocus.

De 1915 à 1917, Denys Cochin n'épargna ni son temps ni sa peine pour mener à bien l'œuvre qu'il avait entreprise et nous savons que ses efforts furent récompensés par le succès ; puis, quelque temps après la guerre, la maladie enlevait au pays celui qui l'avait si bien servi, mais il avait eu le temps de charger un groupe de ses anciens collaborateurs de condenser et de faire revivre son œuvre en un livre intitulé : *Les organisations de*

(1) *Les organisations de blocus, en France, pendant la guerre (1914-1918)*, publié sous l'inspiration de Denys Cochin, de l'Académie française, ministre d'Etat, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, par un groupe de ses collaborateurs : MM. Jean Gout, Fouques Duparc, Francis Rey, Jean Tannery, de Montardy, Tilly, vice-amiral Amet, Martin Saint-Léon. 1 vol. in-8°, 291 p., Plon, 1926.

blocus en France pendant la guerre (1914-1918). L'ouvrage est ainsi défini dans l'introduction qui le précède : « Le présent volume, nous dit M. Jean Gout, ministre plénipotentiaire, ancien directeur du service du blocus, ne prétend pas être l'histoire définitive du blocus en France pendant la grande guerre. Ce n'est qu'une esquisse, une suite de notices destinées à faire connaître au public comment se sont créés et comment ont fonctionné les divers organes de la lutte sur le terrain économique et financier, à laquelle le besoin de simplifier a amené le public à donner le nom de « blocus » de l'ennemi. Un jour viendra, sans doute, où toutes les archives étant ouvertes, il sera possible d'écrire le ou plutôt les volumes, qui relateront l'histoire de cette partie économique de la grande guerre, avec statistiques, graphiques, etc. Il est encore trop tôt pour le faire ».

Parmi les noms des collaborateurs placés en tête de l'ouvrage ne figure pas celui de M. Charles de Lasteyrie, ancien chef de cabinet de M. Cochin et qui fut intimement lié à l'œuvre de ce dernier. Ses fonctions de ministre des Finances l'empêchèrent de participer à l'ouvrage au moment où le travail fut réparti par M. Cochin lui-même entre diverses personnalités. Après une préface de M. Cochin où sont définies la nature et l'efficacité des mesures de blocus à prendre pendant la guerre, le livre débute par un remarquable exposé historique de M. Gout. Celui-ci fait ressortir l'absence de préparation des divers ministères en ce qui concernait, en 1914, les mesures à prendre en cas de guerre. La jurisprudence privée et internationale était assez vague et se trouvait loin de viser la multiplicité des cas que devait faire naître un conflit mondial.

Tout d'abord fut mise en vigueur la déclaration de Londres de 1909, ayant trait à la contrebande de guerre. Le décret du 29 septembre 1914 réglementa la défense de tout commerce non seulement avec les Etats ennemis, mais aussi avec leurs nationaux. Puis, comme le commerce s'effectuait surtout par les neutres, les Alliés traitèrent avec des groupements commerciaux de neutres, autorisés par leurs gouvernements. L'un était appelé le

N. O. T. (Netherland Oversea Trust), le Trust néerlandais d'outre-mer ; un autre se dénommait la S. S. S. E. (Société Suisse de surveillance économique). Ainsi était mise en marche la politique du « Contingentement des neutres » à la suite de la conférence de Paris, de juin 1915, suivie elle-même d'une seconde conférence à Londres. Entre temps un comité de restriction, puis une commission de dérogation avaient été créés. Toutes ces mesures nécessitèrent l'échange de nombreuses notes avec le gouvernement américain dont les nationaux virent leur commerce naturellement lésé.

A la suite des pourparlers entre Alliés, en 1916, fut intensifiée entre eux la coopération sur le terrain économique : 1° Mise en concordance des lois et règlements interdisant le commerce avec l'ennemi, (listes noires, mises sous séquestre, etc.) ; 2° Prohibition d'importer des marchandises ennemies ; 3° Résiliation des contrats souscrits avec les sujets ennemis. Le 20 juin fut créé le Comité international d'action économique sous la présidence de M. Denys Cochin, ministre d'Etat. Il était formé de délégués des puissances suivantes : Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Portugal, Roumanie, Russie et Serbie.

Le 16 décembre de la même année 1916 M. Cochin fut nommé sous-secrétaire d'Etat du blocus et M. Gout était chargé de la direction des services du sous-secrétariat. Le 20 février 1917 fut créé le Comité du blocus, secondé par une commission financière interministérielle. Des pourparlers s'engageaient successivement avec les états qui entrèrent en guerre à cette époque.

Au mois d'août 1917 l'organisation du blocus était assez bien établie pour que M. Cochin, ayant rempli la tâche qu'il s'était assignée, se crût autorisé à donner suite à son dessein de quitter le ministère. Il offrit donc sa démission et fut remplacé par M. Métin, député, qui eut lui-même comme successeur, en novembre, M. Lebrun, député. A la fin de l'année se constitua, à Londres, le Comité interallié du blocus. Le contingentement des neutres fut facilité par l'entrée en scène des Etats-Unis et l'encerclement économique de l'Allemagne fut intensifié.

La famine menaça les empires du centre et des privations de toutes sortes diminuèrent la résistance physique et morale des peuples ennemis. La défaite militaire qui s'y ajouta brisa la puissance et l'orgueil militaire de l'Allemagne. Il convient de saluer ceux qui, sous l'inspiration et l'impulsion de M. Denys Cochin, furent les ouvriers modestes et souvent ignorés, mais toujours dévoués et persévérants, dans le travail qui devait aboutir au triomphe final.

Ce serait une œuvre peut-être longue et compliquée d'entrer dans le détail des chapitres composant le volume sur les *Organisations de blocus*. Le fonctionnement s'en trouve expliqué par plusieurs des collaborateurs ou chefs de service qui en furent chargés. Ainsi M. Fouques Duparc, ministre plénipotentiaire, nous décrit l'établissement et l'organisation des services de contrôle sur les correspondances télégraphiques et postales au cours de la guerre. M. Francis Rey, secrétaire général de la commission européenne du Danube, donne le fonctionnement du comité de restriction des approvisionnements et du commerce de l'ennemi. M. Jean Tannery, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, fournit une étude sur le blocus financier, le régime des banques pendant la guerre, la privation pour les maisons allemandes, établies en pays neutres, du moyen d'effectuer aucune opération financière, et sur l'effondrement progressif du mark. Dans un autre chapitre le même économiste nous parle des organisations, nées en pays neutre pour lutter contre la contrebande et l'approvisionnement de l'ennemi, du Trust néerlandais d'outre-mer, de la Société suisse de surveillance économique, de la Ghilde des négociants de Copenhague, des accords avec la Norvège, des listes noires et des listes blanches, ainsi que de l'embargo général de 1917.

M. de Montardy, docteur en droit, consacre un chapitre à l'effort douanier, à l'interdiction du commerce avec l'ennemi et aux prohibitions de sortie, et une autre étude au blocus économique. Un troisième chapitre enfin explique le rôle du Conseil des prises, questions ardues et compliquées sur lesquelles l'au-

teur jette une admirable lumière. M. Tilly, docteur en droit, fournit un travail juridique sur la contrebande de guerre, sur le droit coutumier et le droit conventionnel à cet égard, et sur la Déclaration de Londres concernant le même sujet.

Sur le contre-blocus sous-marin, le vice-amiral Amet donne les plus intéressantes précisions, sans lesquelles il serait impossible de suivre le développement logique et normal de la guerre. Il raconte les efforts de l'Allemagne pour rompre le blocus de ses côtes et contre-bloquer les Alliés par l'emploi des sous-marins, l'origine de la guerre sous-marine au commerce et les prétextes invoqués pour outrepasser les conditions de sa légitimité. Il fournit des statistiques intéressantes sur le nombre des sous-marins allemands, sur leur qualité, sur leur armement, sur leurs théâtres d'opérations et sur les résultats obtenus par eux, qu'ils aient employé l'attaque au canon ou le procédé des torpillages.

L'action des sous-marins eut pour effet de forcer les escadres alliées à se tapir, pendant presque tout le temps de la guerre, dans des rades fermées, sans toutefois paralyser totalement leurs mouvements, mais les entraves apportées furent considérables. La stratégie sous-marine visait d'ailleurs principalement la navigation commerciale, et les résultats économiques obtenus en furent considérables. Ce fut au mois d'avril 1917 que, progressivement, les dommages causés au commerce allié étaient devenus les plus importants. A partir de cette date, et en raison des mesures de défense prise, ils ne cessent de décroître rapidement jusqu'à la fin de la guerre. Le vice-amiral Amet nous décrit alors les divers modes de lutte contre les sous-marins qui furent efficacement employés et qui permirent d'arriver à cet important résultat de 210 sous-marins allemands détruits.

Dans le chapitre final, qui sert comme de conclusion à l'ouvrage, M. Martin Saint-Léon, conservateur de la bibliothèque du Musée social, président de la Société d'économie sociale, énumère les effets économiques du blocus chez l'ennemi. Avant la guerre, l'empire allemand se suffisait, et même au delà, pour

certains produits tels que le seigle, l'avoine, les pommes de terre, la houille, le sucre, mais il était obligé d'importer du blé, de l'orge, du bétail, des minerais de fer, de cuivre et de manganèse, des fourrages, du beurre, du lait, de la graisse, des peaux, des textiles. La situation, tolérable au début, ne fit que s'aggraver sans que la réquisition, les fixations de prix de vente et les rationnements de denrées pûssent y remédier. Le rendement diminuait d'ailleurs d'année en année.

La sous-alimentation entraîna de graves conséquences pour la santé physique et morale de la population. La mortalité chez les civils augmenta. Des maladies nouvelles furent la conséquence d'une alimentation défectueuse et insuffisante. La composition des rations distribuées alors chaque semaine, dans les villes, nous étonne par son exiguité. Les vêtements firent défaut, le charbon manqua par suite de la difficulté des transports. La misère économique était complète au début de 1918 et ne fit que s'aggraver de mois en mois.

Enfin l'inutilité des efforts militaires, malgré les succès remportés au printemps de 1918, amena le découragement parmi les soldats dont l'organisme débilité n'offrait plus une résistance suffisante. La conclusion de M. Martin Saint-Léon devient ici comme la conclusion de l'ouvrage entier sur les organisations de blocus et mérite d'être citée comme en résumant parfaitement toute la philosophie : « Il est incontestable que la victoire des armées alliées avait été la cause directe de la chute de ce grand Empire, mais il est non moins certain que la guerre économique, résultat du blocus, avait efficacement contribué à préparer et à amener la rupture du front intérieur et extérieur. Dans quelle mesure ? Il serait difficile de l'indiquer avec trop de précision. Mais il est permis de tirer du récit qui précède cette conclusion : d'une manière moins brillante, certes, que les armées alliées, mais cependant très réelle et très certaine, le blocus a été, lui aussi, l'un des vainqueurs du militarisme allemand. »

LUDOVIC DE CONTENSON.

L'AMBASSADE DU MARQUIS D'OSMOND A LONDRES [1]

II

Paiement de l'indemnité de guerre et évacuation du territoire français par les alliés.

Les troupes d'occupation, par leur conduite, avaient donné lieu à de nombreuses plaintes, celles des Prussiens surtout. La pensée constante du duc de Richelieu était d'obtenir leur départ, mais pour cela il fallait d'abord payer l'indemnité de guerre fixée à 700 millions, chiffre regardé à l'époque comme énorme et qui était en effet extrêmement lourd pour un pays épuisé par les guerres napoléoniennes.

Le Trésor se trouvait malheureusement alors dans de graves embarras. C'est pourquoi le Ministre invita le marquis d'Osmond à solliciter une prorogation pour le paiement des sommes dues aux alliés. Les plénipotentiaires des Puissances à Paris, qui se rendaient compte de la situation, proposaient eux-mêmes à leurs gouvernements de renvoyer à quarante jours l'époque à laquelle devait être fait le prochain versement.

Dans un entretien avec lord Castlereagh, M. d'Osmond demanda : 1° Un délai pour les paiements à effectuer ; 2° Une réduction de l'armée alliée ; 3° Des facilités pour un emprunt. Sur le premier point, le Ministre répondit qu'il était disposé à nous donner satisfaction et qu'il souhaitait que les autres Puissances fissent de même ; la réduction de l'armée d'occupation ne pouvant trouver d'obstacle que dans nos désordres intérieurs, il était du devoir des alliés de donner au ministère français le

(1) Voir le numéro 4 (Octobre-Décembre 1926) de la *Revue d'Histoire Diplomatique.*

moyen de soutenir sa force morale ; quant à l'emprunt, toute garantie parlementaire était hors de question. M. d'Osmond ayant demandé s'il ne pouvait pas espérer au moins les bons offices du gouvernement, lord Castlereagh lui fit cette réponse caractéristique : « Chacun ici est maître de spéculer à son gré ; si vous offrez des avantages en donnant des sûretés, il est probable que vous tenterez les capitalistes ; communément ils ne s'engagent vis-à-vis des Puissances étrangères qu'après s'être assurés de ne pas fournir des armes contre leur propre pays. Dans le cas où ils nous consulteraient à ce sujet, ils recevraient la réponse que vous pouvez désirer. » Toutefois le Ministre fit observer que le duc de Richelieu, qui avait d'abord songé à emprunter 150 millions, témoignait maintenant l'intention de doubler cette somme, ce qui serait beaucoup pour l'Angleterre ; néanmoins, les prêteurs seraient encouragés, parce que la communauté des intérêts justifierait le gouvernement devant le tribunal de l'opinion publique. Lord Castlereagh ne s'était pas contenté de faire bon accueil à nos demandes ; il avait engagé les Cours alliées à suivre son exemple, et déjà le comte Pozzo di Borgo avait garanti l'assentiment de l'empereur son maître. Selon lord Castlereagh, toute facilité était de justice quand on considérait la ponctualité avec laquelle la France avait rempli jusqu'ici ses engagements. M. d'Osmond pressa le Ministre de consentir à la réduction des troupes ; il lui rappela que d'après ses propres paroles, en occupant la France, l'Europe n'avait pas voulu agir par représailles et lui infliger une punition ; son unique but était d'assurer la paix générale. Lord Castlereagh confirma ces bonnes dispositions, mais il croyait que les intentions du duc de Wellington étaient subordonnées à l'affermissement du pouvoir royal. M. d'Osmond conclut que le problème à résoudre se posait ainsi : conserver de force matérielle ce qu'il en fallait pour parer aux événements qu'on pouvait redouter et accroître la force morale qui résulterait pour le ministère français d'un soulagement dû à son influence. En conséquence, il suggéra de ramener à 120.000 hommes le chiffre de l'armée al-

liée. Lord Castlereagh ne repoussa pas cette suggestion, mais d'autre part, il ne voulait pas que l'Angleterre, en l'adoptant seule, parût se faire au regard de la France un mérite qui embarrasserait les Cours alliées ; il conseilla donc d'adresser la demande de réduction aux plénipotentiaires assemblés à Paris qui la transmettraient à leurs gouvernements : « Ayez majorité avec tranquillité, dit-il ; le soulagement suivra de près. »

Ces déclarations avaient été extrêmement agréables au duc de Richelieu ; il voyait dans le bon vouloir témoigné par le gouvernement britannique une chance favorable pour l'emprunt. Quant à la réduction du corps d'occupation, il supposait qu'en remettant au commandant en chef des troupes alliées le soin de décider si cette réduction pouvait avoir lieu, les cabinets étrangers s'étaient attendus à ce que sa décision fût affirmative. Le comte de Lieven, ambassadeur de Russie, et le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche, avaient assuré à M. d'Osmond que leurs Cours n'étaient pas opposées à cette mesure.

A ce moment, le banquier Ouvrard vint à Londres pour traiter de l'emprunt avec son confrère M. Baring. Ce dernier ayant fait savoir qu'il n'exigerait aucune garantie, les Ministres anglais, rassurés, donnèrent leur approbation à son plan.

Quoi qu'en pensât M. de Richelieu, le duc de Wellington hésitait beaucoup à adhérer à la diminution des troupes ; il avait cru remarquer en France un mécontentement général et redoutait des troubles ; il craignait que la sécurité de l'armée ne fût menacée. Lord Castlereagh dit à M. d'Osmond que, plein de respect et d'attachement pour le Roi, il ferait pour lui tout ce qui ne s'écarterait pas de son devoir. En effet, il adressa à lord Wellington des instructions qui se résumaient en ces mots : réduction subordonnée à garantie.

Les ambassadeurs étrangers à Paris avaient approuvé le projet d'emprunt, sauf l'assentiment de leurs Cours. M. de Richelieu espérait donc en son succès, et ses espérances étaient partagées par l'opinion publique.

Lord Castlereagh ayant quitté Londres pour prendre quelque

repos à la campagne, M. d'Osmond alla le trouver dans sa propriété de Cray. Le Ministre lui déclara que le gouvernement britannique était pleinement convaincu que l'intérêt de l'Europe lui prescrivait la nécessité d'admettre des atténuations aux charges imposées à la France par le traité du 20 novembre. L'Angleterre, prête aux sacrifices qu'elle devait faire pour sa part, sollicitait ceux de ses alliés, et elle ne manquerait pas d'appuyer de toute son influence les motifs impérieux qui commandaient une prompte décision. Puisque la question devait être discutée de nouveau, il paraissait raisonnable qu'en payant pour solde de compte une somme convenue, la France se trouvât libérée et mise hors de cause, mais alors elle laisserait dans le partage de ses inscriptions une pomme de discorde entre les alliés. L'unique moyen d'en prévenir l'effet serait de les distribuer entre les divers Etats dans la proportion de leurs demandes, laissant à chacun le soin de vérifier et de réduire les réclamations des sujets respectifs. Tel était le sens des avis que lord Castlereagh avait fait parvenir au prince de Metternich, très disposé à les accueillir. En rapportant cette importante conversation, M. d'Osmond se demandait s'il ne serait pas possible, quand on serait parvenu à déterminer la somme libératoire, d'attacher à son paiement l'abandon de notre territoire. L'économie qui en résulterait justifierait assez la demande, et l'effet moral serait incalculable.

M. de Richelieu reconnut que l'opinion de lord Castlereagh, quant à l'atténuation des charges imposées par le traité du 20 novembre, était parfaitement raisonnable. Il n'avait jamais songé à demander des modifications à la convention relative aux créances britanniques, et il serait très reconnaissant à l'Angleterre des facilités qu'elle apporterait à celle qui concernait les créances étrangères. L'idée de mettre fin à la liquidation de ces dernières en payant une somme convenue, dont la distribution se ferait entre les divers Etats en proportion des demandes, était bonne ; il était pourtant nécessaire de prévenir les inconvénients qu'il y aurait à laisser à chaque gouvernement le soin de

vérifier et de réduire les réclamations de ses sujets. Il serait possible de tout concilier en décidant que la somme à payer par la France serait applicable à telle nature de réclamations choisies parmi les plus indiscutables. On essaierait aussi d'obtenir que les paiements fussent renvoyés à l'époque où la France serait délivrée de l'armée d'occupation. M. d'Osmond fut invité à saisir lord Castlereagh de ces diverses suggestions.

Encouragé par les nouvelles qui lui venaient des Cours étrangères, M. de Richelieu pensa qu'il était utile de signaler à la réunion des Ambassadeurs à Paris les points sur lesquels pourraient porter les modifications de la convention du 20 novembre. Il demanda par une note qu'on écartât des créances admissibles celles qui ne présentaient pas un caractère véritablement sacré ; puis que l'on arrêtât dans un même accord la quotité de la somme à laquelle seraient limités nos paiements pour les créances étrangères ; enfin qu'on nous accordât toutes les facilités nécessaires pour que le mode de paiement adopté ne tarisse pas notre crédit dans sa source. On trouverait peut-être que cette note exprimait d'une manière un peu ferme le sentiment intime du Roi sur le danger auquel la France et, par contrecoup, l'Europe seraient exposées si, par une exigence vraiment cruelle, on forçait la nation à prendre conseil du désespoir. Le Roi se devait à lui-même, et il devait à son peuple, de tout prévoir pour tout prévenir. Au reste, cette note ayant été remise à Sir C. Stuart, M. d'Osmond n'avait aucune démarche à faire, sinon d'entretenir lord Castlereagh dans les idées qu'il lui avait si souvent exprimées.

Le Ministre anglais témoigna en effet de ses intentions amicales. « Ce n'est pas de ce côté, dit-il, que surviendront les difficultés. » Il laissait voir par là les appréhensions que lui causaient les dispositions du prince de Hardenberg. Celui-ci, en effet, se sentait embarrassé par l'état d'esprit qui régnait en Allemagne et rendait difficiles les transactions auxquelles le Roi de Prusse était personnellement porté à se prêter. Son Ministre à Londres, le baron de Humboldt, aurait voulu que l'on con-

tinuât la liquidation des créances afin d'acquérir une base sur laquelle on établirait la réduction. Lord Castlereagh convenait que ce système pourrait avoir des avantages s'il promettait un prompt résultat, mais qu'à juger de l'avenir par le passé, dix années suffiraient à peine à l'examen des titres déposés. Or le premier besoin de l'Europe était de calmer en France une irritation qui risquait d'avoir les plus fâcheux effets.

A la suite de sa note aux représentants des quatre Cours, le duc de Richelieu s'était résolu à prendre l'initiative de la fixation de la somme applicable au paiement des créances et à indiquer ainsi lui-même le maximum des sacrifices qu'il pouvait faire. Il avait fait préparer un mémoire dans lequel il demandait qu'on décidât en principe que les créances étrangères seraient divisées en catégories comprenant celles dont la liquidation devrait continuer et celles qui seraient rejetées ; qu'on restreignît à 10 millions de rentes, représentant 200 millions de francs, la somme destinée à l'acquittement de ces créances ; enfin qu'on remît à l'époque où l'armée d'occupation s'éloignerait de notre territoire la délivrance des valeurs que le gouvernement devrait verser en paiement. Ce mémoire, destiné aux quatre Cours, devait inspirer les intructions qu'elles enverraient à leurs plénipotentiaires. M. d'Osmond était prié de le remettre à lord Castlereagh, et M. de Richelieu supposait qu'il ne serait pas difficile de l'amener à munir Sir C. Stuart des pouvoirs nécessaires pour traiter sur les bases indiquées. Il pourrait annoncer qu'en proposant 10 millions de rentes, le gouvernement du Roi offrait tout ce qu'il était en état d'offrir et qu'il était de la dernière importance que cette offre fût promptement acceptée, vu que si, dans la session prochaine, le ministère ne pouvait joindre à la demande d'un nouveau sacrifice l'assurance que les obligations relatives aux créances seraient complètement éteintes, loin d'obtenir le crédit dont il avait besoin, il perdrait la plus grande partie de son influence, et l'on ne saurait calculer les effets de l'exaltation que l'idée de l'énormité de nos engagements pourrait produire tant dans les Chambres que dans le pays. L'Angleterre

était si peu intéressée dans cette question que le duc comptait sur son acceptation et même sur son appui auprès des autres Puissances. C'est surtout auprès du cabinet prussien que ses bons offices seraient précieux. Ce cabinet venait en effet de marquer de la manière la plus étrange son opposition à nos vues. Il avait fait dresser, par son Ministre à Paris, des instructions et un mémoire conçus dans les termes les plus inconvenants pour la France et dont l'objet était de prouver que l'Europe ne pouvait transiger sur aucune des conditions qui nous avaient été imposées ; et pour donner plus de force à cette espèce d'attaque en excitant contre nous les intérêts particuliers qu'il prétendait défendre, il avait fait imprimer ces deux pièces afin de leur donner le plus de publicité possible. Le comte de Goltz, qui paraissait devoir être chargé de communiquer ces documents au gouvernement français, s'en était abstenu. Son silence permettait à M. de Richelieu de ne pas considérer ses actes comme répondant aux véritables sentiments du Roi de Prusse. Il attendait donc avec confiance les réponses des Puissances.

M. d'Osmond avait pris un congé pour se rendre en France. Le comte Georges de Caraman, qui le remplaçait comme chargé d'affaires, profita d'un dimanche pour aller voir lord Castlereagh à Douvres, où il se trouvait momentanément, et lui remettre le mémoire du duc de Richelieu. Le Ministre anglais déclara qu'on ne s'était pas trompé à Paris en comptant sur son concours. Il avoua avoir trouvé M. de Humboldt assez opposé à toute modification de la convention du 20 novembre, mais il ne désespérait pas de le ramener sur beaucoup de points ; il promettait de s'y employer, et les instructions qu'il enverrait à Berlin seraient rédigées dans le sens de nos désirs. Quant au mémoire imprimé de la Prusse, il était fait surtout pour être lu de l'autre côté du Rhin : c'était une sorte de justification du Roi de Prusse envers ses peuples tendant à prouver que leurs intérêts avaient été défendus jusqu'à la limite du possible. La France ne devait donc pas y attacher trop d'importance. Lord Castlereagh se montra un peu incrédule sur l'impuissance où nous

serions de payer au delà de 200 millions. « Mais, ajouta-t-il, outre qu'il me paraît difficile de réduire à ce point les réclamations des Puissances, je ne puis concevoir comment vous vous y prendriez pour répartir entre elles une somme fixe, quelle qu'elle soit... Comment faire pour concilier les prétentions de ces Puissances quand elles auront à transiger entre elles d'une somme qui leur aura été attribuée à toutes ensemble ? » Il souhaitait que le duc de Richelieu pût trouver un moyen de lever cette difficulté.

D'après M. de Richelieu, lord Castlereagh était dans l'erreur en entrevoyant des difficultés dans le mode de paiement proposé. Il nous attribuait l'intention de mettre à la disposition des Puissances la somme que nous avions fixée comme le maximum de nos facultés, en leur laissant le soin de la répartir pour satisfaire les créanciers. Or, nous avions demandé que les créances fussent partagées en catégories d'après lesquelles seraient classées celles dont la liquidation devrait être continuée et celles qui seraient rejetées. Puisque nous admettions la continuation de la liquidation de certaines créances, il était évident qu'il n'y aurait pas plus de difficultés pour appliquer à cette liquidation le paiement des sommes prévues qu'il n'y en avait eu pour les paiements déjà faits. En demandant que la somme destinée à l'acquittement des créances fût fixée à 10 millions de rentes, nous entendions qu'on traçât à nos sacrifices une limite que la situation fianncière de la France ne permettait pas de dépasser. Cette somme, si le chiffre en était admis, serait disponible, après le vote des Chambres, pour acquitter à une époque déterminée les créances étrangères, de la même manière que le fonds de garantie l'avait été pour celles dont la liquidation avait déjà été opérée. Il y avait lieu de croire que ces 10 millions suffiraient au paiement des créances dont nous regardions la légitimité comme incontestable. S'il en était autrement, les Cours intéressées pourraient convenir avec le gouvernement français d'un mode à adopter pour faire cadrer la somme que nous offrions avec le montant des créances conservées. Il n'était donc nulle-

ment question de répartir entre les Puissances la somme que nous proposions, et elles n'auraient aucune transaction à faire entre elles. Voilà ce qu'il importait de faire remarquer à lord Castlereagh.

M. de Caraman ne manqua pas de transmettre ces observations au Ministre anglais. Celui-ci avait eu de longues conversations avec le duc de Wellington et avec M. de Humboldt ; il regardait comme un grand point d'avoir amené ce dernier à reconnaître la nécessité d'admettre des changements dans le traité du 20 novembre. Il avait rédigé pour Sir C. Stuart des instructions qui le mettraient à même d'entamer la discussion aux conférences aussi tôt que les autres ambassadeurs auraient reçu les leurs. L'Angleterre, y paraissant plutôt comme médiatrice que comme Puissance intéressée, était par cela même inclinée à se rapprocher de nous, mais avant d'entrer en négociation avec la France, lord Castlereagh croyait opportun de commencer par un examen général des réparations fait par les représentants des Puissances à Paris qui conviendraient ensuite d'un principe de répartition proportionnelle et seraient alors en mesure soit d'accepter la somme offerte par la France, soit de présenter des contre-propositions si les nôtres ne paraissaient pas entièrement admissibles. Le Ministre ajouta qu'il était d'autant plus désirable de terminer rapidement cette affaire qu'il serait impossible de laisser en France des commissaires liquidateurs après que les armées auraient évacué le territoire. Il espérait qu'en suivant la marche qu'il suggérait, avant le mois de mars on serait tombé d'accord sur les modifications devenues nécessaires ; mais on ne saurait trop accélérer le travail des liquidations avant d'établir une classification ou de fixer une somme. Si l'on adoptait tout de suite celle que proposait M. de Richelieu, la France cesserait par là d'être intéressée dans l'examen des réclamations et il lui serait indifférent que la masse en fût plus ou moins grande ; les Puissances ne pouvaient lui concéder un tel avantage ; elles traiteraient avec moins de difficulté entre elles d'intérêts qui leur étaient communs en s'en-

tendant sur les facilités que toutes regardaient comme essentiel d'accorder à la France. Sir C. Stuart aurait donc pour instruction de présenter un contre-projet qui se rapprocherait autant que possible des bases proposées par le duc de Richelieu.

M. de Caraman avait cru bien faire de causer avec M. de Humboldt et de lui donner connaissance du mémoire adressé à sa cour. Le Ministre de Prusse reconnaissait l'impossibilité de charger la France d'une somme aussi lourde que celle qui résulterait des réclamations présentées, mais il n'admettait pas qu'il y eût des catégories entièrement écartées. La somme de 200 millions ne lui paraissait pas devoir suffire, à beaucoup près, à solder les créances dont la validité était incontestable ; il lui semblait même difficile, en cas de réduction, de concilier les intérêts de ceux qui étaient déjà liquidés avec ceux qui éprouveraient les effets de cette mesure. On lui avait déjà reproché, lors de la signature de la convention, d'avoir fixé à un taux trop bas le paiement de certaines dettes. Enfin il pensait que les réclamations des Pays-Bas, de l'Espagne, du Portugal et des Etats dont les quatre Puissances étaient garantes, devaient entrer aussi en ligne de compte. M. de Caraman fit ressortir l'énormité de nos engagements et l'insuffisance de nos moyens pour y faire face dans leur entier sans compromettre notre crédit et même notre existence. M. de Humboldt répliqua qu'il comprenait nos embarras, que la Prusse, ayant souffert plus qu'aucune autre Puissance, était à même d'en apprécier l'étendue, mais qu'elle se montrait plus exigeante parce que ses besoins étaient plus grands et que ses réclamations, ayant subi une épuration sévère, lui donnaient des droits plus réels à une liquidation complète.

Le comte de Lieven et le prince Esterhazy témoignaient au contraire des dispositions les plus bienveillantes. Ce dernier communiqua à M. de Caraman les instructions qu'il avait reçues du Prince de Metternich et qui l'invitaient à se concerter avec lord Castlereagh sur les moyens de donner à la France des facilités de paiement et d'adopter un mode de répartition,

dans le cas où l'on conviendrait d'une somme fixe. Il ne cacha pas que la Prusse était la Puissance d'où devaient venir les plus grandes difficultés.

Le duc de Richelieu voyait sans déplaisir la présentation d'un contre-projet par l'Angleterre. Ce qui lui importait avant tout, c'est que la négociation fût amorcée et que par conséquent on reconnût la nécessité de revenir sur le traité du 20 novembre.

On touchait à la fin des pourparlers lorsqu'une difficulté soulevée par Sir C. Stuart faillit tout arrêter. Il prétendait que lord Wellington invité, d'après l'avis unanime de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, à remplir le rôle d'arbitre et à aplanir les obstacles qui pourraient survenir, n'était pas revêtu des pouvoirs de l'Angleterre pour traiter des créances de ses nationaux et que c'était à l'Ambassadeur seul à s'en occuper. A Paris on doutait fort que cette prétention eût l'assentiment du gouvernement britannique. Il est vrai que c'était l'Empereur de Russie qui avait eu la première idée de confier au duc de Wellington la haute mission dont par la suite il s'était si honorablement acquitté ; mais cette idée avait été favorablement accueillie par l'Angleterre ; c'était sur sa sollicitation que les autres Puissances l'avaient acceptée, et l'autorisation qu'elle avait donnée à lord Wellington d'exercer la charge qui lui était déférée impliquait clairement qu'elle admettait pour ses propres sujets l'arbitrage auquel elle trouvait convenable de soumettre les créances des sujets étrangers. Dans le cas contraire, elle paraîtrait ne pas vouloir se placer sur la même ligne que les autres Etats si, après les avoir engagés à réduire leurs prétentions, elle ne consentait pas à suivre pour son propre compte la marche qu'elle leur avait recommandée. M. de Richelieu tenait d'autant plus à voir le duc de Wellington chargé de l'examen des créances anglaises que la loyauté dont il avait toujours fait preuve nous assurait que cet examen serait impartial, ce qu'on n'osait espérer de Sir C. Stuart qui depuis longtemps apportait une sorte d'aigreur dans ses rapports

avec le Ministre des Affaires étrangères. Dans ces conditions le duc de Richelieu pria M. d'Osmond de sonder adroitement lord Castlereagh pour pouvoir juger si l'attitude de l'ambassadeur d'Angleterre était conforme à ses instructions ou si elle lui avait été inspirée par sa propre susceptibilité. Si l'ambassadeur constatait que lord Castlereagh était disposé à l'admettre, il aurait soin de lui faire les observations que l'affaire comportait.

M. d'Osmond ne put joindre lord Castlereagh, alors absorbé par les débats du Parlement, mais il était porté à croire que les prétentions de Sir C. Stuart étaient bien conformes à ses instructions, car, interpellé aux Communes sur la nature des modifications apportées à nos engagements, le Ministre avait répondu que les créances britanniques étaient à part et seraient liquidées d'après les termes du traité du 20 novembre. Il semblait bien difficile d'amener le gouvernement britannique à l'abandon d'une clause à laquelle s'attachait une popularité qu'il recherchait à ce moment par tous les moyens.

Enfin M. de Richelieu réussit à signer avec Sir C. Stuart une convention séparée. En vertu de cet accord, la somme à verser à l'Angleterre pour l'extinction totale des créances de ses sujets était arrêtée à 3 millions de rentes payables en douze mois. M. de Richelieu avait eu la satisfaction d'obtenir un rabais de 500.000 francs de rentes et il en était reconnaissant à lord Castlereagh. Cette convention ne semblait pas avoir également satisfait le Ministre anglais. Il exprima à notre ambassadeur la crainte que la suppression totale des intérêts stipulés n'excitât un mécontentement qu'un léger sacrifice aurait prévenu. « Au surplus, conclut-il, c'est une affaire terminée, et il faut espérer qu'on n'y pensera plus quand il sera question de retirer les troupes. »

Le duc de Richelieu, au contraire, était porté à croire qu'on était beaucoup plus content à Londres qu'on ne voulait le laisser paraître. Il n'oubliait pas d'ailleurs que l'un des premiers, le cabinet britannique avait pris en considération l'impossibilité

où se trouvait la France de suffire aux charges imposées par le traité du 20 novembre et qu'il avait même secondé les démarches tentées pour en obtenir l'atténuation. Il lui en gardait une vive gratitude, mais il ne suivait pas de là qu'il se regardât comme obligé de céder entièrement aux demandes de l'Angleterre touchant les créances de ses sujets. Il considérait qu'il avait donné pour eux ce qui leur était légitimement dû. On nous réclamait 3.500.000 francs de rentes. La réduction qu'on venait de nous accorder équivalait au septième de cette somme ; or, le travail des liquidateurs aboutissait généralement à une réduction beaucoup plus forte. Aussi n'avions-nous pas rencontré l'opposition qu'on n'aurait pas manqué de nous faire si notre offre n'avait pas été très convenable. Nous pouvions donc parfaitement soutenir que, quoi qu'en eût dit à Londres, l'arrangement intervenu était conforme aux lois de la raison et de l'équité et, qu'en droit comme en fait, il nous libérait vis-à-vis de l'Angleterre. M. de Richelieu estimait qu'au point de vue de la suite des affaires, ce point avait assez d'importance pour qu'on le fît ressortir auprès de lord Castlereagh, et il pria M. d'Osmond de s'acquitter de ce soin.

On a vu plus haut que M. Ouvrard s'était embarqué pour l'Angleterre, avec une mission du gouvernement du Roi, pour s'aboucher avec M. Baring en vue de la conclusion d'un emprunt. Avant son départ, il avait consulté ses confrères de la finance qui, tous, déclarèrent l'opération impossible dans les circonstances présentes. Cependant, après quelques semaines de discussion, un projet d'emprunt fut établi, à des conditions acceptables pour la France, avec M. Baring et son associé, M. Labouchère. Tous deux allèrent trouver M. d'Osmond qui les conduisit chez lord Castlereagh et obtint l'approbation de celui-ci à l'arrangement préparé. Ils partirent pour Paris afin de s'entendre avec le duc de Wellington, dont l'appui leur était indispensable. Ils virent le Ministre des Finances, M. Corvetto, mais alors on s'aperçut que les bases du contrat n'étaient pas suffisammment arrêtées. Lord Wellington, converti à leurs idées, les

pressa de chercher une solution. Une brochure intempestive de M. de Salvandy risquait de mécontenter le duc. M. Pozzo di Borgo s'entremit adroitement pour calmer ses susceptibilités et il y réussit. Les négociations reprises, l'affaire se termina heureusement. M. Baring consentait à un emprunt de 100 millions pour nous permettre d'acquitter notre dette. Tel était le montant, bien modeste à nos yeux d'aujourd'hui, d'une opération financière qui avait soulevé de longues discussions et qui devait aider le gouvernement de la Restauration à affranchir la France de la présence des troupes étrangères. M. Baring se proposait, pour exécuter cet arrangement, de remettre des engagements aux diverses Puissances lors de la réunion d'Aix-la-Chapelle et de s'entendre ensuite avec chacune d'elles selon ses besoins relatifs. Ceux de la Russie, par exemple, ne nécessitaient pas d'argent comptant, puisqu'elle avait l'intention de laisser en Hollande la portion qui lui reviendrait. Ceux de l'Angleterre admettraient des termes. D'autres seraient satisfaits par des paiements effectifs. M. Baring croyait à la possibilité de contenter tout le monde sans déprécier les rentes.

Le 9 octobre 1818, le duc de Richelieu signa à Aix-la-Chapelle, avec les plénipotentiaires d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie, une convention aux termes de laquelle l'armée d'occupation devait avoir quitté le territoire au 30 novembre suivant. La somme qui restait à payer par la France, conformément à l'article 4 du traité du 20 novembre, était définitivement arrêtée par cette convention à 265 millions, somme sur laquelle 100 millions seraient acquittés en inscriptions de rentes au cours du 5 octobre.

o o o

Ainsi se trouvait définitivement clos un débat en suspens depuis trois ans et qui pesait lourdement sur les esprits. Satisfait d'être arrivé, non sans peine, au but qu'il poursuivait avec ténacité et d'avoir par ses efforts libéré son pays, le duc de Richelieu, en butte à de déplorables intrigues politiques, prit la résolution de quitter le pouvoir et donna sa démission. M. d'Osmond, qui

l'avait secondé avec tant de zèle et de dévouement, voulut suivre dans sa retraite l'homme d'Etat auquel il était intimement uni et dont il avait toujours été le fidèle collaborateur. Il ne connaissait pas le marquis Dessoles, successeur du duc de Richelieu. Une circulaire diplomatique lui fit comprendre qu'une politique nouvelle succédait à l'ancienne. Depuis quelque temps déjà il avait le désir de se retirer ; le changement qu'il entrevoyait le décida. Il écrivait à M. Dessolles que sa tâche était accomplie, qu'il avait cru utile de rester à son poste jusqu'au départ des troupes étrangères, mais qu'une ère nouvelle s'annonçant avec un autre esprit, il saisissait l'occasion pour demander un repos que son âge réclamait. Il commençait effectivement à se sentir lui-même fatigué ; il n'avait plus la même activité et le travail lui devenait moins facile. Le Ministre l'engagea à revenir sur sa décision ; il y persista en disant qu'un autre ambassadeur serait mieux en situation de servir une politique différente de celle qu'il avait suivie. Sa démission, qui avait fâché le Roi, ne fut acceptée qu'à la fin du mois de janvier 1819. Louis XVIII observa non sans quelque aigreur qu'autrefois les ambassadeurs représentaient le Roi, mais que M. d'Osmond aimait mieux représenter le duc de Richelieu. Il rentra en France dans les derniers jours de février, après avoir pris congé du Prince Régent qui insista obligeamment pour le voir rester à Londres. Il ne reçut du gouvernement aucune marque de satisfaction pour les services qu'il avait rendus et eut même de la peine à obtenir sa pension de retraite, sous prétexte que les fonds de ce chapitre étaient déjà épuisés.

E. LE MARCHAND.

COMPTES RENDUS

Mes souvenirs. *Trente années de vie politique en Europe*, par Henri Wickham Steed (tome I, 1892-1914), traduction de M. d'Honfroy. Librairie Plon, 1926.

Voilà un livre à classer parmi les plus considérables dépositions historiques. Ce n'est pas seulement par l'importance de certaines révélations sur les événements de la politique européenne pendant presque un tiers de siècle. La valeur en est plus haute; elle tient à ce que, sur cette période d'un si tragique intérêt, on y trouve le témoignage et le jugement du plus lucide des observateurs.

Ni membre d'un Parlement, ni diplomate de premier plan, M. Wikham Steed n'a jamais voulu être que journaliste. Sa vocation fut aussi impérieuse que pour certains celles du sacerdoce ou des armes. Il y apporta d'ailleurs le zèle d'un apôtre et l'ardeur d'un combattant. « Je puis affimer en toute vérité, — déclare-t-il, — qu'il n'est pas d'autre profession ni carrière officielle que, durant ces trente années, j'eusse préférée. » Au service de cette profession passionnément embrassée, il a mis beaucoup plus qu'une vaste et minutieuse préparation; il l'a rehaussée d'un scrupule que très rarement on découvre chez ses confrères. Sa conscience lui imposait d'avoir tout compris d'une question avant de se permettre d'en rien écrire. Mais, sa conviction s'ajustait-elle exactement à sa préoccupation morale, il n'hésitait plus à se charger de responsabilités même périlleuses, et souvent alors, il ne s'en cache pas, il prenait hardiment sa large part « dans la direction des mouvements et des hommes ». La bravoure qu'en pareil cas il déployait, il m'a été donné de la constater.

Cette inclination fort exceptionnelle à se guider en politique sur un point de vue moral fut même taxée parfois de « préjugé protestant » ; ce qui ne l'a pas plus troublé que le surnom de « la perfide », dont, au temps de ses études à Paris, ses camarades français affublaient joyeusement cet étranger venu d'Albion.

Tout jeune, il abandonna les chances d'un brillant avenir dans une banque de la cité pour se consacrer à son initiation au journalisme. Sa probité l'y obligeait. De ses illusions et de ses déconvenues nous recueillons des aveux d'une très spirituelle bonne grâce. En Allemagne, d'abord, où il s'imaginait que « la science de l'économie politique le mènerait à la sagesse plus sûrement que toute autre route ». Après de laborieuses auditions à Iéna, à Berlin, sa foi en la vertu des

« lois économiques fondamentales » se trouvait ébranlée. Il ne s'en tourna qu'avec plus d'ardeur vers les diverses branches d'étude sur la vie des peuples, l'organisation des Etats ou les phénomènes sociaux: aucune ne devait être négligée. « Le résultats aurait pu être un fouillis tout à fait inassimilable d'idées sans suite... si la bienveillance d'un professeur ne l'eût aidé à mettre un peu d'ordre dans le chaos ». Il sentit alors qu'un jeune Allemand à la fin de son éducation académique doit seulement se considérer comme apte à commencer des recherches et des travaux personnels, tandis qu'un gradué d'Oxford ou de Cambridge s'estime trop souvent un produit parachevé de l'enseignement supérieur.

Une connaissance de la France et de sa langue lui parut non moins indispensable que celle du monde germanique. Aussi, en 1893, arrivait-il à Paris, mais y apportant les préventions anglaises et allemandes contre l'esprit superficiel, le manque d'organisation et le laisser-aller français. Ses premières impressions furent d'un juge sévère. Contraste par trop brusque entre les libres allures de notre quartier latin et le sérieux et la discipline germaniques. Puis il observa que « obscurité n'est pas toujours synonyme de profondeur » et que la pensée française, pour translucide qu'elle soit, est « susceptible d'autant de profondeur qu'aucune autre pensée au monde, depuis celle des anciens Grecs ». Sa surprise fut au comble quand, admis cordialement dans quelques cénacles universitaires, il dût se convaincre que ses nouveaux compagnons savaient tout ce qu'il savait et peut-être mieux que lui. Il connut l'épreuve de la blague parisienne; ses opinions passèrent au crible de la plus piquante causticité. « Tous les langes dont j'avais soigneusement emmailloté mon esprit furent arrachés et déchirés en lambeaux. » Après quoi, il bénéficia de l'intimité d'hommes éminents qui, « par leur gaieté, leur intrépidité, leur absolu mépris pour toute forme d'insincérité, leur promptitude à tout étudier et à accepter tout ce qui est intelligible, créaient une atmosphère intellectuelle singulièrement vivifiante ». Avec les noms des gens plus tard célèbres qui dès lors le traitèrent en ami et les jolies anecdotes semées à travers ces souvenirs, la lecture des pages sur le séjour à Paris est d'un très vif agrément.

Ce n'est pas assez dire; car déjà son rôle politique commençait. Il s'essayait à envoyer en Angleterre et en Amérique télégrammes et correspondances sur ce qu'il pouvait le plus directement étudier; il collaborait même à quelques feuilles françaises. En Allemagne comme en France, son attention s'était portée sur le mouvement socialiste et travailliste; les universitaires qu'il fréquentait à Paris appartenaient presque tous aux partis avancés. C'est pourquoi la *Westminster Gazette* voulant être renseignée sur l'intrigue difficile à percer qui venait d'aboutir à la démission du président Casimir Perier, lui demanda une interview avec Clémenceau ou Millerand, de préférence avec le premier. De celui-ci ce que M. Steed obtint, c'est un regard furibond et ce rugissement. « Sachez, jeune homme, que je n'accorde jamais d'interview. Allez-vous-en! » Par contre, M. Millerand, alors directeur de la *Petite République*, l'interrogea sur son point de vue, l'écouta et d'un ton bref répondit: « Je n'ai rien à ajouter. Rédigez votre

récit dans ces termes et dites que telle est ma manière de penser. » Le lendemain, toute la presse londonienne reproduisait son interprétation d'un événement que, sans lui, elle n'aurait su comment expliquer. L'éclat d'autres succès sur le terrain journalistique affirma vite les dons précieux du précoce informateur. Deux ans et demi de campagne en France le sacrèrent chef, comme Bonaparte après ses premières victoires en Piémont. A vingt-cinq ans, il était promu correspondant du *Times* à Berlin. Un périodique américain lui offrait, en vain, le triple de ses appointements.

L'Allemagne, où il rentrait en 1896, avait pris un tout autre visage et qui lui plut bien moins que celui du temps de son apprentissage. « Le nuage pangermanique ou, pour citer l'expression du Kaiser, l'idéal d'une *plus grande Allemagne* à peine perceptible trois ans auparavant, s'était rapidement étendu et commençait à assumer la forme et la densité qui devait bientôt en faire un danger pour le monde. » Sous l'action de ce nationalisme de fraîche date dont les convoitises se heurtaient partout à la prépondérance britannique, s'était déchaîné un violent sentiment anti-anglais. Un enquêteur aussi perspicace et bien outillé que M. Steed n'eut pas de peine à découvrir que la tactique du gouvernement impérial utilisait cette haine pour faire voter une grande loi navale, pousser au développement colonial, renforcer l'armée, capter la Turquie, poser en somme « les fondations de la politique pangermanique qui allait se définir nettement dans les années suivantes. » Les furieuses attaques du vieux Bismarck contre son successeur à la chancellerie et l'empereur en personne, les manœuvres inélégantes de la diplomatie allemande pour rompre la Double Alliance entre la France et la Russie, les scandales de quelques intrigues de Cour, tout contribuait à dissiper le reste de l'admirative sympathie qu'avait cru pouvoir vouer jadis le collaborateur du *Times* au génie et aux vertus tudesques.

Ce lui fut donc un soulagement de s'échapper de Berlin en 1897, pour aller exercer ses talents à Rome. Epreuve redoutable que de s'adapter brusquement à la mentalité italienne; le danger en est analysé avec une pénétrante clairvoyance par celui qui l'affronta. Tout est à lire et à retenir dans ce beau chapitre des *Souvenirs*, quelques réserves faites sur des préjugés contre le Vatican, inévitables d'ailleurs sous la plume d'un Anglais, même largement impartial, mais de confession non catholique. Un portrait se détache entre tant d'autres très finement tracés, celui du vénérable marquis Visconti Venosta dans l'amicale confiance de qui M. Steed eut l'honneur d'être admis. Sa gratitude pour le vieil homme d'Etat lui a inspiré une œuvre peinte de main de maître.

Quoique forcé d'abréger, comment ne pas citer une remarque profitable à tous ceux que Rome attire? « Je m'imaginais que l'italien est une langue facile... Je trouvai plus difficile de m'en rendre maître que du français ou de l'allemand. La richesse de son vocabulaire, la subtilité de sa phraséologie, sa faculté puissante d'exprimer les plus délicates nuances lui confèrent un caractère étrangement décevant: et tant que les étrangers ne le parlent pas avec correction et élégance, ils ne peuvent connaître l'Italie. » Tel est, à l'encontre de la présomptueuse opinion commune, l'avertissement d'un raffiné polyglotte.

A la fin de 1902, il était transféré en Autriche par avancement, mais non sans regret. C'est là, toutefois, sur ce sol ingrat, qu'allait germer sa plus florissante moisson. A le creuser et le retourner il employa huit laborieuses années, d'où ce livre admirable, la *Monarchie des Habsbourg,* qui a fondé sa réputation d'éminent historien. C'est un miroir d'une rigoureuse véracité où l'antique monarchie dualiste aurait pu apprendre à se connaître. Sa frivole coquetterie ne s'en est pas souciée. D'ailleurs, pour y observer les ravages de sa face, le temps lui aurait manqué. Déjà la poigne du destin s'abattait sur elle. Sa fin était imminente.

La seconde moitié du volume est consacrée à ce pays irréel, et le mène de « l'ombre de la guerre » jusqu' « au bord de l'abîme ». Un tome II paraîtra prochainement. Ce sera l'occasion d'étudier dans son ensemble l'incomparable enquête poursuivie par M. Wickham Steed.

N'attendons pas d'être en possession de ce volume complémentaire pour féliciter l'auteur d'avoir trouvé comme interprète auprès des lecteurs français, celui ou celle qui signe H. d'Honfroy. Cette traduction précise et souple supprime l'impression de l'intermédiaire; elle met en contact direct avec la pensée de l'écrivain. Le bonheur est rare d'être servi avec tant d'intelligence et d'exactitude.

Alfred DUMAINE.

L'ancien régime, par Frantz FUNCK-BRENTANO, collection des grande études historiques. Arthème FAYARD, éditeur, Paris, 1926.

C'est avec la plus sincère impartialité qu'est décrit, à la façon d'un mécanisme analysé dans chacun de ses organes, le régime social et politique auquel s'est attaquée la révolution et qu'elle a détruit. Même ceux dont les opinions sont heurtées par l'enquête de M. Funck-Brentano rendent hommage à la loyauté de son étude. Sa chaleureuse sympathie pour ce très ancien état de la France depuis l'avènement des Capétiens jusqu'au règne de Louis XVI, ne l'aveugle ni sur les abus qui se produisirent, ni sur la fatalité du conflit qui a conduit à l'effondrement. Du pouvoir indispensable assumé par le chef de famille pour défendre et discipliner son groupe est issu, comme l'établit l'historien, tout le système féodal au sens véritable du mot : pouvoir paternel et familial à l'origine, puis patronal et qui s'étend, s'élargit jusqu'à la formation des fiefs et finalement engendre le pouvoir royal « portant au sommet d'une grande nation le caractère et les traditions d'une grande famille... » Le roi représente dans le royaume l'image du père; ce qu'exprime également avec tant de justesse une formule du maréchal de Tavannes : « Commander à son royaume ou à sa maison, il n'y a de différence que les limites ».

Cette organisation lentement constituée par le souci de la préservation et sous la seule pression d'un empirisme clairvoyant, avec quelle lucidité en sont observées les successives évolutions, et combien spirituellement choisies les anecdotes qui les illustrent; elles ornent et complètent la démonstration comme des vignettes et des fleurons. Laquelle, parmi cent autres, peindrait mieux que l'histoire d'Arnoul d'Ardres la nature des rapports, au douzième siècle, entre seigneurs et

vassaux et la manière dont, avec le temps, les abus surgirent? Il avait ramené un ours énorme, présent du roi d'Angleterre, et donnait aux habitants de la petite seigneurie le spectacle de cet ours assailli par les chiens. Afin de leur en continuer l'amusement, fut demandé pour la nourriture de la bête et de son gardien un pain par an à chaque feu de la châtellenie. Rétribution modique et équitable, du moins tant que l'ours vécut et qu'on en eut du plaisir; mais il mourut et la contribution continua d'être prélevée. « Et c'est ainsi, conclut le chroniqueur, que par le fait d'un ours, la population d'Ardres fut frappée d'une exaction injuste. »

A mesure que s'ordonne et prospère la société, les donjons ne sont plus des lieux d'asile, M. Funck-Brentano le reconnaît, mais deviennent des lieux d'offense. Ils ne défendent plus qu'une exploitation injustifiée de l'homme de travail par l'homme armé, et le paysan ne songe qu'à les démolir. Sous les assauts sanglants des Jacques et des Maillotins et après la terrible crise sociale de la guerre de Cent Ans, disparaît la féodalité médiévale; une noblesse rurale s'y substitue qui, durant la tourmente, s'est rapprochée du peuple et « exerce sur lui une action directrice profonde et salutaire ». Ces gentilshommes campagnards fixés au sol et réduits très souvent à la même existence que leurs tenanciers assurent tout à la fois la défense du pays et la protection de leurs fermiers ou métayers, parmi lesquels leur continuelle intervention maintient l'ordre et la bonne entente. Au seizième et pendant une moitié du dix-septième siècle, cette bienfaisante union est bien un peu troublée par les méfaits et exactions de quelques hobereaux, que d'ailleurs punissent sévèrement les cours de justice des *grands jours*. Tout serait pourtant au mieux pendant cette période dont se réjouit M. Funck-Brentano presque autant que de celle de Saint-Louis, si trop souvent le seigneur terrien, appauvri, pressé par le besoin, n'en venait à solliciter les faveurs du roi. Toutefois ceux qui cherchent fortune à la cour, ne sont qu'une infime minorité. La noblesse campagnarde jusqu'à la fin du dix-huitième siècle vit chichement ou dans une complète misère sur ses terres, mais donne son sang et le peu qu'elle possède pour le service militaire de la couronne.

Avec autant de sincérité que pour la formation de la famille, de la seigneurie, des communautés urbaines, ou pour les origines des attributions et fonctions des Parlements sont étudiées la naissance et l'extension du pouvoir royal. Pouvoir qui ne consistait qu'à maintenir l'ordre par la justice et engendra la liberté. « Les libertés locales de l'ancienne France sont demeurées justement célèbres. La France était hérissée de libertés. Elles grouillent innombrables, variées, enchevêtrées et souvent confuses, en un remuant fouillis. Chacune d'elles s'anime de pouvoirs particuliers dont la variété aussi est infinie : autorités locales actives, mais imprécises, illimitées, empiétant les unes sur les autres et se contrariant souvent. » Cependant, a dit Tocqueville, on avait fini par établir un ordre régulier et assez facile dans les affaires.

Chaque communauté parmi nous, déclarait un Parlement dont tous les autres auraient pu répéter les paroles, est une famille qui se gouverne elle-même, qui s'impose ses lois, qui veille à ses intérêts.

Tout de même, ces diverses provinces non pas unies, mais juxtaposées et presque toujours en conflit d'intérêts, ces trois cent soixante quatre coutumes qu'il était impossible d'unifier, ces douanes à l'intérieur, ce *fédéralisme* égoïstement intransigeant, que d'obstacles à toute entreprise d'intérêt général, à tout moyen de gouvernement! Ajoutez-y les résistances des Parlements, les remontrances des assemblées du clergé, et vous reconnaîtrez que l'autorité souveraine était contrecarrée et affaiblie au point qu'on en venait à ignorer « qu'il n'y eût qu'un état, qu'un roi, qu'une patrie ». Aussi est-ce contre l'excès de ces vieilles libertés et franchises locales que Richelieu engagea la longue lutte où la Révolution devait enfin triompher.

Il est difficile de partager l'entière confiance de M. Funck-Brentano dans la suprême bonté du pouvoir royal et sa conviction que la bienfaisante action n'en a été entravée que par l'acharnement des opposants. Mais personne ne contestera le haut intérêt du tableau qu'il a brillamment tracé, ni le grand et séduisant talent prodigué dans son œuvre.

Alfred DUMAINE.

Autobiographie, par Margot ASQUITH, traduit de l'anglais par A. TOUGARD DE BOISMILON, in-8°, 300 p., Payot 1926.

Dans son livre, *La Genèse de la guerre* (1), M. Asquith à développé ses considérations sur les relations anglo-allemandes au moment du grand conflit européen. Aujourd'hui, c'est Mrs Asquith qui, dans un livre curieux et bizarre, habilement traduit d'ailleurs, se charge de donner vie et mouvement à nombre de personnages, un peu noyés jusqu'à présent dans les brumes de l'autre côté du détroit.

Il ne s'agit pas certes uniquement de politique dans cette sorte de roman vécu intitulé « Autobiographie », il n'y est question même qu'accidentellement de politique et c'est probablement même ce qui en constitue le charme savoureux, car on peut diviser l'ouvrage en deux parties bien distinctes : avant et après le mariage de l'auteur.

Avant, c'est la vie d'une jeune fille anglaise, lancée, très lancée même dans la vie mondaine, plus libre d'allure qu'une femme mariée, flirtant volontiers dans les réunions mondaines, au bal, aux courses, à la chasse, désespérant les soupirants dont les noms s'étalent librement sur les pages, au grand scandale de la société anglaise, mais il fallait bien que celle-ci s'habituât aux fantaisies de la future Mrs Asquith. Avec quel art d'ailleurs sont saisis au vif et burinés les portraits d'hommes politiques, d'écrivains, de littérateurs que l'étourdissante jeune fille rencontre sur son chemin, qu'elle interroge et qu'elle subjugue par son charme insouciant de toute convention!

Puis, un jour, coup de théâtre, au lieu d'un de ces jeunes compagnons de plaisirs mondains, c'est d'un ministre, d'un premier ministre même, père d'enfants déjà grands, que la jeune personne s'éprend, à la

---

(1) Voir le compte rendu de l'ouvrage dans la *Revue* de janvier-mars 1925, p. 89.

surprise générale. De ce pas la voilà lancée dans le tourbillon politique : ainsi entre-t-elle dans l'histoire de notre temps par une voie assez originale.

Fermement libérale comme son mari, elle soutient les revendications irlandaises qui, accueillies à temps, eussent évité tant de ruines. Elle juge sans indulgence l'égoïsme des conservateurs. Aux yeux d'Arthur Balfour, dit-elle, « il n'y avait aucune modification à apporter à l'état de chose actuel; l'insuffisance des salaires ouvriers, l'alcoolisme, le manque d'hygiène, etc., ne soulevaient pas son indignation, car tout ce réalisme le laissait froid. Il était impuissant à exprimer une indignation morale que son indifférence l'empêchait de ressentir. » D'autre part, Mrs Margot Asquith a un faible pour les hommes grands et beaux et se montre inconsciemment bienveillante à leur égard. Les nombreuses conversations qu'elle relate sur des sujets politiques et sociaux, et auxquelles elle donne la forme de dialogues, où elle figure comme interlocutrice, sont pleines d'humour et pétillent de spirituels aperçus.

A la suite des élections de janvier 1906, la victoire des libéraux amena au pouvoir Asquith qui, d'abord chancelier de l'Echiquier, devint premier ministre en avril 1908. La fréquentation des têtes couronnées impressionne peu notre auteur : « C'est un fait bien connu, écrit-elle, que les Rois évitent toujours d'adopter les opinions des individus marquants et qu'ils sont presque constamment obligés d'afficher des idées banales, ne risquant pas de les compromettre. Pour eux, les hommes de valeur sont des « pédants », les femmes intelligentes sont « trop avancées »; ils confondent les libéraux avec les socialistes; les êtres insignifiants leur paraissent « charmants » ils prennent pour des « intrigants » les gens de valeur et pour des « fous » les idéalistes. » Mrs Asquith ne confond-elle pas ici l'opinion des rois avec celle du commun des gens du monde? Dans les lignes qui précèdent ne reconnaissons-nous pas tout simplement les médiocres propos que l'on entend tenir dans les salons par la masse des figurants, plongés dans la banalité et la convention, incapables de se hausser jusqu'à une vue personnelle des hommes et des choses, craignant de passer pour des originaux et soucieux avant tout de ne pas choquer les opinions reçues?

La sympathie de Mrs Asquith n'en éclate pas moins à l'égard du roi Edouard VII. C'est avec émotion qu'elle raconte ses derniers moments et ses impressionnantes obsèques. Elle tient aussi à rétablir la vérité sur le rôle que l'on a faussement attribué au parti libéral dans les préliminaires de la guerre : « Le parti libéral, dit-elle, n'avait jamais dissimulé son aversion pour « la manière forte » et son « amour de la Paix » était le plus grand reproche que lui faisaient ses adversaires... Ce fut un bonheur pour l'Angleterre que les libéraux aient été au pouvoir en 1914, car d'autres, à leur place, auraient été soupçonnés, en prenant une telle décision, d'obéir à la pression d'un gouvernement chauvin. »

Mrs Asquith raconte une conversation qu'elle entendit à un dîner donné chez elle, le 3 août 1915, veille du premier anniversaire de la guerre. M. Churchill ayant demandé à lord Kitchener quels étaient

les soldats qu'il préférait commander, Anglais, Français ou Allemands, celui-ci répondit qu'après les Anglais, il considérait les Allemands comme étant les meilleurs soldats. Winston Churchill prétendait, au contraire, que les Français leur étaient supérieurs, tandis que Lord Kitchener, qui avait pris part à la guerre franco-prusienne de 1870 n'était pas de son avis. Cependant, tous en chœur s'accordaient à dire que, dans l'attaque, l'armée française n'avait pas de rivale au monde. » Moins d'un an après, c'était Verdun. Qu'eussent pu encore ajouter les convives de Mrs Asquith si elle les eût alors interrogés de nouveau?

L. DE CONTENSON.

Souvenirs de ma vie (1859-1888), par GUILLAUME II, traduit de l'allemand par Henri BESSON, in-8° 441 p., Payot 1926.

Ceux qui chercheront dans les *Souvenirs de ma vie* de l'empereur Guillaume II des vues sur la politique générale mondiale seront déçus. A peine, de temps en temps, l'ancien souverain fait-il allusion à la politique intérieure de l'empire allemand. Il s'agit, en effet, de la période qui s'étend depuis sa naissance, en 1859, jusqu'à la mort de son père, Frédéric III, en 1888. Pendant le temps de sa jeunesse, Guillaume II ne fut pas associé au gouvernement, mais il fit de fréquents voyages, soit pour représenter son grand-père à certaines cérémonies, soit pour visiter des parents sur lesquels il nous donne d'intéressants détails; l'occasion lui en fut d'ailleurs souvent offerte, étant petit-fils de la reine Victoria, neveu de la reine de Hollande et de Léopold II, cousin du tsar Nicolas II, cousin et ami d'enfance de la tsarine assassinée, parent de François-Joseph et intime aussi de l'archiduc Rodolphe. Ainsi, dès sa jeunesse, fut-il conduit sur la Riviera française, à Londres et dans les résidences royales de sa grand'mère Victoria, à la Haye, à Bruxelles, aux chasses impériales des Habsbourg, aux fêtes de Pétersbourg et de Moscou.

La vénération de Guillaume II pour son père est profonde, et il tient à lui impartir un grand rôle, comme s'il craignait qu'on ne l'oubliât trop, plus tard, au profit de Guillaume Ier et de ses compagnons : « Mon père est dans le souvenir des contemporains et de la postérité comme le vainqueur de Königgrätz et de Wörth, qui a contribué à forger la couronne impériale allemande. » Son jugement sur sa mère est plus réservé et il lui reproche, en sa qualité d'Anglaise, son manque d'adaptation qui l'empêcha toujours de fusionner avec la cour de Prusse. Assez avare, avons-nous dit, d'appréciations sur la politique intérieure, Guillaume déplore cependant « la fatale discorde que l'on a l'habitude de désigner sous la brève appellation de Kulturkampf ». Puis, il parle de l'impression funeste que cet événement a laissé dans l'âme des catholiques allemands. « Le centre se nourrit encore de ce souvenir, c'est de lui qu'il tire encore sa force. » Il se flatte d'avoir lui-même travaillé à l'apaisement et se félicite des relations qu'il a entretenues avec un certain nombre d'hommes charmants appartenant à la confession catholique.

A propos d'une visite en Angleterre, Guillaume parle de la passion

pour la marine dont il était possédé et qu'il attribue pour une bonne part à son atavisme maternel de sang anglais. Ce goût était poussé si loin qu' « en 1884 fut enfin accompli, dit-il, un de mes plus anciens désirs qu'avait fait germer en moi mon affection pour la mer et la marine: apprendre à peindre des tableaux de marine ». Il prit des leçons du peintre Karl Saltzmann et il ajoute : « Je ne m'en suis certainement jamais repenti. »

Vers la fin de l'ouvrage, Guillaume, ayant à raconter la triste fin de son père, ne ménage ni le médecin anglais Mackenzie, choisi par sa mère, ni celle-ci même qui se laissa abuser et « ne pouvait pas se libérer de l'autorité de l'Anglais... Lorsque l'on pense que, sans l'intervention du médecin anglais, mon père aurait encore pu être sauvé, on comprend qu'en toutes ces circonstances j'aie opposé une énergique résistance à cette politique d'autruche. »

Vient ensuite la mort du vieil empereur Guillaume Ier, âgé de quatre-vingt-onze ans. Puis commence ce calvaire de quatre-vingt dix-neuf jours qui constitue le règne de Frédéric III et qui se termine le 15 juin 1888. Le récit de la fin de ces deux puissants souverains, ensevelis tous deux dans la gloire naissante de cet empire qu'ils avaient édifié de leurs mains, ne semble-t-il pas d'une grandeur tragique, raconté par un tel témoin, leur petit-fils et fils, alors que celui-ci, chassé aujourd'hui de ce même empire, assume aux yeux de l'histoire la déchéance de la dynastie à laquelle l'Allemagne doit son unité?

L. DE CONTENSON.

Pour la défense des finances françaises. Discours politiques, 1920-1925 par Charles de LASTEYRIE, 2 vol. chez Plon et Nourrit.

De M. de Calonne, qui fut ministre des finances en pleine crise de confiance et de crédit dans les années qui ont précédé la Révolution, on a dit que « jamais ministre ne parut moins sentir ou ne sut mieux déguiser les embarras d'une situation difficile ». Sur M. de Lasteyrie et sur son œuvre financière de 1920 à 1925 on ne pourra jamais, certes, apporter pareil jugement. En toute clarté, en toute franchise, presque avec brutalité, il nous apporte au cours de ses deux volumes qui demeurent les plus précieux documents pour l'histoire de demain, les preuves de son action en face d'une crise grave dont il représente à la fois les causes économiques et morales.

On peut étudier à la lumière de ces exposés non seulement les temps présents mais aussi les nombreux exemplaires de notre propre histoire où abondent de siècle en siècle les manifestations pénibles du mal d'argent.

Pendant que toute l'attention du gouvernement et surtout celle du ministre des finances était concentrée sur la restauration de nos budgets et sur la politique extérieure qui domine le pays, les adversaires ne s'occupaient que de politique intérieure et ne cherchaient qu'à exploiter les difficultés de la situation dans un but exclusivement électoral. Si on voulait ménager les forces contributives du pays, ne procéder que par étapes à la création de ressources nouvelles on

accusait le ministère de « s'installer dans le déficit ». Si, pour combler le déficit on organisait des impôts, l'accusation était lancée d'écraser le pays. Avec les économies c'était le tolle général. Et l'obstruction lourde, étouffante, surgissait dans des séances interminables où les orateurs d'extrême gauche se relayaient à la tribune de jour et de nuit comme s'ils avaient voulu avoir raison des membres du gouvernement par l'épuisement de leurs forces physiques.

Pour conjurer le grand péril dont nos finances étaient menacées, le ministère d'alors n'hésita point à demander aux Chambres l'autorisation de procéder à de vastes et profondes réformes : économies administratives et en même temps vote immédiat de nouvelles réformes fiscales. Il fut assez heureux pour arriver aux résultats suivants :

Première étape : en 1920, neuf milliards d'impôts nouveaux sont votés pour assurer l'équilibre du budget général. Deuxième étape : six milliards de ressources nouvelles sont également votées pour gager les dépenses permanentes du budget des dépenses recouvrables. Comme d'autre part cinq milliards de plus-values étaient réalisées pendant la législature c'est un total de près de 19 milliards d'impôts nouveaux qui se trouvait ainsi avoir été voté par le pays. Si on se rappelle qu'en 1913 le produit des recettes s'élevait à 4 milliards 907 millions, on constate que le contribuable français paie aujourd'hui six fois plus d'impôts que pendant la guerre.

Après ces constatations, M. de Lasteyrie peut avec vérité conclure que nous avons pu en France malgré le tragique de certaines heures, vivre sans sombrer financièrement grâce au double décime, grâce à l'impôt sur le chiffre d'affaires et aux plus-values dues aux lois fiscales de 1924.

Instructifs par le récit lumineux des choses vécues et gouvernées par M. de Lasteyrie, ces deux volumes contiennent en outre les plus sérieux enseignements. Conservant la vie même qui animait l'action qu'ils retracent, on comprend mieux dans ceux-ci combien un pays livré à l'instabilité monétaire se ruine progressivement n'ayant plus de discipline pour son travail, plus de sécurité pour son épargne, plus de protection même pour ses avoir à l'étranger. L'inflation, c'est le péril continu des états qui traversent des crises. Une complaisance à peu près générale la soutient, car les couches profondes de la démocratie y sont favorables. C'est pourquoi si elle est condamnée théoriquement, elle ne manque jamais de reprendre aux heures difficiles l'avantage et on y retombe sans cesse. La Révolution est là avec ses assignats pour servir d'exemple. L'assignat eut vite fait de dépasser la valeur de son gage. Et il ne fut point suffisant pour le Directoire de détruire solennellement place Vendôme, le 19 février 1796, la planche aux assignats. La confiance ayant disparu on aboutit en 1798 à la banqueroute des deux tiers qui devait être une des causes déterminantes de la chute du régime républicain.

M. de Lasteyrie, en dépit de l'inflation a confiance en l'avenir, mais à la condition que certains principes directeurs soient respectés : toute politique financière est à base d'autorité et ne peut se comprendre sans un profond esprit de suite. Elle ne peut être saine que si elle se poursuit implacablement par l'économie ou l'impôt l'équilibre budgétaire dans l'ordre et la clarté.

Se souvenant des leçons de son ancien maître Albert Sorel, il peut conclure avec lui que la société française recèle en ses profondeurs aux coins les plus ignorés, aux degrés les plus humbles de la hiérarchie tout ce qui peut lui devenir nécessaire pour sa reconstitution et son développement. Quels que soient nos périls ou nos catastrophes, notre pays trouve dans une réserve jusque-là inemployée ou trop modeste, les hommes capables de guérir les maux aggravés par les discordes civiles et de réparer les ruines matérielles et morales qu'avait multipliées sur notre sol fertile et sous notre ciel indulgent la coalition des forces ennemies encouragées par nos dissensions intérieures. Mais pour triompher sans conteste il ne faut plus vivre sous le signe dangereux de la « facilité ». Il faut aussi que l'opinion française cesse d'espérer en un homme providence, en une expérience sensationnelle qui balaierait en même temps que les financiers insuffisants le péril que ceux-ci n'auraient pu écarter. La richesse ne s'est jamais augmentée par l'accroissement du numéraire. Le crédit a seulement pour fonction de représenter des valeurs que le débiteur s'engage à payer, qui font en conséquence l'objet d'une transaction réelle, donc tout signe de crédit ne reposant pas sur cette base effective est destiné à s'effondrer.

Après avoir lu M. de Lasteyrie nous sommes instruits et demeurons confiants en ses conseils et en ses prophéties si patriotiquement proclamés. Résumons-les d'un mot : Un pays qui a la maîtrise de lui et ne recule pas devant les sacrifices courageux est assuré d'avoir raison d'une crise financière si aiguë soit-elle.

Henry DE MONTARDY.

L'Autriche et la Hongrie pendant la guerre, par M. B. AUERBACH, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, 1 vol. in-8° de 628 pages, Paris, Alcan, 1926.

« Le malheur de l'Allemagne, c'est qu'elle va entrer en guerre liée à un cadavre », disait un Allemand au mois d'août 1914. Ce cadavre c'était l'empire austro-hongrois, encore imposant par sa masse, mais dont la structure faite pour un âge différent menaçait ruine et dont la puissance était minée par des forces de désagrégation intérieure. Dans un gros volume, divisé d'une façon quelque peu excessive en trente chapitres, M. Auerbach raconte l'histoire de l'Autriche et de la Hongrie pendant la guerre. Ses travaux antérieurs sur « Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie », lui donnaient une compétence spéciale pour traiter ce sujet si complexe.

C'est une lamentable histoire que celle de l'Autriche-Hongrie pendant la guerre. La monarchie est précipitée dans la lutte d'un cœur léger par le nonchalant Berchtold, qui paraît avoir eu peine à comprendre qu'il allait avoir à faire à d'autres ennemis que la Serbie; le vieil empereur, qui a un sentiment plus net du péril, ne fait rien pour arrêter son Ministre. Quand disparaît François-Joseph c'est à peine si, pour un moment, l'avènement de l'empereur Charles apporte au pays ce sentiment de confiante espérance qui s'attache d'ordinaire à

la jeunesse. Le nouveau souverain est plein de bonnes intentions, mais tout à fait ignorant des affaires; il ne trouve pour le diriger aucun homme capable : Burian est « trop bête », le comte Czernin, plus intelligent, ne se rend pourtant pas compte des réalités et de la position de l'empire Austro-Hongrois vis-à-vis de son trop puissant allié, l'Allemagne.

La guerre, mal préparée, est mal conduite, aussi bien par les militaires que par les hommes politiques. Au début l'Autriche rend à l'Allemagne le grand service de protéger la région industrielle de la Haute-Silésie, mais la Galicie est conquise par les Russes, les revers succèdent aux revers et le découragement arrive vite dans une armée où les courages ne sont pas soutenus par le sentiment patriotique; il faut faire sans cesse appel aux Allemands pour réparer les défaillances des troupes austro-hongroises. Les chefs militaires de Berlin conçoivent pour leurs alliés un mépris qu'ils ne dissimulent pas et qui blesse profondément l'orgueil autrichien.

Quand la disette se fait sentir à Vienne, on y déteste la guerre et on ne pense plus qu'à la paix. Le désaccord s'aggrave chaque jour entre les deux empires alliés. Rien de plus misérable que les tentatives du Comte Czernin pour négocier une paix séparée, dont il voudrait traiter sans les Allemands et qu'il se sait pourtant hors d'état de conclure sans eux. Il ne réussit qu'à faire accuser son empereur de duplicité et à perdre entièrement la confiance de ses alliés.

Cependant le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, lancé dans le monde par l'Entente et confirmé à Brest Litowsk par les révolutionnaires russes, agit dans les populations de l'Autriche-Hongrie comme un ferment d'une redoutable puissance. Les nationalités longtemps comprimées s'affirment avec une force qui grandit rapidement. Quand, le 18 octobre 1918, l'empereur Charles, par un manifeste, offre d'organiser l'empire en une fédération de communautés autonomes, il trouve en face de lui des nations qui veulent vivre de leur vie propre, même en Hongrie, même en Autriche. L'empire Austro-Hongrois s'effondre avec la bureaucratie qui constituait son armature, parce que rien ne le soutient plus. Comme le dit M. Auerbach : « Tout s'est évaporé à la fois, le souvenir d'une vieille communauté qui n'était pas une communion, et le loyalisme dynastique qui n'était qu'une formule de catéchisme. On est pris de quelque pitié au spectacle de cette agonie sans dignité, de cette veulerie dans la mort comme dans la vie. »

H. DE MANNEVILLE.

Les origines de la guerre et la politique extérieure de l'Allemagne au début du XXe siècle, par M. Ed. VERMEIL, professeur à l'Université de Strasbourg, 1 vol-in 8° de 252 pages, Paris, Payot, 1926.

Un Comité de savants, dirigé par M. Frédéric Thimme et chargé par le Gouvernement allemand de publier les documents diplomatiques relatifs aux origines de la guerre a déjà donné au public trente-trois volumes; cependant les pièces qu'ils contiennent ne se rapportent qu'aux années 1871-1908. De cette énorme masse de documents,

M. E. Vermeil, professeur à l'Université de Strasbourg, a écrit un résumé fort concis pour les années 1871-1899, beaucoup plus développé pour les huit premières années de notre siècle. Son ouvrage n'est pas seulement un guide précieux pour les travailleurs qui voudront utiliser la publication du Ministère allemand des Affaires étrangères, il nous permet aussi de jeter un coup d'œil d'ensemble sur une des périodes les plus émouvantes de l'histoire diplomatique récente, celle où se constituent, en face de la Triple Alliance, dont la solidité s'ébranle, l'Entente Cordiale de la France et de l'Angleterre, puis la Triple Entente : France, Angleterre, Russie. Un récit fort attachant est émaillé de nombreuses citations des dépêches de diplomates allemands qui permettent d'apprécier le caractère et le jugement de leurs auteurs.

Si la conduite générale de la politique allemande dans cette période paraît singulièrement maladroite, on constate pourtant que certains hommes, tels que Metternich, Eckardstein, Bernstorff, Kiderlen-Waechter, Marschall et Bulow lui-même ont souvent vu clair et ont averti leur gouvernement des périls vers lesquels il se précipitait. On s'étonne de voir le Prince de Bulow, devenu chancelier, incapable de traduire en actes les idées dont cependant il connaissait la justesse. On reste confondu devant l'incohérence, les hésitations, l'absence de principes fixes et de volontés arrêtées qui se manifestent dans la conduite des affaires de l'Empire. Comment les successeurs de Bismarck ont-ils manqué à ce point des qualités qui avaient fait de lui le fondateur de la puissance allemande? Les lettres et surtout les notes marginales de l'Empereur, publiées avec les documents des Affaires étrangères, donnent sans doute le mot de cette énigme. Elles sont contre Guillaume II le témoignage le plus terrible. A chaque page de l'ouvrage de M. Vermeil elles apportent la preuve « de l'incompétence de l'Empereur, de sa faiblesse d'esprit, de son humeur fantasque, de sa vulgarité et de sa médiocrité ». Menée par un tel homme, qui, incapable de diriger lui-même, réussissait cependant à rendre impossible auprès de lui toute autre direction, l'Allemagne nous offre, dit avec raison M. Vermeil, « le spectacle d'une diplomatie complexe, à la fois hésitante et brutale, tortueuse et cauteleuse, qui veut éviter à tout prix la Triple Entente et qui la crée fatalement. Elle a peur de l'encerclement et elle s'enferme elle-même dans le cercle fatal. »

H. DE MANNEVILLE.

Les relations diplomatiques du Portugal avec la France, l'Angleterre et la Hollande de 1840 à 1668, par M. E. PRESTAGE, professeur à l'Université de Londres, 1 vol. in-8° de 238 pages, Watford 1925, en anglais.

M. Prestage est un érudit qui a dépouillé avec beaucoup de conscience les documents concernant les relations extérieures du Portugal à une époque qu'il appelle avec raison « l'âge d'or de sa diplomatie ». Il nous donne un excellent résumé de l'histoire des rapports entre le Royaume Lusitanien d'une part et de l'autre la France, l'Angleterre et la Hollande, depuis la révolution qui, en 1640, délivra le Por-

tugal de la domination espagnole jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance par l'Espagne en 1668. La forme adoptée est celle d'une série de monographies consacrées aux agents qui ont représenté le Portugal en France, en Angleterre et en Hollande et aux représentants de ces trois pays à la Cour portugaise. Ce que la succession de ces notices a d'un peu aride est compensé par le grand intérêt des faits. Il s'agit en effet d'une des périodes les plus émouvantes de l'histoire portugaise, celle où le pays recouvre son indépendance, mais en perdant la plus grande partie de son magnifique empire colonial. Appuyé contre l'Espagne par la France et la Hollande, mais abandonné par Mazarin à la paix des Pyrénées et dépouillé au delà des mers par ces Hollandais même qui le soutiennent en Europe, le Portugal est sauvé par l'énergie de ses populations et l'habileté de sa diplomatie. Peu d'ambassadeurs ont servi leur pays avec plus d'adresse et de courage que ce Francisco de Sousa Continho, qui, représentant le Portugal auprès des Etats Généraux, abandonné de tous, sans nouvelles mêmes de son gouvernement, réussit cependant à empêcher l'envoi de secours aux forces hollandaises qui attaquent le Brésil assez longtemps pour permettre aux colons portugais de repousser les envahisseurs et de conserver cet empire; il s'en faut de peu qu'il ne paie son succès de sa vie, car la populace hollandaise, exaspérée contre lui, veut l'égorger et incendie son hôtel.

H. DE MANNEVILLE.

A la Cour des Ducs de Bourgogne. 1 vol. en langue allemande, 332 pages in-8°, Bâle, 1926, par M. Otto CARTELLIERI.

Dans un élégant volume illustré de belles gravures, M. Cartellieri a réuni une série d'études sur des sujets divers se rattachant à l'histoire des Ducs de Bourgogne. Il ne raconte pas les événements qui ont marqué les règnes de Philippe le Hardi et de ses trois successeurs, mais il décrit le cérémonial de leur Cour et les fêtes qui s'y donnaient; il indique la place qu'y tenaient les femmes et nous montre la chevalerie des siècles précédents ressuscitant par la création de l'ordre de la Toison d'Or, déployant sa bravoure dans les joutes et les tournois, et rêvant même à la somptueuse fête du Faisan d'entreprendre une nouvelle croisade. L'auteur a été séduit par le brillant et éphémère éclat qu'a jeté cette Cour ducale de Bourgogne, non moins élégante que celle des plus grands rois du temps, et placée entre la France et l'Empire d'une part, de l'autre entre le moyen âge et les temps modernes. Nous voyons dans son livre le procès des Vaudois d'Arras rappeler les plus sombres pratiques de l'Inquisition, tandis que la Renaissance étale déjà toutes ses splendeurs autour des derniers souverains bourguignons, enrichis par le commerce des Flandres, amateurs éclairés de beaux livres, de manuscrits richement enluminés, protecteurs des artistes tels que van Eyck et Rogier van der Weyden. M. Cartellieri se plaît à représenter les Ducs de Bourgogne dans ce rôle de Mécènes des artistes qui leur a valu une gloire plus durable que celle de leurs exploits guerriers. D'excellentes reproductions de tableaux et de monuments ajoutent beaucoup de charme à ses descriptions.

H. DE MANNEVILLE.

BIBLIOGRAPHIE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

GÉNÉRALITÉS

Arminjon (P.). — La forme des actes en droit international privé (*Paris, Société anonyme du Recueil Sirey*, 1926, in-8, 43 p.).

Brunet, Durand et Fourcauld (de). — Les Transports internationaux par voie ferrée (*Paris, Société anonyme du Recueil Sirey*, 1926, in-8, 949 p.).

Aulneau (G.). — Histoire de l'Europe centrale depuis les origines jusqu'à nos jours (*Paris, Payot*, 1926, in-8, 656 p.).

Lemonon (Ernest). — La nouvelle Europe et son bilan économique (*Paris, Alcan*, 1926, in-8°, 178 p.).

Steed (H. W.). — Trente années de ma vie politique en Europe (*Paris, Plon*, 1926, in-8, 376 p.).

Ferrero (G.). — La Cristallisation de l'Europe (*Illustration*, 21 août 1926, p. 169-170).

Gillet (R. P.). — La civilisation latine et les rapports internationaux (*Revue des Jeunes*, 25 août 1926, p. 403-407).

Pinon (René). — Les obstacles à la paix (*Revue des Jeunes*, 25 septembre 1926, p. 501-524).

Benoist (Charles). — L'esprit de Machiavel et les méthodes politiques (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1926, p. 59-91).

Auboin (Roger). — Economie européenne (*Europe nouvelle*), 9 octobre 1926, p. 1394-1395).

FRANCE

Mameluck-Ali (Louis, Etienne Saint-Denis). — Souvenirs du Mameluck Ali sur l'Empereur Napoléon (*Paris, Payot*, 1926, in-8 320 p.).

Langlois (Marcel). — Louis XIV et la Cour (*Paris, Ablin Michel*, 1926, in-12, 336 p.).

La Rochefoucauld (G. de). — Le cardinal François de La Rochefoucauld (*Paris, Plon*, 1926, in-8, 404 p.).

Michon (G.). — Correspondance de Maximilien et Augustin Robespierre (*Paris, Alcan*, 1926, in-8, 534 p.).

Lambelin (Roger). — Les Idées politiques du duc d'Orléans (*Revue Hebdomadaire* 31 juillet 1926, p, 559-579).

FRANCE-ALLEMAGNE

Jouvenel (Henri de). — Pas d'entente franco-allemande sans l'Europe (*Europe nouvelle*, 9 oct. 1926, p. 1390-1391).

FRANCE-ETATS-UNIS

Lechartier (G.). — La propagande contre la France aux Etats-Unis (*Correspondant*, 25 juillet 1926, p. 161-179).

Lechartier (G.). — Nos comptes avec les Etats-Unis (*Correspondant*, 10 septembre 1926, p. 641-659).

FRANCE-GRANDE-BRETAGNE

Balteau (J.). — Mésaventures de diplomates : L'affaire de P. Augé de Raconis (août 1624). (*Revue des Questions historiques*, juillet 1926, p. 127-134).

FRANCE-ITALIE

Jouvenel (Henri de). — Intérêts franco-italiens (*Europe nouvelle*, 16 octobre 1926, p. 1422-1423).

FRANCE-SAINT-SIÈGE

Vauthier (G.). — Projet d'un nouveau Concordat en 1848-49. (*Révolution de 1848*, août 1926, p. 931-936).

ALLEMAGNE

Delattre (Pierre). — N'y a-t-il vraiment rien de changé en Allemagne ? (*Etudes*, 20 septembre 1926, p. 641-668).

Thierry (René). — Les revendications coloniales allemandes (*Afrique Française*, août 1926, p. 400-408).

Pleven (René). — Le marché monétaire allemand (*Opinion*, 4 septembre 1926, p. 7).

Chantriot (E). — Les Revendications allemandes (*Revue mondiale*, 15 septembre 1926, p. 115-121).

ALLEMAGNE-ETATS-UNIS

Wittenberg (J.C.). — Commission mixte de réclamations germano-américaine T. I. (*Paris, les Presses universitaires*, 1926, in-8, XVI-148 p.).

ALLEMAGNE-GRANDE-BRETAGNE

Bourgeois (Emile). — La mission de lord Haldan à Berlin en 1912 (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1926, p. 881 910).

ALLEMAGNE-LETTONIE

Du Parquet (lieut-col.). — L'Aventure allemande en Lettonie (*Paris, Charles Lavauzelle*, 1926, in-8° ; 346 p.)

ALLEMAGNE-RUSSIE

Martchenko (général). — Le rôle de l'Allemagne en Russie (*Correspondant*, 25 juillet 1926, p. 258-265).

BELGIQUE

Oulié (Mlle M.). — Le Prince de Ligne (*Paris, Hachette*, 1926, in-8.).

Leconte (L.). — Un homme de la Révolution belge de 1830 : le général Lecharlier (*Revue générale*, 15 septembre 1926, p. 323-335).

Houtte (H. van). — Le Régime légal des dommages de guerre en Belgique au XVIIe siècle (*Revue générale*, 15 octobre 1926, p. 464-477).

ESPAGNE

Chastenet (J.). — Le Réveil de la Diplomatie espagnole (*Opinion*, 26 août 1926).

GRANDE-BRETAGNE

Leger (Augustin). — M. Lloyd George et le parti libéral anglais (*Revue de France*, 15 juillet 1926, p. 678-707).

Donald (Robert). — L'Empire britannique et la politique étrangère de la Grande-Bretagne (*Europe nouvelle*, 16 octobre 1926, p. 1436).

GRANDE-BRETAGNE-RUSSIE

Lubimenko (J.). — Les relations diplomatiques de l'Angleterre avec la Russie au XVIIe siècle (*Revue Historique*, 9 octobre 1926, p. 1-39).

GRÈCE

Driault (Edouard) et **Lhéritier** (Michel). — Histoire diplomatique de la Grèce. T. V : La Grèce et la Grande Guerre, de la révolution turque au Traité de Lausanne (1908-1923) (*Paris, Les Presses universitaires de France*, 1926, in-8, XVI-568 p.).

HOLLANDE

Van Dillen (J. G.). — Amsterdam marché mondial des métaux précieux aux XVIIe et XVIIIe siècles. (*Revue Historique*, juillet-août 1926, p. 194-201).

Willy van Hille. — Voyage d'un progressiste aux Pays-Bas autrichiens au XVIIIe siècle (*Revue générale*, 15 juillet 1926, p. 68-94).

HONGRIE

Gesztezi (G.). — L'origine des Hongrois (*Revue mondiale*, 1er septembre 1926, p. 61-67).

ITALIE

Roya (Louis). — Histoire de Mussolini (*Paris, Kra*, 1926, in-12, 210 p.).

Maurano (S.). — Pourquoi le fascisme italien est antidémocratique (*Nouvelle Revue*, 15 juillet 1926, p. 97-107).

Pleven (René). — La politique monétaire de l'Italie (*Opinion*, 25 septembre 1926, p. 6-7).

Naudeau (Ludovic). — L'Italie nouvelle (*Illustration*, 3 juillet 1926, p. 2-3).

Malter (P.). — Les origines du risorgimento. (*Revue des Sciences politiques*, septembre 1926, p. 352-371).

Bordeaux (général P.-E.). — Le général Louis Pelloux. (*Revue des Etudes Historiques*, septembre 1926, p. 309-336).

LUXEMBOURG

Welter (N.). — Le grand duché de Luxembourg après l'armistice. (*Revue de Paris*, 15 juillet 1926, p. 289-324).

POLOGNE

Mickicwicz. (L.). — L'Emigration polonaise (*Revue Bleue*, 16 octobre 1926, p. 613-625).

ROUMANIE

Rommenhœller (C. G.). — La Grande Roumanie, sa structure économique, sociale, financière, politique et particulièrement ses richesses (*Genève, Martinus Nijhoff*, 1926, in-8, VIII-720 p.).

Bled (Victor du). — Souvenirs sur une grande reine de Roumanie (*Revue mondiale*, 1er septembre 1926, p, 3-18).

Roger (Noelle). — La nouvelle Roumanie (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1926, p. 238-314).

RUSSIE

Kachowskaja (J.). — Souvenirs d'une révolutionnaire. Attentats contre Eichorn et Denikine 1918-1920 (*Paris, Rieder*, 1926, in-12, 224 p.).

Beaupin (Mgr). — La Législation des cultes en Russie soviétique (*Amitiés Catholiques Françaises à l'Etranger*, 15 juillet 1926, p. 10-14).

Kokovtzoff (comte). — Le gouvernement des Soviets et les

concessions aux étrangers (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1926, p. 158-181).

Pierre (André). — Les dernières publications russes et sur la Russie (*Europe nouvelle*, 28 juin 1926, p. 1218).

Boismann (G. de). — Les derniers jours de la Russie des Tsars (*Revue Hebdomadaire*, 10 juillet 1926, p. 131-157).

RUSSIE-ETATS-UNIS

Chaboseau (A). — Les premières relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Russie (*Revue Bleue*, 21 août 1926, p. 491-495).

RUSSIE-SUISSE

Veridicus. — Suisses et Soviets (*Paris*, *Delpeuch*, 1926, in-8, 128 p.).

SAINT-SIEGE

La politique de Léon XIII d'après les Mémoires du cardinal Ferrata (*Civilta cattolica*, 18 septembre 1926, p. 488-502).

TURQUIE

Bernard (comte). — La Turquie pacifique (*Asie Française*, juillet 1926, p. 222-226).

SYRIE

Julien (G.). — Le devoir de la France en Syrie (*Géographie*, août 1926, p. 7-23).

La situation en Syrie et le changement de Haut Commissaire (*Asie Française*, septembre 1926, p. 267-268).

MOSSOUL

Taillardat (F.). — La question de Mossoul (*Asie Française*, septembre 1926, p. 265-273).

INDE

Kumann-Sarkar (B.). — Les Institutions politiques Hindoues, (*Revue Bleue*, 2 octobre 1926, p. 595-598).

CHINE

Morant (G. Soulié de). — Le conflit des civilisations en Chine (*Revue de France*, 15 octobre 1926, p. 672-683).

CHINE-ETATS-UNIS

Maybon (Ch.). — Les Etats-Unis et l'enseignement en Chine (*Asie Française*, juillet-septembre 1926, p. 233-237 et 283-288).

JAPON

Katsouro-Hara. — Histoire du Japon des origines à nos jours (*Paris*, *Payot*, 1926, in-8, 320 p.).

Monteno (vicomte de). — Le rôle de la Corée dans la politique japonaise (*Revue mondiale*, 15 juillet 1926, p. 119-124).

EGYPTE

Pernot (Maurice). — Les destinées de l'Egypte (*Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1926, p. 108-134).

Lebreton (A.). — L'Egypte nouvelle (*Revue Bleue*, 2 octobre 1926, p. 581-584).

ABYSSINIE

Klobukowski (A.). — La question de l'Abysinie (*Revue de Paris*, 15 septembre 1926, p. 278-295).

MAROC

Gourbis (J.). — L'artillerie au Maroc et l'expérience de 1925

(*Paris, Berger-Levrault*, 1926, in-8, 52 p.).

Montjon (Guy). — Le Règlement de l'affaire du Riff (*Revue de Paris*, 1er septembre 1926, p. 175-198).

Rollin (Léon). — L'Espagne au Maroc (*Afrique Française*, octobre 1925, p. 480-485).

Lacharrière (J. Ladreit de). — La tache de Taza et l'action militaire de la France au Maroc (*Revue des Sciences politiques*, septembre 1926, p. 336-351).

ETATS-UNIS

Barnes (H. E.). — La Révolution américaine et les historiens modernes (*Revue anglo-américaine*, octobre 1926, p. 21-26).

MEXIQUE

La Roncière-Le Noury (général). — Lettres sur la retraite du Mexique (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1926, p. 646-673).

GUERRE DE 1914

Cochin (Denys). — Les organisations du blocus en France pendant la guerre (1914-1918) (*Paris, Plon*, 1926, in-8, 292 p.).

QUESTION DES DETTES INTERALLIÉES

Calmette (G.). — Les dettes interalliées (*Paris, Coste*, 1926, in-12, 250 p.).

Ormesson (Wladimir d'). — Allemagne et plan Dawes (*Revue de France*, 1er juin 1926, p. 104-112).

Augagneur (V.). — Les dettes de la guerre (*Revue mondiale*, 1er septembre 1926, p. 38-41).

Chastenet (J.). — L'opinion américaine et la question des dettes (*Opinion*, 9 octobre 1926).

Fay (Bernard). — La ratification de l'accord Bérenger-Mellon et le règlement des dettes interalliées (*Correspondant*, 25 octobre 1926, p. 181-193).

Bonnet (Georges). — La lettre de M. Poincaré et les dettes (*Europe nouvelle*, 9 octobre 1926, p. 1393).

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Loutre (G.). — L'Allemagne et Genève (*Europe nouvelle*, 4 septembre 1926, p. 1235).

Hoijer (Olof). — La septième assemblée de la Société des Nations (*Correspondant*, 25 octobre 1926, p. 210-225).

PAUL LESOURD,

Archiviste Paléographe.

ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES

Juillet 1926.

1. A Constantinople, la Turquie et la Chine signent un traité d'amitié et de défense mutuelles.
3. A Vienne, ouverture du congrès pan européen qui se termine trois jours plus tard.
9. A Londres, conférence industrielle anglo-allemande.
11. A Londres, entrevue entre Sir Austen Chamberlain et M. Krassine au sujet des relations anglo-soviétiques.
16. A Rome, une commission de jurisconsultes français et italiens étudient l'unification des législations françaises et italiennes relativement aux obligations de droit civil.
19. A Londres, ouverture de la conférence impériale britannique.
20. Signature d'un *modus vivendi* commercial entre la France et le Guatemala.
30. A Madrid, congrès ibéro-américain de navigation aérienne.

Novembre 1926.

5. A Paris, signature d'un accord franco-allemand pour le survol des territoires des deux nations.
6. A Paris, signature d'un arrangement franco-allemand relatif à l'échange de produits de certaines industries sarroises et allemandes. — A Athènes, signature d'un protocole de délimitation de la frontière greco-turque. — A Pékin, le gouvernement chinois abroge le traité sino-belge de 1865. — A Kovno, la chambre lithuanienne ratifie par 45 voix contre 24 le traité de non-agression russo-lithuanien.
10. M. Vincent Massey est nommé ministre plénipotentiaire du Canada à Washington.
11. A La Haye, la seconde chambre hollandaise vote le traité hollando-belge.
12. A Odessa, entretiens russo-turcs entre MM. Tevfik Rudchi et M. Tchitcherine.
15. A Genève, la commission des Mandats de la Société des Nations examine le rapport français sur la Syrie.
16. A Paris, S. Exc. Mgr Maglione, nonce apostolique, remet ses lettres de créance au Président de la République Française.

20. A Mexico, signature d'un accord entre le Mexique et la Grande-Bretagne au sujet des revendications des sujets britanniques ayant subi des dommages pendant la période révolutionnaire de 1919 et 1920.

21. A Athènes, signature d'un accord gréco-turc au sujet des compensations pour les pertes de propriétés à accorder aux sujets grecs et turcs qui quittèrent leur pays respectif avant 1912.

23. A Londres, la conférence impériale britannique termine ses travaux. — A Bruxelles le ministre de Chine notifie au gouvernement belge le refus du gouvernement chinois de soumettre à la cour de justice de La Haye le litige soulevé par la Chine à propos du traité sino-belge.

24. A Rome, signature d'une convention italo-grecque relative au commerce de navigation pour une durée de deux ans.

26. M. Kamenef est nommé représentant plénipotentiaire de l'U. R. S. S. en Italie en remplacement de M. Keyentzef.— A Helsingfors, les pourparlers finlando-russes sur le pacte de non-agression sont interrompus pour une durée indéterminée.

27. A Tirana, signature d'un traité d'amitié et de sécurité entre l'Italie et l'Albanie.

30. M. Paul Claudel, ambassadeur à Tokio, est nommé ambassadeur de France à Washington à la place de M. Henry Bérenger. — M. de Billy ministre de France à Bucarest est nommé ambassadeur de France à Tokio.

Décembre 1926.

1. Ratification par le Sénat polonais du traité polono-roumain du 26 mars 1921.

3. M. Sacazas est nommé président de la République du Nicaragua.

6. A Genève, ouverture de la 43e session du conseil de la Société des Nations qui se termine le 13.

10. A Belgrade, mort de M. Pachitch ancien ministre des Affaires Etrangères du royaume des Serbes Croates-Slovènes. — A Oslo, le prix Nobel pour la paix est attribué à MM. Chamberlain, Dawes, Briand et Streesmann.

12. A Genève, le Conseil de la S. D. N. décide de transférer, pour le 31 décembre, le contrôle militaire de l'Allemagne à la S. D. N. au lieu de la commission interalliée.

16. A Berne, M. Motta est élu président de la confédération helvétique.

18. A Kovno, M. Antoine Smitona est élu président de la République de Lithuanie. — A Londres, le gouvernement britannique remet aux ambassadeurs des Puissances un memorandum sur sa politique en Chine.

22. A Berlin, signature entre l'Allemagne et la Pologne d'une convention relative à la restitution des archives polonaises par le gouvernement allemand. Le gouvernement polonais s'abstiendra de procéder à la liquidation des biens des citoyens allemands qui en 1920 ont possédé passagèrement la nationalité polonaise. — Entrée en vigueur de l'accord franco-allemand conclu à Berlin en octobre

dernier au sujet de la liquidation des biens sequestrés pendant la guerre.

23. Ratification à Berlin, par l'ambassadeur de France et le ministre allemand des Affaires Etrangères, des accords négociés par les offices français et allemands des biens et intérêts privés.

24. Au Japon, mort du mikado Yoshi-Hito.

29. A Rome, signature d'un traité de conciliation et d'arbitrage entre l'Allemagne et l'Italie.

30. A Beyrouth, signature d'un traité douanier syro-turc.

P. L.

Le Gérant : A. PICARD.

Rodez, imp. P. Carrère (Maison fondée en 1624). 500.

LA MISSION DE M. DE GOBINEAU EN GRÈCE

(1864-1868)

Il a été beaucoup écrit, en Allemagne surtout, sur la vie, les œuvres et les théories du Comte de Gobineau; l'ensemble de ses idées a été exposé aux lecteurs français par M. Ernest Seillière dans son beau livre : « Gobineau et l'Aryanisme Historique » ; nous n'oserions nous risquer à parler encore du célèbre écrivain si notre désir n'était de le faire connaître sous un aspect un peu nouveau. On s'est surtout occupé du penseur, nous voudrions décrire la vie du diplomate, le montrer en action dans une des périodes les plus intéressantes de cette carrière à laquelle il a consacré la plus grande partie de sa vie pour en être récompensé, comme il arrive parfois, par l'ingratitude. Profitant de circonstances qui nous ont permis de consulter un assez grand nombre de ses lettres, nous voudrions esquisser le rôle qu'il a joué comme ministre de France à Athènes ; nous lui laisserons le plus possible la parole pour conter, dans cette langue si vive et si colorée qui est la sienne, sa vie dans un pays qu'il a aimé entre tous et sa mission qui présenta ce particulier intérêt de le faire assister aux débuts du règne d'un souverain qui fut un grand ami de la France, Sa Majesté Georges Ier.

Quand il fut envoyé comme ministre en Grèce, au mois d'octobre 1864, M. de Gobineau, alors âgé de 48 ans, arrivait, sans s'en douter alors, car il avait encore l'espoir de plus hauts emplois, à l'apogée d'une carrière administrative qui avait été jusque-là rapide et brillante. C'est son ami Alexis de Tocqueville

qui l'avait introduit au ministère des Affaires Etrangères en le prenant pour chef de son cabinet ministériel en 1849. Le séjour de Gobineau au Quai d'Orsay fut de courte durée. Lorsque Tocqueville quitta le pouvoir, son ami ne le suivit pas dans sa retraite: il accepta de son successeur, M. d'Hautpoul, le poste de secrétaire à l'Ambassade de France à Berne. Promu ensuite aux fonctions de chargé d'affaires à Hanovre, puis à Francfort, il commença en Allemagne les travaux sur l'histoire de l'humanité qui devaient illustrer son nom ; il publia son « Essai sur l'inégalité des Races Humaines ». Deux missions en Perse, où il alla d'abord comme premier secrétaire, puis comme ministre, lui donnèrent l'occasion d'étendre ses études aux races asiatiques. Il réunit à Téhéran les matériaux de son « Histoire des Perses » qu'il ne publia que plus tard, pendant son séjour en Grèce. Il était rentré en France depuis quelque temps et s'était installé dans une résidence rurale, le château de Trye, auquel il était très attaché, quand M. Drouyn de Lhuys le désigna pour la Légation de France à Athènes. Cette nomination comblait ses désirs. La Grèce avait pour lui mille attraits divers: la beauté d'une nature dont il sut admirer et peindre toutes les splendeurs, le charme des souvenirs d'une civilisation antique qui passionnait d'avance son esprit, enfin l'intérêt d'une situation politique extrêmement confuse et agitée, car on était au lendemain de la révolution qui avait chassé de son royaume le Bavarois Othon ; son successeur, le jeune prince danois que les Grecs avaient, choisi pour roi, venait depuis peu d'arriver à Athènes. Le nouveau ministre de France se mit donc en route plein d'enthousiasme.

Son débarquement sur la côte de l'Attique fut un enchantement : « Rien ne me produit, écrit-il à son beau-père M. Monne-
» rot, l'impression de cette grande baie d'Athènes avec Egine,
» Salamine, Psytalie et cet Hymette, et ce Parnès, et cette Acro-
» pole au milieu. On a beau dire que c'est stérile. C'est une stéri-
» lité qui a la couleur des pierres précieuses et qui a produit tant
» de choses ». Le nouveau représentant de l'Empire Français ins-

talla sa Légation de façon très brillante ; il en fit un centre de la vie mondaine où Mme de Gobineau et ses deux filles l'aidaient à accueillir la petite société athénienne. « Nous recevons tous les soirs », écrit-il bientôt. Il se dit « accablé de plaisirs ». Il dépense largement, employant à bien remplir sa mission toutes ses ressources et même davantage, si l'on en juge par certaines phrases de sa correspondance où il se plaint de se ruiner. Il travaille avec passion tant pour sa chancellerie que pour ses études personnelles. « Je n'ai de ma vie été si occupé, écrit-il à son ami autrichien M. de Prokesch, et les idées se pressent dans ma tête comme les épis dans un champ de blé ». Il regarde surtout autour de lui et étudie ce jeune royaume dans lequel, comme envoyé d'une des trois puisances protectrices France, Angleterre et Russie, il joue un rôle important.

***

La tâche imposée aux trois ministres « protecteurs » de la royauté grecque ne laissait pas alors d'être difficile. Ils avaient à veiller sur le destin d'un gouvernement dont la solidité semblait très précaire. Le régime monarchique implanté par les puissances sur le sol de la vieille république athénienne n'y avait pas encore, en effet, jeté de profondes racines. Le Bavarois Othon n'avait jamais été populaire ; la révolution qui l'avait chassé avait provoqué dans le pays une agitation, un déchaînement des ambitions personnelles, un désordre universel qui n'étaient pas encore apaisés. Son successeur était presqu'un enfant. Peu après son arrivée à Athènes, Gobineau écrivait à sa sœur. « Nous avons un très jeune roi, de 19 ans d'âge et de 13 ans de caractère, comme il convient à un homme du Nord; il est fort gentil, très affable et plein de bonne volonté, mais il a bien des difficultés autour de lui, et sa royauté ne sera pas poires molles ». Sir Horace Rumbold, qui fut ministre d'Angleterre en Grèce à la même époque, dépeint aussi dans ses mémoires le roi Georges, « très enfant sous beaucoup de rapports et avec une exubérance de vitalité qui rendait difficile à ses compagnons d'observer le respect dû à sa haute position », mais il le montre en même

temps « doué de cette dignité simple et de ces charmantes manières que l'Angleterre a connues chez sa sœur la princesse de Galles et qui, jointes chez elle à une admirable beauté, firent de cette princesse l'idole de son pays d'adoption ».

Ce charme personnel et sa jeunesse même avaient valu tout d'abord à Georges de Danemark la faveur de ses nouveaux sujets. Ils lui avaient su gré d'avoir accueilli avec enthousiasme sa désignation pour le trône de Grèce. « Je me ferai complètement grec », disait le jeune prince alors qu'il n'était encore que le prince Guillaume de Danemark. Il avait été salué par des ovations lors de son entrée à Athènes. Ce fut bien autre chose lorsqu'il alla, au nom de la Grèce, prendre possession des îles Ioniennes, offertes en don gracieux par le gouvernement Britannique au royaume hellénique à l'occasion de son avènement. M. Amelot de Chaillou, chargé d'affaires de France avant l'arrivée de M. de Gobineau, qui l'accompagnait dans son voyage, décrit ainsi l'arrivée à Pyrgos : « La population tout entière se » précipitait sur le roi, baisant ses mains et ses pieds, et allait » jusqu'à vouloir l'embrasser. Sa Majesté se défendait vigoureu- » sement, mais sans succès. Cette ovation tout orientale était » parfois des plus comiques. Le roi laissa dans la bagarre ses » épaulettes, ses aiguillettes et jusqu'à ses éperons, qui étaient » d'argent. » Quand le roi débarqua à Corfou, l'enthousiasme populaire devint du délire. « Jamais, écrit M. Amelot de Chail- » lou, je n'ai assisté à rien de pareil. Quatre-vingt à cent mille » personnes, la plupart en costumes Ioniens et Albanais, n'ont » poussé qu'un cri pendant plus de deux heures. Toutes les » maisons étaient pavoisées, toutes les fenêtres remplies de da- » mes agitant leurs mouchoirs. Il y avait du monde jusque sur » les cheminées. Les chargés d'affaires ont été, eux aussi, très » chaleureusement acclamés ; l'embarcation portant pavillon » français a été particulièrement bien traitée. Un bombarde- » ment d'énormes bouquets et une pluie de fleurs se sont con- » centrées sur elle, au point que je n'osais descendre à terre. »

Mais il ne suffisait pas de recueillir des ovations populaires,

il fallait gouverner. Le jeune roi en semblait encore fort incapable. Dès le voyage de Corfou, le haut commissaire anglais qui l'y recevait avouait au chargé d'affaire de France qu'il avait été frappé de son insuffisance. Notre représentant partageait cet avis. Cependant, séduit sans doute par cet attrait personnel que le roi Georges 1er a toujours exercé sur ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, il n'était pas sans reconnaître chez le jeune souverain les germes de grandes qualités; il attribuait ses défauts moins à son naturel qu'aux insuffisances de son éducation. Nous nous en voudrions de ne pas citer en entier le joli portrait que M. Amelot du Chaillou traçait du roi dans une de ses lettres, car il nous semble que les ombres et la lumière y sont distribuées de façon très délicate et fort juste :

« L'éloignement des affaires dans lequel vit le roi, son peu » de goût et d'aptitude pour les choses sérieuses, son entière » ignorance de la vie réelle, son manque absolu d'instruction » élémentaire, l'absence de direction dans lequel il est laissé, » réservent à cette jeune monarchie un avenir très sombre as- » surément. L'esprit du roi n'est pas encore développé ; sa nature » est sans initiative ; à la fois faible, volontaire et positif, il a » un vif sentiment du juste et du vrai ; d'une entière loyauté, » d'une candeur sans tache, s'il n'a aucune qualité saillante, » il n'a en revanche aucun défaut inquiétant. Simple dans sa » vie habituelle, d'un commerce facile et agréable avec les » étrangers, tout autre avec les personnes de son service et les » Grecs, qu'il a le tort de traiter fort mal et d'éloigner par des » hauteurs insupportables.

» Sa Majesté est remarquablement ordonnée, rangée et éco- » nome, jusque dans les plus petits détails, comme tous les » membres de la famille de Hesse. Ses papiers et sa correspon- » dance, jusqu'aux moindres notes, sont étiquetés par elle avec » un soin méticuleux.

» Le roi monte à cheval, sort en voiture, remonte pour aller » au bain, fatigue cinq chevaux et trois aides-de-camp, rentre

» dîner et passe la soirée seul ou avec l'unique officier danois » qu'il ait en ce moment. Cette existence active l'a développé et » grandi, il a pris beaucoup de ressemblance avec son père ; il » aura sa tournure, ses manières élégantes et probablement ses » facultés intellectuelles.

» Des affaires et de l'Etat, il n'en faut pas parler. Le roi ne » préside pas le Conseil des ministres, ne lit pas les journaux, » signe, sans les comprendre, les décrets grecs que lui envoie le » comte Spouneck. Si un livre est égaré dans ses appartements, » c'est un de ces romans d'antichambre, splendidement doré et » relié aux armes de Grèce. »

Ce qu'il eût fallu au jeune prince dont M. Amelot de Chaillou décrivait ainsi le caractère, c'était un guide sage et expérimenté qui eût pu à la fois former son esprit et le conduire au milieu des périls de sa haute et difficile position. Par malheur, le conseiller que le roi du Danemark avait donné à son fils pour l'accompagner en Grèce était aussi mal adapté que possible au rôle qu'il avait à jouer. Ancien diplomate, habitué à la correction et au calme des cours du Nord, le comte Sponneck était d'une ignorance prodigieuse en ce qui touchait le pays où il venait d'arriver ; il avait été dès l'abord profondément choqué par les manières grossières et trop libres à son goût des officiers révolutionnaires placés auprès de son maître ; leurs allures débraillées, leur faconde méridionale, leur esprit d'insubordination avaient été pour lui une cause de froissements constants et l'origine d'un dégoût qu'il fit partager au prince. L'un et l'autre ne tardèrent pas à s'exprimer au sujet des Grecs en termes d'une sévérité qui ne pouvait manquer de provoquer bien des colères chez un des peuples les plus susceptibles du monde. Le comte Sponneck n'était pas plus heureux dans ses propos quand il parlait de son souverain. « Comme on se plaignait à lui du peu » d'ardeur que le roi mettait au travail, il a répondu, écrit M. de » Gobineau au début de l'année 1865, que le roi n'était pas » appliqué, et qu'il n'avait d'ailleurs reçu aucune éducation pre- » mière, que difficilement il pourrait apprendre la grammaire

» grecque, puisqu'il ne savait pas même la grammaire danoise, » que s'il avait réussi à passer ses examens de marine, il ne » fallait l'attribuer qu'à sa qualité de prince. » Le comte Sponneck ajoutait « qu'en ce qui le concernait, lui, il avait tou- » jours été opposé à l'acceptation de la couronne, qu'il ne pou- » vait considérer le régime actuel que comme une loterie, qu'il » plaignait la Grèce et qu'il n'y resterait pas toujours. »

On conçoit que dans ses conditions le nouveau ministre de France ait eu sur la solidité de la monarchie grecque une opinion très pessimiste : « L'incapacité incalculable de M. de Spon- » neck, écrit-il, la grande jeunesse du roi, cette facilité à pren- » dre son chapeau et à s'en aller dont il se vante à tout venant » et à toute occasion, tout cela me fait penser, comme tout le » monde, qu'il est difficile que cette situation ne finisse pas » très mal. Ce n'est pas la faute de la nation, ce n'est pas même » celle de la Constitution, mais quand un Gouvernement ne se » trouve composé que de deux étrangers sans argent, sans trou- » pes, sans parti indigène, sans prudence, sans raison, sans » habileté d'aucun genre, n'inspirant à personne ni affection, ni » crainte, ni estime, je ne vois pas par quel phénomène il pour- » rait se tenir debout. »

Divers incidents qui défrayèrent durant l'hiver les conversations d'Athènes ne furent pas de nature à grandir le prestige de la royauté. Un jour, à un bal donné par le roi, M. de Sponneck avait omis de faire inviter les officiers d'infanterie. Ceux-ci protestèrent bruyamment. Comme le roi avait coutume d'inviter à dîner celui d'entre eux qui était de service au Palais, ils se mirent à refuser cette invitation. Ils ne s'apaisèrent qu'après que le ministre de la guerre leur eût fait des excuses. Le jeune roi avait admis dans son intimité au Palais le baron de Schmidals, chargé d'affaires de Prusse, il se plaisait d'autant plus avec lui que, « très curieux d'activité physique, il le trouvait » complaisant et patient dans des jeux de pugilat, où, paraît-il, » Sa Majesté frappait toute seule. » Or, un soir de décembre 1864, M. de Schmidals sortit de l'Hôtel d'Orient après avoir

bu avec deux officiers allemands « quatre bouteilles de Bordeaux, quatre de Champagne, deux de Chypré, deux de Marasquin, et une quantité considérable de bière ». En sortant on remarqua qu'il embrassait un reverbère. Il refusa cependant de se laisser donner une escorte. Il assura le lendemain qu'en rentrant à sa Légation, il avait été attaqué et dépouillé. Malgré les incertitudes de son récit, il osa réclamer la destitution du Préfet de police. Il voulut même faire attribuer la décoration du Sauveur aux deux officiers qui l'avaient accompagné dans sa promenade nocturne.

***

Jamais cependant il n'eût été plus nécessaire à la Grèce de trouver dans les étrangers qu'elle s'était donnés pour maîtres les hommes de gouvernement que, trop récemment libérée du joug des Turcs, elle ne pouvait pas encore recruter parmi ses habitants. Les politiciens que la vacance de l'autorité royale depuis le départ du roi Othon laissait libres de gouverner le pays, n'avaient ni esprit politique, ni expérience des affaires ; ils ne faisaient que se disputer entre eux. Le trouble et le désordre étaient partout. Les brigands en profitaient pour rançonner les campagnes ; à quelques kilomètres d'Athènes, on n'était plus en sécurité. Il fallait donner une escorte militaire à M. de Gobineau lorsqu'il voulait aller faire un petit séjour sur les pentes du Pentélique. Le peuple grec des campagnes, de son naturel paisible et travailleur, était la victime des quelques centaines d'ambitieux qui dans les villes se disputaient le pouvoir. « Dans toutes » les agitations prévues ou à prévoir, écrit M. de Gobineau peu » après son arrivée, la population ne joue aucun rôle. Il n'est » pas douteux qu'elle voudrait la paix, et ce qui frappe plus que » tout le reste, c'est de voir un peuple ainsi disposé et qui, » d'après ce que je peux savoir, n'a jamais cessé d'être tel, ballotté depuis trente ans entre quatre ou cinq cents turbulents » au plus et un gouvernement constamment ignorant du peu » qu'il avait à faire.»

Les ministres qui se succédaient rapidement aux affaires, se

montraient également incapables de mettre fin à cet état d'anarchie. Le comte Sponneck avait provoqué la chute du Cabinet formé par Bulgaris, un chef albanais fort intelligent, chef du parti avancé, et l'avait fait remplacer par un ministère que présidait Canaris. Mais celui-ci ne tarda pas à tomber à son tour. Les hommes politiques écartés du pouvoir par l'influence du conseiller danois s'unirent contre lui et surent faire entendre leurs doléances jusqu'en Angleterre et en Danemark. On vit un jour arriver à Athènes le prince Jules de Glücksburg, oncle du roi. Il vint trouver M. de Gobineau, envoyé, dit-il, par le roi de Danemark ; après avoir exposé au ministre de France et à ses collègues du corps diplomatique les inquiétudes que lui inspirait la situation de son neveu le prince, de sa propre autorité, et sans avoir prévenu le roi, avec lequel il venait de se promener, réunit au Palais les principaux chefs de l'opposition. Il leur demanda s'il était exact que le comte Sponneck portât préjudice aux intérêts du pays. Leur réponse naturellement fut affirmative. Cependant, le comte Sponneck, informé de ce qui se passait, se hâtait de porter au roi sa démission et celle du ministère.

Le roi Georges refusa de se laisser dicter sa conduite par son oncle ; il ne craignit pas de désavouer la conduite du prince avec le plus grand éclat, car, appelant le soir même au Palais ses ministres démissionnaires, il leur déclara hautement qu'ils n'avaient nullement perdu sa confiance et qu'il souhaitait qu'ils gardassent le pouvoir. Il publia, le lendemain, cette déclaration dans les journaux, et annonça que le prince de Glücksburg n'allait pas tarder à quitter la Grèce. Mais le jour même, on le voyait faire, avec son oncle, sa promenade ordinaire, causant et riant avec lui, et cette inconséquence juvénile ne grandissait pas son prestige auprès de la population railleuse d'Athènes.

M. de Gobineau relève cette maladresse du jeune souverain et il est obligé d'en constater de plus graves encore. « Le roi, » écrit-il en mars 1865, a beaucoup trop répété et trop haut que » l'opposition n'était composée que de lâches, qu'il la défiait de » commencer l'attaque, qu'il ne lui demandait pas autre chose

» et autres propos semblables. Aux généralités, Sa Majesté » ajoute les personnalités. M. Bulgaris a été l'objet d'invectives » directes et des sarcasmes les plus amers et, chez moi, » M. Coundouriotis a été publiquement offensé par le jeune roi. » Sa Majesté ne traite pas les adversaires du cabinet comme des » hommes qui peuvent être demain ses ministres, mais comme » des traitres dont il ne consentira jamais à se rapprocher. »

Ces propos imprudents et le langage plus maladroit encore du comte Sponneck, qui parlant Grecs chez le ministre de France déclare que cette nation « n'est qu'un composé de voleurs », exaspérent naturellement la petite société athénienne, mais dans les provinces la popularité du roi Georges reste encore entière. Il en fait l'épreuve en parcourant une bonne partie de la Grèce au printemps de 1865. Il revient enchanté. M. de Gobineau rend ainsi compte de ses impressions : « Le roi est rentré à » Athènes lundi dernier, de retour de voyage. Il se montre » très satisfait. Il a été accueilli avec beaucoup d'enthousiame » par les gens des campagnes et a été tellement frappé de l'ex- » pression véhémente que les populations méridionales donnent » à leurs sentiments que, suivant Sa Majesté, la réception de » Mme la princesse de Galles à son entrée à Londres n'a été rien » en comparaison des acclamations dont Elle-même a été l'ob- » jet. »

De retour dans sa capitale, le jeune prince recommence ses incartades. « Le roi est mal inspiré, écrit M. de Gobineau. Il a » fait tous ces jours-ci une foule de petites fautes qui n'ont pas » contenté le public. Il est d'usage au 1er mai que les jeunes » gens des écoles se réunissent à cinq heures du matin à un dé- » jeuner donné au jardin botanique et il est d'usage encore que » le souverain paraisse à cette fête. Le roi Othon n'y manquait » pas. Le roi Georges a décliné l'invitation et il s'en est allé à » la même heure dans une famille phanariote très impopulaire » où il passe pour avoir une inclination.

» Il a assisté dimanche matin aux exercices de tir de la garde » nationale. Mais Sa Majesté avait de l'humeur, s'ennuyait et

» l'a laissé voir avec une candeur qui n'est pas de son âge et
» qui n'a pas été goûtée. »

En même temps les récits arrivant de province apprenaient aux diplomates athéniens que le voyage du roi n'avait pas été marqué par un succès aussi complet que Sa Majesté l'avait pensé. Là aussi la jeunesse du souverain s'était manifestée avec trop de liberté. M. de Gobineau raconte les faits qui lui ont été rapportés dans une lettre dont le ton un peu vif s'explique par le récit de la fin : le roi n'a pas seulement offensé les Grecs, il s'en est pris aux ministres étrangers eux-mêmes et l'amour-propre diplomatique s'est révolté. Mais laissons parler le ministre de France :

« Le voyage du roi, écrit-il, n'a pas produit des fruits aussi
» bons qu'on le voudrait. Les réceptions ont été parfaites, il est
» vrai, mais il n'en est pas de même de l'impression donnée
» par la présence de Sa Majesté. Les provinciaux prétendent
» s'être aperçus que le roi s'occupait plus de ses plaisirs que
» l'opinion publique et ils citent avec amertume une quantité
» de faits qui les ont choqués. Dans une petite ville, le roi, s'em-
» parant d'un âne, pendant que les prélats le haranguaient,
» s'est éloigné au galop, laissant chacun fort scandalisé. Dans
» une autre il a refusé de recevoir les officiers de la garde na-
» tionale, parce qu'il était fatigué ; ailleurs, ayant remarqué
» qu'on avait enfermé tous les porcs du pays dans une basse-
» cour où ces animaux s'agitaient beaucoup, il a pris grand
» plaisir à aller lui-même les délivrer et s'est amusé infiniment
» du désordre qui s'en est suivi. On lui reproche singulière-
» ment de n'avoir pas assisté jusqu'au bout à tel service divin
» célébré en son honneur et d'avoir tourné en ridicule des gens
» qui venaient lui demander des grâces. Enfin les anecdotes
» abondent : plusieurs sont certaines, beaucoup sont exagérées.
» Il reste pourtant incontestable que le roi est un jeune homme
» mal élevé et que, somme toute, il a peu réussi auprès de son
» peuple.

» Cependant la cour n'en juge pas ainsi et on répète fort au

» souverain, qu'assuré désormais de l'appui universel, il pos-
» sède l'amour de ses sujets ; il ne lui reste plus qu'à se faire
» craindre. C'est ce qu'il essaie depuis une dizaine de jours :
» il punit lui-même les officiers et leur adresse les apostrophes
» les plus dures ; il a voulu destituer le colonel commandant
» l'école militaire pour la cause la plus futile et n'a cédé qu'aux
» observations du ministre de la guerre et du président du con-
» seil, mais peu s'en est fallu que les élèves ne se missent en
» insurrection. Enfin il vient de s'en prendre au corps diplo-
» matique tout entier.

» A un tir de la garde nationale, où les ministres avaient été
» invités par le commandant du corps, le roi a remarqué que
» les ministres d'Angleterre, d'Italie, de Turquie, de Prusse et
» de France avaient fumé dans la tente qui leur avait été par-
» ticulièrement assignée, invités ou plutôt induits en tentation
» par toute l'assistance, par la garde nationale elle-même et par
» le chef de celle-ci, l'hôte de la fête. Le roi nous a fait déclarer
» à tous sans distinction, par le ministre des Affaires étrangères,
» parlant au comte Bloudoff, notre doyen, qu'il était fort mécon-
» tent de notre attitude et n'y voyait rien moins qu'une tenta-
» tive pour la déconsidérer au yeux de son peuple.

» Le roi d'ordinaire n'est ni aimable, ni poli, ni mesuré et
» déjà je me suis vu dans la nécessité de ne pas encourager mes
» secrétaires à accepter les avances de Sa Majesté qui aurait
» voulu les avoir dans son intimité. Mais dans cette intimité il
» faut recevoir des coups de poing et revenir avec un habit dé-
» chiré, ce qui m'a paru d'un goût contestable. Cette fois j'ai
» trouvé que les bornes de ce qui peut s'admettre étaient dé-
» passées et j'ai répondu au ministre des Affaires étrangères que
» le ministre de France, représentant une puissances protec-
» trice de la Grèce, pouvait être appelé à donner des conseils
» au gouvernement Hellénique, quelquefois même à faire en-
» tendre des paroles de blâme, mais jamais à recevoir des le-
» çons ; qu'il ne me convenait donc pas d'accepter dans au-

» cune mesure le message dont il avait été chargé pour moi et
» que si Sa Majesté, pour une cause quelconque, n'était pas
» satisfaite de mon attitude à Athènes, je ne voyais d'autre re-
» mède que de s'adresser à Votre Excellence, unique juge de
» ma conduite. M. Braïla m'a répondu que le roi était entouré
» de mauvais conseillers et que je devais le savoir.

» M. Christinite, ministre de la justice, prétend que « *si on le*
» *laisse aller, il deviendra cruel* », ce qui me paraît une prévi-
» sion un peu bien sombre. En somme, cette démonstration
» contre le corps diplomatique, a produit une impression fâ-
» cheuse. L'opposition s'en empare et cherche à démontrer que
» la royauté, n'étant plus appuyée par les Légations qu'elle of-
» fense, n'a plus réellement de racines. Je m'occupe de mon
» mieux, dans les conversations que je puis avoir avec des per-
» sonnes du pays, à atténuer la portée qu'on veut donner à cet
» enfantillage. »

Quand M. Drouyn de Lhuys reçut ce rapport, il jugea avec raison que le ministre de France à Athènes, dont la vivacité était bien connue, avait poussé un peu trop loin la susceptibilité diplomatique. Sans doute, le représentant de l'empereur devait se faire respecter, mais avant tout, il devait observer le respect dû à la Majesté Royale. Pour être de fraîche date comme la monarchie grecque, la dynastie qui régnait alors en France n'en était que plus pénétrée des égards dus à un souverain. Il parut que M. de Gobineau n'en avait pas tenu un compte suffisant et le ministre des Affaires étrangères le lui fit sentir, en termes d'ailleurs fort mesurés.

*
* *

Cet avertissement du ministre des Affaires étrangères exerça-t-il une influence sur les dispositions de l'impressionnable M. de Gobineau envers le roi Georges ? Peut-être, mais il semble surtout qu'en fréquentant davantage le roi, le diplomate fut séduit peu à peu par la vive intelligence et le gracieux naturel qui se manifestaient chez le jeune souverain malgré les défauts d'une éducation évidemment insuffisante. Car la vie de société à Athè-

nes mettait le ministre de France en contact de plus en plus fréquent avec le roi. Une raison spéciale rendait les relations particulièrement intimes. Sa Majesté Georges Ier avait pour aide-de-camp et pour ami de confiance un jeune lieutenant de la marine danoise M. de Guldencrone qui ne tarda pas à s'éprendre d'une des filles de M. de Gobineau. Il l'épousera en 1866. A Corfou plus encore qu'à Athènes, durant le séjour que fit la petite Cour de Grèce dans la grande île ionienne à l'été 1865, une vie presqu'en commun rapprocha à tout moment le roi et notre représentant. Gobineau, comme les autres ministres, avait été invité à suivre le souverain dans sa villégiature d'été. Il se rendit à Corfou sur un navire de guerre. Là, dans le cadre merveilleux de la perle de l'Adriatique, ce fut une vie de fêtes, de plaisirs et de réunions continuelles. Le ministre s'en déclare épuisé et ravi; il calcule que la plus grande partie de ses journées se passe en réunions mondaines et en compagnie du souverain. Leurs causeries se prolongent pendant les longues soirées d'été. On doit penser que la brillante intelligence, la richesse d'idées, la chaleur d'imagination du charmant causeur qu'était le représentant de la France ne furent pas sans influence sur l'esprit encore si jeune d'un roi qui ne demandait qu'à apprendre et à se former. Il est évident qu'alors Sa Majesté Georges Ier échappe à la mauvaise influence du comte Sponneck, et il semble bien que la fréquentation de M. de Gobineau ait exercé une action très heureuse sur l'évolution de son esprit. Dans une lettre écrite à Corfou au moment où avec le roi il va quitter l'île enchanteresse, le ministre de France note avec sympathie les progrès qu'il constate chez le jeune souverain :

« J'ai eu l'honneur d'approcher beaucoup Sa Majesté pendant » son séjour ici. Elle a daigné Elle-même en multiplier les occa- » sions avec une grâce extrême et dont je ne saurais être trop » reconnaissant. J'ai eu le roi à dîner, j'ai déjeuné avec lui, pour » ainsi dire, en tête à tête, j'ai passé auprès de lui de nombreu- » ses matinées absolument seul, et, pendant des soirées entières, » il s'est montré aussi confiant qu'affectueux.

» Déjà à Athènes et au retour de son premier voyage, le jeune » souverain m'avait montré une bienveillance que j'ose dire très » affectueuse et m'avait demandé de venir le voir aussi souvent » que cela pourrait me convenir, sûr, me dit-il, que je lui ferais » grand plaisir. Tout en me rendant respectueusement à cette » bonté royale, j'ai voulu toutefois, avant de vous en parler, lais- » ser passer quelque temps pour en éprouver la solidité et, com- » me il y a maintenant deux mois que cela dure sans que j'y » aperçoive du refroidissement, je crois pouvoir admettre que » le roi n'a pas cédé là à un caprice, mais bien à un raisonne- » ment qui indique une heureuse suite dans les idées. Le roi » n'évite plus avec moi les sujets politiques. Il les recherche » au contraire et traite volontiers et les questions de princi- » pes et les points de fait. Cependant je suis loin de pré- » tendre qu'il me confie tout : par exemple j'ai su qu'il avait » fait écrire au général Kalorgis de revenir à Athènes, mais il ne » m'en a pas lui-même dit un mot et j'ai évité de lui en parler.

» Il est certain pour moi que le roi commence à réfléchir » beaucoup par lui-même et il a changé sur plusieurs points » d'une manière tout à fait remarquable. Ainsi il ne manque » pas une seule occasion de parler de son amour absolu pour » la Grèce et de son estime pour le caractère national. J'ai af- » fecté en plaisantant de faire à ce sujet quelques réserves » pour voir jusqu'à quel point Sa Majesté saurait défendre sa » nouvelle opinion. Elle l'a fait avec chaleur et vivacité et en » s'appuyant d'arguments fort bien trouvés.

» Hier soir le roi s'est beaucoup amusé des journaux alle- » mands qui lui prêtent l'idée de renoncer à sa couronne. » « Quoi qu'il arrive, m'a-t-il dit à plusieurs reprises, je ne » m'en irai jamais. Ce serait une lâcheté et je ne la commettrai » pas. »

» Il est évident qu'il se développe ; il écoute, il compare et » s'embarrasse aujourd'hui de choses qu'il y a trois mois il » n'apercevait même pas. Ainsi je l'ai trouvé fort attentif quand, » sur sa demande, je lui ai expliqué pourquoi le gouverne-

» ment de l'Empereur n'était pas favorable à la création d'un
» nouvel emprunt et à quel point c'était la marque d'une sé-
» rieuse bienveillance. Il en est tombé d'accord et a parfaitement
» compris que favoriser de nouvelles dilapidations, ce serait
» fort mal secourir et lui-même et la Grèce. Du reste, il ne
» manque pas une occasion de me parler de l'Empereur, de la
» reconnaissance profonde qu'il éprouve pour l'accueil qui lui
» a été fait à Paris et de l'espoir qu'il nourrit d'y retourner
» l'année prochaine, quand il ira assister aux noces d'argent de
» la reine de Danemark, sa mère.

» La liberté que le roi veut bien encourager de ma part m'a
» permis de lui faire remarquer qu'il serait préjudiciable à ses
» intérêts que les autres légations puissent concevoir de la
» jalousie des bontés dont il m'honorait. « Sans doute, m'a-t-il
» répondu, on dirait que vous voulez me marier. » Il m'a as-
» suré ensuite qu'il voulait se rendre aussi accessible pour les
» autres chefs de mission qu'il le faisait pour moi.

» Il est encore certain que le roi devient chaque jour plus
» appliqué et plus laborieux. Sur une insinuation que je me
» suis permise, il a visité ici l'école des jeunes filles tenue par
» des religieuses françaises et il a voulu faire plus encore, il
» s'est rendu un dimanche à la cathédrale catholique où il a
» assisté à la grand'messe, ce qui a fort touché l'archevêque
» Mgr Maddalena et les huit mille catholiques de l'île.

» Je n'ai pas découvert que M. le comte de Sponneck soit
» pour rien dans cette modification de la pensée et de la con-
» duite du roi. Il conserve la même dureté de langage envers
» les Grecs et je ne vois pas qu'il cherche, le moins du monde,
» à faire croire à personne qu'il approuve les nouveautés que
» j'ai l'honneur de vous signaler. Mais peut-être trouverez-vous
» curieux que pendant tout ce mois de séjour à Corfou, le roi
» n'ait été que deux fois passer la soirée chez Mme la comtesse
» de Sponneck, qui demeure dans l'enceinte du Jardin Royal,
» à vingt pas de l'habitation de S. M., et ces deux fois ont été
» celles où le roi savait que je devais y aller moi-même.

» Du reste, autant je réponds avec sincérité aux questions » que me fait le roi sur les points de fait, autant je mets de » soin à éviter tout ce qui est question de personnes. Malheu- » reusement, s'il y a dans ce que je viens de rapporter des espé- » rances à concevoir pour l'avenir, je ne vois encore rien d'appli- » cable au présent. Le roi est mal entouré et on ne saurait avec » confiance envisager le choix de tel ou tel homme comme pou- » vant être plus utile que tel ou tel autre et écarter les difficul- » tés pressantes du moment. »

***

La position du jeune roi n'était pas, en effet, devenue plus facile. Les élections qui avaient eu lieu au printemps de 1865 en Grèce s'étaient passées de façon assez calme eu égard aux mœurs du pays, dit M. de Gobineau, puisqu'il n'y avait eu qu'une quinzaine d'hommes tués au cours des bagarres électorales, mais elles n'avaient pas donné la majorité aux amis du souverain. Lorsqu'il prononça le discours du trône, à l'ouverture de la Chambre, il fut mal accueilli ; sa voix fut couverte longtemps par une discussion qui se poursuivait dans une des tribunes, il dut réclamer lui-même le silence et ne réussit pas à l'obtenir.

Les ministères n'avaient aucune autorité et se remplaçaient l'un l'autre avec une rapidité qui rendait impossible l'exercice du gouvernement. Quand, au mois de novembre 1865, le Cabinet présidé par jeune homme de vingt-huit ans, Deligeorges, qui avait remplacé Coumoundouros, réclama le départ du comte Sponneck, l'agitation des esprits se manifesta dans les rues d'Athènes, on vit les étudiants marcher sur le palais. Le roi dut promettre le prochain départ de son conseiller. Mais il ne réussit pas à rétablir le calme. Bulgaris, Coumoundouros, puis de nouveau Deligeorges, se succédèrent au pouvoir. Il y eut cinq Cabinets en un mois. Aussi ne peut-on s'étonner que le roi se déclarât découragé et se sentit humilié. « « Le roi m'a pris à » part quelques instants, écrit M. de Gobineau, pour me dire

» qu'il avait beaucoup de chagrin. Je me suis permis de serrer » respectueusement la main de Sa Majesté, en l'engageant à » considérer la situation d'un œil plus calme. » Le comte Sponneck s'en alla en décembre 1865, mais le roi refusa de se séparer de son maréchal du Palais, le colonel Soutzo, qu'on voulait lui faire renvoyer aussi. Il déclara que s'il lui fallait sacrifier Soutzo, il partirait lui-même. Il le dit trop, « car, remarque M. de Gobi- » neau, ceux à qui il parle de la sorte le répètent et le senti- » ment public s'irrite et se blesse de pareilles dispositions qui, » je l'espère d'ailleurs, ne sont que des boutades. »

Les puissances protectrices de la Grèce, prévenues par leurs ministres de ce qui se passe à Athènes, s'en inquiètent, et le roi de Danemark appelant leur attention sur la position précaire de son fils, elles songent à se concerter entre elles pour venir au secours du roi Georges. Celui-ci, et ce trait fait honneur à l'énergie de son caractère, n'en témoigne nulle satisfaction. « Il s'est plaint, écrit M. de Gobineau, du peu de confiance que » sa famille semble avoir en lui et a fait effort pour me per- » suader que les choses s'améliorant de jour en jour, il était à » craindre que la surveillance des puissances garantes n'eût » d'autre effet en ce moment que d'altérer l'indépendance de sa » couronne. Il m'a demandé avec une certaine inquiétude si » quelqu'atteinte à la Constitution était méditée, ajoutant que » le pacte fondamental était garanti pour dix ans et qu'il n'exis- » tait pas de moyen légal de le modifier avant ce terme. Il m'a » dit : « Moi aussi, j'ai mon ambition, et c'est d'agir seul. »

Le prince, si dénué d'appuis, fait donc des progrès dans son métier de roi. Il en est récompensé, car l'agitation se calme dans une certaine mesure, les chutes des ministères deviennent moins fréquentes, le trône s'affermit. Au printemps de 1866, M. de Gobineau constate pour la première fois que le calme est complet dans le pays.

Le jour de Pâques de cette année 1866, sur la rade du Pirée, à bord de la frégate française « La Renommée », est célébré le mariage de Mlle de Gobineau avec l'adjudant du roi, le baron

de Guldencrone. C'est le roi lui-même qui fait au ministre l'honneur de représenter la famille du jeune marié. M. de Gobineau est au comble du bonheur. M. Drouyn de Lhuys lui a écrit la lettre la plus aimable pour les fiancés et pour lui-même. Mais peut-être trouve-t-il le plus grand de ses sujets de satisfaction dans le fait que son gendre appartient à l'une de ces races du Nord qu'il place au premier rang de l'humanité. L'aide de camp d'un roi danois est le digne époux d'une descendante des Vikings. Gobineau parle ainsi de son gendre : « C'est un garçon solide, plein d'honneur, qui navigue depuis l'âge de dix ans, un homme enfin. » « Mon père est encore plus heureux que nous », écrivait Mlle de Gobineau en annonçant ses fiançailles à une amie. Quand deux fils seront nés de cette union, Gobineau les appellera « les deux Nibelungen ». M. Schemann, l'érudit allemand qui s'est consacré avec tant de zèle à étudier la vie et l'œuvre de notre compatriote, a pu dire avec raison que le diplomate français est arrivé à ce moment « au point culminant de sa vie ».

Il témoigne alors beaucoup d'affection et de dévouement pour le roi, tout en déplorant de le voir encore mal entouré et mal conseillé. Le départ du comte Sponneck a fait passer toute l'influence aux mains du maréchal du Palais. Or, les Athéniens s'indignent de voir le roi dominé par le prince Soutzo et d'autres Phanariotes qui constituent sa société ordinaire. « Ils sont » quatre, écrit notre ministre, sans compter les femmes qui » composent surtout leur corps de bataille. Il faut regretter » beaucoup que le comte Sponneck ait été chercher justement » pour les mettre dans l'intimité du roi les gens qu'il aurait dû » éviter le plus et que le prince se soit pris pour eux d'un goût » si vif. »

Quelques jours plus tard, il résume ainsi ses impressions : « Situation critique ; pas d'argent, pas de moyens actuels d'en » trouver ; un ministère isolé ; le roi exposé et malheureuse- » ment chargé de tout couvrir ; un peuple qui se désaffectionne; » une attitude nuisible, je crois, de la part du ministre d'Angle-

» terre et pour la France des sympathies qui se renforcent et » s'accentuent de plus en plus à Athènes et dans tout le pays.

» Le roi ayant songé à remplacer deux des ministres, le pré- » sident du conseil (M. Roufos) a rempli Athènes de ses cris et » à la table d'hôte où il dîne a déclaré, au grand étonnement » des voyageurs, que le roi ne tenait pas ses promesses, que le » roi mentait. »

Le roi Georges consulte alors les ministres des trois puissances protectrices et déclare qu'il s'en rapporte à leur avis. Ils lui conseillent de changer ses ministres. Alors est formé un nouveau cabinet qui réunit les chefs de l'opposition : MM. Bulgaris, Deligeorges, etc., ceux-ci tentent de remédier au désordre déplorable des finances, mais la situation reste toujours très critique. Le général Kalergis parle à M. de Gobineau d'un départ possible du roi Georges et de son remplacement par un Français, soit le prince Napoléon, soit le prince Murat, soit un des maréchaux de France.

*
* *

Cependant le roi ne s'en va pas, et par le fait que son règne dure, son pouvoir se consolide. En 1866 comme en 1865, il va passer les mois d'été à Corfou et les ministres des puissances protectrices l'y accompagnent. Gobineau continue à représenter brillamment la France, mais les brèches que ses dépenses creusent dans sa fortune vont en s'aggravant. Il écrit à sa sœur : « Je n'ai pas le sou, mon établissement me tue et me tuera longtemps encore ». Ses amis le pressent de ne pas trop entamer son capital, il répond qu'il ne peut s'arrêter : « Il faut fondre la cloche ». Son beau-père lui conseille de vendre son domaine rural de Trye, il refuse, et ses embarras continuent. Il se plaît en somme dans sa vie de travail acharné et de plaisirs incessants quoiqu'il s'en plaigne souvent. Il écrit de Corfou à sa sœur : « Tout le monde est bien ici, fort gai, fort heureux, » seulement un peu trop poursuivi par l'idée qui a pris au roi » de s'amuser, ce qui ne nous amuse pas du tout, mais il faut » prendre son mal en patience, et même son bien ». Un jour où

la somme des amusements journaliers a dépassé la mesure ordinaire, il s'épanche dans le sein de son ami Jules Delpit : « Je » suis accablé de plaisirs et c'est la partie de mon état qui a tou- » jours été pour moi la plus dure et la plus désagréable à rem- » plir. Neuf heures et demie de félicité ! Qui peut supporter » cela ! Et nous en aurons à peu près autant aujourd'hui. »

Mais à ces ennuis de la vie diplomatique, son esprit épris de la beauté, trouve de constantes consolations dans la splendeur des paysages de Grèce. En revenant de Corfou, il s'arrête en route au pied de Parnasse, monte à pied à Delphes, et boit avec bonheur à la fontaine de Castalie. Les ruines que l'on trouve sur l'admirable montagne où la Sybille rendait ses oracles, suffisent, dit-il, à donner l'idée de la ville de Delphes et de ce qu'elle devait être. Le site est « digne de toutes les hyperboles ». Deux voyages qu'il fait dans les Cyclades, l'un en 1866 sur l'aviso « La Mouette », le second l'année suivante sur la corvette anglaise « Racer » commandée par son ami le capitaine Lindsay Brine, ne lui inspirent pas un moindre enthousiasme ; il visite Naxos, Antiparos et Santorin où il voit le volcan en éruption. « Naxie est charmant, écrit-il à sa sœur en 1867, les noms fran- » çais et italiens y abondent. C'est encore la ville capitale du » duché des Cyclades, mais morte. Les écussons sont encore sur » les portes. Les habitants, gens bien nés, regrettent fort les » Turcs et ont raison. »

« Je me suis couvert de gloire, écrit-il encore, en faisant » les sottises les plus absurdes. Je suis descendu dans la grotte » d'Antiparos, au risque de me casser le cou, avec les cordes et » les échelles, et pour ne rien voir qu'un trou dont toute la » beauté consiste à être en effet fort grand. Je suis monté sur » le cône parallèle au volcan à Santorin. Il faut avouer que cela » valait la peine de monter une heure dans la cendre, au milieu » des laves pointues, avec chance raisonnable de rouler dans la » mer qui, là, n'a pas de fond. L'aspect est grandiose. Un ta- » page atroce, une colonne de fumée immense, épaisse comme » de la laine en flocons, des volées de pierres brûlantes et la

» nuit des tourbillons de flammes roulant sur le flanc de la » montagne. C'est réellement très beau. » Au moment d'une de ses visites, le travail souterrain des forces naturelles avait fait sortir de la mer, près de Santorin, deux petit îlots nouveaux ; l'un fut baptisé « l'île Georges » en l'honneur du roi ; l'autre reçut le nom de la galère qui chaque année, dans l'antiquité, portait à Délos les offrandes des Athéniens, l' « Aphroessa » ; Gobineau donnera ce nom à l'un de ses livres.

***

En cet été de 1866 où, parcourant la Grèce, il jouissait avec tant d'ardeur de ses beautés, une grave question apparaissait sur l'horizon diplomatique qui, pendant près d'un demi-siècle, devait peser sur les destinées du jeune royaume et obséder l'esprit des diplomates accrédités à Athènes. Le 27 mai 1866, une députation de Crétois était venue dans la capitale hellénique pour demander le rattachement de la grande île à la Grèce; ils s'étaient adressés à Gobineau pour solliciter par lui l'appui de la France. L'attitude du roi Georges, en présence de leur requête, témoigna d'une sagesse qu'on aurait à peine osé espérer de son jeune âge. Il manifesta sa ferme volonté de ne donner aucun encouragement à une entreprise hostile à la Turquie. « Avec de la loyauté et de la patience, disait-il à son ministre des Affaires étrangères, la Grèce gagnera beaucoup plus qu'elle ne peut obtenir par des tentatives insensées et infâmes ». Pourtant, dans des conversations intimes et confidentielle avec Gobineau, il ne lui dissimulait pas qu'il était devenu assez Grec pour se laisser séduire, dans son for intérieur, par la « Grande Idée » de réunir sous son sceptre tous les peuples de race hellène. Il laissait, au mois d'août, son ministre Deligeorges adresser aux puissances un appel en faveur des Candiotes victimes de la mauvaise administration des Turcs. Un Comité formé à Athènes pour soutenir leurs revendications était toléré, sinon autorisé. Le 2 septembre 1866 une « assemblée générale » des Crétois proclamait l'union de l'île à la Grèce. Il y eut alors, en faveur des Crétois,

une de ces explosions d'enthousiasme dont le tempérament grec est coutumier. Tout le monde en Grèce travailla ou prétendit travailler pour les Crétois. Les brigands eux-mêmes déclarèrent s'unir à l'œuvre nationale ; ils promirent d'envoyer au Comité insurrectionnel la moitié des rançons qu'ils obtenaient de leurs victimes !

La position du ministre de France au milieu de cette agitation n'était pas facile. Les Candiotes et les Grecs avaient d'abord espéré l'appui de l'empereur Napoléon III. Le 13 juin Gobineau écrivait : « On crie : « Vive l'Empereur ! », dans les endroits publics et on a eu peine, il y a peu de jours, à empêcher des jeunes gens et des officiers de promener le portrait de S. M. dans le rues. » Mais les premières illusions n'avaient pas duré. La France, au lendemain de Sadowa, ne voulait pas courir des aventures et cherchait partout à maintenir le calme. En passant à Athènes en septembre, M. de Moustier, qui d'ambassadeur à Constantinople devenait à la chute de Drouy de Lhuys ministre des Affaires étrangères, ne fit que donner des conseils de sagesse que Gobineau dut répéter : rôle ingrat, d'autant plus que le ministre d'Angleterre et le ministre de Russie surtout tenaient un langage plus encourageant.

Sans doute Gobineau à cette occasion fut l'objet de vives attaques, sans doute il en éprouva quelque mauvaise humeur ! On ne peut s'empêcher de noter du dépit dans le ton de ses lettres écrites à l'automne de 1866 : il y lâche la bride à ses appréciations peu bienveillantes sur les Grecs et en particulier sur les politiciens d'Athènes. Deux ans de séjour auraient dû pourtant l'habituer à l'exagération coutumière des propos que l'on entent autour de l'Acropole. On ne trouve alors chez lui nulle indulgence et l'on est même en droit de le taxer d'injustice, lorsqu'il apprécie dans les termes suivants les Crétois insurgés et leurs protecteurs.

« Le côté factice des affaires de Candie se montre assez bien » en ce moment. On finit par avouer que de nombreux combats » où les Grecs se disent vainqueurs, pas un n'a encore été livré;

» que loin de resserrer les Turcs dans l'enceinte des villes for-
» tes, les insurgés n'occupent même pas les environs de La Ca-
» née, que le massacre des cinq cents femmes et enfants dans
» une caverne n'a jamais eu lieu, et que le prêtre, torturé à
» cette occasion et que l'on promène ici dans les rues, n'a ja-
» mais eu à souffrir la moindre insulte et n'a perdu personne
» de sa famille ; enfin l'on est tellement frappé de cet ensemble
» de mensonges, tout entier de fabrique athénienne, que cer-
» taines personnes doutent même si les noms des représentants
» du peuple Crétois, inscrits au bas des proclamations et publi-
» cations, ne sont pas aussi faux que le reste. Le général Ka-
» lergis, auteur d'une partie de tous ces bruits, avait promis à
» ceux qui l'écoutaient que la France appuierait les efforts de
» l'insurrection ; il se dit autorisé par l'empereur à poursui-
» vre les démarches préparatoires. Maintenant que la vérité
» n'est plus à méconnaître, il se défend dans l'intimité en assu-
» rant qu'il a été trompé. Je remarque de l'hésitation, sinon
» du découragement réel, parmi les meneurs. »

Lorsqu'une entreprise ne réussit pas, il est de coutume qu'on cherche un auteur responsable à sacrifier. Les metteurs en scène de l'insurrection crétoise, n'obtenant ni le succès, ni les appuis qu'ils avaient espérés, s'en prennent au roi et l'accusent de tiédeur pour la « Grande Idée ». La prudence lui est reprochée comme une trahison, sa popularité s'éclipse et les politiciens s'efforcent aussitôt de mettre à profit le discrédit qui en résulte pour lui. M. de Gobineau écrit en octobre 1866 :

« Je pense que les chefs politiques ont aussi une autre visée
» qui leur tient même plus à cœur que l'annexion de Candie,
» c'est de mettre le désordre à un tel point que le roi n'y pourra
» plus tenir et qu'il s'en ira de lui-même, contraint par son im-
» puissance à céder la place, ou qu'on le fera tomber sous pré-
» texte qu'il ne se montre pas assez décidé dans le sens des
» idées nationales. J'aperçois cette arrière-pensée et ce travail
» malfaisant chez le général Kalergis, chez les Othonistes, chez
» les partisans de M. Coumoundouros, chez les amis de M. De-

» ligeorges, pour tout dire chez tout le monde, car le roi est
» tombé dans la plus regrettable et la plus complète impopu-
» larité. Je ne sais qui l'inspire, ni s'il s'inspire lui-même, mais
» le malheur veut qu'il ne manque pas une occasion de bles-
» ser la vanité si irritable des hommes auxquels il a affaire.
» Dernièrement il désigne le général Kolokotronis et le lieute-
» nant de vaisseau danois Funch, un de ses aides de camp, pour
» aller le représenter au mariage de sa sœur la princesse Dag-
» mar ; ces choix sont bons, mais il n'en dit pas un mot au mi-
» nistre des affaires étrangères qui les apprend par le journal et
» se plaint publiquement et amèrement du procédé. L'autre jour
» un comité de dames de la société, formé pour venir en aide
» aux femmes et aux enfants crétois réfugiés, sollicite une au-
» dience de Sa Majesté pour lui expliquer le but charitable de la
» réunion. Le roi refuse de recevoir ces dames et leur envoie
» mille drachmes ; de là, indignation universelle et tous les
» gens, blessés ou offensés depuis plus ou moins longtemps, font
» chorus. Déjà, à son retour de Corfou, le corps municipal s'était
» porté à sa rencontre et il avait continué sa route sans l'écou-
» ter et sans s'arrêter. Je crains que cette irritation et, il faut
» le dire, la déconsidération qui l'accompagne, ne mènent à une
» méchante fin. »

***

N'y a-t-il pas dans ce pessimisme quelque dépit personnel ? M. de Gobineau était très impressionnable, très sensible aux égards. Une éclipse momentanée paraît s'être produite dans la faveur dont il jouissait auprès du jeune roi. Son rang parmi les ministres accrédités à Athènes n'était plus le premier ; cette place était prise par le ministre de Russie. Le gouvernement russe s'était montré plus favorable que la France aux ambitions helléniques dans la question de Crète, mais il y avait aux dispositions du jeune roi une raison d'ordre plus intime. Il commençait à être question de ses fiançailles avec une princesse russe. Tout était donc à la Russie et M. de Gobineau, un peu délaissé, était plus porté à la critique. De là sans doute l'amertume de

certains de ses jugements, de là sa sévérité pour les Grecs qui ont, à ses yeux, le tort, hélas ! irréparable de ne pas être des hommes du Nord. Quand le Cabinet dirigé par Coumondouros et dans lequel Tricoupis avait le portefeuille des affaires étrangères, eut remplacé le gouvernement de Deligeorges, Gobineau témoigne pourtant aux nouveaux venus plus de confiance qu'à leurs prédécesseurs. Il écrit sous cette impression, en janvier 1867 :

« Le gouvernement me fait remarquer qu'il y a une amélioration sensible dans l'état des esprits et j'en tombe volontiers d'accord. La plupart des ministres insistent pour que j'accepte un état plus satisfaisant des choses comme un résultat de leurs efforts latents ; je me place d'autant plus facilement à ce point de vue que je dois y voir tout au moins un désir réel de plaire à la France. Certains journaux signalent cette disposition et prétendent que je suis trop écouté. Je suis très loin de me flatter d'exercer une si heureuse influence, mais il est vrai que l'attitude du Cabinet actuel à l'égard de la Légation est toute d'égards bien marqués. Le roi, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer V. M., semble de son côté s'écarter des préférences absolues qu'il témoignait jusqu'ici pour la Russie et j'ai eu l'honneur, ainsi que j'y avais été invité, de me rendre familièrement au Palais où j'ai trouvé Sa Majesté très affectueuse. »

Malheureusement, le roi et le gouvernement ne sont pas d'accord. Sa Majesté Georges Ier ne dissimule pas ses sentiments. Coumoundouros et Tricoupis n'ont pas sa faveur. Il ne cache pas son désir de reprendre le précédent président du Conseil, M. Bulgaris, et laisse percer l'intention de dissoudre la Chambre. Situation déplorable qui ne laisse pas aux hommes bien intentionnés qui dirigent alors la politique grecque l'autorité nécessaire pour remettre un peu d'ordre dans le pays ! Combien cependant il y aurait à faire ! On peut en juger par ce tableau, un peu chargé peut-être, mais plein de vie, de l'état de choses en Grèce, que Gobineau trace en février 1867 :

« Je répugne beaucoup, Monsieur le Ministre, à entrer dans le » détail de ce qu'est en ce moment la Grèce. A peine peut-on » croire ce qu'on voit.

» Le ministre des finances va proposer le monopole des tabacs » dans un pays où tout le monde en cultive et où il n'y a ni » administration ni administrateurs pour régler une mesure si » difficile. On prétend élever les droits sur le sucre, le café et le » vin et on ne s'aperçoit pas que, n'ayant pas de corps de douaniers et le pays n'étant qu'un long développement de côtes, » on va perdre absolument le revenu actuel par l'organisation » d'une contrebande que rien ne gênera. Déjà la douane de Kallamaki, dont le produit était autrefois d'un million de drachmes, est tombée à 200.000 dans ces dernières années.

» On vote une loi sur le brigandage dans laquelle on établit » que les familles de brigands pourront être transportées hors » de leur domicile et dans d'autres provinces. Tout le monde » étant parent en Grèce, c'est prévoir le déplacement de villages » entiers et on l'entend ainsi, en effet, mais pour opérer une » telle mesure on n'a ni argent, ni force armée suffisante, et on » est obligé d'entendre dire à la tribune de la Chambre, par un » député de l'Attique, M. Myriakos, qu'applaudirent les tribunes » et une partie de ses collègues, que les soldats font plus de mal » que les brigands, et par les détails non contestés que donne » l'orateur, on apprend que les soldats pillent, maltraitent, torturent la population rurale et que les officiers se font des revenus des exactions qui leur sont permises. Ce discours est si » bien accueilli qu'on le vend dans les rues.

» Un professeur de l'Université, M. Roussopoulos, est traduit » devant les tribunaux pour avoir vendu à un étranger un vase » antique et on prétend à cette occasion exiger de lui qu'il livre » à la nation le catalogue d'une collection d'antiques qu'il possède. Il reconnait dans le président du tribunal un vendeur » clandestin de médailles fausses, il le dit, on en rit et le magistrat n'est nullement ébranlé sur son siège.

» Enfin, au moment où l'on prétend que le cri national réclame

» impérieusement Candie, l'Epire et la Thessalie, on ruine net-
» tement les îles Ioniennes par l'activité avec laquelle on leur
» enlève tout leur revenu et, à l'occasion des malheurs arrivés
» à Céphallenie et qui n'éveillent pas un sentiment bien vif de
» commisération, un député Ionien vient de s'écrier avant-hier,
» en pleine Chambre, que si les Anglais s'étaient permis le
» quart des actes de spoliation et de tyrannie journellement
» exercés par le gouvernement grec, toute l'Europe s'en fût in-
» dignée, et qu'il fallait maudire le nom de celui qui, le pre-
» mier, avait parlé de réunir les sept îles à la Grèce. »

*
* *

Au mois d'avril 1867, le roi Georges quitta la Grèce pour entreprendre un voyage à travers les capitales européennes : par Paris, Londres et Copenhague, il se rendait à Saint-Pétersbourg. Officiellement, il se proposait d'aller conquérir les sympathies des grandes puissances européennes pour la cause de la Grèce dans l'affaire de Crète, mais le but véritable de son voyage était différent. Il allait se marier. Des négociations menées pendant l'hiver précédent, tenues encore assez secrètes, avaient abouti à un projet d'union entre le jeune roi et la grande-duchesse Olga, fille du grand-duc Constantin. Les fiançailles solennelles eurent lieu le 8 juillet et le mariage fut célébré à Saint-Pétersbourg, le 27 octobre. Si nous en croyons M. de Gobineau, les Grecs prirent assez peu d'intérêt au mariage de leur roi. Le ministre écrit en effet, aussitôt après les fiançailles : « La nation ne sait pas en-
» core si elle est contente ou non du mariage. Elle ne le sera que
» dans le cas où la reine apporterait beaucoup d'argent et le
» donnerait tout entier. » La longue absence de S. M. Georges Ier fut très aisément supportée : la régence était confiée à son oncle, le prince Jean de Glücksbourg, qui dirigea avec beaucoup de tact les affaires du pays et sut se faire aimer des Grecs. Il réussit presque trop bien, car son succès porta quelqu'ombrage à son royal neveu. Peu de jours après le retour des jeunes mariés, M. de Gobineau écrivait : « Le prince Jean, qui annonçait naguère

» l'intention de rester encore plusieurs mois en Grèce, s'est dé-
» cidé à partir samedi. J'ai eu l'honneur de prendre congé de
» Son Altesse Royale qui m'a dit que, dans les circonstances
» actuelles, elle craignait que sa présence ne fût un embarras
» pour le jeune souverain qui, d'ailleurs, a ajouté le prince en
» souriant, n'est pas tout à fait exempt « de petites jalousies de
» roi » et qui comprend parfaitement l'opportunité de la réso-
» lution qu'il a prise. »

Le roi Georges et la reine Olga avaient fait leur entrée solennelle à Athènes, venant à Corinthe, ayant suivi depuis Corfou la route de l'Isthme. La population de la capitale les avait accueillis avec beaucoup d'enthousiasme ; elle avait salué avec joie la nouvelle souveraine, dont elle admirait la beauté. La reine Olga devait être pour le roi Georges un très utile appui. Son charme, sa bonté, sa charité, son dévouement à la Grèce ne contribuèrent pas peu à consolider le prestige de la nouvelle dynastie qui s'affermissait peu à peu, tandis qu'après les erreurs du début se développaient chez le roi ces hautes qualités qui se révélèrent dans la suite de son règne.

L'agitation en Crète, plus ou moins encouragée d'Athènes, continuait à dominer la politique grecque. Un moment elle avait valu au représentant de la France une grande popularité dans le pays. L'amiral Simon étant arrivé avec quelques navires français sur les côtes de Crète pour recevoir les femmes, les enfants et les vieillards qui voudraient quitter l'île, l'ardente imagination des Grecs avait vu dans cet acte le début d'une intervention française. « Vous venez d'intervenir, disait M. Coumondouros
» à M. de Gobineau, vous avez forcé le blocus et vous ne vous
» en tiendrez pas là. » L'enthousiasme était grand à Athènes et les ovations se succédaient devant la légation de France.

Cette faveur populaire n'atténuait pas la sévérité des appréciations de notre ministre sur la prétendue insurrection de Candie. « Permettez-moi, Monsieur le Ministre, écrivait-il à M. de
» Moustier, de résumer l'opinion que j'ai constamment expri-
» mée dans mes dépêches depuis quatorze mois : il n'y a pas

» d'insurrection en Candie. Il y a du brigandage, ce qui est un » fait permanent de tous les temps, vrai avant la révolution » grecque, vrai sous les Vénitiens et qui ne l'était pas moins sous » les Byzantins, sous les Califes, sous les Romains, qui le serait » sous les Hellènes, au très grand détriment de ceux-ci. Il y a » une expédition constante de quelques volontaires engagés à » prix d'argent, volontaires recrutés parmi l'écume de la popu- » lation et jusque dans les prisons. Ils sont peu nombreux, ils » reparaissent sans cesse à Syra et à Athènes et retournent à » Candie moyennant de nouvelles primes. On ne compte pas » parmi eux cinquante personnes connues. Le jour où il fau- » doit avouer que les grandes puissances ne désirent pas se- » crètement, comme on l'affirme ici, le démembrement de l'Em- » pire ottoman, tout s'arrêterait. Le ministère tomberait sans » doute, emportant avec lui ses projets avoués sur la Thessalie » et sur l'Epire, mais j'ai la conviction absolue que rien de dan- » gereux ne se présenterait pour le roi. M. Bulgaris, M. Deli- » georges, l'opposition entière, tous ceux que le ministère dé- » signe comme visant à une révolution dynastique, protestent » avec force et je les crois sincères.

» L'opinion que j'exprime n'est pas la mienne seulement, elle » est hautement professée par les ministres de Prusse et d'Ita- » lie, par le chargé d'affaires d'Angleterre, par celui de Suède » qui habite le pays depuis trente ans, par tous les officiers de » marine sans distinction de nationalité, sauf les russes, et en » y comprenant un commandant américain, qui s'en est ex- » pliqué avec une grande netteté. Les Grecs eux-mêmes ne par- » lent pas autrement quand ils osent dire la vérité. Les Gari- » baldiens qui sont allés à Candie le publient dans des bro- » chures. »

Malgré son mariage russe, le jeune souverain ne se laissait nullement aveugler par les sentiments hostiles à la Porte qui avaient cours à Saint-Pétersbourg. On lui avait envoyé en Russie au cours de l'été, un projet de déclaration de guerre à la Turquie, mais il avait refusé de le signer. Il montrait peu de sym-

pathies pour son ministère, dont il appréciait sans doute, comme notre représentant à Athènes, « l'action néfaste ». Un mois à peine après son retour, on crut qu'il allait renvoyer M. Coumoundouros, car il conservait dans son bureau, sans les signer, toutes les pièces que celui-ci lui soumettait. Le président du Conseil, le priant d'expliquer ce silence, ne recevait pas de réponse. Au bout de huit jours seulement, le souverain, n'osant pas sans doute pousser jusqu'au bout ses velléités d'action, fit savoir à ses ministres qu'ils avaient eu tort de douter de sa confiance. On avait parlé d'une dissolution. Sans doute le roi craignit de la tenter, et il eut raison, d'après M. de Gobineau, car à ce moment, au cas d'un appel au pays, « le parti de Coumoundouros serait revenu au pouvoir à peu près sans lutte ».

Le ministre de France apprécie de façon sévère l'attitude du jeune souverain. Il nous le montre blâmant le régent qui a gouverné en son absence, blâmant ses ministres, plein de confiance dans sa popularité, mais en réalité fort isolé, « n'ayant eu ni le temps, ni les moyens de s'assurer des partisans sérieux soit parmi les hommes politiques, soit parmi les chefs militaires, soit dans le gros de la population. Toute une petite colonie, venue de Saint-Pétersbourg avec la jeune souveraine, entoure les souverains, au grand mécontentement, cela va sans dire, de la société athénienne. Les hommes qui composent le conseil intime du roi, M. Philémon, dévoué de la Russie, le colonel Scarlatto Soutzo, phanariote, ancien maréchal de la Cour, également gagné au parti russe, M. Rodostanos, « ionien de la plus complète nullité », ne sont pas populaires.

Le roi finit par renvoyer ses ministres et M. Bulgaris, refusant de prendre le pouvoir s'il n'était autorisé à dissoudre la Chambre, il constitua un nouveau Cabinet, présidé par M. Moraïtinis, dont pas un membre n'était un parlementaire et qui fut en butte à l'hostilité de toute l'assemblée. Cette audacieuse tentative ne réussit pas. Après quelques semaines, il fallut revenir à Bulgaris et accepter la dissolution. Toutefois, contrairement aux premiers pronostics de M. de Gobineau, les élec-

tions furent favorables au nouveau gouvernement. Un des membres du Cabinet, M. Delyanni, ministre des affaires étrangères, jouissait de toute la confiance du roi et paraît avoir été pour lui un sage conseiller.

La naissance d'un héritier du trône vint, sur ces entrefaites, apporter à la jeune royauté danoise un élément de stabilité. M. de Gobineau signale qu'à l'occasion de cet événement l'enthousiasme de la population d'Athènes fut très grand et très réel. « Le roi, écrit-il de Képhissia le 6 août 1868, accueilli de la » manière la plus sympathique dans une promenade en voiture » qu'il a faite avec la grande-duchesse Constantin, a été obligé » de prier qu'on ne dételât pas les chevaux, comme on en té- » moignait l'intention, et il a adressé à la foule des remercie- » ments en son nom et en celui de la reine, qu'il a terminés en » criant : « Vive la Grèce ! » Ces paroles ont été accueillies avec » un véritable attendrissement et couvertes d'acclamations. » Le roi voyait donc, après tant d'orages et de difficultés, la faveur populaire lui revenir et il pouvait envisager l'avenir avec plus de confiance.

***

Peu de temps après la naissance du prince Constantin, M. de Gobineau apprenait qu'il lui fallait quitter Athènes. Il en reçut la nouvelle avec un chagrin qu'il ne dissimula qu'avec peine. Il avait rêvé, comme le font tous les ministres accrédités en Grèce, d'être nommé Ambassadeur à Constantinople. Hélas ! Ce n'était pas en Turquie que l'envoyait le gouvernement de l'empereur, mais au Brésil. Le marquis de Moustier avait beau lui représenter sa nomination à Rio comme un avancement, Gobineau ne se fit pas d'illusions, c'était une disgrâce. Il voyait juste, sans doute, quand il écrivait du Brésil à sa femme, l'année suivante : « Je » suis la victime de la coterie bureaucratique et il s'agit de » m'envoyer en Amérique pour la plus grande gloire et le plus » grand profit des incapacités régnantes. »

Ces petites jalousies inévitables dans toute carrière et qui s'attaquent plus volontiers à ceux dont le mérite s'élève au-dessus

du commun, ont peut-être profité pour atteindre Gobineau des occasions offertes par quelques incidents survenus à Athènes, et que le tempérament violent et entier du ministre n'avait sans doute pas atténués. La conduite inconsidérée d'un Français, Gustave Flourens, le futur membre de la Commune qui, après être allé en Crète encourager les insurgés, était venu à Athènes, se prétendant leur envoyé et avait voulu s'introduire, en costume crétois, dans le Palais même du roi, avait mis le ministre de France dans une position embarrassante. A Paris, où Flourens avait des amis, on a peut-être accusé Gobineau de l'avoir sacrifié aux injustes accusations du gouvernement Grec en le laissant expulser. D'autre part, un des secrétaires de la Légation ayant manqué aux égards dus à son chef, celui-ci sévit avec une vivacité peut-être un peu excessive et demanda son rappel. Le jeune diplomate rentré en France se vengea sans doute en desservant son ministre.

Quoi qu'il en soit des causes de son déplacement qui restent mystérieuses, Gobineau dut partir. A l'amertume de ses déboires de carrière se joignait chez lui un très vif chagrin de voir mettre fin à cette vie athénienne qui, trois ans et demi durant, lui avait plu infiniment. Il quittait avec beaucoup de regret le jeune roi dont il avait vu le caractère se former peu à peu. Durant l'été de 1868, le séjour de Képhissia où le couple royal occupait une modeste maison toute proche de celle qu'avait louée le ministre de France, avait donné occasion de renouer les rapports intimes des précédents étés. On se retrouvait chaque soir au « Platane » où jouait la musique ; le roi venait souvent tout seul prendre place à la table où M. de Gobineau était assis avec sa famille et se montrait charmant.

Mais le ministre souffrait surtout de s'éloigner de cette Grèce où il était arrivé avec tant de joie. « C'est un pays qui a été fait » pour moi, écrivait-il un jour, et comme je suis fait pour lui il » fera beau quand je demanderai à m'en aller. » Il faut chercher dans ses lettres privées la peinture de cette existence à la fois diplomatique, littéraire et artistique qu'il s'était faite dans l'an-

tique patrie des arts et des lettres. Existence prodigieusement active ; il écrit le 24 juillet 1868 à son ami allemand le savant Adelbert de Keller : « C'est une vie un peu agitée que la mienne » et pas toujours simple ni gaie. Vous rappelez-vous de l'épita- » phe du maréchal Trivulce : « *Hic quiescit qui nunquam quie-* » *vit* ». J'ai peur qu'on ne me fasse quelque chose de semblable » et pourtant le rêve de toute ma vie aurait été de ne rien faire. » Mais malgré moi j'ai le diable au corps. » Dans une autre lettre adressée le 23 juin de la même année à sa sœur Caroline, il donne ainsi le compte rendu d'une de ses journées : « Je me » lève à six heures, je vais fumer mon narguileh et boire du » café sous un platane. Je rentre, je travaille. Je vais entendre » la musique de la garde montante. Je rentre, je travaille, je » déjeûne, je retravaille, je dîne et le soir nous jouons au cro- » quet dans le jardin et nous retournons au platane où est le » roi, la Cour, le beau monde et le vilain surtout. Et on se cou- » che, et voilà tout. »

Que fait-il pendant ces heures si nombreuses des longs jours de Grèce qu'il nous montre consacrées au travail ? Sans doute, la besogne diplomatique, le travail de la Légation, en occupe quelques-unes. Mais elle n'a pas la plus grande part. Ses ouvrages littéraires l'absorbent surtout et les nombreuses lettres aux amis lointains. C'est à Athènes qu'il écrit et publie son « Histoire des Perses » ; il compose encore et fait imprimer, traduit en allemand, un « Mémoire sur diverses manifestations de la vie individuelle ». Il se livre souvent à l'inspiration poétique et écrit, plusieurs petits poèmes : « Brennus », « l'Achilléide », « Geneviève de Brabant », « la Petite Chanson » ; il les publiera bientôt en un volume sous le nom du premier d'entre eux « l'Aphroéssa » qui fut donné également, avons-nous dit plus haut, à l'un des îlots sorti des flots de l'archipel presque sous ses yeux, lors de l'éruption volcanique de Santorin. Il ne manie pas seulement la plume ; il ne craint pas, au pays de Phidias, de prendre en main le ciseau du sculpteur et se donne, avec une ardeur extrême, à l'art, grec entre tous, qui représente, dit-il, pour lui

le *summum* de l'esprit humain. Aucune de ses statues ne nous a été conservée et nous ne pouvons juger du succès qu'il a obtenu dans cette forme nouvelle de son exubérante activité.

Nous sommes plus heureux pour ses lettres. Elles sont nombreuses, variées à l'infini, toujours brillantes et pleines d'idées, touchant à tous les sujets, soit qu'il dirige un jeune savant français qu'il a chargé de recherches sur les origines de sa famille, soit qu'il discute avec son ami autrichien Prokesch les plus hautes questions de l'histoire de l'humanité, soit qu'il envoie à sa famille et ses amis de France les impressions si vives que lui inspire le spectacle des beautés de la Grèce. Car ce grand travailleur a toujours trouvé du temps à donner à ses amis, soit pour leur écrire, soit pour causer avec eux. A Athènes il mène une vie mondaine très active : il voit surtout les hommes qui comme lui s'occupent de littérature et d'art : M. Albert Dumont membre, puis directeur de l'Ecole d'Athènes, le savant allemand Adelbert de Keller, un secrétaire de la Légation anglaise, Robert Bulwer Lytton, plus tard Lord Lytton, qui devint son intime ami et qui lui écrit un jour : « Oh ! mon cher et digne ami, ne » sommes-nous pas concitoyens, vous maître et moi écolier, » vous chevalier et moi écuyer, d'un pays qui est partout et dont » la foule ne passera jamais les frontières ? Tous ceux qui mar- » chent doivent en effet être sûrs de se retrouver. »

Parmi les Grecs Gobineau se lia surtout avec les membres de la famille Dragoumis et avec M. Rangabé qui, comme lui, tout en s'occupant des affaires de l'Etat, fut un archéologue et un poète. Mais il paraît avoir entretenu peu de rapports intimes avec les autres hommes politiques du pays. Nous avons vu par ses lettres avec quelle sévérité, parfois trop grande, il les juge. A en croire maints passages de sa correspondance que nous avons cités, il ne serait pas plus indulgent pour tous les membres de la race hellénique. Comme beaucoup des étrangers qui ont vécu parmi les grecs, il déconcerte par sa façon de les apprécier, car souvent sévère jusqu'à une condamnation sans merci, il est cependant pour eux au fond plein d'indulgence et d'affec-

tion. On se demande comment l'homme qui a rédigé certaines de ses lettres a pu écrire presqu'à la même époque, bien qu'il l'ait publiée plus tard, cette étude sur le « Royaume des Hellènes » où il apprécie avec justesse et bienveillance les mérites en même temps que les défauts de la jeune nation qui vient de ressusciter sur le sol de l'ancienne Grèce. Faut-il croire que parmi ces Grecs méridionaux, qu'en masse il range parmi les races inférieures, il retrouve quelques traits de ces barbares du Nord, grands et blonds, qui ont toute son estime et qui, selon lui, conduisirent la race hellène à la victoire dans la guerre de Troie ? N'est-ce pas que le charme infini du pays et l'amour pour ses souvenirs anciens ouvre son cœur à une affection pour ses habitants d'aujourd'hui qui lui fait pardonner leurs défauts, si éclatants, en faveur des grandes qualités qu'il sait aussi reconnaître ? En somme, juge si sévère qu'il se montre parfois, Gobineau est philhellène.

Il l'a été dès l'origine de sa carrière. Les Grecs n'ont jamais oublié qu'à vingt-quatre ans, donnant à la *Revue des Deux Mondes* un article sur Capodistrias il y écrivait cettre phrase en parlant de l'hétaïrie hellénique : « Elle voulait opérer la délivrance » de la Grèce, non de cette Grèce séquestrée du continent par la » double chaîne de montagnes qui forme sa frontière, mais de » la Grèce véritable, augmentée de l'Epire, de la Thessalie, de la » Macédoine, de la Thrace, de Constantinople et des îles de » l'Asie Mineure. » Un écrivain qui savait si bien exprimer « La Grande Idée » pouvait-il être pour l'hellénisme autre chose qu'un ami ? Aussi les Athéniens, qui admettent la raillerie, et même les sévérités lorsqu'ils sentent qu'elles viennent d'un cœur sympathique à leur pays, ont-ils pardonné ses duretés au diplomate qui représenta la France chez eux pendant trois ans à une époque critique de leur histoire et qui a beaucoup parlé d'eux dans ses écrits tant en bien qu'en mal. Gobineau lui-même appréciait très justement les dispositions des Grecs à son égard et ses sentiments envers eux lorsqu'il écrivait un jour à sa sœur : « J'ai toujours parlé très raide et très sincèrement de ce qui me

» déplaisait et j'ai peu flatté les idées d'hellénisme. Cependant
» je suis populaire et l'ai toujours été personnellement, même
» dans les moments où je maltraitais davantage le gouverne-
» ment du roi. On n'ôtera pas de l'esprit de ces gens que je leur
» veux du bien et ils ont parfaitement raison. Cela est ainsi. »

HENRI DE MANNEVILLE.

MADAME DE MIRBEL ET SES AMIS
EN 1848

Un ouvrage sur le docteur Koreff, récemment paru, a ramené l'attention sur la Monarchie de Juillet et apporté quelques clartés nouvelles sur cette aimable époque où l'on savait recevoir sans faste. La plupart des salons de cette période ont eu les honneurs de la chronique : celui de Mme de Mirbel (1), qui attirait cependant de nombreux fidèles, est un des rares à n'avoir pas connu de panégyrique. Et pourtant celle que, aujourd'hui, les encyclopédies se bornent à saluer de quelques lignes admiratives, connut en son temps une célébrité parfaitement justifiée.

Confiée aux soins d'un vieillard tendre et charmant, son oncle, le général Bailly de Montyon, qui sut reconnaître et encourager ses aptitudes artistiques, la jeune Lizinska Rue fit preuve de bonne heure d'un goût très marqué pour la peinture. Elle n'eut pas plutôt fait ses débuts de miniaturiste sous le patronage de Louis XVIII, dont elle a laissé un portrait extrêmement vivant, et épousé peu de temps après un excellent homme, M. Brisseau de Mirbel, qu'elle acquit une situation fort appréciée. Son mari, un botaniste remarquable et un esprit fort distingué dont on a vanté avec raison les grandes qualités, n'était, du reste, pour rien dans son succès. Il appartenait à la catégorie assez rare de ces personnages privilégiés qui traversèrent la Révolution, le Consulat, l'Empire, la Restauration, en conservant intacte leur réputation d'honnête homme, là où tant d'autres avaient succombé.

(1) Née à Cherbourg, 26 juillet 1796 ; morte à Paris, 29 août 1849.

D'une nature plutôt sceptique et peut-être paresseuse, il détestait rien faire qui ressemblât à une démarche, il se montrait fort satisfait d'avoir épousé une femme charmante, pleine d'esprit et non dépourvue de talent ; il continuait ses recherches et ses travaux et ne désirait rien d'autre.

Mme de Mirbel se forma rapidement un groupe important d'amis et, comme l'a fort bien noté un de ses biographes, « elle se montre digne de les avoir ». Chez « le peintre du cabinet du Roi », on était toujours sûr de se trouver en pays de connaissance. Quand on ne rencontrait pas dans son étroit salon de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain le duc de Bourbon en train de se plaindre de sa lamentable Egérie, celle qui donna un nouveau verbe à la langue française : « feuchériser », ou le Président Amy, un des hommes les plus spirituels de son temps, celui-là même qui avait refusé un titre de baron en disant à Louis XVIII : « Sire, un magistrat ne porte pas de titres : on l'appelle Monsieur », on se trouvait en présence du Marquis de Guerchy, qui conduisit les destinées du Vaudeville, tandis que le duc d'Aumont dirigeait Feydeau. Il arriva plus d'une fois à Guizot de voisiner à table avec la première femme du comte de Saint-Simon, la bruyante Mme de Bawr, ou Pauline Duchambge, l'âme sœur de Mme Desbordes Valmore et l'inspiratrice d'Auber. Le comte Jules de Castellane, esprit très vif, d'un commerce des plus agréables, célèbre par les magnifiques réceptions théâtrales qu'il donnait dans son hôtel du Faubourg Saint-Honoré, n'était pas moins assidu que le Docteur Koreff, cet homme dont on a dit « qu'il savait tout, même un peu de médecine », où l'élégant duc de Fitz James. Une place toute spéciale enfin était réservée à l'excellent général comte Schramm (1), dont la carrière militaire commencée à 14 ans, en 1803, avait été brillamment couronnée dix ans plus tard par le grade de « brigadier ». Les succès mondains, l'empressement flatteur dont elle était l'objet,

(1) Le général Schramm aimait tellement le métier militaire qu'il avait falsifié son acte de naissance pour se donner deux ans de plus et pouvoir s'engager à quatorze ans, il mourut en 1894 à l'âge de 95 ans.

ne grisaient pas Mme de Mirbel : elle se montrait tout aussi simple et naturelle le jour où elle recevait de pauvres quémandeurs — ce qui lui arrivait fréquemment — que lorsque Balzac faisait une lecture dans son salon. Ses relations, elle n'en tirait pas vanité, mais elle savait les mettre à profit lorsqu'il s'agissait de rendre service (1).

Elle savait du reste les dédommager à l'occasion. Lorsque ses amis quittaient momentanément Paris, elle ne voulait pas qu'ils souffrissent par trop de leur éloignement : elle les tenait alors au courant de ce qui se passait dans la capitale avec une bonne humeur en même temps qu'avec une minutie qui font de son témoignage un des meilleurs que nous ayons sur la première année de la présidence de Louis-Napoléon.

Une des personnes auxquelles elle se confie le plus volontiers, est la princesse de Canino ; la veuve de Lucien Bonaparte a longtemps habité Paris ; du vivant de son mari, elle venait assurer la liaison avec les Laborde et quelques autres amis, recevait Vigny, était en frais de coquetterie avec Mme Victor Hugo, voire même avec le poète, fréquentait volontiers chez Mme de Mirbel où elle pouvait, plus facilement qu'à sa maison, rencontrer les personnages qu'elle tenait à gagner à sa cause. Lorsque la princesse Lucien retourne en Italie, dans sa propriété solitaire de Sinigaglia qui réclame sa présence, elle fait promettre à son amie de lui envoyer un journal détaillé de ce qui se passe.

Lorsque Guizot se réfugie en Angleterre, Mme de Mirbel (2)

(1) On raconte à l'appui de cela, que huit jours avant sa mort elle s'employa à la défense d'un soldat accusé d'un crime dont il n'était pas l'auteur. Le malheureux ne disposait d'aucun appui : elle prit fait et cause pour ce garçon, frère de gens obscurs mais fort respectables qu'elle faisait travailler et connaissait depuis dix ans. Aux amis qui s'empressaient autour de son chevet de mourante, elle disait : « Il me faut sa grâce demain », et elle écrivit plus de vingt lettres ou de billets pour plaider la cause de son protégé. Elle n'avait presque plus que le souffle lorsqu'un émissaire qu'elle avait envoyé auprès du président, vint lui rapporter que celui-ci « s'empresserait d'abréger ses anxiétés, ne voulant pas laisser en souffrance un cœur tel que le sien, et la remerciant du bien qu'elle lui donnait l'occasion de faire. »

(2) Mme de Mirbel lui avait sauvé la vie au moment des événements de 1848, l'amenant de nuit dans son appartement de la rue Saint-Dominique, et l'installant dans un cabinet isolé dont elle avait seule la clef.

lui fournit une très abondante moisson d'informations, lui trace un tableau fort animé de la physionomie de la capitale, de février 1848 à août 1849.

C'est à cette double correspondance, d'un intérêt incontestable, qu'il nous a été permis de puiser. Nous en donnons aujourd'hui les passages les plus significatifs.

Une lettre de Mme de Mirbel à la princesse de Canino nous donne des détails sur l'existence très active que mène la miniaturiste, une vie « emportée par un tourbillon » où elle manque trop souvent de « la tranquillité d'esprit, du calme, du temps enfin de deviser et de la disposition favorable pour une correspondance intime et tendre ». Elle regrette de voir son époque franchement si prosaïque : « Ici entre les chambres et la Bourse tout est inaperçu, et c'est à peine si la découverte des restes de Ninive a ému quelqu'un, siècle positif, siècle d'or et d'argent. »

A Guizot, Mme de Mirbel adresse de véritables mémoires où elle conte jour par jour, presque heure par heure, ce qui se passe à Paris (1).

Paris, le 29 octobre 1848.

« J'avais raison lorsque je vous disais que le premier venu s'emparerait de la France : car, le prince Louis ne pouvait être deviné par personne et ses chances ne se forment que du malaise général, du mécontentement unanime, qui faute d'un connu plus difficile à requérir, se jette dans l'inconnu. Si le Prince fût entré à cheval, par la barrière de l'Etoile, on le proclamait empereur bon gré mal gré. Dire ce que cela eût duré, je ne le sais, mais ce jour-là une révolution se faisait de nouveau.

Ces campagnes, qui toutes furent décimées par la conscription, quelques-unes ravagées par l'invasion, ces campagnes sont pour lui. Les paysans disent : Napoléon a renversé la République,

(1) Ces lettres nous ont été communiquées par Mme Schlumberger, cette femme incomparable trop tôt enlevée à l'affection des siens.

le Prince fera comme son père, — ou bien il apporte des milliards. — Les plus arriérés pensent un peu que ce pourrait bien être l'empereur lui-même qui revient. A M. de Talaru (1), il y a quinze jours, des villageois de Beauce disaient : « Il n'était pas assez bête pour se laisser mourir comme ça. »

Que nous amènera cet avènement, je l'ignore et le crains. Il me paraît peu naturel qu'on ne tente pas un suprême effort pour sauver la République que ses pères doivent trouver fort en danger, si comme il y a tout lieu de le croire, elle tombe dans le domaine napoléonien !

Ceux qui ne sont pas républicains jouissent d'une consolation momentanée, par le spectacle de la déception la moins prévue et qui paraît très difficile à éviter.

On dit : remarquez bien que c'est un *On dit,* que M. Thiers sera le ministre du Prince Louis, qu'ils se sont déjà entendus. Cela sera peut-être, mais j'ai l'instinct que rien n'a été convenu. Je crois que M. Thiers est devenu fort circonspect. Il dit à la tribune son avis avec franchise, fermeté et s'en tient là, je crois. »

A certains jours, elle ne se contente pas, comme la veille, des « on dit » : elle prétend lui apporter « du certain ».

Paris, le 29 octobre 1848.

« Dans le cas où le retour de la légitimité aurait de favorables chances, Henri V a déclaré qu'il ne consentirait à revenir régner sur la France qu'accompagné des Princes de la famille d'Orléans. M. le duc d'Aumale aurait le commandement de l'armée, M. le prince de Joinville celui de la marine et M. le comte de Paris serait successeur du trône en l'absence d'héritier direct.

La famille d'Orléans résiste à cet arrangement. Je ne sais encore chez lesquels de ses membres existe l'opposition. Des personnes qui doivent s'inspirer de cette source, prétendent que

(1) Le marquis de Talaru, maréchal de camp, ambassadeur et pair de France, grand ami de Lizinska.

lier les intérêts de la branche cadette à ceux de la branche aînée serait les exposer à l'assimilation de l'impopularité. Les propositions ont été faites par Henri V et les d'Orléans n'ont point encore consenti.

Je saurai quels sont les sentiments de Mme la duchesse d'Orléans au sujet de cette négociation.

L'importance du parti légitimiste est difficile à apprécier. Vous le savez, Monsieur, il est plus important par la nature de son personnel que par le nombre.

La Vendée, quoique ferme dans ses vœux et ses croyances, n'employera aucune hostilité pour les faire triompher, à moins que la traînée de poudre ne s'en mêle. Nous sommes au temps de l'imprévu.

Le Midi était légitimiste — tout le Midi votera pour Napoléon. — Est-ce pour en faire le marchepied d'un trône ? Je crois qu'en ce moment la pensée dominante des populations est d'écarter les *rouges* d'abord, puis la République si on le peut.

On a caressé la nation à rebrousse poil et ce qui fut si aisément accepté est devenu antipathique à tous.

Cette haine est la véritable chance du nouveau prétendant. La France, depuis longtemps, sans amour pour ses souverains, la France, par une étrange bizarrerie, n'a de confiance que dans la Monarchie.

Depuis le commencement de notre République, chacun disait : « Il faut un homme ». Or, ces républicains du lendemain, qui appelaient un homme à grands cris, ressemblaient à un peuple qui ne se peut passer d'un roi ! Mais lequel veut-il ? Tant que la terreur le possède, le choix lui est égal, — pour blâmer ce choix il faudra que la sécurité soit rétablie.

La crise financière est terrible. Les intérêts personnels gravement compromis dominent tout. Les légitimistes sont propriétaires d'une grande partie du sol. Comme la République *rouge* les déposséderait, elle est leur cauchemar, la repousser devient le premier besoin. Après on verra.

Mais croyez à ce que je dis. Les légitimistes comprennent ce

que la situation a de redoutable et ils accepteront *l'ordre*, de quelque côté qu'il survienne.

Avant que la pensée de Napoléon ne fût venue changer momentanément le cours des idées, nombre de gens qui, de leur vie, n'avaient pensé que la légitimité pût être bonne à quelque chose, nombre de ces gens disaient : « Là est le principe qui nous sauvera », ainsi, quoique le parti légitimiste soit peu nombreux, il peut, d'un instant à l'autre, prendre une dimension immense. Là seulement on voit l'avenir.

En ce moment, la nomination du Prince Louis, qui semble certaine, domine tout. Elle est le gage d'une majorité formidable contre ce dont on ne veut plus.

Comment l'événement se passera-t-il, je l'ignore. Les pères de la République ont la rage au cœur. Les journaux sont impuissants pour démolir ce prétendant, *le gros* de ses partisans ne sait pas lire. On fera des bulletins fallacieux, portant les surnoms des trois Bonaparte, cela embrouillera un peu l'affaire. C'est un grand tracas que leur donne cet intrus, ce larron, — tout allait si bien avant sa venue. M. Flocon (1) est profondément affecté de l'ingratitude de la France. »

Mme de Mirbel constate une agitation chaque jour plus grande dans les esprits et déclare que « le succès présumé de Napoléon met la rage au cœur du gouvernement ». Quant au général Lamoricière, il aurait dit, selon elle, à l'un de ses amis : « Si on nous le f... comme président, nous le recevrons à coups de fusil et je mettrais plutôt de mes propres mains le feu à Paris que de le subir. »

Paris, le 29 octobre 1848.

« La circulaire de M. Dufaure (2) aux préfets vaudra au général Cavaignac quelques suffrages du côté modéré.

(1) Homme politique, un fougueux « Montagnard », fut en 1848 un ministre de l'agriculture acceptable. Sa réputation littéraire se fonde sur un « Dictionnaire de morale jésuitique » qui a la valeur d'un pamphlet.

(2) Dufaure, ministre des Travaux Publics dans le cabinet du Maréchal Soult, vice-président de la Chambre en 1845, fut en 1848 ministre de l'intérieur.

Ici les propriétaires se disent :

« Si Cavaignac (1) est élu, la chose se passera en douceur.
» C'est toujours autant d'évité. Mais la République vous ruine.
» C'est vrai mais je ne me ferai pas massacrer pour la détruire.
» J'ai confiance dans la probité de Cavaignac et, lorsqu'il aura
» reconnu que la République est une impossibilité, il la lais-
» sera s'éteindre sans secousses et nous rendra la Monarchie.
» Voilà ma conviction et, comme je déteste et abhorre la Répu-
» blique et que je n'en veux pas, mon vote sera pour Cavai-
» gnac. »

Ceci m'était dit par un de mes cousins ayant sur le pavé de Paris 50.000 livres de rentes. En état normal il n'est point une créature absurde. Il a quelque vaillance et son patriotisme est incontestable.

Vous voyez cependant les conséquences qu'il tire des événements.

J'ai vu nombre de gens dans sa situation, leurs idées sont semblables aux siennes.

Le boutiquier est plus ardent et très logique. Chaque jour creuse l'abîme où il tombe. Son affaire est claire, on ne vend rien, donc il ne demande que le présent et tue l'avenir.

La représentation nationale pense un peu comme le propriétaire. Elle croit cependant Cavaignac attaché au principe républicain qu'il s'efforcera de ne point laisser périr, mais cette pensée d'une infaillible et débonnaire extinction de la République, rassure les députés ; s'ils ont lieu de choisir, ils feront ce qui leur semblera devoir en retarder la chute.

Le bon sens est rare, en ce moment, néanmoins la vérité est plus rare encore.

Personne ne la veut dire. Les soi-disant Républicains modérés, parti qui fournissait la Chambre du centre gauche, ne se

(1) Le général Eugène Cavaignac, après s'être distingué dans les campagnes d'Afrique, avoir été appelé à gouverner l'Algérie, fut nommé représentant du peuple : Ministre de la Guerre, il eut à réprimer les insurrections de juin. Son succès lui valut d'être nommé chef du pouvoir exécutif; il n'en fut pas moins battu aux élections du 10 décembre 1848.

peuvent accommoder que d'une Monarchie, que par stupidité ils ont minée, mais sans le désir de la faire sauter. A cette heure encore, on ne peut leur faire avouer qu'ils s'en soucient.

Les Républicains rouges, ne parlent que du bonheur du peuple auquel ils n'ont jamais songé et qui leur doit sa misère.

Le parti monarchique, trop heureux de pouvoir sans se compromettre appeler un roi sous le titre de Président, votera avec élan pour Napoléon qu'il serait désespéré de conserver possesseur de la puissance souveraine, mais qu'il considère comme l'indispensable précurseur de la monarchie.

Le général Baraguay d'Hilliers vient de me raconter l'entretien qu'hier il a eu avec le Prince Louis ; à l'assemblée, mais à part. Je me le suis fait répéter deux fois et vous le transmets sous forme de dialogue.

Le général : « Je pense, Monsieur, que vous comprenez combien la demande est grave et combien la réponse doit être sincère, car si le parti modéré, se confiant à votre parole, subissait une défection, il s'en vengerait en vous retirant tout appui et la République rouge vous dévorerait rapidement ? »

Le Prince : « Monsieur, je n'ai jamais manqué à mes promesses, et toujours je les tiendrai toutes. »

Le Général : « Monsieur, je vous crois. »

Un homme que vous devinez et que je consulte souvent pour savoir le fin mot des affaires, me disait que les idées du Prince étaient si modérées que lui les trouvait trop *bourgeoises*.

Il n'a vu le Prince qu'une seule fois il y a trois semaines. L'oncle Jérôme lui a paru avoir grand empire sur son neveu.

Ce matin, un militaire que j'ai vu, me disait qu'avant-hier il avait appris au Prince la véhémente exaltation du Général Lamoricière contre lui. « Plutôt que d'accepter la présidence de Napoléon, s'écriait le Ministre de la Guerre, je brûlerai Paris de mes propres mains. » « Soyez en paix, répondit le Prince ; si je suis élu, le général Lamoricière (1) n'allumera même pas le feu

(1) Admirable soldat : ses campagnes d'Afrique lui ont valu une réputation fort justifiée; il fit aussi de la politique, fut ministre de la Guerre dans le Cabinet Cavaignac.

de sa cheminée. » M. de Girardin s'est vengé. Il a fait une terrible guerre au Général de Cavaignac. Il a fini.

Je lui ai demandé s'il croyait à un coup d'Etat avant l'élection. Il a répondu que le seul qui peut-être pourrait les servir efficacement, ne serait pas tenté par eux, faute de résolution. Qu'il pensait qu'on essuyerait des émeutes lilliputiennes qui n'amèneraient aucun succès. »

Paris, le 5 décembre 1848.

« Lorsque M. de Cailleux (1) est parti pour l'Angleterre, je crus devoir écrire au Roi le souvenir que je conservais de ses bontés, puis, pensant que ce qui venait de France avait de l'intérêt pour S. M. j'allongeai ma lettre d'un petit abrégé de notre gracieuse situation et deux feuilles de mon petit papier, se trouvèrent ainsi couvertes d'une fort grosse écriture, car je savais que le Roi aimait à lire facilement.

S. M. ouvrit de suite ma lettre. M. de Cailleux n'est pas dans des habitudes de hardiesse avec le Roi, lequel recevait très probablement de ses mains à Paris, des demandes qui l'impatientaient royalement. Si bien, que lorsque l'ex-directeur du Musée, vit sortir de l'enveloppe ce qui lui parut être un espèce de volume, il frissonna et dit timidement : « Sire... je m'aperçois que j'en ai apporté au Roi... plus long que je ne croyais... Je prie S. M. de m'ex... »

Le Roi qui avait commencé à lire, lui fit de la main, signe de se tenir en paix.

Puis S. M. lut et relut.

Il paraît, se dit M. de Cailleux assez inquiet, que l'affaire est grave !

« Je vais, dit le Roi, communiquer à la Reine cette lettre qui l'intéressera fort. Attendez-moi, car je veux répondre de suite

(1) M. de Cailleux fit de la bonne peinture et collabora de façon appréciée au « voyage pittoresque de l'ancienne France », une publication très remarquée à l'époque. Sous la Restauration il fut secrétaire général des musées : Louis-Philippe le nomma directeur général des Beaux-Arts.

à Mme de... à laquelle vous direz comment les choses se sont passées. » M. de Cailleux respira et triompha.

L'attaque faite au général ce certain samedi, a été faible et mal dirigée mais le triomphe de M. Cavaignac plus facile, a émerveillé l'assemblée qui se serait satisfaite à moins.

Cependant, quelques paroles échappées au Général, pendant les journées de juin, reproduites par l'enquête, ont produit sur le peuple honnête et sur les boutiquiers un effet peu favorable au pouvoir exécutif. Comment, dit-on, il a eu le front de répondre : « que ses troupes avaient à faire autre chose que défendre les boutiques et les bourgeois ! » — mais c'est horrible, car on paye des contributions pour entretenir l'armée qui nous doit protéger et défendre ! J'ai été frappée de l'impression subite, causée par cette phrase qui, dès le lendemain, était répétée par des gens ne sachant pas lire. Comment trouvez-vous ce secours envoyé au Pape par la seule volonté du Général Cavaignac ? L'Assemblée présente n'est pas consultée par lui. Ce fut une réclame en action, et cette stupide assemblée, qui n'a de paroles que pour tout approuver !

J'ai un nouvel ami. Jeune, beau ne manquant pas d'esprit, portant un nom à cette heure fort à la mode.

C'est le Prince Pierre Bonaparte, fils de ma chère Princesse de Canino (1), amie de ma mère, qui est devenue la mienne pendant le séjour qu'elle fit à Paris il y a quatre ans. Séjour dont elle passa chez moi la moitié. Sa tendresse est restée la même, ses lettres me l'attestent, et mon affection pour elle est grande. C'est une personne dont l'âme est élevée, dont le cœur est parfait, mais dont l'esprit admet trop difficilement de tristes réalités !

Le Prince Pierre, vint avec un permis de vous, passer quelque temps à Paris près de sa mère. Il est fort sauvage et je crois que la Princesse le traîna, plutôt qu'elle ne le conduisit, me faire une visite. Je le rencontrais chez elle mais il se sauvait

(1) Née Alexandrine de Bleschamp.

du salon, aussitôt qu'il le pouvait avec convenance. Je le vis donc fort peu et n'avait pas échangé dix paroles avec lui.

Il y a deux mois environ, un représentant me dit que le Prince Pierre l'avait chargé de me demander s'il pouvait se présenter chez moi, je répondis qu'il me serait agréable de le revoir, et deux jours après, en rentrant, je trouvai le nom de Pierre, écrit par lui à ma porte.

Le lendemain, je lui écrivis pour lui apprendre mon regret. Le souvenir de sa mère, donna à mon billet une sensibilité qui agit sur Pierre et, il était chez moi une demi-heure après mon envoi.

Soyez le bien venu, lui dis-je. Il était fort ému, me prit les deux mains dans les siennes et les pressa contre lui. Ma mère, me dit-il, vous aime comme un de ses enfants et cette pensée me vaudra quelque bonté de vous, laissez-moi vous traiter en sœur. Nous nous assîmes, l'intimité était établie. En effet, sa confiance fut entière et il me parla comme il eût pu le faire à sa mère, à sa sœur.

Je le vois au moins trois fois la semaine. Les changements de circonstances rendront un jour ses visites plus rares, mais un lien qui ne se rompt pas existe de lui à moi. C'est la confiance.

Sa déférence, ses égards pour moi sont extrêmes, il n'émit jamais une opinion qu'il sait sur la politique être différente de la mienne, sans me dire : « Vous m'avez permis de vous parler franchement, Madame ». Il lui serait pénible d'être dans l'obligation de discuter avec moi en présence de témoins, aussi devant le monde, je ne le contredis jamais.

Pierre me parlait avec admiration, et en vérité avec une certaine émotion, de la conquête faite par le peuple de sa souveraineté et de la grandeur imprimée à l'objet du choix d'un suffrage universel.

« Puisque ce suffrage vous paraît si respectable, lui dis-je, comment n'usez-vous pas de ce moyen pour consulter le peuple

verain sur la forme du gouvernement qu'il préfère ? Ce serait justice et logique avec vos idées. »

« Ah ! répondit Pierre, cela ne se peut sous le régime seul de la République, le suffrage universel a le droit d'exercer sa puissance et, il faut avant tout la République, pour que le peuple soit reconnu souverain, donc, nous ne lui laissons pas la faculté de choisir la forme du gouvernement. »

« Comment ! Une poignée d'hommes aura, se croira le droit, d'imposer sa volonté, ses idées à trente-cinq millions d'individus ! »

« Ne vous fâchez pas, me répondit le Prince ; par grâce, ne vous fâchez pas. Mais nous voulons fonder la République pour le bien de tous. »

Le Prince Louis est fort instruit, en mathématiques surtout. Ses manières sont douces et réservées, son cœur est excellent, il cause avec facilité et écrit de même. Ceux qui l'ont entretenu disent ses opinions fort modérées.

Pierre trouve bien quelque chose de plus à souhaiter à son républicanisme, mais il aime sincèrement son cousin et aide à ses chances de tous ses efforts. Je l'ai empêché de faire des démarches dont l'effet eût été nuisible à la candidature du Prince Louis. Pierre partait d'une base fausse, en croyant fermement que les partisans de son cousin étaient des républicains et il pensait qu'une petite évasion dans la « *montagne* (1) » accroîtrait ses chances. Sur ce point je suis parvenue à rectifier ses idées et une plaisanterie a eu sur son esprit un succès que n'avait pu obtenir les plus graves raisonnements.

Je dis un jour à mon cher Prince que si j'étais le Général Cavaignac, je tâcherais de déterminer lui, Pierre, à voyager dans toute la France afin d'y *canevasser* l'élection du Prince Louis, bien certaine que je serais de détruire ainsi les chances de mon redoutable adversaire.

Vous avez raison, on est malheureux de se trouver obligé de

(1) L'extrême gauche.

choisir, mais ma préférence est pour Napoléon, puisque MM. Molé (1) et Thiers prétendent que Cavaignac est pire.

Ce que je vais vous raconter est tout à fait entre nous. C'est peu important mais assez plaisant.

Le Prince Louis a vu une ou deux fois M. de Girardin (2) par lequel il n'est nullement dirigé, quoiqu'il ressentit quelque impression de certaines opinions émises par lui. M. de Girardin était contraire au manifeste, il prétendait qu'il était préférable de n'en point faire. M. Thiers et M. Molé réclamaient ce manifeste et il est évident que la résistance passive du Prince prenait sa source dans le souvenir de l'opinion de M. de Girardin.

Le Prince Pierre me dit : « A notre place, feriez-vous un manifeste ? »

Je voulus avoir à ce sujet l'avis de M. Thiers qui me répondit :

« Il faut, il faut le manifeste, c'est chose indispensable. Il faut que ce manifeste soit lardé, saupoudré d'ordre. De l'ordre, de l'ordre et encore de l'ordre. L'essentiel est là, dites bien cela à votre ami Pierre, qui ne saurait trop répéter à son cousin combien la chose est grave et pressée. » Je ne m'avisais pas de dire à M. Thiers : « Faites-en un. » Le Prince seul pouvait le lui demander.

Il me vint une idée.

Je fais un projet de manifeste avec des lacunes que j'étais incapable de remplir.

J'y joins un billet qui disait : Une personne qui connaît bien l'esprit et la situation de la France, pense que ce manifeste complété par le Prince si capable d'y ajouter ce qui y manque, réunirait à lui tout le parti de l'ordre, considérable en France.

---

(1) Le Comte Molé (1780-1855). Napoléon disait de lui qu' « il était un esprit solide, ministre monarchique plus occupé du fond que des formes ».

(2) Emile de Girardin (1802-1878) fut un prodigieux animateur, un vrai personnage à la Balzac. Il fonda de nombreuses publications. Son Journal des Connaissances Utiles atteignit en peu de mois 120.000 abonnements et son Almanach de France tira rapidement à plus d'un million, enfin sa « Presse » opéra une véritable révolution dans les méthodes. Il se mêla d'affaires, ne les réussit pas toutes. Il épousa en premières noces Delphine Gay, dont les écrits ont connu dernièrement un certain renouveau et se remaria avec la veuve du prince Frédéric de Nassau.

Tout cela d'une écriture déguisée.

J'emporte le tout chez M. Thiers, quarante-huit heures après la dernière causerie.

Au lieu de le trouver impatient, ainsi que l'avant-veille, il était très calme, il avait l'air rassuré. Je pensai qu'il surgissait du nouveau.

J'ai rédigé vos idées d'ordre, lui dis-je, jetez les yeux sur ce canevas. Avec cet air insouciant qu'il a quelquefois, M. Thiers prend le manifeste, lequel avait le tort d'être mal plié. Il le lit par la queue, passe sur le milieu sans y regarder — le milieu ! où j'avais placé mes plus belles pensées — jette un œil distrait sur le commencement et dit en me le rendant :

« Ce n'est pas cela du tout, il faut une plume politique pour faire un manifeste ».

Je dis en moi-même : « Ou je me trompe, ou il travaille au manifeste, il est tranquille et je le serai aussi, si son manifeste est admis, car à coup sûr il vaudra mieux que le mien. Mais ce Bonaparte est peut-être un original qui ne se servira pas de manifeste de M. Thiers ; si le mien ne fait pas de bien, il ne peut faire de mal. » Et j'expédiai le paquet *sûrement !* sans rien dire à personne.

Quatre jours après, le manifeste paraît ! ! ! Je reconnais le mien, mais Monsieur, à part tout amour-propre d'auteur, cet excellent et Grand Prince a gâté mon œuvre qui était plus ferme, plus concis (*sic*), plus Napoléonien (*sic*) enfin. Je vous le montrerai et vous l'enverrais si j'avais à cette heure le temps d'en faire une copie, ne voulant pas me dessaisir de cette pièce précieuse.

Les gouvernementaux en chef plaisantèrent tout bas à l'assemblée, du manifeste. On y disait, que celui de MM. Thiers et Molé n'avait pas été accepté. Vous remarquerez que je ne sais s'ils en ont fait un.

J'ai demandé à M. Thiers s'il en était content. L'essentiel, me fut-il répondu, c'est que tout le monde en ait été satisfait, et c'est ce qui arrive : il a réussi.

M. Ledru-Rollin a dit ce matin à M. Champmartin (1) que d'après les nouvelles arrivées au Ministère de l'Intérieur, des départements, voici le compte qu'on établit.

Pour le Général Cavaignac, trois millions cinq cent mille votes.

Pour Napoléon, plus de deux millions.

Pour M. Ledru-Rollin (2) quinze cent mille.

M. Ledru-Rollin croit les rapports inexacts. »

10 décembre 1848, au soir.

« La banlieue a voté aux cris de vive Napoléon ! On dit que la majorité pour lui sera grande. Il a fait un temps admirable ! le soleil d'Austerlitz, comme le dit mon oncle. On ne peut disconvenir, en récapitulant ces derniers événements et une température de mai, que la Providence ne se mette en frais pour le prétendant. Dieu a ses desseins. »

Mardi soir 12.

« Les Napoléoniens triomphent et les journaux vous ont donné le chiffre de la majorité dans Paris et les lieux voisins.

Ce soir, je suis tombée dans une maison où on travaillait à former le nouveau Ministère.

M. de Malleville (Léon) à l'Intérieur, c'est ce qui m'a semblé le plus fait. On hésite pour les Affaires Etrangères entre Drouyn de Luys et Rémusat.

M. Odilon Barrot, Président, est aux Sceaux, ceci encore me paraît fait.

Le Général Cavaignac supporte sa déconfiture avec fermeté.

---

(1) Peintre très injustement oublié aujourd'hui, alors l'idole de tous les salons : la malignité publique prétendait que Mme de Mirbel n'était pas insensible à son charme.

(2) (1807-1874). Surtout connu aujourd'hui par les couplets inspirés à la vindicte populaire. On put croire un moment qu'il deviendrait conducteur d'hommes et qu'il mettrait son ardeur combative au service des grandes réformes : en mai 1848 il fit preuve de courage et de netteté d'sprit mais l'année suivante, il versa malencontreusement dans les idées révolutionnaires.

M. Marrast est, dit-on, très abattu. Les taquins ou fidèles de l'Assemblée, veulent voter quelque chose au Général, pour le consoler. On ne sait qui demain sera nommé président de l'Assemblée, si on n'est pas forcé à renommer M. Marrast, on prendra M. de la Crosse (1), hommage cavaignaquois sans danger.

Je ne puis vous en dire plus. Demain soir je serai mieux informée, ayant à dîner le Prince Pierre. »

Mercredi 13, 5 h.

« On hésite pour les Finances entre MM. Fould et d'Audiffret (2). MM. Thiers et Molé ont dit qu'ils serviraient plus en dehors du Ministère ; on ne sait encore sous quelle forme surgira le Maréchal Bugeaud. M. de Falloux, pour cause de santé, a refusé l'Instruction. Il se réserve pour les *forts*. Au reste c'est un homme de mérite et d'honneur. »

Elle écrit le même jour à la Princesse de Canino et à Guizot. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces deux lettres.

Vendredi 15 décembre 1848.

« Mes lettres, cher Monsieur, se multiplient beaucoup, mais selon votre désir je profite des occasions sûres qui me sont offertes.

Les suffrages pour le Prince Louis arrivent successivement dans la même proportion. Les Cavaignac disent : « C'est tout simple : les Rouges ont passé dans les rangs Napoléoniens. Les journées de juin avaient placé un abîme entre eux et nous. »

Pierre dit : « Eh bien, Madame, vous voyez que les Républicains ont confiance en nous. » Je lui réponds : « Si les principes de Cavaignac eussent été sympathiques à la nation, elle s'en serait tenue à lui. »

---

(1) Le baron de la Crosse, comme son père qui fut un amiral fameux, servit dans la marine mais la quitta pour la politique : il représenta le Finistère à la Constituante et fut un ministre des Travaux Publics fort bien informé des affaires de son département.

(2) Le marquis d'Audiffret fut un économiste distingué ; son système financier de la France est un ouvrage de premier plan.

M. Cavaignac est renversé. Hier M. Marrast (1) a été réélu Président. C'est une protestation de l'Assemblée contre le vœu manifesté par la France.

On continue à patauger pour la confection de Ministère. Décidément les n° 1 ne veulent pas en être. M. de Girardin prétend qu'à la dernière heure les *forts* s'y mettront. Je ne le crois pas. Ils veulent faire essuyer les plâtres par d'autres. Les entremetteurs récoltent quantité de refus. On se réserve pour la combinaison Molé, Thiers, et Bugeaud. Le Ministère sera faible, pâle, mais je pense (jusqu'à cette heure) de la nuance voulue, mais j'ai de vives inquiétudes sur la vice-présidence qui (ou je me trompe) sera un hommage peu agréable au parti de l'ordre. Je ne puis en dire plus sur ce sujet.

Un homme démoralisé à un point qu'il est facile d'imaginer, c'est M. de Lamartine. Le fait ne lui semble pas croyable. Il ne pourrait s'attendre à une majorité nécessaire pour l'élection mais ce qui arrive dépasse toutes ses prévisions. Son orgueil est bien en souffrance, et il y a de quoi. Cet homme qui croit avoir fait la Révolution et qui l'a faite peut-être. Cet homme qui a été pendant deux mois l'idole de la France. Cet homme pour lequel les chevaux s'attelaient à son char, ce sauveur, cet ange, ne sera certainement pas réélu ; dans son département il a entendu son nom escorté d'injures. Comment a-t-il eu la pensée de tenter dans un moment si inopportun une grande aventure ?

M. de Lamartine n'a pas le jugement sain.

Ce matin, il y a une heure à peine, j'ai eu à son occasion, une envie de rire qui m'a été difficile à réprimer, vous allez en juger.

Pendant les premières journées de la Révolution de février, M. de Lamartine rencontra à l'Hôtel de Ville, un garçon que la

(1) Armand Marrast avait été rédacteur en chef dans la *Tribune*. Il mena dans son journal une campagne si violente contre la Monarchie de Juillet, que ses amis jugèrent prudent de le faire passer en Angleterre. Il en revint plus ardent que jamais et prit le *National*. A la Révolution de Février, il fut appelé à faire partie du gouvernement provisoire, devint successivement maire de Paris et Ministre des Finances.

curiosité y avait fixé. Ce jeune homme écrivant très vite, s'offrit à écrire sous la dictée. M. de Lamartine en fut satisfait, l'emmena avec lui et un certain temps se passa sans qu'il sut son nom. Ce nom lui révéla un homme s'occupant de sciences, où la place qu'il tenait était encore des plus modestes. Le jeune homme profitant du patronage de M. de Lamartine se jeta dans la politique et M. de Lamartine le fit élire représentant.

On ne peut être surpris, qu'à une certaine époque, M. de Lamartine offrit à son protégé des missions diplomatiques et même la légation du Brésil, mais il ajoutait toujours que la députation en un pareil moment était préférable à toute chose. Et M... pour lequel le sauveur de la France était un oracle, refusait tout ce qui pouvait l'éloigner de l'arène où la politique palpitait.

Ce matin donc, M..., que je connais depuis dix ans, me dit qu'ayant trouvé dans moi un intérêt qui lui était fort précieux il m'en venait demander une preuve, ayant besoin d'un conseil sur une résolution de laquelle pouvait dépendre son avenir. « De tout mon cœur, Monsieur, si j'en suis capable. »

« Madame, M. de Lamartine que je vois chaque jour et de l'intérêt duquel je ne puis douter, vient de me prévenir que l'Ambassade du Brésil et celle de Hanovre vont être vacantes. Il ne pourra m'aider que d'une façon occulte, mais, il m'engage à faire des démarches auprès du Ministère et assure que j'obtiendrai celui des deux postes que je préfèrerai. Il m'engage fortement à faire choix du Brésil, prétendant que cette situation et ce qu'elle exige, conviennent tout à fait à ce qu'il connaît de moi... »

J'ai conseillé à M... de ne se point compromettre par la révélation d'une prétention qui le pourrait rendre ridicule et qu'il fallait charger le bon intérêt de M. de Lamartine de la réussite de cette affaire que son influence *seule* pouvait accommoder. »

Paris, le 14 décembre 1848.

« Eh bien, chère et très-aimée Princesse, les suffrages pour le Prince Louis sont d'une proportion jusqu'à cette heure un peu

satisfaisante pour lui et, en récapitulant les événements qui ont précédé le jour du vote, lorsqu'on a vu le 10 et le 11 un soleil et une température du mois de mai, on doit se dire que la Providence s'est mise en frais pour le futur Président !

Paris est dans le ravissement et c'est pour la première fois depuis le 24 février.

La majorité pour M. votre neveu sera probablement imposante. Il va donc être élu, mais le plus difficile ne sera pas fait. Il lui restera la tâche de réconcilier avec la République, de la faire aimer de ces masses qui ont élu le Prince Louis avec la pensée de lui voir faire un 18 Brumaire. Je sais que toute idée de cette nature n'entre nullement dans son esprit, et c'est heureux pour lui et pour nous, si émoulus de nos secousses, que la tranquillité est la première condition d'existence, pour la société qui a couru un si grand péril.

Le Prince Pierre est fort content, et plein d'une juste espérance. Hier il dînait chez moi. Il est fort montagnard, Monsieur votre cher fils et, pour lui faire compagnie il m'a été impossible de l'appareiller, n'ayant pas de ces pièces dans mon bissac. Il ne se trouvait donc qu'avec ce que (à tort) il appelle des réactionnaires. Comme l'un le connaissait déjà depuis la formation de l'assemblée, il a été porté au républicain Pierre de fameuses bottes et Monsieur votre fils les a soutenues et repoussées par une discussion remplie à la fois de fermeté et de modération. C'est par respect pour vous, m'a-t-il dit, que j'ai été si patient. Tout bon sentiment, lui ai-je répondu, sert plus qu'on ne le pense. L'absence de manifestation violente dans la société ne peut que donner bonne opinion de votre sagesse et de votre caractère.

Le Prince Pierre a beaucoup plu à ceux que j'avais réunis à lui. Mon oncle de Monthion lui trouve une extrême ressemblance avec l'Empereur. Il est très beau, votre fils, mais sans renier ce qu'il tient de la ligne paternelle, ce qui me plaît le plus dans son visage c'est sa ressemblance avec le vôtre. »

Samedi, 15 décembre.

« Le Ministère paraît fait. C'est un choix qui plaira au pays, car il est dans la couleur politique des masses. Sur ce point il y a discussion permanente entre le Prince Pierre et moi. Il connaît mal l'esprit de la France qu'il croit républicaine, tandis qu'il n'y a pas de nation qui le soit moins. Elle a d'un œil fort insouciant, laissé abattre ses Rois et ne peut néanmoins s'accommoder que de ce qui ressemble à la Monarchie. Elle ne supportera une République qu'à cette condition et celle que rêve M. Ledru-Rollin, qui cependant, dit-on, n'est nullement sanguinaire, ne pourrait fonctionner qu'en couvrant la France d'échafauds et j'espère qu'elle ne se laisserait pas faire.

Il me semble que le fait qui vient d'éclore sous nos yeux contient une vérité palpable. Si les façons de faire, si les opinions du Général Cavaignac avaient eu les sympathies de la nation, elle l'eut gardé. Pour avoir *pareil*, ce n'était pas la peine de changer. Ce raisonnement est clair comme le jour. Mais direz-vous, peut-être, comment la France a-t-elle renversé son roi et proclamé la République ? — La France ne pensait pas plus à la République qu'au grand turc. Des agitateurs qui la travaillaient lui persuadèrent qu'une réforme accroîtrait sa prospérité. Des députés avides de Ministères, profitant de toutes les occasions de vociférer à la tribune, appelèrent l'anathème sur la corruption et un beau jour pour eux, aidés d'une émeute et de niais qui ne regardaient qu'à l'étiquette du sac, un beau jour donc six ou sept hommes proclamèrent la République qu'on reçut avec hébêtement. La chose alors, conduite sagement, aurait pu marcher, mais bientôt les mesures intempestives de Ledru-Rollin semèrent la terreur et amenèrent la réaction. On n'avait que peu de sympathie pour la République, elle inspira de l'effroi. M. Cavaignac passe pour sincère républicain, la France a redouté la voie dans laquelle il l'aurait menée et elle l'a renversé. Voilà toute l'histoire — qui y voudra voir autre chose, se méprendra. — La France n'a de passion ou de goût véritable

que pour l'ordre et la prospérité, si la République les lui donne elle s'en accommodera, sinon elle la renversera.

Le Général Cavaignac supporte sa défaite avec fermeté, mais un homme blessé dans le milieu du cœur, et il y a de quoi, c'est M. de Lamartine, M. de Lamartine qui ne sera pas réélu, si on en juge d'après les minimes suffrages qu'il a récoltés. — L'ordre a cru voir en lui son génie tutélaire et, oubliant que le premier il avait allumé un terrible incendie, l'ordre compta sur lui pour l'éteindre et la France fit de M. de Lamartine son Dieu. Il crut devoir cimenter son alliance avec M. Ledru-Rollin, — la France lui retira son cœur. Une poignée de main donnée à M. Ledru-Rollin, par M. Cavaignac, a privé ce dernier de bien des suffrages. Puissent ces enseignements servir à qui lui succèderont !!! »

Paris, 21 janvier 49.

Cher Monsieur,

« La nomination du président a été suivie d'une sorte de halte morale. Les électeurs du Prince Louis, satisfaits, se reposaient sur le triomphe et, le parti vaincu étant gros de gens redoutant un conflit armé, la tranquillité des rues les consolait parfaitement de leur défaite.

Cependant, ce bien-être fut court et la subite retraite de M. de Malleville, troubla la béatitude. On s'alarma des intentions qui l'avaient dictée et l'ébranlement dans une confiance qui, il faut l'avouer, était faiblement constituée, rejette Paris dans le malaise. — M. de Malleville, devenu populaire à cette occasion, fut passionnément regretté. — Les salons attribuèrent l'abandon de son portefeuille à quelque raison secrète et alarmante et le *bon* peuple disait : C'était le plus capable et il aurait fait notre bien.

La préoccupation devint générale. Ajoutez à cela que la détresse, notre chancre, va toujours croissant, les ressources s'épuisent de toutes parts sans renaître. La détresse donc, ne peut contribuer à rassurer les esprits et les masses pensent et

disent que nous n'avons pas encore ce qu'il *nous faudrait*, puisque la misère se perpétue.

Le « National » (1), déjà fort alarmé, fit un effort pour se relever et il fit porter au Président un avertissement d'un style fort démocratique :

« Cher Citoyen, lui dit-on, si vous vous appuyez sur la réaction (2) qui empêche de placer le pays les pieds en haut, la tête en bas, vous êtes flambé, car lorsque les traîtres auront affermi le maintien de ce que nous avons eu le très grand tort de ne pas détruire, on glissera un trône sur votre fauteuil, et ne vous flattez pas que ce soit pour vous y asseoir. Un coup de pied bien placé sera votre liste civile. Tenez-vous pour dûment prévenu que ceux qui en ce moment dirigent les affaires, ne guettent que l'occasion de vous renverser, tandis que les publicains, voulant la république, ils vous soutiendront pour la garder. »

La rédaction nette de ces avertissements fit réfléchir le Prince. Comme rien ne demeure secret, on sut qu'il réfléchissait, ce qui décida un surcroît d'agitation dans les esprits. La question du renvoi de l'assemblée anime au dernier point cette minorité turbulente qui cherche à établir l'anarchie, et ses journaux sont d'une telle violence que j'ai été fort impressionnée par leur lecture.

D'autre part, dans les marchés, dans les salons, on parle haut du retour très prochain de Henri V, comme si ce prince était aux portes de Paris. — Chacun a un ami, qui a lu une *lettre*, rendant le doute impossible à cet égard, et les gens qui vous débitent ces *bourdes* ne sont pas assez fous pour qu'on ne s'étonne point de les entendre — et ne supposez pas qu'une seule personne se préoccupe de ce que deviendra le Prince Louis : c'est le dernier de leur souci.

La nation a élu le Prince Louis, croyant qu'à l'exemple de

(1) La Révolution de 1848 avait été l'œuvre des hommes du *National*, républicains parlementaires qui se groupaient autour du drapeau tricolore, et des partisans de la Réforme qui ne rêvaient que de bouleversements sociaux, et se serraient maladivement derrière une bannière rouge.

(2) Le jargon politique n'est pas né d'hier.

son oncle il renverserait la république. Il paraît vouloir s'en accommoder. Je crois qu'il tâchera de garder le plus longtemps possible l'assemblée actuelle. On a dû élire aujourd'hui le vice-président. Les sympathies du Prince sont pour M. Boulay de la Meurthe, qui est le seul que le choix qu'on fait de lui n'étonne pas.

Je peins M. de Falloux (1). Sa femme eut la bonté de me faire visite et m'engagea à venir au ministère les mercredis soir.

J'y allais mercredi dernier. M. de Falloux, qui faisait avec bon et grand air les honneurs de son salon, conduisait les femmes à Mme de Falloux. Lorsque je lui eus fait ma révérence, M. de Falloux me dit : qu'il avait eu l'honneur de recevoir à dîner le Président de la République, qui lui avait marqué grand désir de me connaître et qu'il me priait de permettre qu'il me conduisît vers M. le Président.

Je pris le bras de M. de Falloux et je vis venir à moi le Prince Louis qui entama la conversation par les plus flatteuses paroles ; il causa environ un quart d'heure avec moi.

Je n'avais jamais aperçu ni lui, ni ses portraits et, chose assez étrange, il me sembla que je le connaissais depuis longtemps. Il était vêtu de noir et avait le grand Ordre de la Légion d'honneur. Il parle fort doucement, en termes convenables. Sa physionomie est bienveillante, son regard est calme, sa tenue bonne et la lenteur de tous ses mouvements lui donne de la distinction. Il m'a parlé des portraits que j'avais faits, me dit que je *passais* pour faire du temps un admirable usage. Me dit qu'il savait que ma plume valait mon pinceau. Je reconnus la bonté de M. de Falloux dans les paroles du Prince, qui avait été *seriné* par lui à mon occasion. M. de Falloux lui dit que j'étais l'ami de ses cousins Pierre et Louis et presque une fille pour leur

(1) (1811-1886). Thiers disait de lui qu'il était « un homme d'Etat de pied en cap ». Après avoir refusé une première fois le portefeuille de l'Instruction Publique, il céda quelques jours plus tard devant les instances de ses amis et surtout après la promesse que M. Thiers lui fit de soutenir et de faire passer une loi sur l'enseignement, cette loi « que l'on nomme loi de 1850 quand on veut en dire du bien et loi Falloux quand on veut en dire du mal ».

mère. Le Prince répondit que j'étais aimée par beaucoup de ses amis et alors nous causâmes de quelques-uns.

On me dit que lorsque M. de Falloux pria le Prince de lui faire l'honneur d'accepter à dîner chez lui, le Prince lui dit : « J'espère, Monsieur, y rencontrer vos amis. » Sur quoi M. de Falloux aurait répondu : « Monsieur le Président, je les *engagerai.* » Je tiens cela d'un légitimiste que j'ai rencontré là, mais je ne sais si les choses se sont passées ainsi.

En effet, les chefs du parti légitimiste étaient de ce dîner, ainsi que MM. Thiers, Marrast, etc.

Les salons avaient bon air et les objets physiques sont si puissants sur notre esprit que, par moments, je rêvais que le gouvernement était fort comme un Turc.

On assure (et je le crois) que la vice-présidence a été offerte à M. de Lamartine, lequel aurait répondu : « Je suis tout dévoué à la République et prêt à la servir en qualité de garde-champêtre, non comme vice-président ».

•

Il est temps qu'elle écrive à « sa chère et bonne princesse ». Le 2 février 1849, elle lui confie que « la veille elle a reçu la première fois depuis la Révolution. Elle a eu une énorme foule et des femmes parées et brillantes ». Comme elle le note le même jour à l'intention de Guizot : « Je n'avais pas dit aux femmes de venir en robe montante. Lorsque les économies sont forcées, c'est bien le moins, pense-t-elle, qu'on se serve de son fonds de toilette. » Elle ajoute, non sans quelque satisfaction, que ses amies avaient « de nombreux atours que la République n'avait pas encore épuisés, des diamants qui ne sont pas encore vendus », et elle termine en appuyant sur le nombre des équipages qui attendaient à sa porte et qui a dû profondément humilier ses voisins les ministres qui ont six fiacres à leur porte les jours de réception. Cette satisfaction d'amour-propre à laquelle nulle maîtresse de maison ne résiste ne lui suffit pas. Elle se plaint que son raout ait « un aspect morne ». « On cau- » sait peu et à voix basse. Entre les représentants qui veulent

» rester et ceux qui veulent les chasser, l'irritation est si vio-
» lente que, ne pouvant risquer de s'injurier dans un salon, ils
» ne s'adressent pas la parole et se regardent comme des lions
de faïence.

» A l'Elysée, les zélés disent : « Ils en feront tant que Monsei-
» gneur sera obligé, réduit à se faire couronner. » Le gâchis s'é-
» paissit et la détresse s'accroît. Vous n'imaginez pas où déjà
» en est la misère et il y a lieu de s'étonner qu'une avalanche
» humaine ne se rue pas sur tout ce qui possède un gîte et du
» pain. Puis le passé apprend que ce n'est pas la faim qui fait
» les révolutions.

» Il semble, au contraire, que c'est du bonheur que les peu-
» ples se lassent !

» Pendant les dix-huit dernières années, la France a été bien
» heureuse, jouissant d'une paix profonde, d'une immense
» prospérité, ayant pour roi un honnête homme et dont les ins-
» tincts bourgeois devaient satisfaire cette classe moyenne qui,
» bien plus que le peuple, hait la noblesse et l'envie. Les fils de
» ce roi, élevés avec les enfants du pays, se conduisaient de
» façon à flatter l'orgueil de leur père et celui de la France.

» Ils ont eu, ces princes, néanmoins un grand tort, c'est celui
» de ne se jamais prendre au sérieux, ce fut de prendre pour
» une auberge les marches du trône, plus disposés à s'en aller
» qu'à apprendre ce qui pouvait les faire rester ; honnêtes par
» nature, ces princes ou n'ont jamais compris, ou ont oublié que
» leur premier devoir était de se défendre pour nous défendre.
» Qui n'a pas de foi en soi n'en inspire point aux autres.

» On veut que le blé soit cher et que le pain soit bon marché.
» On veut l'appauvrissement des riches, mais on exige que les
» riches dépensent beaucoup. On veut la liberté illimitée et
» l'ordre complet. On veut l'égalité d'autrui, mais sa propre élé-
» vation. On veut de bons ministres ayant beaucoup d'idées
» neuves, par de gens soi-disant supérieurs. Ils ne sont bons à
» rien. Les orateurs nous fascinent et nous endorment sur les
» périls. On veut seulement des gens d'esprit médiocre, mais

» ayant de grands moyens. On tient à la médiocrité de l'esprit,
» car s'ils en avaient beaucoup, les succès de tribune les gâte-
» raient et nous perdraient. On veut la sûreté de la rente et on
» sent l'absolue nécessité de l'abaissement de l'impôt. On débla-
» tère contre le luxe qui nourrit l'ouvrier, mais on veut que
» l'ouvrier travaille *toujours* afin qu'il ne se soulève pas. »

La situation de Paris, il y a un an si prospère et aujourd'hui aux abois, lui inspire de pareils accents découragés lorsqu'elle correspond avec la princesse de Canino. « Les revenus se perçoivent peu ou point. Chacun cherche à dépenser le moins possible. Les marchands ne vendent rien. Les fabricants s'arrêtent. »

Elle ne semble pas croire que la confiance puisse renaître, elle déclare tout net à son amie ; « Si la République dure, nous mourrons à la peine », et à supposer que « le régime dont la France s'est si mal trouvée depuis février amène enfin des améliorations, elle prévoit que ses arrière-petits-enfants en trouveront bénéfices, mais certes pas sa génération.

« Les nouvelles les plus alarmantes circulent, et la tranquil-
» lité s'en ressent, donnant de ces affirmations des preuves con-
» vaincantes. En février 1848, la Banque avait en portefeuille
» trois cent soixante-dix millions d'effets. A cette heure, ce
» portefeuille en contient trente-deux. Il ne vient pas d'étran-
» gers. J'ai une amie qui occupe à l'hôtel des Princes pour
» 400 francs par mois un appartement dont le prix était de
» 1.500 francs. Sur de moindres logements, la différence est
» moins sensible, mais le prix de tout s'est abaissé. »

Paris, 14 février 1849.

« En ce moment, cher Monsieur, (dans le commerce excepté) l'hilarité est générale.

Le parti de l'ordre est triomphant. Les républicains se disent heureux, certains maintenant de conserver la République. La

Montagne rit aux éclats. assurant qu'elle l'obtiendra plus complète.

M. de Lamartine se réjouit de ressaisir sa popularité. M. Ledru-Rollin est content de posséder toujours la sienne. Le Président, qui a montré du sens et de la volonté, fait des progrès rapides dans l'estime publique. La sérénité réside au Palais de l'Elysée.

On se divertit, on danse, on se promène. La température est douce et un beau soleil de mai éclaire ces satisfactions.

Nous serions donc bien heureux si toute sérénité existait sur la durée d'une telle béatitude.

On commence à craindre que la « Législative » (1), trop réactionnaire, ne vienne troubler ce doux repos. On redoute la désharmonie probable entre vous, M. Thiers et M. Molé. Voilà ce qui ternit notre soleil, et si le choléra intelligent vous supprimait, tous trois, les affaires iraient sur des roulettes.

Vous ne prendrez pas ce paragraphe pour une flatterie.

Tels sont les discours de la reconnaissante société, laquelle a oublié qu'elle accueillit à genoux l'élection de M. Thiers et celle de M. Molé.

Qui n'a pas, en temps de révolution, observé les salons de Paris, ne peut s'en faire une juste idée ! C'est une niaiserie, un oubli, un égoïsme et surtout, ce qui explique le reste, une légèreté incroyable !

Les cervelles et les cœurs sont absents !

Le Président va donner un bal. On ne pense qu'à se faire inviter. Or, l'exiguité du lieu restreignant le nombre des élus, les déceptions et les douleurs sont infinies.

L'épouse du représentant omis dit à son mari : « Ton importance à l'assemblée eut dû nous faire engager, mais tu as voté pour Cavaignac, — ou bien tu ne t'es pas assez prononcé, — ou bien encore : tu t'es dessiné trop tard ! »

A cette occasion les femmes battent leur mari, mais il n'y a pas un mot de reproche contre le Président.

(1) Elle succéda en mai 1849 à l'Assemblée Constituante.

A son tour, le représentant, qui n'est pas de la première fournée, se dit : « Qui peut m'avoir ainsi nui auprès du Président ?... J'ai voté l'impôt du sel... Il y a deux mois que je ne mets pas le pied chez Marrast. Je n'ai pas porté une carte chez Cavaignac... Je n'ai pas même fait demander des nouvelles de sa mère qui se meurt. Cela m'a coûté, car elle causait toujours avec moi. Elle était furieusement *rouge,* la vieille, c'est elle qui a noyé son fils. Ceux qui vont savoir de ses nouvelles, ce n'est pas qu'ils s'en soucient, c'est une manifestation. Moi, je ne chevauche pas dans la bonne voie, je suis tout au pouvoir qui maintient l'ordre. — Le pays avant tout, — et c'est pour cela que l'absence d'une invitation au bal du Président est fort extraordi... Ah, mon Dieu, je trouve le pourquoi, je me rappelle... j'ai prêté à plusieurs personnes la brochure de M. Guizot... On aura été dire à l'Elysée que je la propageais... J'ai commis une grave inconséquence et dans les premiers moments de l'établissement d'un pouvoir, il faudrait prendre garde à tout. »

Sous cette forme ou sous une autre, voici le quinzième examen de conscience que j'entends depuis huit jours.

J'ai des nouvelles de l'assemblée. M. Marrast vient d'être renommé à deux cents voix de majorité. »

Vendredi, 2 mars 49.

« Parmi le cercle d'individus qui se remue autour de moi, de près ou de plus loin, jusqu'à cette heure je n'entends presque point parler de votre élection et, le peu de personnes qui m'en parlent, ne comptent pas. Celles qui comptent n'en parlent guère, et si elles le font, c'est pour nier vos chances.

Il est indispensable de consigner ici une vérité des plus tristes. On vit au jour le jour et jamais les regards ne se sont restreints à un horizon si borné ! Dans le public, on s'occupe peu encore des élections.

Hier au soir, M. Rivet (1) m'a dit que dans le cas où l'on vous porterait sérieusement, vous seriez fort combattu.

(1) Le baron Rivet fut un homme politique qui servit toujours son pays

C'était la première fois que je le recevais, je causais longuement avec lui. J'appelle cela *conditionner* mon monde. J'étais d'ailleurs chargée d'établir de mon mieux une relation tout à fait de mon goût, car M. Rivet est homme de mérite et de cœur.

Nous avons beaucoup parlé de vous. A un certain moment, j'ai tiré de ma poche votre petite lettre et ai lu haut le dernier paragraphe, au sujet de l'attitude que vous prendriez à la Chambre. Ce que vous dites ou écrivez, exerce une réelle puissance sur les organisations distinguées. M. Rivet fut visiblement ému ! Vos lettres entre mes mains ne peuvent que vous servir, ne me les épargnez par trop. Je veux créer pour vous des sympathies nouvelles et neuves. On se demanderait ce que peut être sur les masses l'influence de quelques voix, si on ignorait que c'est la minorité qui dirige. L'intelligence est la seule véritable souveraine du monde et sa puissance est exercée par une bien petite minorité (1).

Le général Baraguay d'Hilliers qui, dans l'habitude de la vie, est ambitieux pendant trois minutes, puis indolent, insoucieux des intérêts de sa fortune et surtout indépendant, ne rêve de hautes fonctions que trois ou quatre fois par an. Connu à cette heure de ses collègues dont il n'inquiète plus les diverses prétentions, le général d'Hilliers est fort bien placé dans leur cœur et dans l'esprit public comme soutien ferme et résolu de l'ordre. Depuis l'origine, président de la « Réunion de la Rue de Poitiers », sa façon cassante a déplu à plus d'un et plusieurs fois il a failli perdre sa clochette. Cependant, l'estime inspirée par sa

---

avec élégance, sans aucune des compromissions nécessaires à la vie des parlements.

(1) Mme de Mirbel est un esprit généreux et la versatilité humaine lui paraît incompréhensible. Elle raconte, non sans indignation, l'histoire qui lui est arrivée avec un de ses amis. Celui-ci parlant un jour des Bonaparte, avait déclaré que « C'étaient tous de la vraie canaille » et qu'il ne voudrait pas en recevoir un même dans son antichambre. Un beau jour, oubliant ce qu'il a dit à ce sujet, celui-ci lui déclare : « Vous n'êtes pas si aimable pour moi que je le croyais. Vous traitez sans cesse les Princes Bonaparte que je désire tant connaître, que je serais si heureux de voir, car je reporte sur eux cet attachement si dévoué que m'inspirait Napoléon le Grand. »

loyauté et l'absence d'ambition l'ont soutenu. On se disait : « S'il nous rudoie, ce n'est pas au moins pour faire de nous sa meute. »

Le général d'Hilliers sera influent dans les choix électoraux.

A cette heure, cher Monsieur, Napoléon est assis sur une base difficile à renverser. Au reste, excepté les fous, bons ou mauvais, personne ne pense à le faire, au moins pour un temps rapproché. On soutiendra longtemps ce pouvoir, malgré les difficultés, les entraves, on l'aidera, car la terreur de ce qui pourrait surgir est encore récente. Il y a plus, les réactionnaires ont peur de la réaction. « Il faut, disent-ils, se garder de renverser la République. On verra le parti possible à en tirer, et s'il faut s'y résoudre, on la gardera. Napoléon se montre bien, et c'est peut-être ce que nous pouvons avoir de mieux, en considérant l'état où cette Révolution a mis les esprits. »

Quant à l'avenir ? Je ne connais pas six personnes qui y pensent. On vit à l'heure. Lorsque la rente remonte, on dit bravo, la confiance renaît. Lorsque la rente descend, on dit : « Ce sont les réalisations de bénéfices qui causent la baisse ». Le besoin de se rassurer est si fort que le calme s'en accroît.

Cependant, cette tranquillité n'est que superficielle, car elle n'est pas accompagnée de confiance. Les immeubles sont dans le plus triste état de dépréciation. L'hôtel, que dis-je, le Palais Forbin-Janson, séjour digne d'un roi, vient de se vendre trois cent quarante mille francs. J'ai vu édifier ce monument et M. de Janson, qui me visitait souvent, m'entretenait des détails de sa bâtisse. La porte cochère a coûté, pour la *serrurerie seulement*, onze mille francs ! Vous pouvez juger par là du soin apporté à toutes les parties de cette construction exécutée splendidement ! L'Hôtel de Chabrillan, évalué de six à sept cent mille francs, vient de se vendre deux cent soixante mille ; il est situé au milieu d'un immense terrain. Et ces deux ventes, pour lesquelles la publication n'a pas été épargnée, se sont effectuées dans l'isolement. Personne ne se soucie d'immeubles à Paris. Je ne suis pas dans ces idées, et si j'avais de l'argent, je profiterais de ce dégoût général pour me choisir un bon nid.

Puisque vous voulez bien vous intéresser à mes petites affaires de gîte, les voici. Mon bail finit en juillet. J'ai fait un arrangement avec mon propriétaire, par lequel, de juillet 49 à juillet 51, je garde mon logement, à beaucoup plus douces conditions — quelque chose de plus que la moitié. Dans notre quartier, les grands loyers — c'est-à-dire au-dessus de 4.000 francs — sont réduits à *moitié,* les moindres loyers subissent une diminution du tiers. »

Mai 1849.

« La « Montagne » est enragée. Elle ne se sépare ni jour ni nuit et dans les conciliabules surgissent les projets les plus fous. C'est l'arrestation au sein même de l'assemblée du ministère et de MM. Changarnier, Molé et Thiers.

Paris a repris mauvaise mine. Chaque fois que je parcours le « Peuple », je suis prise de frissons. On vend trois de ces feuilles pour un sou et depuis quelques jours on en jette gratis sur les quais et les boulevards.

Ce travail incessant sur le peuple achève de le corrompre. La troupe est depuis trop longtemps dans Paris pour qu'on puisse être sûr d'elle, et la présence sur les listes électorales du grand citoyen Boichau fait rêver dangereusement ses camarades.

Pour exécuter son coup d'Etat, la Montagne aurait besoin d'obtenir la majorité dans un vote ; hier elle a cru toucher le but, mais M. Odilon Barrot a très habilement, dit-on, ramené les esprits, et trente voix pour le gouvernement ont détourné la foudre.

J'ai eu l'occasion de causer avec le Président une heure tête à tête. Sa parole est nette et facile, son jugement droit et sain. Il exprime clairement ses idées et va droit au but. Rien en lui ne révèle l'auteur de folles entreprises. Ce qui semble constituer son fond, c'est de la sagesse, de la raison, de la bonté, de l'élévation dans le cœur. Il sait ce qu'il veut, écoute attentivement, répond bien et place la conversation sur un terrain satisfaisant. Il est surtout naturel et ce naturel est agréable. »

26 mai 1849.

« On ne peut imaginer combien depuis trois mois l'esprit des masses a changé et la semence des idées émises depuis février 1848 porte son fruit. Les élections attestent le progrès, mais outre cette irrécusable preuve, toutes les personnes qui reviennent des départements sont effrayantes à entendre et je ne relate ici que les paroles qui peuvent compter. Des paysans dont il y a deux mois les sentiments étaient parfaits, sont tout à coup devenus communistes, socialistes. Là où il y avait deux anarchistes, méprisés antérieurement de toute la commune, il y en a quinze, trente. Dans les petites villes, un boucher, un cordonnier, un chaudronnier exercent une véritable terreur sur les bourgeois auxquels ils demandent compte de leur vote, griffonnent à leur barbe leurs noms sur des listes qui seront, disent-ils, envoyés aux comités des amis du peuple qui doit connaître ses ennemis. Or comme la vaillance n'est pas à l'ordre du jour, beaucoup s'abstiennent de voter, ces autocrates du désordre arrachent aux paysans leur bulletin pour en substituer un autre. En les faisant voter pour les Rouges on leur promet l'absence de tout impôt d'abord et plus tard leur lot dans le partage des propriétés au-dessus de cinquante mille francs.

Un de mes amis dont les paysans étaient jusqu'à cette heure demeurés pour lui des vassaux et qui étant allé chez lui pour les élections trouvait toutes les têtes tournées, cherchant à user de sa précédente influence leur demandait « comment ils pouvaient croire à des absurdes mensonges, les mêmes que débitent toutes les révolutions. Février 1848 n'a-t-il pas fait pareilles promesses ? Comment ces hommes de février les ont-ils tenues ? en accroissant vos impôts ». Monsieur, ont-ils répondu, ces hommes n'ont pas été les maîtres. Nous savons que le drapeau rouge a été repoussé par les riches, Ledru-Rollin gêné par eux n'a pu faire notre bien ; il faudra essayer un peu de lui. Insensés, dit le châtelain, c'est la ruine du pays, c'est la vôtre dont vous aurez d'autant plus de remords que les bons avis ne vous manquent pas et votre digne curé et moi... Bah ! Monsieur, les curés sont

du parti des riches, maintenant nous ne voulons considérer que notre intérêt, on nous dit que nos impôts seront supprimés, eh bien, monsieur, en admettant que cela ne puisse pas toujours durer, nous aurons toujours une fameuse année ».

La nation est bien malade et cet empoisonnement qui tue le bon sens, les idées honnêtes et saines, est l'effrayant présage d'une décadence prochaine.

Aucun journal ne rapporte exactement les séances de l'Assemblée. La dernière fois que M. Odilon Barrot a parlé, on criait des bancs de la gauche : « Vous en avez menti, vous êtes une canaille ! » Tandis que M. de Falloux faisait entendre à la tribune un langage logique, digne, élevé, tandis qu'il repoussait avec une heureuse présence d'esprit d'ignobles attaques, les clameurs couvraient sa voix et les poings fermés se dressaient vers sa face. Avant-hier, dans les corridors, des représentants disaient : « Ce parti de l'ordre, je le voudrais voir haché et si on avait un peu de cœur au ventre, on ferait à l'assemblée même une Saint-Barthélémy, qui établirait un bain de pieds de sang tout chaud, pour rafraîchir nos têtes ». Deux anglaises, auxquelles j'avais donné des billets et qui en cherchant des places ouïrent des discours, furent tellement effrayées qu'elles se sauvèrent et elles arrivèrent chez moi dans un tel état qu'il fallut les asperger d'éther.

On est agité et inappliqué : c'est une disposition générale. L'autre jour M. Mérimée me disait que toute application lui était devenue impossible. Il voit l'avenir sombre et sanglant.

M. de Lamartine dit à ses amis qu'il est ravi de n'avoir pas été élu, que les dispositions de son département en cas de succès l'eussent rendu misérable, attendu la minime majorité qu'il aurait obtenu, tandis qu'il compte sur un triomphe à Paris.

Quelles déceptions ont amené les élections, M. de Malleville destiné au Ministère de l'Intérieur, n'a pas été élu. Jules Favre, le seul homme de talent que possède la Montagne, n'a pas été élu. C'est le seul que la révolution ait fait connaître, puisque M. Ledru-Rollin était député en 1847. »

Depuis près de six mois, Madame de Mirbel, cherche à montrer à Guizot l'intérêt qu'il y a pour lui à rentrer en France ; elle y revient dans toutes ses lettres, employant chaque fois des arguments très pressants et qui auraient dû entraîner la persuasion. Mais l'ancien ministre de Louis-Philippe ne semble pas convaincu de la nécessité du retour. Madame de Mirbel revient bravement à la charge dans une lettre de juin 1849 où elle lui dépeint en traits des plus heureux l'attitude de la majeure partie de ses amis.

1er juin 1849.

« Vos amis vous aiment assurément, mais les pauvres sont obligés de garantir leur famille de la faim et les riches ont une peur affreuse de ce qui peut accroître le danger que court leur fortune, sans compter que les consciences se tranquillisent par cette pensée : « Heureux ceux qui sont hors de France, on est » bien fou de vouloir y revenir, M. Guizot surtout, à la pre- » mière émeute il serait écharpé, lui donner l'occasion de re- » venir est lui rendre un mauvais service, on ne vit plus dans » ce pays... et je préfèrerais être manœuvre en Amérique. »

Assurément Paris n'est pas en ce moment le paradis, cependant je ne vois personne aller se faire nègre en Alaska. C'est qu'il existe une sorte d'attrait infernal dans cette fascination qui vous attache, c'est que le lendemain amènera peut-être un événement, c'est que les révolutions développent l'ambition et tout en se disant qu'à cette heure l'ambition est folle, on veut tâter de cette folie et comme de perpétuelles secousses jettent souvent tout près du but qu'on veut atteindre, on redoute d'instinct l'obstacle qui pourrait vous en écarter, on a excité les masses contre vous. Elles se sont bientôt apaisées par leur victoire et votre chute. Elles vous connaissent peu et ne vous haïssent pas, depuis votre éloignement, elles ne pensent plus à vous.

Notre Législative débute d'une façon bien violente. La Montagne est la personnification de l'homogénéité. Elle se remue comme un seul homme.

M. de Kératry (1) dont l'impatience a été fort excusable à son âge a mal terminé la chose. Ses explications ou excuses à M. Ledru-Rollin ont diminué l'intérêt comique que s'était attiré M. de Kératry. Il fallait finir comme il avait commencé en disant : « Messieurs, je renonce à la présidence, où ma jeunesse prolongée m'a rendu fautif. J'ai le sang trop chaud encore pour entendre d'aussi près les discours de M. Ledru-Rollin, notre situation est bien grave, plus grave qu'elle ne l'a été depuis le 24 février, non que le présent offre un péril imminent, mais si la fermeté la plus énergique n'enraye pas l'envahissement des idées révolutionnaires, la France est perdue. »

***

Guizot se laisse enfin convaincre, non pas tant par la qualité des arguments qu'on lui présente, que par l'affectueuse obstination de celle qui les exprime, et retourne en France.

La correspondance politique de Madame de Mirbel avec son grand ami, se termine à ce moment ; elle lui envoie de temps à autre quelques billets qu'elle trouve toujours le temps de tracer d'une plume alerte avec un rare sentiment de la couleur, mais ne s'intéresse plus comme avant aux combinaisons de la politique ou aux manifestations mondaines. On dirait qu'elle ressent déjà les premières atteintes du mal auquel elle va succomber en août 1849. Elle se cantonne dans son atelier, rompant sa solitude seulement lorsque son art ou son intervention charitable la sollicitent. Après avoir été choyée par tous ses contemporains, avoir provoqué l'admiration et suscité l'envie, elle eut l'esprit de disparaître à son heure, au moment où la miniature à qui elle devait sa renommée, entrait dans son déclin et cédait la place à la photographie.

---

(1) Auguste de Kératry (1769-1859) écrivit des « Contes et Idylles », publia des Poèmes avant de verser dans la politique; après avoir été pendant quelques années membre de la chambre des pairs, il fut élu à l'âge de quatre-vingts ans député à la Législative.

Mais cette défaveur dont elle voyait si bien approcher les signes ne diminue en rien l'importance du témoignage que Mme de Mirbel nous livre généreusement sur les faits de son temps. Nous nous devions d'accueillir avec une déférente gratitude les confidences laissées par la charmante miniaturiste.

COMTE SERGE FLEURY.

Note. — Delacroix dans son journal conte :

« La pauvre Mirbel est morte pour ainsi dire à temps. Elle serait morte d'ennui et de tristesse. Ses anciens amis ne la voyaient plus guère. La solitude qui entoure tous ceux qui vivent trop longtemps, l'entourait déjà prématurément. Elle n'avait pas une grande fortune pour les dehors qu'elle étalait; elle s'en tirait à force d'économies, triste situation quand tous ses efforts ne tendaient qu'à satisfaire des jouissances de vanité. Elle cherchait à attirer chez elle les personnes du régime qui avait succédé à celui des premiers Bourbons.

» Mme Grimblot, dans un temps qui n'était pas encore celui de sa décadence l'avait un matin rencontrée sur le Pont-Neuf, rapportant deux maquereaux de la Halle. Elle ne gagnait plus guère d'argent dans les derniers temps. »

LA MISSION DIPLOMATIQUE DE DESCORCHES

EN POLOGNE (1)

Eteints les lampions, les députés des diétines repartis pour leurs palatinats, Varsovie que les fêtes du 3 mai avaient distraite et rassurée se sent de nouveau inquiète. Aussi bien l'orage gronde et tout annonce qu'il éclatera bientôt sur la Pologne.

M. de Lucchesini a changé de langage. Plus de finasseries diplomatiques, plus de mots à double entente, l'envoyé prussien voudrait-il enfin jouer franc jeu et parler net ? A Malachowski et au comte Ignace Potocki, s'adressant à chacun d'eux en particulier, il déclare que les Polonais ne devraient pas s'entêter à demander un roi héréditaire. Ils ont bien su s'en passer jusqu'à présent, fait-il observer. Que les patriotes « se relâchent sur ce point », et le roi de Prusse s'entremettra pour leur obtenir la garantie de « tout le reste ». Les gouvernants de Varsovie comprennent que les cours de Berlin et de Pétersbourg sont d'ores et déjà tombées d'accord pour imposer à la Pologne le retour au régime de l'élection. Très troublés, ils ne cachent pas à Lucchesini leur douloureuse surprise, s'étonnent devant lui qu'un ministre « qu'ils avaient toujours cru ami de la République », ait pu dire les paroles qu'ils viennent d'entendre. Du coup, les plus chauds partisans de la Prusse ne jurent que par la France. Ignace Potocki, l'artisan de l'alliance prussienne, se déclare « maintenant tout à fait français ». A la nouvelle que la guerre

(1) Voir la *Revue d'Histoire Diplomatique* d'avril-juin et de juillet-septembre 1925.

a éclaté entre nous et le roi de Hongrie, cette amitié de fraîche date redouble ses démonstrations. On blâmait auparavant les excès de notre Révolution, on craignait les effets de nos divisions ; on ne songe plus aujourd'hui qu'à faire des vœux pour notre victoire. « Il me paraît évident, écrit Descorches, le 12 mai 1792, que ce sont nos succès qui décideront du sort de la Pologne. Aussi tous les yeux et tous les cœurs sont-ils tournés vers nous. » Quatre jours plus tard, il mande à Dumouriez : « Maintenant on ne fait certainement pas en France des vœux plus ardents qu'en Pologne pour nos succès ». Et le retour des Polonais à l'amitié française est d'une telle évidence, d'une telle violence, que Lucchesini s'alarme et demande à Sa Majesté s'il est bien vrai que le nonce Soltyk doit prendre la parole à la Diète en faveur d'une alliance franco-polonaise.

Ces témoignages de sympathie pour notre pays salué par les Polonais comme le champion de l'idéal et des belles causes étaient touchants mais sans portée pratique. Ils ne pouvaient détourner de son dessein l'impératrice de Russie bien résolue à en finir avec la Pologne, et qui se souciait peu d'une France affaiblie par des dissensions intérieures et attaquée sur ses frontières du nord et de l'est par les deux puissances allemandes.

Le 19 mai 1792, M. Descorches mande à Dumouriez que M. de Bulhakow a reçu dernièrement un courrier de Pétersbourg, mais que rien n'a transpiré du contenu de ces dépêches. Il sait, d'autre part, que des plis « importants » sont partis, le même jour, pour Berlin et pour Vienne. Remarque qui a bien son prix : le courrier de Vienne qui, auparavant, passait par Varsovie est acheminé maintenant par Berlin.

La grande activité de la chancellerie moscovite ne dit rien qui vaille à notre agent. Il le laisse entendre au ministre, et va fermer le paquet à destination de Paris, quand on lui fait passer le billet suivant, qu'il s'empresse de transcrire au pied de sa dépêche, en post-scriptum : « Je tiens, dans ce moment, la décla- » ration de l'Impératrice, qui est foudroyante et qui annonce, sans aucun détour qu'elle veut le retour de l'ancien gouver-

nement en Pologne, en ajoutant que ses armées y entreront, et n'en sortiront que quand elle aura effectué ce retour de l'ancien ordre de choses. »

Le lendemain, M. Descorches donnait l'analyse du manifeste de la tsarine, « pièce d'une structure assez bizarre, disait-il, n'étant adressée ni au roi ni aux Etats... véritable déclaration de guerre. » C'était, en effet, un réquisitoire où tous les griefs réels ou supposés de Catherine II étaient assez habilement mis en valeur. L'Impératrice y reprochait aux patriotes d'avoir voulu renverser « de fond en comble, le 3 mai 1791, l'édifice du Gouvernement », sous lequel la République « avait fleuri et prospéré », et d'avoir eu recours, dans ce but, aux manœuvres les plus répréhensibles : appel à la populace, emploi de la force armée, violences exercées contre les protestataires. Les Polonais, ajoutait-elle, ont fourni mille preuves de leur mauvais vouloir à l'égard de la Russie « l'ancienne alliée et la meilleure et la plus constante amie de la République et de la nation polonaise », exigeant le retrait des troupes russes, jetant en prison un évêque orthodoxe, négociant un traité d'alliance avec la Turquie, alors que cette puissance était encore en guerre avec l'Empire, négligeant de punir les paroles insolentes prononcées contre l'Impératrice, au sein même de la Diète. La tsarine eût dédaigné ces injures et fait taire son ressentiment si plusieurs polonais « associés entre eux pour former une Confédération légitime », n'avaient sollicité son appui. Elle avait cru devoir répondre à leur appel « guidée, de son côté, par ses sentiments d'amitié personnelle et de bienveillance pour la République et remplissant strictement à son égard les devoirs des traités ». Sa Majesté avait donc ordonné à une partie de ses troupes d'entrer en Pologne « pour coopérer à la réintégration da le République dans ses droits et prérogatives ». A ceux qui accueilleraient en amies les armées moscovites Catherine promettait oubli des fautes passées, sûreté pour les personnes et pour les biens. Ceux qui ne feraient pas « prompte et sincère abjuration de leurs erreurs » seraient, par contre, sévèrement châtiés.

Cette pièce, datée du 3 mai 1792 et rédigée en français, était parvenue à la légation de Russie, le 18 au soir. Traduite aussitôt en russe et en polonais par les soins de M. de Bulhakow elle avait été, dès le lendemain, répandue à profusion dans toute la ville. Lecture en fut donnée aux Etats, le lundi 21. Certains passages, ceux où la mauvaise foi de la tsarine se manifestait le plus cyniquement, soulevèrent des « ris amers » et des murmures que les maréchaux de la Diète firent taire sans difficulté. Somme toute, les nonces surent garder le calme et la dignité qui s'imposaient en d'aussi graves conjonctures. Le Roi prit la parole au milieu d'un grand silence. Il se prononça tout d'abord « de la façon la plus décidée ». « Je me mets à votre tête, s'écriait-il, je courrai avec vous les mêmes dangers, je me porterai partout où le salut de la République pourra l'exiger ». Mais Sa Majesté Polonaise répugnait par nature aux moyens extrêmes. Son air de bravoure une fois lancé, elle parla de négocier. Il convient, disait-elle, de se concerter avec la Prusse liée à la Pologne par un traité en règle et qui, certainement, ne reniera pas sa signature. Il faut demander aide à l'Autriche qui a tout à craindre, elle aussi, de l'ambition moscovite, et presser l'Electeur d'agir, ou de faire agir ses amis. Enfin, Stanislas-Auguste se refusait à croire que Catherine voulût mal de mort à la Pologne. « Cette souveraine magnanime et si juste a été trompée, assurait-il, par un parti perfide de mécontents. » Et il croyait, ou feignait de croire, que la tsarine reconnaîtrait bientôt son erreur.

Néanmoins, Poniatowski exhortait les nonces à compléter, sans plus attendre, les mesures de défense précédemmsnt votées. Plusieurs résolutions très importantes furent donc prises, dès le lendemain 22. Le roi recevait les pouvoirs les plus étendus, le droit de contrôler les opérations de guerre, le droit de conférer les grades, celui de prendre toute décision susceptible d'assurer la victoire aux troupes nationales ou de maintenir la tranquillité intérieure. Les Etats mettaient à sa disposition une somme de six millions pour dépenses secrètes ou récompenses ;

ils créaient enfin une décoration nouvelle exclusivement militaire.

Bien que témoins de ce branle-bas de combat, nombre de Polonais voulaient douter encore que leur pays fût envahi. Pour les convaincre, il fallut qu'un courrier du prince Joseph, chef de l'armée de Galicie, vînt annoncer le passage du Dniester par les Russes et une recontre d'avant-gardes. Ces nouvelles déterminèrent, au reste, une véritable explosion de patriotisme ; « Les âmes s'électrisent, pouvait écrire Descorches, le 26 mai,... chacun se montre véritablement animé d'un excellent esprit. » Notons toutefois que, trois jours auparavant, l'envoyé de France s'était montré plus sceptique. Il avait écrit dans un supplément à sa dépêche du 23 mai : « Je crains...qu'on ne dise du patrio- » tisme des Polonais ce qu'on dit de la galanterie de leurs fem- » mes, qu'elles font l'amour sans tempérament. » Comparaison assez imprévue sous la plume de M. Descorches, laquelle badine rarement. Et notre agent avait ajouté : « Le roi se montre bien, » mais comme un homme que la nécessité contraint... la Diète » prend de bonnes résolutions, mais sans que les âmes parais- » sent y participer... »

S'efforçant de parer à tout les Etats siégeaient sans interruption. Au cours d'une séance qui dura de cinq heures de l'après-midi à quatre heures du matin, ils votèrent quarante millions d'impôts nouveaux, ouvrirent au Roi un crédit de deux millions destinés à secourir les veuves et les orphelins de guerre, lui allouèrent deux autres millions pour ses frais de déplacement et de campagne. Ils déclarèrent rebelle et traitre à la patrie tout citoyen qui, ayant signé un acte de reconfédération, ne reprendrait pas sa signature dans les trois semaines, en appelèrent à la nation par un « universal » et adressèrent à l'impératrice une réponse modérée mais ferme. Enfin, pressés de rejoindre l'armée ou de se rendre dans les palatinats pour y réchauffer le zèle patriotique de leurs commettants, les nonces décrétèrent que les séances de la Diète seraient suspendues pendant toute la durée des hostilités.

***

Il semble bien qu'à cette heure tragique une vague d'enthousiasme ait soulevé la Pologne. « Villes et noblesse, la nation pa-
» raît se montrer entière derrière l'armée actuellement employée
» à la protéger », écrivait Bonneau, le 29 mai 1792. Aussi les meilleurs esprits, entraînés, abusés, croyaient-ils découvrir des raisons sérieuses d'espérer.

Le Roi est le premier à donner l'exemple du courage tranquille et de la confiance en l'avenir. Bonneau peut mander à Dumouriez que le sang-froid dont fait preuve Sa Majesté « semble indi-
» quer les ressources qu'elle se sent et les espérances dont elle
» doit se juger assurée. » Stanislas-Auguste fait annoncer son prochain départ pour Dubno où 12.000 hommes de troupes de réserve seront rassemblés. Quatre régiments de la Garde et beaucoup de noblesse accompagneront Sa Majesté. Ordre a été donné de commencer les préparatifs du voyage.

Certes, l'armée polonaise est moins nombreuse, moins bien instruite que la moscovite, et Descorches a raison de faire remarquer que la Pologne n'oppose que 60.000 hommes, sans général, sans tactique, « à des corps exercés, endurcis, et de beaucoup supérieurs en nombre », mais les Polonais sont pleins de courage, et l'ardeur qui les anime décuplera leurs forces. Les confédérés de Bar ont su jadis tenir tête aux régiments de la tsarine, pourquoi les soldats de la nouvelle armée ne feraient-ils pas aussi bien ?

Tandis que les chefs militaires prennent leurs dispositions pour contenir l'envahisseur, les envoyés de Stanislas-Auguste se dirigent vers les capitales des pays voisins pour y engager la lutte diplomatique ; et l'on espère qu'ils sauront être, eux aussi, à la hauteur de leur tâche. Ignace Potocki, « la tête du parti dirigeant », « l'homme de la révolution » et de l'alliance prussienne, se rend à Berlin. Il est chargé de remettre à Frédéric-Guillaume une lettre où Sa Majesté polonaise rappelle à Sa Majesté prussienne ses obligations d'alliée, réclame son secours, la

presse de lui faire connaître « le mode qu'elle veut prescrire à ses engagements ». Le grand maréchal emporte 20.000 ducats destinés sans doute aux favoris du monarque. On le croit autorisé à offrir Thorn et Dantzik, « afin de s'assurer solidement la Prusse ». Piattoli et Mostowsky, deux fidèles de Stanislas-Auguste, quittent Varsovie, parce qu'ils ont besoin des eaux, disent-ils ; en réalité, ils vont à Dresde, chargés de « mettre le marché à la main de M. l'Electeur ». Ils passeront ensuite par Berlin où ils feront connaître à Potocki le résultat de leur voyage en Saxe, puis, assure-t-on, gagneront la Russie blanche et tenteront de soulever contre les Moscovites cet ancien pays polonais. On vient d'envoyer à Londres un émissaire « intelligent » qui représentera avec force aux ministres anglais que l'Europe a tout à redouter de l'ambition sans mesure de Catherine II, comme le prouve surabondamment l'injustifiable agression dont la Pologne est aujourd'hui la victime. Il leur fera comprendre qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre, puissance commerçante et maritime, de laisser subsister la République et de « se ménager le nord, cette boutique de munitions navales en concurrence avec celle de la Russie ».

A dire vrai, ces motifs d'espoir étaient peu fondés. Les Polonais s'en aperçurent très vite. Une fois tombé le voile d'illusion, ils ne purent supporter la vue de la triste réalité et furent prompts au découragement, comme ils l'avaient été à l'enthousiasme. Tout leur avait paru sauvé, bientôt tout leur sembla compromis. Force nous est de reconnaître que leurs craintes n'étaient point vaines.

***

Les chefs du parti vieux-noble font ouvertement rébellion. Ayant quitté Pétersbourg, où ils étaient allés recevoir les instructions de la tsarine, ils se sont réunis sur les confins de l'empire russe, à Targowitza, petite ville de Podolie, pour y signer cet acte de Confédération générale et libre de la Couronne, dont les gouvernants de Varsovie appréhendaient depuis long-

temps la mise au jour. La pièce en question, écrite sous la dictée des ministres de Catherine, contenait une relation tendancieuse de la journée historique du 3 mai. Les signataires y protestaient « de la manière la plus solennelle contre la nouvelle Constitu- » tion, contre la succession héréditaire au trône, contre les lois » et règlements votés par la Diète, lesquels auraient ruiné la » liberté », et terminaient en invoquant l'assistance de l'impératrice « qui, étant l'ornement et l'exemple de notre siècle, mé- » prisant l'envie et les moyens par lesquels on veut attenter à » sa dignité, sait apprécier le bonheur de la nation et daigne lui » prêter une main secourable. »

Douze seigneurs seulement ont donné leur signature, et ces rebelles de la première heure font très peu de recrues. On dit que les gentilshommes des palatinats de Podolie et de Braslaw refusent de se joindre aux confédérés, disant que la Constitution a été adoptée et jurée par eux « volontairement, comme propre » à faire leur bonheur ». L'optimiste Bonneau écrit même que le prince Dolgorouky, envoyé en Ukraine, vient de rentrer à Pétersbourg tout découragé. Il est à craindre cependant que la noblesse provinciale ne fasse bientôt cause commune avec les magnats influents et riches que la toute-puissante Catherine a pris sous sa protection, à qui elle vient de fournir des équipements pour seize mille hommes. « Que ne feront pas faire la » peur et l'intérêt, lorsque les canons russes menaceront Var- » sovie ? » se demandait M. Descorches.

Pendant que la tsarine prodigue les subsides aux rebelles, le Gouvernement royal souffre cruellement du manque d'argent. Les mesures financières prises par la Diète n'ont pas produit encore leur effet, et l'emprunt de trente millions de ducats qui se négociait en Hollande vient d'échouer lamentablement. Prévenus par la Russie du sort qui attend la Pologne, les Hollandais n'ont voulu consentir aucune avance. Les caisses de l'Etat sont donc vides : Piattoli et Mostowsky n'y ont pas trouvé douze mille ducats pour leur voyage à Dresde. En désespoir de cause, Stanislas-Auguste a donné l'ordre à Oraczewsky de se rendre à

Gênes. Les banquiers de cette ville seront-ils moins défiants que ceux d'Amsterdam ? Rien ne permet de l'espérer.

Ajoutez que les Polonais ne sont pas soutenus par l'exemple de leur roi. Stanislas-Auguste, si digne, si énergique au début de la crise, ne tient déjà plus la même conduite. Il renvoie de jour en jour son départ pour l'armée : atermoiements qui étonnent et inquiètent. On commence à murmurer dans le public que les personnes de l'intimité royale font à Sa Majesté des « scènes continuelles d'attendrissement » pour l'empêcher de quitter Varsovie. En effet, Stanislas-Auguste, qui avait toujours aimé les femmes, se laissait, l'âge venu, gouverner par elles. De nombreuses amies l'entouraient. Les unes étaient sincères et parlaient selon leur cœur, les autres, moins désintéressées, faisaient le jeu de la Russie, escomptant une faveur, un présent de l'impératrice ; toutes poussaient les hauts cris à l'idée du danger que courrait le roi, des fatigues qu'il devrait endurer, si jamais il faisait campagne. Mme Grabowska, la favorite, déclarait que Sa Majesté ne pouvait partir. Le prince primat et le vice-chancelier Chreptowicz tenaient le même langage. Aussi bien, M. de Bulhakow était encore à Varsovie ; le palais de Brühl, gardé par la police, restait le foyer des intrigues, et l'on pouvait, comme par le passé, y prendre le mot d'ordre de la tsarine.

Les larmes de tant de beaux yeux, les avis de deux mauvais conseillers avaient fait sur l'esprit du roi une impression profonde. Descorches mandait à Dumouriez, le 16 juin 1792, qu'on ne lisait sur le visage de Sa Majesté « que la consternation et l'effroi ». Au vrai, Stanislas-Auguste cherchait à se soustraire à un devoir pénible, périlleux, qui lui avait toujours répugné. Il écouta donc ses familiers et ne quitta pas Varsovie. Il eut honte toutefois de son manque de courage. Les contemporains assurent qu'à dater de ce jour Sa Majesté vécut très retirée, se montant le moins possible en public.

***

La campagne militaire débute mal. A peine l'impératrice a-t-elle eu lancé son manifeste qu'un des généraux de l'armée polonaise s'empresse de faire défection. Le prince de Wurtemberg, chef des forces nationales en Lithuanie, prie Sa Majesté de le relever de son commandement. Cet Allemand, qui a déjà mis en poche les sommes à lui allouées pour ses équipages, déclare maintenant qu'il ne peut rester à la tête des troupes, son ancienne blessure à la jambe venant de se rouvrir. La nouvelle plonge dans l'affliction tous les Czartoryski. La vieille princesse, belle-mère du prince de Wurtemberg, s'enferme chez elle de douleur et de rage. Sa fille se retire dans un couvent et demande le divorce. La Pologne entière crie à la trahison, n'ignorant pas, au reste, d'où le coup est parti, et que les cours de Russie et de Prusse ont fait pression sur Louis-Frédéric pour l'amener à cette vilenie. Le cas étant grave, il eût fallu sévir, mais Stanislas-Auguste, toujours pusillanime, voulut, une fois encore, user de ménagements. Le prince de Wurtemberg reçut donc un congé de trois ans ; il partit ensuite pour Berlin d'où il renvoya les décorations, cordons et plaques qu'il tenait de Sa Majesté. Petite perte pour la Pologne que celle de ce général. C'était un homme de guerre médiocre, à ce qu'il semble, un personnage « peu agréable », au dire de M. Descorches.

Cependant, les Russes attaquaient dans le Nord et dans le Sud, en Lithuanie et en Ukraine. En Lithuanie, l'aide-major Judicky avait remplacé Frédéric de Wurtemberg. Sa petite armée, démoralisée par l'abandon du prince allemand, était incapable de tenir tête aux 30.000 Russes de Kretchénikof débouchant par Dunabourg, Polock et Toloszin. Judicky dut se replier sur Kowno, Novogrodek et Minsk, évacuant Wilna où quelques partisans de la Russie signèrent, bientôt après, un acte de reconfédération pour le grand-duché.

L'armée du Sud était plus nombreuse et mieux commandée. Ses chefs, Joseph Poniatowski et Kosciusko, aimés du soldat,

inspiraient confiance à la nation. Son objectif était de refouler Kakhowski dont les troupes, ayant franchi le Dniester entre Mohylew et Dubossary, s'avançaient en trois colonnes parallèles, conformément au plan de l'état-major moscovite qui était d'attaquer les Polonais au centre et aux deux ailes pour les couper de l'intérieur du pays. Bon tacticien, Kosciusko eût voulu, dit-on, que le général en chef fît masse de tous ses soldats contre l'un des corps isolés de l'armée ennemie, mais Poniatowski, élève de l'autrichien Laudon, ce pontife de l'art militaire au XVIIIe siècle, crut devoir opposer une force polonaise à chacune des forces russes qui marchaient contre lui. Il ordonna même à Kosciusko de s'arrêter à Festovo pour y tenir en respect le général Levanidow dont les régiments, partis de Kiew, allaient entrer en jeu. Cette manœuvre sans hardiesse donna de déplorables résultats. En effet, lorsque les divisions moscovites, ayant établi leur liaison, purent agir de concert, l'armée polonaise, très inférieure en nombre et menacée d'encerclement, dut reculer. Bonneau signale, le 29 mai, que Joseph s'est replié « sur la position avantageuse de Winnica où il se retranche ». La pression des Russes devenant plus forte, les Polonais précipitent leur retraite. Le général en chef occupe maintenant Lubar, d'où il couvre ses magasins rassemblés à Polonny. « Toute l'Ukraine est... livrée à l'ennemi », annonce Descorches, le 6 juin 1792.

Joseph Poniatowski comptait demeurer quelques jours à Lubar ; mais Kakhowski ne lui laisse pas le temps de reprendre haleine. Il l'attaque de front tandis que Levanidow essaie de tourner l'aile gauche polonaise. Pour comble de malheur, la petite place de Polonny, ceinturée de mauvaises murailles, n'est pas en état de faire résistance. Il faut brûler les farines, enclouer les canons, tourner le dos à l'ennemi pour se porter au devant de la division Lubomirski, renfort tardif. Le neveu du roi perd courage. La situation lui semble désespérée ; il le fait savoir à Varsovie. Son rapport met le château en émoi. La camarilla supplie Sa Majesté d'entrer en pourparlers avec la tsarine sans attendre la débâcle des troupes nationales et l'arrivée des gre-

nadiers russes devant Varsovie. Sa Majesté était depuis longtemps de cet avis. Elle n'avait jamais cru sincèrement à la victoire de ses armées et, dès le début des hostilités, songeait à composer avec l'adversaire. A cette heure où l'issue de la guerre n'était plus douteuse, elle voyait dans une prompte soumission le seul moyen de sauvegarder ses intérêts personnels et d'obtenir pour la Pologne vaincue des conditions de paix moins dures. Joseph Poniatowski reçut l'ordre de proposer un armistice.

Le courrier qui apportait au prince les instructions du Gouvernement royal, dut se croiser avec celui qui galopait sur la route de Varsovie pour annoncer la victoire de Zilenci. Car, le 18 juin 1792, les Polonais avaient fait tête et bousculé le général Markow qui s'était imprudemment engagé. Le roi fit paraître une grande joie, envoya des décorations et des médailles pour les officiers et les soldats. Malheureusement, le neveu de Sa Majesté ne sut pas exploiter un succès qu'il n'avait pas osé prévoir, et poursuivit en direction d'Ostrog son mouvement de repli. Pour obéir aux ordres reçus, Joseph demanda une suspension d'armes. Elle lui fut refusée.

***

Si les opérations militaires tournaient au désavantage des Polonais, la campagne diplomatique engagée de concert ne semblait pas devoir être plus heureuse. Avant même qu'Ignace Potocki eût regagné la Pologne, les bruits les plus pessimistes couraient sur le résultat de sa mission auprès de la cour prussienne. « On parle dans le public de la neutralité de cette cour, » écrivait Descorches, le 16 juin 1792, mais je crois savoir qu'on » n'a pas même cette assurance, et qu'après ce qu'on a éprouvé » on a lieu de tout craindre.» A son retour à Varsovie, le 19 juin, le grand maréchal ne cacha pas sa déception. « Il n'a rien vu ni » rien entendu qui ne portât le caractère de la perfidie la mieux » conditionnée », mandait notre agent, le 20 juin 1792. Faisant

allusion aux affaires de France, Descorches ajoutait : « Toutes » les têtes lui ont paru en délire. On ne pense qu'à nous et aux » succès dont on se croit sûr à l'aide des trahisons sur lesquelles » on compte. » Cependant Potocki ne croyait pas à une entente russo-prussienne visant les affaires polonaises. Il reconnaissait que Frédéric-Guillaume convoitait Thorn et Dantzik, voire même une partie de la Pologne, mais il estimait que ces territoires n'étaient qu'un « leurre » dont se servaient les deux autres co-partageants pour masquer au roi de Prusse le précipice où ils l'entraînaient en le poussant à la guerre contre la France.

En vérité, le grand maréchal n'avait pas lieu d'être satisfait. Les gens de Berlin avaient eu pour lui les prévenances qu'on doit à un hôte de marque, mais, lorsque Potocki avait abordé le sujet qui lui tenait au cœur, les visages s'étaient allongés, les bouches s'étaient fermées. Le grand maréchal avait été reçu par Sa Majesté prussienne, le 7 juin. Au cours de cette audience, Frédéric-Guillaume n'avait rien dévoilé de ses intentions à l'égard de la Pologne, bien qu'il eût arrêté déjà les termes de sa réponse à Stanislas-Auguste. Deux jours plus tard, le ministre Schulemburg avait déclaré crûment au comte Ignace que le roi de Prusse ne partirait pas en guerre pour défendre une constitution élaborée par les Polonais dans le plus grand secret et sans l'aveu de leur allié. Potocki s'était alors récrié, avait prouvé, pièces en mains, que Frédéric-Guillaume avait loué jadis ces mêmes réformes qu'il semblait blâmer aujourd'hui, mais Schulemburg, désavouant avec impudence les écrits de son maître, avait donné beaucoup de mauvaises raisons pour excuser la dérobade prussienne. Il avait juré cependant « par tout ce qu'il y a de plus sacré » qu'aucun accord relatif à la constitution polonaise n'avait été conclu, jusqu'à présent, entre Pétersbourg et Berlin. Le ministre prussien avait même affecté de s'intéresser médiocrement au conflit russo-polonais, allant jusqu'à dire : « Battez les Russes, cela nous est indifférent. » Potocki avait quitté Berlin, peu de jours après, sans emporter la réponse de Frédéric-Guil-

laume à Stanislas-Auguste. En effet, par une dérogation aux usages très désobligeante pour le grand maréchal, cette lettre avait été confiée au courrier ordinaire.

Le prince Adam Czartoryski n'avait pas eu plus de succès à Vienne que le comte Ignace Potocki à Berlin. De grands changements s'étaient opérés en Autriche depuis la mort de l'Empereur Léopold. Le vieux Kaunitz, partisan d'une Pologne indépendante et relativement forte, n'était plus écouté ; des hommes nouveaux, un ami de la Prusse, M. de Spielmann, conseillaient, à cette heure, le nouveau souverain. François II n'avait ni l'intelligence, ni l'habileté, ni la prévoyante sagesse de son père. C'était un esprit à courtes vues, un cœur sec. Très appliqué à ses devoirs d'état, plaçant au-dessus de tout les intérêts de sa maison, il recherchait le profit immédiat. La Prusse avait manœuvré en conséquence. Elle avait avisé le roi de Hongrie que la Russie s'annexerait l'Ukraine et, bien loin de manifester l'intention de secourir son allié polonais, avait laissé entendre qu'elle-même se garnirait les mains en Pologne. Ces propos avaient fait réfléchir François II. Il n'était pas dans sa nature de jouer le chevalier défenseur du faible et de l'opprimé. Puisque la tsarine et le roi de Prusse avaient lié partie en vue d'un nouveau partage de la République, pourquoi ne leur ferait-il pas payer son immobilité ou ses complaisances ? Précisément, la Russie venait de se découvrir. D'accord, sur ce point, avec la Prusse, elle laissait espérer à l'Autriche la possession de l'Alsace ou, tout au moins, l'échange des provinces belgiques, lointaines et turbulentes, contre la Bavière, pays allemand plus proche et plus docile. L'offre était alléchante ; attrayante était la perspective de réaliser une des ambitions de Joseph II. Séduit, François II avait promis d'abandonner la Pologne à son sort.

Adam Czartoryski n'obtint donc pas de l'Autriche qu'elle se portât médiatrice entre la Russie et la Pologne. Grosse déception pour le cabinet de Varsovie. « Les réponses de Vienne sont également de nature à détruire toute illusion » écrivait Descorches, le 16 juin; et, huit jours plus tard, il mandait à Dumou-

riez que le prince Adam allait se rendre à Londres pour tenter d'intéresser l'Angleterre à la cause des Polonais.

L'abbé Piattoli était revenu « assez content » de l'Electeur, mais — Descorches en faisait la remarque — que valait pour la République la « timide amitié » du prince saxon ? Au vrai, Frédéric-Auguste se dérobait. Très désireux d'échanger le bonnet d'Electeur contre une couronne de roi, pressé par l'Autriche de se rendre aux vœux des Polonais, il n'avait différé son acceptation qu'en raison de la méfiance que lui inspirait la Russie. Aujourd'hui, ses appréhensions se trouvaient justifiées : la tsarine faisait marcher ses troupes contre la Pologne, bien mieux, Vienne conseillait à Dresde l'abstention. Frédéric-Auguste n'avait donc plus qu'à battre en retraite. Il le faisait, au reste, très courtoisement; car il savait garder les formes. L'envoyé de Saxe, sur le point de quitter Varsovie, avait remis une note où l'Electeur promettait ses bons offices à la nation polonaise et se disait satisfait de constater que « les ménagements sages » dont il avait usé n'avaient pu « du moins contribuer à déterminer les dangers » que courait aujourd'hui la République.

***

Dans ce péril, devant la catastrophe imminente, Descorches adjure le ministère de venir en aide à la Pologne. Le 2 juin, il écrit à Dumouriez : « Il n'est pas, en effet, à ce qu'il semble, de » ministre prévoyant qui puisse voir sans effroy pour le repos » de l'Europe l'énorme colosse de la Russie s'appesantir, comme » elle le ferait de ce côté, si elle exécutait ses desseins sur la Pologne. » A défaut de troupes ou de fournitures militaires, ne pourrait-on pas faire passer aux Polonais quelques millions de ducats ? Ne pourrait-on pas intervenir en leur faveur à Londres, à Constantinople, ne fût-ce que pour prouver que « nous sommes effectivement leurs meilleurs amis, et que les embarras dans lesquels beaucoup nous croient jetés ne sont pas tels que nous ne trouvions les moyens d'être utiles aux opprimés » ? En atten-

dant, M. Descorches, qui reste sans instructions, « sans boussole », n'ose rien promettre aux Polonais. Les assurances de sympathie qu'il leur prodigue, forcément imprécises, ne contentent personne, nuisent même à notre crédit à Varsovie. Et notre agent se plaint au ministre en ces termes : « Je regrette bien, » Monsieur, de n'avoir rien qui puisse me donner le fil de vos » idées sur ce pays et de perdre dans le repos et l'inaction de » bonnes occasions de m'accréditer et de faire des insinuations » utiles. »

Ce manque de directives est d'autant plus fâcheux que les patriotes, assaillis par l'ennemi héréditaire, trahis par l'allié prussien, se sont tournés vers la France, amie lointaine mais fidèle. Le chancelier Kollontay a fait dire à Descorches qu'il désirait se rencontrer avec lui dans son jardin du faubourg. L'envoyé Français est venu au rendez-vous, et la conversation a duré deux heures. Kollontay battait sa coulpe, reconnaissant qu'il avait cru, jusqu'au dernier moment, à la loyauté du roi de Prusse. La perfidie de ce prince l'avait cruellement surpris, avouait-il. Il disait à notre ministre son regret de ne pas l'avoir visité plus souvent, puis, lui demandait, à brûle-pourpoint : « Quel est le système d'alliances que doit adopter la Pologne » ? Descorches répondait que, dans l'ignorance où il se trouvait des intentions de sa cour, il ne pouvait exprimer que des idées personnelles, qu'il parlerait, au reste, en toute franchise. La Pologne, disait-il, ne doit pas chercher des appuis chez ses voisins dont la politique ne saurait être que « traitresse et dominatrice ». Ses alliés naturels sont les grandes puissances maritimes plus rebelles aux combinaisons temporaires et variables, parce qu'elles placent au-dessus de tout la prospérité de leur commerce. La Pologne qui cherche des débouchés pour les produits de son sol a besoin de ces états lesquels « trouvent leur même intérêt dans leurs relations avec elle ».

Très intéressé par ce cours de politique Kollontay en formulait lui-même la conclusion : « La Pologne, s'écriait-il, doit se rapprocher de la France. » Le Chancelier assurait que cette al-

liance lui avait toujours été chère, et qu'il s'y rangeait, à l'heure présente, plus fermement que jamais. Sur ce, les deux interlocuteurs se séparaient fort satisfaits assurément l'un de l'autre mais impuissants à réaliser, faute d'instructions de Paris, cet accord franco-polonais qu'ils désiraient tous les deux très sincèrement.

La lettre ministérielle datée du 4 juin que Descorches reçut, quelques jours après cet entretien, n'était pas faite pour tirer d'incertitude notre agent. La duplicité prussienne n'avait pas surpris Dumouriez qui faisait cbserver avec raison que le but poursuivi par le Cabinet de Berlin en contractant alliance avec les Polonais avait été de détacher la Pologne de la Russie beaucoup plus que d'assurer l'indépendance ou de favoriser le redressement de la République. A entendre le ministre français, les cours de Berlin et de Pétersbourg avaient déjà conclu accord « pour ramener en Pologne la royauté élective, source prin- » cipale de sa faiblesse et de son anarchie »; et M. Dumouriez ne doutait pas que Frédéric-Guillaume n'eût exigé Thorn et Dantzik « pour prix de cette collusion ». Mais, la maladie reconnue, le médecin oubliait de donner le remède. Il tâtait le pouls de la Pologne, hochait la tête d'un air inquiet et conseillait gravement de résister au mal avec énergie. Que la République commence par se défendre avec toutes ses forces, à l'exemple de la France, qu'elle force « les potentats ambitieux » à respecter son Gouvernement, il lui sera permis ensuite de songer à des liaisons « d'amitié et de convenance ».

En fin de lettre, Dumouriez blâmait M. Descorches d'avoir cherché à prendre contact avec M. de Schulemburg, traitant de « confidence prématurée » le mémoire politique rédigé à l'intention de l'Homme d'Etat prussien.

Le ministre prescrivait à son subordonné de suivre le roi aux armées ; il lui demandait aussi de rendre visite, le premier, à Michel Poniatowski, et de lui donner le titre d'Altesse, comme le voulait un ancien usage auquel les représentants de Sa Majesté en Pologne s'étaient toujours conformés.

Dans une autre dépêche, datée du 10 juin, Dumouriez se prononçait plus nettement encore contre l'idée d'une « alliance précipitée » avec la Pologne, déclarant que « toute espèce de propositions à cet égard » devait être suspendue jusqu'à nouvel ordre : « Ce n'est pas que le sort de la Pologne puisse nous être » indifférent, écrivait-il ; nos anciennes liaisons avec cette Ré- » publique, la parfaite analogie qui se trouve entre son gouver- » nement et la Constitution française, enfin, la situation cri- » tique dans laquelle se trouve en ce moment un peuple libre » et généreux et trop longtemps maîtrisé par l'ambition de ses » voisins, ne peuvent qu'inspirer le plus vif intérêt de la part » d'une nation amie qui combat pour la même cause... mais je » pense qu'il faut attendre que la détermination des cours de » Russie, Vienne et Berlin ait pris un caractère plus décisif. »

M. Descorches se contentera donc de chercher à connaître les stipulations qui peuvent avoir été concertées entre ces trois cours relativement aux Polonais, ne perdant pas de vue que les renseignements qu'il obtiendrait à ce sujet éclaireraient du même coup le cabinet des Tuileries sur les desseins des puissances co-partageantes à l'égard de notre pays.

Assurément, M. Descorches attendait de Dumouriez autre chose qu'un rappel à l'ordre et cette parfaite indifférence pour la cause polonaise. Il avait semblé à notre agent que l'ancien chef militaire des confédérés de Bar, l'auteur de tant d'écrits, considérations ou mémoires sur notre politique étrangère, saurait mieux que personne apprécier les avantages de l'alliance d'un peuple amoureux de notre culture, tout acquis à nos idées, naturellement incliné à faire bloc, dans le nord de l'Europe, avec nos traditionnelles amies : la Suède et la Turquie. Descorches pouvait-il supposer que ce ministre, esprit ouvert, imagination ardente, qui détestait la routine et venait de le prouver en remplaçant les anciens commis du Département par des hommes à lui, se bornerait à suivre les errements des ministres timorés, ses prédécesseurs. Hélas ! comme M. de Montmorin, comme M. de Lessart, Dumouriez se trouvait dans l'impossibi-

lité de secourir la Pologne. Sa présente tâche l'accablait, comment eût-il accepté de l'alourdir encore ? Mille obligations le sollicitaient, à l'intérieur comme à l'extérieur : flatter l'Assemblée, gagner la confiance du roi, se disculper auprès de la reine, épurer un personnel diplomatique déconcerté par un bouleversement politique sans précédent et qui obéissait mollement, détacher la Prusse de l'Autriche, puis, la guerre déclarée, réorganiser une armée privée de ses meilleurs officiers, faire face au péril militaire et réparer les fautes du début de la campagne. Avant que de songer à des combinaisons politiques inédites, si séduisantes fussent-elles, le ministre des Affaires étrangères de France devait parer les coups qu'on portait de tous côtés à son pays. M. Dumouriez avait trop de sens politique pour ne pas se plier à cette nécessité, mais — c'est M. Sorel qui parle — il dut certainement lui en coûter « de renoncer à une si belle occasion de remuer le nord de l'Europe ».

Les paroles très nettes de M. Dumouriez eurent, en tout cas, pour effet de couper court aux insinuations de M. Descorches relatives à un accord franco-polonais. Définitivement fixé sur la politique du cabinet des Tuileries, notre agent se bornera désormais à noter d'une plume attristée les événements qui se succèderont, symptômes trop évidents d'une fin prochaine.

***

Dans le Nord et dans le Sud, les armées polonaises se repliaient. Zabiello, nommé en remplacement de Judicky, s'était fait battre à Myr, derrière le Niémen. Un courrier bénévole, venu de Kowno, avait tout d'abord parlé de victoire, annonçant un grand massacre de Russes et une perte de cent hommes seulement du côté polonais. Mais la nouvelle était fausse. Zabiello avait dû céder à l'ennemi tout ce qu'il tenait encore de terre lithuanienne.

L'armée du Midi s'était arrêtée devant Ostrog où le général russe l'avait rejointe. Attaqué dès le 25 juin, Joseph Poniatowski

avait retraité, encore une fois, après une défense honorable : les munitions, les vivres manquaient, et Kosciusko, posté à une lieue du champ de bataille, avec mission d'interdire à l'ennemi le passage du Goryn, n'avait pu secourir à temps le général en chef. Poniatowski avait donc dirigé ses troupes sur Dubno, où il comptait trouver une armée de réserve commandée par le roi ainsi que des magasins bien garnis. Mais les munitions, au lieu d'être concentrées à Dubno, se trouvaient réparties entre plusieurs dépôts, sur la frontière autrichienne. Manque d'organisation, disaient les uns, trahison, murmuraient les autres. Quant au roi, il n'avait pas quitté Varsovie.

Incertain du parti à prendre, tiraillé en tous sens, Stanislas-Auguste était véritablement très malheureux. Descorches, qui avait sollicité une audience pour se laver des accusations de jacobinisme portées contre lui et exprimer son désir de faire sa paix avec le primat, trouvait, le 13 juin, un monarque « accablé d'embarras et d'inquiétude ». Sa Majesté ne parla des affaires de son pays que « très passagèrement » et comme à regret.

Entre temps, M. de Lucchesini s'était démasqué. Devenu tout d'un coup susceptible, hargneux, il montrait une dépêche de sa cour où Frédéric-Guillaume II donnait aux Polonais le conseil de faire leur soumission à la Russie, les avertissant qu'il joindrait ses troupes à celles de Catherine II, s'il arrivait que l'armée moscovite eût besoin de l'aide prussienne. Le marquis se plaignait « avec hauteur » de n'être jamais consulté. Des propositions d'armistice avaient été faites sans son aveu ; cela lui donnait de l'humeur Quelques jours plus tard, Lucchesini remettait à Stanislas-Auguste la réponse de Frédéric-Guillaume. Sa Majesté polonaise avait appelé au secours, forte du traité d'alliance ; Sa Majesté prussienne répondait en se dérobant. Elle ne pouvait, disait-elle, « déférer à l'attente » du roi de Pologne, parce que « l'état de choses avait entièrement changé depuis l'alliance contractée avec la République » et que « les conjonctures présentes amenées par la Constitution du 3 mai » et postérieures au traité d'alliance, n'étaient pas applicables aux enga-

gements qui s'y trouvaient stipulés. Misérables prétextes maladroitement invoqués pour excuser un lâche abandon. En terminant, Frédéric-Guillaume voulait bien offrir sa médiation, pourvu toutefois que le parti patriotique, mieux éclairé sur les difficultés soulevées par l'application de la Constitution nouvelle, renonçât à « soutenir son ouvrage ».

Lorsque les Polonais apprirent que la réponse du roi de Prusse n'avait pas été remise par un envoyé extraordinaire, comme l'exigeait le protocole, ils sentirent « toute l'ironie d'un pareil procédé » ; lorsqu'ils connurent les termes mêmes du message, ils s'indignèrent. Révoltés par tant de cynisme, la Pologne entière crachait son mépris à la face de Frédéric-Guillaume et de l'Italien sans scrupules qui le représentait à Varsovie. « La haine que les Polonais affichent à l'égard des Prus- » siens surpasse en ce moment celle qu'ils portaient aux » Russes », écrit Descorches, le 27 juin 1792. Et il ajoute, parlant de la réponse de Frédéric-Guillaume : « ... elle complètera le » recueil des pièces justificatives de ce qu'on a appelé la loyauté » prussienne. »

***

Pourtant l'esprit de résistance commence à faiblir chez les Polonais. Les hommes du 3 mai s'en aperçoivent, et songent déjà à se ménager un asile en pays étranger. Le 25 juin, Descorches demande à son ministre « jusqu'à quel point » il doit « concourir à l'exécution de ce parti ». L'idée d'un accommodement avec la Russie prend corps, se manifeste. Puisque l'Electeur de Saxe refuse la couronne, puisque la candidature du second fils du prince d'Orange, un moment mise en avant, ne saurait être qu'un pis aller, pourquoi ne pas faire appel au grand-duc Constantin, second fils de la tsarine. Démarche qui agréerait à Catherine, lui ferait oublier les torts de la Pologne. Les gens du parti russe, les conseillers habituels du roi, prônaient cette solution ; Sa Majesté polonaise s'y ralliait avec empressement, comme on se saisit d'une planche de salut au milieu d'un naufrage.

Bientôt Descorches pourra mander à Dumouriez que deux courriers sont partis pour Pétersbourg, dépêchés l'un par M. de Bulhakow, l'autre par Sa Majesté polonaise. Notre agent croyait pouvoir assurer que Stanislas avait offert la couronne de Pologne au second fils de Catherine. Le renseignement était exact. Le roi venait, en effet, de tenter une démarche personnelle auprès de l'impératrice. Ecrite sous l'empire d'une forte émotion, sans souci de l'étiquette, sans art, assemblage de phrases courtes, mal liées les unes aux autres, la lettre de Stanislas, touchante par son décousu même, accordait le libre passage aux troupes russes, proposait le trône polonais à Constantin de Russie et ne demandait en retour que la suspension des hostilités.

Le cœur de l'impératrice, ce cœur que l'ancien amant se flatte de « bien connaître », sera-t-il touché par cette douloureuse et humble soumission ? Descorches l'ignore. Ce qu'il sait bien, — et il en avertit son ministre — c'est qu'il va bientôt se trouver dans la nécessité de quitter Varsovie. Que les Polonais s'accommodent ou non avec la tsarine, la Pologne sera, sous peu de jours, dominée par les partisans de la Russie, peut-être même occupée par les troupes moscovites, et l'envoyé de France devra suivre hors du pays ces chefs patriotes dont il est l'ami et le conseiller. « Dans toutes les hypothèses, écrit Descorches, le » 23 juin, je vois arriver rapidement le terme de l'utilité dont ma » présence peut être ici. Un chargé d'affaires sera certainement » plus que suffisant, tant que les troupes étrangères contrain- » dront la loy. » Notre agent prie donc le ministre de lui accorder, par avance, un congé dont il pourrait faire usage le jour où la République polonaise ne serait plus qu'un « prétorat russe ».

Aussi bien, il est trop tard pour secourir les Polonais ou s'allier à eux. Maintenant que la Pologne est envahie, que « l'intrigue intérieure » domine dans le Conseil du roi, « il n'y a pas » moyen, avoue Descorches, de contracter aucun lien avec la » République qu'il ne faudrait pas s'étonner de ne voir plus » exister dans quelques mois. »

Descorches reconnaissait donc que la partie était perdue. Soucieux toutefois de remplir son rôle exactement et jusqu'au bout, il voulut faire entendre à Stanislas-Auguste les paroles de réconfort que venait d'apporter le courrier de Paris. Car M. de Chambonas, successeur de M. Dumouriez, consentait à témoigner à la Pologne une sympathie, sinon plus agissante, du moins plus marquée. Dans sa lettre du 25 juin, le nouveau ministre louait l'effort accompli par les Polonais pour sauver leur indépendance, parlait des Turcs, susceptibles de tenter une utile diversion, du roi de Hongrie qui, bien certainement, voyait d'un mauvais œil l'envahissement de la Pologne, chargeait enfin M. Descorches d'assurer à la République que la France l'aimait et désirait lui venir en aide.

Notre agent avait fait des extraits de cette dépêche et demandé une audience particulière pour les communiquer au roi. Il fut reçu par Stanislas-Auguste et s'entretint assez longuement avec lui. Sa Majesté s'appesantit sur les malheurs de son pays, montra la Lithuanie perdue en six semaines, l'armée du sud pressée par des forces supérieures, déplora l'extrême détresse du Trésor, mais se garda bien d'aborder la question de l'alliance franco-polonaise. Sa Majesté convenait que la France et la Pologne devaient s'aimer et s'entr'aider, mais faisait comprendre que les circonstances ne permettaient pas que ces deux nations se liassent par un traité. La République, disait-elle, est entourée de puissances hostiles dont elle doit ménager les susceptibilités ; or, faisait remarquer le roi, « le reproche que tous les voisins » de la Pologne affectent de faire sonner le plus haut est qu'on » veut faire ici la parodie de ce qui se fait en France ». Venait-on à parler des Turcs ? Sa Majesté polonaise assurait qu'il était impossible de faire fond sur eux. A l'entendre, tout était à Constantinople « dans un délabrement déplorable et plus tremblant » que jamais devant les Russes ».

De cette conversation, d'une autre qu'il eût, un peu plus tard, « à une sorte de cercle chez Madame de Cracovie » (1), Descor-

(1) Isabelle Poniatowska, deuxième sœur de Stanislas Auguste, née en

ches rapportait l'impression que Poniatowski n'espérait plus qu'en l'impératrice, persuadé qu'un arrangement avec la Russie était le seul remède qui pût soulager les maux dont il était accablé. Cette conviction lui faisait écarter de parti-pris toute autre combinaison politique à lui soumise en vue de sauver la Pologne, et où la France aurait un rôle à tenir. Au surplus, remarquait Descorches, Sa Majesté polonaise est loin d'ignorer les embarras où se débat notre pays ; elle les estime même trop sérieux pour que nous puissions fournir à la Pologne une aide efficace. Le roi, concluait notre agent, est naturellement honnête et droit, mais sa timidité et toutes les « habitudes d'une vie voluptueuse » l'ont incliné à suivre les conseils des intrigants, des femmes, de tous ceux que la Russie a corrompus « et qui lui feront souscrire à toutes les conditions qu'on voudra ».

Les gestes patriotiques que Stanislas-Auguste esquissera dans la suite n'auront donc pour but que de sauver la face. Le 13 juillet, Sa Majesté se rend au camp formé derrière Praga et y dîne après avoir inspecté les troupes ; quelques jours après, elle lance la proclamation, traditionnelle en temps de péril national, qui appelle sous les armes la noblesse tout entière ; mais ni l'agent de France, ni les Polonais, ne sont dupes de ces allures belliqueuses. Au reste, la voix de Stanislas-Auguste ne trouve pas d'écho ; la Pologne doute de son roi et, qui plus est, d'elle-même. Les âmes sont attiédies, les bras enchaînés, s'écrie Descorches. Ce n'est pas en vain qu'on a laissé entrevoir à la nation un accommodement honorable avec la Russie et la fin d'une guerre ruineuse.

Dans la débâcle des énergies polonaises, le trio Malachowsky, Potocki, Kollontay garde sa fermeté. Le stoïcisme de Malachowsky est digne des Romains de la belle époque. Un ami trouve le maréchal penché sur une carte de Sibérie : « Que » faites-vous donc là ? » — « J'apprends à connaître un pays » que je suis vraisemblablement réservé à habiter », répond

---

1730, mariée en 1748 à Jean Clément Branicki seigneur de Bialystock, grand général, hetman de la Couronne et castellan de Cracovie, morte en 1806.

Malachowsky. L'échec de sa politique prussienne n'a pas abattu Ignace Potocki. Pourtant, que de déboires, que de lâches abandons ! M. de Lucchesini ne vient-il pas de lancer le coup de pied de l'âne à celui qui fut « son premier, son plus intime ami » ? L'envoyé de Prusse travaille, en effet, contre Potocki, insinue que les puissances n'accepteront de négocier avec la Pologne que lorsque Sa Majesté aura écarté le grand maréchal. Sans hésiter, Ignace Potocki offre sa démission à Stanislas-Auguste, et le roi la refuse « pour le moment ».

Le grand maréchal a l'illusion tenace ! Il fait encore confiance à Sa Majesté ; il espère encore que le patriotisme de ses concitoyens, les ressources de la nation pourront sauver la Pologne, et va jusqu'à déclarer à l'envoyé français qu'il voudrait que la réponse de la Russie « fût de nature à fermer la voye des négociations de ce côté ». De toute évidence, Pétersbourg et Berlin ont lié partie en vue de se partager ce qui reste de terre polonaise ; Ignace Potocki s'obstine à ne pas en convenir. Les deux puissances, redevenues amies dans un but de rapine, lui semblent encore deux rivales ; il spécule sur un désaccord qui a déjà pris fin et, quand on vient lui dire que les troupes de Frédéric-Guillaume s'apprêtent à pénétrer en Pologne, il ne voit dans cette menace, si angoissante pour son pays, que l'indice d'une mésentente entre la Russie et la Prusse, cette dernière voulant « se nantir, à tout événement, de ce qu'elle convoite avec tant de cupidité ».

Cœur généreux, grand seigneur loyal, qui se fie aux assurances que lui a données M. de Schulemburg et veut croire, en dépit de tout, à la parole prussienne.

PIERRE DOYON.

(*A suivre.*)

TALLIEN, CONSUL DE FRANCE A ALICANTE[1]

Le 14 octobre 1814, M. le comte de Jaucourt recevait au département des Affaires étrangères, une lettre humble et polie qui se terminait par ces mots :

« ... J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Comte, votre très dévoué serviteur,

TALLIEN, ancien Consul de France. »

Tallien! Le comte de Jaucourt qui revenait d'émigration ne put, sans doute, réprimer le sourire de condescendant mépris, que lui inspirait cette formule de déférence sous la plume de l'ancien secrétaire de la Commune de Paris, instigateur des massacres du 10 août 1792, bourreau de la Gironde et triste héros des fusillades de Quiberon. « *Quantum mutatus...* » Certes, il y avait bien Thermidor et la légende de la belle Thérésa, le « Lion Amoureux » destructeur de Robespierre... M. de Jaucourt n'était pas homme à s'abuser sur ces contes éclos dans l'imagination populaire ; pour le moment, un fait suffisait à son amusement : l'abaissement de Tallien, j'allais écrire sa platitude.

M. Lenôtre a écrit des pages définitives sur la vieillesse et la mort du conventionnel où il nous le montre vivant des subsides du roi Louis XVIII. D'ignominie en ignominie, le malheureux en avait été réduit à l'extrémité de recevoir des secours de la Restauration, et il y avait longtemps, qu'ignorant toute honte,

(1) Tous les extraits des lettres citées proviennent du fonds des Archives des Affaires Etrangères. Alicante, An XII à 1818.

il utilisait les pires expédients pour prolonger les jours misérables qu'il disputait à la maladie. La déchéance de Tallien datait de loin, de l'expédition d'Egypte, à laquelle il fut mêlé bien malgré lui par Barras qui voulait se débarrasser du mari de Thérésa Cabarrus pour avoir la femme à son entière discrétion.

Arrivé le 7 thermidor an VII (25 juillet 1798), sur la terre des Pharaons, le conventionnel fut placé dans un poste sans importance de l'administration des Domaines égyptiens par Bonaparte, qui n'éprouvait déjà pour lui, à cette époque, qu'un minimum d'estime. Ce peu devait bientôt se réduire à rien et même se transformer en mépris et en haine quand le général apprit les incartades auxquelles Joséphine se livrait à Paris en compagnie de la belle Tallien. Pour lui, le Directeur Barras et sa cour, le terroriste et sa femme, sont et resteront toujours les responsables des infidélités et des folles dépenses de la créole, et ce sont des souvenirs que le Ier Consul d'abord, l'Empereur ensuite, n'oubliera jamais.

En quittant l'Egypte, le navire qui remenait Tallien fut capturé par les Anglais et ce n'est qu'en 1809 que le tombeur de Robespierre, prisonnier de « Pitt », sans argent, malade, put revenir en France, à Paris où il trouva un gîte rue de l'Université au numéro 857.

Son premier souci fut de chercher de quoi vivre, car les chantages exercés contre son ex-femme, dont il était maintenant divorcé et de qui il avait obtenu la cession de la « Chaumière » de l'Allée des Veuves aux Champs-Elysées, ne suffirent pas longtemps à assurer son existence.

Il n'était pas en peine. N'avait-il pas au pouvoir des amis, de « bons camarades », Talleyrand, l'évêque en rupture de mitre, Fouché, son vieux copain, sur lesquels il savait tant de choses : on ne refuse pas un service à qui peut évoquer certains souvenirs plus que suffisants pour mettre en posture délicate la situation la plus officiellement établie.

Napoléon, cependant, se montra irréductible, rien à Tallien, rien à ce témoin du passé! Qu'il aille se faire pendre ailleurs!

Il avait défendu formellement à Joséphine de revoir son ancienne camarade d'orgie la Cabarrus, en ce moment « à la charge » d'Ouvrard, encore moins voulut-il s'occuper du mari.

Mais Talleyrand connaissait la manière.

Un jour, dans les rapports de son Département, l'ancien prélat, devenu Ministre des Relations extérieures, trouva une lettre du sieur Angelucci, commissaire des Relations commerciales de la République française aux royaume et port de Valence, résidant à Alicante. Celui-ci écrivait, à la date du 10 Vendémiaire, an XIII (1804) « qu'il règne à Alicante une épidémie appelée par les médecins tantôt fièvre jaune, tantôt fièvre pestilentielle ». Elle avait été introduite par les Anglais qui en avaient répandu les germes dans des étoffes importées en Espagne. « L'Enfer seul a pu donner aux Anglais l'idée de cette infâme production, qui consistait en mousselines, shaals, calicots, cravates et autres objets de coton, de tout ce qu'il pouvait y avoir de mieux fini et à un prix très modique. Les portefaix qui les ont débarquées sont morts aussitôt... Je ne puis prévoir ce que la Providence nous réserve, mais je puis, du moins, assurer Votre Excellence qu'aucune considération, aucun danger ne me fera écarter de mon devoir dans ces pénibles circonstances, les places soldées par l'Etat seraient trop agréables, s'il ne fallait jouir que des honneurs et du traitement qui y sont attachés. »

Ce fonctionnaire était un homme de devoir, comme on peut s'en rendre compte, mais ce ne fut pas son zèle professionnel qui retint l'attention du Ministre.

Au bout de quelques jours, en effet, le Département des Relations extérieures apprit le décès d'Angelucci victime à son tour de la fameuse épidémie et c'est alors que Talleyrand jugea l'instant propice pour proposer, à son maître, devenu entre temps Empereur des Français, la candidature de Tallien au poste consulaire d'Alicante.

On y mourait si facilement, que Napoléon aurait eu mauvaise grâce de le refuser à l'homme qu'il détestait, et le 7 Frimaire an XIII, l'ancien terroriste écrivait au Ministre : « Monseigneur,

j'ai reçu avec votre lettre du 22 Brumaire, le décret impérial du 11 du même mois par lequel Sa Majesté me nomme son commissaire des Relations commerciales à Alicante. J'ai déjà eu l'honneur de faire connaître de vive voix à Votre Excellence mon acceptation et je vous la réitère officiellement. Je me propose de partir de Paris dans les premiers jours de Nivôse pour me rendre à mon poste. Je prie Votre Excellence de donner les ordres nécessaires pour que ma commission et mes instructions me soient délivrées d'ici à cette époque... » C'était une acceptation en bonne et due forme et « après un voyage long et pénible », l'ex-conventionnel arriva à son poste le 22 Germinal. Les réflexions qu'il put faire en prenant possession de ses fonctions ne nous ont pas été conservées, du moins dans sa correspondance administrative qui, seule, nous occupe ici. Un seul mot laisse supposer qu'il ne se faisait aucune illusion sur le sort qu'on lui souhaitait en haut lieu.

Voici, en effet, un extrait de la lettre du 26 Germinal an XIII, datée d'Alicante, par laquelle, il annonce au Département sa prise de service : « Les mesures commandées par les lois sanitaires pour désinfecter la maison occupée par mon prédécesseur et *où il est mort,* ne m'ont pas encore permis de prendre aucune connaissance des papiers de la Chancellerie. Il m'a semblé qu'il avait régné un très grand désordre dans le lieu où avaient été déposées les clefs qui ne sont même pas retrouvées. Je ferai constater ce fait par un procès-verbal afin de mettre à couvert ma responsabilité personnelle.

Le général Beurnonville (1), a, d'après la lettre que vous m'avez remise pour lui, demandé au Gouvernement espagnol que je fusse reconnu provisoirement, quoique n'ayant point encore ma commission. On n'a pu se refuser à accéder à sa demande, mais il me semble qu'on l'a fait dans des termes qui pourraient par la suite donner lieu à des contestations, à des équivoques préjudiciables au bien du service et, en effet, il est dit dans la

(1) Ambassadeur de France à Madrid.

dépêche ministérielle que je ne dois remplir les fonctions de commissaire que provisoirement, mais *sans caractère, sans immunités ni privilèges*... Votre Excellence doit sentir quels inconvénients ces restrictions peuvent occasionner... » La lettre ajoute: « *La santé publique est parfaitement rétablie en ce moment*... »

La santé publique est rétablie!

Voilà encore de la part de Tallien une ironie à froid, une phrase, parfaitement administrative, par laquelle il s'empresse de faire savoir à son auguste Maître que malgré son désir secret, il n'aura pas encore sa peau !

Cependant, la situation à Alicante était loin d'être encourageante pour le nouveau Consul. Non seulement Angelucci avait été victime de l'épidémie, mais le commissaire batave dans ce port, Sumps, à qui avait été confiée la gérance du poste en attendant l'arrivée de Tallien, avait succombé à son tour.

Qu'importe, la santé publique est *parfaitement rétablie!* C'était si vrai, que, quelques jours plus tard, l'ex-terroriste tombe malade dans le courant de prairial, ainsi qu'en fait foi une lettre du Chancelier du Consulat Legay-Serrière au Département, en date du 12 de ce mois. Après avoir transmis quelques renseignements sur les mouvements de la flotte anglaise, il ajoutait en post-scriptum : « M. Tallien est très dangereusement malade, quoiqu'un peu mieux en apparence et je crois que les médecins ne connaissent plus rien à sa maladie ».

Ce bulletin de santé peu encourageant dut éveiller à Paris bien des espoirs. Allait-on enfin être débarrassé? Mais l'homme avait la vie dure et Talleyrand reçut quelque temps après une nouvelle lettre du 25 Prairial qui *n'était pas écrite* de la main de Tallien, mais dictée par lui. « Les journalistes de Paris m'ont tué, les médecins d'Alicante et la force de mon tempérament m'ont conservé à la vie. J'ai été très malade. Je vais beaucoup mieux... »

Malgré la forme atténuée de la phrase, on sent percer la joie du malheureux, de pouvoir une fois de plus décevoir les macabres prévisions que sa maladie avait fait naître : il ne se forgeait aucune illusion et prenait un amer plaisir à souligner qu'à

Paris on avait fait courir le bruit de sa mort. Aussi pour bien prouver à ses ennemis qu'il était toujours là il sollicite un congé. « Ma guérison ne sera complète qu'en respirant l'air natal », ajoutait-il.

Une dépêche du 25 Thermidor an XIII l'autorisa « à venir se rétablir complètement à Paris ».

Malheureusement, ses forces le trahirent, il ne put se mettre en route et, le 13 Fructidor, le Chancelier Legay-Serrière écrivait au Ministre : « M. Tallien a reçu hier (votre lettre) par laquelle vous lui annoncez que Sa Majesté a bien voulu consentir à lui accorder un congé... mais je ne crois pas qu'il puisse de longtemps en faire usage. Il est repris depuis hier par une petite fièvre et des douleurs cruelles. Il y a cent cinquante jours que nous sommes arrivés, le cent quarantième qu'il est malade ».

La proportion est forte et ceux qui avaient envoyé l'ancien conventionnel en villégiature sur la terre d'Espagne dans l'attente de l'y voir laisser ses os, savaient ce qu'ils faisaient.

Quelques jours auparavant, pourtant, le consul, transmettant au Département ses remerciements pour le congé qui lui était accordé, avait fait savoir qu'il désirait se reposer quelque temps à Alicante et qu'il ne se mettrait en route que plus tard (toujours avec l'idée de ne pas faire connaître sa rechute) « si ma bourse est assez garnie, terminait-il, car Votre Excellence s'étant tue sur les frais de route, il paraît qu'ils doivent être à ma charge, ce qui est bien lourd pour moi... »

Il préférait mendier plutôt que d'avouer sa souffrance physique.

Le 20 Vendémiaire enfin, Legay-Servière avisa Paris que son chef était parti pour la France, le 1er octobre.

C'était un adieu définitif que Tallien, bien décidé à ne plus se laisser faire, disait à l'Espagne.

D'ailleurs, l'activité du poste avait été des plus réduites pendant ses quelques mois de présence, si l'on en juge par la correspondance qui en est restée : de vagues indications sur les mouvements de la flotte anglaise, des affaires d'intérêts privés, un

jour (12 Germinal, an XIII) le Département lui réclama des bijoux représentant la somme de 13.120 francs 50 qui avaient été remis à Angelucci pour être envoyés au Ministère de l'Intérieur. Après bien des recherches, ces objets précieux furent retrouvés par Tallien qui en rendit compte le 3 Floréal, an XIII. Et c'est tout.

Il n'est pas téméraire d'affirmer que ce consul d'occasion se désintéresse complètement d'un poste qui était pour lui plus qu'une disgrâce et qu'il en abandonna entièrement la direction à son chancelier, qui en profita largement, au point d'être destitué un peu plus tard pour malversations dans ses comptes de chancellerie.

Arrivé à Paris, Tallien s'installa rue de Richelieu au numéro 69 et c'est de là qu'il data sa correspondance avec le Département. Il ne voulait plus retourner en Espagne, mais prétendait du moins conserver son titre de Consul et l'utiliser dans un autre poste. Le 15 juin 1807, il écrivait à Talleyrand : « Sa Majesté l'Impératrice a bien voulu, il y a trois mois, se charger de vous faire passer un mémoire que je lui ai remis, et dans lequel je suppliais Votre Excellence de solliciter de l'Empereur le renouvellement de la gratification qui me fut donnée lors de mon départ à Alicante... » Après avoir rappelé à son ancien ami que Joséphine s'occupait de sa fille, Thermidor, et se chargeait de ses frais d'éducation, il ajoutait : « ... Ma position est loin d'être brillante... il ne me reste pas deux cents louis par an pour vivre... Je suis arrivé mourant en France, j'ai gardé le lit pendant dix-huit mois... La bonté de Sa Majesté l'Impératrice... me fait espérer que je parviendrai à recouvrer celle de l'Empereur... Il est important pour moi de ne pas être relégué au fond de l'Espagne... Les démarches que j'ai commencées me font espérer que je verrai enfin détruire les impressions défavorables que l'on avait données à l'Empereur contre moi... C'est de vous *seul* que j'attends un appui... »

Nous ne possédons pas la réponse du Ministre qui, sans doute, ne jugeait pas prudent de choisir la voie officielle pour

correspondre avec son ancien collègue et c'est regrettable, car elle ne devait pas manquer d'une certaine saveur. Entre temps, en effet, des changements étaient survenus dans le personnel gouvernemental, Talleyrand qui avait déplu au maître, avait dû partir en claquant la porte pour céder la place à l'honnête Champagny, interprète fidèle, celui-là, de la pensée de l'Empereur.

Un des premiers actes du nouveau Ministre fut de mettre en demeure le consul d'Alicante de rejoindre son poste sans tarder. Comme on se battait en Espagne et que malgré la royauté éphémère de Joseph Bonaparte, Tallien ne se souciait pas de retourner dans ce pays s'exposer aux coups, il répondit le 6 février 1808 à Champagny : « ... Sa Majesté l'Impératrice, et Sa Majesté le Roi de Westphalie veulent bien s'intéresser à moi et l'Empereur a promis de me placer d'une autre manière. Il n'y a pas quinze jours que Sa Majesté l'Impératrice m'a encore donné l'assurance positive que son auguste époux s'occuperait incessamment de moi... »

C'était en Joséphine — et pour cause — que l'ancien mari de Thérésa Cabarrus plaçait tout son espoir, peut-être même essayait-il de la faire chanter? Toutes les suppositions sont permises, car il possédait des secrets et des souvenirs du passé sur lesquels son silence ne lui serait jamais payé assez cher.

Mais voilà que cet appui vint aussi à lui manquer, avec la disgrâce de l'Impératrice et le mariage autrichien.

D'ailleurs, il n'obtint pas le nouveau poste qu'il sollicitait. Resté titulaire d'Alicante, il n'y retourna pas, et se contenta d'émarger au compte du Trésor pour une pension que lui continuèrent les Bourbons.

Les années passèrent, l'Empire croula et, à la Restauration, le Ministre des Affaires étrangères, désireux de réorganiser les postes consulaires à l'étranger, s'adressa pour celui d'Alicante tout naturellement au dernier titulaire, réfugié alors dans la *Chaumière* de l'Allée des Veuves, pour obtenir de lui des éclaircissements sur le sort fait aux archives de ce consulat. C'est en répondant au comte de Jaucourt qu'il ignorait ce que ces papiers

étaient devenus, sans doute déposés chez des négociants français de la ville, que Tallien employait la formule de respect que nous citions au début de cette courte étude.

Abandon de toute fierté ? Ironie ?...

Un tel homme était capable des sentiments les plus contradictoires, mais cette fois, son rôle public était bien fini. Pendant quelque temps encore il végéta dans l'ombre, pour s'éteindre dans la *Chaumière* de N.-D. de Thermidor, le 16 novembre 1820, à six heures du matin, « sans autre assistance que celle de sa servante » (1).

PIERRE LOEVENBRUCK.

(1) G. Lenôtre. *Vieilles Maisons, Vieux Papiers*, T. I.

COMPTES RENDUS

L'échec de la monarchie et la fondation de la république (mai 1873-mai 1876), par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française, 2 vol. in-18, librairie Plon, 1926.

Ce n'est pas une œuvre nouvelle de l'illustre historien. Il a simplement réédité un fragment de cette belle *Histoire de la France contemporaine*, laquelle d'ailleurs, est loin d'avoir été menée jusqu'au point qu'il s'était d'abord assigné. Quand la publication en commença, il annonçait un récit qui s'étendrait de février 1871 jusqu'à la fin de 1900. Le premier volume était réservé au gouvernement de M. Thiers, le deuxième à la présidence du maréchal de Mac-Mahon et à la fondation du régime républicain, deux autres à l'histoire de la république parlementaire. En cours d'exécution le plan de l'édifice fut modifié, un corps de bâtiment fort agrandi, un autre laissé à l'abandon; de sorte que le monument tronqué perdit en étendue beaucoup plus de la moitié de ce qu'on s'en promettait. Ces changements résultèrent de circonstances très différentes, mais également imprévisibles.

Sur l'une, l'auteur, en tête du tome quatrième et dernier s'expliquait ainsi : « Je suspens mon récit à la mort de Gambetta. Ce fait considérable est, dans sa brutalité, une conclusion. Gambetta disparu, le cours normal des événements est interrompu; les figures et l'aspect des choses sont autres... La vie des peuples a comme celle des individus ses disgrâces et ses irréparables fatalités ». La seconde cause, bien plus déterminante encore de l'arrêt de ce vaste ouvrage, c'est l'entrée soudaine de M. Hanotaux dans le gouvernement. En mai 1894, il devenait ministre des Affaires étrangères. Pour un temps, l'histoire de son pays était donc son œuvre. Etait-ce à lui de commenter sa politique, d'expliquer son rôle personnel? Il s'y est refusé. *Pendent interrupta opera*. De même, et du fait d'événements beaucoup plus tragiques encore, en a-t-il été de son *Cardinal de Richelieu :* tout le travail préparé en vingt années pour en continuer l'histoire a péri, en 1914, dans l'invasion des régions picardes, anéanti avec la maison patrimoniale de l'écrivain.

Avant d'être appelé au pouvoir, déjà un aveu lui avait échappé. « A partir de 1876, je suis un témoin et puis dire : j'ai vu. Mais c'est le péril, comme c'est la mélancolie de ces histoires trop promptes; l'historien ne saurait se séparer de l'homme. Si la pensée est libre, le cœur est serf... Au fur et à mesure que mon récit avançait, j'entrais dans

mes propres souvenirs comme on rentre dans une maison à peine close : je revivais ma vie. »

Ces souvenirs, il vient de s'y replonger avec la pensée de les compléter en utilisant des documents nouveaux. Les *Mémoires* précieux du duc Albert de Broglie qu'il a pu compulser en entier, des papiers intimes, des confidences l'invitaient à des retouches. Mais il s'en est tenu à quelques notes ou *addenda* et, somme toute, n'a rien changé à sa rédaction première. En quoi, il a eu pleinement raison. En effet, le récit des événements contemporains ne serait-il pas à récrire d'année en année, s'il devait être tenu compte des divulgations et des aveux qui se multiplient? A quelle conviction s'accrocher parmi tant d'arguments contradictoires et dont chacun est apporté comme décisif? Le prononcé d'un jugement ne peut intervenir qu'une fois tous les plaidoyers épuisés; et le président du tribunal, avant de rédiger la sentence, s'accorde encore une remise à huitaine. Quel délai d'une durée inévaluable s'imposera l'historien qui prétendrait atteindre à la définitive vérité? Tel un dévot janséniste qui ne s'estimera jamais assez préparé pour oser approcher des sacrements.

Convenons, d'ailleurs, que dans les conflits des partis politiques, rarement la sincérité fut aussi dédaignée et tenue à l'écart que durant les cinq années de lutte confuse que M. Hanotaux fait revivre. Entre tous, émulation d'équivoques, de réticences, d'ambiguïtés. Aucun chef de groupe ne parle avec franchise, et ce reproche vise autant ceux de gauche que de droite, jusqu'aux conseillers de l'hésitant prétendant. Seule, la loyauté du maréchal de Mac-Mahon assainit cette trouble atmosphère. Les habiletés tournent en maladresses, et finalement la république est fondée dans un malentendu par ceux qui croyaient restaurer la monarchie.

Alfred Dumaine.

Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne, par Augustin Cochin 2 vol. Librairie ancienne Honoré Champion, 5, quai Malaquais.

En décernant, dix ans après sa mort, à Augustin Cochin le plus ancien et le plus important de ses grands prix d'histoire, l'Académie Française a reconnu non seulement la gloire d'un très puissant historien, mais aussi le héros qui, au Calvaire d'Hardécourt-au-Bois, s'était immolé comme un saint. Grâce aux soins pieux d'une famille qui a su recueillir les éléments inachevés et quelque peu épars d'un immense labeur, nous possédons aujourd'hui l'essentiel de cette œuvre capitale qui, vraiment, renouvelle l'histoire philosophique et sociale de la Révolution.

Jusqu'ici, M. Aulard s'était penché sur les documents officiels de la France révolutionnaire, sur les procès-verbaux des clubs révolutionnaires et sur tout ce que ces clubs avouaient de leurs intentions ou alléguaient pour la justification de leurs actes. Dans ces uniques témoignages relevés avec une très certaine partialité, dans ces plaidoyers, la Révolution sanguinaire et meurtrière se défendait elle-même et publiait son apologie.

Combien différente avait été, bien des années auparavant, la méthode toute psychologique de Taine, exposant en pleine lumière le mystère de l'époque révolutionnaire, c'est-à-dire l'apparition, la victoire et le règne de la nation jacobine, philosophe, sans-culotte, patriote. On constatait, dans l'harmonieux ensemble d'une grande ligne précise et continue, le développement naturel de cette conclusion que les périls courus par la France d'alors étaient issus d'une double aberration : la conception abstraite des droits de l'homme, celle d'une constitution funeste, les institutions de l'an VIII. D'où chez Taine cette entreprise de les attaquer par la réfutation de leurs principes et par le spectacle des maux qu'elles avaient causés.

Aujourd'hui, la grande découverte d'Augustin Cochin, qui ne croit pas que le peuple des Journées de Septembre et du 10 Août soit le vrai peuple, celui qui peine et qui endure, réside en ce que ces infiniment petits, cette force impersonnelle qui a entraîné le mouvement des masses, sont aujourd'hui, grâce à lui, clairement et définitivement mis à jour. Comment ont agi ces actions élémentaires qui, par leur poussée lententement continue, sont arrivées à modifier les conditions générales de l'histoire ? Le mystère se dévoile à nous.

Ayant patiemment, scrupuleusement dépouillé les archives, non seulement à Paris, mais dans certaines provinces, l'auteur finit par identifier et par démasquer des groupes de peu d'individus, groupes inavoués mais réels, groupes de légistes, de médecins, d'intellectuels aigris, sociétés de pensée à la fois agences de nouvelles et cabinets de lecture, sociétés d'encouragement au « patriotisme » et bureaux d'esprit public, qui prenaient l'initiative de certaines requêtes ou remontrances au roi. Bondissant de corporations en corporations, de groupes en groupes, ces idées s'amplifiaient dans leur marche, devenaient des programmes soutenus par les grands cercles forts, directeurs de l'opinion, et triomphaient dans l'entourage du roi.

Ainsi, quelques obscures individualités, loin de l'action politique et même des affaires, finissaient par faire infiltrer leurs principes dans les organisations des diverses localités, d'où une propagande politique intense par ces sociétés de pensée qui se substituaient aux ordres constitutifs de la nation. Et ces mêmes sociétés, qui s'étaient servi du Parlement contre le roi, allaient se retourner contre le Parlement lui-même, et de partout la haine des classes s'élevait jusqu'au meurtre inclus, sous la poussée de forces anonymes dissimulées, sournoises qui, ayant triomphé et abattu l'influence royale, s'emparaient du peuple. Cochin nous montre à l'évidence que les principaux décrets de la Convention ne sont intervenus que sous la dictée de 1900 sociétés nées en 1770 qui, en réalité, avaient socialisé la pensée, les biens et la liberté de chaque citoyen. — Servitude morale, servitude intellectuelle, servitude matérielle voilà à quoi avaient abouti en dernier ressort ces sociétés de pensée qui se condamnaient et condamnaient l'opinion qu'elles formaient à envisager toutes choses du point de vue combattif, idéologique, abstrait, irréel.

Ah ! comme la France d'aujourd'hui travaillée par l'utopie meurtrière du total bouleversement révolutionnaire, aurait besoin de médi-

ter tous ces admirables enseignements d'un historien de science et de foi, de comprendre toute l'exactituude, toute la réalité humaine que contiennent ces admirables volumes.

Augustin Cochin demeurera dans la tombe le gardien et le régulateur de la cité non seulement par les magnificences intellectuelles de son œuvre mais aussi par l'exemple de sa vie consacrée à vérifier et à prouver les idées conçues spontanément dans sa jeunesse, et surtout par son immolation.

Recevant Claretie à l'Académie en 1889 Renan disait : « Si donc dans ces 20 ans la France est prospère et libre, fidèle à la légalité, entourée de la sympathie des portions libérales du monde, oh ! alors la cause de la Révolution est sauvée. Mais, si dans 10 ou 20 ans la France est toujours à l'état de crise, anéantie à l'extérieur, livrée à l'intérieur aux menaces des sectes et aux entreprises de la basse popularité, oh ! alors, il faudra dire que notre entraînement d'artistes nous a fait commettre une faute politique, que ces audacieux novateurs eurent absolument tort. La Révolution dans ce cas serait vaincue !!! » Qu'avait pensé Augustin Cochin de ces lignes ? Nul ne le sait. Mais quoi qu'il advienne de notre avenir et de la prophétie de Renan, nous nous trouvons en face d'un travail historique qui contient des idées générales tellement neuves et profondes qu'il renouvelle la science de la Révolution politique, mais surtout sociale.

La foi de l'auteur n'a en aucune circonstance entravé la liberté de son jugement, l'historien n'a jamais été aveuglé par le philosophe. Plut au ciel que tant d'érudition, de patriotisme et d'esprit de sacrifice trouve autre chose que de l'indifférence ou de l'injustice systématique. Nous avons confiance qu'une si éclatante lumière ne disparaîtra point dans le néant.

Henry DE MONTARDY.

Voyageurs d'Orient, par Henry BORDEAUX, de l'Académie française. 2 vol. in 18, Plon, 1926.

En deux petits livres M. Henry Bordeaux a condensé une histoire bien vaste, celle des hommes qui ont répandu l'influence religieuse, politique, militaire, sociale, commerciale et économique de la France dans les pays d'Orient. Il s'est plu, dans ce but, à évoquer non pas toutes les figures (il lui eût fallu des volumes pour remplir une telle tâche), mais les figures les plus représentatives des Français qui, depuis le moyen âge, ont sillonné le Levant de leurs pas et y ont marqué l'empreinte française. Cette œuvre de vaste envergure, semée d'espérances et de déboires, a abouti à faire flotter aujourd'hui le drapeau français en Syrie, conclusion d'un travail de plus de huit siècles, dont les difficultés ne sauraient être comprises qu'à la lueur d'un flambeau tel que celui de M. Henry Bordeaux.

Pèlerins, soldats, négociants, consuls, diplomates, archéologues, poètes et littérateurs, défilent devant nous les uns après les autres en des esquisses trop rapidement brossées, mais il faut savoir se borner en un pareil sujet. Le premier volume est intitulé *Des pèlerins aux méharistes de Palmyre*. Sans s'attarder aux voyageurs d'avant les croisades dont

les récits, hélas! trop rares, nous eussent vivement intéressés, M. Bordeaux se hâte d'arriver à l'époque où les armées de la Chrétienté se précipitèrent vers les Lieux-saints et y fondèrent ces royautés franques, dont les forteresses, aujourd'hui en ruines, nous étonnent par leurs dimensions colossales et la solidité de leurs assises. Quels hommes que ces croisés, remarquables autant par leurs vertus et leur audace que, souvent, par leurs excès ! Mais, quel peuple venu du nord a jamais pu, après un long séjour dans le pays, résister à la corruption orientale ! Dans cette histoire, M. Bordeaux, armé de bons auteurs, a su cueillir mainte savoureuse anecdote.

De chacun des voyageurs dont il nous entretient, l'auteur a marqué l'œuvre en traits précis et à chacun il a su rendre hommage : à Chateaubriand, qu'il appelle le voyageur orchestre sans que l'on songe d'ailleurs à le prendre en mauvaise part; à nos vaillants consuls et diplomates d'autrefois; aux archéologues tels que Mariette, Clermont Ganneau, le marquis de Vogüé, Guillaume Rey, René Dussaud; à Renan qu'il nomme Renan le décide; aux romantiques Gérard de Nerval, Flaubert ; aux historiens Etienne Lamy, Gustave Schlumberger et à d'autres encore, Eugène-Melchior de Vogüé, Loti, Gabriel Charmes, André Chevrillon, et je suis obligé d'en passer. Les œuvres de ces auteurs étincellent dans notre mémoire par delà le lointain décor de l'Orient méditerranéen.

C'est avec émotion que nous avons lu les pages écrites sur l'ouvrage *Palmyre*, du lieutenant, aujourd'hui général Deville avec lequel nous nous trouvions en 1892, dans le désert de Syrie. Nous nous plaisions alors, jeunes officiers, à évoquer les campagnes militaires de la reine Zénobie sans penser qu'une station française d'aviateurs et de méharistes s'abriterait un jour sous les colonnes ruinées du temple du Soleil. M. Bordeaux n'a pas voulu oublier les plus modestes parmi les voyageurs d'Orient. Nous n'en voulons pour preuve que les lignes consacrées par lui aux notes réunies par nous au cours d'un autre voyage, accompli en 1897, sur les ruines encore fumantes des massacres d'Arménie, et que nous publiâmes à notre retour. Il est vrai qu'il s'agissait d'un des drames les plus épouvantables de l'histoire d'Orient, drame où les nations dites civilisées n'ont su que promettre en vain et mentir à des populations, vouées à la destruction par la barbarie turque : poignants souvenirs de ces pays à la fois si attachants et si décevants, mais tableaux toutefois qui, contemplés dans le temps de la jeunesse, continuent à nous poursuivre encore, sur le déclin de la vie, de leur majestueux rayonnement.

Qui nous eût dit, il y a trente ans, que le drapeau français flotterait un jour sous l'azur de ce ciel éternellement pur, nous eût comblés d'étonnement et de joie. Pourquoi faut-il que cette satisfaction soit aujourd'hui mêlés de tant de sujets d'amertume ?

Le deuxième volume est intitulé : *Lamartine, Michaud, Barrès*, un poète parmi les plus grands, un historien des Croisades, enfin un romancier impatient de sensations et de désirs qu'il a su faire partager à sa génération. M. Henry Bordeaux ne pouvait mieux clore son œuvre qu'en donnant une étude sur ces trois personnages qui, chacun

à un titre différent, joue un rôle de premier plan dans cette épopée élevée à la gloire de la France du Levant.

L. de CONTENSON.

Journal de la générale Bogdanovitch, traduit du russe par M. LEFEBVRE, in-8°, 320 p., Payot 1926.

Alexandra Victorovna, femme du général Evgueny Vassilievitch Bogdanovitch posséda à Saint-Pétersbourg un salon fréquenté par tout ce que cette capitale contenait de ministres, hommes d'Etat, diplomates, généraux, amiraux, dames d'honneur, membres du haut clergé. Tous ceux que leur situation et leur esprit de conversation pouvaient rendre intéressants devant des interlocuteurs capables de les comprendre, défilèrent dans cette maison enviée. La maîtresse, sans songer nullement à la publication possible, dans la suite, de ses notes inscrites au jour le jour, tint ainsi registre de 1879 à 1912, des divers propos qu'elle entendait. C'est ce manuscrit, récemment retrouvé et édité en Russie, qui vient d'être traduit en français.

Dans ce salon n'étaient admis que des monarchistes. On était donc entre soi et l'on sait à quelle liberté de propos se livrent entre eux les gens bien pensants, quand ils sont sûrs qu'on ne les entend pas. Et probablement, après tout, en est-il également ainsi chez les gens des partis avancés, quand ils se sentent à l'abri des oreilles conservatrices. Quoi qu'il en soit, intrigues, secrets et scandales de la vie politique et mondaine russe d'avant la guerre, défilent devant nous dans un film qui, hélas! eût été singulièrement instructif à cette époque, si le vertige n'avait pas déjà tenu dans son effroyable étreinte toute une société, inconsciente de son état de détresse et de décomposition, mais déjà penchée vers l'abîme et prête à y sombrer pour toujours.

Analyser un livre fait d'anecdotes, quelque typiques et caractéristiques qu'en soient la plupart, n'est pas chose aisée. Plusieurs d'entre elles semblent pour nous les signes avant-coureurs de la catastrophe prochaine; mais qui s'en doutait alors? Pas assurément les causeurs qui les rapportaient. Fort peu eussent été capables d'en tirer une philosophie à la hauteur des événements qui suivirent et dont personne n'eût osé prédire l'étendue.

En 1879 et les années suivantes, ce sont les attentats nihilistes contre l'empereur et d'autres personnages qui défraient les conversations. En 1880, c'est le mariage d'Alexandre II avec la princesse Dolgoroukaïa et, en 1881, son assassinat. Puis, de 1882 à 1887, une lacune se produit dans le *Journal*, qui recommence en 1888. Ignorance et débauches du clergé russe, paresse du tsar Alexandre III, état de demi-barbarie des Russes, maîtresses des grands ducs et des ministres, brutalités de la police, émeutes, grèves, discordes dans la famille impériale, propagande révolutionnaire dans la flotte, rôle de Witte, de Sturmer et de Pobiedonostsef, action néfaste des grands ducs, guerre avec le Japon, indifférence des Russes à ce sujet, atmosphère pénible dans laquelle vit la classe ouvrière, nouvelles grèves et émeutes, en 1905, accompagnant les désastres au Japon, révoltes dans l'armée, incapacité du tsar Nicolas II et de ses ministres, discussions à la Douma,

parasitisme des membres de la famille impériale, leurs fâcheuses fréquentations, influence de la Vyroubova et de Raspoutine, ignominie de ces personnages, tels sont les thèmes qui remplissent les pages instructives de ce volume et qui donnent la clef des événements subséquents.

« De tels sujets contribuent à la chute de la monarchie », ne peut s'empêcher de dire quelque part la générale Bogdanovitch, fort bien placée pour juger, et plus loin elle ajoute : « Si nous avons la guerre, la Révolution sera imminente ». Elle, du moins, fut bon prophète.

L. DE CONTENSON.

Histoire générale des Peuples, de l'antiquité jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de Maxime PETIT. 3 volumes in-4, Paris, Larousse, 1926.

C'est une histoire universelle que la maison Larousse offre sous ce titre au public, en un ouvrage qui unit les agréments extérieurs d'un livre d'étrennes à l'utilité d'un précieux instrument de travail. On y admirera la supériorité de l'exécution matérielle et la richesse d'une illustration à la fois pittoresque et documentaire; il se recommande encore au lecteur par des mérites plus solides, et répond, en même temps qu'au plaisir des yeux, à toutes les exigences de l'esprit scientifique.

Il se distingue d'abord de la plupart des publications antérieures ou similaires par l'ampleur du sujet. Il ne se limite pas seulement à une grande période de l'histoire de l'humanité — antiquité, moyen âge ou temps modernes — mais il en embrasse toute l'évolution depuis les temps les plus reculés jusqu'aux événements de la plus récente actualité : le premier chapitre est intitulé *L'Homme préhistorique*, et l'un des derniers se termine par l'analyse du traité de Lausanne (1923). Retracer toutes les phases de cette longue histoire était une tâche qui eût dépassé de beaucoup les forces et la compétence d'un seul auteur. Selon une méthode que l'expérience a révélée comme seule pratique en pareil cas, la besogne a été partagée entre plusieurs spécialistes, dont chacun s'est efforcé de résumer, sur la période qu'il avait à traiter, l'état actuel de nos connaissances et les résultats acquis par les dernières recherches de l'érudition et de la pensée ; des bibliographies très détaillées, placées à la fin de chaque chapitre, mettent d'ailleurs le lecteur au courant des ouvrages dans lesquels il pourrait trouver des renseignements plus complets.

Avec ce souci d'exactitude dans le détail, l'ouvrage présente comme trait caractéristique la largeur de sa conception d'ensemble. L'histoire de la civilisation, c'est-à-dire des mœurs, des institutions, des lettres, des arts et de la pensée humaine y tient d'abord autant de place que l'histoire-bataille dans les manuels dont se servaient nos pères. — Une autre innovation, digne d'être fort appréciée, est celle que définit en ces termes la préface : « Le lecteur trouvera dans notre ouvrage, avec l'histoire des peuples « classiques », des notions suffisantes sur la civilisation musulmane, sur l'Inde, sur l'Extrême-Orient, sur ces sociétés exotiques qui, pour s'être formées et développées d'abord en

dehors du cadre européen, n'en sont pas moins d'une importance capitale. Il aura ainsi des données essentielles sur des problèmes internationaux dont se préoccupent aujourd'hui les hommes d'état des deux continents. » Il convient de signaler dans cet ordre d'idées les chapitres consacrés, dans les deux premiers volumes, aux civilisations de l'Inde et de l'Extrême-Orient (Chine et Japon) et dans le troisième au partage de l'Afrique, et au développement des nouvelles nationalités américaines.

La proportion entre les diverses parties représente enfin une dernière originalité de *l'Histoire générale des peuples*. Tandis que le premier volume comprend à la fois tout l'antiquité et tout le moyen âge, trois siècles seulement (XVIe, XVIIe, XVIIIe), suffisent à remplir le second; le troisième est tout entier consacré à un seul (1789-1923) et pourrait, par l'unité du sujet, former un ouvrage à part. En raison même de ses dimensions, l'histoire diplomatique proprement dite y tient une place importante, notamment dans les pages consacrées au Congrès de Vienne, à la création du royaume de Belgique, à la politique extérieure du Second Empire, aux rapports des puissances après le traité de Francfort. Il y a lieu enfin de recommander comme particulièrement nouveau et digne d'attention le chapitre (III du livre XIV) relatif à la paix qui a mis fin à la Grande Guerre, et aux traités de Versailles, Saint-Germain, Trianon, Neuilly et Lausanne. On y trouvera un résumé clair, précis et commode des conditions dans lesquelles ont été établis l'organisation territoriale et le statut politique de l'Europe actuelle.

A. PINGAUD.

Regards sur la vie (1919-1925). De Versailles à Locarno, par Edouard TROGAN. Paris, Bloud et Gay, 1926, in-16, 272 p.

Edouard Trogan, écrivain politique, regarde au moins de profil, sinon de trois quarts, la *Revue d'histoire diplomatique*. Ce lettré, qui a du talent plein ses poches, s'est sacrifié à sa revue *Le Correspondant*, dont il est le serviteur depuis 1889. Secrétaire de rédaction, il se contenta d'y rédiger douze ans durant une chronique pêle-mêle *Les Œuvres et les Hommes*, où il sut, à force de vigueur et de souplesse, échapper à la monotonie du genre. Directeur en 1910, il posa la plume. Il jugeait, à l'exemple de François Buloz, qu'un directeur ne devait pas se fourvoyer dans la mêlée littéraire, mais l'observer en la dominant, comme une sorte d'arbitre.

A la mobilisation, il estima pourtant que le chef devait sortir du silence, jeter parfois le mot de ralliement et il signa modestement *Intérim* la chronique politique des années de lutte. Puis, reprenant le pseudonyme de son maître Léon Lavedan : *Louis Joubert*, il fit le point, en bon pilote, durant ces pénibles navigations d'après-guerre qui ne nous laissent pas encore entrevoir le port. Ainsi ce sage, grisonnant sous le harnais et qu'on croirait claquemuré dans son cabinet, derrière le rempart des dossiers et l'amas des épreuves à relire, promène ses clairvoyants *Regards sur la vie*, titre qui eût enchanté le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé.

Tous ceux qui avaient apprécié les chroniques d'Intérim et qui suivent les commentaires de Louis Joubert, en souhaitaient vivement la publication en librairie. Mais l'auteur n'était guère disposé à livrer au grand public les propos qu'il réservait au sien. Cependant la modestie de ce routier des lettres, presque désabusé, a fini par céder. Nous tenons en volume un choix de chroniques, échelonnées du 20 mars 1919 au 18 octobre 1925, de Versailles à Locarno.

Ce recueil d'articles ne retombe point au tas indifférent d'autres ouvrages qui ont, depuis l'armistice, traité tant bien que mal, de diplomatie ou de politique internationale. Il a le privilège, rare en ce genre éphémère, de résister à l'épreuve du lendemain. Des 1919, Edouard Trogan avait prévu les difficultés de 1927 et en revenant sur ses avertissements d'hier et d'avant-hier, nous nous disons, à mainte page: « Comme ce diable d'homme avait raison ! » Nous en convenons d'autant mieux qu'il ne songe point à tirer vanité de ses justes prévisions. Chacun de nous, à l'en croire, peut passer pour prophète : il faut et il suffit, après avoir secoué l'endormante duperie des mots et des mirages, de se livrer, en toute franchise, à une patiente et sincère investigation du présent, en deçà et au-delà de nos frontières. Cette incessante enquête quotidienne nous permet d'évaluer à coup sûr les possibilités du lendemain. La politique des possibilités tel est le refrain, le clou de bel et bon acier sur lequel frappe sans relâche ce loyal ouvrier.

Excellent poste de vigie que cette maison du *Correspondant,* la revue française entre toutes, puisque c'est elle qui compte en France le plus d'abonnés et dont le chef reçoit, pour chaque livraison, maints commentaires écrits (approbations, observations, récriminations, confidences) qui lui donnent, mieux que l'écho, la voix même de ces discrètes provinces que n'écoute guère la grande presse de Paris. Rappeler les hâbleurs, les aveuglés, les outrés, les insouciants, les timides à l'esprit de franchise, à l'esprit de mesure, à l'esprit politique, à l'esprit de courage, ce rôle ingrat de boudeur, de trouble-fête, requérait une vaillante personnalité. Trêve aux fatalités de terroir! Édouard Trogan est né en plein midi, dans le Tarn, à Saint-Paul-Cap-de-Joux et pas un homme du Nord n'a dénoncé, si posément ni si carrément que ce méridional, le mensonge des mots, ne s'est attaqué avec pareille crânerie aux deux mirages, si gros pour nous d'orages : le premier, d'ordre économique, c'est que l'Allemagne paierait tout; le second, d'ordre sentimental, c'est qu'on ne pouvait ni ne devait tolérer un rapprochement avec elle. Ce chef d'une revue, réputée conservatrice, c'est-à-dire réactionnaire sinon arriérée, a le premier marqué les limites de la revanche et reconnu dans la conférence de Locarno, tout en repoussant l'illusion d'un pacte intangible, qui garantirait la pleine sécurité, l'annonce d'une politique nouvelle, celle de collaboration, nécessaire selon lui à la survie française.

Retenons ce livre comme un texte, un témoignage singulier, capable d'orienter nos arrière-neveux dans l'histoire confuse d'après-guerre. Car il n'est pas le fait d'un écrivain qui s'épanche, par métier ou par facilité, dans la maison d'autrui; mais celui d'un homme bien informé, et soucieux de son information qui, à l'aise chez lui, garde la liberté d'une parole dont on entend encore l'accent savoureux. Pour produire

ce témoignage, il fallait la rencontre de ce réaliste impénitent et de cette revue indépendante, où la foi, heureusement affranchie de tout parti et de toute forme constitutionnelle, sans cesse oblige à la bonne foi.

Amédée BRITSCH.

Un cavalier de la Grande Armée. Itinéraires du chevalier de Constantin. Paris, éditions de la Sabretache 1926, in-8° avec plusieurs fac-simile et un portrait.

Né en 1786, Pierre de Constantin servit de 1808 à 1830. Il avait l'habitude de noter les épisodes de sa vie militaire, ses étapes, ses déplacements, jusqu'à ses plus minutieuses dépenses personnelles. Le baron Yves de Constantin, son arrière-petit-fils, vient de publier d'après les archives de sa famille le journal de campagne jusqu'à 1813 et les lettres qu'ils écrivit de 1812 à 1814 à sa mère et à sa sœur avec un extrait du journal des dépenses de l'auteur sous la Restauration. L'ouvrage paraît avec une préface de M. Frantz Funck-Brentano et des annotations très précises de M. Joseph Durieux.

Le chevalier de Constantin débuta aux gendarmes d'ordonnance, puis servit au 23e dragons comme officier. Il prit part aux campagnes de l'armée napoléonienne. Ses souvenirs de l'expédition de Russie où il gagna la croix d'honneur sur le champ de bataille de la Moskowa sont particulièrement intéressants et fournissent les plus précieux détails sur la retraite de la Grande Armée et sur « l'Escadron sacré » qui protégeait l'Empereur. Son témoignage mérite d'être entendu par les historiens.

La dernière partie de l'ouvrage retiendra également l'attention et sera mise à profit par les économistes qui pourront y glaner une fructueuse moisson de renseignements les plus curieux sur les prix du logement, de l'habillement, de l'équipement, de la nourriture et des voyages. La comparaison avec l'époque actuelle serait d'une étrange ironie et d'une saveur amère.

Henry DE MONTARDY.

Guillaume II, par Emile LUDWIG. 1 vol. en langue allemande in 8° de 494 pages. Berlin 1926. Une traduction française, un volume in-12° Paris, éditions Kra, doit paraître en avril 1927.

L'apparition de cet ouvrage et l'accueil qu'il a reçu en Allemagne pourraient être qualifiés d'événement historique. Le succès dans l'ancien Empire dont le monarque est jugé par M. Ludwig, et avec quelle liberté, a été prodigieux. Après cinquante mille exemplaires de l'édition in-8°, cent mille de l'édition populaire in-12 ont été vendus, assure-t-on, et la vogue du livre n'est pas encore épuisée. Une traduction anglaise a été publiée depuis longtemps. Nous devons savoir gré à la maison d'édition Kra de nous donner enfin une traduction française. Comment celle-ci n'a-t-elle pas été faite plus tôt? Faut-il croire que, comme me le disait un autre éditeur qui avait pensé à l'entreprendre : « Guillaume II n'intéresse plus personne en France » ? Nos compatrio-

tes seraient-ils à ce point oublieux et légers ? J'espère qu'ils liront ce livre ; l'ayant lu, ils comprendront ce que signifie l'impression qu'il a produite sur les anciens sujets de Guillaume II. Personne n'a porté à l'idée d'une restauration de la monarchie au profit des Hohenzollern un coup plus terrible que l'auteur de ce portrait, tracé uniquement, il a soin de nous en avertir, d'après les témoignages et les mémoires des amis de l'Empereur déchu, portrait incomplet sans doute, injuste même à quelques égards, mais extrêmement ressemblant, et qui par son exactitude même constitue la plus impitoyable satire.

Dramaturge, romancier et historien, M. Ludwig a déjà écrit de nombreux ouvrages; il se plaît à évoquer les grands personnages de l'histoire. Il a représenté au théâtre Frédéric le Grand, Napoléon et Bismark ; il a consacré des monographies à Gœthe, à Wagner, à Bismarck et à Napoléon. Son étude sur le grand empereur français, dont la popularité est toujours vivante en Allemagne, a dépassé quarante éditions. Il étudie surtout la psychologie des grands hommes ; il s'attache à analyser et à expliquer leur caractère.

C'est ce qu'il a fait en particulier pour Guillaume II : il excuse en quelque manière ses défauts en les faisant apparaître comme les conséquences presque inévitables de sa personnalité physique, de son éducation et des circonstances où il a vécu. Dès sa naissance, le fils aîné du Prince Royal de Prusse Frédéric et de Victoria, fille de la Reine d'Angleterre, fut un infirme. Son bras gauche n'avait pas un développement normal ; un mal d'oreilles fut la cause de souffrances continuelles et a pu gêner le fonctionnement du cerveau. Très intelligent néanmoins et très doué, l'enfant eût moins souffert de ces défauts de sa conformation physique, s'il ne fût pas né prince de Prusse. Comme tel il était voué à l'art de la guerre, condamné au métier de soldat : il lui fallut paraître énergique et fort. Il dut donc faire des prodiges d'énergie pour dissimuler ses faiblesses; il s'habitua à toujours jouer un rôle; de là sans doute ce qu'il y eut d'emprunté et de théâtral dans ses manières. Une enfance rude, sans affections, car il ne fut aimé ni de son père, ni de sa mère, le fit vivre surtout sur lui-même. Puis l'avènement imprévu à la puissance suprême, qui transforma soudain sa vie, quand il devint empereur par les morts successives de son grand-père et de son père, donna une forme fixe et brusquement arrêtée à un caractère où le « moi » tint une place démesurée. Pénétré de l'importance presque surhumaine de son rôle et de l'origine divine de sa mission royale, se donnant toujours l'apparence d'une énergie de « seigneur de la guerre », Guillaume II était cependant un faible, d'une vanité, d'une versatilité, d'une nervosité, d'une intempérance de langage presque féminines. L'homme qui a le plus complètement joui de sa confiance, celui dont il voulut faire son « Bismarck », le Prince de Bulow, disait de lui : « Sa Majesté, comme homme est un être char-
» mant, touchant, séduisant, adorable; comme souverain à cause de son
» tempérament, de son manque de mesure et de jugement, de la supré-
» matie que la volonté exerce chez lui sur la réflexion, il est menacé
» des plus grands dangers s'il n'est pas entouré de serviteurs très
» prudents, très fidèles et très sûrs. »

Or, Guillaume II fut toujours mal entouré. Il ne sut pas, comme

Louis XIV l'avait fait pour Mazarin, conserver près de lui le grand ministre qui gouvernait l'Empire à son avènement. Le vieux prince de Bismarck fut chassé du pouvoir et exclu de toute participation dans le gouvernement avec un manque total d'égards. Des hommes qui, le grand Chancelier disparu, gouvernèrent sous le nom de l'Empereur, M. Ludwig a tracé des portraits très vivants : le général de Waldersee n'eut qu'un crédit de courte durée : après lui les conseillers les plus écoutés furent : le Prince Philippe Enlenbourg, un dilettante artiste et poète, à l'intelligence brillante, aux mœurs déplorables, qui fut le plus intime et le plus cher ami du souverain; — le mystérieux Holstein, le « conseiller secret », qui, toujours invisible, refusant de quitter même pour une ambassade son modeste bureau du Ministère des Affaires Etrangères, gouverna longtemps les ambassadeurs et jusqu'à son propre chef, le Secrétaire d'Etat; — enfin, le Prince de Bulow, à qui ses talents de courtisan et ses flatteries excessives valurent le poste de Chancelier et pendant neuf ans de 1899 à 1908, la haute direction des affaires de l'Empire. Ce funeste trio : Enlenbourg, Holstein, Bulow, donne à la politique de l'Empire la direction nouvelle qui conduit l'Allemagne à sa ruine. Holstein fait refuser le renouvellement du traité de contre-assurance avec la Russie et repousser l'alliance anglaise lorsqu'elle s'offre. C'est lui et Bulow qui forcent l'Empereur à débarquer à Tanger en 1905. Ils déclarent impossibles l'entente franco-anglaise et l'entente anglo-russe. L'une et l'autre se font, et l' « encerclement » de l'Allemagne est le résultat fatal des maladresses des trois conjurés, associés pour dominer le faible Empereur.

Guillaume II eut cependant sa part personnelle dans l'œuvre néfaste: il voulut de toute sa volonté accroître la flotte de guerre allemande, afin de forcer l'Angleterre à compter avec lui. Il admirait l'Angleterre et la haïssait, blessé dès sa jeunesse par les duretés de sa mère anglaise et souffrant de se sentir sur un pied d'infériorité auprès de sa grand' mère Victoria et de son oncle Edouard VII. Sa conduite envers l'Angleterre ne fut qu'une suite de maladresses et d'erreurs. Un jour vint où l'Empire se trouva isolé en Europe, sans autre appui que l'Autriche décrépite; pour conserver ce dernier allié, Guillaume II se laissa engager avec elle dans les aventures orientales dont Bismarck avait dit « qu'elles ne valaient pas les os d'un grenadier poméranien. » Cependant, dans son Empire même, l'Empereur se trouvait seul : ses favoris s'étaient détruits l'un l'autre. Enlenbourg avait fait chasser Holstein qui se vengea en suscitant contre son ancien associé les scandales du procès de 1908 et Bulow lui-même, infidèle au souverain dans l'affaire du « Daily Telegraph » fut congédié peu après la chute de ses deux amis.

M. Ludwig nous montre Guillaume II, impressionné par tant de déboires, comme atteint à partir de 1908 d'une de ces crises de dépression auxquelles les neurasthéniques sont sujets. Il a perdu son ancienne suffisance et ses illusions se sont dissipées, il voit les dangers mieux que ses conseillers; mais le ressort de sa volonté est pour ainsi dire détendu, il sent ce qu'il faudrait faire et laisse faire le contraire. Il est foncièrement pacifique et cependant il permet à Tirpitz de provoquer l'Angleterre par les accroissements constants de la flotte allemande;

aux militaires de développer sans arrêt les préparatifs de guerre et de forcer ainsi la France et la Russie à grandir à leur tour leurs armements; il n'arrête pas l'Autriche lorsqu'elle se lance dans la politique d'aventures qu'Aehrenthal inaugure par l'annexion de la Bosnie. Il n'a plus près de lui qu'un grand seigneur désabusé comme Hohenlohe ou un commis comme Bethmann-Hollweg; il laisse les fonctionnaires inférieurs préparer et exécuter une politique qu'il n'approuve que par accès et dont il voit les périls. C'est ainsi qu'on l'entraîne à la guerre qu'il détestait. Au dernier moment on profite du sentiment monarchique, très puissant chez lui, et qui lui fait voir avec horreur l'attentat de Sérajevo, pour déchaîner sa fureur contre les Serbes. Il ne peut admettre comme une chose possible que l'Empereur de Russie prenne parti « pour des assassins ». Quand il voit éclater cette « guerre sur deux fronts » contre laquelle jadis Bismarck le mettait en garde, et que l'Angleterre même y prend part, son désespoir s'exprime dans les notes qu'a publiées Kautsky et qui sont comme le hurlement sauvage d'un animal pris au piège. C'est contre l'Angleterre qu'éclate sa colère! C'est elle qu'il rend responsable de ses malheurs. « Grandiose succès » de la politique anglaise, écrit-il, que doivent admirer même ceux » qu'elle fait périr. Edouard mort est aujourd'hui plus fort que moi, » qui suis vivant. »

L'état de guerre réunit tous les pouvoirs entre les mains de l'Empereur. Ce serait l'heure pour lui de jouer ce rôle de « seigneur de la guerre » dans lequel il a posé si longtemps. Il se dérobe et s'effondre. Il laisse à d'autres toutes les responsabilités et ne prend en mains ni la direction des armées ni le gouvernement du pays. Il reste loin du front, bien à l'abri même des bombes d'avion. Durant toute la guerre il n'est qu'un oisif, qui gêne et qui s'ennuie. M. Ludwig assure qu'il s'occupa seulement parfois des opérations de la guerre sur mer et qu'il s'opposa toujours à ce que la flotte sortît des ports. Il vit enfin se déchaîner ces mouvements populaires qu'il avait toujours redoutés, cette révolution qu'il avait essayée de prévenir au début de son règne par ses velléités d'action en faveur des ouvriers. Il ne sut pas devant ce dernier coup garder même sa dignité; il finit un règne désastreux par l'abandon de son armée. C'est par une émouvante description de la fuite de l'Empereur en automobile jusque sur le sol hollandais que se termine le livre de M. Ludwig; après une longue attente à la frontière, Guillaume II s'évade sur le sol étranger, l'Allemagne reste derrière lui, ruinée, vaincue, pleurant sa grandeur abattue, sa jeunesse sacrifiée, victime de l'inconscient aveuglement et de l'orgueil d'un homme.

H. DE MANNEVILLE.

BIBLIOGRAPHIE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

GÉNÉRALITÉS

Follin (H.-L.). — La Métapolitique supranationale, genèse et évolution de son concept et d'une organisation adéquate (*Paris, Delpeuch*, 1927, in-12, 38 p.).

Farac (W.-M.). — L'intervention devant la Cour de justice internationale (*Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence*, 1927, in-8, 144 p.).

Normandin (A.). — Du statut juridique des associations internationales (*Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence*, 1927, in-8, 222 p.).

Fabre-Luce (Alfred). — Locarno sans rêves (*Paris, Grasset*, in-16).

Pairault (André). — L'Immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France (*Paris, les Presses Universitaires de France*, 1927, in-8, 360 p.).

Eynard (J.). — La loi du Pavillon. Recherche d'une règle générale de solution des conflits de lois en droit maritime international (*Paris, Soc. du Rec. Sirey*, 1926, in-8, 269 p.).

Besnard (Commandant). — L'équilibre du Pacifique (*Asie française*, décembre 1926, p. 372-377).

Sottile (Ant.). — Eugène Borel, son rôle dans la jurisprudence internationale... (*Revue de droit international*, Genève, septembre 1926, p. 98-109).

Garay (J.-C.). — La théorie de la citoyenneté automatique des étrangers (*Revue de droit international*, Genève septembre 1926, p. 135-138).

The Anglo-American conference of Historians 1926 (*Bulletin of the Institut of Historical Research*, novembre 1926, p. 92-116).

Duval-Arnould. — Les problèmes de l'immigration étrangère. en France (*Chronique Sociale de France*, novembre 1926, p. 761-782).

Hantos (Dr El.). — La Coopération économique en Europe centrale (*Journal des Economistes*, 15 novembre 1926, p. 317-323).

Loucheur (Louis). — Le problème de la solidarité économique internationale (*Revue Mondiale*, 15 novembre 1926, p. 107-123).

Ferrero (G.). — Ploutocratie internationale (*Illustration*, 15 décembre 1926, p. 684-685).

Bielinki (J.). — La Colonisation paysanne juive à travers le monde et la question agraire (*Europe nouvelle*, 15 janvier 1927, p. 80-84).

Ricard (J.-H.). — L'Action internationale dans les migrations ouvrières d'après guerre (*Revue politique et parlementaire*, 11 janvier 1927, p. 31-46).

Le Fur (Louis). — Nationalisme et Internationalisme (*Lettres*, 1er février 1927, p. 161-178).

Lyautey (Pierre). — La Révolution monétaire dans l'Europe contemporaine (*Revue universelle*, 1er février 1927, p. 306-315).

Jeanmaire. — L'Entente internationale des producteurs d'acier (*Revue politique et parlementaire*, 10 février 1927 p. 224-38).

La conférence économique internationale et l'Europe centrale (*L'Europe centrale*, 4 décembre 1926, p. 170-171).

Picard (M.). — La Propriété commerciale et les étrangers (*Journal de droit international*, Clunet, octobre 1926).

Bomquim (M). — Grotius et les tendances actuelles du droit international (*Revue de droit international et de législation comparée*, Gand, 1926, nº 1-2).

FRANCE

Driault (E.). — La chute de l'Empire. La légende de Napoléon 1812-1815 (*Paris, Alcan*, 1927, in-12, 484 p.).

Madelin (Louis). — La France de l'Empire (*Paris, Plon*, 1926, in-8, 52 p.).

Arnaud (R.). — La Reconstitution factice des finances sous le Consulat et l'Empire (*Revue universelle*, 1er novembre 1926, p. 305-321).

Ormesson (W. d') Position de la France en Europe (*Revue de Paris*, 15 décembre 1926, p. 728-751).

Homberg (Oct.). — La France des cinq parties du monde (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1926, p. 875-889).

Dauzat (Albert). — La Francisasation des noms de famille étrangers (*Revue politique et parlementaire*, 10 février 1927, p. 255-263).

Elbel (Paul). — La vraie mesure de notre commerce international (*Revue politique et parlementaire*, 10 février 1927, p. 214-223).

FRANCE-ALLEMAGNE

Nicolle (L.). — Les Echanges commerciaux franco-allemands (*Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1927, p. 19-30).

FRANCE-AUTRICHE

Marmottan (P.). — A propos du traité d'alliance défensive du 14 mars 1812 entre la France et l'Autriche : la défection autrichienne (*Revue des Etudes Historiques*, décembre 1926, p. 431-442).

Sainte-Aulaire (comte de). — Souvenirs (*Paris, Calmann Lévy*, 1927, in-8, 394 p.).

FRANCE-ESPAGNE

Rousseau (François). — Les Trappistes français en Espagne pendant la Révolution et l'Empire (*Revue des Questions Historiques*, 1er janvier 1927, p. 118-133).

Antoine (M.). — Le Mouvement séparatiste catalan (*Correspondant*, 25 novembre 1926, p. 577-582).

FRANCE ÉTATS-UNIS

Brown Scott (J.). — Les Etats-Unis et la France (*Paris, Hachette*, 1927, in-16).

Dupuis (Charles). — Le différend franco-américain (*Revue Bleue*, 20 novembre 1926, p. 677-681).

FRANCE GRANDE-BRETAGNE

Donald (M.) Greer. — L'Angleterre, la France et la Révolution de 1848 (*Paris, Rieder*, 1926, in-8, 400 p.).

Weaver (F.-J.). — Anglo-French diplomatic relations 1558-1603 (*Bulletin of the Institute of Histo-*

rical Research, novembre 1926, p. 73-86).

Crozet (R). — Un épisode de la guerre de Cent ans : le siège de Romorantin par le prince de Galles 1356. (*Revue Historique*, décembre 1926, p. 187-192).

Sée (H) et **Cormack** (A). — Commercial relations between France and Scotland in 1707 (*The Scottish historical Review*, juillet 1926).

FRANCE-ITALIE

Bouard (A. de). — Actes et lettres de Charles Ier roi de Sicile concernant la France 1257-1281. (*Paris, de Boccard*, 1927, in-8, 424 p.).

Bernus (Pierre). — France-Italie (*Monde nouveau*, 15 novembre 1926, p. 1005-1011).

Degouy (Amiral). — Les Italiens et nous (*Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1927, p. 62-71).

Bidou (H.). — Les Français en Italie (*Conferencia*, 15 janvier 1927, p. 97-110).

FRANCE-PERSE

Luppé (Cte de). — Quinze ans avant Gobineau. Une Ambassade en Perse en 1839 (*Correspondant*, 10 janvier 1927, p. 117-124).

FRANCE-POLOGNE

Ripault (Louis). — Pendant la Tourmente 1914-1918. France et Pologne (*Paris, Quillet*, 1927, in-8).

ALBANIE

Mousset (Albert). — La récente insurrection d'Albanie (*L'Europe centrale*, 4 décembre 1926, p 165-166).

ALLEMAGNE

La politique extérieure de l'Allemagne 1870-1914. Documents officiels publiés par le Ministre allemand des Affaires Etrangères, t. I, 1870-1875. Traduit par M. Audoin, *Paris, Costes*, 1927, in-8, 312 p.).

Guillaume II. — Souvenirs de ma vie. Enfance et Jeunesse. (*Paris, Payot*, 1926, in-8).

Rappard W. E.). — Germany at Geneva (*Foreign affairs*, juillet 1926).

Thierry (R.). — Les ambitions coloniales allemandes (*Afrique Française*, décembre 1926, p. 556-557).

Ormesson (Wladimir d'). — Ce que M. Birand a vu et n'a pas vu en Allemagne (*Europe nouvelle*, 11 déc. 1926, p. 1685-1688).

Martchenko (Gal). — La Restauration économique et commerciale de l'Allemagne (*Correspondant*, 10 janvier 1927, p. 131-135).

Sandon (V.). — Récent impressions of Germany (*Nineteenth Century*, janvier 1927, p. 26-37).

Lambert (R.). — Les Frontières de l'Allemagne (*Illustration*, 29 janvier 1927, p. 94-95).

Préchac (J. de). — L'Allemagne d'aujourd'hui (*Correspondant*, 10 janvier 1927, p. 321-348).

AUTRICHE

Bousquet (G. H.). — La restauration monétaire et financière de l'Autriche (*Paris, Rivière*, 1926, in-8, 158 p.).

Soubbotitch. — Effets de la dissolution de l'Autriche-Hongrie sur la nationalité de ses ressortissants (*Paris, Rousseau*, 1926, in-8, 316 p.).

Morgain (Georges), — La Couronne Autrichienne Depuis le le traité de Saint-Germain (*Paris, Soc. du Recueil Sirey*, 1927, in-8, 345 p.).

AUTRICHE-MEXIQUE

Corti (Cte E. C.). — Maximilien et Charlotte du Mexique (*Paris, Plon*, 1927, in-8, 492 p.).

BELGIQUE

Verhaeren (Paul), — La Belgique sous la domination française, t. III, 1798-1799 (*Paris, Plon*, 1927, in-8, 725 p.).

Liesse (André). — La Réforme monétaire belge (*Economiste Français*, 6 novembre 1926, p. 577-579).

Davignon (H.). — La Belgique et ses rois (*Correspondant*, 10 décembre 1926, p. 641-653).

BELGIQUE-HOLLANDE

Dupierreux (R.). — Le traité hollando-belge devant les Etats généraux des Pays-Bas (*Europe nouvelle*, 11 décembre 1926, p. 1690-1692).

BULGARIE-GRÈCE

Votis (C.). — La question *ultra petita* à propos d'un arbitrage entre la Grèce et la Bulgarie (*Journal de droit international*, Clunet, octobre 1926).

ESTHONIE

Csekey (E.). — La Constitution de la république d'Esthonie et la politique mondiale (*Budapesti Szemble*, avril 1926).

GEORGIE-RUSSIE

Duguet (Raymond). — Moscou et la Georgie martyre (*Paris, Taillandier*, 1927, in-12, 224 p.).

Coquet (Louis) George et Soviets (*Bulletin officiel du Comite France-Orient*, novembre 1926, p. 31-32).

GRANDE-BRETAGNE

Halevy (Elie). — Histoire du peuple anglais au XIXe siècle. Epilogue (1895-1914), t. I, Les Impérialistes au pouvoir 1895-1905. (*Paris, Hachette*, 1926, in-8).

Prentout (H.). — Histoire de l'Angleterre des origines à 1919 (*Paris, Hachette*, 1926, 2 vol. in-16).

Vaucher (P.). — Le monde Anglo-saxon au XIXe siècle (*Paris, de Boccard*, 1927, in-8, 242 p.)

Medlicott (W. N.) — British Foreign Policy in the near East from the Congress of Berlin to the Accession of Ferdinand of Coburg (*Bulletin of the Institute of Historical Research*, novembre 1926, p. 118-122).

Maurice (Fr.) — British Foreign policy in the Mediterranean *Foreign Affairs*, juillet 1926).

Jouvenel (H. de). — La Découverte de l'Europe par les banquiers anglais (*Europe nouvelle*, 30 octobre 1927, p. 1486-1488).

Bidou (H.) — La Nouvelle Communauté britannique (*Revue de Paris*, 15 décembre 1926, p. 772-782).

Dumont-Wilden (L.) — L'Evolution de l'Empire britannique (*Revue Bleue*, 4 décembre 1926, p. 727-730).

Massip (J.) — La Conférence impériale britannique consacre l'égalité de la Grande-Bretagne et des Dominions (*Europe nouvelle*, 11 décembre 1926, p. 1688-1689).

Bardoux (J.). — L'Angleterre d'après guerre (*Revue des Cours et Conférences*, 1er janvier 1927, p. 97-112).

GRANDE-BRETAGNE - ESPAGNE

Mackie (J.-D.) — James I and the peace with Spain 1604 (*The Scottish historical Review*, juillet 1926).

GRANDE-BRETAGNE - ÉTATS-UNIS

Burton et Hendrick (J.) — La Vie et la Correspondance de Walter H. Page, ambassadeur des Etats-Unis à Londres de 1913 à 1918 (*Paris, Payot*, 1927, in-8 ; 840 p.)

Gardiner (A. G.) — The prospects of anglo-american friendship (*Foreign Affairs*, juillet 1926).

GRANDE-BRETAGNE - SERBIE

Robinson (E. Fr.) — Diplomatic relations between great Britain and Serbia during the second Reigns of Milos and Michael (*Bulletin of the Institute of Historical Research*, novembre 1926, p. 117-118).

GRÈCE

Frangulis. — La Grèce et la Crise mondiale (*Paris, Alcan*, 1927, in-8, 595 p.)

HONGRIE

Diner-Dinès — La Hongrie, oligarchie, nation, peuple (*Paris. Rivière*, 1926, in-8, 178 p.)

Horn (Edward). — Un siècle de l'histoire de l'Académie hongroise (*Revue des Questions Historiques*, 1er janvier 1927, p. 134-147).

Salter (Arth.) — The reconstruction of Hungary (*Foreign Affairs*, juillet 1926).

ITALIE

Matter (Paul). — Cavour et l'unité italienne, t. III (*Paris, Alcan*, 1927, in-8, 497 p.)

Valois (Georges). — Le Fascisme (*Paris, Nouvelle Librairie Nationale*, 1927, in-12, 164 p.)

Santini (Louis). — Mussolini, Garibaldi et Cie (*Paris, Bandinière*, 1926, in-12).

The achievements of Fascism *Foreign Affairs* (juillet 1926).

Reynaud (P.) - Dialogue sur le Fascisme (*Revue Hebdomadaire*, 30 octobre 1926, p. 513-523).

San Martino (Cte De). — L'esprit du Fascisme en Italie (*Revue de Paris*, 15 novembre 1926, p. 211-220).

ITALIE - ÉTATS-UNIS

Chaboseau (A.) — Garibaldi et les Etats - Unis (*Mercure de France*, 15 décembre 1926, p. 574-584).

POLOGNE

Montfort (H. de). — Un nouveau stade de la question Polono-Dantzigoise (*Revue Bleue*, 4 et 18 décembre 1926, p. 725-727 et 751-753).

ROUMANIE-RUSSIE

Boldur (Alexandre). — La Bessarabie et les relations russo-roumaines (*Paris, Gamber*, 1927, in-8, 412 p.).

RUSSIE

Pobiedonostsev (Constantin). — Correspondance et Documents inédits relatifs à l'histoire du règne de l'empereur Alexandre III de Russie (1881-1894) (*Paris, Payot*, 1927, in-8,672 p.)

Les Codes de la Russie soviétique (*Paris, Giard*, 1926, in-8, 257 p.).

Yaneff (St.). — Les Constitutions de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (*Paris, Giard*, 1926, in-8, XXI-72 p.).

Zetkin (Clara). — Souvenirs sur Lenine (*Paris, Bureau d'édition, de diffusion et de publicité*, 1926, in-8, 68 p.).

Rakovsky (Ch.). — The foreign of Soviet Russia (*Foreign affairs* juillet 1926).

Massis (H.). — La Russie contre l'Occident (*Revue Universelle*, 1er novembre 1926, p. 257-274).

RUSSIE-UKRAINE

Yakovliv (A.). La Russie et l'Ukraine de 1654-1917 (*Bulletin officiel du Comité France-Orient*, 15 janvier 1927, p. 14-15).

SAINT-SIÈGE

Ruze (R.). A propos des trois derniers concordats du Saint-Siège avec la Lettonie, la Bavière et la Pologne (*Revue de droit international et de législation comparée*, Gand, 1926, no 1-2).

SAINT-SIÈGE-MEXIQUE

Brunot (Marg.). — Le conflit actuel de l'Eglise et de l'Etat au Mexique, (*Europe nouvelle*, 1er janvier 1927, p. 21-24).

ROYAUME SERBO-CROATE-SLOVENE

Mousset (Albert). — Le Royaume Serbo-Croate-Slovène, t. I, son organisation, sa vie politique, ses Institutions. (*Paris, Bossard*, 1926, in 8, 275 p.).

Voïnovitch (Cte). — Le Monténégro et l'unité Yougoslave (*Monde nouveau*, 15 novembre 1926, p. 1061-1077).

SUISSE

William (Martin). — Histoire de la Suisse (*Paris, Payot*, 1926, in-8, 320 p.).

Martin (Paul-E.). — Histoire de Suisse. Publications des années 1924 et 1925 (*Revue Historique*, décembre 1926, p. 225-250).

TURQUIE

Haillot (Commandant). — Les origines du Califat (*Revue des Questions Historiques*, 1er janvier 1927, p. 35-87).

Regnault (Général). — Choses de Turquie (*Revue mondiale*, 1er novembre 1926, p. 211).

TURQUIE-IRAK

Froidevaux (Henri). — L'Irak devant la Société des Nations (*L'Asie Française*, novembre 1926, p. 313-316).

Traité signé à Angora le 5 juin 1926, entre l'Angleterre, l'Irak et la Turquie (*Asie Française*, novembre 1926, p. 316-320).

PALESTINE

Godart (J.). — France-Palestine (*Monde nouveau*, 15 novembre 1926, p. 1035-1043).

Kessel (J.). — La Palestine nouvelle (*Revue de Paris*, 15 janvier, 1er et 15 février 1927, p. 270-288, 531-556, 768-798).

Dhorme (R.-P.). — Les Français en Palestine (*Revue Hebdomadaire*, 26 février 1927, p. 387-405).

SYRIE

Caix (R. de). — L'Action de la France en Syrie (*Revue Hebdomadaire*, 19 février 1927, p. 336-350).

COCHINCHINE

Lannay (Adrien). — Histoire de la mission de Cochinchine. Documents historiques (1658-1823). — (*Paris, Maisonneuve*, 1926, 3 vol. in-8, 1630 p.).

CHINE

Roosevelt (N.). — Russia and Great Britain in China (*Foreign Affairs*, juillet 1926).

Ting Tchao Ts'ing. — La jeunesse chinoise proteste contre les traités inégaux (*Europe nouvelle*, 1er janvier 1927, p. 19-20).

Chastenet (J.). — Les Puissances et la Chine (*Opinion*, 12 février 1917, p. 5-7).

Fournier (Christiane). — La Chine en ébullition (*Revue mondiale*, 1er février 1927, p. 217-223).

Gull (E.-M). — Paradox and Principle in China (*Nineteenth Century*, février 1927, p. 145-154).

Yves-Guyot. — Récriminations et réalités chinoises (*Journal des Economistes*, 15 février 1927, p. 135-162).

Piggott (F.-T.). — La Chine depuis la paix de Versailles (*Journal des Economistes*, 15 février 1927, p. 163-175).

JAPON

Maybon (Albert). — Le congrès panasiatique de Nagasaki (*Asie Française*, novembre et décembre 1926, p. 327-332 et 368-372).

Maylton (A.) et **Yoshitomi** (M.). — Les dernières publications japonaises et sur le Japon (*Europe nouvelle*, 1er janvier 1927, p. 25-28).

Maybon (Albert). — L'Empereur du Japon (*Mercure de France*, 15 janvier 1927, p. 257-285).

ÉTATS-UNIS

Fisher (Irv.). — La politique extérieure des Etats-Unis et le réveil du commerce européen (*Europe nouvelle*, 11 décembre 1926, p. 2684).

Siegfried (André). — Difficultés de connaître le peuple Américain (*Europe nouvelle*, 1er, janvier 1927, p. 10).

Gautier-Dauvernay. — Le problème de la population aux Etats-Unis (*Revue de Paris*, 1er février 1927, p. 612-639).

AMÉRIQUE

Grenet et Chelbatz. — Histoire des peuples Mayas-Quichés (Mexique, Guatemala, Honduras) (*Paris, Genet*, 1926, in-8).

ÉGYPTE

Braun. (F.) — La Nationalité égyptienne et le nouveau décret loi (*Journal de droit international*, Clunet, octobre 1926).

MAROC

Durand (Raphaël). — Le problème de Tanger (*Paris, soc. du Recueil Sirey*, 1926, in-8, 132 p.).

Steeg (T.). — La paix française en Afrique du Nord. Algérie Maroc (*Paris, Alcan*, 1926, in-8, 288 p.).

Rollin (Léon). — L'Espagne au Maroc (*Afrique française*, novembre 1926, p. 527-529).

Laloy (Emile). — La Conférence d'Algésiras d'après les documents allemands (*Mercure*, 15 novembre 1926, p. 72-95).

GUERRE DE 1914

Shatzky (B.) — La question de Constantinople et des détroits (*Revue d'Histoire de la guerre mondiale*, octobre 1926).

Rapport presenté par la Commission d'enquête américaine au président Wilson relativement aux buts de guerre et conditions de paix. (*Revue d'Histoire de la guerre mondiale*, octobre 1926).

PAUL LESOURD,
Archiviste Paléographe.

Le Gérant : A. PICARD.

Rodez, imp. P. CARRÈRE (Maison fondée en 1624). 500.

LAMARTINE CHARGÉ D'AFFAIRES

(1826-1828)

Puisque les lettres françaises célèbrent en la présente année le centenaire du Romantisme, la Revue est heureuse de s'associer à cette commémoration en publiant une étude de M. Albert Pingaud, ministre plénipotentiaire, sur l'activité diplomatique de Lamartine à Florence de 1826 *à* 1828. *Notre très distingué collaborateur a pu extraire des rapports de l'auteur des* MÉDITATIONS *au Département des Affaires étrangères quelques pages du plus vif intérêt pour l'histoire et la littérature.*

Ce fut toujours la faiblesse et comme la coquetterie de Lamartine de se représenter comme un homme d'action égaré dans la littérature, et empêché par la disgrâce du sort ou la malignité des hommes de déployer sur la scène politique des capacités égales et même supérieures à ses talents poétiques. A trois moments principaux de son existence, l'occasion lui fut offerte de justifier cette prétention : pendant les semaines qui suivirent les journées de février, quand il apparut comme le sauveur de l'ordre et le dictateur moral de la France; sous la monarchie de juillet, pendant les quatorze années (1834-1848) d'un mandat législatif dont l'exercice lui valut la renommée d'un brillant orateur parlementaire; sous la Restauration enfin, quand il s'essaya à la vie publique comme attaché, puis secrétaire aux légations de Naples et de Florence. Alors que son rôle en 1848 se confond avec l'histoire même de la Révolution, que son activité comme député a fait l'objet d'intéressants et récents travaux, sa carrière diplomatique n'a été étudiée jusqu'ici qu'en fonction de sa vie

littéraire, dans les thèmes qu'elle a fournis à son inspiration plutôt que dans les qualités professionnelles qu'elle lui a permis de déployer (1). Elle a été pourtant moins subalterne et moins intermittente qu'elle ne le paraît au premier abord. Si au début elle s'est réduite pour lui à l'insignifiance d'un rôle décoratif, elle l'a conduit à la fin à celui de chargé d'affaires, c'est-à-dire à l'importance et aux responsabilités d'un chef de mission (1826-1828). Il a eu en cette qualité, sinon à traiter de grandes questions, au moins à signer et à entretenir une correspondance officielle à laquelle il a apporté tous ses soins.

Cette suite de dépêches, restées jusqu'ici inédites, mérite de sortir de l'oubli et d'être en partie reproduite, car l'on y trouve, avec des éléments nouveaux pour étudier la physionomie et admirer la souplesse d'aptitudes de l'auteur, des morceaux de style dont certains seraient dignes de figurer en bonne place dans ses œuvres en prose.

I.

Avant d'étudier son séjour et son rôle à Florence, il n'est pas inutile de rappeler, en se servant de sa correspondance imprimée, par quel chemin il y est parvenu. De son propre aveu, il ne lui a pas fallu moins de quatre années « de sollicitations et de promesses » pour obtenir son admission dans une carrière vers laquelle le portent l'appel d'une vocation qu'il croit irrésistible, le besoin d'un traitement qui remédiera à ses premiers embarras d'argent, enfin le désir de faciliter son mariage avec une jeune Anglaise, dont la mère ne veut pas donner sa fille à

(1) Comte Fremy, *Lamartine diplomate*, dans le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, 10 décembre 1891. — Guerrini, *Lamartine secrétaire de légation*, dans la *Revue de Paris* des 15 octobre et 15 novembre 1915. — Urbain Mengin, Lamartine à *Florence*, dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, 1925. Est-il besoin de rappeler à nos lecteurs que M. le baron Ludovic de Contenson a publié et commenté dans cette Revue (n° de juillet 1925) un très curieux mémoire par lequel Lamartine concourait en 1826 pour l'avancement avec les jeunes agents de la carrière ? Cette composition ne lui valut que la troisième place dans le classement.

un homme inoccupé. En mars 1820, enfin, la persévérance de ses démarches est récompensée par sa nomination d'attaché à la légation de France à Naples. A ce moment, il a près de trente ans, sort d'une crise financière et d'une crise de santé qui semblent l'avoir gravement affecté, mais vient de trouver des dédommagements à ses maux, et dans l'éclatant succès des *Méditations* qui l'ont rendu célèbre, et dans la perspective de l'union qui va le rendre heureux. Il s'arrache à Paris, puis à Mâcon, pour rejoindre son poste, s'arrête en passant à Chambéry pour s'y marier (6 juin) et, en voyageant à petites journées, arrive à Naples dans les derniers jours de juillet. C'est pour y tomber dans une révolution, d'ailleurs pacifique, dont il s'empresse de fuir les orages, en même temps que les ardeurs de l'été, dans l'enchanteresse retraite d'Ischia. Il y reste plusieurs semaines avec sa famille, sans autre occupation que de « rêvasser dans les champs, sur la mer ». Quand il revient en ville à la fin de l'automne, il se sent ressaisi par un de ces accès de fièvre goutteuse qui l'ont si longtemps éprouvé. Comme il en attribue la reprise au climat, il demande un congé et, dès le 20 janvier 1821, s'engage sur la route de Rome, où le retiendront deux mois les couches de sa femme. La nécessité des mêmes ménagements ralentit assez son voyage de retour pour qu'il ne repasse qu'à la fin d'août la frontière française.

Il a donc fait une apparition plutôt qu'un séjour dans son premier poste. Il y est resté à peu près six mois, et la période de non-activité qui suit, s'étendra sur plus de quatre années. La seule disproportion de ces chiffres suffirait à le faire ranger dans la catégorie des fonctionnaires amateurs, si la lecture de ses lettres ne donnait la même impression. De longs séjours à Mâcon et à Saint-Point où il se sent repris dès le premier moment par le charme de la vie de gentilhomme campagnard ; des cures régulières à Aix-les-Bains, à Barèges ou à Plombières pour y rétablir une santé toujours chancelante ; des voyages annuels à Paris pour y entretenir ses relations, ou occasionnels à Londres pour veiller aux intérêts de sa femme ; des émotions do-

mestiques que résument la mort de son premier né et la naissance d'une petite fille; et par dessus tout, les satisfactions de la gloire littéraire, la publication d'un second livre des *Méditations* et du *Childe Harold*, les soucis d'une première prise de contact avec l'Académie (novembre 1824) : telles sont les occupations qui pendant cette période de sa vie semblent l'emporter sur le regret de sa première carrière et le désir de la recommencer. S'il reste pour la forme candidat à un poste diplomatique, c'est un peu par intermittence et sans grand espoir, pour toucher un traitement, et à la condition d'être placé en Italie et plus précisément à Florence, dont sa femme déclare le climat nécessaire à sa santé. Cette restriction semblait peu favorable au succès de sa candidature ; elle réussit pourtant par le hasard d'une vacance opportune et le secours d'une protection efficace (3 juillet 1825).

Quand il en apprend le succès au cours d'une villégiature en Suisse, il en aurait éprouvé à l'en croire, plus de surprise que d'enthousiasme ; il ne s'y serait résigné que dans l'intérêt de sa femme, car pour lui-même, il n'envisageait pas « sans répugnance », la perspective d'un nouvel exil. Sans doute y avait-il quelque affectation dans ce détachement, puisque aussitôt sa nomination reçue, il presse ses préparatifs de départ, s'arrête à Saint-Point juste le temps de régler ses affaires, et se met en route pour Florence, où il arrive le 2 octobre 1826. Il lui suffit d'ailleurs d'y remettre le pied pour sentir opérer sur lui, plus vivement que dans ses précédents séjours, le charme de cette « ville vraiment attachante », de cette « Athènes du Moyen Age », de ce « délicieux climat ».

Le titulaire de la légation, déjà connu de lui d'ailleurs, était le marquis de la Maisonfort, ancien émigré récompensé par une prébende diplomatique de services rendus autrefois comme publiciste à la cause des princes. Lamartine trouva en lui les goûts d'un épicurien, l'optimisme souriant d'un homme d'esprit, la bienveillance un peu banale d'un sceptique, mais aussi une certaine jalousie de son autorité et nulle disposition à en-

courager chez ses subordonnés un zèle dont l'excès aurait pu porter ombrage à son indolence. C'est assez dire que la besogne du nouveau secrétaire parut se borner à sa présence matinale dans les bureaux de la Chancellerie. La recherche d'une maison, les embarras d'une installation matérielle, les délassements de promenades à cheval dans l'après-midi, parfois la distraction de soirées mondaines suffirent à remplir ou plutôt à tromper pendant l'hiver les loisirs d'une existence qui se serait écoulée aussi paisible qu'à Naples, si elle n'avait été agitée par les émotions et l'éclat d'un incident dramatique. Il s'agit du fameux duel de Lamartine avec le général napolitain Pepe (19 février 1827), à propos d'un passage de *Childe Harold* qui pouvait être interprété comme injurieux pour la nation italienne.

S'il reçut dans cette rencontre un léger coup d'épée, d'ailleurs rapidement guéri, il y gagna de désarmer par la noblesse de son attitude les préventions que ses vers lui avaient values dans les milieux mondains, et même de provoquer en sa faveur un revirement d'opinion dont se ressentirent ses propres sentiments. Cette Florence où il prétend n'être venu au début qu'à regret, apparaît désormais à son enthousiasme comme un « séjour enchanteur » et un « paradis terrestre », où il jure même de rester toute sa vie, dût-il renoncer pour toujours à sa patrie.

Ce n'est là qu'un serment de poète, car deux mois après, il est à Paris et s'attardera en France jusqu'à la fin de juillet. Au ministère, où il ne manque pas d'aller prendre langue, il apprend l'heureuse nouvelle d'un congé accordé à M. de la Maisonfort, c'est-à-dire pour lui-même la perspective d'une gérance honorifique et lucrative. A son retour, il va en attendre l'échéance à la campagne, et rentre en ville pour mettre son chef en voiture (16 octobre) et devenir de ce fait chargé d'affaires. C'est « la position la plus agréable pour un secrétaire de légation », explique-t-il dans ses lettres, puisqu'elle assure à celui qui l'exerce toutes les prérogatives du ministre, avec la moitié de ses appointements. Lamartine en éprouvera d'ailleurs les avantages bien au delà de ses prévisions primitives, car M. de la

Maisonfort, après être resté plus d'une année en congé, succombera à Lyon au cours de son voyage de retour (2 octobre 1827) et son sucesseur désigné, M. de Vitrolles, ajournera jusqu'au 29 juillet suivant (1829) son arrivée à Florence. C'est donc pendant près de vingt-deux mois que se prolongera la gérance de Lamartine.

Lorsqu'il l'inaugure, l'élargissement subit de son horizon officiel détermine en lui un renouveau d'enthousiasme pour son métier et comme une explosion de zèle professionnel. Il va donc trouver l'occasion, vainement recherchée jusqu'alors, de donner toute sa mesure et de prouver aux envieux que le « malheur d'avoir fait quelques méchants vers » ne l'a pas rendu incapable de « conduire une chancellerie et de griffonner une dépêche ! » Il n'en faut pas plus pour lui faire oublier ses moments de découragement et déclarer qu'il se remet à « aimer son métier ». Et comme il en prend à cœur toutes les obligations ! « Je fais le métier de mon mieux, écrit-il... Je veux suivre sans distraction l'humble carrière diplomatique jusqu'où elle pourra me porter... Ne parlons plus de poésie, j'en ai les oreilles rabattues... Je ne veux plus que des dépêches. Vous ne me reconnaîtriez plus, tant j'en barbouille. » Sur ce point, il ne semble point qu'il se vante, car dans le registre de la correspondance de Florence, on n'en compte pas moins de quatre-vingt-cinq datant de son intérim et écrites de sa main. L'intérêt du contenu répondra-t-il à l'illustration de la signature ?

II.

Toutes ne pouvaient présenter évidemment pas une égale importance, et certaines rappellent, par leur insignifiance, la boutade échappée au scepticisme de l'un des plus illustres parmi les titulaires des Affaires Etrangères : « En diplomatie, il faut toujours écrire, ne dût-on rien ou ne voulût-on rien dire » (1). Ce

(1) Tocqueville, *Souvenirs*, p. 360.

devait être parfois le cas en Toscane, pays qui, aux termes mêmes des instructions envoyées par le Département « se prêtait peu à la variété des aperçus » et n'offrait pas « un cercle très étendu d'observations ». Lamartine ne cherche pas à se soustraire à la tyrannie de l'usage et il lui arrive de rédiger des dépêches dites de remplissage, sauf à invoquer la « disette de nouvelles » pour en excuser le vide. Mais elles représentent l'exception, et il en reste dans sa correspondance beaucoup d'autres qui méritent d'être signalées par leur intérêt. On peut les classer sous quatre chefs principaux, suivant qu'elles ont trait aux relations sociales de l'auteur, — à ses rapports avec le gouvernement local, — aux négociations proprement dites qu'il a l'occasion de conduire, — enfin aux observations que lui suggèrent le spectacle des grands événements de l'Europe et surtout de l'Italie.

Lorsqu'il prend possession de ses nouvelles fonctions, c'est avec ses ressortissants de Florence qu'elles le mettent d'abord en contact. Il n'a garde de les négliger, si humbles qu'ils puissent être, et il apporte une sorte de coquetterie à dépasser même envers eux la mesure ordinaire de ses obligations. La Saint-Charles, fête du roi, tombe précisément quelques jours après le départ de son chef; il saisit l'occasion pour les inviter tous à un banquet, sans aucune exception, et en réunit trente-huit à sa table : attention d'autant plus profitable à sa popularité qu'elle est aussi une innovation. Plus tard, il remportera un facile succès diplomatique en obtenant pour eux l'exemption du service militaire, que le gouvernement toscan avait eu la velléité d'étendre aux résidents étrangers. Au rôle de protection, commun à tous les agents de la France au dehors, il tient à cœur d'en ajouter un autre, dont les exigences sont à la fois plus élastiques et plus onéreuses. Il se croit obligé de recevoir les Français de passage et cette habitude l'entraîne souvent assez loin. En un temps où la Riviera n'est pas encore inventée, et où Florence justifie son titre de « Salon de l'Europe », c'est pendant tout l'hiver un défilé continuel de personnages de marque accourus pour y chercher les charmes du climat, du repos et de la so-

ciété, de touristes de distinction en route pour le classique pèlerinage de Rome, de jeunes gens de l'aristocratie envoyés par leurs familles terminer leur formation intellectuelle dans la capitale des arts. A tous, le chargé d'affaires de France témoigne un intérêt qui ne s'exhale pas seulement en bonnes paroles. Tenir table ouverte à leur intention, donner une fois au moins par semaine un dîner pour les mettre en rapports avec la société du pays, engager même un cuisinier français renommé pour ne rien changer à leurs habitudes, telles sont, à leur égard, les délicates prévenances qu'il trouve dans les inspirations de son affabilité. C'est surtout dans sa correspondance privée qu'il s'étend longuement sur ce sujet. La sévérité de la prose officielle lui paraissant comporter moins de détails mondains, il justifie ceux qu'il donne, soit par la nécessité de répondre aux lettres de recommandation qu'il a reçues, soit surtout par le bienfaisant effet politique qu'il attribue, avec quelque présomption peut-être, à la généreuse largeur de son hospitalité. Il se flatte d'atteindre les esprits à travers les estomacs et de retenir, par la vertu de sa cuisine, beaucoup de ses hôtes, surtout les jeunes, dans les saines idées, c'est-à-dire dans l'attachement à la monarchie et dans la défiance du libéralisme. Parmi les visiteurs annoncés de Paris envers lesquels il eut vraisemblablement à exercer les séductions de son accueil, il est assez piquant de trouver le nom de celui qui devait un jour porter sur ses capacités d'homme d'état le plus impitoyable des jugements : c'était Alexis de Tocqueville, plus tard son collègue à l'Académie, et l'un de ses successeurs au Ministère des Affaires étrangères.

A côté des sédentaires et des voyageurs, Florence renferme enfin une troisième catégorie de Français, plus restreinte, mais beaucoup plus en vue : celle des proscrits politiques. Sous la Restauration, la ville devient le refuge et comme le quartier général des Napoléonides ; elle abrite alors la femme du roi Joseph, qui y sera plus tard rejointe par son mari; le ménage de Camille Borghese et de Pauline Bonaparte, qui y possède une somptueuse installation ; et enfin le roi Louis, qui s'est fixé avec

son fils aîné, le frère du futur Napoléon III. Dépourvu de toute ambition politique et affligé de prétentions littéraires, il aurait désiré entrer en rapports personnels avec Lamartine. En rendant compte, à Paris, de la discrète démarche tentée à cet effet auprès de lui et déclinée pour des raisons de convenance officielle, ce dernier en profite pour tracer un léger crayon du frère de l'Empereur (22 février 1827).

« C'est un homme accablé par les infirmités plus que par » les années, à qui l'exil convient mieux que le trône : sans » activité d'esprit, sans inquiétude d'ambition, plus résigné à » l'obscurité qu'il ne l'était à la grandeur, son caractère philo- » sophique le rendait éminemment propre au rôle qu'il joue » depuis de longues années, celui d'un roi heureux de sa chute, » et jouissant de son abaissement. Il voit peu de monde et ne » s'occupe que d'études littéraires qui, sans faire beaucoup d'hon- » neur à son esprit, prouvent au moins le calme et la candeur » de son caractère.

» Son fils est un jeune homme d'une belle tournure, d'un es- » prit distingué, d'une éducation parfaite ; il n'a pas conservé » plus que son père les souvenirs ou les prétentions de la gran- » deur et semble regretter plutôt d'être né, par hasard, dans un » rang où il ne peut jamais remonter, et dont cependant il ne » peut tout à fait descendre. Tous deux ont une attitude conve- » nable vis-à-vis de la France et cherchent, par des politesses » indirectes, à nous montrer leur déférence. »

« Je suis à portée — conclut Lamartine après avoir relaté » la tentative de rapprochement dont il a été l'objet — de plu- » sieurs manières de donner à Votre Excellence tous les ren- » seignements qu'elle pourrait désirer sur une partie consi- » dérable de cette famille, qui est devenue maintenant, pour la » France, plutôt un objet de curiosité que d'inquiétude. »

Il semble que la prévoyance de Lamartine ait été en défaut au moment où il écrivait ces dernières lignes. Ses admirateurs la retrouveront tout entière dans une autre dépêche (12 février 1828), qu'on n'eût pas manqué de citer comme prophétique il y a une trentaine d'années, dans la première ferveur de l'alliance franco-russe. En parlant de ses relations personnelles avec M. de

Swertzkoff, ministre de Russie, le chargé d'affaires de France s'exprimait en ces termes :

« C'est un aimable et excellent homme, très agréable au » Grand-Duc et au pays; les relations que nous avons ensemble » ont toujours été de la nature la plus amicale et la plus con- » fidentielle. Partout où les influences politiques et diplomati- » ques des autres puissances se trouvent en coalition, la France » et la Russie paraissent une même nation, tant leurs intérêts » sont nécessairement communs. Cette sympathie entre les » deux gouvernements qui pèsent aux deux extrémités de l'Eu- » rope semble une révélation de leur destinée future ; elle se » fait sentir aussi entre les individus de ces deux nations qui » se rencontrent à l'étranger. »

III.

Quel que soit pour un représentant diplomatique le prix des sympathies rencontrées dans sa colonie ou dans la société locale, c'est le gouvernement du pays où il est accrédité dont il a surtout intérêt à conquérir les bonnes grâces, pour remplir au mieux sa mission. Sur ce point, Lamartine a été particulièrement favorisé ou particulièrement habile, puisque c'est avec le souverain lui-même qu'il a entretenu des relations suivies, presqu'intimes, et aussi familières que le comportait la différence des situations. Sur le développement, les manifestations et les effets de cette amitié princière, indiquée seulement par de brèves allusions dans la correspondance privée, idéalisée par l'effet du temps dans ses *Mémoires*, sa correspondance officielle apporte des détails vivants, des données précises et même des appréciations d'ensemble.

Le Grand-Duc de Toscane était, en 1827, le jeune archiduc Léopold, neveu de l'empereur d'Autriche, qui n'avait pas dépassé la trentaine et qui venait d'hériter du trône (1824). Il devait éprouver l'étrange fortune d'être remercié plutôt que renversé par ses sujets après trente-cinq années d'un règne sans trouble et d'une

popularité sans nuage, et d'être le seul des souverains d'ancien régime italien à laisser dans sa retraite quelques regrets derrière lui. C'était d'ailleurs une physionomie singulière et pleine de contrastes, à la fois sérieuse et ingrate, pourvue de plus de mérites que d'attraits. Les traditions de l'absolutisme monarchique voisinaient dans sa tête avec les scrupules du libéralisme à la mode, et la dignité extérieure de son rang recouvrait des penchants d'intellectuel, parfois même ce que nous appellerions aujourd'hui une mentalité de primaire. Animé des meilleures intentions, mais comptant sur son application plus que sur son esprit pour les réaliser, il portait le besoin d'apprendre jusqu'au pédantisme et la conscience professionnelle jusqu'à la minutie. S'il recevait des étrangers de marque, il les accablait de questions sur leur spécialité pour ne pas manquer l'occasion de s'instruire, et prenait des notes dans tout le cours de l'entretien pour ne rien oublier. Et afin d'avoir toujours présentes à l'esprit les données de sa besogne souveraine, il avait imaginé de rendre la statistique de ses états sensible à ses yeux par un procédé mécanique ou graphique que Lamartine représentait comme un chef-d'œuvre d'ingéniosité, en des termes assez enthousiastes pour qu'on lui en demandât communication du Ministère.

Les excès possibles de son zèle gouvernemental étaient heureusement tempérés par la prudence du premier ministre Fossombroni. Né en 1754, homme du XVIIIe siècle par son âge, serviteur de plusieurs régimes différents, celui-ci tenait du milieu où s'était formée sa jeunesse, comme des changements auxquels il avait assisté, un profond scepticisme politique, les habitudes d'esprit d'un matérialiste de l'ordre, la conviction que la régularité de l'administration suffit au bonheur des peuples, enfin un talent particulier pour décourager, par une insurmontable force d'inertie, toutes les initiatives propres à troubler la quiétude de ses fonctions.

Lorsque Lamartine arriva à Florence, ses succès littéraires étaient déjà assez éclatants pour attirer l'attention d'un prince

qui se flattait d'apprécier, par dessus tout, les choses de l'esprit. Au témoignage même de M. de la Maisonfort, « Mgr le Grand-Duc a pour lui des égards que les souverains n'ont point d'ordinaire pour les secrétaires de légation ». Quand il devient chargé d'affaires et que le départ de son chef écarte certaines susceptibilités hiérarchiques à ménager, cette faveur accomplit des progrès dont il se complaît, dans ses dépêches, à noter la rapidité. Lors du premier bal de l'hiver à la cour (9 novembre 1826) le souverain, au lieu de se borner à l'expression des habituelles banalités protocolaires, le prend à part et le retient une demi-heure pour l'entretenir « des sujets les plus élevés de la politique et de l'administration ». A la soirée suivante, il reprend cette conversation particulière, et de peur que le renouvellement n'en porte ombrage aux autres diplomates, il invite Lamartine à venir la poursuivre dans le tête-à-tête de son cabinet, la matinée du prochain dimanche : « distinction tout à fait inusitée dans l'étiquette de la Cour ». Dans ce cadre plus intime, l'entretien se prolonge deux heures et prend le tour d'une véritable confession : Léopold II se laisse entraîner à exposer, non seulement ses principes de gouvernement, mais encore les règles de son existence morale, étale les trésors de ses nombreuses lectures et montre ouverte sur sa table, comme son livre de chevet, la *Direction pour la conscience d'un roi,* de Fénelon. A partir de ce moment, l'habitude est prise pour lui de recevoir Lamartine une ou même deux fois par semaine. Celui-ci ayant cru devoir espacer ses visites par scrupule de discrétion, il envoie Fossombroni lui reprocher amicalement son absence et le prier de revenir.

Quand il le revoit à nouveau, il se dédommage en le gardant trois heures. En sortant de l'entrevue, le poète se déclare ébloui par « les belles paroles », les hautes vues et les touchantes inspirations qui s'exhalent naturellement de l'âme du prince. — « Je ne sors jamais de chez lui, ajoute-t-il (19 décembre), sans être pénétré pour l'homme d'une admiration au moins égale à mon respect pour le souverain, et j'oserai ajouter d'une réelle

affection : c'est le sentiment que ses vertus inspirent à ceux-mêmes à qui son rang semblerait devoir l'interdire. » Et pour excuser d'avance ce que ses effusions pourraient présenter de trop personnel dans une dépêche officielle, il ne manque pas de faire ressortir l'intérêt que présentent ces relations pour le bien du service, et les facilités qu'elles pourraient offrir pour faire passer au chef de l'Etat des insinuations directes sur les affaires graves, secrètes ou délicates.

Bientôt d'ailleurs, l'occasion va se présenter pour Lamartine d'exprimer sa reconnaissance à celui même qui en est l'objet. En janvier, il a la surprise de recevoir du Grand-Duc, comme témoignage d'estime, en souvenir de leurs conversations, un buste de Machiavel, accompagné d'un billet d'envoi. Il lui répond aussitôt par une lettre qu'il s'applique à bien tourner, et dont la belle tenue peut servir à montrer comment l'art de l'écrivain sait élever jusqu'au langage de l'éloquence la banalité d'un remerciement et la fadeur d'une flatterie :

« Monseigneur, écrit-il (10 février 1827), j'ai reçu avec autant » d'intérêt que de reconnaissance la marque de souvenir que » Votre Altesse Impériale a bien voulu m'envoyer au sujet de » notre dernière conversation. Rien n'est plus propre que » l'image des grands hommes à nous inspirer de grandes pen- » sées. Celui-ci n'eut que du génie ; ce génie ne fut point sanc- » tifié par la vertu et l'amour des hommes ; il enseigna indif- » féremment avec une habileté stoïque le bien et le mal aux » princes de son temps ; sa mémoire laisse autant de regrets » que d'admiration ; il eût été complet s'il eût vécu sous un » prince tel que vous, et si ce génie eût reçu les inspirations de » votre âme.

» Son buste ne m'en sera pas moins précieux puisqu'il me » rappellera souvent un Prince dont le génie est digne de com- » prendre Machiavel, mais dont le cœur est capable de le mé- » priser. Je voudrais offrir en retour à Votre Altesse Impériale » le buste de Fénelon ; elle y retrouverait sa propre image dans » le Prince qu'il voulut donner aux hommes.

» Je suis..... »

Etablies sur ce pied de confiance réciproque, les relations du

souverain et du chargé d'affaires se poursuivent toute l'année, sans altération comme sans nuage, ainsi que le relate ce dernier en automne (12 septembre 1827) :

« Le temps ne change rien aux rapports flatteurs et intimes » dont j'ai rendu compte à Votre Excellence dès le commence- » ment de ma gestion ; il les confirme, au contraire ; et chaque » jour, chaque circonstance me donne de nouveaux motifs d'af- » fection et de reconnaissance pour un prince qui me comble » des bontés les plus soutenues ; les rapports politiques de la » France et de la Toscane, quelque peu importants qu'ils soient » en eux-mêmes, participent de cet esprit de bienveillance dont » le souverain me donne tant de preuves ; il est impossible de » désirer des dispositions plus amicales dans le gouvernement » de S. A. I. et R. »

L'hiver suivant enfin, le grand-duc met le comble à ses bons procédés par une marque de faveur d'autant plus enivrante qu'elle n'a été accordée à personne. Lamartine étant allé le voir à Livourne, où la cour passe quelques semaines, il le reçoit tous les jours à sa table, et l'emmène ensuite, toujours seul étranger, à la grande chasse aux sangliers à laquelle il se livre dans les solitudes sauvages de la maremme toscane : manifestation d'intimité qui provoque chez son invité un nouvel accès d'enthousiasme, exprimé avec assez d'insistance et de lyrisme pour qu'il éprouve le besoin de le justifier.

« Je persévère toujours (24 mars) dans le jugement favorable » du caractère et de l'esprit de ce prince... la reconnaissance » pour ses bontés ne me rend point partial : je juge l'homme » par ses paroles et sa conduite, et nullement par mes préven- » tions. »

Sentiments qui paraissent d'ailleurs partagés et qui trouveront leur expression réciproque au cours de l'audience de congé (5 juillet) qui terminera ces relations :

« Ce prince m'a renouvelé, en des termes que je n'oserais ré- » péter, l'assurance du plaisir que lui avaient fait nos rapports » particuliers durant ces trois années écoulées, et celle de sa » sincère et durable affection. Pénétré moi-même des bontés du

» Grand-Duc, je n'ai pu lui exprimer qu'imparfaitement, et ma
» vive admiration pour tant de qualités dignes de son rang, et
» mon inaltérable gratitude pour des bontés profondément sen-
» ties, et que je ne puis espérer de retrouver jamais ailleurs. »

Lamartine n'a pas dû seulement à cet épisode de sa carrière des satisfactions d'amour-propre ; ses admirateurs peuvent y trouver des satisfactions littéraires. Après chacune des audiences princières, il rendait compte au Département des conversations qui l'avaient remplie et des traits de caractère qu'elle lui avait permis de noter. Un jour où les nouvelles courantes ne suffisaient point à alimenter sa correspondance (25 février 1828), il eut l'idée de résumer ces indications éparses, et de fondre ces touches de détail en un portrait en pied, tracé de main de maître, et où l'on retrouve, comme dans ceux qui ont fait la réputation de l'*Histoire des Girondins*, les plus belles qualités de la prose lamartinienne. Malgré sa longueur, le morceau mérite d'être cité en entier :

« Florence, le 25 février 1828.

» Le grand-duc est âgé de trente ans. Plus vieux que son âge
» par la maturité de son caractère et le genre penseur de son
» esprit, il est plus jeune que ses années par l'extrême timidité
» d'action, la défiance scrupuleuse de ses propres forces, qu'une
» éducation trop austère et trop prolongée a imprimée à son
» esprit. Cet esprit est réfléchissant, calculateur, tâtonnant, ca-
» pable de hautes vues, incapable jusqu'ici de fortes résolu-
» tions ; orné de connaissances solides et variées, il les augmente
» tous les jours par des études solitaires, mais fortes et bien
» dirigées ; il les confirme toutes les fois qu'il en trouve l'occa-
» sion par la fréquentation familière des hommes distingués en
» tout genre qui passent ou séjournent dans ses Etats. Le prince
» alors s'efface tout à fait en lui, on n'y voit plus que l'humble
» disciple qui reçoit avec une douce et humble candeur les
» paroles de ses maîtres. Il ne reçoit cependant rien aveuglé-
» ment ; il discute, et la rare justesse de son intelligence le rend
» habituellement supérieur à l'homme qu'il entretient ; mais
» son extrême modestie lui dérobe à lui-même ce triomphe, qu'il
» obtient à son insu et qui échappe aux yeux vulgaires. — La po-
» litique est au premier rang des études du Grand-Duc. Il l'a

» étudiée dans les livres ; il l'étudie plus aujourd'hui dans les » hommes, les événements contemporains et la pratique des af- » faires. Cette politique a varié avec ses idées ; elle n'est pas » fixée encore : libérale d'abord par l'influence du comte Fos- » sombroni, son premier maître et son premier ministre, elle » devient depuis quelques années plus monarchique, plus reli- » gieuse, plus austère par l'effet de ses propres convictions, et » peut-être aussi par la plus grande moralité qu'une religion » plus forte et plus pratique a imprimé à ses idées et ses ac- » tions. Il croyait à des dogmes en politique, on sent qu'il ne » croit plus qu'à l'expérience et que les formes du gouverne- » ment lui paraissent indifférentes. Le meilleur, dit-il, est le » mieux administré. Nos oscillations politiques ont, je crois, » contribué à cette marche rétrograde de son esprit, et ses in- » clinations constitutionnelles en ont été sensiblement altérées. » Mais ce retour à l'absolutisme est chez lui une conviction de » l'esprit et nullement un penchant du caractère. Ce caractère » a été fait par la nature pour le régime constitutionnel. Il ne » prétend rien ; il n'envahit rien ; il ne décide rien ; il aime à » s'entourer de remparts contre les tentations du pouvoir, à » s'appuyer sans cesse sur des coutumes, des lois, des tradi- » tions ; il craint que le contact du pouvoir ne soit trop forte- » menti senti par les gouvernés ; il aime que son gouvernement » contracte la marche lente, régulière, insensible et surtout si- » lencieuse de la nature. Il y réussit. Personne ne voit, ne sent, » ni n'entend la marche paisible de cette administration, occulte » comme celle de Venise, morale et douce comme celle de Sa- » lente.

» Dans cet état de choses, le grand-duc, occupé exclusivement » du bonheur de ses Etats, qui l'adorent, craindrait d'être forcé » par l'Autriche d'altérer la douceur de ce régime si des évé- » nements graves compromettaient de nouveau l'Italie. Voilà, je » pense, le secret de ces dispositions marquées en notre faveur » qui depuis deux ans se font sentir en lui. Je dois à la vérité » et à la reconnoissance d'ajouter ici que sa bienveillance in- » time et constante pour moi ont rendu ces dispositions plus » notoires à mes yeux comme à ceux du public. Je pense donc » qu'au cas où les puissances inférieures d'Italie seroient solli- » citées à prendre part à des hostilités générales dans le sens de » l'Autriche, le vœu du grand-duc et de la partie influente de » son gouvernement seroit pour la neutralité. Ce vœu, fortement

» appuyé par nos intimations et celles de la Russie, triomphe-
» roit peut-être des liens même de famille qui attachent la cour
» de Toscane à la cour de Vienne; et la France ayant pour elle
» Naples et devant avoir le Piémont (si elle soit s'y prendre),
» ayant Rome et le Toscan neutres, pourroit conserver en Italie,
» sinon une prépondérance que le moment lui refuse, du moins
» une attitude imposante et un point d'appui pour des chances
» à venir. »

Ce portrait ouvrait une série dans laquelle Lamartine s'attachait à dessiner au moins la silhouette des ministres et de tous les membres du corps diplomatique. Il en est beaucoup dont les noms et la figure nous apparaissent, à distance, comme dépourvus d'intérêt. Il suffira de détacher de cette galerie de médaillons, pour en montrer le caractère, ceux des deux personnages principaux Fossombroni et le ministre d'Autriche, M. de Bombelles :

« Le premier ministre, comte Fossombroni, est un homme
» âgé, mais non fini ; élevé à l'école des philosophes français du
» XVIIIe siècle, leur esprit vit encore en lui. Il a pris de leurs
» doctrines pratiques tout ce qu'un Italien d'un esprit supérieur
» pouvoit en prendre : un matérialisme politique complet ;
» quelques systèmes d'économie administrative ; un grand goût
» pour l'indépendance ; un profond mépris pour l'Autriche ; une
» large indifférence pour les doctrines religieuses et morales
» autour desquelles les idées générales gravitent depuis quel-
» ques années. Son système est de n'en avoir aucun ; de ne se
» fier qu'aux événements ; de ne croire qu'aux chiffres ; de ne se
» dévouer qu'à ses propres intérêts. On suppose qu'il a long-
» temps nourri le grand-duc dans ces principes, et le danger de
» voir ainsi se corrompre un caractère si pur et se rabaisser un
» esprit si élevé était imminent. La noblesse du naturel du
» prince l'a emporté ; il a conservé le ministre, mais il n'a pris
» de lui que ce qu'il devoit en prendre : une profonde connois-
» sance des hommes et des choses ; une main facile et douce
» dans l'administration ; une grande tolérance de régime inté-
» rieur. Le comte Fossombroni aime la France comme la source
» des principes dont il a été nourri, comme l'orient des idées
» nouvelles, comme un pays enfin où il a été employé et honoré
» par le dernier gouvernement ; il l'aime surtout de toute la

» haine qu'il a contre l'Autriche. Son influence en cas d'une » décision imminente sera donc vraisemblablement pour nous. » La faveur avec laquelle il me traite m'en est un sûr indice.

» Le ministre d'Autriche, comte de Bombelles, est fils de » l'ancien évêque d'Amiens. Emigré dès son enfance, il a » adopté l'Autriche pour patrie et s'efforce de compenser par » son dévouement et son zèle une incomplète naturalisation. » Homme d'esprit, mais d'un esprit superficiel et léger, il est » plus propre à l'action qu'au repos ; il sait conquérir une po- » sition diplomatique, il ne sait pas la maintenir. Très influent » en Toscane à la fin du règne précédent et au commencement » de celui-ci, il perd chaque jour en considération personnelle » et en prépondérance politique ; mais tout ce qu'il en conserve » est et sera toujours employé contre la France. Ses propos tra- » hissent à son insu cette disposition hostile de son esprit, ré- » sultat de sa fausse position. Cependant, aimant la société » française, il vit avec nous dans des rapports de bonne intel- » ligence et d'amitié et nous n'avons, personnellement parlant, » qu'à nous louer de ses procédés. »

IV.

Si le privilège d'une familiarité princière avait de quoi flatter la vanité de Lamartine, ses ambitions professionnelles allaient pourtant au delà. C'est la faiblesse ordinaire des diplomates de vouloir attacher à tout prix leur nom au succès et même à la poursuite d'une négociation par laquelle ils signalent leur activité ; le nouveau chargé d'affaires était entré trop avant dans l'esprit de sa carrière pour être exempt de cette ambition. Mais en dehors de la menue monnaie des réclamations particulières, comment découvrir des affaires importantes à traiter dans l'insignifiance d'un poste comme Florence ? Quand il prend la gérance, son chef vient de régler la seule qui parût de nature à exercer le zèle d'un agent. C'était une de ces questions de protocole qui font à la fois l'occupation et le désespoir des chancelleries. Il s'agissait de savoir si, dans la correspondance officielle, Léopold II aurait droit, comme archiduc d'Autriche, à des for-

mules de courtoisie supérieures à celles que lui assurait son rang dans la hiérarchie des souverains. Cette contestation terminée, où et comment Lamartine trouvera-t-il une occasion de mettre à profit le crédit acquis sur l'esprit du grand-duc ? Le hasard va le servir en amenant de l'autre côté de la Méditerranée la formation de nuages diplomatiques que ses talents de négociateur peuvent aider à dissiper. Des marins livournais allaient chaque année pêcher le corail sur les côtes barbaresques. Le pacha de Tripoli, pressé par ses besoins d'argent, élève la prétention d'augmenter sans raison le tribut dit consulaire, dont il fait payer la tolérance accordée à leur industrie ; et celui d'Alger ajoute à cette exigence la demande qu'on livre à ses vengeances un de ses sujets, réfugié et établi à Livourne. Tous menacent d'envoyer, pour appuyer leurs réclamations, leurs corsaires sur les côtes toscanes.

Trop faible pour ne pas chercher au dehors un appui diplomatique et une protection maritime contre ce péril, le gouvernement du Grand-Duc songea naturellement à s'adresser à la France, sa voisine sur la Méditerranée, et qui était engagée précisément dans les mêmes difficultés avec les souverains barbaresques. La demande adressée à cet effet à Paris, où elle fut transmise par Lamartine (avril 1827), ne pouvait soulever d'objection sérieuse et reçut presque immédiatement une suite favorable. Il y fut répondu (30 mai) que les réclamations toscanes seraient jointes à celles de la France pour être soutenues à Tripoli par le consul français, et à Alger imposées au dey à la suite d'un blocus naval qui allait immédiatement commencer; et que d'autre part, deux bateaux de guerre de Toulon se tiendraient prêts à venir croiser sur les côtes toscanes pour les protéger, si besoin était, contre toute insulte. Les vœux du gouvernement de Florence avaient donc reçu une satisfaction aussi prompte que complète. Ses représentants en exprimèrent aussitôt leur gratitude, dans deux lettres adressées par le Grand-Duc à Charles X et par Fossombroni à Lamartine.

Celui-ci n'avait pas attendu ces remerciements pour se les

décerner lui-même dans sa correspondance privée : « Je viens, écrivait-il à Virieu (12 juin), de faire la guerre à Alger et peu s'en faut à Tripoli. Nous nous couvrons d'honneur en Italie en la protégeant contre ces barbares. C'est vraiment une belle œuvre de la France, et qui la repopularise en Méditerranée. »

Quelques jours plus tard (1er juillet), il revient sur ce thème mais sur un ton un peu différent :

« Je suis venu ici passer huit jours tout seul, et recevoir les » félicitations pour l'issue de ma belle négociation pour la Tos- » cane. Je pensais qu'il n'y aurait pas assez de faveurs et de » croix dans le pays pour me récompenser d'un service vrai- » ment immense. J'ai reçu *mille grazie* et voilà tout. »

Il y avait dans ces confidences, avec une nuance de dépit personnel, comme un peu de regret d'avoir paru triompher trop promptement et trop facilement pour faire impression à Paris et donner une haute idée de ses talents de négociateur. Aussi Lamartine va-t-il s'efforcer de grossir et de prolonger cette affaire et, s'il se peut, de la faire rebondir de manière à lui prêter les proportions d'un grand succès diplomatique. Il ne se contente pas d'affirmer à Paris, non sans hyperbole, que la reconnaissance officielle dont il transmet l'expression est « partagée par toute la Toscane, j'oserai dire par toute l'Italie. » Presqu'aussitôt après, les nouvelles qu'il recueille sur les premiers effets, ou plutôt sur l'inefficacité du blocus, lui fournissent les éléments d'une dépêche où il cherche à présenter sous un nouvel aspect la question qui vient d'être réglée :

« Je crois devoir faire part à Votre Excellence, écrit-il le 16 » juillet, des bruits qui se répandent dans ce pays-ci et sur les » côtes occidentales de l'Italie, relativement au blocus d'Alger » par l'escadre de S. M.

» On dit que cette escadre, beaucoup trop faible, obligée en- » core de se disséminer pour observer Oran et d'autres points » de la côte de Barbarie, ne se compose devant Alger que d'une » frégate et une corvette ; on assure que plusieurs corsaires de » cette nation, armés en course, ont réussi à sortir de la rade, » malgré notre blocus, et menacent différents points de la Médi-

» terranée ; personne ici ne révoque en doute des faits que la
» crainte exagère encore ; d'un autre côté, le dey, averti par
» la présence de notre escadre, fait armer à loisir les batteries
» du port et fortifier même les points présumés de débarque-
» ment.

» Toutes ces nouvelles, dont la jalousie de deux nations ri-
» vales tire parti au détriment de la France, font l'effet le plus
» fâcheux en Italie ; la reconnaissance proportionnée au déve-
» loppement de forces qu'on attendait de nous, s'atténue : on
» craint qu'un armement si faible, n'obtenant aucun résultat
» avant l'équinoxe, ne soit forcé de lever le blocus en hiver et
» ne laisse ainsi en souffrance les intérêts de notre commerce,
» ceux de nos alliés et l'honneur de notre pavillon. Ce qu'on
» attendait de la France était digne d'elle ; une puissance de
» ce rang ne doit pas menacer en vain. »

Et comme pour donner à cet avertissement une portée pratique, Lamartine y ajoute des considérations stratégiques sur le moyen de réduire le dey d'Alger (6 juillet). Il a pris des renseignements sur cette ville et il fait remarquer que, si elle est inexpugnable sur le front de mer, il suffirait de débarquer seulement 7 à 8.000 hommes à quelque distance pour la prendre à revers, la bombarder et la faire tomber. Comme ce sera précisément le plan qui sera suivi en 1830, il pourra se figurer, avec cette puissance d'illusion qui n'est pas un des moindres charmes de sa nature, avoir été à Florence un précurseur et un inspirateur de l'expédition d'Alger.

Pour l'instant, les circonstances ne devaient pas favoriser ces efforts pour raviver l'affaire barbaresque. D'une part, le ministère toscan lui annonce (30 juillet) une promotion dans l'Ordre de Saint-Joseph, où il est compris pour la croix de commandeur, la grand-croix étant attribuée à son chef le baron de Damas ; du même coup tombent son principal grief contre l'ingratitude officielle et la plus impérieuse raison de chercher à la forcer par des services nouveaux. Presqu'en même temps, il reçoit du ministère, en réponse à ses dernières alarmes, une lettre qui, sans s'écarter des formes de la courtoisie protocolaire, doit faire l'effet d'une douche sur ses ardeurs belliqueuses : il y voit

mettre au point les bruits fort exagérés dont il s'est fait l'écho, et il est averti que l'escadre française devant Alger va être renforcée, de manière à rendre le blocus plus effectif. Enfin, et ce n'était pas la moins puissante des considérations, le retour de la saison chaude a amené, avec le départ de la cour et des autorités pour les villégiatures estivales, une interruption complète de l'activité diplomatique. La seule négociation que les événements aient accordé à Lamartine la faveur de conduire disparaît donc du plan de l'actualité et ne servira plus que de sujet à des allusions ou à des retours dans ses dépêches ultérieures.

V.

Il n'était pas à prévoir qu'une autre occasion se présenterait pour lui faire valoir ses talents diplomatiques. Sans se laisser décourager par cette évidence, il chercha un autre moyen d'élever son rôle à la hauteur de ses légitimes ambitions. A défaut de grandes affaires à traiter, son poste ne lui offrirait-il pas d'intéressantes informations à recueillir et à transmettre ? Ne pouvait-il être considéré comme un observatoire d'où l'œil d'un agent vigilant pourrait embrasser des horizons qui dépasseraient de beaucoup les frontières de la Toscane ? Tel fut le point de vue qu'il développa dans une dépêche au Département (26 janvier 1828) destinée sans doute à justifier l'abondance de sa correspondance :

« Si Florence n'offre par soi-même qu'un intérêt très secon-
» daire, la société italienne et européenne qui s'y rassemble
» pendant six mois de l'année, société immense composée de
» plusieurs milliers d'étrangers de distinction, en fait un point
» d'observation peut-être unique en Europe. C'est l'oreille de
» l'Italie ; c'est l'écho de l'Europe ; on y vit, on y pense, on y
» parle dans une complète liberté, loin des influences et des
» ombrages que l'on redoute peut-être chez soi. Les opinions
» comprimées ailleurs, là se plaignent ou se révèlent ; sous ce
» rapport, Florence mérite une attention particulière, surtout
» quand les circonstances peuvent devenir graves en Italie ou

» qu'on a besoin de juger de la tendance de l'esprit public en » Europe. »

Les nouvelles qu'il va puiser à ces sources pour alimenter le courant de sa correspondance seront de nature assez diverse. Les plus brèves concernant la Toscane ; les plus abondantes se rapportent aux grands événements européens et aux commentaires qu'elles suscitent dans la société cosmopolite de Florence : les plus intéressantes regardent l'Italie en général et la politique qu'y poursuit l'Autriche.

Sur la Toscane, il trouve à dire, pour la raison exprimée par le proverbe populaire que « les peuples heureux n'ont pas d'histoire ». C'est ce qu'il expliquera lui-même dans deux lettres :

« Parmi les gouvernements italiens, écrit-il le 28 janvier 1828, » celui de Toscane s'est distingué toujours et se distingue en- » core aujourd'hui par des vues plus élevées et plus libérales » dans le sens administratif du mot ; la prospérité politique y » récompense ses efforts ; la liberté pratique, garantie par les » vertus de ses souverains, y fleurit à l'ombre du régime absolu; » ce phénomène, sans péril au milieu de l'Italie étayée de toutes » parts, se perpétue encore sous mes yeux ; je n'ai en général » qu'à entretenir mon gouvernement du bonheur d'un peuple » paisible et des vertus d'une cour éclairée. »

Plus tard (18 mars), Lamartine revient sur la même idée en indiquant quelle ombre peut obscurcir le tranquille éclat de ce tableau.

« La sagesse du gouvernement toscan, la douceur de son ré- » gime, ses vues larges et paternelles le mettent plus que tout » autre à l'abri des inquiétudes politiques ; sa population est » convaincue que sous aucune autre forme de gouvernement, » elle ne pourrait jouir d'une plus grande masse de bonheur » et de liberté. Seulement comme cette population est amollie » par une longue inactivité, et d'une nature passive, elle n'op- » poserait aucune résistance à un mouvement qui viendrait du » dehors. »

Observation qui paraît ici prophétique si l'on se rappelle les

circonstances qui devaient accompagner, trente-et-une année plus tard, la chute de la dynastie de Lorraine (27 mars 1859).

Si pénétrantes que paraissent des remarques de ce genre, elles sont d'ailleurs assez rares dans la correspondance de Lamartine. Le plus souvent c'est au delà des frontières de la Toscane et même de l'Italie qu'il étend le champ de ses observations. Il peut justifier d'ailleurs cette sorte de continuel alibi diplomatique par une considération qu'il expose lui-même dans ces termes (12 juin 1828). « En thèse générale, il ne faut ja-
» mais chercher en Italie la raison de ce qui se passe Italie ;
» ce pays ne vit plus de sa propre vie ; c'est à Paris, c'est à
» Londres que se traitent ses destinées dans les destinées gé-
» nérales ; et son attention se détache de lui-même pour se por-
» ter sans cesse sur ces deux pivots du sort de l'Europe. »

Le chargé d'affaires semble prendre à tâche de justifier la justesse de cet axiome par la place qu'il donne dans ses rapports aux nouvelles d'Angleterre ou de France. Pendant sa première année de gérance, ce sont dans ses lettres de longues et fréquentes réflexions sur la politique de Canning, apparue alors comme une innovation et presque un prélude de bouleversement, sur les échos qu'elle éveille, les commentaires auxquels elle donne lieu et les espoirs qui s'y attachent. Puis, au moment où la mort de Canning met un terme à l'agitation morale soulevée autour de son nom, ce sont les complications grecques et la nouvelle de Navarin, qui tourne un instant en alerte et en terreur d'une conflagration européenne. Au début de 1828, l'avènement du ministère Martignac ramène l'attention des esprits sur la France, sur les débats oratoires et les luttes de parti qui s'y livrent dans les Chambres. Lamartine écrit à ce sujet quelques lettres qui trahissent à la fois la profonde impression produite à l'étranger par les événements de France et son propre embarras pour les commenter.

« L'effet produit sur l'opinion publique par le changement de
» ministère en France, a été instantanée ici comme ailleurs, on
» craignait généralement la formation d'un ministère de parti,

« ou né du moins d'une coalition de partis ; celui que le Roi, » dans sa sagesse, a donné à la France, est accueilli avec con- » fiance et faveur ; ces noms choisis parmi ce que la monar- » chie a de plus dévoué à nos princes et de plus ami de nos ins- » titutions, ont apaisé cette tempête d'opinion qui troublait l'ho- » rizon le plus serein. Rien ne prouve qu'il y avait de la bonne » foi dans leurs alarmes ; cette unanimité qui accueille une » nouvelle administration ne durera pas sans doute longtemps : » la faveur n'est jamais durable et l'unanimité n'est pas dans » la nature de l'homme, mais on trouve des gages plus sûrs de » solidité et de durée dans le caractère et les opinions connues » des nouveaux membres du ministère : on ne doute pas, en » effet, que l'opposition qu'il rencontrera, violente encore et » nombreuse, ne soit de nature à diminuer après une session » ou deux ; cette opposition ne paraît plus que personnelle ; » elle se compose d'espérances déçues, de haines trompées ; ces » éléments si peu nationaux se dissoudront d'eux-mêmes, si » comme on a lieu de l'espérer, les mesures du gouvernement » du roi rassurent graduellement les inquiétudes publiques, por- » tées à un très haut point au dedans et au dehors. » (26 janvier 1828.)

Un peu plus tard (5 juin), en notant la persistance avec laquelle on suit à l'étranger les premiers pas du ministère Martignac, Lamartine se révèle comme un précurseur de la moderne propagande, en exprimant le regret que le « gouvernement » du Roi n'ait pas pour l'étranger comme pour l'intérieur un » journal habilement rédigé, et destiné uniquement à être » l'organe de ses intentions et de ses actes. L'opinion, souvent » incertaine dans les masses, aurait ainsi une boussole qui la » rectifierait avec avantage pour elle-même et pour le gouverne- » ment ; quand l'opinion a été reconnue souveraine en poli- » tique, il faut au moins lui emprunter une de ses voix. »

A la fin de sa mission (26 juin), il a l'occasion enfin de reproduire les explications qu'il a données au souverain lui-même sur la situation politique de son pays.

« Le Grand-Duc, dans ses épanchements intimes, m'a plusieurs » fois demandé confidentiellement ce que je pensais personnel-

» lement de l'état de la France et des chances que l'esprit de
» révolution pouvait y rencontrer. Je lui ai répondu ce que je
» pense avec vérité : que les éléments nécessaires d'une seconde
» révolution n'existent pas en France, que l'esprit révolution-
» naire était devenu une théorie politique plutôt qu'un fait
» menaçant ; que cette théorie, manifestée à la tribune par des
» orateurs surannés ou dans les pamphlets par des écrivains
» imberbes, ne trouvait plus rien à remuer dans les masses ; que
» nos combats parlementaires étaient des combats de principes
» et non plus des luttes d'intérêts réels ; et que tant que
» les institutions conquises par le siècle dernier et con-
» sacrées par la Charte ne seraient point sérieusement atta-
» quées par un gouvernement téméraire ou par une adminis-
» tration subjuguée, nous pouvions avoir en France des orages,
» des crises, des troubles politiques, mais point une révolution.
» J'ai parlé dans le même sens au comte Fossombroni qui dirige
» ce cabinet ; quoique infiniment plus libéral que le grand-duc
» en principes, j'ai eu plus de peine à le rassurer.

»(26 au soir). — J'ai passé ce matin deux heures tête à tête
» avec le grand-duc. Il a été de nouveau question dans cet entre-
» tien de l'état de la France. J'ai répété à Son Altesse Impériale ce
» que j'avais déjà eu l'honneur de lui dire à cet égard, mais ce
» prince m'a paru pas convaincu de mes assertions sur ce
» sujet. La mise en accusation de l'ancien ministre, la violence
» des paroles, la mauvaise foi des prétextes, l'obstination d'op-
» position qui se font remarquer dans les dernières démarches
» d'une partie de la Chambre portent au plus haut point les
» alarmes des hommes politiques à l'étranger ; ces alarmes sont
» nourries par les correspondances de Paris, qui presque toutes
» présentent l'état de la France comme très inquiétant. Il m'est
» facile de voir que tous ces motifs réunis ont influé sur l'es-
» prit même du grand-duc, prince cependant de l'esprit le plus
» sage, le plus clairvoyant et le plus modéré. »

Quelle que puisse paraître la valeur de ces observations, elles présentent à distance beaucoup moins d'intérêt que celles qui se rapportent à l'Italie proprement dite, et à la question nationale qui en pénètre, alors même qu'elle ne paraît plus la dominer, toute la vie politique. En même temps qu'un séjour de cosmopolites, Florence représente par ses traditions une des capitales du

génie italien, et par la tolérance de ses gouvernants un lieu de refuge pour les exilés politiques des états voisins. C'est à ce titre un endroit des mieux choisis pour y étudier la question nationale, appelée dès ce moment à dominer toutes les autres, et pour rechercher jusqu'à quel point elle reste posée dans les esprits, bien qu'elle semble effacée des événements. Soit qu'il n'en ait pas aperçu, de prime abord, toute l'importance, soit qu'il en ait surtout considéré les difficultés, Lamartine ne semble l'avoir qu'à peine effleurée au début de sa gérance. En revanche, il la traite avec abondance dans les six derniers mois, en des pages qui font honneur à sa finesse d'analyse et à sa largeur de vues.

C'est un sujet particulièrement ingrat au moment où il l'aborde, car l'Italie traverse alors une des périodes de dépression politique les plus caractérisées qu'elle ait connues pendant l'histoire de son Risorgimento. C'est la première constatation qui s'impose à Lamartine lorsqu'il veut résumer ses impressions sur le pays où il séjourne.

« L'Italie, écrit-il le 26 janvier 1828, n'est plus ce qu'elle a été » lorsque Votre Excellence vint l'observer avant d'aller traiter » de ses destinées, à Laybach ; réveillée un moment de son » sommeil de plusieurs siècles, elle est rentrée dans un complet » assoupissement ; les hommes, les choses, les mœurs, les idées » y ont repris leur cours habituel et silencieux : les gouverne- » ments eux-mêmes, un instant alarmés sur leur existence y sont » rentrés dans la sécurité et dans l'indolence. »

Une première conséquence de cet état de prostration politique, c'est l'habitude déjà notée par Lamartine, de chercher en dehors de la Péninsule l'intérêt et la raison de ces destinées. Il s'en faut toutefois que l'échec des mouvements révolutionnaires ait suffi pour faire disparaître en Italie toute trace d'esprit public. Ces expériences l'ont seulement assagi, modéré et concentré parmi les éléments les plus éclairés du pays. Lamartine a pu s'en faire une idée dans la fréquentation de son ami Gino Capponi, destiné à devenir l'un des patriarches de l'école libérale italienne.

« Lié avec lui depuis plus de dix ans, mes rapports avec lui et » avec les hommes marquants qu'il réunit autour de lui m'ont » mis à portée d'observer de haut les différentes phases de l'opi- » nion des hommes vraiment éclairés de l'Italie : extrêmement » et follement libérale en 1820, le mauvais succès des tentatives » de Naples et du Piémont commencèrent à l'éclairer ; ces aris- » tocrates libéraux reconnurent la vérité de nos prophéties, ils » virent en peu de mois que le pouvoir révolutionnaire dont ils » avaient été les promoteurs, et dont ils espéraient garder le » monopole, allait glisser de leurs mains dans celles de la plus » vile démagogie. Ils sentirent, sans en convenir tout haut, que » l'intervention de l'Europe les sauvait eux-mêmes de leurs » propres excès, ils sentirent de plus la faiblesse irrémédiable » de leurs moyens militaires, ils perdirent pour jamais la con- » fiance en eux-mêmes, ils se résignèrent à n'obtenir de consti- » tution, de fédération, d'améliorations administratives ou lé- » gislatives que du dehors. L'observation assidue qu'ils font de » la marche des gouvernements représentatifs déjà existants en » Europe, la lecture quotidienne de nos débats politiques, ont » contribué encore à les éclairer et à convertir leur libéralisme » de collège en un libéralisme modéré, instruit, praticable, qui » désire certainement des changements de forme dans quelques- » uns des régimes d'Italie, qui rêve sans doute une demi-indé- » pendance italienne, mais qui ne conspire plus, qui ne conspi- » rera jamais seul et qui ne voudrait aucun de ces avantages » au prix d'une seconde commotion révolutionnaire. Voilà, Mon- » seigneur, l'état exact du moral de l'Italie actuelle » (24 mai 1828).

Il semble qu'on trouve ici annoncée, avec une précision et une prescience vraiment surprenante, toute cette évolution morale, ce sourd travail des esprits qui devaient, dix années plus tard, aboutir à la formation de l'école néo-guelfe, et trouver sa formule dans les ouvrages de Gioberti et de Balbo. Là encore, on ne peut que rendre hommage à la pénétration avec laquelle Lamartine a saisi les plus lointaines origines d'un mouvement des esprits qui devait exercer une telle influence sur les destinées de la Péninsule.

Il ne semblait pas moins difficile de surprendre dans les âmes

les traces de ce sentiment national que devait entretenir en Italie la présence d'une domination étrangère, mais qui y était alors assoupi, ou ne semblait subsister que sous la forme d'un instinct inconscient. Lamartine a su pourtant discerner quelle en était la persistante vitalité.

« L'Autriche sait aussi bien que nous que le sort de l'Italie a » toujours dépendu des armes, et non d'une intrigue diploma- » tique, et qu'un jour heureux ou malheureux sur un champ de » bataille détruit vingt années de petits arrangements et de pe- » tits empiètements politiques. Le comte Strassoldo, gouverneur » de Milan, que j'ai vu à Parme, m'en a parlé ainsi : l'Italie, » m'a-t-il dit, est un pays qu'on occupe, mais où l'on ne s'établit » pas; Autrichiens ou Français, elle ne voit en nous que ses » dominateurs temporaires, et le joug qu'elle porte lui semble » toujours le plus pesant ; elle n'entrera jamais de moitié dans » les plans qu'on fera pour la dominer d'une manière stable, » elle ne se nationalisera jamais avec ses maîtres ; pour y fon- » der une domination durable, il n'y a qu'une chose à faire : un » bail avec la fortune » (23 décembre 1827). — « L'esprit actuel » de ces peuples est une haine sourde et craintive de l'Autriche, » haine qui n'attend qu'une occasion de se manifester, mais qui » alors même se manifesterait bien plus par des paroles que par » des actions. L'Autriche le sait ; quelques conversations que » j'ai eues avec le gouvernement de Milan me prouvent qu'elle » connaît maintenant non pas sa propre force, mais l'irrémé- » diable faiblesse des peuples qu'elle asservit... Mais moins » l'Autriche craint l'Italie, même plus elle veille d'un regard » jaloux sur une conquête si facilement et si servilement ac- » quise, plus elle redoute qu'une influence étrangère ne prête » le point d'appui de ses opinions ou de ses armes à son patrio- » tisme impuissant. »

Quelles sont ces influences étrangères et quelles chances présente la France d'exercer la principale, c'est ce que Lamartine prend soin de rechercher et de noter.

« L'Angleterre, que les révolutionnaires italiens affectent de » considérer seule, n'est point populaire parmi le peuple et » parmi les hommes bien pensants. La France le devient chaque

» jour davantage ; si elle soigne habilement ces germes de po-
» pularité, on ne peut prévoir jusqu'où s'étendra un jour son
» influence, et ce qu'un seul mot d'elle pourra produire : j'ai eu
» à cet égard d'importantes confidences de la part des hommes
» les plus marquants de la Toscane et des autres Etats de l'Ita-
» lie » (11 juin 1827).

Quelques-unes vont même plus loin dans l'expression de leurs vœux.

« Ils désirent une guerre de l'Autriche et de la France en Lom-
» bardie ; que la France triomphe et, chassant les Autrichiens,
» dise à tous les gouvernements d'Italie : « Vous subsisterez sous
» notre protectorat ; mais pour me donner une garantie contre
» vos liens de dépendance avec l'Autriche, vous vous constitue-
» rez tous en régimes représentatifs et en une fédération défen-
» sive ». On croit que tous les gouvernements italiens accepte-
» raient avec avantage et avec empressement cette combinaison
» politique, la Sardaigne exceptée » (24 mars 1828).

Sans vouloir forcer le sens de cette information ni la transformer en prophétie, il est assez curieux de constater qu'elle répond à peu près exactement au dessein poursuivi par Napoléon III, trente années plus tard, d'accord avec les libéraux italiens, lorsqu'il partit en guerre pour la délivrance de leur pays.

En attendant, et comme s'il elle prévoyait la possibilité de ce danger, la diplomatie de Metternich s'appliquait à le prévenir, en s'efforçant d'étendre et de développer l'influence de l'Autriche en dehors de ses frontières. Il semble qu'à cette époque, il ait poursuivi le dessein de grouper autour d'elle les états de l'Italie du Nord en un système d'alliance, et presque de fédération, sur laquelle il aurait la haute main. Il pouvait compter, à cet effet, sur l'appui de celui qui devait devenir plus tard le berceau de l'indépendance et le principal antagoniste de la maison de l'Autriche en Italie. Pendant les dernières semaines de sa gérance, Lamartine recueillit et transmit à Paris les appréhensions qui se manifestaient à ce sujet autour de lui, et dont l'écho parvint également à plusieurs de ses collègues. Presqu'à la veille de son

départ (26 juin 1828), il résumait ses impressions à cet égard en traçant de la situation de l'Italie le tableau suivant :

« La situation en Italie devient plus intéressante à observer » depuis que les tentatives de l'Autriche sur les cabinets de cette » Péninsule ont transpiré en Europe. Les bruits qui continuent » à circuler d'un traité secret, ou du moins de propositions ana- » logues entre l'Autriche et la Sardaigne, ne sont pas sans doute » l'expression d'un fait accompli ; mais ils sont l'expression, » prématurée peut-être, d'intentions et de dispositions très » réelles de la part de ces deux gouvernements. Mes relations » d'ancienne date et d'une nature intime avec la plupart des » membres influents du cabinet sarde actuel ne me permettent » pas de les révoquer en doute : ce cabinet est animé d'un esprit » constant d'hostilité sourde contre nous. L'intérêt de l'Autriche » est de fomenter cette haine qui fait sa garantie ; le duc de » Modène la partage, et son intimité personnelle avec le roi de » Sardaigne lui permet de l'exalter encore ; M. de Neipperg, qui » règne à Parme, a des formes plus aimables avec nous, mais » son intérêt nous défend de douter de ses intentions. Cette » aversion manifeste du cabinet sarde contre nous date du duc » de Dalberg. Ce gouvernement a vu en lui un missionnaire » ardent du libéralisme. Il a cru lui devoir sa funeste révolu- » tion de 1820 (et quoique les intentions du duc de Dalberg » aient été loyales, peut-être à son insu son influence en a-t-elle, » en effet, réchauffé le germe ?), rien n'a pu, rien ne pourra » sous ce règne effacer cette impression ; et la plus forte des » passions, la peur, entraînera à la première occasion ce gouver- » nement, et ceux de toute cette partie de l'Italie, à des démar- » ches aussi contraires à leurs intérêts qu'impolitiques dans » leur propre situation. Cette vérité est sentie ici même par » quelques-uns des membres du cabinet toscan les plus éloignés » du libéralisme, les plus dévoués au système ultra-religieux qui » domine despotiquement à Turin. J'en ai reçu hier encore les » étonnantes confidences. Il faut que le péril soit pressant, il » faut que les desseins supposés au cabinet sarde soient d'une » nature bien véhémente pour exciter les appréhensions même » de ses plus ardents partisans. Je ne doute pas qu'un langage » très haut et très ferme de la part du gouvernement du roi ne » ramène et le roi de Sardaigne, et le duc de Modène lui-même » à des réflexions plus sages et à des plans plus modérés. Mais

» ce langage paraît opportun pour en imposer même aux autres » cabinets d'Italie. »

Cette dépêche (26 juin 1828), à laquelle Lamartine semblait avoir voulu donner, comme pour couronner sa correspondance, toute la portée d'un avertissement solennel, est l'une des dernières qui portent sa signature (la dernière est datée du 6 août). Elle devait avoir un assez curieux épilogue. Elle tomba à Paris sous les yeux du nouveau titulaire de la légation, qui cherchait à se documenter sur les affaires de son poste avant de le rejoindre. C'était M. de Vitrolles, politicien royaliste, dont le dévouement monarchique avait fait la fortune. Il était animé de convictions absolutistes qui le rendaient involontairement favorable à la cause personnifiée par Metternich et il avait une opinion de son importance qui lui faisait considérer de haut les personnages moins avancés que lui dans la hiérarchie politique ou la faveur royale. Sous l'empire de ce double sentiment, il éprouva comme une impression d'agacement à voir un simple chargé d'affaires comme Lamartine se permettre de dénoncer, d'accord d'ailleurs avec plusieurs de ses collègues, les envahissements d'une politique dont il était prêt à proclamer le désintéressement. Lui-même s'est expliqué à cet égard, dans ses *Mémoires*, sans nommer d'ailleurs Lamartine, en des termes assez clairs et sur un ton de dédain où l'on relève quelque suffisance. « Les agents diplomatiques français en Italie, surtout ceux de second ordre, ne trouvant point de sujets propres à attirer sur leur correspondance les regards de leur ministre en France, s'amusaient à grossir leurs rapports des projets ambitieux que l'Autriche pouvait avoir sur l'Italie. Il en était résulté (au Ministère) de folles appréhensions, telles que le projet de ligne italienne formée sous la protection autrichienne... *J'étais trop accoutumé à embrasser les affaires d'une manière plus générale pour ne pas prendre en pitié de pareils documents* » (1). Et plus loin, Vitrolles parle encore de ce qu'avait « de trivial et

(1) De Vitrolles, *Mémoires*, t. III, p. 331.

d'insignifiant cette espèce d'intrigue des chargés d'affaires et secrétaires de légation. » Ces dispositions se manifestèrent, dès les premiers jours de son séjour à Florence, par une petite scène dont il envoya le récit au Département. Alors qu'il faisait, en compagnie de son chargé d'affaires, sa tournée de visites officielles, M. de Bombelles, le ministre d'Autriche, chercha à le séparer un instant de Lamartine et lui demanda un rendez-vous seul à seul pour le soir. Il y fut exact et lui apporta une dépêche de M. de Metternich dans laquelle ce dernier, ayant appris l'arrivée en Toscane d'un nouveau ministre de France, paraissait y « attacher quelque importance », protestait de la modération de l'Autriche et faisait figurer, parmi les raisons des soupçons portés sur ses intentions, « le désir de certains hommes de donner une sorte d'importance à des postes diplomatiques qui en avaient peu par eux-mêmes ».

L'allusion à Lamartine semble assez claire dans ces dernières lignes, et il est assez piquant de constater comment le poète eut l'occasion, dans l'une des dernières manifestations de son activité diplomatique, d'attirer sur sa tête la mauvaise humeur du tout-puissant chancelier autrichien.

En envoyant cette information à Paris, le nouveau ministre à Florence avait sans doute cédé à la tentation de montrer sa supériorité et de prouver qu'il avait raison contre un prédécesseur moins élevé en grade. Il était toutefois assez juste pour reconnaître les mérites de ce dernier, après avoir constaté sur place de quelle considération il jouissait dans le milieu local. Il lui rendit justice dans une lettre particulièrement élogieuse pour le collègue dont il prenait la suite, sans partager toutes ses idées :

« M. de Lamartine, écrivait-il le 25 août, est parti le soir de » ce même jour, dimanche 24, pour se rendre dans sa famille, » par Gênes et Turin. Le grand-duc lui a donné jusqu'à la fin » les témoignages les plus marquants de sa grande affection ; il » l'a retenu pendant plus de deux heures samedi soir, causant » avec lui avec l'abandon qu'il lui montre depuis longtemps ; » mais cet abandon n'exclut cependant pas quelque réserve

» sur les rapports politiques. Le prince a demandé à M. de La-
» martine de lui écrire, enfin il n'a ménagé avec lui aucune des
» expressions qui pouvaient le mieux prouver ses bontés et lui
» en assurer la continuation. Ces sentiments de Monseigneur le
» Grand-Duc sont l'éloge de M. de Lamartine, et je dois y ajouter
» que pendant le temps que nous venons de passer ensemble, il
» s'est rendu aussi utile qu'il l'a pu en m'ouvrant sans réserve
» toute son expérience locale et me faisant connaître les rap-
» ports, les opinions et les dispositions de toutes les personnes
» marquantes. »

Ces louanges, à peine tempérées par une réserve de style, avaient d'autant plus de prix que l'auteur était un peu prévenu contre Lamartine. Ils montrent que ce dernier ne cédait pas seulement à un mouvement d'amour-propre quand il écrivait à son ami Virien pour lui annoncer son retour, qu'il « était impossible de partir plus regretté et regrettant plus ». Peut-être, en revanche, exagérait-il quelque peu quand il déclarait un peu plus tard (28 octobre), avoir été reçu à Paris « mieux même qu'il ne le méritait » et « comblé d'éloges » par les hauts fonctionnaires du Département, comme étant le seul en Italie à les avoir « éclairés et instruits ».

Il ne devait plus avoir l'occasion d'exercer les talents dont il recueillait avec quelque complaisance le témoignage. En même temps qu'au pays où il avait passé deux des années les plus heureuses de son existence, il allait faire ses adieux à la carrière où il commençait à se distinguer. Les succès qu'il y avait remportés et la situation dont il venait d'y jouir lui inspiraient certaines prétentions, dont la plus légitime était la répugnance à rentrer en sous-ordre après avoir été longtemps son maître. Il s'exprimait sur ce point dans sa correspondance particulière avec une vigueur qui lui faisait oublier l'urbanité ordinaire de son style : « J'ai trente-sept ans, écrivait-il à M. de La Grange (29 septembre 1828) et je trouve dur d'aller recommencer le métier d'attaché ou de secrétaire sous quelque animal que je n'aurai pas choisi. » S'il lui fallait encore remplir les fonctions de premier secrétaire pour acheter son grade de ministre, il tenait du

moins à ce que ce fût dans une « grande cour ». Il repoussa comme inférieure à ses droits l'offre de Berne, celle de Bruxelles, crut pouvoir longtemps compter sur la promesse de Londres, qui finit par lui échapper, ramena ensuite ses ambitions sur Rome ou sur Constantinople, caressa un instant l'espoir d'exercer à Athènes, avec le titre de résident, de véritables fonctions de ministre, et après avoir vu encore ce projet échouer devant l'opposition des bureaux, se consola de ces mécomptes successifs par une réflexion qui a dû souvent traverser la pensée de beaucoup de ses collègues et successeurs : « Je suis révolté, comme vous, de la ma-
» nière dont le personnel est entendu chez nous. »

L'amertume de cette boutade semble avoir suffi à épuiser celle de son ressentiment. Que de satisfactions d'un autre ordre ne rencontre-t-il pas en effet pour l'en distraire et l'en consoler chaque jour davantage ! A peine revenu à Paris, à son retour de Toscane, il y est aussitôt ressaisi par les étourdissements et comme par le tourbillon de sa renommée littéraire. Il s'étonnait, à son arrivée (18 octobre), de s'y voir moins oublié qu'il ne le croyait et de recevoir des librairies « toutes les offres qu'il pourrait désirer ». Dix jours ne se sont pas écoulés que cette faveur est devenue de l'engouement et qu'il se déclare (28 octobre) « écrasé, étouffé d'amitiés, de prévenances, de cajoleries, de dévouements universels, ce serait à en perdre la tête ». Il semble d'ailleurs qu'il s'engage sur cette voie, à prendre à la lettre les expressions employées par sa vanité pour décrire, six mois plus tard, l'accueil que lui réserve une seconde visite (6 juillet 1829) : « Je suis toujours de mieux en mieux fêté, aimé, prôné, caressé, enivré d'encens et de faveurs ; jamais popularité plus élégante n'a duré si fort ni si longtemps, les absences ne font jusqu'ici que la fortifier. » Et dans l'intervalle, entre ces deux voyages dans la capitale, son retour à Saint-Point a pris des allures d'une « marche triomphale », avec cortèges, discours, décharges de mousqueterie, manifestations spontanées des autorités locales et des paysans. Comment de pareils spectacles ne rendraient-ils pas supportables et même désirables à Lamartine des déboires pro-

fessionnels qui le retiennent au moins dans des milieux où son amour-propre obtient de tels succès ! Et comment ne lui inspireraient-ils pas le désir de réaliser une de ses plus tenaces ambitions en se lançant dans la politique active ? C'est à cette date en effet qu'il commence à agiter des projets de députation peu compatibles avec la poursuite d'une carrière diplomatique.

L'année 1829 est marquée pour lui par deux événements qui représentent la plus vive douleur de son existence privée et la plus grande joie de sa vie littéraire : il perd sa mère et est élu à l'Académie. Les déchirements que lui cause son deuil et les démarches que nécessite sa candidature éloignent encore sa pensée de la perspective d'un nouvel exil. Il se confirme dans le serment qu'il s'est fait à lui-même de démissionner définitivement s'il n'obtient pas un poste de son choix, et n'ajourne sa résolution que pour se raccrocher aux espérances que lui ouvre un instant la perspective d'Athènes. Après cette dernière déception, il n'attend plus qu'une occasion favorable pour partir en beauté. La Révolution de 1830 la lui fournit en lui permettant de colorer ses projets de retraite par les scrupules de l'honneur et de leur donner les apparences de la fidélité politique. Le 15 septembre, il envoie au comte Molé, ministre des affaires étrangères, une lettre de démission où l'on trouve la noblesse de langage de ses meilleurs jours.

Par ce geste se trouvait rompu le dernier lien, d'ailleurs bien ténu, qui rattachait encore Lamartine à l'administration des Affaires étrangères. Il avait figuré dans ses cadres plus de dix années, mais sans en fournir plus de quatre de services effectifs. A partir de 1830, il va se donner tout entier aux triomphes de la poésie et aux orages de la politique. Il ne lui restera de ses séjours à Naples et à Florence que des souvenirs, mais qui lui deviendront plus chers avec la fuite du temps et les mécomptes de la vie. Il les évoquera avec complaisance dans sa correspondance intime, comme s'ils se rapportaient à la période la plus heureuse de son existence, il les utilisera dans maints passages de son *Histoire de la Restauration*, il les fixera, en les idéalisant,

dans ses *Mémoires* politiques. Avec quelle conscience il a rempli ses fonctions de chargé d'affaires, c'est ce qui ressort des dépêches dont on vient de reproduire les plus intéressantes. Elles n'ajoutent rien à sa gloire, mais elles portent la marque de son talent. Après les avoir parcourues, il semble bien difficile à un lecteur impartial de ne pas lui donner un peu raison, quand il se déclarait victime de ce préjugé de la spécialité, si répandu en France, qui le condamnait à n'être jamais qu'un médiocre diplomate parce qu'il s'était affirmé comme un poète de génie. La conscience qu'il a apportée à remplir à Florence la plénitude de ses obligations, le désintéressement avec lequel il a tenu son rôle de représentation, son ardeur à gagner les rares affaires qu'il a eu l'occasion de traiter, son zèle à éclairer le ministre par sa correspondance, le tact dont il a fait preuve pour entretenir sans la forcer une amitié souveraine, les témoignages enfin qui lui ont été rendus par ses chefs prouvent suffisamment qu'il eût été digne d'exercer ces qualités sur un théâtre plus vaste, et que s'il n'était pas destiné peut-être à laisser dans la diplomatie une trace aussi éblouissante que dans la poésie, il aurait parcouru avec éclat, s'il y était resté, une carrière où il avait débuté avec distinction et avancé avec rapidité. C'est cet hommage rendu à sa mémoire qui représentera la raison d'être et la conclusion de l'étude consacrée à son activité diplomatique par l'un de ses lointains successeurs dans la capitale de la Toscane.

ALBERT PINGAUD.

JOSEPH BONAPARTE DIPLOMATE

(Lunéville, Amiens, 1801, 1802)

Pour rajeunir notre sujet à la fois par l'apport de documents neufs et par la place que nous faisons, suivant les progrès historiques, à la vérité pittoresque, nous le diviserons en deux parties.

Dans la première, le célèbre plénipotentiaire français, déjà signataire du traité avec les Américains pour établir le droit des neutres (1), apparaîtra dans le détail du cérémonial et de ses déplacements. Dans la seconde, nous aborderons les considérations politiques et indiquerons les conséquences européennes de l'événement.

***

L'intimité entre le Premier Consul et son frère Joseph était si étroite dès les années du Consulat, que Napoléon se rendait à Morfontaine fréquemment. Il y était comme chez lui et même en l'absence de Joseph, venait à l'improviste y passer la nuit. Il a pour ce frère aîné des ambitions en rapport avec l'esprit de famille qui ne s'est jamais démenti en Napoléon.

Il prévoit déjà, à défaut d'enfant de son union, que Joseph pourrait être son successeur, en vue de quoi il s'applique à le revêtir aux yeux de la Nation du plus haut prestige.

En cet instant même il lui fait jouer un grand rôle, celui de négociateur, au nom de la France, du traité de la paix générale.

(1) A savoir le traité de Morfontaine du 30 septembre 1800.

Or ce traité est le plus glorieux de notre histoire. Il libère en grande partie l'Italie de la longue domination teutonne et il consacre surtout la conquête et la reconnaissance par l'Europe de toutes nos frontières naturelles à l'est et au nord, celles du Rhin et de l'Escaut, objectif que n'avaient pu atteindre les rois de trois dynasties après Charlemagne.

Ce remaniement de la carte d'Europe suivant les vues de l'ex-Directoire et surtout du Consul, couronne les efforts de huit siècles d'abord et présentement de huit années de guerre.

Les prises faites sur la Prusse, l'Empire et surtout l'Autriche qui domine ce dernier Etat et dont la mauvaise foi jointe à l'or de l'Angleterre, a renoué la Coalition après la signature du traité de Campo-Formio (17 octobre 1797) et la réunion qui les a suivies depuis le 19 janvier 1798 jusqu'au 25 avril 1799, c'est-à-dire pendant quinze mois, du Congrès de Rastadt (qu'elle s'est chargée de faire échouer et même, quand elle se crut prête d'ensanglanter), ces prises, dis-je, vont être définitives. Du moins on les croit telles alors et le bonheur de la Nation paraît acquis.

Son unité territoriale renouvelle la Gaule du temps de César. Et cette nation de proie qu'est l'Autriche et dont l'aigle aux deux têtes enserre la France au nord et au midi va enfin, de par la ténacité et les armes de Bonaparte, lâcher prise et rendre libres des populations qui, latines et celtes, n'ont rien de germanique.

Du même coup, la nouvelle configuration géographique de notre pays mettra la capitale au centre de la carte. Jusque là, au Nord et à l'Est, la France avait ses frontières ouvertes. L'Allemand était à nos portes (1).

Bonaparte a donc choisi son frère pour être l'instrument de cet acte réparateur d'une paix générale, amenée par ses victoires et par celles qui suivront, de Moreau ; et à la date du 24 mars 1801, très peu après la signature du traité, il remettra les pleins pouvoirs à Joseph pour continuer de dresser toutes les clauses

(1) Et, comme dit Edgar Quinet, « depuis 1815 il est chez nous ».

nécessitées par ces changements et qui, le principal étant assuré, demeurent pendantes.

La rédaction originale de ces pleins pouvoirs est restée encore inédite. La voici :

« *Pouvoirs de Joseph comme plénipotentiaire de la paix générale.*

Bonaparte, Premier Consul, au nom du Peuple français, prenant entière confiance dans la fidélité du citoyen Joseph Bonaparte, Conseiller d'Etat, pour le service de la République, lui donne plein et absolu pouvoir, commission et mandement spécial pour, et au nom du Peuple français, convenir, arrêter, conclure et signer tels traités, articles, conventions, déclarations tendant à la pleine et entière exécution de ceux des articles du traité signé à Lunéville le vingt pluviôse an neuf (9 février 1801) qui sont relatifs à l'Empire germanique qu'aux arrangements ultérieurs que les changements survenus dans l'Empire germanique pourraient occasionner. Promettant, au nom du Peuple français, de tenir ferme et stable, accomplir et exécuter ponctuellement tout ce que ledit plénipotentiaire aura promis et signé en vertu du présent pouvoir comme aussi d'en faire expédier les lettres de ratification en bonne forme et de les faire délivrer pour être échangées dans le temps dont il sera convenu.

En foi de quoi sont données les présentes signées, contresignées et munies du sceau de la République.

A Paris, le trois germinal an neuf de la République française (vingt-quatre mars mil huit cent-un). BONAPARTE.

Le Ministre des relations extérieures :
Ch. Mau. TALLEYRAND.

Par le Premier Consul, le Secrétaire d'Etat :
E. Hugues B. MARET. »

(Sceau de la Rép.) (1).

(1) D'après l'original écrit sur vélin appartenant à la collection Brouwet, Paris.

I.

Joseph a Lunéville.

Voyons d'abord le côté officiel ou protocolaire de ces négociations, avant tout comment s'opéra le déplacement de Joseph pour se rendre de sa terre en Lorraine et quelles péripéties précédèrent l'installation.

Je dis péripéties, car Joseph dut faire un double voyage dans les conditions suivantes.

Le 4 brumaire an IX, (26 octobre 1800), dans la nuit, il s'était mis en route directement pour Lunéville, lorsqu'à la poste aux chevaux de Sauldrupt entre Saint-Dizier et Bar-le-Duc, il trouva le ministre de Prusse en France, Jérôme de Lucchésini qui se rendait à Paris.

Le marquis apprend à Joseph que M. de Cobentzl (1), le plénipotentiaire autrichien parti de Lunéville le soir même à 10 heures (il y était depuis le 24 octobre), ne pouvait tarder de le rencontrer (2).

Cobentzl remplissait depuis peu la charge de premier ministre autrichien en remplacement de Thugut, partisan de la guerre, mais qui venait de donner sa démission (5 octobre), par suite de l'échec de sa politique n'ayant amené que des revers militaires.

Le partenaire de Joseph était un homme instruit, cultivé, ayant fait ses humanités en France, au collège d'Harcourt et à Strasbourg. Il avait été vingt ans durant pour son pays ambassadeur en Russie.

Sur l'avis de Lucchésini concernant l'imminent passage du

---

(1) Louis de Cobentzl, un des négociateurs à Campo-Formio et à Rastadt, était comte du Saint-Empire romain, chambellan à Vienne et Chancelier de Cour et d'Etat.

(2) Il avait quitté Vienne le 15 octobre et était arrivé à Strasbourg à trois heures de l'après-midi le 23 (1er brumaire an IX). Dépêche télégraphique du préfet du Bas-Rhin au Premier Consul, contresignée par Chappe.

négociateur autrichien, Joseph se décida à l'attendre et, au bout de peu de temps, Cobentzl, en effet, parut.

Après un moment de très courtois entretien, les deux ministres que Lucchésini accompagna, convinrent de pousser d'abord ensemble jusqu'à Paris pour lever les dernières difficultés et voir le Premier Consul (1).

En attendant, Joseph envoie sa maison civile à Lunéville. Et auparavant, le ministre de l'Empereur est l'hôte de Joseph le lendemain à Bar-sur-Ornain. Ils y passent deux heures, le préfet du département assiste au dîner. Joseph Bonaparte et M. de Cobenztl font plusieurs postes dans la même voiture.

Ils sont à Paris le 28 octobre 1800, à neuf heures du soir, et Cobentzl descend par ordre du gouvernement dans la maison du citoyen Talleyrand, rue d'Anjou, où une garde d'honneur de cinquante hommes l'attendait depuis la veille.

D'ordre aussi de ce gouvernement prévoyant qui dirige alors les destinées du pays, les mesures d'aménagement matériel pour le Congrès se multiplient à Lunéville.

Le 27 vendémiaire an IX (19 octobre 1800) il part de Nancy vingt-quatre charriots chargés de lits pour la garnison extraordinaire de Lunéville où le travail des réparations au château est commencé.

Le Préfet s'y est rendu de sa personne, le 21 octobre, pour tout surveiller lui-même. Il est reçu au son des cloches.

Les bons citoyens prêtent leurs plus beaux meubles, notamment M. Clermont-Tonnerre d'Hamonville (un superbe lit de parade) et M. Mayer Maxe de Nancy (un lustre pour l'ornement de la salle des séances).

Il arrive de Paris cinq compagnies de grenadiers (2).

Dans la nuit du 5 au 6 brumaire (27-28 octobre 1800) une correspondance adressée à un journal de Nancy annonce que

(1) Marquis de Girardin « Lunéville en l'an IX ». Extrait de la *Revue des Etudes historiques* de janvier 1919.

(2) *La clef du Cabinet des Souverains*, n° 1379 (an IX), puis les numéros du 4 brumaire et 29 vendémiaire.

les cuisiniers du plénipotentiaire français ont passé par cette ville se rendant à Lunéville.

La même feuille reçoit de Strasbourg la nouvelle que M. de Dohm, envoyé prussien, y est attendu ; il doit, à ce qu'on dit, se rendre au Congrès de Lunéville, tandis que Lucchésini restera à Paris et que Sandoz-Rollin (1) se retirera à Neuchatel.

A Paris, Joseph et M. de Cobentzl demeurent quelques jours. Dans l'intervalle de ses visites officielles durant lesquelles il lui est fait partout bon accueil, ce dont il est flatté, le diplomate autrichien accompagné d'un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur que le gouvernement a attaché à sa personne, se rend au musée central des Arts, au muséum d'Histoire naturelle, au musée des Monuments français et à l'Etablissement des Sourds-Muets.

... « Il a trouvé la ville fort embellie et a remarqué le bon fonctionnement de la police » (2).

Le 8 brumaire (30 octobre), M. de Cobentzl assiste dans la loge du Ministre de l'Intérieur à la représentation d'*Andromaque* où Talma joue le rôle d'Oreste, et le lendemain il est l'hôte du ministre encore, avec MM. de Lucchésini, Cetto, etc.

Aussi ne fut-ce que les 14 et 15 brumaire (5 et 6 novembre 1800) que les deux plénipotentiaires quittèrent Paris chacun de son côté pour gagner définitivement Lunéville. M. de Cobentzl partit à sept heures du matin, Joseph le lendemain, accompagné de sa femme.

Le 15 brumaire (24 novembre 1800) ils arrivent à peu près en même temps ; ils sont salués par dix-neuf coups de canon. Cobentzl a déjà été reçu de la même façon à Strasbourg le 1er brumaire.

---

(1) Sandoz David-Alphonse, né le 16 mars 1740 à Neuchatel (Suisse), de Jean-Henri de Sandoz, conseiller d'Etat, et de Sarah Elisabeth Rollin. Entré au service de la Prusse qui possédait depuis 1707 le comté de Neuchatel, après avoir parcouru les premiers grades diplomatiques il fut ministre plénipotentiaire à Madrid (1784), ensuite à Paris de 1796 à 1801. Il mourut à Neuchatel en 1809. Le roi de Prusse l'avait créé baron.

(2) *La clef du Cabinet des Souverains* du 15 brumaire an IX, n° 1381, p. 5.

Ils descendirent dans des maisons particulières louées par le gouvernement, le ministre de France chez un M. de Fresnel dont le fils était général au service de l'Autriche, l'autrichien 41 rue Franklin. La suite de ce dernier des plus nombreuses n'occupait pas moins de cinq voitures tirées par dix-neuf chevaux, non compris les avant-courriers.

Tous les honneurs militaires leur ont été rendus. Dès son premier passage à Lunéville, à quatre heures, le 2 brumaire (24 octobre 1800), Cobentzl avait soupé chez le général Clarke qu'il connaissait depuis longtemps, puisque Clarke (le futur duc de Feltre) avait été négociateur français à Vienne en décembre 1796 (1). Son secrétaire de légation était un sieur Hope, lequel avait été secrétaire du comte Mercy jusqu'à la fin de son ambassade en France.

Le temps et les crédits manquant pour remeubler entièrement l'ancienne demeure du roi Stanislas, la salle du château destinée au Congrès avait du moins été réparée. L'Etat y envoya des tapis de la Savonnerie et la fit tendre de Gobelins (2). Le musée de l'école centrale du département de la Meurthe fournit ses meilleurs tableaux ; un particulier de Nancy, nous l'avons nommé plus haut, prêta également un très beau lustre.

A l'extérieur, les bataillons d'élite venus du camp d'Amiens montaient la garde.

Mais dans cet intervalle, le voyage de Paris ayant eu lieu, c'est seulement le 16 brumaire que les plénipotentiaires s'installèrent à Lunéville. Et dans l'entre-temps aussi étaient arrivés les ministres plénipotentiaires de l'Electeur de Bavière, des Cours

---

(1) Henri-Jacques-Guillaume Clarke en 1801 général de division, nommé le 16 frimaire an IV, puis ministre plénipotentiaire le 11 octobre 1801. — Ancien lieutenant au service du Roi en 1785.

(2) *Archives des Gobelins et Archives Nationales* O²,908. Correspondance échangée à ce sujet entre Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur et Duvivier, directeur de la Savonnerie, 29 septembre et 6 octobre 1800.

Voyez aussi notre article : « *Lucien ministre de l'Intérieur et les Arts* », « Etudes Napoléoniennes » de juillet-août 1925.

de Saxe et de Suède. Ceux de Suisse (1) et de Batavie suivirent.

Dès le 18, M. de Cobentzl traite toute la légation française et l'ouverture des conférences est fixée au lendemain.

Ce même jour — 18 brumaire — suivant le protocole, visites mutuelles des plénipotentiaires, réception des autorités civiles et militaires ; l'on finit la journée au haras des Rosières, à deux lieues de Lunéville. A cette promenade assistent M. et Mme Clarke, Mlle Zopfell, belle-sœur dudit général, alors gouverneur de la ville, Joseph et sa femme.

Pour célébrer l'anniversaire du coup d'Etat de Saint-Cloud qui a changé et renouvelé le Gouvernement et la Constitution, après la communication réciproque des pleins pouvoirs, grand dîner suivi de toasts chez le général Clarke installé pour la circonstance dans le château au double titre de commandant extraordinaire de la ville et du département (2), auquel est adjoint en second comme commandant de place, un jeune officier d'état-major ci-devant détaché auprès du général Moreau, le chef de bataillon Hugo (3) de la vingtième demi-brigade. C'est même là à Lunéville, pendant le Congrès, que Joseph le remarquera et commencera de se l'attacher (4).

Mais Joseph a surtout comme secrétaire de légation, dès novembre 1800, M. Etienne Bussière Laforest, antérieurement consul général à Philadelphie, puis chef des fonds au département des Affaires extérieures, etc. Laforest déploie, dans ce rôle secondaire, des talents appréciés. Au retour de Lunéville il resta des amis de Joseph, figurant parmi ses commensaux tant à Paris qu'à Mortefontaine, entre le 15 février et le 30 juin 1801. Lafo-

(1) La Suisse est intéressée pour le Fricthal que la Maison d'Autriche avait pris sur la rive gauche du Rhin. Bonaparte voulant purger cette rive de toute occupation allemande fit réserver le Fricthal à la Suisse par son frère. (Art. prem. du traité de Lunéville.) Il est situé entre Zurzach et Bâle. Dès Campo-Formio, Bonaparte avait déjà pris position sur cette question. Mais ce ne fut que dans l'acte de Médiation de 1803 que le Fricthal fut compris dans les nouveaux cantons d'Argovie.

(2) *Mercure* de frimaire an IX.

(3) Père de l'illustre poète.

(4) Il devint bientôt général et servit principalement en Espagne près de Joseph avec lequel il rentra en France à la fin de 1813.

rest a lui-même pour auxiliaire le fils d'un ancien ministre plénipotentiaire de Louis XVI, M. de Moustier, qui devint son gendre (1).

Le 19, les deux légations organisent leurs bureaux. A quatre heures du soir, on voit partir de Lunéville M. Lefèvre de Rechtenbourg, secrétaire attaché à la légation d'Autriche, ou plus exactement d'après son titre « commissaire d'ambassade » (2), expédié par M. de Cobentzl en courrier extraordinaire et se rendant à Vienne (3).

Durant le Congrès, Joseph — comme toujours et comme le lui a recommandé son frère qui sait l'influence des formes sur les hommes — tient un grand état de maison. Il donne des dîners pour lesquels il se sert d'un surtout de table que lui a cédé le général Clarke, ornement vraisemblablement plus somptueux que celui en porcelaine décorée et en biscuit qu'il a distingué chez Dihl, à Paris, quelque temps avant et qu'il pria Girardin de ne pas lui faire envoyer (4).

Après les repas officiels, raconte Menneval, autre secrétaire de Joseph et témoin oculaire, on jouait un jeu très modéré, ou l'on allait une heure au théâtre dont la troupe était passable.

Pendant les intervalles des négociations, notamment pendant les voyages des courriers, le personnel des ambassades, voire même les plénipotentiaires, visitaient les environs, les verreries, les papeteries et les différentes usines des Vosges, les salines de Dieuze et de Moyenvic.

Tant que dura le Congrès, de son côté, le général Clarke, très décoratif de sa personne par sa belle stature, donnait à danser presque toutes les semaines (5).

---

(1) Les Moustier forment une véritable famille de diplomates. Rappelons notamment ici le nom du marquis de Moustier, ministre des Affaires étrangères sous Napoléon III en 1866 et 1868. Sénateur en décembre 1868, il mourut le 5 février 1869.

(2) *Almanach des ambassadeurs* pour 1804, p. 123.

(3) *Journal de l'Oise* du 28 brumaire an IX (d'après une lettre de Lunéville du 11 novembre 1800 (20 brumaire).

(4) Dihl, le célèbre fabricant de porcelaine. — Joseph à Girardin, Lunéville, le 30 frimaire IX. (Communication de feu le marquis de Girardin.)

(5) Menneval, *Souvenirs historiques*, I, p. 53 et 54. Edition de 1844.

Voudrait-on quelques précisions à l'appui ?

Le 23 brumaire, réception à dîner par Joseph du général La Horie, chef d'état-major de Moreau à l'armée du Rhin.

Le 27, visite du tribun Stanislas de Girardin ; il repart le 29 au matin.

Le 28, passage du général Moreau, grand dîner chez Joseph en son honneur. M. de Cobentzl vient après le dîner. Le général Moreau arrive de Paris qu'il a quitté le 23, où il s'est marié le 18 brumaire an IX (9 novembre 1800) avec Mlle Hulot, jolie personne, fille de l'ancien directeur de l'Ile de France (1).

Il fut suivi les jours suivants par plusieurs généraux et officiers. Un des frères Chappe, inventeurs du télégraphe aérien, est resté en permanence à Lunéville durant tout le Congrès.

Les plénipotentiaires vont au spectacle les 5, 6 et 7 frimaire.

Le 14, nouvelle de la victoire de Hohenlinden.

Le 28, visite à Nancy, réception à la préfecture par le préfet, l'ancien Constituant Marquis.

Visite aux monuments, au musée.

Au début de pluviôse, passe le général Caffarelli, chef d'état-major de la garde consulaire qui se rend jusqu'à Francfort au devant de M. Kalitschew, envoyé par Paul Ier à Paris. Il dîne chez Joseph.

Enfin, le 21 pluviôse (10 février 1801), le lendemain de la signature de la paix, les officiers de la garnison de Lunéville donnent un bal pour rendre les politesses. Ils y invitent Mme Joseph, les ministres et toutes les délégations. Dans les soirées il y avait une table de bouillotte.

La paix ne fut annoncée que le 25 à Lunéville. Le 27 pluviôse, Joseph part pour Paris. Il laisse beaucoup d'aumônes dans la ville.

A Paris, ce grand événement donna lieu à des réjouissances publiques organisées par le gouvernement, surtout à des illuminations du Corps législatif, des berges de la Seine et de la

(1) *La clef du Cabinet des Souverains.*

montagne de Chaillot. Le pouvoir également jugea bon de célébrer, par des médailles, des gravures et des tableaux allégoriques mis au concours, cette paix magnifique.

De grandes estampes en couleur rappelant les illuminations furent notamment commandées à François Piranési, fils du célèbre Jean-Baptiste, graveur romain. Il était le protégé du Premier Consul et habitait Paris. Le chef de l'Etat lui avait permis d'y fonder une école de Beaux-Arts (1).

Debucourt grava à l'aqua-tinta une belle figure de la paix symbolisée par une puissante matrone assise sur une chaise curule et tenant dans ses mains des fleurs et fruits en abondance.

Enfin, en 1802, le nouvel ambassadeur anglais, lord L. S. Whitword fut reçu à Paris avec des transports (2).

***

Joseph Bonaparte, retour de Lunéville, demeura dans sa terre de Morfontaine presque tout l'été de 1801 (3). Le traité avait été signé en février. Dès le 9 une pièce manuscrite (4) témoigne de sa présence ce jour-là dans son domaine. Puis il y resta pendant la belle saison à peu près sans discontinuer. Mais ses goûts particuliers comme ses fonctions l'attiraient souvent dans la capitale.

Ses rapports amicaux avec son partenaire et collègue de Lunéville, M. de Cobentzl se continuent. Il y a encore bien des questions secondaires à régler, et il importe que le représentant de la

---

(1) Notre ouvrage : *Joseph Bonaparte et les Piranési* 1923 (tirage à part).

(2) Il avait épousé la duchesse de Dorset. Il existe de lui un très beau portrait contemporain au Louvre par Sir Thomas Lawrence.

(3) En mars, avril et mai 1801, M. de Cobentzl, Talleyrand et Joseph échangent encore des lettres datées de Morfontaine relatives à certaines clauses faisant suite au traité de Lunéville. Voyez Ducasse : *Histoire des négociations, des traités de Morfontaine, Lunéville et Amiens*, II, 359 et suivantes.

(4) Simple apostille de quelques lignes au Ministre de la guerre, datée de Morfontaine pour recommander une pétition d'un soldat originaire de Morfontaine.

ERRATA.

Page 287, 15e ligne, lire : « 11 frimaire an VI » au lieu de 11 frimaire an XI.

Il a pour partenaire, à Amiens, comme représentant de l'Angleterre, un grand seigneur qui, en 1781, a guerroyé avec distinction pour son pays en Amérique et commandé ses compatriotes contre Washington et Rochambeau, le marquis de Cornwallis, de la Chambre des lords et hier encore vice-roi d'Irlande. A Amiens, dès le 4 décembre, Joseph se rend à un bal donné par les officiers supérieurs du 4e régiment de dragons.

France ne néglige aucun détail pour lever les dernières difficultés. Joseph avait donc avantage à résider dans son château de Morfontaine, à huit lieues de Paris.

Au château, dans ces années-là (1800-1801), le cercle des intimes était habituellement composé de MMes Baciocchi, Leclerc et Murat, sœurs du Premier Consul, Lucien Bonaparte, comte de Cobentzl (1), cousin du négociateur d'hier à Lunéville pour l'Autriche vaincue et obligée de reconnaître toutes les conquêtes de la Révolution.

Invité à Morfontaine après être revenu de Lunéville à Paris, Cobentzl était une vieille connaissance de Napoléon dont il avait éprouvé le caractère énergique à Campo-Formio, à Udine et à Passariano. Ensuite il l'avait accompagné à Rastadt, où il avait signé sur son injonction la Convention militaire du 11 frimaire an XI (1er décembre 1797).

Sur cette présence de Cobentzl à Morfontaine, en 1801, le fin diplomate, Lucchésini qui est toujours aux écoutes, renseigne son gouvernement.

Au ministre Haugwitz à Berlin, puis plus tard à Hardenberg, Lucchésini apprend que M. de Cobentzl fait de fréquentes stations à Morfontaine, parfois quatre jours de suite, et qu'il y est suivi par ses deux conseillers Hope et Schraut. On s'y occupe beaucoup d'un établissement pour l'archiduc de Toscane (2).

Joseph, d'autre part, (relate encore le ministre de Prusse à Paris), va souvent chez Talleyrand à sa campagne de Neuilly.

Joseph reçoit aussi à son château, avec Talleyrand, le vice-chancelier de Kalitscheff, plénipotentiaire de Russie, et il joue le rôle de médiateur entre Talleyrand et lui. La Russie se mêlait alors des affaires de Naples et de Sardaigne. Paris coquettait avec la Russie et, en mars 1801, le gouvernement français fai-

(1) Il était né à Bruxelles le 21 novembre 1753, ayant eu pour père un gouverneur de la Belgique pour les Etats d'Autriche, lequel avait apporté dans son administration de la douceur et de l'habileté.

Le comte Louis de Cobentzl devait donner sa démission de ministre d'Etat le 24 décembre 1805, puis mourir à Vienne, d'une maladie de langueur, le 22 février 1809.

(2) Dépossédé par le traité de Lunéville.

sait préparer l'hôtel de Caraman-Chimay pour le vice-chancelier. Lucchésini enregistre tous les détails et les transmet (1).

Au reste, sur les allées et venues de Cobentzl à Morfontaine, entre la fin de 1801 et le premier semestre de 1803, deux lettres inédites sont à citer, l'une de Joseph invitant son hôte, l'autre de Cobentzl lui-même faisant savoir à son ami et collègue qu'il ira le voir :

« Joseph Bonaparte au comte Louis de Cobentzl.

Morfontaine, le 16 fructidor, an IX (3 septembre 1801).

Monsieur le Comte,

Je reçois la lettre par laquelle vous m'annoncez l'arrivée de M. le comte Philippe de Cobenzl. Je vous en fais mon compliment, mais je vois avec chagrin s'approcher le moment de votre départ.

Je suis sensible, ainsi que ma femme, à l'espoir que vous nous donnez de nous revoir à Morfontaine avant votre départ avec M. votre cousin. Je serai très charmé de faire sa connaissance et, sans l'espérance que vous me donnez de vous voir ici sur la fin de cette décade, je m'empresserais de vous venir demander à Paris à lui être présenté.

J'attendrai donc ici votre arrivée. Amenez MM. Hope, Schraut et Lefèvre. Vous ne doutez pas, M. le Comte, des sentiments que vous m'avez inspirés. Ils me font mettre beaucoup de prix à ceux que vous voulez bien me témoigner dans votre lettre.

Oserai-je vous prier de me faire annoncer votre arrivée quelques heures d'avance, afin qu'il ne m'arrive pas d'être à la chasse au moment où vous descendriez chez moi ? Je ne quitterai pas la maison le 19, 20 et 21.

Je vous prie d'agréer, etc.

BONAPARTE (2). »

(1) Toutes ces assertions tirées de la Correspondance diplomatique inédite de Lucchésini. *Archives de Berlin.*

(2) Copié sur la minute. Papiers du roi Joseph. Fonds Bégin. Collection Brouwet. Paris.

Par le crédit de son cousin (1), le comte du Saint-Empire romain, Philippe de Cobentzl, baron de Proseck, chevalier de la Toison d'Or, en outre Grand croix de l'ordre royal de Saint-Etienne d'Hongrie, chambellan, conseiller intime et ministre d'Etat et de conférences, ambassadeur de S. M. l'Empereur et roi de Hongrie et de Bohême dont il vient d'être question, était promu ambassadeur en France.

Il était né le 28 mars 1741, avait été, en 1762, nommé conseiller des Finances d'où, après avoir — comme ministre plénipotentiaire — conclu la paix de Teschen entre l'impératrice et le roi de Prusse, le 13 mai 1779, il était passé à Bruxelles en qualité de conseiller privé, chargé, en 1790, de négocier avec les chefs de l'insurrection des Pays-Bas (2). Il jouissait de 100.000 florins d'appointements et d'une gratification de 50.000 florins (3).

Une lettre de ce même diplomate autrichien, bien qu'elle soit de deux années postérieure, mérite d'être consignée, pour montrer les rapports qui suivirent avec Joseph et le degré de leur intimité.

« Paris, le 19 floréal an XI (9 mai 1803).

Ayant une commission pour vous, j'irai m'en acquitter à Morfontaine, si vous voulez me permettre de vous y faire ma cour ainsi qu'à Madame, et m'indiquer le jour auquel je serai sûr de vous y trouver.

En attendant l'honneur de votre réponse, je vous prie d'agréer mes hommages.

Le comte Cobentzl (4). »

---

(1) Si l'on en croit Joseph, *Mémoires*, I. 85, ce Cobentzl était son père (?).

(2) Il resta ambassadeur à Paris jusqu'à la rupture de 1805. Il mourut le 30 août 1810.

(3) *Almanach des Ambassadeurs de l'an* 1804, p. 122.

(4) Lettre autographe, inédite.

II.

Joseph a Amiens.

Voulons-nous maintenant, pour l'année suivante (1802), voir quel fut le rôle diplomatique de Joseph au Congrès d'Amiens ? Ceci nous paraît indiqué comme corollaire de ses services éminents rendus au pays en 1801.

Quand après la signature des préliminaires de Londres, le Congrès fut décidé, le Premier Consul choisit Amiens entre l'Angleterre et Paris pour la tenue des négociations.

Quelques détails d'organisation et de faits pittoresques sont ici de circonstance.

***

Pour orner la salle du Congrès qui se tient à l'Hôtel de Ville, le Premier Consul qui a toujours souci du *decorum* et prévoit tout, a donné des ordres. Le ministre de l'intérieur envoie dans le chef-lieu de la Picardie, vingt tableaux extraits du Musée spécial de l'Ecole française et une tapisserie. Il y a par exemple un *tableau mythologique* de Lagrenée, deux *marines* par Lacroix, la *mort de Priam* par Regnault, la *mort d'Anacréon* de Desmarets, un *Trajan* de Vien, un paysage de César Van Loo, etc. (1).

A Amiens, Joseph est secondé activement par le secrétaire de légation Dupuy qui avait été, dès 1790, intendant de l'Ile de France pendant neuf années (2) ; par Portalis et Roederer, fils, attachés à la légation qui l'avaient déjà suivi à Lunéville, et par Menneval, son secrétaire particulier (3).

---

(1) *Annuaire du département de la Somme pour* 1806, par M. Rivoire, pp. 360 et 361.

(2) En récompense de ses services, Napoléon le fera sénateur le 28 mars 1806, Conseiller d'Etat et Comte en 1808.

(3) Joseph les emmena passer quelques jours à Morfontaine en attendant l'arrivée des ministres étrangers, tels que pour la Hollande Schimmelpennink, le marquis de Souza, ministre de Portugal, et Azara, ministre d'Espagne.

Azara a laissé une correspondance abondante qui repose aux archives de Madrid (témoignage de feu le général Artèche à l'auteur).

Il a pour partenaire, à Amiens, comme représentant de l'Angleterre, un grand seigneur qui, en 1781, a guerroyé avec distinction pour son pays en Amérique et commandé ses compatriotes contre Washington et Rochambeau, le marquis de Cornwallis, de la Chambre des lords et hier encore vice-roi d'Irlande. triotes contre Washington et Rochambeau, le marquis de Cornwallis, à un bal donné par les officiers supérieurs du 4e régiment de dragons.

A Amiens, le 3 nivôse an X (24 décembre 1801), Joseph assiste à un autre bal que les jeunes gens de la ville offrent aux plénipotentiaires. La devise de cette fête était *Paix et Plaisir*. Il fut prélevé 500 francs sur les souscriptions en faveur des indigents. Joseph donne des dîners.

Il avait pris logement dans la maison de M. de Folleville, ancien Constituant. Les repas et soirées se succédaient ainsi d'une façon brillante chez le ministre d'Angleterre, chez le préfet Quinette et chez le maire M. Debray, négociant distingué. L'ambassadeur de Hollande Schimmelpenninck, futur et dernier grand pensionnaire, donnait des thés dont sa femme et sa fille faisaient les honneurs. Mme Schimmelpenninck était fort belle (1), sa fille âgée de seize ans, charmante. Elles avaient été très appréciées dans les salons officiels de Paris. Le premier Consul avait fait de cet homme d'Etat hollandais un ami de notre pays.

Entre temps, c'est-à-dire pendant que les ministres échangeaient des courriers entre Paris et Londres pour compléter leurs instructions sur des points spéciaux non prévus qu'amenaient les pourparlers, la légation française, tout comme à Lunéville, excursionnait à Saint-Valéry-sur-Somme, ou visitait les manufactures de drap et de moquettes d'Abbeville (2).

---

(1) Ce témoignage de Menneval dans ses *Souvenirs*, se trouve corroboré par le portrait en pied grandeur nature, œuvre française de ces années-là, appartenant à ses descendants que nous avons eu l'occasion d'admirer en 1913 à la Haye à l'exposition du centenaire du retour de la Hollande à la maison d'Orange.

(2) MENNEVAL, I, 101, *Souvenirs* (édition de 1844 déjà citée).

Et Joseph continuait de se rendre populaire, par exemple en devenant l'ami d'un maire d'une commune voisine (Dury), M. de Dourier auquel il enverra, en 1804, une somme de douze cents francs pour la souscription publique ouverte afin de relever les soixante maisons de la localité, détruites par un incendie ; et aussi en acceptant en l'an XI, d'être des cinq personnalités considérables nommées membres honoraires de l'Académie d'Amiens (1).

La signature du traité de paix avec l'Angleterre se fit avec une sorte de solennité.

Le 15 mars 1802, à onze heures du matin, des détachements de cavalerie et d'infanterie se rendirent au domicile des plénipotentiaires et escortèrent leurs voitures jusqu'à la maison commune, au son d'une musique militaire et aux acclamations d'une nombreuse population. Les plénipotentiaires furent reçus par le maire et par les adjoints, et félicités par le préfet accompagné des autorités. L'issue de la séance, qui fut employée à la lecture du traité, était attendue avec impatience par la foule des citoyens assemblés au dedans et au dehors de la maison commune.

Enfin, à l'annonce que fit donner le ministre de France que la paix allait être signée, les portes furent ouvertes, et la foule se répandit dans la salle, sans que l'ordre fût troublé. Les plénipotentiaires signèrent alors avec solennité et s'embrassèrent avec une telle effusion de cordialité que les salles de la mairie retentirent d'applaudissements et que l'attendrissement gagna plus d'un spectateur. Le soir la ville fut illuminée, et un spectacle fut donné au profit des pauvres.

M. Dupuy est chargé de porter le traité à Paris. Une demi-heure après son arrivée, le canon des Invalides annonce cette nouvelle. La paix est proclamée dans les places et carrefours avec les démonstrations d'usage.

---

(1) Rivoire, *opus cit.*, pp. 39 et 216.

Deux jours après, exactement le 29 mars 1802, Joseph est de retour à Paris, accompagné de Menneval (1).

Avant le traité d'Amiens, Joseph avait élaboré en partie et signé les traités de Mortefontaine, de Lunéville et le Concordat. Des manifestations diverses attestent alors combien l'estime générale lui est acquise.

En voici plusieurs témoignages : le 15 germinal de l'an X (5 avril 1802), le Premier Consul se montra à l'Opéra accompagné de son frère qui n'était toujours alors que le citoyen Joseph Bonaparte. L'on jouait *Iphigénie*. Au moment où le Premier Consul a paru dans sa loge, des applaudissements, partis de tous les points de la salle, ont interrompu le spectacle. Lorsque le négociateur d'Amiens a pris place à côté du Consul, les applaudissements qui n'avaient pas encore cessé, ont été accompagnés de bravos répétés, et c'est ainsi que le public a su marquer deux parts distinctes dans une même démonstration de son attachement et de sa reconnaissance (2).

Maintenant, au Corps législatif, dans la séance du 16 floréal an X (6 mai 1802), Roederer fait son éloge (3), en paraphrasant officiellement comme messager d'Etat une déclaration du gouvernement annonçant le traité de paix conclu à Amiens le 6 germinal précédent (27 mars), et demandant aux députés de l'approuver.

Enfin, toujours après le traité — prébende qui a bien son charme et est dans les usages, — Joseph touche à l'Etat 100.000 francs, 500.000 florins auraient même été stipulés en sa faveur, de la République Batave, lors de la paix générale, si cet Etat obtenait certains agrandissements territoriaux (4).

(1) Menneval, I, p. 98.

(2) *Journal des Débats* du 18 germinal an X (8 avril 1802).

(3) *Id.* du 17 floréal.

(4) *La Révolution française en Hollande. La République batave*, p. 332.

Les avis diffèrent, mais le fait positif est que Joseph est gratifié pécuniairement.

Le 2 juillet, Lucchésini écrit à son souverain que d'après un arrangement pris entre les gouvernements français, espagnol et batave, ceux-ci doivent donner 100.000 francs à chacun des plénipotentiaires d'Amiens.

L'Angleterre suivra la méthode des présents en bijoux (1).

Ce n'est pas tout. Napoléon est tellement satisfait du résultat d'Amiens qui fait reconnaître partout en Europe ses conquêtes et lui assure comme il le croit plusieurs années de paix, que le 19 août 1802, il fait personnellement à Joseph un présent de 60.000 francs, et, dans ce mois, il multiplie ses excursions chez son frère à Morfontaine.

***

Voilà pour Amiens tout ce qu'on sait de la vie de Joseph au moment du Congrès ; reste à envisager ce que fut ce grand acte diplomatique au regard de la politique européenne et d'en examiner le *processus*.

Quand l'Autriche deux fois vaincue eut été réduite à merci par Bonaparte, elle signa un armistice et ayant épuisé ses moyens de résistance, elle céda.

La paix fut alors conclue à Lunéville entre la France et l'Allemagne *sans l'intervention de l'Angleterre*.

Cette dernière refusa peu après de signer un armistice pour son compte et, outrée de notre invasion dans le royaume de Naples, elle ne reconnut pas le royaume d'Etrurie que le Premier Consul avait fondé en Toscane, ni notre prise de possession des Présides sur la côte italienne.

Le 5 nivôse an VIII (26 décembre 1800), le Premier Consul écrivait au roi d'Angleterre une lettre célèbre. Il lui notifiait son avènement au pouvoir et en prenait texte pour jeter les jalons d'une paix désirable.

---

(1) Archives de Berlin. Frankreich, liasse R XI, pièce n° 61, feuillet 57.

Il ne fut répondu à cette ouverture que par lord Grenville à Talleyrand le 4 janvier (1801). Dans cette dépêche importante apparaissent deux passages où s'aperçoit à travers les lignes la quintessence de la politique anglaise vis-à-vis de la France. Les voici, ils n'ont été relevés ni soulignés.

« Ces professions (désirs manifestés de paix) ont été itérativement proclamés par tous ceux qui ont successivement dirigé les ressources de la France *vers la destruction de l'Europe* ». Et plus loin ceci, cette suggestion bien osée... « Le garant le plus naturel et le meilleur en même temps de la réalité et de la stabilité de ce changement de politique, se trouverait *dans le rétablissement de cette race de princes* qui durant tant de siècles, surent maintenir au dedans la prospérité de la nation française, et lui assurer de la considération et du respect au dehors. Un tel événement aurait écarté à l'instant et dans tous les temps, il écartera les obstacles qui s'opposeraient aux négociations de la paix ; il assurerait à la France la puissance incontestée de son ancien territoire, et donnerait à toutes les autres nations de l'Europe, par des moyens tranquilles et paisibles, la sécurité qu'elles sont maintenant forcées de chercher par d'autres moyens ». Puis en esquissant une ferme réserve sur le droit qu'a la France de choisir sa forme de gouvernement, Sa Majesté Britannique toujours par l'organe de ce même ministre se retranche derrière la nécessité pour sa nation et les autres de chercher une stabilisation de sécurité dans le renoncement de la France, comme sous les derniers Bourbons, à tout agrandissement.

Le rêve pour l'Angleterre est d'en revenir à la politique de 1763, lorsque la France, gouvernée par des ministres faibles, renonçait à toutes ses colonies et abandonnait ensuite la Pologne.

L'Angleterre en est encore à ce point militante de réaction qu'elle accueille les émigrés français notamment les évêques d'Ancien Régime rebelles au Concordat, puis un prétendant Bourbon qu'elle subventionne, et qu'elle les pousse à la guerre contre leur pays ! Les faits sont patents et divulgués.

C'est ici le renouvellement du secret de la politique anglaise de Pitt, ce célèbre chancelier de l'Echiquier qui, dans sa haine de la France avait coalisé plusieurs fois l'Europe contre nous, notamment à Pilnitz. Et qui non moins ennemi de la Révolution, était lui aussi partisan déclaré du rétablissement de l'ancienne monarchie en France (1).

Il importe ici de dégager cette politique pour bien comprendre quel en est et restera le point de vue pendant tout le Consulat et l'Empire et surtout quand les événements auront tourné définitivement contre nous, en 1815.

On conçoit combien la suggestion de lord Grenville, porte-paroles de l'Angleterre indisposa un homme aussi ami de la grandeur de la France qu'était son chef d'alors.

...« Le Premier Consul, mandait en réponse Talleyrand ministre des Relations, ne pouvait pas douter que S. M. Britannique ne reconnût le droit des nations à choisir la forme de leur gouvernement, puisque c'est de l'exercice de ce droit qu'Elle tient sa couronne, mais il n'a pu comprendre comment à côté de ce principe fondamental et sur lequel repose l'existence des sociétés politiques, le ministre de S. M. a pu placer des insinuations par lesquelles il tend à s'immiscer aux affaires intérieures de la République et qui ne sont pas moins injurieuses pour la nation française et pour son gouvernement que ne le seraient pour l'Angleterre et pour S. M. une sorte de provocation vers le régime républicain dont l'Angleterre adopta les formes au milieu du siècle dernier, ou une exhortation à rappeler au trône cette famille (les Stuarts) que la naissance y avait placés et qu'une révolution en a fait descendre » (2).

Le traité de Lunéville entre la France et l'Empereur est du 20 pluviôse an IX. Dès le 19, Pitt et Grenville démissionnèrent.

---

(1) Le grand succès de la France à Lunéville l'avait fait rentrer dans la vie privée, il en sortit à la rupture d'Amiens et noua contre nous la coalition de 1805. Il devait mourir le 23 janvier 1806.

(2) Pièces officielles relatives aux *Préliminaires de Londres* et au traité d'Amiens. Paris, in-4°, de l'imprimerie de la République, an XI, pp. 6 et 10.

Notre Bibliothèque possède aussi une petite édition in-12 dite celle de Turin (en français). Deux parties.

Néanmoins, en thermidor an IX (août 1801), les négociations préliminaires entre Paris et Londres étaient engagées en vue d'un rapprochement.

La difficulté venait de ce que le point de vue de l'Angleterre était de vouloir retenir sur ses conquêtes une compensation aux importantes acquisitions de territoire que la France avait faites sur le continent La France a pris Nice, la Savoie, la totalité des Pays-Bas autrichiens et les contrées de la rive gauche du Rhin. L'Angleterre propose donc de garder pour elle Malte, Ceylan aux Indes, Tabago, etc. Le premier Consul demeure intraitable sur Tabago, mais cèderait sur l'île des Saintes et même la Trinité, mais rien au delà (1).

En juin 1801, Otto (2) avait déjà été mêlé par le Premier Consul à l'annulation du traité de Badajoz signé par Lucien avec le Portugal et que le Premier Consul jugeait faible et trop favorable à l'Angleterre, par conséquent déshonorant pour lui. Talleyrand servait de correspondant des idées de Bonaparte (3).

Actuellement (septembre), Otto devait refuser toute cession aux Anglais, sauf l'île de la Trinité, comme il vient d'être dit. Ensuite il était chargé en termes répétés de presser la signature des préliminaires de la paix ; les raisons que donne Bonaparte à Talleyrand, le 30 fructidor an IX, sont impérieuses (4).

On combattit à coups de notes, pour la France, l'ambassadeur

---

(1) Le Premier Consul à Talleyrand ministre. Paris, 30 fructidor IX (17 septembre 1801). *Corresp. de Napoléon*, n° 5749.

(2) Né en Alsace (1761), procureur au Parlement puis secrétaire de la légation en Amérique, secrétaire du Département des Aff. Etr. en 1791 et près du ministre Le Brun en août 1792 jusqu'à la proscription du parti Brissotin en 1793. Prisonnier jusqu'au 9 thermidor ou juillet 1794, chargé d'affaires à Berlin après le départ du directeur Sièyès en mai 1799, commissaire à Londres pour l'échange des prisonniers de guerre et ensuite ministre plénipotentiaire en oct. 1801 jusqu'au 2 décembre 1802. A conclu les préliminaires de la paix de Londres le 1er oct. 1801. Le citoyen Louis-Guillaume Otto, membre de la Légion d'honneur, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire (10 oct. 1803). Il existe de lui un joli portrait en miniature par J.-Bapt. Isabey.

(3) Voir à ce propos, *Correspondance de Napoléon*, n° 5604, à Talleyrand, 15 juin 1801.

(4) *Ibidem*, n° 5749.

Otto qui n'était que le porte-paroles de Bonaparte, et le ministre des affaires étrangères lord Hawkesburg pour l'Angleterre.

Mais en thermidor, une détente se produisit quand l'Angleterre accepta que Malte ne demeurerait ni aux mains de la France, ni aux siennes.

Malte évacuée par elle serait restituée à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem avec garantie par une grande puissance et déclarée neutre. Alors le Premier Consul qui en diplomatie était aussi bon tacticien qu'aux armées, jugea le moment arrivé de passer au traité. Il attachait, comme on sait, une importance capitale à l'évacuation de Malte consentie par les Anglais, cette île étant avec la Sicile une des clefs de la Méditerranée et de ses rapports avec l'Egypte. Or, son but secret était de faire de la Méditerranée un lac français, tout au moins latin, et d'en chasser les Anglo-Saxons qui avaient établi partout leurs comptoirs et pouvaient, par leurs vaisseaux à l'île d'Elbe, à Messine et à Malte, couper la route vers le Levant au commerce français et avoir ainsi barre sur l'Italie et sur l'Egypte.

L'Angleterre donc ayant accédé à nos ouvertures signa avec Otto en quinze articles ce qu'on appelle les *Préliminaires de Londres* qui permirent d'ouvrir les négociations pour la paix générale et définitive à *Amiens*. Les préliminaires sont du 9 vendémiaire an X (1er octobre 1801). Le traité d'Amiens du 4 germinal an X (25 mars 1802).

Ces préliminaires d'après lesquels se guidèrent en tous points les plénipotentiaires, sont donc d'une haute importance ; néanmoins, les cinq mois qui s'écoulèrent avant la signature, laissent voir que, malgré le travail préparatoire, les discussions sur beaucoup d'articles furent encore nombreuses et délicates. Les plénipotentiaires, le conseiller d'Etat Joseph Bonaparte et le marquis de Cornwallis eurent à en référer souvent pour leurs protocoles respectifs à Londres et à Paris.

Les concessions faites par la France furent l'abandon du royaume de Naples et de Tarente, cette dernière ville occupée par le corps de Gouvion Saint-Cyr, et celui des Etats du

Pape, mais les troupes françaises évacuèrent Otrante avant le départ des Anglais de Malte. L'Egypte fut restituée à la Sublime-Porte. Les forces anglaises quittèrent Porto-Ferrajo (1).

—L'Angleterre souleva souvent des objections au point qu'on soupçonna, à Paris, qu'elle conservait des arrière-pensées et ne traitait qu'à contre-cœur.

C'était vrai, comme le prouva l'événement. Sans doute, le traité d'Amiens fut signé et, dans les premiers moments, on se livra à Paris à des démonstrations de joie pour le rétablissement de la paix maritime, après huit années de guerre.

Les puissances secondaires qui y étaient intéressées, comme la République Batave, la Sublime-Porte, l'Espagne y adhérèrent. Les plus marquants de leurs plénipotentiaires étaient le chevalier d'Azara pour l'Espagne (2) et le sieur Roger-Jean Schimmelpenninck, commissaire général pour la Hollande.

Mais le 28 thermidor an X (16 août 1802), Otto, au nom de la France, et le général Andréossi, ambassadeur extraordinaire le 19 ventôse an XI (10 mars 1803), revinrent à la charge sur différents sujets, notamment pour l'évacuation anglaise qui ne s'opérait toujours pas sous divers prétextes.

Mûe par son habituelle jalousie, l'Angleterre, en violation du traité d'Amiens, leva le masque ; « elle déclara retenir sur ses propres conquêtes, une compensation pour les importantes acquisitions territoriales faites par la France sur le continent ».

Et c'était Malte, objet principal du traité signé par elle, qu'elle retenait ainsi !

---

(1) Nous écrivons ici d'après les textes officiels relatifs au traité d'Amiens. Paris, un volume in-4° de 258 p. de l'Imprimerie de la République, an XI.

(2) Espagne. M. le chevalier Joseph-Nicolas de Azara, Conseiller d'Etat, chevalier, grand-croix de l'ordre de Charles III, Ambassadeur de S. M. Catholique le 23 mars 1801; item ministre plénipotentiaire près le Président de la République italienne, 23 septembre 1802. Membre honoraire de l'Académie de Sciences de Göttingue, anciennement ministre près du Saint-Siège, a conclu le traité de paix d'Amiens le 25 mars 1802, a été rappelé en novembre et a présenté ses Lettres de créance le 25 décembre 1803. Mort à Paris le 26 janvier 1804.

M. le chevalier de Hervas fut nommé ministre résident et chargé d'affaires par *intérim*, 4 décembre 1803.

Le Consul en conçut une véritable indignation. La paix ne put durer dans ces conditions.

Le traité d'Amiens ne fut qu'une trêve.

De 1803 à 1806, la politique extérieure du Premier Consul, puis de l'Empereur, consista du côté méditerranéen, à saper l'influence prépondérante que l'Angleterre avait prise sur la mer latine au détriment de la France et de Naples. Dans ce dernier royaume où régnait Ferdinand, l'influence anglaise était telle que ce Bourbon plus ami des plaisirs de la chasse que des soins du gouvernement, avait installé à ses côtés un premier ministre anglais de nationalité, le chevalier Acton qui menait sa politique. Or, celle-ci était absolument anti-française (1). La correspondance d'un diplomate de grand caractère comme Cacault est très instructive sur cette politique.

Elliot (2), ambassadeur de la Grande-Bretagne à Naples, diplomate très fin et très intelligent, fortifiait encore cette malencontreuse conduite.

Malgré l'observance des articles deux et onze du traité d'Amiens, les Anglais n'avaient pas voulu évacuer militairement Malte ni céder au grand Maître de l'Ordre à qui elle devait revenir, cette île stratégiquement si bien placée pour eux. En outre, ils entretenaient une frégate devant Naples pour prendre à bord la famille royale et la transporter éventuellement en Sicile ; enfin, ils s'apprêtaient à s'emparer de toute la Sicile et à s'y installer en forces. Cette attitude dicta celle de Napoléon. Il fit tout d'abord, en 1803, occuper Tarente et un point de la côte de Calabre par le corps français de Gouvion Saint-Cyr ; puis la mauvaise foi et les agissements anglais, malgré ses avertissements, le décidèrent enfin à chasser les Bourbons du trône de Naples. Il en délivra l'Italie.

PAUL MARMOTTAN.

---

(1) Pour le rôle de la cour de Naples dans les deux premières coalitions et pour l'historique de la convention secrète entre l'Angleterre et Naples en 1803, consulter l'ouvrage de Ch. Auriol, *La France, l'Angleterre et Naples*, Paris, 2 vol. in-8°, 1904-1905.

(2) Le chevalier Gilbert Elliot, membre du Parlement britannique, conseiller privé de S. M. le roi de la Grande-Bretagne et beau-frère du ministre William Pitt.

UN PREMIER COMMIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SOUS LOUIS XIV

ARISTE ET SON MILIEU D'ORIGINE (1)

La biographie de Pierre Ariste offrira peut-être quelque intérêt. On pourra, en effet, en la lisant, apprécier la grande complexité des attributions, ainsi que le mode de recrutement et la formation de ces premiers commis des Affaires étrangères qui eurent un rôle si important dans l'établissement de nos traditions diplomatiques.

De ces bons « constructeurs de la France » (2), Ariste est un des moins connus, sans doute à cause du peu de temps pendant lequel il a exercé ses fonctions ; c'est pourquoi il m'a paru intéressant de montrer, en le prenant comme sujet de ce travail, combien fut diverse et multiple la besogne des premiers commis, même quand leur passage à la « Première Commission » fut de courte durée.

On devra, en effet, en abordant cette étude, tenir bien compte de ce fait qu'il n'y a rien de commun entre les attributions des directeurs d'aujourd'hui et celles des premiers commis de jadis, entre la clarté et l'organisation administrative contemporaine et l'enchevêtrement si touffu des administrations de l'ancien ré-

(1) Cette biographie, qui a été lue au dernier Congrès des Sciences Historiques, fera partie d'un ouvrage du même auteur qui paraîtra en 1927 sur *Les Premiers Commis des Affaires étrangères sous l'ancien régime*. L'auteur a utilisé, outre les résultats de ses recherches personnelles, de nombreuses notes laissées, notamment sur Ariste, par le regretté M. Louis Delavaud, qui préparait un ouvrage sur le même sujet.

(2) Comme les a appelés notre collègue le comte Wladimir d'Ormesson dans son ouvrage sur Gérard.

gime. La place m'est trop mesurée ici pour insister sur ce point, et force m'est de renvoyer aux développements que je consacrerai à cette question dans mon prochain ouvrage sur les premiers commis des Affaires étrangères sous l'ancien régime. Je me bornerai donc à indiquer, dans cette étude, que l'enchevêtrement administratif d'autrefois tenait au moins à deux raisons : et d'abord, il est naturel que l'administration royale ait mis un certain temps à se dégager de l'inorganisation primitive et ne soit pas arrivée du premier coup à un ordre plus ou moins parfait ; ensuite il paraît avoir toujours été de principe sous l'ancien régime que, pour mieux assurer le secret des affaires, il valait mieux les confier à un très petit nombre de personnes et de familles, au risque de faire traiter des questions très diverses par les mêmes individus et de constituer, sous l'autorité royale, de véritables clans administratifs.

Si, dans cette étude sur Ariste, on a été amené à insister non seulement sur la complexité de ses fonctions mais aussi, comme le titre l'indique, sur le milieu d'origine et sur la généalogie de ce haut fonctionnaire, cela tient à la difficulté que l'on éprouve à dégager le travail personnel des premiers commis. Il n'est pas fréquent, en effet, que l'on trouve aux Archives des Affaires étrangères des documents de leur écriture ; souvent, le premier commis écrit sous la dictée du Ministre, parfois au contraire il dicte lui-même à son sous-commis, sans parler des dépêches que le Ministre, et parfois le roi, rédigent en personne. De là, l'intérêt qu'il peut y avoir à expliquer aussi par le milieu d'origine un commis dont on ne saisit pas toujours le rôle particulier. Mais il est temps d'en venir, après ces explications préalables, à notre biographie.

Pierre Ariste est le dernier, dans l'ordre chronologique, des premiers commis des Brienne. Il cessa, en effet, ses fonctions en 1663 lorsque les Brienne quittèrent le secrétariat d'Etat des Affaires étrangères. Il se trouva donc être premier commis aux Affaires Etrangères en même temps que Parayre qui exerça cette fonction de 1656 à 1680 et en même temps que du Fresne

qui l'occupa de 1659 à 1663. Mais Ariste fut nommé premier commis après ses deux collègues, et c'est pourquoi nous disons qu'il est le dernier dans l'ordre chronologique. Les documents émanant de lui comme premier commis ne figurent guère, en effet, aux Archives des Affaires étrangères, que pour le faible laps de temps qui va de l'année 1661 à l'année 1663. On pourrait donc fixer sa nomination à l'année 1661 ; toutefois, la découverte, au cinquième volume du fonds *Amérique* de la série *Mémoires et Documents*, d'une pièce isolée, — une lettre datée de 1658, signée d'Ariste et dont je parlerai plus loin, — permet de se demander s'il n'était pas déjà premier commis à cette époque. Un certain doute plane donc sur la date précise de sa nomination, d'autant plus que l'ordonnance ou la décision le nommant n'a pas été retrouvée. En tout cas, il n'y a rien à son sujet parmi les documents relatifs aux agents du service intérieur avant 1658, et il est certain qu'il a rempli auparavant des missions à l'étranger.

On ignore pour lui, comme pour ses deux collègues Parayre et du Fresne, la date et le lieu de sa naissance ; mais il n'est pas impossible de les désigner approximativement. On sait, en effet, avec certitude, que son frère, l'abbé Ariste, est mort en 1694, à l'âge de 74 ans, ce qui fait naître celui-ci en 1619 ou en 1620 ; d'autre part, on sait exactement que Pierre Ariste est décédé à Paris le 10 février 1697, et qu'il fut chargé de sa première mission diplomatique (à Bamberg et Wurzbourg) en 1647. Si donc on le suppose chef de mission à trente ans, ce qui paraîtrait aujourd'hui enviable, il serait né en 1617, donc deux ans avant son frère, et mort à quatre-vingts ans. On dira peut-être que c'est un bel âge, mais on ne peut guère supposer qu'un homme de petite noblesse (v. *infra*) comme Ariste ait été chargé d'une mission relativement importante avant sa trentième année ; c'est donc vers 1617, sinon un peu plus tôt, que la date de sa naissance peut être fixée.

Quant au lieu d'origine, nous allons constater que la mère d'Ariste, née Chartier, appartenait à une famille dont les mem-

bres étaient originaires d'Etampes, de Beaugency et surtout d'Orléans. Il a, d'après les actes rédigés à son décès, la plupart de ses parents dans l'Orléanais et quelques-uns dans le Blésois. Il y a donc des chances pour qu'il soit lui-même originaire de l'Orléanais ou peut-être de quelque district limitrophe, ce qui le fait naître en tout cas dans une région qui a fourni nombre de hauts fonctionnaires à l'ancien régime.

Mais, au point de vue de l'ascendance directe et masculine d'Ariste, une question préjudicielle se pose. On peut, en effet, se demander si le nom d'Ariste n'est pas, comme Akakia, Melanchton ou Sylvius, un nom de fantaisie un peu pédant adopté par une famille qui, dans l'espèce, aurait ainsi traduit son nom original de Lebon. Notons toutefois qu'il y a eu en Auvergne une famille du nom d'Ariste : dans son *Nobiliaire d'Auvergne* édité en 1846 (t. Ier, p. 54) Bouillet cite : Armand Ariste, seigneur du Bos, vivant en 1416 ; Claude Ariste, vivant en 1543 ; Armand Ariste, notaire, postérieur aux précédents ; et une chanoinesse du chapitre de Blesle, dame du Bos, vivant en 1785. Le château du Bos existe encore aujourd'hui et appartient actuellement à Mme veuve Albanel. Il est situé près de la petite ville de Blesle, qui est le chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Brioude (Haute-Loire). Cette famille Ariste, qui s'est éteinte, ne paraît avoir rien de commun avec le premier commis puisqu'elle existait encore en Auvergne au XVIIIe siècle, alors que le père du premier commis a célébré son mariage dans l'Orléanais au XVIIe siècle, à moins de supposer que le père d'Ariste ou ses aïeux ne fussent venus d'Auvergne s'établir dans l'Orléanais, ce que rien ne permet de démontrer.

Mais il y a eu dans le Béarn une autre famille Ariste, dans les armoiries de laquelle figurent des épis comme dans celles du premier commis. (V. l'*Armorial Général* de Riestap.) C'est plutôt à cette famille, puisqu'il y a une certaine indentité d'armoiries, qu'appartiendraient les ancêtres d'Ariste, mais on ne peut l'établir avec certitude.

En tout cas, l'existence du nom d'Ariste dans diverses pro-

vinces françaises prouve tout au moins que le père du premier commis a bien pu s'appeler Ariste sans avoir changé son vrai nom contre un pseudonyme tiré du grec.

Tout ce que nous savons du père d'Ariste, c'est qu'il épousa une demoiselle Chartier, dont je reparlerai plus loin. Il est également certain que son fils, le premier commis, mourut célibataire le 10 février 1697, car les nombreux documents qui nous ont été conservés au sujet de l'inventaire qui eut lieu après son décès (1) ne mentionnent aucun héritier direct. En revanche, ces documents, ainsi que les actes relatifs à l'apposition et à la levée des scellés par le commissaire Delamare (2), mentionnent ses cousins germains et plus proches parents qui étaient Balthazar Penon et sa sœur Marie, le sieur Claude Chartier et sa sœur Madeleine, et enfin la dame Monceau.

Balthazar et Marie Penon doivent être les enfants de Michelle Chartier, veuve de Jacques Penon, conseiller et secrétaire du roi (3). Et ce Jacques Penon est sans doute le personnage du même nom qui fut secrétaire d'Anne d'Autriche de 1616 à 1631 et de 1640 à 1650, et qui fut nommé en outre secrétaire du roi en 1621 (4). Un dossier du Cabinet des Titres (*pièces originales*) fournit divers renseignements sur ces Penon, d'où il résulte notamment que Balthazar présenta et fit reconnaître, en 1697, ses armoiries qui sont « d'argent à la bande campanée d'or et de sable, et côtoyée de deux lions de même armés de gueules ». Du tableau généalogique que contient le dossier du Cabinet des Titres, il ressort que l'un des fils de Balthazar fut « commis de M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat ». Il s'agit évidemment ici de Louis Phélypeaux de La Vrillière qui fut secrétaire d'Etat à partir de 1628 ; et ce patronage des Phélypeaux, qui avaient souvent Balthazar pour prénom, explique le prénom donné à notre Penon, qui eut peut-être pour parrain un Balthazar Phé-

(1) Bibl. Nat., mss. fr. 21.591, f° 205 et 206.

(2) Bibl. Nat., *eod. loco.*

(3) *Revue des Autographes*, 1913, n° 164.

(4) Griselle, *Etat de la Maison du Roi Louis XIII.*

lypeaux. Il résulte également de ce qui précède que les Phélypeaux ont pu servir à l'ascension d'Ariste, comme ils avaient déjà servi à celle d'Ardier, premier commis aux Affaires Etrangères au temps de Richelieu. Les emplois du genre de celui de premier commis impliquaient fréquemment alors des relations de clientèle ou de parenté avec une famille de secrétaire d'état ou de rang analogue : c'est ainsi qu'aujourd'hui certains emplois publics, au moins en province, sont dus, si l'on ose risquer ce rapprochement, à la protection d'un député ou d'un sénateur influent.

Les Chartier, qui constituent la famille maternelle d'Ariste, et auxquels appartiennent Claude et Madeleine visés dans l'inventaire après décès, ont aussi leur généalogie au Cabinet des Titres (*Pièces originales*, vol. 692). C'est une famille originaire d'Etampes et dont les nombreuses branches s'établirent ensuite à Orléans, à Beaugency et à Paris. La branche des Chartier d'Orléans, qui sont les plus proches parents d'Ariste, institue sa généalogie à partir d'Etienne Chartier, qui fut le cousin germain de Mathieu Chartier d'Allainville, avocat. Notons en passant, que cette branche des Chartier d'Allainville est apparentée à nombre de familles parlementaires (1), telles que les Montholon, les de Mesmes, les Molé, etc. Etienne Chartier précité (de la branche d'Orléans) eut pour fils Jacques, mort en 1546 et marié à sa cousine Marie Chartier, et pour petit-fils Claude, bourgeois d'Orléans. Celui-ci eut pour fils Guillaume, docteur de l'Université d'Orléans, seigneur de la Maison-Rouge d'Orléans et d'Atras en Beauce, lequel, d'après le vol. 692 déjà cité du Cabinet de Titres, aurait eu quatre enfants : un fils Guillaume Chartier, et trois filles, dont l'aînée fut mariée à l'avocat Rousseau, la seconde, Anne, épousa Hector Doulcet, receveur des domaines d'Orléans et seigneur de Mangis, et la troisième fut la femme de Penon, secrétaire du roi. Guillaume II Chartier eut de sa femme Marie Mesmin deux enfants : Claude, deuxième du nom, seigneur de la Maison-Rouge et trésorier des finan-

(1) Cabinet des Titres, dossiers bleus, vol. 171.

ces à Orléans, et Madeleine, mariée à Antoine d'Uchon, baron de Maizières et conseiller du roi. Ce sont là, d'après les dates des documents les concernant, les cousins germains de Pierre Ariste, figurant comme tels à son inventaire après décès. On est amené par là à conclure que Guillaume Ier Chartier aurait eu cinq enfants, dont quatre filles et non pas trois, parmi lesquelles la mère de Pierre Ariste ; et en effet la table analytique du recueil généalogique du chanoine Hubert, conservé à la Bibliothèque d'Orléans, porte à la page 113 cette indication : « Chartier... alliance des filles : Rousseau, Ariste, Doulcet ». Donc, en combinant les généalogies du Cabinet des Titres et celles du manuscrit d'Hubert, on arrive à donner quatre filles au premier Guillaume Chartier : Mme Rousseau, Mme Doulcet, Mme Ariste et Mme Penon ; et nous retrouvons ainsi les cousins germains de Pierre Ariste mentionnés à l'inventaire après décès : Claude et Madeleine Chartier, fils et fille de Guillaume II, Balthazar et Marie Penon, fils et fille de Mme Penon, et enfin la dame Monceau, sur laquelle je n'ai rien pu découvrir de particulier, mais qui doit être une fille de Mme Rousseau ou de Mme Doulcet.

En résumé, Pierre Ariste, nommé premier commis au plus tard en 1661, est né vers 1617 et vraisemblablement dans l'Orléanais, à moins qu'il ne soit né à Paris de parents orléanais fixés à Paris lors de sa naissance. Si j'ai insisté sur sa généalogie et sur les alliances de sa famille, c'est d'abord parce que j'ai la chance d'avoir pu recueillir, par Delavaud ou par moi-même, beaucoup de renseignements à ce sujet ; c'est surtout parce que le milieu où est né Ariste et les parents qui ont favorisé ses débuts, constituent en quelque sorte le milieu-type où se développèrent sinon tous les premiers commis aux Affaires étrangères, du moins les plus huppés d'entre eux. Il a appartenu lui-même, en effet, au moins par sa mère, à la petite noblesse, dont font partie aussi les alliés de sa famille ; il est apparenté en même temps aux familles de robe les plus illustres, et ceux de ses alliés qui n'ont pas exercé de hautes fonc-

tions judiciaires ont occupé généralement des charges financières importantes. C'est bien là l'ambiance où les premiers commis se recrutent d'ordinaire ; et, quand ils sont nés dans un milieu moins relevé, le roi a soin de les anoblir dès que leurs mérites lui paraissent dignes de récompense. Une autre conclusion se dégage de cette étude de la famille d'Ariste : c'est que les hauts fonctionnaires de l'ancien régime sont généralement apparentés entre eux et choisissent parmi leurs parents leurs collaborateurs et subordonnés. On voulait, en effet, pour assurer le secret et la tradition, que les affaires publiques fussent autant que possible dans les mêmes mains ; et l'on tenait surtout, à défaut d'autres moyens d'instruction ou de formation, à ce que les candidats aux grands emplois eussent dès leur adolescence — comme tel descendant de Pomponne ou de Colbert employé tout jeune par son illustre ancêtre — entendu agiter autour d'eux ou dans leur propre famille les grandes questions qu'ils auraient à résoudre un jour.

Après ces renseignements donnés sur les cousins germains et les alliés de Pierre Ariste, il convient de fournir quelques indications biographiques sur son parent le plus proche, c'est-à-dire sur son frère, dont j'ai dit un mot au début de cette notice. L'abbé Jacques-Emmanuel Ariste, docteur en théologie, aumônier du roi et protonotaire apostolique, porte ces divers titres dans un factum (1) présenté au lieutenant civil par Pierre Ariste, « ci-devant premier commis », à propos d'un procès qui fut fait à son frère et dont il sera question plus loin. Le même factum nous révèle que l'abbé mourut « d'une attaque d'apoplexie le 21 avril 1694, à l'âge de soixante-quatorze ans » ; il était donc né en 1619 ou 1620 (2). Cet abbé fut un janséniste notoire, et ceci confirme une fois de plus que le fait d'avoir des jansénistes dans sa famille ne constituait nullement un vice rédhibitoire, au temps de Louis XIV, pour être secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères comme Pomponne ou premier

(1) Bibl. Nat., imprimés, F 187.

(2) V. aussi le *Nécrologe de Port-Royal.*

commis comme Pierre Ariste. L'abbé encourut même, en 1656, les rigueurs de l'autorité ecclésiastique pour ses relations avec l'abbé du Hamel, curé de Saint-Merry, exilé à Langres en septembre 1654 pour le zèle qu'il avait déployé en faveur du cardinal de Retz emprisonné et empêché de prendre possession de l'archevêché de Paris. L'abbé Ariste fut suspendu par l'official de ses fonctions de vicaire à Saint-Merry (1), et obligé de se retirer dans la paroisse de Saint-Séverin, d'où il fut exilé à Soissons en 1659. Les derniers jours de l'abbé, à qui l'on avait permis de revenir à Paris, furent attristés par un procès que lui fit une bigote exaltée, Madeleine Thilarié, en détournement de livres et autres objets qu'elle lui aurait confiés. C'est à l'occasion de ce procès que Pierre Ariste rédigea, en faveur de son frère, le factum cité plus haut. Madeleine Thilarié fut condamnée par le Châtelet à faire amende honorable et à payer 50 livres d'amende à l'Etat et 300 livres de dommages-intérêts à l'abbé. A la mort de celui-ci, son frère Pierre accepta la succession sous bénéfice d'inventaire, et les lettres de bénéfice d'inventaire furent entérinées le 12 août 1694.

Deux autres personnages ont porté le nom d'Ariste au début du XVIIe siècle. L'un fut secrétaire de l'Ambassade de France chez les Grisons, et l'on trouve à la Bibliothèque nationale (mss. fr. 5569) une lettre signée de lui en cette qualité et datée de Coire le 3 novembre 1615 (2). On n'a de lui que ce document, d'où il résulte qu'il venait d'arriver à Coire quand il l'a écrit. Est-ce le père ou l'oncle d'Ariste ? Rien ne permet de l'affirmer ou de le nier.

Un autre Ariste fut, en 1593, premier commis de Thielement ou Tiellement, qui fut lui-même greffier des Etats de la Ligue à Paris en cette même année. La Bibliothèque nationale contient plusieurs copies, — dont l'une a été publiée par Bernard (*Collection des Documents inédits pour l'Histoire de France*),

(1) Hermant, t. III, p. 19. — Abbé BALOCHE, *Histoire de la paroisse Saint-Merry*, tome premier.

(2) On pourrait lire aussi : 1625.

— d'un manuscrit dont l'original se trouve à la Bibliothèque de Carpentras (n° 1867) ; or sur cet original est écrit : « Procès-verbal des propositions et délibérations de la Chambre du Tiers-Etat à Paris aux Etats de la Ligue de l'an 1593, transcrits de la propre main d'Ariste, premier commis de Tiellement, qui en était greffier, sur le plumetis de son maître en l'année 1593 ». Il faut renoncer à identifier cet Ariste avec le secrétaire de l'Ambassade aux Grisons, car l'écriture du manuscrit précité et celle de la lettre de Coire n'ont rien de commun entre elles.

Pierre Ariste étant ainsi distingué de ses parents et homonymes, il est temps de se demander quelle fut sa propre carrière. On ne trouve rien à son sujet avant 1647 ; mais à la fin de cette année-là il est chargé d'une mission auprès des évêques de Bamberg et de Wurzbourg. La plupart des pièces relatives à cette mission qui sont conservées aux Archives des Affaires étrangères (1) semblent être des « restitués » d'Ariste ; elles portent, en effet, un numérotage spécial allant de 1 à 43 (avec des lacunes), comme si elles avaient fait partie d'un inventaire. Elles comprennent les originaux des lettres reçues par Ariste et des minutes qui paraissent être de sa main. Le premier de ces documents est une note, qui semble de la main d'Ariste, et qui raconte la conclusion du traité du 16 octobre 1647 par Brienne et Lionne, envoyés du roi de France, et le colonel Jacob et le sieur Meel, envoyés des évêques de Bamberg et de Wurzbourg. Aussitôt le traité signé, Ariste, qui paraît avoir été jusqu'alors simple commis ou secrétaire de Brienne, est chargé d'une mission pour en surveiller la ratification. Le même volume des Archives (f° 34) contient, en effet, en original, un passeport pour Ariste « l'un de nos conseillers et secré-« taires des finances, qui s'en va de notre part vers nos très « chers et bons amis et cousins les princes évêques de Bamberg « et de Wurzbourg, avec ses gens, chevaux, armes, bagages et

(1) Archives des Affaires étrangères, Correspondance politique, Allemagne, Petits Etats, vol. 71.

« équipages » ; ce document est signé *Louis* et plus bas *Loménie*. Le folio 43 du même volume contient les instructions données à Ariste à cette occasion : c'est une pièce originale et en chiffres, avec déchiffrement partiel qui semble être de la main d'Ariste. Nous trouvons ensuite des lettres échangées entre lui et Brienne, puis des lettres que lui adresse en 1648 (au moment de la signature des traités de Westphalie) le colonel Jacob. L'une de ces lettres est adressée à « M. Ariste, conseiller de S. M. très chrétienne, à l'hôtel de Brienne, à Paris », ce qui prouve bien qu'Ariste était l'un des secrétaires ou commis des Brienne et logeait même chez eux. La mission d'Ariste échoua d'ailleurs, et les évêques refusèrent de ratifier le traité (*ibid.*).

En 1649, Ariste fut chargé, ou faillit être chargé, d'une autre mission diplomatique. Dans les intervalles de ces missions, il devait servir de commis à Brienne, puisqu'il était de ses familiers et logeait chez lui. Cette fois, c'est à Trèves qu'on veut l'envoyer ; et, en effet, les Archives des Affaires étrangères (Correspondance politique), contiennent au volume 3 de Trèves, des « Instructions au sieur Ariste s'en allant pour le service du roi en Allemagne », instructions datées du 1er octobre 1649 (minute f°s 369-371). La même instruction, sans date et avec quelques parties différentes, se trouve déjà, en copie, aux folios 215 à 219 du même volume ; elle indique qu'Ariste est accrédité auprès de l'Electeur de Trèves. A la même date du 1er octobre 1649, Servien écrit au vicomte de Courval, résident à Mayence et gouverneur de cette place, qu'Ariste négociera conjointement avec lui. Mais on ne trouve ensuite, aux Archives des Affaires étrangères, aucune trace du voyage d'Ariste à Trèves, et Saint-Prest n'en parle pas dans son *Histoire des Traités de Westphalie*, d'où l'on peut conclure qu'Ariste n'a pas accompli la mission projetée.

On ne peut pas, comme nous l'avons vu, préciser à partir de quelle date Ariste fut nommé « Principal Commis » des Brienne, car c'est le titre de *Principal*, et non de *Premier*, Commis qu'il

prend dans les écrits qu'on a de lui. Nous avons dit qu'à partir de 1661 et jusqu'en 1663 les actes qu'on a de lui comme Principal Commis forment une série continue ; mais une note et un placet qui lui ont été remis en 1658 à propos des affaires d'Amérique (1) et qui sont revêtus d'une annotation de sa main permettent de se demander s'il n'était pas déjà premier commis à ce moment-là.

En tout cas, lorsqu'Ariste fut nommé Principal Commis, même s'il l'a été en 1658, le fils Brienne était déjà adjoint à son père puisqu'il eut la survivance dès 1651. Une question se pose à ce sujet, c'est celle de savoir si chacun des Brienne avait son premier commis ; mais elle paraît bien devoir être résolue par la négative, car le père et le fils traitaient les mêmes affaires et employaient les mêmes commis. Dans ses *Mémoires* (édit. Barrière, 1828, t. II, p. 279), le jeune Brienne dit néanmoins qu'il avait deux premiers commis, Ariste et Dufresne. Au sujet d'Ariste, il s'exprime ainsi (*ibid.*) : « Pour Ariste, qui partageait « avec Dufresne ma Première Commission, c'est un très habile « homme ; mais il enfante avec une peine inconcevable ; son « assiduité au travail suppléait à la lenteur de son génie, et « tout ce qu'il faisait était très bien. »

Mais revenons sur la pièce de 1658. Cette pièce a été remise à Ariste avec un placet de M. d'Aunay-Charnisay au roi. Voici le texte du placet, au dos duquel Ariste a écrit de sa main : « M. d'Aunay-Charnisay » : « Mgr de Brienne est supplié, à la recommandation de Mme d'Angoulême, de considérer que les confirmations des lettres patentes que l'on demande au Roi pour Joseph de Menou d'Aulnay-Charnisay sont d'autres lettres concédées à feu M. Charles de Menou d'Aulnay-Charnisay père (2) et ses hoirs, gouverneur pour le Roi de la côte d'Acadie en Amérique entre Canada et la Nouvelle-Angleterre en 1647, et confirmées par d'autres obtenues en 1652 par le tuteur et ses enfants qu'il laissa au nombre de huit, lesquelles concessions

(1) Mém. et Docts. Amérique, vol. 4, f° 85.

(2) V. La Roncière, IV, p. 504 et 642-648.

sont entre les mains de M. Ariste ; et reconnaître par le mémoire attaché à ce placet l'intérêt que la Reine-Mère a toujours pris pour lesdits enfants en ayant parlé elle-même au roi deux diverses fois. Et, quoique le dit Joseph de Menou ne soit âgé que de 22 ans, étant dans sa 23e, il n'y a personne qui entreprendrait ce rétablissement en suite de la confirmation et en chasseroit de rechef les Anglais, ayant de bons officiers qui y travaillent avec d'autant plus de courage que c'est une affaire digne de la piété de S. M. comme utile à la propagation de la Foi et au commerce de ce royaume et manutention de la pêcherie des morues par les Français à l'exclusion des étrangers. »

Un autre placet d'Aunay-Charnisay, ayant le même objet, figure dans le même volume 4 de la série Amérique. Et au dos, Ariste a écrit : « Placet de M. d'Aunay-Charnisay ».

On voit que Brienne ayant eu à s'occuper à la fois, comme jadis Chavigny, en tant que Secrétaire d'Etat, des Affaires étrangères et de la Marine (et des Colonies qui dépendaient de celle-ci), son premier commis Ariste eut, comme du Fresne, à s'occuper de ces diverses questions en même temps. Rien de plus vague d'ailleurs que la répartition des affaires entre les premiers commis ou entre les commis en ce temps-là. Il résulte d'un Mémoire de du Fresne, datant de 1671 (1), que les deux premiers commis de cette année (2) s'occupaient en même temps des affaires d'Allemagne. Ce n'est qu'au début du XVIIe siècle que chaque premier commis et le bureau qui dépend de lui ont des attributions nettement distinctes des services voisins.

A partir de 1661 seulement Ariste agit nettement comme Principal Commis et en cette qualité, car il n'a pas été possible de savoir si c'est comme commis ou comme principal commis qu'il a traité l'affaire d'Aunay-Charnisay en 1658.

Il commence par accompagner Brienne dans ce fameux voyage de Nantes, au cours duquel Fouquet fut arrêté (3). Ce n'est pas

(1) Papiers de du Fresne récupérés par les Affaires étrangères.

(2) C'est-à-dire Parayre et Pachau.

(3) V. LAIR, *Nicolas Foucquet*, t. II, p. 55 et s.

seulement pour accompagner le roi que Brienne y allait ; il avait la Bretagne dans ses nombreuses attributions et devait assister aux Etats de Bretagne réunis à Nantes. En descendant le fleuve dans leur « cabane » d'Orléans à Nantes, Brienne et Ariste rencontrèrent deux autres cabanes, dans l'une desquelles étaient Fouquet et Lionne ; Colbert était dans l'autre. (Mémoires de Brienne, II, 186-188). Ariste, soit qu'il fût dans le secret de la prochaine arrestation de Fouquet, soit pure conjecture, prédit alors que l'une des cabanes ferait naufrage à Nantes ; ce propos prophétique d'Ariste fut rapporté par Brienne à Choisy, qui le relate dans ses Mémoires (p. 587).

Après avoir ainsi débuté comme premier commis, Ariste continue à s'occuper à la fois des questions de marine et de colonies et des affaires extérieures, ce qui était conforme à l'enchevêtrement des fonctions des collaborateurs de Brienne, lequel avait, comme nous l'avons dit, parmi ses diverses attributions la marine du Ponant. C'est ainsi que Jal, dans son ouvrage sur *Abraham du Quesne et la marine de son temps* (1873, t. Ier, p. 277), indique, mais sans la citer et sans dire où il l'a vue, une lettre d'Ariste, en date du 6 février 1662, et relative à la mauvaise conduite du chevalier de Brienne, embarqué sur l'un des bâtiments de l'escadre de Beaufort. On voit par cette lettre que les premiers commis, faisant en quelque sorte partie de la famille du Secrétaire d'Etat, trouvaient encore le temps de s'occuper des affaires personnelles de celui-ci, ce qui était d'autant plus facile à Ariste qu'il logeait chez Brienne. Jal cite aussi une lettre de Beaufort se plaignant qu'Ariste, par amitié pour M. de Ternes, lieutenant-général des galères, ait proposé de mettre sous les ordres de celui-ci, en cas d'absence du vice-amiral de Nuchèzes, les vaisseaux en même temps que les galères (Archives de la famille de Nuchèzes). Cette proposition, appuyée sans doute par Brienne, fut adoptée par le roi, malgré l'opposition de Beaufort, ce qui montre l'influence que pouvait avoir un premier commis.

Ariste ne cesse pas pour cela de s'occuper des affaires d'Amé-

rique ; et en avril 1662, Dolu, l'un des capitalistes qui voulaient coloniser la Martinique, lui adresse une lettre qui est aux Archives des Affaires étrangères (Amérique V, p. 14) et que Gabriel Marcel a publiée (*Documents pour servir à l'histoire des Colonies françaises*) dans la *Revue de Géographie* (février 1885, p. 141). Dans cette lettre, Dolu « supplie très humblement M. « Ariste de lui faire expédier, par M. le comte de Brienne, en « conséquence du placet présenté à Fontainebleau, le don que « S. M. lui a accordé du commendement d'une habitation que « M. Fouquet avait à la Martinique, au lieu dit les Trois Rivières... »

De même, le maréchal d'Estrade, ambassadeur à Londres et pourvu en outre du titre honorifique de Vice-Roi d'Amérique, écrit de Londres à Colbert pour le « supplier de commander à quelqu'un de ses commis de retirer de M. Ariste, commis de M. de Brienne, ses provisions de Vice-Roi d'Amérique » (Lettre du 6 novembre 1642 ; *Mélanges Colbert*, vol. 112, f° 573).

Les attributions d'Ariste sont, d'ailleurs, aussi générales que celles de Brienne, son chef, qui l'emploie indifféremment pour toutes les affaires dont il est chargé lui-même. C'est ainsi que le 26 mars 1662, Ariste écrit à Colbert pour lui dire qu'au dernier Conseil chez le roi, le comte de Brienne a parlé à Sa Majesté des intérêts de la duchesse d'Angoulême. Le roi a donc rendu trois ordonnances pour y faire droit et le premier commis en envoie les expéditions à Colbert (*Mélanges Colbert*, vol. 107, f° 65).

De plus, pour augmenter le traitement des premiers commis, il arrivait fréquemment qu'on leur confiait, en dehors de leurs fonctions normales, des emplois secondaires et plus ou moins honorifiques. On se conforma pour Ariste à cet intéressant usage : et l'on trouve au Cabinet des Titres (*Pièces originales*, n° 92), une pièce d'où il résulte qu'Ariste avait l'emploi d'ingénieur principal en Provence, sinécure sur laquelle il existe peu de renseignements. Cette pièce est ainsi conçue : « Je, Pierre Ariste, seigneur de la Gueste, ingénieur en Provence,

confesse avoir reçu de M. Antoine Jossia, conseiller du Roi, trésorier-général de l'extraordinaire des guerres, la somme de douze cents livres en louis d'argent et douzains pour mes appointements d'ingénieur provincial durant six mois de l'année 1661. Fait le XVIIIe janvier 1663. » La pièce porte la signature d'Ariste et en outre un paraphe, qu'il n'était pas d'usage de mettre au bas des lettres missives.

Pourquoi l'ingénieur provincial de Provence est-il payé par l'extraordinaire des guerres ? Peut-être avait-il des attributions relatives à la défense de Toulon. En tout cas, il faut reconnaître que notre organisation administrative actuelle est plus claire que celle de l'ancien régime.

C'est sans doute parce que Brienne, dont il était le premier commis, avait dans ses attributions la Marine du Ponant et par suite s'intéressait aux affaires de Toulon, — et non parce qu'il était ingénieur en Provence, — qu'Ariste transmet à Colbert les propositions des consuls et habitants d'Hyères pour demander que le siège du sénéchal de Toulon soit rétabli à Hyères (*Mélanges Colbert*, vol. 107, f° 279).

N'oublions pas qu'Ariste a dû avoir aussi, comme Principal Commis de Brienne, à s'occuper, au moins de 1661 à 1663, des Affaires étrangères. Mais dans ce domaine on ne trouve pas pour lui, comme pour du Fresne, des traces directes de son intervention personnelle, sauf parfois un mot de sa main au dos d'une pièce pour en faciliter le classement. Il semblerait même, d'après les travaux auxquels il se livra après sa retraite (v. *infra*), qu'en matière de questions extérieures il était spécialisé dans les affaires de cérémonial et autres questions connexes à la diplomatie plutôt que dans les affaires diplomatiques proprement dites qui étaient traitées par ses deux collègues.

En tout cas, il quitta sa fonction quand les Brienne durent quitter le Ministère. Ceux-ci vendirent la charge de Secrétaire d'Etat à M. de Lionne le 14 avril 1663 ; la quittance est du 19, et le même jour Lionne prêta le serment (1).

(1) Lévêque, *Le Comte de Brienne*, *Revue historique*, sept.-oct. 1910.

On ne sait si Ariste continua à loger à l'hôtel de Brienne. Quoi qu'il en soit, il dut le quitter au plus tard à la fin de la même année 1663, quand les Brienne vendirent leur hôtel au prince de Conti (1). Il habita ensuite, toujours quai Malaquais, un appartement dans l'hôtel de Bérulle ; cet hôtel, occupé aujourd'hui par la librairie Champion, porte le n° 5 du quais Malaquais. Il appartenait, en 1697, date de la mort d'Ariste, à Pierre de Bérulle, premier Président du Parlement de Grenoble, et gendre de Nicolas Boulleau, l'un des commis de Brienne.

Ariste, quand il cessa d'être premier commis, continua à être employé parfois par Lionne, conformément à l'usage d'alors de faire appel à l'occasion aux souvenirs et à l'expérience des anciens hauts fonctionnaires des Affaires étrangères. C'est ainsi que Lionne lui demanda plusieurs notes sur le Cérémonial, notes qui furent recopiées au XVIIIe siècle, alors que l'on préparait l'Ordonnance de 1730 sur le Cérémonial et dont les copies figurent aux Archives des Affaires étrangères (France, vol. 1851).

La principale de ces notes est le « Mémoire pour la récep- « tion des Ambassadeurs et Ministres... à la Cour de France. « fait en 1666 par M. Ariste, qui avait été premier commis de « M. de Brienne, et adopté par M. de Lionne, son successeur « dans la charge de Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères » (*Ibid.*, f°s 78-101).

Une autre de ces notes (*ibid.*, f°s 105-121) est intitulée : « Remarques au sujet des légats, nonces, ambassadeurs et envoyés, écrites aussi de la main de M. Ariste ». Celle-ci est de 1669, car elle parle, comme d'un fait très récent, d'un incident qui s'est produit en mai 1669.

Dans l'intervalle, Ariste avait mené à bien la rédaction d'un ouvrage considérable, dont une copie est à la Bibliothèque nationale (mss. fr., 18.595), et qui est daté de 1667. Il s'agit d'un « Traité des Consuls de la nation française aux pays étrangers, « contenant leur origine, leurs établissements, leurs droits,

(1) LÉVÊQUE, *ibid.*

« émouluments et autres prérogatives, le tout tiré de plusieurs « titres, règlements, lettres de provision du Roi, arrêts et autres « pièces originales concernant cette matière, par P. A., conseil- « ler du Roy en ses conseils, ci-devant principal commis de « M. le Comte de Brienne, secrétaire d'Etat ayant le départe- « ment des Affaires étrangères. 1667). D'après la date, les initiales et le titre de l'auteur, il est incontestable que l'ouvrage est d'Ariste.

Le manuscrit 18.595 constitue un volume relié aux armes de Séguier, pour qui cette copie avait été faite ; il est venu à la Bibliothèque nationale avec les autres manuscrits du cabinet de Séguier. On y trouve l'histoire de chaque consulat, et c'est un travail intéressant qui mériterait une édition critique. C'est à notre connaissance la première tentative qui eût été faite pour écrire l'histoire de certains de nos postes extérieurs. De nos jours l'idée a été reprise pour d'autres postes, et M. Rott a écrit sa grande Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses, cependant que M. Lesourd a entrepris dans la *Revue d'Histoire diplomatique* l'histoire de nos Ambassadeurs auprès du Saint-Siège. Rappelons aussi le travail de M. Boppe sur nos Consulats d'Orient (1).

En 1671, la présence d'Ariste à la Cour est signalée incidemment par son ancien collègue du Fresne dans un fragment de son *journal* faisant partie des papiers du Fresne acquis en 1910 par les Affaires étrangères. A la date du 12 janvier 1671, il écrit : « M. Ariste m'avait dit, le10, que le nommé de la Montagne avait donné quelques advis au Roy de quelques profits qui se faisoient dans le fournissement des poudres à canon au préjudice des finances de Sa Majesté et que ses mémoires portoient quelque chose qui retournoit contre Monsieur de Louvois qui se mesloit des poudres à cause de la pension que le traittant donnoit à M. Le Tellier sur le party... » On voit qu'Ariste con-

(1) L'année 1925 a vu paraître le premier tome d'un ouvrage considérable sur l'*Histoire de l'institution consulaire dans l'Antiquité et au Moyen-Age*. Cet ouvrage qui étudie l'origine des consulats chez tous les peuples et dans les temps les plus reculés est dû à M. Candioti, diplomate argentin.

tinuait à être fort au courant de toutes choses. Colbert fut chargé d'examiner cette dénonciation, ce qui ne dut pas améliorer ses rapports avec Louvois.

On n'entend plus parler d'Ariste qu'en 1681. A cette date, Croissy voulut réunir, dans le Dépôt des Affaires étrangères, aux documents venus de Lionne et de Pomponne ceux du temps des Brienne. Pachau, ancien premier commis de Lionne, indiqua quelles personnes pourraient avoir ces papiers ou en faire trouver trace. Nicolas Clément, bibliothécaire du roi, fut chargé de voir ces personnes et, entre autres, Ariste.

Pierre Ariste mourut le 10 février 1697, dans l'appartement qu'il occupait chez M. de Bérulle, quai Malaquais. Dans son testament, il désignait son ami le chanoine Boittet comme exécuteur testamentaire. Le 6 mars 1697, un ordre du Roi commit M. de Saint-Priest pour retirer des scellés apposés par le lieutenant civil les papiers intéressant l'Etat ; la minute de cet ordre est aux archives administratives des Affaires étrangères. Le manuscrit français 21.591 à la Bibliothèque nationale, provenant des papiers du commissaire Delamare, contient tous les actes relatifs à l'apposition des scellés chez Ariste et à l'inventaire ; ce sont ces actes qui m'ont procuré les noms des cousins germains d'Ariste et m'ont ainsi permis de reconstituer sa parenté et ses alliances.

CAMILLE PICCIONI.

NOS AGENTS AU MAROC AU XVIIIe SIÈCLE

Les relations entre le Maroc et la France connurent des vicissitudes sans nombre ; jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, nous avions eu de bons rapports avec l'empereur musulman, fréquemment coupés par des actes d'hostilité. La fin du XVIIIe siècle avait vu ces bons rapports troublés par une recrudescence de coups de force; mais les deux nations se dégoûtèrent de ces violences qui nuisaient à leurs intérêts. Les premières ouvertures pacifiques, fondées sur des bruits vagues et quelques lettres d'esclaves, ne présentaient rien que d'incertain et ne parurent mériter que peu d'attention. On se contenta d'ébruiter, par la voie de Cadix, des intentions pareilles, principalement dans le but de savoir si les dispositions du roi de Maroc étaient semblables et de s'assurer qu'elles étaient réelles ; un négociant, le sieur Lenoir, résidant à Cadix, et qui avait conservé des relations avec le Maroc, put alors donner plus de consistance à ces rumeurs. Au commencement de 1763, un nommé Rey, français de naissance, arriva à Marseille où il fit connaître qu'il était chargé d'une mission du roi de Maroc et de lettres de ce prince. Cet homme qui avait été, disait-on, le premier agent du traité du Maroc avec le Danemark, fut mandé à la Cour où il communiqua des lettres incontestablement authentiques, d'où il résultait que le roi de Maroc recherchait certainement la paix. Puis la nouvelle de la mort de Rey se répandit, et en tout cas il disparut, laissant courir le bruit de son décès. Ayant fait de nombreuses dépenses pendant son séjour au Maroc, il était tombé dans une profonde misère, et la Cour de

France où il inspirait de la méfiance, refusa de lui fournir les moyens de retourner en Afrique.

L'échec de Rey décida le duc de Praslin à faire reprendre les négociations en sous-ordre par un autre commerçant marseillais, Salva, régisseur au Maroc de l'importante maison Rogon et Dangallier. Salva reçut de Praslin mission d'engager de nouvelles négociations. Il devait faire des propositions de paix, basées sur le traité de 1682.

Salva entama des pourparlers afin d'aboutir à un traité; d'abord il obtint la signature d'une trêve d'un an à partir du 26 septembre 1766, pour qu'on pût travailler à la paix. Le comte de Breugnon, capitaine de vaisseau, commandant la frégate « La Licorne » vint mouiller à Saffy, où il avait à remettre aux autorités marocaines l'instrument de la trêve signée par les autorités françaises. C'est l'entrevue du Prince de Maroc et de M. de Breugnon dont je vais publier le récit.

Entrevue du Prince de Maroc et de M. de Breugnon, à l'occasion de la trêve entre la France et le Maroc.

M. de Breugnon, le 27 octobre 1765, (sur la visite qu'il a faite de la côte et des fortifications de la ville de Saffy, et les honneurs qui lui ont été rendus sur l'ordre du Prince (le roi de Maroc).

« J'ai l'honneur de vous rendre compte des événements qui se sont passés pendant mon séjour à Saffy. Instruit par le sieur Salva, le neveu, que mes bateaux pouvaient naviguer dans la baie sans crainte d'insulte, j'ai usé de cette liberté ; des chaloupes saltines étant venues à mon bord, étaient contentes de la réception qui leur avait été faite, le sujet de ma mission faisant plaisir à Sidy-Monbrey Alderrhaman, (1) fils du roy, gouverneur de Saffy, et à son peuple. J'ai fait demander des rafraîchis-

(1) Pour Ceid, seigneur fils de la deuxième femme de l'empereur, âgé de 16 ou 17 ans.

sements : il a fallu en demander la permission au roy de Maroc qui, sur-le-champ, l'a envoyée au prince, son fils, qui, très honnêtement, me l'envoya par un de ses favoris ; j'écrivis au prince pour le remercier, ne pensant ni ne comptant le voir.

« Le 11 octobre, étant informé que la trêve était signée, ayant moins de risques que jamais à me fier à des barbares, je fus, dans ma chaloupe, visiter de près la côte et les fortifications de la ville qui sont très peu de chose. De retour à mon bord, je pensai que par la voie de M. Salva, il était possible de descendre à terre ; le désir de voir l'intérieur d'une place de guerre à cette côte, me détermina, le 13 que M. Salva arriva à Saffy, à lui écrire en conséquence. Le 13, M. de Trémogon m'ayant demandé à aller faire la même observation dans la baie que j'avais faite, je permis et lui dis d'approcher assez près de terre et de la ville, pour avoir réponse de M. Salva à ma lettre. M. de Trémigon, étant à une demi-lieue de la ville, aperçut une chaloupe saltine, où était le neveu de M. Salva, il fut le joindre et apprit que l'on pouvait aller à terre.

« Comme je lui avais dis d'user de cette liberté à sa prudence, il s'embarqua, avec l'officier et les gardes marines qui étaient avec lui, dans la chaloupe saltine, et fut à terre chez le sieur Salva ; l'après-midi, il fut voir le prince qui lui fit quelques questions sur la frégate. Il demanda si, le lendemain, je descendrais à terre ; le sieur Salva répondit que oui, prétendant que cela convenait dans l'occurrence. Le 16 au matin, il m'arriva, de la part du prince, un présent de bœufs, de moutons, de sémoule et verdure, avec une lettre de M. Salva, qui m'informait que l'usage était de remercier le prince par des coups de canon. J'en fis tirer onze, qu'ils ont pris pour quinze ; je régalai les trois envoyés en café, biscuit et me mis à table avec eux ; (je) leur donnai des présents à chacun, (je) les chargeai d'un perroquet pour le prince, et m'embarquai dans leur chaloupe, la mienne suivait, dans laquelle était ma suite. Je fus reçu à terre, au débarquement, par le gouverneur qui est sous le prince ; tous les notables de la ville et les troupes sous les armes me conduisirent chez le

sieur Salva, où plusieurs personnes de l'endroit me haranguèrent, portant beaucoup de leur joie de voir la paix entre les deux empereurs.

« A cinq heures du soir, le gouverneur qui m'avait reçu le matin, vint me prendre pour aller voir le prince ; je le suivis accompagné de mes officiers et gardes de la marine, de M. Salva et des négociants français. Le prince reçoit toujours à cheval, devant son château. Dès que l'on nous aperçut, les troupes se mirent en haye, ainsi que tous les gens de la maison. Le prince, toujours à cheval, suivi de deux autres chevaux que les écuyers tenaient en main, étant approché après plusieurs inclinations de corps et de tête mutuelles, il demanda mon nom et me fit questionner sur toutes les personnes qui m'accompagnaient ; il continua sur le chapitre de Sa Majesté le Roy de France, sur la marine, et si je le voyais souvent : cela dura une heure au moins ; ma croix de Saint-Louis et mon grand uniforme parurent fixer une partie de son attention.

« Comme je voulais me retirer, il dit au sieur Salva, que j'eus à rester ; qu'en reconnaissance de la bonne réception que j'avais faite à ses amis, qu'il m'avait envoyés le matin, il voulait, pour m'amuser, faire tirer ses troupes, ce qui fut fait à son commandement personnel : il fut fait cinq décharges de différentes façons. Lui-même se fit apporter des fusils, et à la course, abandonnant son cheval, qui était très vif, il tira plusieurs coups ; après cela, il se retira, nous paraissant très content. Le sieur Salva m'a assuré qu'à l'exception du canon, il n'y avait jamais eu d'ambassadeur qui eût été reçu avec plus de distinction. Comme j'allais m'embarquer, un envoyé du roi de Maroc qui me fut annoncé par le sieur Salva, comme ami de cet empereur, nous prit par la main me tirant à l'écart et donnant ordre de faire retirer tout le monde, me dit : « Puisque Dieu t'a conduit à terre, je te prie, à cause de mon âge et de ma santé, de m'excuser, si je ne vais pas à bord de la frégate du roy, ton maître, ainsi que j'ai ordre du mien, pour te charger, de sa part, de dire au roy de France que la trêve qui est faite, puisse con-

duire à la conclusion d'une bonne et heureuse paix, afin que, tant qu'il vivrait, le temps, maître de tout, ne portât pas de changement aux sentiments qui doivent à l'avenir lier les deux empires, que la grandeur de Dieu conserve. »

« Monseigneur, il dépendra de votre bonté en ma faveur que j'ai l'honneur de m'acquitter d'une commission aussi honorable auprès de la majesté, si glorieuse et désirable qu'elle soit ; je ne fais aucun projet qu'au préalable vos ordres ne me soient parvenus. Le sieur Salva me dit avoir eu l'honneur de vous rendre compte que j'étais chargé de cette mission. Le 27, au matin, je fis pavoiser la frégate avec des pavillons et des flammes ; je chargeai M. Salva qui vint m'apporter les paquets, de dire au prince que c'était pour lui donner un coup d'œil amusant, de voir un vaisseau de guerre un jour de fête ; et cela, en revanche de tout ce qu'il avait fait pour moi la veille. En considération de toute la faveur dont M. Salva jouit à la cour de Maroc, et vis-à-vis tous les Maures, à sa sortie de la frégate, je lui ai fait donner sept coups de canon. Je désire que vous ne me désapprouviez point, ne l'ayant fait que dans l'idée qu'il en résultera un bien, dans l'assurance où nous sommes d'une paix prochaine. A Cadix, le 27 octobre 1765, à bord de la frégate « La Licorne ». — De Breugnon. »

Voyage de M. de Breugnon à Maroc.

Les premiers rapports pacifiques avaient été couronnés de succès, et le comte de Breugnon n'eut qu'à marquer, à son acquit, le succès de ces négociations. Celles que poursuivit heureusement Salva aboutirent au traité de paix signé en 1767. En présence du succès de la première mission de Breugnon, il parut naturel de le désigner pour représenter le gouvernement du roi. M. de Breugnon fut donc nommé ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur du Maroc, Sidi-Mahomet-Ben-Abdala. Il appareilla de Brest, le 7 avril 1767, à la tête d'une petite escadre ; son retour

impatiemment désiré fut encore mieux accueilli de la population de Saffy où il avait été reçu avec de grands honneurs, deux ans auparavant. L'ambassadeur débarqua le 8 mai ; jamais plus flatteuses démonstrations n'avaient salué un ambassadeur chrétien.

J'ai parlé des rapports entre M. de Breugnon et le prince de Maroc : je vais retracer, d'après notre représentant, son voyage au Maroc ; toutes les difficultés de la négociation ayant été traitées et résolues avec M. Salva, le voyage de notre envoyé était purement honorifique. Je complèterai le récit de M. de Breugnon par quelques notes et quelques citations d'autres voyages, faisant connaître le pays et ses personnages.

A. Auzoux.

***

« Au Camp du Jardin du Vieux Château, sous Maroc, le 1er juin 1767.

« Je suis parti de Saffy, pour me rendre à Maroc, le 11 de may (1), accompagné de quinze officiers, quatre gardes de la marine le consul et le chancelier et plusieurs personnes de compagnie et le sieur Salva, vingt-quatre grenadiers, huit musiciens et un nombre de domestiques, faisant en totalité quatre-vingt-quatre personnes escortées par le gouverneur d'Abda à la tête de quarante cavaliers et par quatre officiers principaux de la ville de Saffy (2).

« Le Bacha (3) régla ma marche de façon qu'on ne fit que de petites journées, autant par rapport aux chaleurs que pour la commodité des transports, et pour pouvoir camper avec plus de facilité, n'y ayant, depuis Saffy jusque à Maroc, aucun village ; les habitants n'habitant que sous des tentes de peau de bouc.

« J'ai été six jours en route, pour faire trente, ou trente-deux

(1) Après un séjour de huit jours à Saffy.

(2) On rencontre, sur la route, plusieurs tribus nomades campées dans leurs adouards ou villages.

(3) Bacha, gouverneur de la province d'Abda.

lieues de France, qui, dans le pays, ne sont évalués qu'à vingt-deux lieues. Le 16, j'arrivai à Maroc ; pendant toute la route, l'ambassadeur de France reçut tous les honneurs possibles. Les commandants des terres que j'ai traversées, se rendirent sur ma route pour me complimenter, m'escorter et jouer la poudre. Il y eut aussi divers détachements : celui qui me reçut à Zima (1), était d'environ trois mille hommes. L'empereur de Maroc m'a fait fournir tous les chevaux nécessaires pour ma suite.

« Le vendredy 15 de may, j'arrivai à 10 heures du matin au bord de la rivière de Tanzif, à deux lieues de Maroc d'où j'expédiai un courrier à Muley Driss, ministre, ainsi qu'il m'en avait prié par sa lettre du 13, afin d'en informer l'empereur, qui, en conséquence, donna ordre à ce ministre, ainsi qu'à deux autres principaux alcaydes du pays et à cinq cents officiers, d'être prêts dès le lendemain, samedy, pour venir au devant de moi, et m'accompagner, jusqu'au jardin de sa majesté impériale, destiné pour mon camp.

« Ce jour-là, dès le matin, je disposai tout pour mon entrée ; la marche commença à 9 heures du matin en bon ordre, à une lieue de distance de Maroc, Muley Driss avec les alcaydes, à la tête du détachement, me joignirent ; nous nous donnâmes des témoignages réciproques de notre satisfaction, Muley Driss se mit à la tête de la marche qui continua dans le même ordre en côtoyant les murs de la ville et ceux du palais de l'empereur ; je passai devant un grand bassin dans lequel il y avait une petite pinque (2) à la voile, qui me salua par trois fois de trois coups de canon : à environ une heure après midy, je mis pied à terre au jardin du vieux château, à une demi-lieue de Marroc. Le lendemain, je fis témoigner à Muley Driss, le désir que j'avais de le voir chez lui, à quoi il me fit répondre que j'étais le maître. Je me reposai le 17, et le 18 je lui fis dire que je me rendrai à son jardin où il me reçut à neuf heures du matin ;

(1) Lagune salée sur la route de Saffy à Maroc.

(2) Petit navire à fond plat du port de 200 à 300 tonneaux ayant...

les compliments furent simples, le plus parlant fut les présents desquels il a paru très satisfait.

« A midy, je fus prévenu de la part de S. M. I. par un alcayde qu'Elle me donnait audience à 3 heures ; sur des représentations que j'eus l'honneur de lui faire faire, elle fut différée jusqu'à cinq heures et demie que je me rendis au Méchouar (ou place) où l'empereur donne ses audiences publiques. L'empereur y arriva une demi-heure après moi, à cheval, entouré de beaucoup de monde, il reçut, d'abord, les placets de divers de ses sujets, j'étais à quinze pas de distance avec ma suite, et à vingt pas, la musique ; les vingt-quatre grenadiers, sous les armes, formaient une ligne ; les chameaux et les mulets chargés de présents étaient un peu en arrière.

« L'empereur ayant parlé avec les divers officiers et sa cour, s'avança quelques pas et moi, ayant le comte de Durfort et Monsieur le consul à mes côtés, et Messieurs les officiers, à droite et à gauche, j'en fis autant. Arrivé à la tête de son cheval je présentai mon compliment avec la lettre du roi à l'empereur qu'il remit à S. A. Muley Driss ; mon compliment était traduit en arabe que l'interprète lut. S. M. me témoigna, de la façon la plus obligeante, sa satisfaction et combien il avait désiré faire la paix avec la France, et qu'elle devait compter sur la sincérité de ses sentiments, qu'Elle convenait que le procédé de Reys-Omar, qui avait arrêté tous bâtiments français au moment de mon arrivée dans les états du Maroc, ne ferait aucun obstacle, et qu'en supposant même qu'Elle puisse avoir quelque droit sur ces prises, Elle y renoncerait avec plaisir pour marquer au roi son désintéressement. S. M. m'a depuis fait assurer qu'Elle donnerait des ordres pour la restitution entière de ces bâtiments et cette opération précèdera la signature de la paix en exécution de laquelle il m'a été consigné le 19 quarante-neuf esclaves français qui se trouvaient à Maroc et qui m'ont été amenés par Muley Driss, lui-même, de la part du roy; les anciens esclaves qui se trouvaient à Mogador, seront consignés à Saffy, ceux de Salé me devant me l'être ici.

« J'ai été assuré que S. M. I. a été entièrement satisfaite des présents du roy de France, et de l'attention que l'on avait eue dans le choix et la distribution des objets. »

Le 12, arrivée sur le bord d'une saline minérale, Grilna Rosselin, frontière de province de Brad Damare ; course de la poudre, le pacha doit l'interrompre, émeute populaire.

Le 13, campement à Bitinef, le 14 à Saint-Harra, le 15 à Macharra, le 16 à Benhimy, à deux lieues de Maroc, le 17 rencontre de Mouley Driss et de Mahomet-ben-Amarant, introducteur des ambassadeurs avec leur troupe.

La livrée de M. de Breugnon était en avant suivie de bombardiers, précédés des gardes de marine.

Les deux troupes se trouvant à vingt-cinq pas, la musique joue, les tambours battent.

Maroc, située dans une grande et belle plaine qui s'étend jusqu'au mont Atlas, très grande ville, attendu les jardins qu'elle contient. Le palais de l'empereur était composé de plusieurs pavillons communiquant les uns les autres, par des galeries avec des cours très vastes ; l'une renferme des autruches, une autre des lions qui servent quelquefois d'exécuteurs de la justice.

L'ambassade française ne fit que le cotoyer pour se rendre au vieux château situé à trois quarts de lieue de la ville, et désigné pour le logement de M. de Breugnon. En passant devant une des cours du palais, on trouvait un bassin sur lequel était une pièce d'eau portant des pierriers qui firent plusieurs décharges.

On conduisit l'ambassadeur, dans un jardin de soixante arpents où on dressa des tentes pour le campement de l'ambassade.

A l'une des extrémités, on voyait les ruines d'un château, bâti par Mouley Ismael, et qui avait été détruit par des tribus berbères, réfugiées sur les hauteurs de l'Atlas.

M. de Breugnon, son audience au Méchouar, grande plaine ou place située derrière le château, où l'empereur rendait, trois fois la semaine, la justice à ses sujets.

L'empereur lui donna audience au Méchouar. Qumbel, juif, intendant des finances et favori de l'empereur y conduisit M. de

Breugnon qui s'avança jusqu'à l'étrier, et remit dans un mouchoir de soie ses lettres de créance. L'empereur répéta son désir de faire la paix et ajouta qu'il en avait toujours cherché les occasions, surtout durant la dernière guerre de la France avec l'Angleterre, dans laquelle son amitié aurait pu être utile aux Français; au reste, il espérait que cette paix serait aussi durable que celle qui subsistait depuis si longtemps entre la Porte ottomane et la France ; qu'il ne ressemblait pas aux deys d'Alger et de Tunis qui ont manqué plusieurs fois aux traités, et que sa parole était inviolable ; que d'ailleurs son empire était grand et puissant, qu'aucun autre intérêt que son inclination ne le portait à faire la paix avec l'empereur des Français.

« Le 23 may. Les trois capitaines français qui ont été arrêtés par le corsaire Reys-Omar sont arrivés aujourd'hui de la Mamore avec deux de leurs officiers. Ces trois capitaines ont été conduits à l'audience de l'empereur, qui leur a fait des questions relatives à leur détention, et l'empereur me les a tout de suite envoyés, en me faisant assurer qu'il me fera rendre toute la justice que je puis exiger du capitaine Reys-Omar ; les capitaines s'étant munis de leurs papiers et passeports en règle.

« Le 26, je me rendis chez Muley Driss pour lui représenter que le délai de la restitution des bâtiments était d'importance au commerce de France et particulièrement aux armateurs des trois bâtiments, que je le priais de mettre à exécution les ordres de l'empereur. Ce ministre m'assura qu'il allait chez le roy y travailler, que sur sa parole je pouvais être assuré que l'expédition serait prompte et qu'il ne manquerait rien à ce bâtiment qui ne fût payé ou remplacé. Le 26, l'empereur nomma l'alcayde Aly et Regs Lala pour aller à la Mamore et à Tetuan avec ordre tant à ses officiers de justice qu'aux gouverneurs de faire rendre la justice la plus exacte aux capitaines français et que si cela n'était pas, de lui apporter la tête de Reys-Omar et celle des gouverneurs ; ce sont là les propres paroles que le roy a chargé les alcaydes de me dire de sa part et que les matelots qui ont usé de violence seraient punis à la rigueur.

« Le 27, les trois capitaines français sont partis pour aller reprendre leurs vaisseaux. J'ai fait partir avec eux le S. Pothonier, chancelier ou consul avec des instructions pour faire exécuter aussi fidèlement que possible les ordres de l'empereur; je lui enjoins de me rendre un compte fidèle de tout ce qui se fera.

« La prompte justice que m'a fait rendre le roy de Maroc à l'égard de ces bâtiments est une marque sensible de la sincérité de ses intentions, ce qui me donne tout lieu d'espérer que dans peu je pourrai mettre le dernier sceau au traité de paix convenu entre les deux empires.

« Le 29, il est arrivé vingt-quatre esclaves français de Mamore et de Salé. L'Empereur me les a envoyés, il en reste encore cent vingt-sept, qui sont à Mogador et doivent passer à Saffy, où sont les vaisseaux que je commande.

« L'empereur de Maroc m'a donné aujourd'hui mon audience de congé, et je lui ai présenté le sieur Chénier qui doit résider en qualité de consul général. S. M. I. m'a donné à cette audience une nouvelle assurance de la satisfaction qu'Elle avait de faire signer la paix avec la France. On est convenu le 28 des articles de paix, et en conséquence le 30 j'ai signé le traité dans la maison de Muley Driss qui me fit, ainsi qu'aux officiers qui se trouvaient avec moy, des présents en tapis et étoffes du pays... Je me dispose à partir dans les premiers jours de juin.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

LE COMTE DE BREUGNON. »

***

Haissa-ben-Mathou, le bacha, était gouverneur de la province d'Abda, (bacha, titre des hauts fonctionnaires Turcs, qui correspond à pacha.

La mer était grosse, les Juifs commandés pour transporter à terre l'ambassade accoururent en foule; aussitôt M. de Breugnon grimpa sur les épaules d'un des bons Juifs qui lui étaient destinés, deux autres lui serrant la botte pour le soutenir.

Ce fut le 5 mai qu'eut lieu le débarquement. Le pacha attendait avec 5.000 cavaliers sur le rivage.

Il complimenta M. de Breugnon de la part de l'empereur et fit courir la poudre. La course de la poudre est un honneur militaire qui se rend en allant à toute bride sur celui que l'on veut honorer, et lui tirant à bout touchant un coup de fusil à poudre. Il arrive souvent, que celui qu'on veut honorer reçoit des grains de poudre dans le visage.

La milice maure formait la haie dans toutes les rues.

Le bacha fit distribuer force coups de bâton à la populace.

Les Mauresques placées sur la terrasse des maisons, couvertes de leur haïque, poussant de ces cris de joie à peu près semblables à ceux des chouettes.

Itinéraire de la mission : le 11 mai à 7 heures du soir, arrivée à une plaine assez bien cultivée, nommée Azac-Ham-Zima.

Alcaydes, mot qui se dit des gouvernneurs de province, corruption du mot Caïd.

Liste des officiers composant la suite de M. le comte de Beugnon, ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur du Maroc, y compris le détachement de bombardiers et les gens de livrée : savoir : M. le comte de Breugnon, le comte de Durfort, commandant la frégate « La Sincère ».

Lieutenants : MM. le chevalier de Suffren, de Grieu, de Lusignon, Cumont, de « La Sincère » ; le chevalier de Durfort, id. ; de Joue, cap. de Vermandois.

Enseignes : de Krautret, Gourmont, de Vigny, Blénac,

Gardes-marine : Amé de Lalaune, de Montluc, de Guichen, le chevalier d'Escors.

Consul et vice-consul : Chenier et Pothonier.

Ecuyer : Grandmaison, Roussel.

Secrétaire : Bertrand-Dufayel.

Aumônier : L'abbé Viollet.

Chirurgien : Dutailly.

Vingt-quatre bombardiers, huit musiciens, deux tambours.

Maison de l'ambassadeur : vingt-huit personnes comprenant : valets de chambre, cuisinier, coureurs et gens de livrée.

***

Je reproduis ici, les états de service de quelques-uns des officiers de la mission du Maroc en 1765.

Du Chiffault de Besné, quatre de ce nom dans la Marine, son frère et deux neveux. Né à Nantes le 29 février 1708 ; G. 15 novembre 1725 ; L. 1er janvier 1746 ; C. 23 mai 1754 ; CF. 1er octobre 1764 ; colonel du régiment de Rochefort, mai 1772 ; LC., 6 février 1777 ; figure comme amiral et non vice-amiral sur la revue du 13 mars 1792, titre honorifique : « a marqué que son âge et ses infirmités ne lui permettaient plus d'offrir son zèle et ses services » ; mort à Nantes le 29 juin 1794.

Pierre Claude Haudenau comte de Breugnon, fils d'un chef d'escadre, 4 janvier 1733 ; L. 17 mai 1754 ; C. 17 avril 1757 ; C. 18 avril 1767 ; a commandé la marine à Brest, 8 novembre 1772, 12 février 1775 ; LC., 1er mars 1779.

De Durfort : Parent du comte de Maurepas. G. 5 mai 1743 ; L. 11 février 1756 ; C. 18 août 1767 ; R.C.E. 9 août 1782.

De Saint-Troppez : Suffren Pierre-André, chevalier, bailli de Malte, né à Saint-Carnot, 17 juillet 1329 ; G. 30 octobre 1743 ; F. 1er avril 1748 ; L. 15 mai 1756 ; C. F. 18 août 1767 ; C. 18 février 1772 ; C. F. 12 janvier 1782 ; L. G. 18 février 1783 ; V. A. 4 avrit 1784 ; mort 7 décembre 1788.

De Guichen : G. 18 avril 1730 ; F. 2 janvier 1746 ; C. 18 mars 1756 ; C. B. 25 mars 1765 ; C. F. 9 novembre 1756 ; L. G. 8 mars 1779 ; à Brest, 25 décembre 1795.

De Blenac (de Saintonge) petit-fils d'un capitaine de vaisseau, G. 30 août 1725 ; L. 1er juillet 1725 ; C. 1er janvier 1746 ; C. F. 1er janvier 1757, commandant à Brest, 15 février 1758 ; L. G. 1er octobre 1764 ; mort en 1766.

La Touche de Beauregard, G. 4 juillet 1725 ; L. A., 23 mai 1754 ; C. 15 janvier 1762, tué à Laroche ; de Vigny C. P., commandant de vaisseau, commandant « La Néréide », capitaine de vaisseau, sort de Saint-Malo avec la frégate « Hébé », forcé de se rendre à un vaisseau anglais.

A. AUZOUX.

COMPTES RENDUS

Richelieu, par M. Karl FEDERN. Un vol in-8°, de 190 pages en allemand ; édition König, Vienne et Leipzig, 1927.

La *Revue d'Histoire Diplomatique* a fait connaître à ses lecteurs dans son numéro d'avril 1926 le « Mazarin » de Karl Federn. Quittant le roman pour les études historiques, spécialement épris de l'histoire de notre pays pendant la première moitié du dix-septième siècle, cet écrivain allemand avait consacré, avant d'écrire son « Mazarin », deux volumes au « Chevalier de Gramont » et deux autres aux « Essais et lettres de Saint-Evrement ». Il vient de publier, dans une collection de biographies des grands hommes de tous pays, une étude sur « Richelieu » qui mérite d'être signalée aux lecteurs français. Sous la forme un peu sommaire qui est imposé à l'auteur, c'est en effet une esquisse à larges traits, fort intéressante et très vivante, de la vie et de l'œuvre du grand ministre de Louis XIII.

M. Federn a l'art d'animer ses personnages. Voici en effet comment il fait apparaître devant nous, aux premiers temps de sa grandeur, le Ministre en robe rouge, encore jeune, mais déjà tout-puissant : « On le « voyait passer dans les salons de la cour, avec son long visage mala- « dif, ses lèvres minces, sa barbe en pointe, abordant chacun avec po- « litesse, prodiguant d'obligeants sourires; il adoucissait la noblesse de « sa démarche par la souplesse caressante d'un grand félin qu'on ne « savait pas encore dangereux. » De petite noblesse, issu d'une famille de simples gentilshommes du Poitou, l'évêque de Lucon s'élève par la faveur de Marie de Médicis, puis devient le maître par la confiance que lui témoigne Louis XIII. M. Federn analyse avec beaucoup d'art les rapports entre le ministre et le souverain qui ne l'aimait pas, qui le redoutait, mais qui, cependant, sut aprécier son génie et lui permit, en le laissant agir, de faire de son règne un grand règne. Richelieu, d'autre part, se donne tout entier au service de la royauté. Il emploie à la grandir un merveilleux talent politique et un caractère d'acier. Rien ne prévaut pour lui contre l'intérêt du Roi et de l'Etat. Créature de Marie de Médicis, il envoie cette Reine en exil; prélat de l'Eglise romaine il s'allie aux puissances protestantes. A l'extérieur il donne à la France ce qu'elle n'avait pas jusque-là, une politique vraiment nationale ; à l'intérieur il met fin à l'anarchie qu'avaient fait naître les guerres de religion, et brise le pouvoir de la noblesse en mettant ses chefs à la Bastille ou en faisant tomber leurs têtes sur l'échafaud.

« Pendant dix-huit ans, écrit M. Federn, Richelieu fut ministre. Son « œuvre, durant ces dix-huit années, a exercé une influence plus déci- « sive sur les destinées de la France et de l'Europe que celle d'aucun « autre homme. Les successeurs qui ont poursuivi sa tâche et dont la « gloire a ébloui le monde, Mazarin et Louis XIV, n'ont été que ses « continuateurs et n'ont fait que marcher dans la voie qu'il avait « tracée. »

Pour l'écrivain allemand, le cardinal de Richelieu est l'initiateur et le principal ouvrier de la transformation qui, de la France du Moyen-Age, a fait sortir la France moderne; mais il n'a su créer qu'un gouvernement absolu sans limites et sans contre-partie. Après lui l'orgueil de Louis XIV a uni l'Europe entière contre la politique de la France, et le poids trop lourd de la monarchie écrasant dans le pays tout ce qui était au-dessous d'elle, a préparé la révolution.

H. DE MANNEVILLE.

Les conflits nippo-américains et le problème du Pacifique, par M. YOSHITOMI, docteur en droit, 1 vol. in-8° de 388 pages. Paris, 1926.

Quoi qu'en dise M. Revon, professeur à la Sorbonne, dans la préface qu'il a écrite pour le livre de M. Yoshitomi, l'ouvrage du jeune juriste japonais est un plaidoyer. Mais c'est un excellent exposé de la cause de son pays dans la délicate question de l'immigration japonaise aux Etats-Unis. Il rapporte et discute les faits avec beaucoup de clarté et de force juridique. Telle critique d'une décision de la Cour suprême des Etats-Unis paraît tout à fait convaincante, quelque respect que l'on éprouve pour le haut tribunal américain. En droit, la position du Gouvernement japonais est très forte; celle du gouvernement des Etats-Unis est au contraire difficile quand il refuse aux Japonais le droit de commercer et de s'établir sur son territoire après avoir réclamé avec l'énergie que l'on sait pour ses citoyens le droit de commercer et de s'établir au Japon. Cependant, M. Yoshitomi va bien loin et on hésite à le suivre lorsqu'il formule le principe suivant : « Un pays qui a trop de richesses naturelles pour sa capacité d'exploitation a le devoir commandé par la règle de droit d'ouvrir la porte aux autres peuples qui peuvent les exploiter d'une manière plus efficace ».

On lira avec intérêt les chapitres dans lesquels l'écrivain japonais montre le peu d'importance qu'a en fait pour la grande république américaine l'installation de quelques milliers de Japonais en Californie. On ne peut s'empêcher de regretter avec lui que les passions populaires aient empêché le maintien du « Gentlemen's Agreement » de 1907. Cet accord réglait pratiquement une question qu'il importe aux deux grands pays intéressés de ne pas poser en droit. Ainsi formulée, en effet, elle risque de paraître insoluble et peut un jour mettre en péril leur bonne entente et la paix même du Pacifique.

H. DE MANNEVILLE.

La reconnaissance du royaume d'Italie par la Belgique, par M. Ch. TERLINDEN. (Une brochure qui n'est pas dans le commerce). (1)

Suivant une tradition en honneur dans le monde savant, les collègues de l'éminent historien belge Pirenne lui ont fait hommage d'un recueil de *Mélanges d'Histoire*. C'est un genre de gerbe ou de couronne qu'on se décerne entre gens voués aux mêmes études. Par coquetterie d'érudit, M. Terlinden, le renommé professeur à l'Université de Louvain, a tenu à ne composer sa contribution à ce volume qu'avec des documents originaux extraits des archives d'Etat; pas une référence qui ne soit de première main.

A cette question dont tout d'abord l'importance échappe, la *reconnaissance du royaume d'Italie par la Belgique*, que d'autres d'un très haut intérêt sont rattachées par la pénétrante sagacité de M. Terlinden ! A Turin, en 1861, le roi de Sardaigne était acclamé comme *roi d'Italie* par les représentants de tous les territoires annexés au Piémont. Mais quel droit avait Victor Emmanuel II à ce nouveau titre? Les chefs d'Etat à l'unanimité, sauf celui d'Angleterre, répugnaient ou hésitaient avec plus ou moins de sincérité à l'admettre. Ne serait-ce pas une atteinte aux pactes organiques du droit public européen ? Pourtant « la proclamation de l'indépendance de la Belgique en 1830 avait été une première brèche faite dans l'édifice imposant des traités de 1815 ». D'où la valeur spéciale que Cavour attachait à obtenir l'adhésion du petit royaume. Si la révolution belge avait réussi à se faire légitimer, c'était surtout à la France qu'elle le devait : précédent précieux à exploiter auprès de Napoléon III. Mais les insidieuses démarches de Cavour dont il ne lui fut pas accordé de connaître l'aboutissement, (car il mourut brusquement au cours du débat), se heurtaient aux plus sérieux obstacles. Le roi des Belges, en effet, avait orienté sa politique du côté des grandes Puissances, toutes opposées au bouleversement de l'Italie, et marié son fils, le futur Léopold II, à une archiduchesse de la maison d'Autriche plus hostile qu'aucun autre Etat aux innovations; il conservait en outre un amer souvenir de la longue résistance du roi de Sardaigne à le reconnaître comme Souverain en Belgique. Enfin, les violentes protestations du Saint-Siège contre « les usurpations sacrilèges » de Victor Emmanuel surexcitaient les catholiques, et, même du côté libéral, les compromissions du gouvernement italien avec Garibaldi n'étaient pas sans causer de l'inquiétude.

Ce n'est pas tout. N'allait-on pas jusqu'à contester à la Belgique, du fait de sa situation de neutralité, le droit de reconnaître un état de possession sans l'aveu des Puissances garantes ? Sous l'apparance d'une formule protocolaire, d'un titre à substituer à celui de roi de Sardaigne ou de gouvernement de Turin, c'était en somme, en cédant devant le fait accompli, approuver les agressions du Piémont contre les territoires pontificaux et le royaume des Deux-Siciles, lequel d'ailleurs se trouvait déjà supprimé.

De ces embarrassantes et épineuses négociations, le cabinet de Bru-

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié une étude du même auteur sur *l'établissement des relations diplomatiques entre la Belgique et la Russie* (1852-1853), publiée dans cette Revue en 1923 (n° 4).

xelles sut se tirer avec finesse et desserrer, à cette occasion, les obligations de la neutralité desquelles il n'admettait pas que dépendît l'indépendance souveraine du pays. Il y a lieu de savoir gré à M. Terlinden du soin qu'il a mis à marquer les phases d'un incident d'une valeur considérable pour l'histoire diplomatique.

Alfred DUMAINE.

La publicité obligatoire des fonds électoraux (Historique et documentation 1905-1926), par Perry BELMONT, ancien président de la commission des Affaires étrangères In-8, 215 p., Payot, 1926.

Le parti démocrate, très affaibli par suite de la guerre de Sécession, n'avait réussi à faire élire que deux présidents de 1860 à 1924, Cleveland et Wilson, alors qu'avant la guerre de Sécession il avait détenu le pouvoir presque sans interruption depuis la fondation des Etats-Unis. Or la longue possession de l'autorité par le parti républicain, sous le régime protectionniste qu'il soutient, lui avait permis de disposer de sommes bien plus considérables que le parti démocrate. En 1904, une délégation démocrate de l'Etat de New-York, ayant demandé officiellement, pour les besoins de la campagne électorale, une somme de 5.000 dollars au Comité de l'Etat de New-York, dont M. Perry Belmont était président intérimaire, celui-ci exprima l'opinion que « puisque, pour la première fois, le secret habituel qui était officiellement observé au sujet des frais électoraux avait été rompu, il vaudrait bien mieux qu'il ne fût jamais plus observé ».

Jusqu'alors le secret des fonds avait été admis aux Etats-Unis comme il l'est encore dans bien des pays. En Angleterre on reconnaît comme légitimes les caisses secrètes des partis électoraux, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport avec la corruption électorale. En Amérique une loi fut donc votée pour assurer la publicité des déclarations; ainsi l'on put constater, en 1926, que l'Anti-Saloon League (Ligue des Prohibitionnistes) avait reçu déjà de trente-cinq à quarante-cinq millions de dollars pour sa campagne.

La loi sur la publicité obligatoire des fonds électoraux fut promulguée le 14 août 1911. C'est une victoire du parti démocrate : « Elle constitue, dit M. Perry Belmont, la mesure la plus progressive qui ait été prise aux Etats-Unis ou dans n'importe quel autre pays en faveur de l'abolition des fonds secrets qui, touchés ou dépensés par les partis, servaient à influencer les nominations ou les élections, ou à favoriser certains intérêts par l'intermédiaire du pouvoir politique dont ces intérêts dépendaient. »

En Angleterre, des écrivains attaquent violemment le caractère secret des fonds électoraux. M. Hilaire Belloc a parlé dans un livre de « l'appui que fournissent aux partis politiques les fonds secrets largement obtenus par la vente d'honneurs et de puissance politique. » Pairie, baronnie et chevalerie sont considérées comme des honneurs ; or on admet que ceux-ci peuvent être achetés, mais non les charges publiques. Les fonds dont disposent les partis en Angleterre sont énormes. D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Il est difficile de le préciser exac-

tement. La masse ignore cette formidable machine de corruption. Il manque à l'Angleterre cette *Publicity Law*, possédée aujourd'hui par les Etats-Unis.

M. Perry Belmont insiste sur les effets bienfaisants de la loi : « Le triomphe final de la législation sur la publicité a produit une révolution complète dans l'opinion publique quant à l'emploi de l'argent dans les luttes politiques. Si donc il fallait une révolution pour assurer au parti démocratique le contrôle du gouvernement fédéral, cette révolution est faite. » Depuis la campagne présidentielle de 1904, on n'a cessé de le constater, l'opinion publique ne voit pas de mal à ce que les partis disposent de fonds secrets.

M. Perry Belmont entre ensuite dans l'historique de la loi et dans le détail de celle-ci. Les efforts de ses partisans durèrent de 1905 à 1911. De nombreux appendices terminent l'ouvrage, entre autres l'article de M. Perry Belmont sur la publicité des dépenses électorales, qui parut, en février 1905, dans la *North American Review* et dont le Sénat ordonna l'impression quelques mois après, rendant ainsi à M. Perry Belmont le juste hommage qui lui était dû comme initiateur de cet important mouvement.

L. DE CONTENSON.

Durchs Fernglas, par KURT VON ZELAU, in-18, 177 p. Heinrich Minden, Leipzig, 1926.

Sous ce pseudonyme, un ancien fonctionnaire du Ministère Austro-Hongrois des Affaires étrangères vient de publier un agréable petit livre intitulé *Durchs Fernglas* (à travers la lorgnette), dans lequel il a rassemblé les souvenirs de sa longue carrière. La partie de ce volume qui présente le plus d'intérêt pour les étrangers est celle dans laquelle sont peints, d'une touche légère, les différents Ministres qui ont dirigé la politique impériale depuis le baron Haymerle jusqu'au comte Aehrenthal. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'à l'exception du premier qui était autrichien, et du comte Goluchowski qui était polonais, tous étaient des Hongrois. Les Magyars laissaient la Cisleithanie administrer à sa guise ses affaires intérieures, mais ils tenaient à se réserver le contrôle, comme on dit aujourd'hui, de la politique extérieure de la Monarchie. Celui qui a eu le plus de prestige et auquel notre auteur va jusqu'à attribuer du « génie », suivant un terme qui dépasse notre habituelle conception française, est le comte Andrassy. Si nous considérons son rôle aujourd'hui, nous sommes obligés de reconnaître combien il est devenu plus tard funeste à l'Autriche-Hongrie. C'est à lui que remonte, par suite de l'intime entente qu'il avait nouée au congrès de Berlin avec le prince de Bismarck, l'origine de la Triple-Alliance qui a entraîné en 1914 la Monarchie dans la lutte où elle devait périr; c'est lui aussi qui a obtenu, de ce même Congrès, l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, bien inutile à l'Autriche-Hongrie qui n'avait aucun titre pour s'annexer ces populations slaves, et qui a exaspéré les Serbes contre le gouvernement impérial. L'histoire sera probablement plus sévère pour lui que ses contemporains.

A l'époque dont il s'agit, Vienne était une des capitales les plus

brillantes de l'Europe. Les fêtes de la Cour présentaient, dans le cadre historique de la vieille Burg, un éclat particulier. Les membres des anciennes familles donnaient aussi des réceptions et des bals d'une grande élégance. Les Ambassades ne restaient pas en arrière. M. de Zelau raconte le bal donné à l'Ambassade d'Allemagne et dans lequel le malheureux archiduc Rodolphe a paru pour la dernière fois, quelques heures avant la catastrophe fatale où il allait périr. Il trace un portrait de la jeune baronne Vecsera, dont il admire la beauté, et le récit de cette soirée demeure impressionnant.

Diverses anecdotes sont racontées dans ce volume avec une plume spirituelle qui plaira sûrement aux lecteurs, mais combien, depuis la guerre, tout ce passé, qui a ébloui les contemporains, nous semble aujourd'hui lointain et effacé !

E. LE MARCHAND.

La Russie dans la Guerre mondiale, (1914-1917), par Vouri DANILOV. Trad. franç. 1 vol. in-8°, Paris, Payot, 1927.

Si l'histoire de la Grande Guerre sur le front occidental a été abondamment traitée, elle est encore assez mal connue sur le front oriental. A l'heure actuelle, il est difficile à un lecteur français, ne disposant que de documents publiés dans sa langue, de pouvoir mesurer exactement l'efficacité de l'effort militaire déployé par la Russie pendant la lutte et la valeur du concours qu'elle a apporté à la cause commune. La question, il est vrai, a fait l'objet d'un important ouvrage collectif, traduit il y a quelques mois en français et publié, sous le patronage du Gouvernement des Soviets, par d'anciens officiers ou fonctionnaires tsaristes passés à son service. Le titre (*Les Alliés contre la Russie*) en indique suffisamment l'esprit. Les auteurs, désireux sans doute de se faire pardonner leur passé monarchique, se sont attachés à démontrer, à grand renfort de citations et sur un ton d'extrême amertume, qu'au cours de la guerre mondiale la Russie avait été indignement exploitée par ses alliés, qu'elle s'était toujours sacrifiée à leurs exigences et qu'elle pouvait être considérée comme leur victime. Malgré l'évidence de l'exagération, l'exposé de cette thèse ne laissait pas que de produire une impression de malaise, en raison des documents sur lesquels elle s'appuyait et des compétences dont elle s'autorisait. Il était à désirer que les choses fussent mises au point par un travail objectif.

C'est à quoi contribuera efficacement l'ouvrage d'ensemble que le général Danilov a consacré à la *Russie dans la Guerre mondiale* et dont la librairie Payot a eu l'heureuse idée de faire paraître une traduction française. Personne n'était mieux placé que l'auteur pour connaître et répandre la vérité. Il a eu successivement, de 1898 à 1914 à préparer la lutte, comme officier et chef de section dans les principaux services du grand Etat-Major; d'août 1914 à septembre 1915 à diriger celui-ci comme Quartier-Maître général; et enfin, pendant les deux années suivantes, à faire la guerre comme commandant d'un corps d'armée, puis d'une armée. Il en a dégagé les grandes lignes et

retracé les péripéties, en un récit que recommandent la précision des détails et la mesure des appréciations et auquel ses fonctions passées donnent presque la valeur d'un témoignage officiel.

Le principal intérêt en réside dans les chapitres où sont exposées, au milieu de la narration des événements, les conditions générales de la lutte. Ils peuvent servir à résoudre une question qui s'est bien souvent posée à notre esprit au cours de la guerre mondiale. Qui de nous ne se souvient d'avoir éprouvé parfois comme un mouvement d'involontaire impatience à la lecture de ces communiqués russes dont chacun contribuait à faire évanouir les immenses espérances placées dans le concours de nos alliés? Leurs succès apparaissaient toujours comme incomplets, contestables ou suivis de tristes retours : la victoire foudroyante espérée de leurs armes semblait reculer à mesure qu'elle devenait plus désirable; il arrivait parfois de voir fonctionner à reculons ce « rouleau compresseur » qu'on s'attendait à leur voir pousser d'une seule traite jusqu'à Berlin. Il y avait entre l'énorme supériorité de leurs forces et la constante incertitude de leur marche un contraste qui faisait l'effet d'une irritante énigme.

Le général Danilov nous apporte tous les éléments nécessaires pour en trouver la clef. Il montre notamment dans un curieux chapitre (II) toutes les faiblesses intérieures que recouvrait la majestueuse façade de l'Empire des Tsars et qui le rendaient incapable de résister trop longtemps à l'épreuve d'une guerre générale; au point de vue politique, isolement moral du Gouvernement au milieu d'une population à laquelle manquait le sens de la solidarité nationale; au point de vue économique, incapacité de l'industrie métallurgique de se suffire à elle-même, insuffisance marquée du réseau ferré et même du réseau routier nécessaires à la rapidité des opérations, au point de vue militaire enfin, nombreuses lacunes imputables à d'anciens vices d'organisation comme aux obstacles qu'un souci exagéré d'économie avait apportés au rétablissement militaire nécessité par la malheureuse guerre du Japon. Les autres nations de l'Entente souffraient sans doute du même état d'impréparation, mais trouvaient dans la surabondance de leurs ressources un moyen de s'en relever plus rapidement. Et pour la Russie, ces causes d'infériorité devaient compenser, et bien au delà, les avantages qu'elle tirait de la masse inépuisable de sa population.

Elles exercèrent leur action assez rapidement pour que dès le mois de décembre 1914, après quatre mois de guerre seulement, l'armée russe eût beaucoup perdu de sa valeur combative. Les officiers de carrière qui en formaient la plus solide armature avaient été diminués de moitié, parfois des deux tiers, par les hécatombes des premiers combats; les effectifs de la troupe fondaient dans les mêmes proportions, sans qu'il fut possible d'en combler les vides, parce que les fusils manquaient pour instruire les conscrits dont regorgeaient les dépôts; enfin, les approvisionnements d'obus et de cartouches touchaient à leur fin et la consommation courante dépassait de beaucoup la capacité de production des usines de guerre. Ces faiblesses expliquaient la lenteur des précédentes opérations, présageaient la débâcle du printemps suivant et font comprendre comment à partir de ce moment, la Russie dut borner son rôle militaire à retenir sur le front oriental le plus

grand nombre possible de divisions allemandes et autrichiennes. C'est du moins une tâche à laquelle elle ne devait pas manquer : et les chiffres cités à ce sujet par le général Danilov montrent quelle a été l'utilité des services rendus par son intervention à la cause de l'Entente.

Albert PINGAUD.

La Yougoslavie, Etudes et Souvenirs, par HAUMANT (Emile). Un vol. in-12, Bossard, 1927.

Comme l'indique le sous-titre, ce volume, édité pour la première fois au lendemain de la dernière guerre (1919), est formé par la réunion d'une série d'articles parus, pour la plupart, dans la *Revue historique* et dans les *Annales géographiques;* ils sont très différents de sujet, de forme et même de date (il en est qui remontent à 1889), mais ils ont pour objet commun de chercher à faire connaître dans son développement passé comme dans son état présent cette nationalité yougo-slave, dont la constitution d'un royaume de Serbes-Croates-Slovènes a fait une nation. Elle est étudiée d'abord dans ses cadres géographiques (*Le pays, souvenirs de route — La nationalité serbo-croate — Le pays et les types*), dans sa composition ethnique (*La stavisation de la Dalmatie*), dans un épisode de son histoire sous le premier empire (*Les Français à Raguse*), enfin dans les origines et le développement du pays qui en a été à la fois le berceau et le rempart (*Les origines historiques de la Serbie — La légende de Kossovo — l'Aurore de la liberté — L'armée de Carageorges*). Il y a dans cette série d'essais, d'une lecture aussi instructive qu'attachante, les éléments du grand ouvrage que l'auteur prépare sur la formation de la nationalité yougo-slave et que nul n'est plus qualifié que lui pour mener à bonne fin.

Albert PINGAUD.

Diaro politico di Margherita Provana di Collegno (1852-1856). (Journal Politique de Marguerite Provana de Collegno de 1852 à 1856), publié avec des notes et des documents inédits par Aldobrandino MALVEZZI. Ulrich Hœpli, éditeur, Milan, 1926.

Il faut savoir gré à M. Malvezzi d'avoir publié le journal politique de Mme de Collegno, dont le mari fut ministre de Sardaigne à Paris de 1852 à 1856. Celui-ci n'a pas eu le loisir d'écrire des mémoires, mais il confiait ses impressions sur les événements à sa femme avec laquelle il formait un ménage des plus unis et qui notait tous les jours les jugements qu'elle ou son mari portaient sur les faits du moment. Nous avons ainsi grâce à elle, sur une période importante et encore mal connue de l'histoire du *risorgimento,* un journal très vivant, écrit avec la plus grande franchise et au fur et à mesure que les événements se déroulent. En le lisant on revit une époque qui fut celle des débuts de Napoléon III et de Cavour, — alors que celui-ci, pour préparer l'unité italienne, n'hésita pas à jeter la petite mais solide armée piémontaine dans la formidable guerre de Crimée.

Marguerite de Collegno, fille du marquis de Bentivoglio, naquit à Milan en 1811; elle est la sœur de Constance Arconati, qui fut l'amie et la conseillère de la plupart des hommes du *risorgimento*. Marguerite épousa en 1836 un ancien officier piémontais, Hyacinthe de Collegno, alors exilé comme son futur beau-frère Arconati. Collegno avait même été condamné à mort par contumace en Piémont à la suite de la part importante qu'il avait prise en 1821 à la fameuse insurrection de Santa Rosa. Depuis il s'etait signalé lors de la révolution espagnoae de 1823 dans les rangs libéraux, et il avait combattu ensuite pour l'indépendance de la Grèce. Il devait donc inspirer une vive passion à une patriote aussi ardente que Marguerite de Bentivoglio, et ils se marièrent à Bonn en 1836. Collegno rentra dans la vie politique active en 1848 comme ministre de la guerre de l'éphémère gouvernement libéral du grand-duc de Toscane; puis, les frontières du Piémont lui ayant été rouvertes, La Marmora le nomma ministre de Sardaigne à Paris en 1852.

Comme Collegno avait débuté dans la carrière militaire sous les drapeaux de Napoléon Ier (il assista en qualité de lieutenant d'artillerie à la bataille de Leipzik), La Marmora avait cru faire un choix excellent en l'accréditant auprès du neveu du Grand Homme. Malheureusement, Collegno était avant tout *constitutionnel* et grand admirateur du *Statuto* octroyé au Piémont en 1848; sa femme et lui eurent le tort d'afficher à Paris leurs idées libérales et de fréquenter surtout les hommes de l'opposition. Ils ne furent donc jamais, comme Mme de Collegno l'avoue à diverses reprises dans le *Diaro, personœ gratae* aux Tuileries.

Collegno eut aussi la malchance de ne pas comprendre Cavour, ce qui ne le fit pas non plus trop bien voir par celui-ci. Théoriciens en matière de politique extérieure, sa femme et lui n'admettaient pas que l'absolutiste Napoléon III pût jamais faire quoi que ce soit pour le libéral Piémont; Cavour y voyait plus clair, et l'événement lui donna raison.

Tout cela est loyalement exposé dans les notes publiées par M. Malvezzi, et c'est cette franchise de Mme de Collegno qui fait la grande valeur de ses alertes récits. Evidemment elle ne nous apprend rien d'important ou d'absolument inédit; mais nombre de petits faits qu'elle nous révèle aident singulièrement à comprendre les événements principaux. Son mari ne manquait pas non plus de finesse dans ses observations, témoin cette phrase d'une de ses lettres à d'Azeglio où il entreprend de lui expliquer la popularité de Napoléon III : « Les Français, écrit-il, sont moins férus de liberté que d'égalité »; c'est pourquoi « ils plient aisément pourvu qu'aucun d'eux ne soit exempt de plier ».

Il est un moment, d'ailleurs, où Collegno et sa femme montrèrent une grande perspicacité, c'est lorsqu'il fut question de faire intervenir le Piémont en Crimée. Là, ils soutinrent franchement et dès le début Cavour, et l'on voit dans le *Diario* à quel point ils se passionnèrent pour cette heureuse initiative.

L'avenir du Piémont et l'unification de l'Italie sont du reste la préoccupation constante de Marguerite de Collegno et de ses amis des deux sexes, mêmes les plus mondains.

Qu'elle approuve ou désapprouve certaines méthodes de Cavour, la

Société de Turin bat d'un seul cœur et n'a pas d'autre pensée. Il en est de même des correspondants de Mme de Collegno à Milan, et ceux-ci, traqués par la police autrichienne, y avaient quelque mérite.

Cet ardent patriotisme ne va pas, il est vrai, chez la rédactrice du *Diario* sans une certaine intransigeance. Alors que Cavour, beau joueur, s'était résigné dès le début aux compensations que la France pourrait exiger comme prix de son appui, Mme de Collegno ne songe pas un instant que l'on puisse abandonner la Savoie ou Nice. Bien mieux elle craint que la France ne profite des troubles de Menton pour annexer Roquebrune et cette inquiétude est exprimée plusieurs fois dans le *Diario*. Et cependant, si Napoléon III s'était borné à annexer le village de Roquebrune qui était d'ailleurs monégasque et non piémontais, il semble que le Piémont aurait fait un fameux marché!

Mais, malgré l'intransigeance qui apparaît quelquefois chez Mme de Collegno, on ne peut s'empêcher de lire avec grand plaisir les impressions de cette charmante femme, qui est une âme très droite, très loyale, passionnément patriote et inébranlablement fidèle à ses amis.

Camille Piccioni.

Garibaldi, Cavour, Verdi, par A. Luzio, un vol. in-16, Turin, Boccu, 1924.

Ce volume forme la suite d'une série que l'auteur a consacrée à l'histoire du *Risorgimento ;* il présente le même caractère que les précédents, s'inspire des mêmes méthodes et témoigne des mêmes qualités, qui ont valu à l'auteur la réputation de l'un des meilleurs « essayistes » de l'Italie actuelle. Il se compose d'une série de morceaux détachés que relie l'unité de l'inspiration et du sujet. L'analyse d'un livre récemment paru, la découverte de correspondances privées ou de pièces d'archives encore inédites, la commémoration d'un anniversaire historique, servent à M. Luzio d'occasion pour étudier à nouveau une question controversée de l'histoire du *Risorgimento*, pour indiquer un surplus de sources aux chercheurs, pour rectifier d'anciennes erreurs au moyen d'un travail assidu de critique personnelle, à l'aide de textes inédits qu'il reproduit en partie ou en totalité. Par là, ces volumes, qui présentent l'aspect extérieur d'un simple recueil de dissertations historiques en dépassent en réalité la portée pour prendre une véritable valeur documentaire et devenir les matériaux solides de l'ouvrage définitif qu'il faut espérer voir entreprendre à M. Luzio.

Le contenu du volume actuel en déborde un peu le titre, puisque la seconde partie est consacrée à des personnages très variés, mêlés de près ou de loin à l'histoire du *Risorgimento* (Confalonieri, la princesse Belgiojoso, le général Haynau, Thiers et l'Italie, le Comte Andrassy).

Les monographies qui remplissent la première et la plus importante partie, se groupent autour de trois grandes figures qui ont donné leur titre à l'ouvrage : Garibaldi, Cavour, Verdi. De ce dernier, l'auteur reproduit et commente de nombreuses lettres privées, en partie inédites, qui font retrouver sa physionomie et précisent ses idées sur la vie, l'art, et parfois la politique. Les articles sur Cavour comprennent

surtout un intéressant compte rendu du volume de Ruffini sur « La jeunesse de l'homme d'Etat » ; ils nous révèlent aussi l'existence d'un fond d'archives encore inexploré et dont la publication serait d'un intérêt capital pour l'histoire. Ce sont les papiers laissés par Cavour et dont une partie seulement a été utilisée par Chiala. Parmi les plus intéressants à publier, il faut ranger en première ligne, les lettres particulières que Nigra adressait de Paris à son Ministre, et qui contiennent une histoire complète des relations franco-italiennes sous le second empire; M. Luzio donne une idée de leur intérêt par la reproduction de quatre d'entre elles, dont l'une, du 13 juillet 1860, rend compte d'une conversation des plus curieuses avec l'Empereur Napoléon.

A propos de Cavour, l'auteur démontre encore que loin de contrarier l'expédition des Mille, comme l'avaient parfois prétendu ses adversaires, il lui avait apporté au contraire tout le concours compatible avec sa situation officielle.

C'est sur Garibaldi que l'auteur s'étend le plus longuement (il consacre, à différents problèmes soulevés par sa vie, plus de 230 pages de son livre). Il apporte d'abord sur son activité d'émigré au Brésil des détails nouveaux empruntés aux rapports de la Légation Sarde à Rio Janeiro; mais il s'attache surtout à étudier à fond la période décisive de sa carrière comprise entre la guerre de 1859 et l'expédition des Mille. Il raconte d'abord et éclaircit, par une discussion serrée, un douloureux et mystérieux épisode de la vie de Garibaldi défiguré par la légende, ou tenu dans l'ombre par la piété de ses proches : il s'agit du mariage éphémère que le général contracta, déjà quinquagénaire (24 janvier 1860) avec une jeune fille de vingt ans, la marquise Remondi, et que fit rompre, aussitôt après une scène violente, une dénonciation anonyme. La douleur qu'il éprouva détermina son retour à Caprera où il sembla d'ailleurs se retirer de la vie active. Peut-être se serait-il abandonné à cet état de prostation s'il n'en avait été tiré par la nouvelle du traité de Turin qui cédait sa ville natale à la France. La commotion éprouvée à cette occasion réveilla en lui des énergies qu'il allait employer en Sicile. Il est curieux de constater qu'avant d'y aller tenter la fortune de l'Italie, il prêta un instant l'oreille aux suggestions d'un aventurier anglais qui le pressait d'entreprendre une expédition sur Nice à la tête de 200 volontaires et d'y débarquer le jour même du prébliscite pour y renverser les urnes et y déterminer un mouvement populaire contre l'annexion.

Le lecteur français trouvera dans ce projet, d'ailleurs aussitôt abandonné que conçu, une curieuse réminiscence de récentes alertes. D'autres passages lui paraîtront également dignes d'intérêt pour l'histoire de son pays : p. 538, celui où l'auteur justifie l'armistice de Villafranca, tant reproché par ses compatriotes à Napoléon III, et page 600, une curieuse version empruntée à une biographie autrichienne du Comte Andrassy de la déclaration de guerre de la France à la Prusse en 1870 : le 14 juillet l'Empereur aurait assuré au prince de Metternich que tout danger était passé, qu'il trouvait suffisante la renonciation prussienne et laissait à un congrès le soin d'en prendre acte. Le lendemain il aurait changé d'avis sur les instances de Gramont et d'Olivier qui auraient

offert leur démission si ce parti était adopté. On voit par cet exemple quelles variétés d'aperçus présente l'intéressant volume de M. Luzio.

Albert PINGAUD.

Talleyrand, Metternich, Chateaubriand, par Maurice PALÉOLOGUE. 1 vol. in-12, Paris, Hachette, 1926.

Talleyrand, Metternich, Chateaubriand, il semble que tout ait été dit sur ces grands noms de la diplomatie européenne, après les innombrables monographies qui leur ont été consacrées. M. Paléologue a pense avec raison qu'il restait à rechercher ce que leurs physionomies présentent de commun, malgré leurs différences apparentes, et comment elles portent toutes l'empreinte ou le reflet des idées du temps où elles ont brillé. Ce qui caractérise en effet la première moitié du dix-neuvième siècle, c'est la prédominance de l'esprit romantique, et ce qui distingue essentiellement l'esprit romantique, c'est le développement, le débordement et l'on pourrait dire l'hypertrophie de la personnalité. Comme l'indique d'ailleurs le sous-titre (*Romantisme et diplomatie*), c'est sous cet angle particulier que M. Paléologue s'est attaché à considérer les trois personnages par lesquels il semble avoir voulu commencer une série de portraits diplomatiques, brillamment continuée par son récent volume sur Cavour.

Qu'il s'agisse de Talleyrand, de Metternich, ou de Chateaubriand, il suit toujours la même méthode. Il commence par rappeler à grands traits leur carrière, en l'animant au moyen de citations caractéristiques; puis il s'essaie ensuite à montrer par quelles particularités de leur nature il estime que chacune relève du romantisme.

La démonstration semble à première vue assez ardue pour Talleyrand, qui par sa tournure d'esprit paraît plutôt un survivant du dix-huitième siècle ; M. Paléologue fait ressortir pourtant chez lui, au moyen de vives analyses psychologiques, l'esprit de personnalité dont l'exaltation ne se manifeste point par ces allures dominatrices qui frappent d'ordinaire le commun des esprits, mais par le dédain absolu de toutes les règles extérieures — religieuses ou morales — qui auraient pu en limiter l'exercice : en un mot par une complète amoralité politique et privée. Si par là Talleyrand se rapproche des romantiques, il appartient encore à leur époque par la légende que leurs publicistes ont créée autour de son nom, par les morceaux de virtuosité qu'ont inspirés le spectacle de ses palinodies et le scandale de sa vénalité. M. Paléologue cite à ce propos de curieuses invectives contre sa mémoire signées de Balzac, de George Sand, de Chateaubriand, de Victor Hugo (auxquelles il aurait pu ajouter celles de Louis Blanc, dans son *Histoire de Dix Ans*).

Quant à Metternich, il a manifesté toute sa vie un souci des formes extérieures, une prétention à l'objectivité, une horreur pour les innovations qui semblent l'apparenter aux classiques plutôt qu'aux romantiques. S'il peut pourtant être rapproché de ceux-ci, c'est, d'après son dernier biographe, en raison de l'intensité de sa vie sentimentale. Non seulement il s'est marié trois fois, toujours par inclination et la der-

nière fois à l'âge de 58 ans, mais il n'a pas cessé d'entretenir des relations extra-conjugales dont l'éclat a maintes fois défrayé en son temps la chronique mondaine : avec la duchesse de la Force, la princesse Bagration, la duchesse d'Abrantès, Caroline Murat, la duchesse de Sagan, la comtesse de Lieven. Et par là encore, il a pris place parmi ces personnages de légende « qui incarnent pour les littérateurs de l'époque tous les mystères fascinants de la haute diplomatie ».

Les rapports de Chateaubriand avec le romantisme sont d'autant plus faciles à dégager qu'il en a été parfois appelé le père. Romantique en politique comme en littérature, il l'est d'abord par l'exagération de son individualisme, par l'habitude de considérer les événements et le rôle qu'il devait y jouer à travers les inspirations de son amour-propre, de ses rancunes ou simplement de sa mauvaise humeur ; son attitude a toujours été l'expression de son tempérament. Il l'est également comme Metternich, par son penchant à mêler aux préoccupations de sa charge le roman de ses faiblesses et par l'accentuation des traits qui dessinent la figure de l'homme sous le masque de fonctionnaire.

On voit par cette brève analyse comment M. Paléologue a pu ajouter de nouvelles touches à l'image des grandes figures qui dominent l'histoire de la diplomatie au début du dix-neuvième siècle. Il a développé ces ingénieuses considérations en des pages tour à tour brillantes et fines, souvent instructives et toujours séduisantes, enrichies de tout ce que l'expérience du professionnel peut ajouter au talent de l'écrivain.

Albert PINGAUD.

Souvenirs, Vienne (1832-1841), par le Comte de SAINTE-AULAIRE, publiés par Marcel TRIEBAUT. 1 vol. in-8°, Paris, Calmann Lévy, 1927

Elève ingénieur à la fin de la Révolution, chambellan et préfet de Napoléon Ier, député et pair de France sous la Restauration, ambassadeur et académicien pendant la Monarchie de Juillet, le comte de Sainte-Aulaire (1778-1854), un peu oublié maintenant, a parcouru, pendant un demi-siècle, la carrière la mieux remplie et la plus variée, mais dont la période la plus brillante a été le temps de ses ambassades à Rome, à Vienne et à Londres (1831-1846). Il avait commencé à en fixer les souvenirs pendant les loisirs d'une laborieuse retraite. M. Marcel Thiébaut publie aujourd'hui la partie principale de ses *Mémoires*, relative aux huit années de son séjour à Vienne (1833-1841).

Il avait été désigné pour ce poste par son ami le duc de Broglie parce que son grand air, l'éclat de son nom et ses manières d'ancien régime semblaient le rendre plus propre que tout autre à désarmer les préventions de la cour la plus conservatrice de l'Europe contre le Roi des Barricades. Il s'acquitta de cette tâche de manière à justifier la confiance témoignée à son dévouement, et réussit, au moins en partie, à compenser par les attraits de sa personne et la prudence de sa conduite les désavantages de sa position. Au cours de sa mission, il eut à traiter avec le gouvernement autrichien toutes les grandes affaires de l'Europe; mais trois négociations principales retinrent surtout

son activité et lui permirent de donner sa mesure. Ce fut d'abord, en 1833, la première crise orientale terminée par le traité d'Unkiar-Iskélessi. Elle lui fournit l'occasion de préciser la ligne de conduite à laquelle il allait rester fidèle, et qui consistait à « représenter incessamment au prince de Metternich que l'Autriche, dans son intérêt bien entendu devait s'unir à la France et à l'Angleterre pour défendre, contre la Russie, l'indépendance de l'Empire ottoman ».

En 1836, c'est d'un tout autre côté que se tournent ses préoccupations officielles ; son concours est invoqué pour faire aboutir, ou au moins avancer le projet de mariage autrichien qui amène le duc d'Orléans à Vienne, où il produit la meilleure impression, mais sans parvenir à surmonter les répugnances de la famille impériale à une alliance avec la famille de Louis-Philippe. Si l'ambassadeur ne peut les forcer, il a du moins manœuvré avec assez de tact pour éviter que cet insuccès ne puisse troubler les rapports franco-autrichiens, et il a à l'avance averti la Cour des Tuileries des bornes qu'elle devait mettre à ses espérances.

Après cet intermède aux débats de la grande politique, la question d'Orient revient en 1839 au premier plan de l'actualité. On sait comment le développement en aboutit à l'isolement diplomatique de la France. Impuissant à le prévenir, Sainte-Aulaire l'attribua, non sans quelques raisons, à l'inexplicable et regrettable engouement qui avait amené ses compatriotes à épouser avec tant d'ardeur la cause du Pacha d'Egypte. Il eut du moins la satisfaction de pouvoir attribuer à la prudence et à la constance de son effort diplomatique pendant sept années le mérite des dispositions conciliantes qu'il rencontra en cette circonstance chez Metternich.

Ce qui fait le principal intérêt des Mémoires où sont retracées toutes ces négociations, c'est moins encore le récit de leurs péripéties que la description du milieu dans lequel elles se déroulent. L'un des premiers chapitres contient le tableau très vivant d'un monde qui nous semble à distance un peu mort, ou au moins figé dans l'immobilité d'une étiquette séculaire. Il s'agit de la société viennoise du milieu du XIXe siècle, avec tout ce que sa vie officielle comportait à la fois de contrainte et de bonhomie, de raideur traditionnelle et de charmante puérilité. Les traits distinctifs en étaient assez accusés pour survivre aux révolutions, et pour qu'on ait la surprise de les retrouver, à quelques variantes près, dans les pages où M. Dumaine a retracé la dernière image de Vienne impériale. Ce qui empêche le rapprochement d'être poursuivi jusqu'au bout, c'est la place occupée par l'ancienne capitale par une personnalité aussi débordante que celle du chancelier Metternich. Sainte-Aulaire, qui a été en contact permanent avec lui et qui l'a étudié à fond, nous a laissé en procédant par retouches successives, le portrait le plus saisissant et le plus fouillé qui ait été composé de cette grande figure historique. Il convient enfin de placer au premier rang des mérites qui assureront le succès de cette publication le charme d'une forme élégante et dégagée où l'on retrouve à la fois l'aisance du grand seigneur, la malice du conteur et toujours le style châtié de l'académicien.

Albert PINGAUD.

Mémoires de la Reine Hortense, publiés par le PRINCE NAPOLÉON, avec notes de Jean HANOTEAUX, 2 vol. in-8°, Plon, 1927.

L'existence des Mémoires de la Reine Hortense avait été déjà révélée par quelques communications partielles à ceux qui s'intéressent à l'histoire napoléonienne. La publication qui commence aujourd'hui vient à propos pour dissiper chez eux la crainte de n'en connaître jamais le texte complet. Ils avaient entendu prêter à l'Impératrice Eugénie, qui en était la dépositaire, l'intention d'en ordonner la destruction après sa mort, parce qu'ils lui paraissaient de nature trop intime pour être livrés à la curiosité publique : scrupule de délicatesse féminine dont avaient triomphé déjà les représentations de ses proches, et que son héritier le prince Napoléon a jugé avec raison devoir céder à l'intérêt de l'histoire. Il avait commencé, et il a été surpris par la mort (3 mai 1826) avant de pouvoir l'achever, une édition des *Mémoires* rigoureusement intégrale et pour laquelle il s'était associé le plus autorisé des collaborateurs. Les parties les plus saillantes en sont en cours de publication dans la *Revue des Deux Mondes*. Le premier volume du texte complet paraît aujourd'hui, avec une présentation matérielle à laquelle la maison Plon a apporté ses meilleurs soins; il s'étend jusqu'à l'époque de la naissance du futur Napoléon III (avril 1808) et comprend huit chapitres, dont les titres indiquent suffisamment l'objet : *L'Enfance. La Révolution. La Terreur*, 1783-1794 (I). — *Au lendemain de Thermidor. Le Directoire* 1794-1799 (II). — *Aux Tuileries et à la Malmaison* 1799-1801 (III). — *Madame Louis Bonaparte* 1802-1804 (IV). — *La princesse Louis* 1804-1806 (V). — *La reine de Hollande, La cour du Roi Louis*, mai 1806-avril 1807 (VI). — *La Reine de Hollande : la mort du prince Royal. Voyage dans le midi de la France*, mai-août 1807 (VII). *La Reine de Hollande : A la cour impériale*, septembre 1807-mars 1808 (VIII).

Les mémoires historiques sont d'ordinaire de deux sortes, suivant que les auteurs ont parlé surtout d'eux-mêmes ou des autres, et qu'ils ont cherché à en faire une confession personnelle ou un témoignage sur les événements de leur temps. C'est à la première catégorie, la plus largement représentée d'ailleurs, que semblent appartenir les souvenirs de la reine Hortense. Bien qu'elle se soit surtout proposé en les écrivant de servir la cause napoléonienne, et en premier lieu la mémoire de son beau-père, c'est vers sa propre physionomie qu'elle se laisse entraîner à tourner le miroir où devaient se refléter l'image de son milieu et la figure de l'Empereur. On ne saurait nier — et c'est la première impression laissée par la lecture de ses Mémoires — qu'elle y contemple ses traits avec une complaisance visible et soutenue. Est-ce l'effet des flatteries dont elle a été l'objet soit chez Madame Campan, soit à la cour consulaire ? ou le souci de repousser la calomnie l'a-t-il entraînée malgré elle à tourner sa défense en apologie? Toujours est-il qu'elle semble prendre à tâche de faire considérer comme une vérité cette boutade contenue dans une lettre du premier Consul (13 novembre 1802) : « Vous devez avoir bonne opinion de votre petit mérite. » Ce contentement de soi-même, elle le trahit, soit par des aveux involontaires (*J'avais de la vanité... Le désir d'être aimée pénétrait dans toutes mes actions... j'avais alors le bonheur de plaire à tout le monde*), soit par des témoignages rendus à ses propres qualités (*Moi*

qui aimais la vertu avec passion... Mon cœur était pur... Toujours naturelle et sans coquetterie, je ne cherchais point à plaire), soit enfin par des aspirations vers l'idéal (*Je prétendais au sublime... je rêvais à la perfection...*), dont la persistance semble indiquer qu'elle n'est pas éloignée de le croire réalisé en sa propre personne. Elle parle souvent, il est vrai, de sa modestie, mais sans paraître douter que le meilleur moyen d'en prouver la réalité n'est pas d'en prodiguer l'affirmation. En toutes circonstances, elle s'attachera à montrer qu'elle a été sans reproche, et qu'elle a pris le parti le plus sage en obéissant aux intentions les plus droites. Il n'est pas jusqu'au roman, où elle a cherché une consolation à ses déceptions conjugales qui ne lui fournisse l'occasion de faire ressortir la délicatesse de ses sentiments. Si elle avoue les commencements de son inclination pour M. de Flahault, elle laisse entendre qu'elle est allée à la défaillance par les sentiers de la vertu, et qu'elle a mis comme une sorte d'héroïsme dans la lenteur à descendre la pente de sa passion.

Cette disposition d'esprit n'a peut-être pas été étrangère à des dissentiments conjugaux dont le récit emplit la plus grande partie de ce premier volume. Ils étaient à vrai dire inévitables dans une union conclue ou plutôt baclée pour des raisons de convenance, et qui se présentait dès le début comme mal assortie. Hortense, alors âgée de dix-sept ans seulement, s'y était résignée comme à un sacrifice nécessaire pour créer un lien de plus entre le premier Consul et sa mère, menacée dès ce moment d'une séparation. Louis, de son côté s'y était décidé surtout par déférence pour les désirs de son aîné et y apportait des bizarreries de caractère de nature à rendre la vie commune intenable à la femme dont l'existence s'associerait à la sienne. Celle qu'il avait choisie trace de lui un portrait poussé au noir, et d'ailleurs conforme à la réalité. Elle le représente comme le plus soupçonneux des maris et le plus insupportable des maîtres, habile surtout à rebuter par les accès de la susceptibilité la plus ombrageuse les élans de l'affection la plus sincère; trouvant une sorte de volupté à s'abandonner aux tourments d'une jalousie maladive, se complaisant à imaginer des infidélités chez sa femme, faute de pouvoir en constater, et ne rougissant pas, pour arriver à la prendre en faute, de la tenir sous la surveillance inquisitoriale, permanente et intéressée de ses gens de service? Qu'il ait eu, et de beaucoup, la plus large part de responsabilité dans les torts réciproques de son ménage, c'est ce qu'il semble d'autant plus difficile de contester que tous les contemporains semblent d'accord sur ce point. Mais n'est-on pas tenté de trouver aussi à sa conduite quelques circonstances atténuantes, dans les conditions de sa vie et de compatir à l'état d'esprit d'un mari condamné à une comparaison perpétuelle avec une femme habituée à se faire admirer comme la perfection incarnée?

Si dans ses mémoires Hortense nous parle surtout d'elle-même, elle aimait trop à être appréciée pour ne pas s'occuper aussi de tous ceux qui ont été mêlés à sa vie, soit dans sa famille, soit dans son entourage. Sur le caractère de sa mère et leur existence à toutes deux sous le Directoire, elle se montre assez sobre de détails, et non peut-être sans intention. Elle s'étend plus longuement sur la personnalité de Napoléon

ne fût-ce que pour répondre à l'objet qu'elle avait en vue en commençant ses Mémoires. Elle nous le présente d'abord tel qu'il lui est apparu à un dîner chez Barras, où elle était placée entre lui et Joséphine : « Pour lui parler, il s'avançait toujours avec tant de vivacité et de persévérance qu'il me fatiguait et me forçait à reculer. Je considérais ainsi, malgré moi, sa figure qui était fort belle, fort expressive, mais d'une pâleur remarquable. Il parlait avec feu et paraissait uniquement occupé de ma mère. » Plus tard, lors de la vie commune aux Tuileries, Hortense revient à plusieurs reprises sur la figure de son beau-père. Elle ajoute peu de traits nouveaux à ceux qu'a popularisés la légende; mais elle les précise ou les anime par des détails intimes qu'elle pouvait seule connaître. Elle nous le dépeint presque toujours préoccupé, parfois absorbé dans ses pensées au point de passer les dix minutes de son dîner sans prononcer un mot, ni faire attention à personne; et en même temps inébranlable dans ses résolutions et inaccessible aux instances de ses proches pour les faire fléchir; mais elle se hâte d'ajouter, pour adoucir, qu'il avait comme tout le monde des « moments de sensibilité », de bonté et même d'enjouement ; qu'il était même très heureux d'obliger, ou de faire oublier sa sévérité, s'il pouvait redevenir traitable sans paraître montrer de faiblesse.

Sur les autres personnages de la cour consulaire, et particulièrement sur les familiers, les aide-de-camps du Premier Consul, Hortense apporte des appréciations empreintes, il faut lui rendre cette justice, d'une bienveillance égale à celle qu'elle se témoigne à elle-même. On chercherait donc vainement dans son œuvre de ces traits piquants qui font à la fois l'intérêt et la faiblesse de beaucoup de Mémoires. Elle ne montre guère de malice qu'à l'égard de Talleyrand, coupable, de son propre aveu, de ne pas lui avoir accordé assez d'attention. « Je m'étais souvent demandé, dit-elle, comment on pouvait juger de son esprit et lui en accorder autant, quand il en montrait si peu. »

La valeur de ces renseignements personnels est doublée par les précisions qu'y ajoute M. Hanoteaux, dans une série de notes dont il emprunte les éléments, soit aux autres témoignages du temps, soit pour ce qui regarde les militaires, aux états de service des Archives administratives de la Guerre. Il est impossible d'ailleurs d'apporter plus de soin et de conscience que M. Hanoteaux à sa tâche de commentateur du texte laissé par Hortense. Il ne se borne pas à donner les informations les plus circonstanciées sur les personnages qu'il rencontre en cours de route, mais il pousse le scrupule jusqu'à s'inquiéter de reconstituer pour nous l'histoire des maisons où ont logé les plus marquants d'entre eux. Au plaisir de voir ressusciter à ses yeux une intéressante figure historique s'ajoute pour le lecteur celui d'apprécier les mérites d'une publication qui peut être regardée comme un modèle d'édition critique.

*
* *

La publication du second volume des Mémoires a suivi de près celle du premier. Il comprend, répartis en huit chapitres, les événements écoulés entre la naissance du futur Napoléon III (avril 1808) et le 1er avril 1815 : les épisodes de la vie à Paris pendant les dernières années

de l'Empire, des voyages aux eaux d'Aix ou de Plombières, les émotions de 1814 et de la première restauration, la douleur de la mort de Joséphine, enfin la surprise du retour de l'île d'Elbe et le commencement des Cent Jours. Cette nouvelle série de souvenirs permet d'abord de préciser les traits sous lesquels la Reine s'était présentée à nous dans la précédente; elle y apparaît comme à la fois raisonneuse et impressionable, avantageuse et lacrymatoire, prompte aux larmes et aux alarmes, très préoccupée de sa santé, de son moral et de sa réputation, et parlant avec complaisance d'elle-même, avec amertume de son pénitentiel époux, avec discrétion du beau Flahaut, avec une admiration un peu contrainte de son terrible beau-père, avec un détachement légèrement affecté des grandeurs souveraines qu'elle prétend contraires à la simplicité de ses goûts; on dirait à l'entendre qu'elle a été traitée par la destinée avec une particulière rigueur, pour avoir reçu une couronne, alors qu'elle cherchait une chaumière et un cœur.

C'est cette curieuse psychologie qui représente le principal attrait de ses *Mémoires* dans la première partie de ce second volume. La politique y tient peu de place, car Napoléon défendait aux femmes de sa famille de s'en occuper; et lui-même n'apparaît dans ces pages que sous son aspect familial et intime, dans des détails qui montrent surtout l'homme dans le souverain. L'intérêt des *Mémoires* s'élève et grandit à partir de 1814, quand la chute de l'Empire délivre Hortense d'une pesante tutelle, en lui rendant la liberté de ses inspirations. On la voit pendant la première Restauration se mêler plus activement qu'auparavant au mouvement de la vie parisienne, dont elle nous décrit avec finesse les fluctuations, entrer avec l'Empereur Alexandre de Russie dans des relations qui tournent promptement en une assez surprenante intimité, esquisser en même temps un rapprochement avec les Bourbons, faire une visite à Louis XVIII qui avait créé pour elle le duché de Saint-Leu, et tenir enfin un salon où la présence de nombreux survivants du régime impérial ne tarda pas à porter ombrage au zèle des ultra-royalistes. Elle proteste pourtant avoir été la première surprise par la nouvelle du retour de l'Ile d'Elbe, qu'elle fut à l'époque accusée d'avoir favorisé par de sourdes menées.

Le 20 mars, elle se présenta à Napoléon, reçut de lui un assez froid accueil, se vit reprocher un instant d'être restée à Paris pendant la première Restauration, ce qui pouvait être interprété comme un désaveu de la cause impériale. Elle n'eut pas de peine toutefois à rentrer en grâce, et fut étroitement associée à toutes les vicissitudes de l'existence impériale, pendant cette dernière semaine de mars dont elle nous dépeint en un tableau animé les émotions et les agitations.

Albert Pingaud.

Peuples et nations des Balkans, par Jacques Ancel, in-16, Paris Colin, 1926.

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler aux lecteurs de la *Revue* le *Manuel historique de la Question d'Orient* de M. Jacques Ancel, qui répondait à un tel besoin qu'une deuxième édition, revue et augmentée en a paru en 1926. Nous voici en possession d'un nouvel ouvrage du

même auteur, documenté par deux ans de séjour de guerre dans les Balkans, et par dix ans de recherches, qui lui ont rendu familière la bibliographie du sujet.

Il s'agit cette fois de géographie politique plus que d'histoire proprement dite au sens traditionnel — et incomplet — du mot. Le travail vient à son heure, puisque les récents traités qui délimitent les états balkaniques constituent, au dire de M. Ancel, « une revanche de la géographie sur l'histoire ». Nous ne sommes plus en présence d'un manuel forcément schématique d'enseignement supérieur, mais d'un livre bien composé, un peu systématique, et gros de faits et d'observations.

Indiquons-en les grandes lignes.

Les deux premières parties sont plus spécialement géographiques. Il s'agit de décrire les cadres dans lesquels évoluent peuples et nations des Balkans. Successivement défilent devant nous l'horizon méditerranéen — dont l'évocation nous a rappelé certains cours lumineux de Vidal de la Blache —, l'horizon continental, les cadres internés, Archipel, Albanie, etc. Le tout fort au courant des théories nouvelles, qui ne font point, de fleuves comme le Danube, des frontières naturelles, qui par contre considèrent la forêt comme une vraie frontière, la montagne comme un rempart, non une barrière. Puis vient l'analyse des liaisons géographiques, routes du pouvoir, routes intérieures et grands couloirs balkaniques, des carrefours, coins privilégiés qui retenaient les hommes. En cet exposé nulle sécheresse, beaucoup de précision et de finesse, en d'innombrables remarques de détail.

Cette base établie, passons à la recherche parfois décevante des réalités historiques, qu'ont encore obscurcies les écrits nationalistes et propagandistes des divers pays balkaniques. Pour quiconque en a pris connaissance, que retenir des innombrables mémoires écrits à prétentions scientifiques, bourrées de statistiques aussi fantaisistes que précises, soumises au Congrès de la Paix! Qu'il faut se défier de cette littérature, parfois fort habilement composée, d'après-guerre et d'avant-paix! Quels sont les liens anciens et modernes qui, dans la péninsule des Balkans, ont contribué à réunir les diverses associations humaines ?

Sur ces questions de races, M. Ancel n'insiste pas. Il se contente de reprendre les conclusions si négatives de Pittard en son livre *Les peuples des Balkans*, tellement négatives que l'historien n'en peut déduire qu'un scepticisme général. Mais si la race ne peut être la base de l'Etat, — il n'est pas d'historien français qui n'en soit persuadé, à l'opposé de la conception germanique de la nation — la langue peut-elle l'être ? Oui, mais point absolument : les quelques pages de M. Ancel sur ce sujet sont singulièrement perspicaces, et témoignent d'un esprit fort critique et très au courant des derniers progrès de la linguistique. Pas de démarcation entre les parlers locaux : on passe du type macédonien serbe au type macédonien bulgare par une série continue de variations.

S'il n'y a pas possibilité dans les Balkans de tracer des limites linguistiques, faut-il s'appuyer sur les souvenirs historiques de deux nations périmées? La rapide enquête de M. Ancel l'amène à conclure qu'il

n'existe aucune idée nationale dans la succession d'empires instables. Même scepticisme en ce qui concerne les religions.

Où donc trouver les causes de la formation des Etats modernes ? « Une nation, déclare M. Ancel, est une combinaison harmonieuse de genres de vie ». C'est le point de départ pour lui d'une analyse des sociétés paysannes dans la péninsule balkanique, de l'Albanie à la Roumanie. Que de traits communs ! « Les limites linguistiques, les frontières politiques ne séparent point les genres de vie... Dans toutes les villes des Balkans c'est la même vie familiale. » Au fond il y a une civilisation balkanique commune. Elle ne suffit pas à expliquer le développement de consciences nationales. De nouveau nous repartons à la recherche d'une solution!

Deux dernières parties, moins définitives qu'elles ne le paraissent, puisque le problème était déjà délimité, et que des hypothèses partielles l'avaient éclairci, nous fourniront les pensées finales de l'auteur : l'une sur *la construction territoriale*, l'autre sur la *pénétration européenne*. Sociologie élémentaire et histoire viendront au secours de la géographie politique.

C'est d'abord la description des « cellules » ou pays, réalisées différemment suivant les régions. Mais « une cellule territoriale ne vit pas longtemps d'une vie recluse : ou elle subit la domination d'une puissance proche, ou elle s'unit à ses voisines. » Ainsi apparaîtra l'Etat. Il date en Balkanie du dix-neuvième siècle : parti de la montagne, il s'étendra par la route. Suit l'histoire abrégée des Etats balkaniques.

Reste à passer de l'Etat à la nation. Cette transition fut tardive. Elle précéda de peu la guerre et se manifesta dans l'après-guerre.

Dernier élément de causalité, la pénétration européenne, et l'influence des puissances étrangères. Sur ce sujet quelques pages intéressantes et concentrées.

De la conclusion il ressort que les Etats balkaniques tendent vers un type commun de démocratie rurale, ce qui devait être pour eux le point de départ d'un rapprochement encore problématique, mais dont quelques signes précurseurs déjà apparaissent.

Tel est le squelette du livre de M. Ancel. Mais l'ouvrage est très supérieur à l'idée qu'en donne un sec résumé. Il est imprégné de réalité historique, nourri de faits et d'observations. Rompant avec le système narratif et descriptif trop habituel aux historiens, il étonne un peu par la subtilité de sa construction. Mais sa portée et sa valeur sont incontestables, sa lecture aussi instructive que suggestive.

Camille-Georges Picavet,
Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse.

Le Prélude, par Theodor Wolff, directeur du *Berliner Tageblatt*, traduit de l'allemand par E. Dupuydaudy, in 8° 334 p., Payot, 1926.

M. Theodor Wolff est directeur du *Berliner Tageblatt*. Pendant plusieurs années, il a été correspondant du même journal à Paris et fut assurément un des plus brillants représentants de la presse étrangère en France. *Le Prélude*, ce sont les années qui ont précédé la grande guerre, et M. Theodor Wolff entreprend de nous raconter l'histoire des relations franco-allemandes à cette époque, afin d'apporter ses pièces au procès qui, d'après lui, n'a pas encore été instruit. Un peuple entier, dit-il, a été déclaré coupable, et on ne l'a même pas entendu présenter sa défense. On n'a pas recherché les véritables responsabilités, et c'est ce que M. Wolff, à la lumière de nombreux documents, s'efforce de faire non sans talent, ni esprit, bien que certaines de ses conclusions appellent des réserves.

En 1900, la grandeur allemande était à son apogée. La France, alors au lendemain de Fachoda, était profondément irritée contre l'Angleterre avec laquelle aucun rapprochement ne paraissait possible avant longtemps. L'alliance franco-russe semblait peu menaçante, d'autant plus que la Russie avait les yeux fixés vers l'Asie, où le Japon commençait à attirer sa défiance. Que fallut-il donc pour ébranler une situation si particulièrement avantageuse à l'Allemagne ? Ici se place un portrait de Guillaume II, brossé de main de maître. Il faudrait en citer tous les traits mordants. Amour du clinquant et de la pompe théâtrale, aucune connaissance des hommes : « D'une manière générale il (Guillaume II) ressemblait à un chanteur qui a de la voix, mais qui chante faux... Il éprouvait dans ses manœuvres diplomatiques le plaisir de l'adolescent qui lance des pétards dans la salle de classe. » Platitude et servilité, décadence des vertus allemandes devant l'absolutisme du souverain entouré d'une caste et ne parlant que de *ses sujets*, tel était le spectacle offert par l'Allemagne.

Vis-à-vis de l'Angleterre, Guillaume ne manquait pas une maladresse. Toujours parlant de la création et du développement de sa flotte, il semblait que le principal dans cet armement fût le discours-trompette aux cinq parties du monde.

Portant ses regards en arrière, M. Wolff raconte que Bismark avait désiré l'alliance avec l'Angleterre, idée qui fut prise et reprise plusieurs fois par l'Allemagne jusqu'en 1901, mais sans habileté. Un portrait détaillé du baron von Holstein, lancé par Bismark et devenu tout-puissant, nous paraît peu flatté, mais révèle quel fut le pouvoir de cet énigmatique personnage.

L'auteur nous fait le récit des pourparlers qui conduisirent à l'entente cordiale préparée par Delcassé et Paul Cambon; d'après lui, ce furent surtout la maladresse et la brutalité de l'Allemagne, à propos des incidents marocains, qui contribuèrent le plus à la réussite. Qu'il nous soit cependant permis d'ouvrir ici une parenthèse. En se décidant à l'entente cordiale, à ce moment, l'Angleterre n'a-t-elle pas tout simplement mis en pratique sa politique séculaire : se dresser contre toute puissance qui devient menaçante sur le continent et vise à l'hégémonie? Autrefois ce furent Louis XIV, Napoléon, Nicolas Ier, maintenant c'était l'Allemagne. Peut-être n'est-il pas be-

soin d'aller chercher si loin les causes secrètes et cachées de l'entente cordiale au moment de l'apogée de la puissance allemande. L'Angleterre restait dans la tradition immuable de sa politique. Ceci est incontestable.

Qu'était la France d'ailleurs dans les premières années du vingtième siècle? M. Theodor Wolff, au moyen d'une incursion dans l'affaire Dreyfus qui soulève en son cœur tous les anathèmes contre l'armée et le nationalisme français, nous montre que le terrain était préparé pour une entente de la France avec l'Allemagne. Jaurès, Pressensé, Zola, les frères Margueritte, Anatole France, Mirbeau, conduisaient l'opinion publique au lendemain de l'affaire Dreyfus; du moins M. Wolff le pense. Evidemment, ajoute-t-il, quand on interrogeait individuellement chaque Français, il était fort difficile d'obtenir une renonciation formelle à l'Alsace-Lorraine, mais assurément, la plupart des Français ne comptaient plus sur la guerre pour recouvrer les provinces perdues, et notre auteur en profite pour nous donner de longues citations du langage grandiloquent de Jaurès prêchant le désarmement, langage d'un endormeur d'énergie et d'un émasculateur de volontés qui paraît aujourd'hui vraiment singulier, précédant de quelques années seulement l'agression allemande. Que fut devenue la France si, à ce moment, elle eût écouté Jaurès ? Car il ne s'agissait vraiment guère de désarmement et d'abandon de la revanche. Il n'était ni plus ni moins question que de savoir si l'hégémonie, alors grandissante de l'Allemagne, s'établirait définitivement dans le monde, et c'est précisément ce qu'oubliait le pauvre tribun aux phrases sonores. Heureusement la vraie France, celle que M. Theodor Wolff ne voyait pas, n'était pas là. Elle veillait, gardant l'instinct secret de ce que les années allaient bientôt lui apporter.

Quoi qu'il en soit, d'après M. Wolff, l'Allemagne manqua l'occasion de s'entendre avec la France. Au lieu de nous offrir le rameau d'olivier après le départ de Delcassé, elle voulut le congrès d'Algésiras, (janvier 1906), où à peu près tout le monde fit front contre elle. Le champ libre fut ouvert à Edouard VII dont l'action exagérée aboutit à l'encerclement. En France, le nationalisme et le chauvisme se donnèrent libre cours. La faiblesse du chancelier Bulow, les méfaits et l'inintelligence de la caste allemande firent le reste. Cette conclusion de M. Wolff, dure pour ses compatriotes, mérite d'être retenue avec beaucoup d'autres faits qui seraient utiles à apporter dans le procès qu'il désire voir s'ouvrir.

L. DE CONTENSON.

Léopold II, par le comte Louis DE LITCHTERFELDE, in-12, 429 p., Plon, Paris, et Dervil, Bruxelles, 1927.

Ce n'est certes pas une figure banale que celle de Léopold II, ce deuxième souverain de la Belgique sur laquelle il a su marquer une empreinte, on peut le dire, décisive. Ce « géant logé dans un entresol », ainsi que le qualifiait spirituellement le duc d'Ursel, président du Sénat, possédait un caractère aventureux et autoritaire qui semblait mal le pré-

parer au rôle de roi constitutionnel et, sûrement, quand le jeune duc de Brabant monta sur le trône, en 1865, ce n'était pas de grandes pensées et de vastes projets que son peuple requérait de lui.

Le comte Louis de Lichterfelde, dans un livre parfaitement écrit, clair et facile à lire, nous présente un portrait qu'il n'était pas facile de situer exactement, alors que fait encore défaut un recul suffisant pour juger l'œuvre de l'homme à sa valeur. Le seul reproche que nous aurions à adresser à l'auteur est l'allure de panégyrique que prend trop volontiers son livre; mais, après tout, ne serait-ce pas une preuve que sont captivantes les qualités éminentes de son héros ?

L'influence de Léopold II dans l'histoire intérieure de la Belgique fut considérable. Il sut voir juste et rappela à propos à ses sujets qu'ils ne devaient pas s'endormir dans la sécurité trompeuse de leur neutralité. Il s'occupa de la défense nationale, et la guerre de 1914 ne tarda pas, peu après sa mort, à lui donner raison. Il sut jouer avec fermeté de son autorité entre les discussions des partis et ne craignit pas, à l'occasion, d'imposer des directives à ses ministres. Il fut un roi bâtisseur et donna à la Belgique, jeune monarchie encore à l'école, une conscience d'elle-même.

Mais sa grande œuvre, ce fut la création et le développement de l'Etat indépendant du Congo. Par des prodiges d'économie, d'habileté, de finesse et de sens politique international, il sut faire à son pays, malgré l'indifférence et malgré même les résistances, un cadeau comme peu de souverains en ont rêvé pour leurs peuples.

Léopold II eut de nombreux ennemis de son vivant, et M. de Lichterfelde énumère les motifs des critiques et des oppositions qu'il rencontra; mais les Belges sauront lui pardonner plus tard, à cause de l'empire africain dont il les gratifia ; ce fut bien là l'œuvre difficile et absolument personnelle du roi. C'est ce que l'auteur explique d'une façon excellente et qui classe son ouvrage parmi les plus instructifs sur la Belgique actuelle.

L. DE CONTENSON.

La Belgique sous la domination française, 1792-1814, par Paul VERHAEGEN, T. II, Débuts du Directoire ; T. III, La guerre des Paysans, 1798-1799, in-8, Plon, Paris, et Goemaere, Bruxelles, 1924 et 1926.

Nous avons donné dans la *Revue* (année 1923, p. 508), le compte rendu du premier volume de l'important ouvrage de M. Paul Verhaegen qui doit nous mener plus tard jusqu'en 1814. Aujourd'hui nous nous occuperons d'abord du second volume consacré à l'organisation politique établie en France par la Constitution nouvelle votée le 5 fructidor an III (22 août 1795). Mais, en décidant l'annexion de la Belgique, la Convention avait sursis à la mise en vigueur des lois votées depuis 1789; ce devait être la cause d'un retard dans la fusion de la Belgique avec le reste du territoire français, toutefois, il en ré-

sulta pour ces régions un avantage, c'est que le premier heurt produit par l'annexion se fit moins violemment sentir.

Les nouveaux administrateurs du pays, Pérez, Portier et Bouteville s'acquittèrent d'ailleurs de leur tâche avec une certaine habileté et du savoir-faire; ce fut le régime militaire surtout qui fut entaché d'abus.

En 1796-97 les Belges commencent à participer aux élections, et les lois françaises à être mises en vigueur. La division en départements fut effectuée et l'assimilation eût pu être poussée plus activement si elle n'eût été entravée par des lois attentatoires à la liberté du culte. Suivent ensuite des chapitres sur l'administration locale, sur l'organisation judiciaire plus simple et plus claire qu'auparavant et apportant de bons résultats, en dépit de la sévérité des commissions militaires. L'organisation financière était contrariée par la lourdeur des impôts et des réquisitions militaires. L'organisation économique présentait un fâcheux état correspondant au désordre financier du Directoire en 1797. En somme, la Belgique, sous bien des points de vue, participait à la décomposition générale du territoire français à la veille du 18 brumaire et ne se différenciait guère du reste de l'intérieur de la France avec laquelle ses sujets de mécontentements étaient communs. Après le 18 fructidor (4 septembre 1797), les représentants de la Belgique, qui ne possédaient point d'attache avec l'ancienne royauté française, ne firent pas difficulté de prêter serment à la République.

Le tome II se termine par d'intéressantes annexes sur l'ancien régime en Belgique, impôts, droits féodaux.

Passons au tome III avec lequel nous retrouvons en Belgique à peu près les mêmes vicissitudes qui se déroulaient dans le reste du territoire français. Les élections de germinal (avril 1797) à caractère modéré avaient confirmé le caractère d'apaisement des années qui avaient suivi le 9 thermidor; mais le coup d'Etat du 18 fructidor revint ranimer en Belgique une Terreur semblable à celle qui sévissait dans le reste de la France où le culte et ses ministres recommençaient à être violemment persécutés par la secte jacobine. L'établissement de la conscription militaire fut en Belgique, comme en Vendée en 1793, le signal de l'insurrection. Un soulèvement dénommé guerre des paysans (1798-1799) s'y produisit et n'est pas sans analogie avec la chouannerie bretonne; il présenta toutefois un caractère infiniment moins grave que cette dernière pourvue d'importants contingents armés et de chefs attitrés traitant au besoin avec le gouvernement révolutionnaire.

Heureusement pour elle, la Belgique n'a pas connu les horreurs des guerres de Vendée, de Bretagne, du siège de Lyon, des massacres de Paris et d'ailleurs, et des échafauds dressés en permanence. Elle n'a pas perçu l'amplitude de réactions et de révoltes telles qu'il s'en était produit sur le reste du territoire français contre le gouvernement révolutionnaire qui, alors, grâce à Dieu, ne représentait pas la vraie France. Félicitons M. Verhaegen de n'avoir pas eu à nous présenter en Belgique des figures révolutionnaires semblables à celles qui avaient surgi auparavant sur divers points de la France, en cette malheureuse période, aussi funeste assurément à la France elle-même qu'à la Belgique.

Ce tome III sera précieux pour decrire, d'après des sources nouvelles, le mouvement qui sert de titre au volume intitulé : « la Guerre des Paysans » et où M. Verhaegen ne passe sous silence les excès d'aucun parti, quels qu'ils soient, excès d'ailleurs inévitables en ces temps de troubles exceptionnels.

A l'examen de la situation intérieure s'ajoute celui de la situation extérieure et de l'attitude des Puissances à l'égard de la lutte des Belges contre l'introduction des lois révolutionnaires.

L. DE CONTENSON.

BIBLIOGRAPHIE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

GÉNÉRALITÉS ET DIVERS

Jorga (N). — Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité Histoire du Moyen Age (*Paris, Gamber*, 1927, in-8, 572 p.).

Duhamel (Georges). — Civilisation (*Paris Fayard*, 1927, in-8).

Massis (Henri). — Défense de l'Occident, (*Paris, Plon*, 1927, in-16, 292 p.).

Duboscq (André). — Le problème du Pacifique (*Paris, Delagrave*, 1927, in-16, 126 p).

Duhamel (Jean). — Les nouvelles avenues de l'émigration européenne (*Eur. Nouv.*, 19 mars 1927, p. 368-371).

Passage (Henri du). — Les Etrangers chez nous (*Etudes*, 5 mars 1927, p. 537-554).

Liesse (André). — Sur la politique douanière (*Econ.*, 5 mars 1927, p. 289-291).

Deffontaines (P). — Pie XI et l'orientation scientifique des Missions (*Rev. des Jeunes*, 10 mars 1927, p. 513-534).

Garric (R). — Pie XI et la paix (*Rev. des Jeunes*, 10 mars 1927, p. 541-558).

Degouy (Amiral). — Le désarmement naval (*Monde nouveau*, 15 mars 1927, p. 12-19).

FRANCE

Lanux (Pierre de). — La vie de Henri IV (*Paris, Nouvelle Revue Française*, 1927, in-12, 216 p.).

Hortense (Reine). — Mémoires T. I (*Paris, Plon*, 1927, in-8, 400 p.).

Michel (Jean). — L'étranger en France et l'Impôt (*Paris, libr. des Juris Classeurs*, 1927, in-8.).

Dondeauville. (duc de). — Une politique française au XIXe siècle (*Paris, Champion*, 1927, in-8, 534 p).

Turquan (Joseph). — La Reine Hortense (*Paris, Taillandier*, 1927, in-8, 224.

FRANCE-ALLEMAGNE

Chantriot (E). — Précurseurs allemands d'un rapprochement avec la France (*Rev. Mond.*, 1er mars 1927, no 5, 23-31).

Curtius (Ernest-Robert). — Une opinion allemande sur le rapprochement intellectuel Franco-Allemand (*Nouv. Littér.*, 26 mars 1927, p. 1).

Gignoux (C. J.). — Les relations économiques Franco-Allemandes (*Revue de Paris*, 1er avril 1927, p. 520-534).

FRANCE-AUTRICHE

Lauzac de Laborie (de). — Un ambassadeur de Louis-Philippe à Vienne (*Corresp.*, 10 avril 1927, p. 38-54).

FRANCE-ETATS-UNIS

Tardieu (André). — Devant l'obstacle.
L'Amérique et nous (*Paris, Emile Paul*, 1927, in-8, 310 p.).

FRANCE-GRANDE-BRETAGNE

Adeoli (Georges). — La Grande-Bretagne devant l'opinion française depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la fin du XVIe siècle (*Paris, Gamber*, 1927, in-4° 356 p.).

Crewe (lord). — L'amitié de la France et de la Grande-Bretagne (*Revue de Paris*, 15 avril 1927, p. 721-728).

FRANCE-ITALIE

Les Italiens et la Tunisie (*Europe Nouvelle*, 19 mars 1927, N° 475, p. 362-365).

Dollot (René). — Stendhal, Consul de France à Trieste (*Revue de Paris*, 1er avril 1927, 562-602).

ALLEMAGNE

Monzie (de). — Le dernier quart d'heure des prestations allemandes (*Revue de France*, 1er mars 1927, p. 49-63).

ALLEMAGNE-AUTRICHE

Auerbach (B.). — Le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne (*Paris, Berger-Levrault*, 1927, in-8, 190 p.).

AUTRICHE-HONGRIE

Rappoport (Alfred). — Au pays des martyrs (*Gamber, Paris*, 1927, in 8, 140 p.).

ESPAGNE

La Catalogne rebelle (*Paris, Agence mondiale de librairie*, 1927, in-12, 300 p.).

Keyserling (Comte Hermann). — L'Espagne et l'Europe (*Revue Bleue*, 5 mars 1927, p. 130-135).

GRANDE-BRETAGNE

Grey (Edward). — Mémoires d'Edward Grey vicomte de Fallodon, ministre des Affaires Etrangères de Grande Bretagne. (*Paris, Payot*, 1927, in-8, 608 p.).

Lazard (J. Pierre). — Politique et Théorie monétaires anglaises d'après guerre (*Paris, Société du Recueil Sirey*, 1927, in-8, 125 p.).

Wickham (Steed H). — l'Angleterre au seuil de la guerre (*Rev. Univ.*, 1er mars 1927, p. 554-578).

ITALIE

Guyot (G.). — L'Italie devant le problème colonial (*Paris, société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales*, 1927, in 8°, 240 p.).

Naudeau (L.). — L'Italie fasciste (*Paris, Flammarion*, 1927, in-12, 288 p.).

RUSSIE

Danilov (Y.). — La Russie dans la guerre mondiale 1914-1917 (*Paris, Payot*, 1927, in-8° 560 p.).

Dolgorouky (Stéphanie). — La Russie avant la débâcle (*Paris, Figuière*, 1927, in-8).

Lucieto (Charles). — La vierge rouge du Kremlin, (*Paris, Berger-Levrault*, 1927, in-8, 444 p.),

Berdiaeff, Boulgakoj, Zdiechowski, Miroglio. — L'âme russe (*Paris, Bloud et Gay*, 1927, in-8, 230 p.).

Jouvenel (Henri de). — L'Angleterre, les Soviets et nous (*Europe Nouvelle*, 19 mars 1927, p. 290).

Clift (Charles-E.). — Le Bolchevisme et l'héritage romain (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1927, p. 752-768).

Lyon (Jacques). — L'armature politique de la Russie soviétique (*Revue Française*, 1er avril 1927, p. 529-546).

YOUGOSLAVIE

Haumant (Emile). — La Yougoslavie. Etudes et Souvenirs. (*Paris, Bossard*, 1927, in-16, 308 p.).

CHINE

La question chinoise et l'intérêt commun. (*Journal des économistes*, 15 mars 1927, p. 300-315).

Auxion de Ruffé (d'). — Le problème chinois (*Mercure de France*, 1er avril 1927, p. 45-67).

Wieger (Léon). — La Chine actuelle (*Etudes*, 5 avril 1927, p. 5-23).

MAROC

Chastenet (Jacques). — La question de Tanger (*Opinion*, 5 mars 1927, p. 5-6).

Rollin (Léon). — L'Espagne au Maroc (*Afrique Française*, 5 avril 1927, p. 135-138).

Lawe. — La victoire franco-espagnole dans le Rif (*Paris, Plon*, 1927, in-12, 272 p.).

AMÉRIQUE

Degouy (contre-amiral). — Le canal du Nicaragua et la stratégie américaine (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1927, p. 446-461).

Cassou (Jean). — Christophe Colomb, ses historiens et les Papes, (*Nouvelles littéraires*, 26 mars 1927, p. 1).

Siegfried (A). — Les Etats-Unis d'aujourd'hui (*Paris, Colin*, 1927, in-8, 362 p.).

Guyot (Yves). — Les Etats-Unis d'aujourd'hui et les vérités économiques en action (*Journal des Economistes*, 15 avril 1927, p. 3-20).

Praviel (Armand). — La vie tragique de l'impératrice Charlotte (*Lectures pour tous*, mars 1927, p. 15-22 et avril 1927, p. 19-28).

Corti (comte Egon-César). — Comment une impératrice devient folle (*Revue Hebdomadaire*, avril 1927, p. 532 558).

GUERRE DE 1914

Graux (Dr L.). — Histoire des violations du traité de paix t. IV (*Paris Champion*, 1927, in-16, 336 p.).

Cloche (B). — Révolution et Nouveautés de la Grande Guerre (*Berger-Levrault*, in-8° 1926, 136 p.).

Montjou (Guy de). — Les clauses aériennes du traité de Versailles (*Revue de Paris*, 15 mars 1927, p. 331-354).

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Lacaisse (R.). — L'Hygiène internationale de la Société des Nations (*Paris, Le Mouvement sanitaire*, 1926, in-8).

Montluc (L. de.). — La réforme du Pacte de la S. D. N. et l'Union juridique internationale (*Revue de droit international*, Genève, septembre 1926, p. 119-121).

Erich (R). — Observations sur les rapports entre les réserves des Etats-Unis et le Pacte de la S. D. N. (*Revue de droit international*, Genève, septembre 1926, p. 122-125).

Muret (Maurice). — La septième assemblée de la Société des Nations (*Revue Bleue*, 6 novembre 1926, p. 651-654).

Chaumeix (André). — Genève et le contrôle militaire de l'Allemagne (*Monde Nouveau*, 15 décembre 1926, p. 1169-1172).

Wlassics (J.). — La défense juridique du droit des minorités et la Société des Nations (*Budapesti Szemle*, avril 1926).

DETTES INTERALLIÉES

Dulles (J. F.). — Our foreign loan policy (*Foreign affairs*, juillet 1926).

Robinson (H. M.). — Are American loans abroad safe ? (*Foreign affairs*, juillet 1926).

QUESTION DU DÉSARMEMENT

Chabrun (C.). — Le Désarmement (*Monde Nouveau*, 15 décembre 1926, p. 1183-1188).

Jouvenel (H. de). — Conférence du désarmement ou conférence des désarmements (*Europe nouvelle*, 18 février 1927, p. 226-228).

PAUL LESOURD,
Archiviste Paléographe.

ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES

Janvier 1927

3. A Reval, conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Baltes.

5. Intervention armée des Etats-Unis au Nicaragua pour soutenir le président Diaz.

6. A Santiago, signature d'un traité d'amitié entre le Chili et la Turquie.

9. A La Haye, le Président de la cour permanente de Justice internationale rend son ordonnance dans l'affaire de la dénonciation. par la Chine du traité sino-belge de 1865.

10. M. Coolidge adresse au congrès un message au sujet de l'intervention des Etats-Unis au Nicaragua.

14. L'Allemagne remet au Comité interallié de Versailles un memorandum relatif aux forteresses orientales allemandes.

18. A Washington, le Sénat américain rejette le projet de loi portant rectification du traité conclu le 6-8-23 entre les Etats-Unis et la Turquie à Lausanne.

19. A Paris, M. de Cespedes, Ministre plénipotentiaire de Cuba, présente ses lettres de créances au Président de la République Française.
A Moscou, envoi d'une note informant le secrétariat de la S. D. N. que le gouvernement des Soviets ne participera pas à la conférence économique internationale du 4 mai.

20. Le gouvernement mexicain accepte en principe que son conflit avec les Etats-Unis soit réglé par l'arbitrage de la Cour de La Haye.
Publication des traités d'amitié et d'arbitrage entre la France et la Roumanie.

21. A Moscou, le gouvernement soviétique publie une note adressée le 2-10-26 à M. Briand pour protester contre les dispositions du traité franco-roumain.

24. A Rome, échange des signatures de ratification du pacte italo-albanais conclu à Tirana le 27-11-1926.
A Prague, signature d'une convention aéronautique entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne.

25. A Washington, le Sénat américain vote une motion tendant à soumettre à l'arbitrage le conflit avec le Mexique sur la propriété des mines.

A Tokio, le gouvernement japonais refuse de coopérer avec l'Angleterre dans le débarquement des forces à Changhai.

26. A Rome, ouverture de négociations commerciales italo-roumaines et échange des ratifications de la convention commerciale italo-lettone et du protocole y annexé signés à Rome le 25-7-25.
A Paris, signature d'un accord commercial franco-italien.
A Washington, le Président Coolidge repousse l'invitation faite par le Sénat de soumettre à l'arbitrage le différend avec le Mexique.

27. A Hankeou M. O'Malley, représentant diplomatique de l'Angleterre, remet à M. Eugène Chen de nouvelles propositions d'accommodement.
A Panama, l'assemblée nationale suspend la discussion sur la ratification du nouveau traité conclu avec les Etats-Unis.

28. A Tanger, signature d'un accord commercial entre le Maroc français et Tanger.

29. A Reval, signature d'un traité d'arbitrage entre l'Esthonie et le Danemark.
A La Haye, jugement du tribunal d'arbitrage pour l'interprétation du plan Dawes, chargé de régler le différend entre l'Allemagne et la C. D. R.

31. A Berlin la commission militaire interalliée de contrôle cesse de fonctionner.
A Pékin, le gouvernement chinois proteste contre l'envoi de troupes anglaises en Chine.

Février 1927.

1. La Conférence des Ambassadeurs détermine les conditions moyennant l'accomplissement desquelles l'Allemagne sera considérée comme ayant satisfait à ses obligations internationales en matière de désarmement.
Entretien de MM. Vandervelde et Briand au sujet du projet de rétablissement du visa par les consuls français des passeports des étrangers se rendant en France.
A Washington, le Sénat par 38 voix contre 27 vote un ordre du jour dans lequel il déclare qu'il est décidé à examiner dans quelles mesures les Etats-Unis pourront payer à la France les dettes contractées envers elle sous le « French Spoliation Claims ». Cette dette de l'Amérique envers la France remonte à plus de cents ans et représente plus de trois millions de dollars.
En Chine, rupture des négociations anglo-cantonnaises concernant Hankéou.

4. A Londres, l'Ambassadeur de France avertit le gouvernement britannique que le visa des passeports pour les Anglais se rendant en France n'est pas rétabli.

5. M. Briand et M. Von Hœsch échangent des lettres officielles au sujet de l'accord relatif au désarmement de l'Allemagne.
A Washington, signature d'un accord entre les Etats-Unis et l'Allemagne signalant que la part américaine des réparations sera mise à la disposition des Etats-Unis en dollars.

A Riga, signature d'un accord économique entre la Lettonie et l'Esthonie.

8. A Bruxelles, signature par le gouvernement belge d'un traité d'arbitrage et de conciliation avec la Suisse en remplacement du traité de 1904.
A Genève, le pacte italo-albanais du 25 novembre 1926 est soumis à la S.D.N.

9. A Paris, ouverture des négociations franco-espagnoles relatives à Tanger.
A Rome, signature d'un accord économique italo-suisse.

10. A Washington, le président Coolidge prend l'initiative d'une conférence internationale pour une nouvelle réduction des armements navals.
A Genève, dépôt au secrétariat de la S.D.N. d'un traité de conciliation hispano-suisse conclu pour 10 ans.

12. A Berlin, rupture des négociations commerciales germano-polonaises.

15. A Paris, signature d'une convention pour l'exécution provisoire en 1927-28 de l'accord Churchill-Caillaux au sujet de notre dette de guerre envers la Grande-Bretagne.
Réponse du gouvernement français au memorandum du président Coolidge sur le désarmement naval.

16. A Paris, signature par la France et l'Allemagne d'un protocole prorogeant jusqu'au 31 mai l'accord commercial provisoire franco-allemand du 5 août 1926 et les accords sur la Sarre des 5 août et 6 novembre 1926.

19. Réponse du gouvernement japonais au memorandum du président Coolidge sur le désarmement naval.
En Chine, un accord est conclu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement de Canton au sujet du futur statut de la concession britannique d'Han-Kéou.

21. A Paris, réunion d'un comité d'experts convoqués par la S. D. N. pour étudier certaines questions relatives aux budgets de la défense nationale.
Réponse du gouvernement italien au memorandum du président Coolidge sur le désarmement naval.

23. A Londres, M. Chamberlain communique au chargé d'affaires de Russie une note déclarant que la propagande bolcheviste devra cesser immédiatement sur le territoire britannique.

26. Réponse insolente des Soviets à la Grande-Bretagne.

28. Réponse du gouvernement britannique au memorandum du président Coolidge sur le désarmement naval.

Mars 1927.

1. A Paris, ouverture des négociations relatives à la conclusion d'un traité de commerce franco-allemand.

6. A Constantinople, par 160 voix contre 4 l'Assemblée nationale d'Angora ratifie le récent accord entre la Turquie et la Grèce.

7. A Genève, ouverture de la 44e session du Conseil de la S.D.N.
A Londres, ouverture d'une conférence industrielle franco-anglaise.

8. A Rome, l'Italie ratifie le traité relatif à la Bessarabie signé à Paris le 28 octobre 1920 entre la France, l'Angleterre, l'Italie, le Japon et la Roumanie.

10. A Stockholm, rectification de la convention d'arbitrage conclue entre la Suède et la Norvège le 25 octobre 1925.

12. A Genève, accords réalisés par la S.D.N. au sujet de la Sarre et de la Haute Silésie.

14. Nouvelles propositions des Etats-Unis à la France au sujet du désarmement naval.

16. Nouvelles propositions des Etats-Unis à l'Italie au sujet du désarmement naval.

17. A Genève, la S.D.N. publie un memorandum qui lui a été adressé par les Etats-Unis au sujet de la conférence du désarmement.
A Paris, signature d'un protocole commercial franco-allemand.

19. A Paris, reprise des négociations franco-soviétiques.

20. Grave conflit entre l'Italie et la Yougoslavie au sujet de l'Albanie.

21. A Genève, réunion de la Commission préparatoire à la conférence générale du désarmement.

24. A la Haye, la 1re Chambre des Etats généraux repousse par 33 voix contre 17 le traité hollando-belge du 3 avril 1925.

28. A Washington, M. Claudel, ambassadeur de France, remet ses lettres de créance au président Coolidge.

30. A Paris, le baron Avezzana, ambassadeur d'Italie, remet au Président de la République française ses lettres de rappel.

31. A Paris, signature de l'accord commercial provisoire franco-allemand qui s'étendra jusqu'au 30 juin.

Avril 1927.

2. Lettre de M. Briand, président de la Conférence des Ambassadeurs, au baron Koranyi, ministre de Hongrie à Paris, au sujet de la levée du contrôle militaire interallié en Hongrie.

4. Le gouvernement français remet à l'ambassadeur des Etats-Unis la réponse de la France au mémorandum américain du 14 mars relatif à la réunion d'une conférence de désarmement naval.

5. A Paris, ouverture des négociations économiques franco-allemandes en vue de la conclusion d'un accord commercial définitif entre les deux pays. — Ouverture de négociations économiques franco-belges.— A Rome signature d'un traité d'amitié, de conciliation et d'arbitrage entre l'Italie et la Hongrie.

6. A Berlin, le conseil d'Empire approuve par 44 voix contre 23 le projet de loi relatif à la prolongation de l'accord commercial provisoire entre l'Allemagne et la France.

7. Arrivée à Paris de S. Exc. M. Manzoni, nouvel ambassadeur d'Italie en France. — A Berlin, le Reischstag ratifie l'accord commercial provisoire franco-allemand.

8. A Riga, M. Seingals est élu président de la République de Lettonie.

9 M. Piatakow est nommé représentant commercial de l'U. R. R. S. S. en France. — A Kœnigsberg, agression contre le consul soviétique.

10. Les Soviets rappellent de Pékin leur chargé d'affaires. — A Vienne, échec des négociations pour le renouvellement du traité de commerce entre l'Autriche et la Tchécoslovaquie.

11. A Hankéou, remise par les représentants consulaires des Puissances d'une note au gouvernement de Canton au sujet des incidents de Nankin. — Accord entre la banque de France et la banque d'Angleterre.

12. A Paris, S. Exc. le Comte Manzoni, ambassadeur d'Italie, présente ses lettres de créance au Président de la République.

14. A Genève, la Conférence préparatoire du désarmement s'ajourne au 21 avril. — Fin du conflit entre la Suisse et le gouvernement des Soviets.

15. M. Chen, ministre des Affaires Etrangères du gouvernement sudiste de la Chine, répond à la note des Puissances protestant contre les massacres de Nankin.

21. A Genève, la Conférence préparatoire du désarmement reprend ses travaux.

25. En Angleterre, ouverture de la conférence internationale de navigation aéréenne. — A Rome, ouverture de la conférence internationale du Blé. — A Paris ,ouverture de la Conférence internationale de la rage.

26. A Genève, la conférence préparatoire du désarmement termine ses travaux.

Mai 1927.

2. A Londres, le Foreign office envoie au gouvernement Américain une note au sujet des dettes interalliées.

4. A Genève, ouverture de la conférence économique internationale.

10. En Roumanie, hommage national au roi Ferdinand pour le cinquantenaire de l'Indépendance.

13. A Jachimov, première séance de la conférence de la Petite Entente qui se termine le 15.

16. A Londres, visite officielle du Président de la République française.

19. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis renoncent à toutes leurs revendications pécuniaires mutuelles résultant de la guerre.

23. A Genève, la conférence économique internationale termine ses travaux.

24. A Paris, reprise des négociations économiques franco-allemandes.

26. Les légations de France et de Grande-Bretagne à Buenos-Aires sont élevées au rang d'ambassades.

27. Le gouvernement anglais notifie aux Soviets la rupture des relations entre la Grande-Bretagne et l'U. R. R. S. S.

Juin 1927.

4. Rupture diplomatique entre l'Albanie et la Yougoslavie.
13. A Genève, ouverture de la 45e session du conseil de la Société des Nations qui se termine le 17.
18. A La Haye, ouverture de la session ordinaire de la Cour de Justice internationale.
20. A Genève, ouverture de la conférenee du désarmement naval entre les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne. — Ouverture également de la 11e session de la Commission des mandats.

P. L.

Le Gérant : A. PICARD.

Rodez, imp. P. Carrère (Maison fondée en 1624). 500.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 1927

Rapport du Secrétariat général.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Si votre Société a eu peu de deuils à déplorer cette année, votre Comité en revanche a été doublement frappé par la mort de deux de ses membres les plus assidus, le Comte Boulay de La Meurthe et M. Le Marchand.

Le comte Boulay de La Meurthe, qui s'est éteint presque nonagénaire, était le petit-fils d'un conseiller d'Etat de Napoléon 1er. Il était lui-même entré comme auditeur au Conseil d'Etat du Second Empire, et l'étude des Archives si intéressantes de cette haute assemblée n'avait pas tardé à développer en lui une vocation d'historien qui devait remplir et illustrer toute sa vie. Le Quatre Septembre, en brisant sa carrière administrative, lui permit de se livrer entièrement à ses travaux historiques ; et, parmi tous les sujets qui le sollicitaient, il en choisit deux qui absorbèrent presque entièrement les cinquante et quelques années qu'il consacra à l'étude du passé.

Le Concordat de 1801, cet acte mémorable par lequel le Premier Consul fixa pour longtemps en France la paix religieuse, attira d'abord son attention. Aux notes qu'il avait prises aux Archives du Conseil d'Etat sur cette question, il joignit peu à peu quantité de documents inédits recueillis patiemment aux Archives nationales, aux Archives des Affaires étrangères, qui

venaient de s'ouvrir au public, et à celles du Ministère de la Guerre. De ces recherches sont sortis les six volumes intitulés « Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège de 1800 à 1801 », dont cinq parurent de 1890 à 1896 et le sixième en 1906. Collaborateur zélé de notre revue, il eut la gracieuseté de lui réserver la primeur de ces six volumes qui y furent publiés intégralement. La conclusion à tirer de cette riche documentation, il la dégagea lui-même dans un volume paru en 1920 sur « le Concordat de 1801 », volume publié sous les auspices de la Société d'Histoire diplomatique et où la question est traitée d'une manière définitive. Aussi ses travaux sur le Concordat lui valurent-ils le grand prix Gobert.

L'autre sujet qui l'avait captivé c'est la fin tragique de l'infortuné duc d'Enghien. Dès 1887 il lui avait consacré un volume concis et rempli de faits, intitulé : « *Les dernières années du Duc d'Enghien* ». Mais, comme il n'était pas homme à se contenter d'une documentation qu'il jugeait encore restreinte, il avait fait, une fois ce premier ouvrage paru, de longues recherches sur le même sujet à Londres et aux Archives du château de Chantilly, et il avait publié, sous les auspices de la Société d'Histoire contemporaine, dont il était le Président écouté, quatre volumes contenant la correspondance du dernier des Condés avec maints détails inédits sur le séjour à Ettenheim et sur le drame de Vincennes. Tous ces travaux ne l'empêchaient pas de venir fréquemment aux séances de notre Comité, où son opinion faisait autorité.

M. Le Marchand, qui vient de mourir à l'âge de 76 ans, était entré de bonne heure dans la carrière diplomatique. Attaché d'Ambassade à Rio de Janeiro puis à Berlin, il avait été attaché ensuite à la Direction politique à Paris, d'où il était reparti comme Secrétaire d'Ambassade pour Munich. Revenu dans ce grade à Berlin, il avait été ensuite à Vienne et à Madrid, et en 1893 il se retrouvait comme chargé d'affaires à Vienne. En 1900 il dirigea le service des sections étrangères à l'Exposition uni-

verselle ; puis il fut nommé sous-directeur adjoint à la Direction politique, où il fit en même temps partie de la Commission interministérielle des Nouvelles-Hébrides. Il termina sa carrière à la Commission des Pyrénées, où il présidait la délégation française depuis 1905. Il était à ce moment-là ministre plénipotentiaire et officier de la Légion d'Honneur.

Grand ami des études historiques, M. Le Marchand a donné à la Revue d'Histoire diplomatique, en outre de nombreuses analyses bibliographiques, trois articles sur l'Ambassade du Marquis d'Osmond à Londres, articles dont le dernier a paru au moment où les nombreux amis qu'il avait parmi nous apprenaient avec regret la mort de l'auteur. Le Marquis d'Osmond était ambassadeur de France à Londres en 1818, et il y rendit de nombreux services au moment de la libération du territoire français par les alliés. On lui en sut peu de gré : il fut mis à la retraite par anticipation, après quoi l'on ne se pressa nullement de liquider sa pension. De cette méconnaissance des services rendus par les bons diplomates M. Le Marchand avait d'ailleurs un exemple dans sa propre famille : son beau-père M. Forth-Rouen, ministre de France à Dresde sous le Second Empire, avait, dans son intéressante correspondance diplomatique, prévu depuis des années les funestes événements de 1870. Il fut écarté le Quatre Septembre comme suspect de bonapartisme, et, cependant, il n'avait jamais flatté le régime précédent.

L'étude des relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre sous la Restauration amena M. Le Marchand à écrire son livre sur « l'Europe et la Conquête d'Alger », ouvrage dans lequel il montre, d'après des documents encore inédits, quelles furent, dans la difficile préparation de l'expédition d'Alger, la persévérance de Charles X, la fermeté de ses Ministres et l'adresse de ses diplomates.

*
* *

L'activité de notre Société s'est maintenue intacte depuis la

dernière Assemblée générale, et il suffit pour s'en assurer de lire les articles publiés sur les sujets historiques les plus variés par vos Collègues dans la *Revue d'Histoire diplomatique*. Pendant que M. Pierre Doyon continuait le curieux récit de la mission diplomatique de Descorches en Pologne et que notre regretté collègue Le Marchand nous racontait l'ambassade, dont il a été question plus haut, du Marquis d'Osmond à Londres, M. Roland de Margerie, qui suit la carrière paternelle et chez qui s'est révélé de bonne heure le goût des études historiques, entretenait nos lecteurs de la correspondance du général baron de Rocques qui émigra pendant la Révolution et exerça un commandement à l'armée du prince de Condé. M. Marmottan, fidèle à son admiration posthume pour la princesse Elisa Bonaparte, a donné aux lecteurs de la Revue des extraits de la correspondance inédite de celle-ci avec Fouché, qui, envisageant peut-être un retour de Sainte-Hélène, se montra très aimable avec Elisa après 1815. Dans un article consacré au général baron de Damas, qui fut Ministre des Affaires étrangères, M. Alfred Dumaine signale avec quelque ironie que le général, pour se consoler de n'être point un grand diplomate, s'avisa de donner une nouvelle organisation aux bureaux, tant de fois remaniés déjà et depuis, du Ministère des Affaires étrangères ; oserai-je faire remarquer à notre cher Président qu'il vaut peut-être mieux ne pas décourager le Ministre qui parviendra un jour à donner à la Maison du Quai d'Orsay un statut définitif ?

Le comte de Manneville, exceptionnellement autorisé à consulter les archives contemporaines des Affaires étrangères, a donné à la Revue le récit de la mission du comte de Gobineau en Grèce, mission au cours de laquelle le grand écrivain se révéla un excellent mentor pour le jeune roi Georges. Dans le même numéro, le comte Fleury publiait des lettres de Mme de Mirbel et nous faisait ainsi un vivant tableau des cercles politiques et mondains de Paris en 1848 et à la veille de l'avènement du Second Empire. Mentionnons aussi un article court mais amusant de M. Loevenbruck sur Talien, consul de France à Ali-

cante vers 1807 ; l'homme, qui devait en être réduit en 1815 à solliciter des secours des descendants de ceux qu'il avait si durement traités pendant la Terreur, y montre, vis-à-vis de ces fonctions consulaires inespérées, son facheux scepticisme habituel.

Il convient de remercier ici M. le comte de Sercey d'avoir bien voulu permettre à notre Revue de publier le texte intégral de l'intéressante conférence qu'il a faite au Cercle de l'Union sur l'Ambassade de son grand-père en Perse.

A côté de ces articles, la Revue a publié diverses analyses d'ouvrages rentrant dans le cadre de nos études et parus pendant la même période. Signalons d'abord la fine analyse due à notre Président du livre où Mme Saint-René Taillandier a fait revivre avec tant de charme et de pénétration le personnage, peut-être un peu idéalisé par elle, de *la Princesse des Ursins*. En même temps M. le baron de Contenson résumait dans la Revue la remarquable étude faite par notre Président d'honneur, M. Jules Cambon, sur le *Diplomate*, étude dont l'auteur met à profit pour le grand public sa longue expérience des affaires et sa profonde connaissance des hommes d'Etat.

C'est aussi à M. de Contenson que nous sommes redevables d'une analyse, difficile à faire mais admirablement réussie par lui, de l'ouvrage si complexe, dû à M. Gout et aux autres collaborateurs de Denys Cochin, sur le fonctionnement et les immenses résultats des *Organisations du Blocus en France* pendant la guerre.

Telles sont les principales des nombreuses analyses bibliographiques publiées par la Revue.

En dehors de ces publications, l'activité de la Société s'est encore manifestée sur deux points. Elle s'est d'abord fait représenter par son Vice-Président, M. de Contenson, au Congrès des Sciences historiques qui s'est tenu à Paris au mois d'avril et au cours duquel votre Secrétaire général a fait une communication sur Ariste, premier commis, jusqu'ici peu connu, des Affaires étrangères au temps de Louis XIV. Cet Ariste appartenait comme

Pomponne et bien d'autres à un milieu janséniste ; mais le Grand Roi ne craignait point, tout en persécutant les solitaires de Port-Royal, de recruter parmi leurs parents et alliés quelques fonctionnaires austères et consciencieux. En second lieu votre Société s'est associée, par l'intermédiaire de son Président, au vœu émis par la Commission des Archives diplomatiques pour l'ouverture de ces Archives jusqu'en mai 1871. Ce vœu vient d'être ratifié par le Ministre des Affaires étrangères.

Remercions en terminant M. Lesourd, qui continue dans la Revue son index bibliographique, d'y avoir ajouté des Ephémérides politiques et diplomatiques qui rendent l'index encore plus maniable et plus utile.

Camille PICCIONI.

LE COMTE D'AEHRENTHAL ET SES MÉTHODES DIPLOMATIQUES

Seule, une entière confiance dans la bienveillante bonté de cette assemblée m'a fait accepter de parler brièvement d'un homme d'Etat autrichien, dont la politique ne fut pas étrangère au déchaînement de la guerre mondiale ; l'examen de ses méthodes diplomatiques peut même servir encore de leçons à ceux qui voient dans l'histoire les archives précieuses de l'expérience humaine. Cet homme, c'est le comte d'Aehrenthal.

Appelé par la confiance de son souverain, l'empereur-roi François-Joseph, le 6 octobre 1905, au poste de ministre des Affaires Etrangères, pour conduire les destinés de la vieille maison d'Autriche dans un tournant critique de l'histoire, Aehrenthal se trouva tout de suite aux prises avec les problèmes d'ordre intérieur qui exercent toujours leur influence profonde sur l'activité diplomatique à l'extérieur. L'Autriche-Hongrie, plaine basse entourée de hautes montagnes, était un gigantesque creuset ethnographique où se rencontraient des races multiples C'était une Europe en raccourci, composée de fragments de vallées et de fragments de nations, dont la principale partie se trouvait de l'autre côté des frontières, en Allemagne, en Pologne, en Yougo-Slavie, en Roumanie, en Italie. Cependant le Danube et ses affluents, grandes artères commerciales, firent l'unité économique du territoire formé par les Alpes, le quadrilatère de Bohême, les Karpathes, la grande plaine médiane, le plateau de Transylvanie et la côte adriatique. Il y avait aussi un certain équilibre entre les régions industrielles et agricoles, entre l'Au-

triche et la Hongrie. Ainsi, avec ses dépendances de Bohême et de Galicie, la vieille monarchie possédait un territoire économiquement mieux lié que bien d'autres Etats. D'autre part, le quadrilatère bohémien était le bastion militaire nécessaire de l'Empire, de la même manière que la Galicie en était le glacis, la Bukowine le fossé et la Dalmatie le prolongement vers le canal d'Otrante et la mer libre. Même au point de vue militaire, la vieille monarchie dualiste présentait donc une certaine unité. Dans ce chaos ethnographique sur les rives du Danube, dans cette mosaïque de peuples, les pierres étaient souvent complémentaires les unes des autres, à la fois au point de vue économique et militaire. En plus, les Etats et les nations de la monarchie dualiste semblaient pour la plupart trop faibles pour subsister, s'ils étaient isolés, en face des grands Etats qui les entouraient. En effet, les Etats et les peuples modernes, loin d'avoir abdiqué leurs ambitions anciennes, en ont conçu de nouvelles et de plus vastes, selon le rythme puissant de la politique, devenue mondiale, avec des impérialismes continentaux et maritimes, territoriaux ou financiers, débordant de tous côtés sur les terres lointaines ou les vastes océans. Partout on réclamait de nouvelles dominations ou de nouvelles sphères d'influence. Partout de puissants empires ou de fiers royaumes, de grandes nations ou des peuples morcelés faisaient appel à l'histoire, à la science, à l'antropologie, à la linguistique pour légitimer leurs ambitions conquérantes ou masquer leurs visées expansionnistes. En face de cette situation, les nations de la monarchie austro-hongroise, en restant groupées, étaient sûres de ne pas succomber dans la lutte pour la puissance qui ne connaît ni trève ni arrêt dans la vie des peuples. Au contraire, elles pouvaient former, au centre de l'Europe et sur les confins de l'Orient en fermentation continuelle, une grande union défensive de paix et d'équilibre. Si jamais le dogme de « l'économique d'abord » avait été vrai, c'est ici qu'il aurait pu exercer sa grande influence pour le maintien de cette tranquillité de l'ordre qui est le propre de la vraie paix. Hélas, la vie internationale n'est pas aussi

simple que l'imaginent des théoriciens mieux intentionnés que bien avertis. Au point de vue économique, le vieil empire danubien représentait indubitablement une réelle communauté d'intérêts, mais au point de vue politique et ethnique, des tiraillements sans nombre semblaient disloquer à petits coups l'assemblage bigarré de la mosaïque autrichienne. Ce puzzle étrange de peuples enchevêtrés, qui n'étaient même pas unis par la communauté de croyances religieuses, n'était-il pas en opposition avec l'esprit et les besoins des temps nouveaux et incompatible avec l'idée moderne des nationalités, le droit de libre disposition des peuples ? Un peu partout en Europe on pouvait voir des provinces se hausser au rang de patries, des races revendiquer leur indépendance, les unes remuant dans les tombeaux, les autres s'agitant dans la langue des aïeux conservée dans l'obscurité des chaumières et les chansons berceuses des enfants, mais toutes se refusant à l'absorption violente des dominateurs.

Aehrenthal, disciple convaincu de la « Realpolitik », mais réaliste incomplet, qui se flattait de ne pas être idéologue, pour se laisser prendre ensuite d'autant plus facilement à la glue du culte compromettant de la force, ne pouvait voir d'un bon œil le travail de dislocation intérieure des luttes nationales. Non sans raison, il refusa d'admettre l'aventureuse chimère d'un droit absolu des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui se heurte en effet aux plus graves objections et aux plus sérieuses difficultés, menaçant d'apporter au monde, non la tranquillité bienfaisante de l'ordre, mais l'anarchie des passions excessives. Un pays, avec le temps, forme une sorte d'unité organique. Il se crée une économie nationale particulière, selon ses ressources et ses besoins. Il organise un réseau rationnel de voies de communications. Il met sur pied un système de défense nationale, adapté à ses fonctions, à ses ressourecs, à ses périls. Il crée un régime administratif et financier particulier. Or, tous ces efforts accomplis, tous ces sacrifices consentis, comme toutes les œuvres du temps, ne peuvent être biffés d'un simple coup de crayon. La société politique ainsi créée a ses droits qu'on ne saurait repous-

ser sans tomber dans l'erreur individualiste, qui fait de l'homme isolé le commencement et la fin de tout droit. En plus le droit de sécession porte atteinte au statut international, fruit d'une longue histoire. Il trouble l'ordre établi et l'équilibre réalisé qui assure au monde tant bien que mal les bienfaits de la paix. Il menace ainsi la vie internationale de crises dangereuses. D'ailleurs le droit de libre disposition n'est souvent que le masque démocratique d'un impérialisme conquérant ou d'intrigues dissolvantes. Aussi le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne peut pas être considéré comme une règle du droit international. La Société des Nations d'aujourd'hui ne lui a pas donné droit de cité, et elle a même proclamé ouvertement que « reconnaître à des minorités de langue ou à des fractions quelconques d'une population, la faculté de se retirer de la communauté à laquelle elles appartiennent, parce que telle est leur volonté ou tel est leur bon plaisir, ce serait détruire l'ordre et la stabilité à l'intérieur des Etats et inaugurer l'anarchie dans la vie internationale. » Il est en effet impossible de prendre le principe des nationalités pour seul critère de la distribution des souverainetés, ne serait-ce qu'à raison de son extrême imprécision, car s'il est facile de trouver un critère précis de l'Etat souverain dans sa souveraineté même, où trouver celui de la nationalité ? D'autre part, n'oublions pas qu'une nation a besoin des services de l'Etat. Pour vivre, il lui faut une armature légale, l'appui d'institutions juridiques que lui offre justement l'Etat. A la différence de la nation, l'Etat est donc un tout complet. Il a été longtemps et il reste encore aujourd'hui la forme suprême d'organisation humaine. A la communauté d'habitudes, de mœurs et de traditions, qui font naître peu à peu un vouloir-vivre collectif, et créent ainsi la nation, l'Etat ajoute toute la force de la puissance publique. Ainsi l'Etat doit avoir plus de droits qu'une nation par là même qu'il a plus de responsabilité et que ses devoirs sont à la fois plus précis et plus étendus. Si la nation représente en quelque sorte le cœur du pays, l'Etat en est ou devrait en être la tête, la volonté froide, la pensée lu-

cide. De cette façon l'Etat pourra exalter les forces de l'individu et de la nation, à condition toutefois que son immense pouvoir se tourne vers le bien. Mais c'est ici que surgit la faiblesse de ceux qui ont un sentiment trop absolu des droits de l'Etat. Tout pouvoir illimité, toute théorie absolue est contraire à la réalité des faits. Si l'Etat, à la différence de la nation, forme un tout complet, il sera par cela même souvent tenté de retenir tout droit pour lui, de se considérer comme son œuvre propre et volontaire, de se prendre comme une fin absolue, une fin en soi et cela au détriment de ses membres, de lui-même et des autres Etats.

C'est que la nation a aussi ses droits propres. L'Etat qui ne la retient que par la force, est un Etat faible, car il renferme en lui des principes de division, de trouble et de déchirement. Il a donc intérêt à respecter, dans toute la mesure du possible, le particularisme national, se manifestant dans la langue, la religion, les traditions, l'exercice de certaines libertés qui ne menacent pas l'ordre international, ne bouleversent pas la constitution des Etats, leur conservent l'intégralité de leur territoire, de leurs ressources en hommes et en richesses, ne modifient pas les frontières et ne troublent pas leur économie. Si l'on refuse au sentiment national même les satisfactions légitimes, c'est à la violence qu'il demandera la consécration de ses droits. Ce sentiment de la mesure dans l'appréciation des droits respectifs de l'Etat et de la nation fit défaut au comte d'Aehrenthal, qui avait appris à considérer la politique avec les yeux d'un réactionnaire russe et d'un hobereau prussien. Il crut par conséquent habile de renouveler les procédés agressifs du vieux joséphisme. En Autriche-Hongrie on continua ainsi à ne prendre en considération que les vieux droits historiques, les « droits d'Etat », tendant à unifier les royaumes et les provinces sous le gouvernement de tyrans éclairés, à en fondre les éléments divers à l'aide d'une centralisation étouffante et d'une dure germanisation. Il ne comprit pas que la ferme modération, que la conciliation des rivalités et l'équilibre des forces étaient

devenues la plus habile et la plus avantageuse des politiques. L'intérêt aussi bien que la morale lui commandaient de se concilier les peuples par une large compréhension de leurs aspirations, sachant que l'union fait la force et la division la faiblesse, que l'adage *viribus unitis* vaut mieux que l'antique *divide ut impera*. Selon l'exemple de la Suisse, il aurait dû essayer de fondre, dans la liberté, toutes les races de la double monarchie dans une confédération large, souple et tolérante, capable d'atténuer l'influence dissolvante des souvenirs historiques opposés, de concilier les divergences nationales avec les intérêts économiques solidaires. Pour habituer des peuples divers à vivre fraternellement ensemble, il fallait des concessions réciproques, la reconnaissance des droits de chacun, un large esprit de tolérance mutuelle, qui ne pouvait s'apprendre que par la délicate pratique de la liberté. La variété des races, qu'englobait la double monarchie dans son sein, faisait d'elle une Société des Nations en miniature, en même temps que le pivot de l'organisation européenne. Mais du moment que le comte d'Aehrenthal ne comprit pas que le gouvernement intérieur de son pays devait être un organisme de paix et d'équilibre, qu'il avait une haute mission de conciliation civilisatrice, nécessitant des vues larges et généreuses dans le domaine des relations extérieures, il ne sut pas non plus pratiquer la seule politique, utile à l'Autriche-Hongrie et à l'Europe, à savoir, une souplesse ferme et insinuante pour la conservation de l'ordre et le maintien de la paix, et non l'écrasement des rivaux dans la prépondérance éphémère de la force. C'est ce point que je voudrais à présent aborder.

Le comte d'Aehrenthal, passionné pour la grandeur de son pays, estimait que l'Autriche-Hongrie ne remplissait pas en Europe le rôle auquel sa force et sa situation lui donnaient le droit de prétendre. Par sa position au centre de l'Europe et au seuil des Balkans, par sa proximité du théâtre classique des drames de la question d'Orient, elle devait, par une politique étrangère hardie, prendre place au premier rang des Puissances. Au

moment où en Europe s'agitait la question de la réorganisation de la double monarchie sur une base plus large et plus populaire, où tout commandait la modération, Aehrenthal voulut travailler de force à la résurrection de l'ancienne grandeur impériale, et imprimer, dans la trame de la politique extérieure, les fils d'or des souvenirs de Passarowitz et du prince Eugène. Il ne comprit pas que, renonçant aux conquêtes, il contraindrait également les voisins à y renoncer, et que son désintéressement ferait la grandeur morale et accroîtrait la force matérielle de sa patrie. En travailllant à la paix générale, l'Autriche-Hongrie aurait travaillé à son propre bien et à l'affermissement efficace de sa suprématie politique. Mais au lieu de cette politique clairvoyante, ferme et digne, le ministre autrichien, victime de l'intoxication bismarckienne, paya ses tributs d'hommage aux théories malsaines et aux subtilités dégradantes, qui poussent les droits d'Etat à un despotisme étouffant, et font de l'affirmation amorale du droit des forts, des races dites aristocratiques, le fond de toute politique digne de ce nom. Avec son imagination vive et dominatrice, plus passionnée que clairvoyante, il était décidé à forger, au besoin à grands coups de marteau sur l'enclume de fer des conflits armés, une puissante Autriche balkanique. Il entendait profiter des embarras de la Russie en Extrême-Orient et des mouvements révolutionnaires qui en furent la suite, s'assurer une forte influence en Serbie, rendre la vieille monarchie maîtresse, politiquement, des vallées de la Moravie et du Vardar et annexer enfin la Bosnie-Herzégovine après tant de vaines tentatives. En somme, il entendait abandonner dans les Balkans le terrain solide d'une entente limitée et d'une collaboration raisonnable avec la Russie, pour évoluer brusquement vers une opposition marquée, pleine de dangers aussi bien pour la tranquillité générale de l'Europe que pour la cohésion intérieure de l'Empire austro-hongrois. C'était un choix définitif entre la politique de paix et de prudence et la politique à la Bismarck. Seulement son disciple autrichien avait oublié que le maître se méfiait toujours, excepté

dans ses boutades, des allures tapageuses et que, loin de faire parade de sa puissance, il dissimulait sa suprématie pour mieux la faire accepter, pour empêcher, dans toute la mesure du possible, les heurts violents, pour épargner ainsi les blessures et éviter les rancunes.

Le comte d'Aehrenthal commença d'abord par accentuer la politique antiserbe en Bosnie-Herzégovine, ce qui amena inévitablement un froissement du sentiment national, non seulement dans les provinces occupées, mais aussi de l'autre côté de la frontière, en Serbie, devenue ainsi un centre d'attraction pour les populations slaves de la partie méridionale de la monarchie austro-hongroise. Presque immédiatement, la politique de violence et d'astuce allait se révéler non seulement immorale, mais aussi malhabile, parce qu'elle attache aux apparences une valeur excessive, qu'elle est une politique de coups de bourse sur lesquels ne s'édifient que des fortunes à la fois suspectes et fragiles. A l'égard de la Serbie, il continua la guerre douanière, que son prédécesseur, le comte Goluchowski, avait inaugurée sous l'impression de la colère, qui est toujours mauvaise conseillère. La frontière fut fermée au bétail et aux denrées agricoles pour amener la Serbie pénitente à une plus juste appréciation de la puissance austro-hongroise. L'altier d'Aehrenthal, à qui les Yougo-Slaves étaient particulièrement odieux, rêva de les mettre à la raison, en les coupant de Salonique, et en les encerclant si bien qu'ils fussent inféodés à l'Autriche-Hongrie, en attendant leur incorporation ultérieure. Des mouvements de troupes furent opérés sur les confins du petit royaume, car pour inspirer confiance aux hésitants et mâter l'esprit des récalcitrants, pour entraîner l'opinion publique et faire rayonner le prestige, il faut faire apparaître de temps en temps « la grande ombre herculéenne » qui fait des résultats des guerres la loi de la paix. Mais au lieu de faire fléchir les Serbes sous un joug humiliant, la menace ne fit qu'exaspérer leurs sentiments d'indépendance, raffermir leur courage et resserrer leurs rangs autour du drapeau. Peu à peu les exportations purent se faire par le Danube,

de sorte qu'Aehrenthal fut obligé en fin de compte de signer un traité de commerce comportant des avantages réciproques. La Serbie avait ainsi réussi à affirmer sa volonté de rester maîtresse de sa politique, ce qui eut un profond retentissement dans tous les pays de langue serbe, et donna par la force même des choses une impulsion nouvelle à l'agitation nationaliste. La Russie, d'autre part, arrêtée naguère dans sa marche vers la mer libre par les victoires japonaises, sous le coup de la politique d'expansion de l'Autriche-Hongrie, se tourna de nouveau vers les routes traditionnelles qui la conduisaient dans les Balkans, au nom de la croisade slave. Comment pourrait-elle assister, sans protester, au spectacle d'Aehrenthal excitant les peuples balkaniques par l'aiguillon d'une politique d'hégémonie, inaugurant un vaste système d'impérialisme conquérant sur une terre arrosée de tant de sang slave, et cela à un de ces moments d'hyper-sensibilité nationale, que les grands peuples traversent d'ordinaire après de violentes secousses. Ainsi les premiers résultats obtenus ne correspondaient nullement aux profits escomptés. Malheureusement plus passionné que clairvoyant, uniquement préoccupé de réussir dans sa fausse *Realpolitik* et de donner à lui-même la figure d'un homme d'Etat, Aehrenthal, non seulement continua son système de violence et de ruse, mais décida même de lui donner une ampleur nouvelle et un théâtre plus grand, par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine.

Il inaugura alors une nouvelle étape où, sous son inspiration, des ministres allaient essayer de conduire, dans des conversations de villégiatures, les destinées des peuples, ce qui montre que la méthode des conversations directes entre hommes d'Etat responsables, tant prônée aujourd'hui par certains enthousiastes mal informés du passé, n'est autre chose qu'un de ces vieux neufs, dont fourmille l'histoire. Sans doute, Aehrenthal s'entoure de plus de silence, sinon de plus de secret et d'ambiguité que ne font parfois ses collègues, aujourd'hui. Mais contrairement à un préjugé courant, mûrir ses desseins en si-

lence, y marcher par des voies discrètes, est fort utile, surtout lorsqu'une sagacité pénétrante les conçoit et une adresse supérieure les exécute. Le secret diplomatique tire sa valeur bienfaisante ou sa funeste influence, non de lui-même, mais de ceux qui s'en servent, de leur intelligence et de leur moralité. Si donc, la diplomatie de silence et de secret du comte d'Aehrenthal servait à préparer des conflits redoutables, à exalter une politique d'ambition conquérante et de duplicités obscures, la faute n'en est pas à l'instrument, mais à l'ouvrier.

A l'école de Frédéric II et de Bismarck, ayant l'intérêt pour fin et la force ou la ruse pour moyens, le comte d'Aehrenthal avait appris à ne voir dans les nations que des corps physiques sans âme, et dans le droit public que des subtilités de grammairiens, une sorte de charlatanerie que les souverains étalent dans leurs manifestes, alors même qu'ils le violent. C'est pourquoi il ne se fit aucun scrupule de proclamer soudainement l'annexion de la Bosnie-Herzégovine au mépris des traités existants, et sans égard à ses répercussions probables dans les sentiments des autres peuples directement intéressés. Contraire aux traités, aux paroles données et aux signatures échangées, ce geste altier ne constituait sans doute pas en lui-même un fait de nature à altérer profondément l'ordre européen. Il n'innovait pas d'une façon absolue, mais affirmait plutôt la pérennité d'une occupation provisoire. Mais comment justifier, au point de vue juridique, la résiliation d'un traité international, œuvre de plusieurs Etats, par la volonté d'un seul contractant ? N'est-il pas nécessaire que les conventions, sous peine d'être vaines, ne soient pas à la discrétion des variations d'humeur ou d'intérêts de chacune des parties ? La base du droit international, c'est la bonne foi. La fidélité aux engagements est la seule garantie morale d'une société fondée sur le consentement de ses membres; sinon on la fait dégénérer en une simple association lucrative, appuyée sur le droit changeant du plus fort, et sans cesse prête à se dissoudre dans la mêlée des convoitises, des disputes et des marchandages. Si la raison d'Etat dirige toute la

politique, si l'intérêt variable de l'Etat fait toute la sûreté des engagements, alors il n'y a nulle sécurité dans le présent et nulle confiance dans l'avenir.

Aussitôt connue, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine souleva une émotion intense dans toute l'Europe par le sans-gêne avec lequel l'Autriche prétendait se soustraire, par un acte unilatéral, aux stipulations du traité de Berlin. Radicalement affranchi de tout sentiment au point de mal en calculer les effets chez autrui, Aehrenthal avait cru se trouver en présence d'une opération simple, qui n'offusquerait personne de façon vraiment inquiétante. Inaccessible au réalisme intégral, qui compte avec les sentiments les plus secrets des peuples et des gouvernements et reste ouvert au jeu puissant des forces morales dans le monde, il n'avait pas prévu que la brutalité des procédés employés pourrait déjouer ses subtils calculs de physique politique. Il avait négligé que, dans le maniment délicat des peuples et les savantes combinaisons de la diplomatie, on travaille avant tout sur une matière humaine vivante, dans le cœur et l'esprit de laquelle les actes ont leur fatale répercussion. Tandis que autour de lui l'orage monte et grandit en Serbie, en Russie, en Turquie, son irritation et son incompréhension s'accroissent en face de cette tempête, imprévue, mais nullement imprévisible, qui le menace bien plus par les idées que par les armes. Devant cette force populaire et démocratique qui fait explosion aux frontières de l'empire, il ne trouve d'autres moyens de riposte qu'une stratégie de force et d'intrigue, de manœuvres perfides et d'efforts violents. Or, par l'emploi excessif de la force, il ne réussit qu'à irriter les instincts de liberté et d'émancipation, qui frémissent sous l'oppression, de même qu'avec son brusque coup de théâtre il a ranimé le sentiment de conservation européenne ou excité simplement les convoitises des voisins. Avec son mépris des forces populaires et son dédain des traités internationaux, dont la violation n'est qu'une vaine question de mots débattue entre diplomates pointilleux, Aehrenthal fut également profondément surpris du boycottage turque

des marchandises autrichiennes. Lorsque sa diplomatie des faits matériels se heurta à la foule anonyme des consommateurs en grève, il crut habile d'obtenir par intimidation une prompte reconnaissance de l'annexion contestée. Il ne comprenait pas que la violence brutale n'est pas toujours en mesure de disposer des éléments comme on le voudrait, par contrainte et du dehors. A la suite de cette erreur, après avoir menacé, il dut finalement négocier. Or, il n'est jamais avantageux pour un Etat de crier sur les toits qu'on ne rentrera à grand fracas que par la porte du triomphe, lorsque plus tard on sera obligé de passer subrepticement par l'escalier de service. Rien n'est aussi dangereux que d'user au début de termes trop absolus, car on se coupe ainsi la retraite pour des concessions, qu'un proche avenir révèlera peut-être nécessaire.

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne dans l'examen de la diplomatie d'Aehrenthal, on voit les défauts de son matérialisme politique ; il ne sut ni se garder des paroles impardonnables, ni empêcher les heurts violents et les blessures irritantes, qui engendrent la rancune et préparent les revanches. Il n'avait jamais compris que la vraie diplomatie consiste dans l'art des combinaisons habiles et des transactions équitables, dans le maniement patient et souple des intérêts et des hommes. Au lieu de pratiquer une large tolérance et de recourir à des procédés pratiques et simples, il engagea son pays dans les voies funestes de la conquête, oublieux de ce qu'il faut souvent plus de courage moral et d'intelligence pénétrante pour rechercher l'harmonisation des intérêts et l'apaisement des passions par des transactions équitables, que pour soutenir, avec hauteur et éclat, des revendications orgueilleuses qui flattent l'amour-propre national plus qu'elles ne servent la réelle grandeur de la patrie. La politique de force et d'arrogance risque toujours de provoquer contre elle la coalition des colères et des révoltes, de compromettre les gains immédiats par les rancunes qu'elle suscite, de mener promptement aux revers, voisins de la ruine.

Aujourd'hui cependant, par un excès en sens contraire, on

semble croire qu'il suffit à un Etat de vouloir la paix pour l'obtenir. S'il faut l'accord d'une imposante majorité pour conserver la paix, il suffit de la volonté d'une énergique minorité pour déclarer la guerre. Aujourd'hui comme hier, dans le monde tel qu'il est et non tel qu'il devrait être, il n'existe qu'un seul moyen vraiment efficace pour assurer la tranquillité dans l'ordre : que les Etats pacifiques disposent d'une puissance supérieure à celle des Etats belliqueux, qu'ils aient la ferme volonté d'en user, et qu'ils fassent connaître sans ambages cette résolution, car les plus belliqueux renonceront à l'agression s'ils ont la certitude de la défaite. Pour ces raisons, la diplomatie de modération clairvoyante et ferme, à laquelle vont mes préférences personnelles, ne doit jamais dégénérer en une diplomatie d'abandons aveugles. A la pression de prétentions exhorbitantes ou de visées conquérantes, il faut savoir résister, non seulement pour la sauvegarde des intérêts nationaux, mais pour le maintien de la paix générale. Les concessions ne servent la paix qu'entre Etats enclins à la conciliation. A l'égard des autres, loin d'arrêter l'esprit de conquête et d'expansion, elles l'excitent et le stimulent. Ici, comme dans tous les domaines où domine l'esprit de l'homme, il faut se garder des formules dogmatiques et des systèmes absolus, mais savoir allier l'esprit de finesse à l'esprit de mesure, qui seuls correspondent aux complexités de la réalité.

OLOF HOIJER.

L'AUTRICHE-HONGRIE EN 1832 ET EN 1912

Si, en parcourant le monde, je n'avais constaté que les choses et les gens n'y sont pas toujours à leur place, je m'étonnerais de celle que j'occupe en ce moment. C'est la première fois que j'assiste à une de vos séances, je devrais donc être assis au dernier rang.

Dans cette anomalie, du moins, il n'y a, de ma part, aucune outrecuidance. Au contraire, il n'y a qu'obéissance. Vous l'avez deviné : en diplomate toujours discipliné, je suis ici en service commandé, commandé par notre Président, avec cette bonne grâce inexorable à laquelle aucun de vous ne résisterait. Que serait-ce s'il avait été pour vous, comme pour moi, un chef, et un chef qui est en même temps un maître et reste toujours un ami ?

Peut-être son choix est-il moins hasardeux qu'il ne paraît au premier abord. Peut-être, est-ce l'application d'une idée qui appartient à un de nos plus éminents présidents, M. le baron de Courcel et que M. Dumaine a rappelée dans une de ces allocutions qui ravissent les auditeurs, découragent les orateurs et sont des chefs-d'œuvre de diplomatie, car elles réconcilient la finesse et la justesse, la grâce et la force, l'ironie et l'indulgence. M. Dumaine y louait son prédécesseur d'avoir fondu votre société et la carrière, d'avoir « diplomatisé » votre groupement de travailleurs, et d'avoir fait un trait d'union entre ceux qui écrivent l'histoire et ceux qui la préparent. Je ne rechercherai pas si cette dernière définition n'est pas trop flatteuse pour les diplomates d'aujourd'hui et s'il faut plutôt croire Chateaubriand quand, en plein âge d'or de la diplomatie, il disait de son plus

illustre représentant Talleyrand, qu'il signait les événements, mais qu'il ne les faisait pas.

J'exprimerai seulement le vœu qu'à vous fréquenter les diplomates français contractent un peu de vos qualités et, avant tout, l'ambition de faire une diplomatie digne de notre histoire.

***

Ce n'est pas seulement pour la désignation du conférencier que doivent aller à notre cher président ma reconnaissance et votre blâme. Il est également responsable du choix du sujet. Lorsqu'il m'a engagé à commenter devant vous quelques-uns des souvenirs recueillis à Vienne par un membre de ma famille et à les comparer à ceux que j'ai pu glaner moi-même, après tant d'autres, dans la même capitale, mon premier mouvement a été de me récrier et de lui opposer un scrupule que vous devinez. Si je n'ai pas insisté, c'est que j'ai compris le sentiment amical qui inspirait ce conseil, d'autant plus amical qu'il ne me l'a pas exprimé. Sachant que, parfois, la diplomatie dite active est une maîtresse trop exigeante pour souffrir le moindre partage, fût-ce avec l'Histoire, M. Dumaine a pensé que mon ignorance me confinait dans la zone des souvenirs, de sorte qu'en l'espèce, le moi est le sujet le plus modeste.

Ma quiétude est complète, aucun sentiment filial ni personnel ne la pouvant troubler. Le diplomate dont les souvenirs me servent de thème, n'est pas mon ascendant. Ses manuscrits, qui ne sauraient être en de meilleures mains, appartiennent à son petit-fils, M. le vicomte d'Harcourt qui a bien voulu en éclairer pour moi certains points par ses propres souvenirs. Il a été bien inspiré d'en confier la publication à M. Marcel Thiébaut qui nous a donné un premier volume accompagné des notes les plus judicieuses et précédé d'une préface qui est un modèle du genre.

Au surplus, si l'auteur me touchait de plus près, la piété que je devrais à l'aïeul ne contrarierait en rien le respect que je dois à l'Histoire. Tous ceux qui le lisent sont aussitôt mis en confiance

par son accent de sincérité. Dans le récit des faits qui, il est vrai, portent eux-mêmes témoignage de ses vertus et de ses services, aucune trace de ces artifices où se complaisent trop souvent les mémorialistes anxieux, au déclin de leur vie, de composer leur maintien pour la postérité, de soigner l'éclairage, traitant ainsi la vérité, comme aux approches de la vieillesse et même de la maturité, les femmes traitent la beauté, en la plaçant dans la pénombre, ou à contre-jour.

Quant à mon propre personnage et à mon expérience de Vienne trois quarts de siècle plus tard, je puis aussi en parler sans embarras, parce que ce personnage n'en était pas un. Si j'avais été ambassadeur à Vienne, l'importance de mes fonctions, ou le désir de la faire présumer par mon silence, m'imposerait plus de réserve. Mais, dans la capitale autrichienne, un simple conseiller d'ambassade était fort peu de chose. Vous savez que le prince de Metternich disait qu'en Autriche, l'homme commence au baron. On peut dire que le diplomate y commençait au conseiller. A telles enseignes que j'ai connu de grandes dames viennoises qui daignaient tendre leur main à baiser aux diplomates jusqu'aux conseillers inclusivement et ignoraient la plèbe des secrétaires et des attachés. L'une d'elles, cependant, condescendait, lorsqu'ils étaient de bonne maison, à les admettre à la même faveur, mais seulement après la Pentecôte qui marquait la fin de la saison officielle. Cette consécration du conseiller, même lorsqu'il n'était pas né, était une conquête de l'esprit démocratique par rapport à l'époque où les archiduchesses invitaient les attachés, à l'exclusion des secrétaires, les attachés étant alors de jeunes seigneurs qui servaient pour l'honneur, tandis que les secrétaires étaient des salariés qui, comble de l'opprobre, travaillaient quelquefois.

Cet exemple atteste la permanence à Vienne, à travers les bouleversements politiques, d'une souveraineté supérieure à celle des empereurs et qui, peut-être, en était la plus solide garantie : la souveraineté de l'étiquette. Ce n'est pas la seule ressemblance que je noterai, au milieu de différences profondes,

entre la Vienne de 1832 et celle de 1912. Les ressemblances sont d'ordre social ; les différences sont d'ordre politique. Seul, le contraste de ces harmonies sociales et de ces oppositions politiques confère un semblant d'unité à cette causerie. Vous me pardonnerez, et même m'approuverez si, m'y abstenant de toute érudition, j'incline, selon la pente de mon métier, à chercher surtout dans le passé des enseignements valables pour le présent et si, à mes yeux, les faits se groupent sous l'angle de la méthode diplomatique et dans le cadre de la politique, plutôt que dans la perspective plus noble de l'histoire.

***

Il y aurait futilité à railler la puérilité de l'étiquette. Comment taxer d'enfantillage une chose aussi vénérable, aussi ancienne, aussi puissante et si vivace qu'elle est immortelle et refleurit toujours au milieu des ruines. J'ai dit que l'étiquette régnait sur les empereurs. Ce n'est pas assez dire : c'est par elle que les empereurs régnaient. Ils ont été renversés lorsqu'elle a été ébranlée sur un point par la poussée des forces nouvelles. La monarchie des Habsbourg était surtout une hiérarchie dont l'étiquette était la gardienne. Hiérarchie de princes au temps du Saint-Empire germanique ; hiérarchie de classes et surtout de peuples dans les temps modernes. Au sommet l'empereur, investi par droit divin et qui rendait à Dieu sa politesse en le protégeant sur la terre dans une religion d'Etat, où l'Etat avait plus d'importance que la Religion. Protection parfois indiscrète, par exemple, lorsqu'après la mort de Léon XIII, l'archevêque de Cracovie, le cardinal Puzyna prétendit guider le choix du Conclave et adressa une injonction au Saint-Esprit, *in nomine et auctoritate suae majestatis apostolicae Francisci-Josephi, jure et privilegio antiquo...*

Ce latin, étant d'Eglise, ne brave pas l'honnêteté ; il n'attentait qu'à l'indépendance du Sacré-Collège.

Les privilèges ne restant des droits qu'autant qu'ils correspondent à l'équilibre des forces qui les a fondés, celui qu'invoquait

le cardinal Puzyna était trop anachronique pour n'être pas inopérant.

Cet accroc infligé à l'étiquette de la Cour de Vienne par les puissances célestes aurait dû révéler sa fragilité au regard des puissances terrestres, c'est-à-dire des peuples. Ce qui a causé la perte de la monarchie austro-hongroise, c'est son obstination à rester une hiérarchie de peuples à une époque où tous les peuples étaient soulevés par une incoercible aspiration vers l'égalité.

***

Ce n'est donc pas sans raison que, dans ses souvenirs, M. de Saint-Aulaire fait une large place à cette étiquette qui, dans un sens un peu extensif, était l'âme dont vivait l'Empire d'Autrice, avant de devenir l'erreur dont elle est morte. Ramené du plan théologique et politique sur le plan mondain, ce culte avait pour autel un canapé, ou plutôt, le canapé, institution jumelle du trône, et plus rigoureuse. Il s'agit, vous le savez, du canapé qui dans les salons de la haute société, était réservé aux princesses et aux ambassadrices et que toute autre ne pouvait occuper sans sacrilège. M. de Saint-Aulaire nous conte comment deux ambassadrices qui se haïssaient et ne s'adressaient jamais la parole s'asseyaient cependant — ainsi l'exigeait l'étiquette — sur le même canapé et y restaient jusqu'à la fin de la réception en se tournant le dos. Aucun des spectateurs n'avait l'impiété d'en sourire. Il nous dit aussi la stupeur du public lorsqu'une nouvelle venue, non initiée aux rites, s'installait sur un canapé vide, sans se douter à quel point il était malséant d'y poser un séant bourgeois, ou même noble, mais non princier.

En présence de pareils usages, l'ironie est facile. Elle est injuste. Cette étiquette si rigoureuse contribuait beaucoup au charme de la vie sociale, car elle s'accompagnait d'une extrême simplicité dans une exquise courtoisie. Et cela va très bien ensemble. Quand chacun est à sa place en vertu d'une règle générale, il est superflu de l'y mettre. Quand les distinctions sociales sont si anciennes, si unanimement acceptées qu'elles sem-

blent naturelles, il est superflu d'en établir d'artificielles. Quand on est aussi sûr de sa situation que l'était un grand seigneur autrichien et aussi sûr que nul ne la pouvait ignorer, la coquetterie s'accorde avec le bon goût pour conseiller de paraître l'oublier soi-même. C'est pourquoi la morgue et l'arrogance ne sont pas jeux de princes, mais jeux de vilains et luxe de parvenus, de parvenus qui ne sont pas très sûrs que c'est arrivé et dont la raideur est une défense contre ceux qui seraient tentés d'en douter.

A Vienne, en 1832, la grande prêtresse de l'étiquette était la princesse de Metternich, femme du tout puissant chancelier. Chez elle, ce culte n'impliquait pas la pratique du simple savoir-vivre. Se considérant comme l'incarnation de la légitimité, elle ne ménageait pas les sarcasmes les plus grossiers à l'usurpation représentée à ses yeux par Louis-Philippe et par son ambassadeur. Elle alla même un jour, à un grand dîner où il était son voisin, jusqu'à répondre à un compliment qu'il lui fit sur son diadème : « au moins, celui-ci n'est pas volé. » Cette allusion délicate aux origines de la monarchie de juillet n'ayant échappé à personne, M. de Saint-Aulaire ne put se dispenser de s'en plaindre le lendemain au prince de Metternich qui lui fit cette charmante réponse (qu'il avait souvent l'occasion de placer), susceptible d'être interprétée à la fois comme une fin de non-recevoir et comme une réparation : « Mon cher ambassadeur, que voulez-vous que j'y fasse, j'ai épousé la princesse de Metternich, mais je ne l'ai pas élevée. »

Depuis cette époque, des empires se sont écroulés, à commencer par l'empire des Habsbourg. Les règles essentielles de l'étiquette autrichienne ont survécu à ce désastre. Je m'en suis assuré tout récemment à votre intention. Pour la première fois, depuis un temps immémorial, je suis allé au Quai d'Orsay pour interroger sur cette grave question le directeur des affaires politiques, M. de Beaumarchais qui, il y a quelques mois, nous représentait à Vienne. J'ai appris de lui que si, à Vienne, le trône est tombé en poussière, le canapé est toujours debout.

***

Je laisse aux philosophes le soin de rechercher pourquoi l'étiquette survit à l'état social qu'elle exprime.

Dans l'empire d'Autriche, la politique, moins stable que l'étiquette, a connu des métamorphoses, non dans ses données fondamentales, mais dans ses formes et ses moyens. Elle reste toujours caractérisée par le fait que l'Autriche-Hongrie n'est pas une nation, n'est qu'un Etat, que cet Etat doit, pour subsister et grandir être d'autant plus fort que son principe est en lui-même, enfin que cet Etat est une dynastie de droit divin et d'origine féodale. La dynastie n'aura donc d'autre règle que la raison d'Etat, d'autre but que de conserver ses fiefs et, si le malheur des temps la dépouille de quelques-uns, de les remplacer par d'autres, afin que le chef de la maison laisse à ses héritiers un patrimoine qui peut n'être pas intact pourvu qu'il ne soit pas amoindri. Précisément, parce que l'Autriche-Hongrie est un Etat a-national, qui ne s'identifie pas avec des terres et des populations déterminées, c'est un Etat démontable, transportable, transformable, raccommodable, un peu comme certains animaux, d'espèce inférieure, qui perdent d'anciens membres et en acquièrent de nouveaux par greffe ou génération spontanée, sans que leur santé soit sensiblement atteinte. Telle est dans son essence la politique dont l'empire d'Autriche a vécu et dont il est mort, pour y avoir persévéré lorsqu'elle n'était plus en harmonie avec l'état général du monde ou, pour user encore d'un terme physiologique, lorsque le milieu y était devenu réfractaire.

En ce qui concerne les modalités changeantes de cette politique, le rapprochement des deux dates 1830-1912, est plus significatif qu'on n'est porté à le croire à première vue. Bien qu'il me soit imposé par les caprices du hasard et de la carrière, il eût pu être choisi pour illustrer, dans la politique autrichienne, cette loi de constance, que j'ai essayé de définir, avec les variantes que comporte son application, et pour montrer ainsi, chez

les Habsbourg cette versatilité réfléchie dont l'opinion réserve l'apanage à la maison de Savoie. Deux exemples suffiront à éclairer les analogies et les oppositions entre les deux époques. Ils sont empruntés aux deux principales affaires que M. de Saint-Aulaire eut à traiter pendant sa mission et qui se reproduisirent *mutatis mutandis* pendant mon propre séjour à Vienne. L'une est une affaire de mariage, l'autre est l'éternelle affaire d'Orient.

Pour des raisons de famille et de politique, le roi Louis-Philippe désirait vivement marier ses fils ou ses filles aux neveux ou aux nièces de l'empereur François. Petite-fille de Marie-Thérès, la reine Marie-Amélie était fort attachée à la maison d'Autriche et souhaitait perpétuer les liens qui l'y unissaient. Aux yeux du roi, un mariage autrichien avait l'avantage de mettre fin à l'hostilité des Puissances centrales à l'égard de la monarchie de juillet et de préparer cette alliance franco-autrichienne dont il rêvait et qui, peut-être, eût changé le cours de l'histoire. Seul, le principal intéressé, le duc d'Orléans, montrait peu de goût pour les archiduchesses, qui, au contraire en montrèrent beaucoup pour lui.

M. de Saint-Aulaire décrit, sous une forme très vivante, les péripéties de cette négociation qui aboutit à un échec. En cette circonstance, comme toujours, notre ambassadeur montra autant de clairvoyance que de franchise. Il avait tout de suite prévu les obstacles auxquels se heurterait le projet de ses souverains et s'était employé, mais en vain, à le décourager. Un ambassadeur avait alors pour règle de servir plutôt que de plaire, et pouvait exprimer un avis contraire au vœu le plus cher de son souverain plus librement et plus impunément qu'il ne pourrait aujourd'hui risquer une objection contre la politique d'un ministre éphémère. Le roi ayant passé outre, M. de Saint-Aulaire se conforma à ses instructions avec plus de zèle que de conviction et s'ingénia à vaincre les résistances de la Cour de Vienne. Il y fut aidé par la grâce et la séduction du prince qui conquit tous les suffrages de la famille impériale et, ce qui lui était

plus facile, tous les cœurs des archiduchesses, sans obtenir la main d'aucune d'elles.

Triomphe de la raison d'Etat sur celle du cœur. Metternich n'était pas homme à se laisser attendrir par le désespoir et les évanouissements de l'archiduchesse Thérèse qui, après deux entrevues, criait, au milieu des larmes « que c'était M. le duc d'Orléans qu'elle voulait pour mari et qu'elle n'en accepterait jamais d'autre ». Son père, l'archiduc Charles, qui était un brave homme, mais un pauvre homme, oubliait en voyant pleurer sa fille que la monarchie de juillet était fille de la Révolution, sauf à perdre tout courage au moindre froncement de sourcils du tout-puissant chancelier.

En l'occurence, l'empereur qui était, même dans les affaires de famille, sans autorité, ne servait qu'à couvrir celle de son ministre. Metternich, récidiviste du mariage, — sans préjudice d'innombrables liaisons, il s'était marié trois fois, — restait fidèle à lui-même et à son unique maîtresse la raison d'Etat en intervenant dans cette affaire et dans le sens où il le fit. C'est lui qui avait pris l'initiative du mariage de Marie-Louise avec Napoléon, Corse parvenu, aventurier couronné, où il voyait l'ogre insatiable que la raison d'Etat commandait d'apprivoiser. Selon le mot du prince de Ligne, il lui donna Marie-Louise comme on sacrifie au minotaure une belle génisse.

Metternich trouvait plus grave de réhabiliter un usurpateur que d'apprivoiser un ogre, bien que cet usurpateur fût le représentant de la première famille souveraine d'Europe. A ses yeux, Napoléon avait l'avantage de ne pas succéder directement à Louis XVI, de ne pas l'avoir renversé, et la mésalliance des races lui semblait moins grave que celle des principes. Elle était surtout plus nécessaire, puisqu'elle était alors la seule chance de salut pour l'Autriche. Pour faire fléchir les principes et être aussi bien traité que Napoléon, il n'a manqué au duc d'Orléans que d'avoir Austerlitz comme agent matrimonial.

Le refus était, d'ailleurs, enveloppé des formes les plus courtoises et même motivé par un sentiment de sollicitude pour la

monarchie de juillet et par un excès d'amour de l'archiduchesse Thérèse. « Sans doute, disait M. de Metternich à M. de Saint-Aulaire, il faut que l'alliance de la France et de l'Autriche soit intime, plus intime que celle d'aucune autre puissance. Vous n'aurez pas d'amis plus dévoués que nous, mais un mariage n'est pas nécessaire pous resserrer nos liens. Au contraire, un mariage autrichien fera dire en Fance que Louis-Philippe est le chef de la Sainte-Alliance, et il fera dire ici que M. de Metternich s'est vendu à Louis-Philippe ». De son côté, l'archiduc Charles écrivait au duc d'Orléans : « Ma fille se connaît elle-même. Elle sait se rendre compte de sa force et de ses faiblesses. Elle craindrait de trouver dans l'excès même du bonheur des causes de pénibles anxiétés auxquelles son cœur risquerait de succomber. »

En même temps, M. Thiers qui, sur ces entrefaites, était arrivé au pouvoir et qui n'était pas favorable au mariage autrichien, où il voyait probablement un obstacle à ses aspirations libérales, écrivait à M. de Saint-Aulaire, dans une lettre particulière, qu'un refus ne lui causerait aucun regret. Tout en se félicitant de l'échec, ce représentant des temps nouveaux donnait dans les travers de l'ancienne diplomatie et, partant de ce principe qu'un refus est un titre et confère une hypothèque à celui qui l'essuie sur celui qui l'oppose, ajoutait : « Appliquez-vous à persuader au prince de Metternich que le procédé de la famille impériale nous blesse profondément et exercera sur notre politique une influence que le Cabinet de Vienne pourrait avoir à déplorer ».

Le roi, plus diplomate et plus moderne, ce qui n'est pas inconciliable, que le plus démocrate de ses ministres, savait que la politique ne doit prendre conseil ni du sentiment, ni du ressentiment. C'est dire que ses rapports avec la Cour de Vienne ne furent nullement altérés. Sa pensée était plus haute et plus fière. On en trouve l'inspiration dans la circulaire adressée le 28 juin à tous nos agents diplomatiques, et où ses vues sur le mariage du Prince royal étaient exprimées dans les termes les plus nobles : « Il faut une princesse, mais son rang entre les maisons

princières n'importe pas. Pourvu qu'elle soit bonne et respectable, digne mère de nos rois, il suffit. La France est assez grande pour grandir la reine qu'on lui donnera. »

***

Le projet de mariage dont j'ai été témoin en 1912, et auquel j'ai déjà fait allusion, a ceci de commun avec le projet de 1835, qu'il a abouti à un échec, d'ailleurs fort heureux. Il en diffère par la nature des parties et en ce que les rôles y étaient intervertis. Dans ce deuxième cas, c'est l'Autriche qui fait la demande et c'est la France qui refuse. Une chose cependant n'a pas changé, c'est l'outrecuidance vraiment impériale et royale avec laquelle, qu'il s'agisse de la monarchie de juillet ou de la troisième République, le Cabinet de Vienne se croit fondé à tout refuser ou à tout demander.

Dans les Etats modernes où les considérations économiques priment les considérations dynastiques, les mariages se font non plus entre les familles, mais entre les intérêts. Le mot lui-même figure dans le vocabulaire politique de nos jours. Qui n'a entendu parler du mariage du minerai lorrain et du charbon westphalien ? N'a-t-on pas dit aussi que l'occupation de la Ruhr avait été imaginée parce que le traité de Paix en nous donnant des mines de fer sans charbon, nous avait donné la fille sans la dot, et qu'il convenait de la lui assurer pour lui permettre de mener un train digne de nous, c'est-à-dire de « fonctionner à plein rendement ? »

En 1912, le mariage franco-autrichien dont on rêvait à Vienne était d'ordre financier. Il s'agissait d'unir le noble trésor austro-hongrois, qui était vide, à la Bourse de Paris qui était riche alors et courtisée par l'univers. C'était un grand honneur qu'on daignait nous faire en condescendant, en faveur de la dot, à une telle mésalliance qui, bien entendu, ne portait aucune atteinte à la Triple-alliance. On voulait bien accepter nos millions ou même nos milliards et cette grâce, accordée à notre République roturière par la maison de Hapsbourg était si flat-

teuse qu'elle se suffisait à elle-même. Lorsque, dans ma province, le Périgord, un gentilhomme prend femme dans la bourgeoisie pour se refaire, c'est-à-dire pour manger la dot sans s'occuper de l'épouse, cela s'appelle prendre les truffes et laisser la dinde. Telle est l'opération que l'auguste empereur d'Autriche se proposait de faire avec la République française. Le coq gaulois n'est pas une dinde. Il ne se laissa séduire ni plumer. Notre gouvernement refusa la main de la princesse, je veux dire de notre épargne. Le comble, c'est que le Cabinet de Vienne ne nous célait pas que notre argent était destiné à des armements. La subordination de l'Autriche-Hongrie à l'Allemagne était telle que cela revenait à mettre notre bas de laine à la disposition de notre ennemi héréditaire pour fabriquer des canons contre nous. L'ambassadeur de Russie, fort alarmé de ce projet, me disait : « N'oubliez pas que prêter de l'argent à l'Autriche, c'est en prêter à l'Allemagne, car Berlin et Vienne sont les deux poches du même pantalon. » Cette formule était au-dessous de la vérité : dans le ménage austro-allemand, c'était l'Allemagne qui portait culotte et, en dernière analyse, c'était elle qui aurait empoché l'argent.

Cependant le projet avait des zélateurs puissants, même en France. Certains le prônaient au nom de ce qu'ils appelaient la pénétration des alliances.

A côté des « bons européens », des précurseurs, s'agitaient tous les financiers de Berlin et de Vienne, et quelques-uns de Paris, ceux qui n'hésitent pas à réaliser des bénéfices immédiats et personnels au prix de catastrophes lointaines et nationales.

Il fallait donc un certain courage à notre gouvernement pour tenir tête à cette conjuration politico-financière. Nous devons lui savoir gré d'avoir été assez fier pour penser, comme l'a dit un jour M. Clémenceau, que la vassalité n'était pas dans la logique de notre défaite, et d'avoir été assez fort pour faire prévaloir l'intérêt national contre une coalition d'intérêts particuliers. Il fut en cela bien inspiré au moment où, à l'horizon des Bal-

kans, le mirage de la paix perpétuelle sous l'égide de la Banque internationale, s'évanouissait au milieu de nuées sanglantes.

***

Je n'aurais pas le mauvais goût, même si j'en avais le temps, d'exposer devant un auditoire qui les connaît aussi bien que moi, les aspects différents et parfois contradictoires de la question d'Orient sous la monarchie de Juillet et pendant la période d'avant-guerre. Vous me pardonnerez cependant, au sujet de la crise de 1840 à laquelle M. de Saint-Aulaire a été mêlé en qualité d'ambassadeur à Vienne, trois observations inspirées, je vous l'avoue, par ma tendance professionnelle à chercher surtout dans l'histoire des enseignements pour notre diplomatie.

Tout d'abord, je constate que dans cette crise, M. de Saint-Aulaire fit preuve de la même clairvoyance que dans la question du mariage autrichien, et aussi de la même franchise. Il y avait quelque mérite à résister à l'entraînement général en faveur de Mehemet-Ali considéré comme le Napoléon de l'Orient. « Vous savez que je ne suis pas *Egyptien* », disait M. de Saint-Aulaire à son nouveau ministre, M. Thiers, qui l'était, mais qui ne l'en maintint pas moins à son poste de Vienne, ce qui fait honneur à l'un et à l'autre. M. de Saint-Aulaire fut à peu près seul à ne se tromper ni sur les dangers d'une politique égyptienne qui en menaçant l'intégrité de l'empire Ottoman et le principe de légitimité, fondement des traités de 1815, reconstituait automatiquement la coalition de l'Europe contre la France, ni sur la force réelle de Mehemet-Ali. Chose curieuse et qui conseille la modestie aux hommes politiques, alors que, dans toutes les chancelleries, on était ébloui par ce météore et convaincu qu'il brillerait bientôt à Constantinople à la place du grand-seigneur, jusqu'au jour où ses quatre-vingt mille Egyptiens se débandèrent en Syrie devant cinq mille Turcs appuyés par douze cents Austro-anglais, c'est un poète, Lamartine, plus réaliste dans son intuition que les hommes d'Etat dans leur présomtion, qui voyait le plus juste. Il exprima, dans

une image exacte et magnifique, ce qu'il y a d'éphémère et de vain dans les sursauts de l'énergie orientale. « En un tel pays, écrivait-il, le héros replie en mourant son génie, ainsi qu'il replie sa tente, laissant la place aussi vide qu'avant son passage, aussi nue, aussi ravagée. »

Autre observation, que vous m'excuserez de vous soumettre, bien qu'elle contredise un des dogmes de la diplomatie nouvelle. Durant cette crise orientale, qui aurait été fatale à la France, si la monarchie de Juillet, eût été moins sage, l'esprit belliqueux, le « bellicisme » comme on dit aujourd'hui, était en raison directe de l'esprit démocratique. Au sommet le roi, résolu à maintenir la paix, en la conciliant avec la dignité, disant à M. de Saint-Aulaire qui prenait congé de lui avant de rejoindre son poste : « Pour votre gouverne particulière, il faut que vous sachiez que je ne me laisserai pas entraîner par mon petit ministre. Au fond, il veut la guerre et moi je ne la veux pas. Je le briserai plutôt que de rompre avec toute l'Europe. » Politique prudente et qui triompha parce qu'elle s'appuyait sur une attitude fière, le roi voulant la paix en préparant la guerre. Ainsi le roi Louis-Philippe épargnait à la France une guerre désastreuse.

Au-dessous du roi, le « petit ministre », M. Thiers qui disait à notre ambassadeur : « Le roi ne veut pas la guerre, mais je saurai bien l'y contraindre. » Cependant le petit ministre n'était pas fou. Il ajoutait qu'il ne convoquait par les chambres, de peur d'être entraîné par elles, le mouvement en faveur de la guerre étant d'autant plus violent qu'on se rapprochait davantage du peuple. Mais, dira-t-on, les chambres d'alors, élues au suffrage censitaire, ne représentaient pas le peuple ; elles n'étaient que l'émanation de cette bourgeoisie libérale qui depuis la chute de Napoléon, était veuve de César, avait la nostalgie de la gloire et dont Edgar Quinet traduisait l'état d'esprit en écrivant : « La Révolution a rendu son épée en 1815 ; on a cru qu'elle allait la reprendre en 1830. » Soit. Mais alors écoutons Louis Blanc, le Jaurès de l'époque, qui, dans son « His-

toire de dix ans » déplore que « la France n'ait pas tiré cette épée de la Révolution pour soutenir Mehemet-Ali et consommer la dépossession des Turcs, réclamée, écrit-il, par le plus profond et le plus sacré des intérêts de la civilisation ».

Dernière observation qui, je le crains, n'est pas plus conforme à l'orthodoxie du moment. La paix, dans cette crise, fut d'autant mieux sauvegardée que la diplomatie fut plus secrète. Ce phénomène qui n'est pas sans rapport avec celui d'un roi pacifique aux prises avec une opinion belliqueuse est attesté par le résultat des conférences de Kœnigswart, propriété privée du prince de Metternich où les représentants des puissances, à l'abri des passions et des indiscrétions, s'appliquèrent, pendant trois semaines, à trouver les termes d'une transaction honorable. L'un d'eux, l'ambassadeur d'Angleterre, qui n'avait pas la superstition de la diplomatie publique, déclarait « qu'il avait appris à Kœnigswart ce que c'était qu'un conclave et qu'il ne s'étonnait pas que les catholiques admissent l'intervention du Saint-Esprit dans une œuvre à laquelle un certain nombre de personnes enfermées ensemble appliquaient sans distraction toutes leurs pensées ». C'est ce qui leur permit, comme l'écrit M. de Saint-Aulaire, de rechercher « la gloire de la modération ». Et cela est tout naturel. La publicité, en diplomatie, est un grand danger, parce qu'elle engage gravement l'amour-propre, celui des hommes et celui, infiniment plus susceptible, des peuples, au risque de transformer les moindres conflits en questions de prestige. Cette diplomatie n'en est une que dans la mesure où elle reste secrète. C'est alors une diplomatie crypto-publique ; à l'exemple des femmes qui méritent cette dernière épithète, elle étale ses charmes et ses prétentions devant la foule, mais elle se cache pour l'essentiel.

*
* *

Je vous ferai grâce d'un parallèle entre la crise orientale de 1840 qui s'est dénouée pacifiquement et la crise de 1912 qui a engendré la guerre des Balkans, puis la guerre générale. Elles

se ressemblent du moins en ce que, dans l'une et dans l'autre, les diplomates se sont trompés. C'est à se demander s'ils ne se trompent pas toujours et si le meilleur moyen de connaître l'avenir n'est pas de prendre le contre-pied de leurs prévisions. Toutefois, dans ces deux derniers cas, leur erreur a changé de camp. En 1840, ils avaient escompté l'écrasement de la Turquie qui fut aisément victorieuse ; en 1912, ils avaient annoncé sa victoire et, quand elle fut battue par la confédération balkanique, ce fût une stupeur générale.

Une différence plus apparente que réelle entre les deux crises, c'est que, dans la première, le prince de Metternich invoquait, en faveur du sultan, le principe de légitimité, âme de la Sainte-Alliance, tandis que, dans la seconde, le Cabinet de Vienne, qui avait violé ce principe par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, n'avait d'autre souci que d'établir son hégémonie dans les Balkans et de contrôler la route de Salonique, au mépris de tous les droits auxquels son impérialisme se heurtait. Au fond, c'était toujours la raison d'Etat et la tradition féodale. identiques dans leur essence, renouvelées dans leurs moyens, et n'invoquant les principes que pour couvrir et servir des intérêts. Seulement, en 1840, la maison d'Autriche largement nantie, jouissant encore de la prépondérance en Allemagne et de ses possessions héréditaires en Italie, était conservatrice à l'extérieur comme à l'intérieur. Après 1870, — date plus fatidique même pour l'Autriche que celle de 1866, car Sadowa sans Sedan n'eût pas été irréparable —, la maison de Habsbourg expulsée d'Allemagne et dépossédée en Italie, obéit à la loi de son origine en cherchant de nouveaux fiefs et à l'impulsion de l'Allemagne en les cherchant dans la direction du Sud.

Cette funeste novation de la politique autrichienne date du Congrès de Berlin où le tentateur, Bismark, en lui montrant les rivages de la mer Egée, engageait François-Joseph dans une entreprise qui le détournait de l'Allemagne et l'opposait à la Russie tutrice des peuples slaves et héritière présomptive de la Turquie. En même temps, l'Autriche-Hongrie devenait la marche

orientale, l'avant-poste du germanisme dans la direction de la Méditerranée. Dès lors, elle était à la merci de l'Allemagne à laquelle elle était doublement rivée par la complicité de l'agression contre le slavisme au dehors, et de son oppression corrélative au dedans.

Il est vain de rechercher si, à un moment donné, François-Joseph mieux inspiré, mieux conseillé, moins docile aux voix du passé et aux suggestions de son entourage, pouvait s'arrêter dans cette course à l'abîme, congédier son entraîneur allemand, bientôt son maître, et assurer l'avenir de son empire en l'adaptant aux données d'un monde nouveau. L'Histoire qui, selon Renan, est une pauvre petite science conjecturale, même quand elle raisonne sur des faits, ne serait plus qu'un rebus insoluble si elle raisonnait sur des hypothèses. Une chose est certaine, c'est que la monarchie des Habsbourg grandie, selon l'adage connu : « Tu, felix austria, nube », par les mariages, plus que par les batailles, avait puisé dans cette prodigieuse et facile fortune une superbe sans égale. Elle a succombé, faute de faire, à temps, à ses peuples, les concessions nécessaires, parce que, se croyant supérieure aux mortels, elle s'est divinisée, alors qu'elle ne pouvait durer qu'en s'humanisant. Sur sa sépulture, dans la crypte des capucins de Vienne, on devrait graver la sublime parole d'Eschyle : « Orgueil, fils du bonheur, fatal à son père ! »

***

En parcourant dernièrement les mémoires de madame Schratt, la vieille, et — dit-on — tendre et fidèle amie de François-Joseph, j'y ai lu le récit d'une scène burlesque dont le souvenir m'obsède. Je la trouve pathétique parce qu'elle évoque, au-dessus du spectre de François-Joseph, la Fatalité au double visage, comme ce masque du théâtre antique, à la grimace contradictoire et d'autant plus humaine, dont un côté pleure pendant que l'autre ricane. Ainsi s'ajoute à la terreur et à la pitié une note de bouffonnerie qui, de l'agonie des Habsbourg, fait un drame d'Eschyle retouché par Shakspeare.

Mme Schratt raconte que le château de Schœbrunn n'ayant pas de salles de bains, un masseur entrait tous les jours, ou, plutôt toutes les nuits, à quatre heures du matin dans la chambre de François-Joseph pour le frictionner. Ce masseur s'interdisait de dormir pour être prêt à l'heure réglementaire, l'empereur n'admettant aucun retard. Comme beaucoup de ses confrères, ancien boxeur, (à force d'être massé, on devient masseur) et las du régime sec exigé par son premier état, il buvait toute la nuit pour charmer sa veillée. Un beau matin, il avait les jambes si flageolantes, que, pour frictionner son auguste client, il s'appuya sur lui trop lourdement et l'entraîna tout nu sur le parquet. L'empereur, qui n'aimait pas changer de main, refusa de le renvoyer, mais lui adjoignit un officier de la couronne chargé de constater avant la séance qu'il n'était pas tout à fait saoul.

Ne vous semble-t-il pas que cette anecdote se hausse, à travers le symbole, jusqu'à l'Histoire et qu'une voyante aurait pu y lire l'horoscope de François-Joseph ? Ce masseur maléfique, c'est l'ex-boxeur de Sadowa, l'empire d'Allemagne, qui, après avoir mis François-Joseph *knocked out* de l'Allemagne, s'applique ensuite à le revigorer pour en faire un allié utile, et, ivre d'orgueil, chalcule si mal ses mouvements que, dans un embrassement mortel, il roule à terre avec lui. Chute tragique dont l'un, le plus fort, devait se relever, mais où l'autre, déjà branlant, se briserait à jamais.

Je connais et je respecte les regrets causés par l'effondrement de l'Autriche-Hongrie et par la perte du puissant contre-poids qu'elle semblait destinée, par son instinct de conservation, à opposer à l'hégémonie de Berlin. Je n'ignore pas que dans le livre délicieux de Jacques Bainville, « Jaco et Lori », M. de Chévreval dit : « il me parut distingué d'être du parti de l'Autriche ». C'est tellement distingué que c'est impossible. Pour être du parti de l'Autriche, il eût fallu que l'Autriche eût pris son propre parti. Or, elle avait pris le parti de l'Allemagne et lui était liée à la vie et à la mort. Plus tard, c'était trop tard. Lorsque l'empereur Charles IV, jeté, tout jeune, dans l'épilogue

de l'effroyable drame dont il était innocent, rêva, en écoutant auprès de lui les voix du plus noble sang de France, de mettre fin au carnage et de sauver l'héritage de ses pères, ce ne pouvait être qu'un rêve. L'Histoire avait déjà prononcé sa sentence définitive. Avec la complicité de Buda-Pest, la main de fer de Berlin étreignait tout ce qui restait de l'empire des Habsbourg : l'empereur Charles IV ne régnait plus que sur un grand souvenir et sur une généreuse, mais vaine espérance. Quand, à la veille du cataclysme final, il proclama le fédéralisme dans ses Etats d'Autriche, il n'étendit pas ce geste à la Hongrie qui ne l'eût pas toléré et se fût révoltée contre lui plutôt que d'abdiquer sa suzeraineté sur les populations non-magyares de la couronne de Saint-Etienne. Le rêve de Charles IV qui se heurtait contre cet obstacle intérieur, rencontrait aussi un obstacle extérieur, non moins invincible, dans l''union spontanée de ses sujets slaves ou latins avec leurs frères de race du dehors, et dans l'engagement pris par les alliés d'assurer cette union. L'incompatibilité était absolue entre cet engagement et le sauvetage de l'Autriche-Hongrie.

Pouvait-on demander aux alliés de rompre cette solidarité consacrée par des traités solennels et scellée sur les champs de bataille, après avoir été longuement préparée par une diplomatie clairvoyante et tenace dont nous sommes heureux de saluer ici le plus illustre représentant, M. Barrère qui en a été le précurseur, l'animateur et le mainteneur, ce qui le place au premier rang parmi les artisans de la victoire ?

Pouvait-on demander à la France ensanglantée, criblée de blessures, sans force, mais sans reproche, de reprendre les armes pour maintenir ou, plutôt, ramener dans l'obéissance des peuples qu'elle avait juré de délivrer et qui lui avaient donné le plus loyal concours ? Pareille félonie n'eût pas été moins contraire à nos intérêts qu'à nos serments. Cela, non seulement, parce que, pour un grand pays comme la France, l'honneur est toujours le premier des intérêts, mais aussi parce que c'eût été

à la fois trahir des alliés fidèles et perdre des alliés puissants, Italie, Pologne, Roumanie, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie.

C'eût été abdiquer un principe qui est notre meilleure sauvegarde et qui donne à la France d'après-guerre, si elle le veut bien, une situation analogue, sur un point, différente sur d'autres, et, en somme, supérieure, à la situation pourtant si éminente de l'Autriche de Metternich après les guerres de l'empire. De même que l'Autriche de la Sainte-Alliance puisait son prestige dans le principe de l'ordre nouveau, la légitimité, la France aujourd'hui, qui est la nation la plus fortement et anciennement unifiée, et celle qui a le plus saigné pour l'unité des autres peuples, la France qui était l'espoir de toutes les Alsace-Lorraines, quand la flèche de la cathédrale de Strasbourg captive dominait l'horizon du monde, la France représente le principe de l'ordre nouveau, le principe de nationalité. Et, immense avantage sur Metternich, ce principe est aussi un sentiment, et même une passion. Il contient donc, pour emprunter, selon l'usage, le vocabulaire politique au jargon scientifique, un dynamisme, un potentiel de paix, qui n'était pas dans le dogme glacé de la légitimité.

Principe-sentiment, rare cumul, signe de prédestination pour les peuples qui l'incarnent. Là est le foyer de leur énergie et, par leur solidarité, le gage de leur sécurité.

Et pourtant, notre espoir nous vient d'une source encore plus haute et plus pure. A une époque où prévaut une conception spiritualiste de la matière, qu'on nous dit être une cristallisation de l'esprit, il serait paradoxal de ne pas tenir compte de l'esprit dans ce qui est son domaine propre, celui des forces morales, parmi lesquelles nous voudrions compter même la diplomatie. Et, la preuve expérimentale n'est-elle pas faite par la dernière guerre que les forces morales dominent et engendrent les forces matérielles, et que la première des forces morales est la faculté de sacrifice ? Oh ! je sais que le sacrifice ne se porte plus : il a été trop commun pendant la guerre. Il manque d'actualité. Il n'est pas démodé pour si peu : son essence l'élève au-dessus des cho-

ses éphémères et le soustrait aux caprices de la mode. Et nos prophètes qui la font, ou qui la suivent, et qui, dans les deux car nous accablent d'oracles provisoirement définitifs, ne nous enseignent-ils pas qu'il ne suffit pas d'être actuel, qu'il faut être futur ? C'est le futur impératif. Le plus sûr moyen d'être futur, c'est d'être éternel. Tel est le cas du sacrifice et de son pouvoir souverain. Il réapparaîtra parmi nous, vêtu d'une splendeur neuve, alors que les sophismes du jour, après nous avoir promis la lune, auront depuis longtemps rejoint les vieilles lunes, d'où ils viennent ; car ce sont d'antiques erreurs qui, pour le carnaval triste où se trémousse le monde d'après-guerre, se déguisent dans le vestiaire des mots. Ils n'empêcheront pas que toujours l'avenir soit à ceux qui savent souffrir et aux peuples dont les enfants savent mourir.

Or, ces peuples, qu'on appelle les peuples successeurs de l'Autriche-Hongrie ont été des peuples martyrs : pendant la nuit d'une oppression séculaire, par une terrible histoire de larmes et de sang, avec le stoïcisme le plus rare — celui qui dur et qui se tait —, ils ont prouvé qu'ils sont passés maîtres dans cette science de souffrir qui a été pour eux la science de la vie, ou, ce qui est encore plus difficile, la science de la survie et de la résurrection. C'est par là qu'ils ont sauvé leur âme et retrouvé leur corps, pendant que l'Autriche-Hongrie livrait, pour les opprimer, son âme à l'Allemagne, en la séparant de son corps ce qui est la mort. Ceux qui avaient pour elle une plus noble ambition qu'elle-même, peuvent regretter ce suicide. Ne regrettons pas de n'avoir pas lié notre sort au sien. Félicitons-nous, au contraire, d'avoir attaché notre fortune à celle des peuples qu'on n'a jamais pu enfermer dans un tombeau. Notre idéal, qui est le leur, ne périra pas, parce qu'il leur a inspiré, comme à nous, de magnifiques immolations et qu'une cause pour laquelle on sait ainsi mourir est immortelle.

COMTE DE SAINT-AULAIRE.

Discours de M. A. Dumaine.

Mesdames, Messieurs,

Afin de remercier les excellents orateurs qui nous ont apporté avec tant de bonne grâce le concours de leur talent, où trouverais-je des termes à la fois assez chaleureux pour leur exprimer notre gratitude et d'une brièveté qui s'accorde avec l'heure tardive ? Vous me pardonnerez de ne pas m'y essayer.

Il aura paru piquant que, sans s'être concertés, l'un et l'autre aient choisi, comme sujet de leurs conférences, l'Autriche-Hongrie. Ils en ont tracé des portraits à différents âges, dans la plénitude de la maturité et aux confins d'une vieillesse chancelante. Mais eussent-ils remonté plus haut dans le cours des temps, c'est en vain, croyons-nous, qu'ils auraient cherché une époque où l'antique monarchie des Habsbourg connut l'épanouissement d'une robuste et florissante jeunesse : elle a toujours ressemblé à ces enfants que les soucis, les inquiétudes et les malheurs ont vieillis précocement. Peut-on par exemple se représenter Marie-Thérèse, même au début de son règne et malgré l'attrait de ses hautes vertus, autrement que sous l'aspect un peu alourdi d'une douairière ?

A M. Olof Hoijer, avec sa compétence d'historien et de juriste de droit international il appartenait de décrire et d'analyser la crise qui prépara la catastrophe où sombra l'empire dualiste. Vos applaudissements lui ont témoigné du puissant intérêt de sa belle étude. Laissez-moi y ajouter un remerciement spécial pour un volume récent qu'il a publié sous le titre de *Pour la France*. C'est une œuvre vibrante de la plus ardente admiration, pareille pour l'ampleur des compositions et le prestige du coloris à de larges et nobles fresques.

Souvent on nous a reproché à nous, Français, de trop nous complaire dans la satisfaction de nos qualités nationales et des gloires de notre histoire. Mais, cette fois, nous demeurons vraiment un peu confus des éloges enthousiastes prodigués sans la moindre restriction à l'intelligence, à la sensibilité, à l'énergie, au patriotisme français. M. Hoijer a regardé notre pays avec des yeux d'amoureux qui ne voient dans l'objet aimé que des perfections et trouvent jusque dans quelques défauts ou défaillances des motifs d'aimer davantage. Mettons de côté toute modestie, et soyons aussi fiers qu'émus de la ferveur d'un étranger à célébrer les mérites de notre race.

Quant à mon cher collègue et ami M. de Saint-Aulaire, son affectueuse obligeance a cédé à mon désir de vous le faire entendre aujourd'hui. Il lui a suffi d'ailleurs de confronter ses impressions personnelles avec celles de son grand-oncle. Quatre-vingts ans plus tard, le petit-neveu s'est retrouvé dans le même poste, et en s'asseyant comme chargé d'affaires dans le fauteuil de l'ambassadeur, il a pu croire qu'il rentrait en possession d'un meuble de famille. Les réflexions qui lui furent ainsi suggérées, pouvions-nous admettre qu'elles restassent ignorées ? Sa plume infiniment souple et spirituelle a noté quelques observations amassées durant son séjour en cette brillante et frivole capitale. Et c'est ainsi que, sous la forme la plus attrayante, il a fourni, presque à son insu, un chapitre plein de vues profondes à l'histoire diplomatique de son temps.

Mes instances pour lui faire écrire ces pages touchaient peut-être à l'importunité. Voilà pourtant une indiscrétion que ni vous ni mes scrupules ne me reprocheront d'avoir commise.

Avec de tels appuis comment ne serions-nous pas affermis dans la résolution de conserver à notre Revue le caractère et l'importance que son fondateur, M. le duc de Broglie, entendait qu'elle eût ? Elle s'emploiera donc, suivant son désir, à maintenir et, s'il a faibli, à raviver le culte des études historiques, ou plus simplement le goût des lectures sérieuses.

Sans doute l'Histoire envisagée uniquement du point de vue

diplomatique montre parfois une figure un peu austère. Mais par bonheur nous n'en sommes pas réduits aux seuls rapports de chancellerie, aux procès-verbaux de conférences officielles. Que d'autres témoignages, que de documents d'ordre plus intime à verser aux dossiers jamais clos des enquêtes historiques ! Comme tout alors s'anime, devient vivant par l'effet de ces vieux papiers confidentiels conservés, ainsi que l'indiquait M. de Broglie, « dans les archives, pour ne pas dire dans les greniers de plus d'un château sous une couche de poussière séculaire ». N'en est-ce pas d'ailleurs un très stimulant exemple que ce célèbre *Secret du Roi,* dont lui-même avait rassemblé les pièces originales, non sans peine, avoue-t-il, et sans aucun dessein d'en tirer parti, et qui, d'un intérêt majeur pour l'Histoire générale, reste le plus réputé de ses ouvrages ?

Le champ des recherches est trop vaste pour que nous nous flattions d'en défricher d'année en année plus que quelques lopins; nos zélés collaborateurs s'en tiennent à cette modeste ambition. Ils savent même qu'après qu'ils auront donné le plein de leur effort, d'autres leur succèderont qui, très fiers de trouvailles échappées à notre génération, remettront tout en question. Car c'est le charme décevant de l'illusoire vérité historique d'être si embrumée d'hypothèses contradictoires que personne ne soit assuré d'en fixer jamais l'insaisissable image.

A. DUMAINE.

LA GRANDE MADEMOISELLE ET LAUZUN

M. le duc de La Force vient de nous donner un beau livre d'histoire (1). Déjà biographe de Lauzun, qui sortit comme lui de la maison de Caumont, il est revenu, avec plus de maîtrise encore après quelques années écoulées, sur l'épisode principal de la vie de son parent. Dans une langue de même qualité que celle de ses héros, il nous dit le roman d'Anne Marie Louise d'Orléans et de l'homme qu'elle épousa secrètement sur le tard.

Ce roman historique reste vivant pour la postérité, comme celui de la touchante Héloïse, comme celui de la triste l'Espinasse, parce que la passion y a été repétrie d'humanité par la souffrance. Il me semble qu'on en peut parler dans cette revue sans scrupules, car Mademoiselle fut longtemps le point de mire des cours européennes et se crut appelée à servir son pays par une grande alliance étrangère : Lauzun, d'autre part, fut un diplomate-né, malgré certaines échappées de violence ; son souverain aurait pu l'employer dans ses ambassades avec avantage, au lieu de le tenir trop souvent et trop longtemps sous les verroux. Il est vrai que ce parfait courtisan s'y fût refusé, sans nul doute : il avait adopté l'attitude la plus conforme à ses intérêts, dans ce temps d'idolatrie monarchique : celle de l'homme qui ne saurait perdre un instant de vue le monarque, source de vivifiante lumière, pas plus que le mystique accompli n'accepte d'être distrait des délires de la présence divine. Revenons

(1) *La vie amoureuse de la grande Mademoiselle. Le plus beau parti de France*, par le Duc de La Force, Paris, Flammarion, éditeur.

donc un instant, sous la conduite sûre et dans la séduisante compagnie de M. de La Force, à méditer sur ces amours fameuses.

Il évoque d'abord pour nous Mademoiselle, la grande Mademoiselle, formée, nous rappelle-t-il, par la lecture des amples récits romanesques dont la pleine vogue coïncide avec le temps de son adolescence et de sa jeunesse, type accompli de la précieuse, fidèle aux meilleures traditions de l'hôtel de Rambouillet. Quand j'ai étudié, il y a quelques années, l'œuvre, trop dédaignée, de La Calprenède, de Madeleine de Scudéry et de leurs émules, j'ai dessiné la silhouette de la princesse amoureuse idéale : celle qui sait enfermer sa passion dans des cadres moraux assez stricts en apparence, mais que les événements se chargent au surplus de rompre, en temps utile, pour la satisfaction des galants lecteurs. Le duc de La Force rappelle que, si Boileau s'est moqué de ces romans fameux, La Rochefoulcauld et Mme de Sévigné les goûtaient, le grand Condé les lisait dans la tranchée et La Fontaine en a dit :

> Le roman d'*Ariane* est très bien inventé;
> J'ai lu vingt et vingt fois celui de *Polexandre;*
> En fait d'événements, *Cléopâtre* et *Cassandre*
> Entre les beaux premiers doivent être comptés (1).

Mademoiselle reprochait seulement à ces ingénieux écrivains de n'avoir pas choisi leurs héros dans notre pays : « Je m'étonne, » a-t-elle écrit, que tant de gens d'esprit qui nous ont imaginé » de si honnêtes Scythes et des Parthes si généreux n'ont pas » pris le même plaisir d'imaginer des chevaliers ou des princes » français aussi accomplis, dont les aventures n'eussent pas été » moins plaisantes... Les Français aiment mieux un nom d'Artabaze, d'Iphidamante ou d'Orosmane qu'un nom de Rohan, de » Lorraine ou de Montmorency. » La Calprenède tenta de donner satisfaction à ce vœu en écrivant un *Pharamond,* qui le fit

(1) *Le romancier du Grand Condé.* Paris, Emile-Paul.

tomber dans le ridicule, à juste titre cette fois ; et Mademoiselle devait un jour s'apercevoir à ses dépens que la conception courtoise, romanesque et romantique de l'existence est une chose, mais que la vie réelle en est une autre, car la psychologie des hommes de chair et de sang n'est pas celle des bergers du Lignon, par malheur !

Le penchant romanesque ne prit pas toutefois le dessus sans délai dans son imagination, et elle débuta dans la vie par l'ambition. Son nouvel historien nous a conté, de bien plaisante façon, les nombreuses déconvenues matrimoniales de la princesse, refusée par l'Empereur et ses proches, refusant elle-même le roi de Portugal ou le futur roi d'Angleterre : il a rappelé l'entrevue de son héroïne avec ce jésuite botté qui vint lui proposer, tout courant, la main du duc de Nemours, celui qui figurera dans un vers fameux de Ruy Blas, lorsque la reine Marie charge don Guritan :

De porter un coffret de bois de calembourg
A son père, Monsieur l'Electeur de Neubourg.

« C'est le premier homme du monde, disait le Jésuite ! Vous » serez trop heureuse avec lui. Sa femme qui était sœur du roi » de Pologne, mourut de joie de le revoir à son retour de » voyage ! » Mademoiselle ne se laissa pas convaincre : « Vous » me faites peur, répondit-elle ; je craindrais de le trop aimer » et de mourir. C'est pourquoi je ne l'épouserai pas ! — Croyez-» vous donc être trop jeune pour vous marier, insistait assez » ironiquement le bon Père ? » Et Mademoiselle, qui garda jusqu'au bout l'avantage de l'esprit dans ce délectable dialogue, de rispoter qu'elle l'était du moins assez pour ne pas se hâter.

Aussi bien restait-elle « le plus beau parti de France », grâce à l'héritage de Bourbon-Montpensier, qui lui venait de sa mère. « Il fait bon, disait-elle quand on la pressait de choisir un » époux, il fait bon être Mademoiselle en France, avec cinq cent » mille livres de rente (plus de deux millions de francs or, pour » la puissance d'achat) : faisant honneur à la Cour sans lui » rien demander. Quand l'on est ainsi, on y demeure. Si l'on s'en-

» nuie à la cour, on ira à la campagne, à ses maisons où l'on a » une cour. On y fait bâtir ; on s'y divertit. Enfin quand l'on » est maîtresse de ses volontés, on est heureuse, car l'on fait ce » que l'on veut ! »

Sa grande fortune causa cependant son malheur. Elle n'avait plus de mère, un père sans cœur et sans cervelle : elle-même fut bientôt connue pour être assez mal partagée du côté du bons sens, (le canon de la Bastille lui avait fait le plus grand tort), et son héritage devint le point de mire de ses proches. Ce n'est pas qu'elle se montrât dépourvue de facilité, de brillant, de talent même, car ses Mémoires, imités, pour la forme, de ceux de la reine Marguerite, sont restés très agréables à lire. Elle y évoque avec une prodigieuse intensité, estime M. de La Force, les moindres événements de sa vie et nous rend de la manière la plus exacte toute l'atmosphère de son temps. Avec cela, elle encouragea chez les siens des vues assez basses par ses irrésolutions et ses coups de tête. Mais cette bassesse n'en choque pas moins le spectateur de sang-froid, jusque dans le grand roi qui a si mal traité sa cousine.

Quoi qu'il en soit, vers quarante ans, elle n'a pas encore éprouvé les émotions de l'amour et se croit invulnérable aux traits du dieu malin. Son secrétaire Segrais nous l'a peinte en Minerve :

> Plus belle que Vénus, elle en hait les appas
> Et ne veut ressembler qu'à la chaste Pallas.

Ce n'est pas en vain cependant qu'elle a lu tant de romans, applaudi tant de tragédies dans lesquels triomphent des princes déguisés d'abord en simples capitaines : Oroondate, Artémène ou Timocrate. Elle sent d'ailleurs en fille d'une race guerrière un penchant inné pour les beaux officiers : « Par dessus tous » les autres, j'aime les gens de guerre et à les ouïr parler de » leur métier ; et, quoique j'aie dit que je ne parle de rien que » je ne sache et qui ne me convienne, j'avoue que je parle » volontiers de la guerre ! »

*
* *

Or, à la cour, elle rencontre fort avant dans la faveur du roi, un homme de guerre qui est en outre un irrésistible don Juan. Quoiqu'elle connaisse certainement qu'il n'est pas un prince du sang sous le déguisement d'un soldat de fortune, elle le sait de grande maison, et son royal cousin va l'encourager un instant dans la pensée de lui accorder sa main. C'est Antoine Nompar de Caumont, marquis de Péguilin d'abord, puis comte et enfin duc de Lauzun : figure très singulière dont on ne s'explique pas complètement, de loin, la séduction. L'énigme de sa destinée n'en est que plus piquante d'ailleurs. Charles Fourier, le naïf apôtre du romantisme social, a réservé dans son utopie phalanstérienne, la plus grande place aux favoris de l'opinion publique : devenir favori, c'est selon lui, un privilège de nature dont il se garderait de contester le bon droit, en fervent du mysticisme naturiste qu'il est. Or, au XVIIe siècle, il suffisait pour aspirer à tout, d'être le favori d'un seul homme, qui résumait en lui la société de l'époque, et Lauzun était le favori du roi.

Saint-Simon a des pages magnifiques sur l'étranger personnage qui devint son beau-frère après la mort de Mademoiselle : un des plus petits hommes, écrit-il, que Dieu ait jamais fait, mais la physionomie fine, hardie, haute, avec un sourire qui marquait la profondeur et dénonçait la fausseté ; un corps très mince, très bien fait et proportionné, la plus belle jambe qu'on pût voir ! Ce dernier trait du moins le distingue d'un autre cadet de Gascogne (traité en cadet tout au moins par la disgrâce de son infirmité qui l'a fait d'abord d'Eglise), de Talleyrand qui me paraît avoir parcouru, dans une époque déjà si différente après un siècle écoulé, une carrière aussi extraordinaire.

Il faut, poursuit Saint-Simon, qu'il ait eu de grands talents pour être couru des dames au point où il le fut, et des plus belles, et des plus hautes qui se l'arrachaient toutes, le comblaient de prévenances et de présents, forçaient à tout prix l'indifférence avec laquelle il « les attisait après lui » et supportaient encore ses humeurs, ses jalousies, ses sorties épouvantables sur elles, ses infidélités, le péril de demeurer brouillées

avec lui ! On sait le traitement qu'il fit à la princesse de Monaco, lui écrasant la main de son talon rouge, et à Mme de Montespan, lui jetant à la face la plus cruelle injure. Enfin, sur les dons de son intelligence, son génial beau-frère ne lui rend pas moins justice : « On ne peut avoir plus d'esprit, plus de pointes, » outre ce fond d'esprit, plus de singulier, de profond, d'extraor- » dinaire... une valeur fine, une ambition sans bornes, une » malice qui ne se peut rien refuser, souvent maligne et mé- » chante de projet... Personne n'eut l'air ni le fond d'un plus » grand seigneur ! »

Voilà sans doute ce qui lui valut la faveur de Louis XIV et ce qui inclina quelque temps le monarque à le laisser devenir son cousin-germain par alliance, y trouvant d'ailleurs occasion de se grandir encore lui-même aux yeux du monde par le lustre que ce mariage eût jeté sur la noblesse de son royaume : « Ce » n'est pas, dira-t-il à Mademoiselle, quand il penche à lui don- » ner satisfaction, ce n'est pas que je trouve qu'il y ait de diffé- » rence entre un grand seigneur de mon royaume et un prince » étranger. » Et elle de reprendre un peu plus tard : « J'estime » plus haut votre capitaine des gardes que tous les souverains » du monde. Rien de si grand, de si glorieux que d'être à vous, » de vous suivre ! » Mais la noblesse de France (celle qui comptait, du moins, par sa présence à la cour) fut partagée entre le sentiment de l'honneur théorique qui lui serait fait et l'envie que déchaînait, dans ce milieu fermé, la fortune inouïe de l'un des siens. Le roi fut contraint de reculer devant la cabale des intérêts menacés. Il écrira peu après à ses ambassadeurs qu'il avait permis le mariage pour ne pas désobliger la noblesse de France, qu'il l'a rompu pour ne pas être accusé de sacrifier sa cousine à son favori.

Je n'insisterai pas sur la suite de l'aventure. C'est la curée des biens de Mademoiselle : la maîtresse du roi en obtiendra la meilleure part pour son fils aîné, le duc de Maine, distançant ainsi la Reine, qui lors des fiançailles officielles de Mademoiselle, avait accueillie celle-ci par cette phrase d'un incroyable

cynisme : « Vous feriez mieux de ne vous marier jamais et de gar-
» der votre bien pour mon fils d'Anjou ! — Ah, Madame, quels
» sentiments Votre Majesté me fait connaître. J'en suis hon-
» teuse pour Elle », riposta fort justement la pauvre fille. Et, à Lauzun, après la rupture de leurs accordailles : « On dira du
» roi qu'il me tient comme une esclave pour avoir mon bien ! »
Elle sacrifia finalement la plus grande partie de ce bien afin de ramener l'objet de son amour à Versailles : puis, autorisée à l'épouser secrètement quand on fut assuré par son âge qu'elle ne pouvait plus avoir postérité de son sang, elle ne vécut avec lui que quelques mois, tant sa propre violence se heurta constamment au parfait défaut de sens moral qu'elle trouvait en son mari.

J'ai dit que M. de La Force nous présente ces événements de la façon la plus intéressante. Le rythme interrompu qu'il a choisi pour son exposé des faits, cette suite de tableaux évocateurs qui défilent en ordre serré, sous nos yeux, retient l'attention sans fatigue. Il a tiré un parti excellent de la correspondance qu'il conserve de son célèbre parent avec le factotum de Mademoiselle, Barrail, dévoué à l'un et à l'autre des amants, mais fort mal payé par eux de ses peines. Il a ajouté un beau livre à ceux qui lui préparaient récemment accueil dans la plus ancienne et la plus illustre des classes de l'Institut de France.

BARON ERNEST SEILLIERE.

LE MARQUIS JÉROME DE LUCCHÉSINI

(Premières Années)

Afin de comprendre pourquoi Jérôme de Lucchésini (1) plut tant à Frédéric II et à ses successeurs qui lui ouvrirent la carrière diplomatique, il est utile de remonter à ses antécédents de jeunesse et de les expliquer. C'est le préambule d'une existence singulièrement active et agitée. La conclusion qui se dégagera de cette étude est que Lucchésini se prévalait, en plus de la naissance, d'une culture d'esprit peu commune. Précieuse qualité pour former ceux qui sont appelés professionnellement à observer leurs semblables et à vivre dans les cours et les milieux de la politique.

Consentir à cette première étude, c'est pour le lecteur, se préparer à juger l'important personnage qui représenta la Prusse, son pays d'adoption, à Rome, à Sistow, à Pétersbourg, à Varsovie, lors du partage de la Pologne, puis à Vienne et à Paris, et qui aura enfin à connaître, sous Napoléon, les péripéties des grandes affaires.

*
* *

La noblesse des Lucchésini remonte au XIVe siècle ; on trouve leur nom inscrit au livre des gentilshommes lucquois dès l'année 1312. D'autre part, le titre de marquis leur fut donné par le duc Rinaldo d'Este en 1702, puis reconnu et confirmé par la Députation lucquoise en 1828. Les Lucchésini obtinrent en outre le

(1) Nous adoptons ici dans l'orthographe du nom de Lucchésini les deux c bien qu'on puisse ne l'écrire qu'avec un seul en francisant son nom, comme l'ont fait quelques auteurs.

marquisat de Bismantova, Valogno, Fascinedolo et Garfagnana; ils étaient nobles patriciens de Lucques, de Modène et de Reggio d'Emilie.

Ils furent aussi faits comtes palatins par l'Empereur Ferdinand le 12 août 1637. Leur blason se composait d'un écu partagé en deux parties ; celle du dessous d'argent, l'autre bleu ciel ; au milieu un lion rouge rampant, la tête tournée à gauche, soit en langage héraldique : « d'argent au lion de gueules au chef d'azur » (1).

Pour cimier ils avaient un anneau avec la devise : « *in Deo veritas* », devise que le célèbre diplomate dont il s'agit ici, comme pour ne pas mentir à ses opinions philosophiques libres-penseuses, puisées au contact de Frédéric II, modifia à la fin du XVIIIe siècle par cette autre visible sur ses cachets et où Dieu n'apparaît plus : « *gere animum laude dignum* » ; son écu surmonté cette fois d'une couronne de marquis d'où sur le fond part le manteau de cour.

***

La famille Lucchésini, après des fortunes diverses, passa à Modène au XVIIIe siècle, fournit à cette cour des pages, des gouverneurs de ville à ce duché, un religieux dominicain, un lieutenant de la garde du corps, un grand écuyer qui sous le duc Rinaldo devint son ministre favori.

Elle compte aussi des ambassadeurs de Modène à Naples, en Espagne, à Rome, et contracta au cours des âges des alliances avec les Ghérardini (de Vérone), les Citadella, les Guinigi et Montecatini (de Lucques).

En 1759, le duc François III de Modène fit d'un François Lucchésini, comme nous le disons plus loin, un gentilhomme de

(1) La couleur ici n'est pas garantie et seulement problable, les émaux, à vrai dire, n'étant signalés nulle part et les cachets et les armes gravées sur la pierre étant frustes.

chambre, successivement gouverneur de Carpi et de Finale. En 1761, la femme de ce dernier Marie-Catherine, est nommée première dame d'honneur de la princesse héréditaire Marie-Thérèse Cybo d'Este, épouse d'Hercule Rinaldo prince héréditaire de Modène. Elle se transporta avec toute sa famille dans cette ville.

Jérôme de Lucchésini naquit à Lucques le 7 mai 1751, l'aîné des quatre fils du marquis François et de Marie-Catherine Montecatini (1). Leurs ancêtres avaient rempli à différentes époques des charges d'Etat (2) et deux d'entre eux notamment avaient marqué dans les Ordres et les études théologiques au XVIIe siècle. Son père le marquis François, bien qu'ayant conservé ses propriétés à Lucques, habita donc longtemps Modène.

Dans cette ville où ses parents l'accompagnèrent dès 1761, Jérôme fit ses humanités au collège tenu par la congrégation de Saint-Charles (3), maison rivale du célèbre collège Tholomée de Sienne que fréquentait la seule noblesse. Placé sous les auspices du duc François III et sous le protectorat virtuel du ministre Bagnesi qui résidait à Milan avec le duc, cet établissement était doté des meilleurs maîtres.

L'un de ceux qui eurent Lucchésini pour élève, était le célèbre abbé Spallanzani. Un autre, celui qui lui enseigna la poésie et la littérature, fut ce Julien Cassiani dont les vers assez réputés furent publiés plus tard par Jérôme Lucchésini lui-même, et qui ne compta pas moins de vingt-six ans de carrière dans le

(1) A savoir : Jérôme né le 7 mai 1751; Jacques et Maurice nés jumeaux le 28 mai 1753, et César né le 2 juillet 1756. (*Storica litteraria lucchese* (Opera XX, 156, 178.)

(2) L'un d'eux, Scipion, fut au dix-septième siècle envoyé de la république de Lucques à Florence. Le département des manuscrits du British Museum à Londres conserve un registre des lettres de Scipion allant de 1685 à 1689 : c'était le père de Jean Vincent né en 1660, célèbre traducteur de Démosthène, encouragé à Rome par Clément XI, enfin chanoine de Saint-Pierre. Il connaissait à fond le grec et le latin. Il mourut en 1788 à quatre-vingt-quatre ans. Un autre Lucchésini fut gouverneur du duché de Mirandole en 1724 et 1736.

(3) Le marquis César Campori en a écrit l'histoire. (Modène, 1878, in-8, 238 p.)

professorat, exactement de 1752 à 1778. Sous un tel professeur le jeune Jérôme taquinait déjà la Muse au collège (1).

Lucchésini ne tarda pas à y développer sa facilité pour les lettres. Il y contracta aussi des amitiés notamment avec Melzi, le futur duc de Lodi de 1805, avec Ferdinand Marescalchi lequel devint ministre de Napoléon, et avec le futur diplomate Jules César Extense Tassoni de Modène ; il eut encore pour condisciples dans le même temps ou à peu près, Léopold Cicognara, le général Severoli, François Valdrighi, Philippe Sardi (de Lucques), Frédéric Manfredini, le futur général Montecucolli, enfin Bartolomé Cenami, de Lucques, tous jeunes gens qui se firent un nom plus tard dans la politique, le clergé, etc.

Jérôme ne revint à Lucques qu'à la mort de son père. Son frère cadet César, plus jeune de cinq années, fit comme lui sa première éducation à Modène (2), dans ce même établissement.

Doué de mémoire et très porté à l'étude, Jérôme lut, retint beaucoup et montra de l'esprit dès sa jeunesse. Il fut, dit-on, d'abord destiné à l'état ecclésiastique et porta le titre d'abbé. Quoi qu'il en soit, il se sentit peu dans sa sphère à Lucques, capitale d'une république aristocratique à faible territoire, quand l'heure sonna pour lui d'adopter définitivement une carrière.

Poussé par l'ambition il se rendit à Milan à une époque où l'empire germanique dominait encore en Italie, la petite république de Lucques était considérée comme sous sa protection. Il y fut bien accueilli par l'archiduc Ferdinand. Puis il fit un voyage en France et en Allemagne, et visita Vienne où déployant toutes ses grâces il plut à Marie-Thérèse et à Kaunitz.

De là à la fin de 1779, il passa à Dresde ; présenté à l'Electeur, il ne lui plut pas moins et celui-ci aurait voulu l'attacher à son service ; mais le marquis de Lucchésini vint à Berlin avant que d'écouter les propositions de la cour de Saxe (3). Là,

(1) Campori, p. 113.

(2) Le troisième frère du marquis nommé Jacques, décédé en août 1820, ne fit aucunement parler de lui.

(3) *La Prusse littéraire*, par Denina II, 426 (édition de Berlin, 1790 et 1791).

durant un séjour de trois mois d'hiver, il rencontra Lagrange de Turin le grand géomètre, et se fit recevoir dans les salons et chez les ministres (1), mais sans pourtant avoir encore eu l'occasion d'approcher Frédéric II. C'est seulement en 1780 qu'il fut présenté à ce prince par le comte Fontana, ambassadeur sarde. Il venait de faire un voyage dans le cœur de l'Empire pour y visiter les Universités et entrer en relations avec les littérateurs allemands. Il vit ainsi Goethe qui reconnut sa valeur, tout comme un peu plus tard l'appréciera Madame de Staël.

« *Non dispiacque invece al Goethe,* dit malicieusement d'Ancona, *il quale però, sembrava dotato d'un gagliardo stomaco morale : e Madama de Staël gli riconosceva segnalate virtù, d'intelletto, congiunte tuttavia ad un carattere singolarmente fiacco* ».

A Potsdam, il aperçut pour la première fois le roi à une revue, Ce dernier, ayant entendu parler de lui avec éloge par ses amis de Berlin, notamment par d'Alembert auquel il aurait été recommandé par Charles de Grothaus de Dresde (2) qui le connut durant son séjour en cette ville, lui accorda audience au petit château de Sans-Souci. Mais il le fit d'abord passer par une épreuve de caractère ou d'amour-propre peu ordinaire. On sait que Frédéric aimait parfois à embarrasser la personne qui lui parlait par des propos manquant d'obligeance ; mais aussi, dit Ségur auquel nous devons l'anecdote se rapportant à Lucchésini, il ne s'irritait point d'une répartie piquante.

La première fois qu'il reçut son futur chambellan lucquois, il lui dit : « Voit-on encore, Monsieur, beaucoup de marquis italiens voyager partout et faire dans toutes les cours le métier d'espions ? — Sire, répondit M. de Lucchésini, on en verra peut-être tant qu'il se trouvera des princes allemands assez plats pour décorer de leurs ordres des hommes qu'ils chargent d'un rôle si vil ». Par là le marquis faisait allusion à un espion italien,

(1) Alexandre d'Ancona dans un essai très littéraire intitulé : *Frèdèrico il Grande è gl'Italiani.* La « Nuova Antologia » du 16 novembre 1901 cite de lui une lettre à sa mère datée du 13 novembre 1779, relatant ces faits.

(2) *Allgemeine deutsche Biographie,* Leipsig, 1884.

auquel un empereur d'Allemagne avait accordé la décoration de la Toison d'Or (1).

Satisfait de tant de présence d'esprit, le roi regarda dès lors le marquis avec considération et l'écouta.

Pendant une grande heure Lucchésini disserta devant le monarque sur les Lettres et les Arts. Frédéric pris par son faible et charmé, lui fit savoir peu après qu'il serait disposé à l'attacher à sa personne et à le créer chambellan (2). Il paraît aussi que le roi avait besoin précisément alors d'un homme de cour qui lui présentât les étrangers et voyageurs distingués dignes d'être reçus par lui.

Malgré son aversion pour servir autrui, malgré ses regrets de laisser en Italie sa mère, deux frères et nombre d'amis, Lucchésini ne sut pas se dérober à l'honneur d'accepter les conditions du souverain : la clef, insigne de sa dignité, 2.000 écus de pension, et l'admission à la table royale avec les généraux ; conditions identiques à celles qu'avait reçues le comte vénitien Algarotti (3). Sa nomination est du 9 mai 1780.

A cette époque, par suite de la perte récente de plusieurs familiers et surtout de celle du maréchal Keit, l'esprit du roi, au dire d'un contemporain (4), se trouvait justement disposé pour fortifier cet entourage littéraire qui semblait un besoin de sa nature, à accueillir un nouveau venu pourvu qu'il fût causeur disert et instruit.

Lucchésini remplissait les conditions. Il avait vingt-huit ans (la jeunesse ici entrait en compte); il était étranger, Italien qui plus est; or, Frédéric, latin par toutes ses tendances, prisait beaucoup l'Art de ce pays : l'école italienne était dans une large mesure représentée à Sans-Souci et aux palais de Potsdam ; en outre, l'heureux élu avait des talents et un esprit au moins égal

(1) *Mémoires et anecdotes*, par le comte de Ségur, II, 119. Ségur passa par Potsdam et Berlin en 1785.

(2) Lucchésini à sa mère, 6 mai 1780. Lettre autographe conservée aux archives de Lucques.

(3) Algarotti (François), 1712-1764. Il dut son anoblissement à Frédéric II.

(4) Denina.

à celui du comte Algarotti que Frédéric aimait tant et du marquis d'Argens, autres commensaux du souverain.

La figure, à vrai dire, n'était pas de grande beauté, tant s'en faut, puisqu'en vieillissant il devint franchement laid et eut le regard louche ; mais elle était expressive et réfléchie (1). D'autre part, son fonds de connaissances, s'il ne pouvait égaler les titres d'un Maupertuis, était aussi étendu que celui du colonel Quintus. En outre, il avait de la race, les manières du grand monde et, qualité passionnément goûtée par le monarque, il savait tourner les vers italiens, latins et français.

Arriver à la cour de Potsdam avec ces avantages n'était rien de moins pour Lucchésini que tomber à pic sur une situation pour ainsi dire faite à sa mesure. Et ceci est si vrai que le jeune noble italien ne tarda pas à en convenir lui-même dans ses lettres.

« .....Il a tout ce qu'il veut....., il est enchanté de ses attributions....., il lui reste assez de loisirs pour ses chères études ; il peut habiter Berlin deux mois et demi l'an..... il a des amis de mérite et pardessus tout les savants Lagrange et Achard ». Il se liera aussi avec un autre compatriote à lui, l'abbé Denina (2)

---

(1) Le premier portrait connu de Lucchésini — de profil — est dû à l'allemand Bollinger et date de 1795. Il a été reproduit dans l'ouvrage sur Napoléon, édité par le docteur Jules de Pflugk. Hartlung, Berlin, in-4°, volume I, p. 396.

La tradition rapporte qu'il s'en trouvait un à Saint-Pancrace, près de Lucques (où Lucchésini avait une villa), très ancien, qui passa en Allemagne avec sa famille en 1867.

Il y a un autre portrait de lui au pastel dans une salle du palais de Monbijou à Berlin, salle consacrée aux contemporains du grand Frédéric. Voilà pour les effigies du dix-huitième siècle qu'on a de lui. Nous ferons connaître plus tard ses portraits du dix-neuvième siècle. W. F. Bollinger, graveur allemand (Berlin, 1777-1825), élève de Chodowiecki, adopta la manière du pointillé. Il a gravé d'après Wolf. On lui doit les portraits de Bach d'après Gabel, de Beethoven, de Bischofswerder (1796), de Blucher (dont un en médaillon) d'après Rauch et dessiné par Meyer, de Bulow, d'après Dalhing; de Canova (portrait inconnu en France), d'Angelica Catalani; de Crébillon, de Frédéric VI (de Danemark), de la reine Marie (1809), de Fouché, du duc d'Angoulême et du docteur Jean Peter Frank, médecin de la cour de Vienne (gravé en 1800).

(2) Denina habita d'abord Berlin, devint, plus tard, en 1804, bibliothécaire et auteur aux gages d'un autre grand homme, Napoléon. Il logeait à Fontainebleau et à Paris de 1804 à 1809, année où Alexandre Barbier lui succéda.

qui sur sa recommandation et celle de M. de Chambrier, ministre prussien à Turin — d'aucuns disent sur celle de Lagrange seul — et par l'entremise d'Hertzberg, fut agréé par le roi et attaché à la cour de Potsdam dès son arrivée, à la fin de 1782.

Denina, l'auteur d'une histoire de la Grèce en plusieurs volumes, avait l'intention d'élaborer un ouvrage sur les « Révolutions d'Allemagne », dans le même goût que celui qu'il avait déjà écrit sur les « Révolutions d'Italie » ; n'étant retenu à Turin ou il habitait, par aucun emploi, d'ailleurs un peu en disgrâce, et suspect à la censure, sur l'invitation même du roi de Sardaigne qu'il alla consulter dans ce cas embarrassant, il accepta les offres de Frédéric et lui fut présenté par Lucchésini. Dans cette première audience Frédéric lui parla des empêchements qu'on lui avait opposés et l'assura que dans son pays, il pourrait imprimer tout ce qu'il voudrait. Ce qui se réalisa, car dès 1790, Denina publiait à Berlin « *la Prusse littéraire sous Frédéric II* » (1).

« Au reste le palais de Potsdam, écrit Lucchésini, et les jardins de Sans-Souci ne sont pas une cour, mais le temple de la raison (sic), *e a me sembra di esser divenuto più presto il ciambellano della Filosofia che quello di un Re.* » Son rôle consiste, ajoute-t-il, à se mettre à table avec le souverain chaque jour et à continuer les discours littéraires qui naissent *inter scyphos* et qui *durent quelquefois deux et trois heures.*

Fier du choix du roi, il en rend justice aux soins que sa famille a pris de sa culture d'esprit (2).

Il y a aux archives de Berlin, depuis 1876, les notes laissées par Lucchésini et écrites au jour le jour sur ses entretiens avec Frédéric au cours de trois années, de septembre 1780 à septembre 1783 (3), sauf une interruption de huit mois, d'août 1781 à mars 1782 et une autre de juin 1782 à mai 1783.

---

(1) Deux volumes in-8°, en français.

(2) Pour ce passage, nous avons puisé à l'article d'Ancona.

(3) Voyez la publication intitulée : *Tagebuch des Marchese Lucchésini*, par le docteur F. Bischoff et encore sous ce titre : *Gespräche Friedrichs des*

***

Le célèbre Lucquois a consigné là ce qu'il entendait à cette table de Sans-Souci où quelques années avant s'était assis Voltaire. Lucchésini fut d'ailleurs l'homme de lettres, dernier en date qui, comme dit de lui Lafayette (1), « ait joui des tête à tête de Frédéric, où le roi aimait à se délasser des affaires ». Il parle par exemple à plusieurs reprises d'autres commensaux comme le duc de Brunswick, qu'il fréquenta beaucoup par la suite en 1792, lorsqu'il alla en Champagne à son quartier général pour des tentatives de paix ; il y parle des comtes d'Anhalt, du comte Algarotti, de divers membres de l'aristocratie, du littérateur d'Argens, du savant Maupertuis, des ministres et des généraux du roi. Les causeries qu'il enregistre, variées à l'extrême, se rapportent tantôt au théâtre comparé, à la religion, à l'histoire, à la philosophie, et aux choses militaires ; tantôt aux finances, à des aperçus sur les Anciens, et sur l'immortalité de l'âme. D'autres fois, elles portent, à bâtons rompus, sur la musique de Gluck, sur Horace et ses œuvres, sur la Maison de France, sur Bacon, les Jésuistes, Jules César, le maréchal de Luxembourg et le prince Eugène, sans oublier Charles XII, Platon, Aristote, la géométrie, les sciences, la bataille de Rosbach, etc., etc.

Il relate des colloques qui ont duré près de six heures, surtout aux repas du soir, car il assiste presque quotidiennement (2) aux deux repas, excepté quand Frédéric est en tournées soit à Berlin, soit à Magdebourg, s'il ne l'accompagne pas ou que lui-même se trouve en congé, ce qui arrive à peine une fois ou deux l'an. Ses notes nous fournissent des détails intimes sur le roi, par exemple, sur ses habitudes d'ordre, son souci des bonnes finances, de la littérature et de l'armée, toutes qualités qui le

---

Grosse mitt Id. de Gratt und dem Marchese Lucchésini, un vol. in-8°, Leipzicq, 1886.

(1) *Mémoires*, tome IV.

(2) Quand le roi mange seul, Lucchésini le mentionne.

firent priser plus tard d'un autre grand homme de guerre et de génie, qui peut compter parmi ses admirateurs, de Napoléon.

On y voit défiler ses relations et juger les personnages qu'il a eu l'occasion de connaître au dehors, tels les maréchaux de Saxe et de Broglie, ce dernier commandant de Strasbourg lorsqu'il l'y rencontra, tels aussi Louis XV et Madame de Pompadour dont le goût dans l'art décoratif eut tant d'influence sur le sien propre comme sur toute cette partie du siècle. Puis ce sont des traits rapides sur les hommes et les nations, sur leurs richesses et leur conduite. Par lui on sait de première main que Frédéric est libre-penseur et qu'il n'aime pas le catholicisme. L'on y apprend non moins ses vues économiques, ses opinions sur les illustrations tant de l'époque que de l'antiquité et son mépris pour la démocratie. Sur presque tous ces points Lucchésini pense de même.

Puis l'on y trouve mention des bruits de cour sur des faits historiques et guerriers, notamment sur la Pologne. Le fin observateur qu'il est sème dans son journal des anecdotes sorties de la bouche royale sur le prince de Condé, Louis XIV, Charles Quint, sur Auguste 1er, roi de Pologne de la branche de Saxe, et sur le célèbre ministre d'Etat Brühl. On y voit défiler ensuite Madame Geoffrin, Sobieski, Kaunitz, Bernis, Choiseul, le prince de Ligne, Charles XII.

Lucchésini se plaît à rappeler que Frédéric correspondait avec d'Alembert, qu'il dissertait sur le mauvais caractère de Voltaire, l'aménité d'Algarotti, l'égalité d'humeur de Maupertuis, la docte pédanterie de d'Argens. Enfin il donne des nouvelles politiques et recueille l'avis du roi. Il fait ou entend des lectures de son maître et les analyse au fur et à mesure.

Il cite des productions du roi en prose et en vers avec les noms des personnages contemporains qui y sont mêlés.

Son style n'est dénué ni de tour, ni de mesure. Il cite d'abondance des adages latins. Il sait à la fois, et ceci découle de sa correspondance, l'histoire romaine et la littérature italienne des XVIe et XVIIe siècles et rien n'est plus remarquable dans certaines de ses lettres que l'à-propos avec lequel il établit des

comparaisons entre les illustrations diverses dont les noms viennent sous sa plume. De Potsdam le 8 mai 1781, par exemple, écrivant au littérateur et économiste italien Auguste Paradisi (1), il lui indique la manière d'envoyer à Frédéric II son « *Eloge du Maréchal Montecuccolli* », et le 8 décembre, du même lieu, répondant à cet envoi de son illustre compatriote qu'il a transmis en mains propres au roi, il émet, après l'éloge qu'il lui trace de cet ouvrage, des aperçus sur l'histoire romaine et sur les divisions de l'histoire en général qui sont à lire. Il disserte ensuite des goûts de Frédéric II qui voit l'histoire jusque dans les sciences et en tire la philosophie, vantant son génie à un point qu'il ne lui trouve pas d'égal ! C'est dans cette même lettre qu'il dit encore qu'il accompagne Frédéric non moins dans les vraies que dans les feintes batailles : *e la accompagnino sempre non meno nelle vere che in queste finte battaglie* (2).

En somme, Lucchésini a laissé le tableau flatteur et complet des dernières années du roi qui, au dire de Thiébault, ne furent pas les plus brillantes (3).

Lucchésini bibliothécaire, lecteur et conseiller littéraire de Frédéric (il cumulait ces trois charges), était versé dans les langues tant modernes qu'anciennes. Il lui dédiait souvent des odes en latin, qu'il composait sur le modèle de celles d'Horace. « Il eut de l'influence, avec Hertzberg, pour faire aimer davantage à Frédéric la littérature allemande. Il avait beaucoup de présence d'esprit. Le roi l'estimait. On ne cite pas un seul sarcasme que le roi ait lâché sur lui, et ce même prince sollicita presque toujours son avis d'homme de lettres sur les sujets de ses essais (4).

Ce fut en cette même année 1786, dans les premiers mois, que

---

(1) Auguste Paradisi, de Reggio (1736-1783). C'est le père de ce Jean (1760-1826) qui fut conseiller d'Etat sous Napoléon, comte et grand dignitaire de la Couronne de Fer.

(2) Voyez *Lettere inedite d'Illustri Italiani che florirono dal principio del secolo XVIII fino ai nostri tempi*, p. 187, 1 vol. in-8°, 1835, Milan.

(3) *Frédéric le Grand ou mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, par Dieudonné Thiébault, I, 354 (édit. de 1805).

(4) *La Prusse littéraire*, opus citat. II, 427.

le marquis, déjà pourvu des plus belles relations à la cour, épousa une demoiselle noble, Charlotte de Tarrach, une des sœurs de la comtesse Pinto et fille du ministre des manufactures royales. Cette alliance fortifia encore son crédit dans Berlin.

Comment s'étonner, d'autre part, que son autorité toujours grandissante l'ait fait admettre d'emblée, en septembre 1786, membre honoraire de l'Académie des Sciences comme associé, non moins de celle des Arts et des Sciences mécaniques de Berlin et de la Société des Antiquités de Cassel, voire même président, au dire d'un contemporain ? Lucchésini aurait présidé pendant plusieurs années la classe des Belles-Lettres de l'Académie de Berlin (1) et dès son installation, il y prononça un discours qui fut publié.

Lucchésini fréquentait à Berlin, et pour cause, Lagrange surtout. C'est qu'il tenait à suivre personnellement le progrès des sciences, ayant à en entretenir son royal protecteur. Sa mémoire, pour ainsi dire encyclopédique, et sa compréhension de ces matières, pourtant arides à première vue pour un littérateur, étaient telles qu'il atteignit jusqu'à l'art d'en discuter avec talent.

Le prince de Ligne avait rencontré Lucchésini chez Frédéric en 1783 et il se plaisait à dire combien la finesse des réparties du Lucquois charmait le roi (2).

Il possédait notamment le secret d'amener la conversation sur les sujets où le monarque pouvait se faire valoir ; en outre, qualité rare, il savait écouter. La conversation avait toujours lieu en français. Tout cela n'allait point sans une pointe de flatterie de la part du rusé Italien, qui voulait bien convenir que le roi se montrait pour lui toujours empressé et éloquent. Aussi avec quelle minutie il se fait son historiographe ! Fré-

(1) Thiébault, V, p. 110 (édition de 1805 et V, 106, 1827). D. Thiébault était parti de Berlin avant l'arrivée de Lucchésini, car il était revenu en France en 1782, mais son neveu qui a publié une quatrième édition de ses *Souvenirs* en 1827, dont nous nous servons, a fixé comme celui-ci, plusieurs points postérieurs à 1782.

(2) *Mémoires du Prince de Ligne.*

déric le savait peut-être et déjà aussi posait-il ainsi pour la postérité.

Quoi qu'il en soit, le marquis accumulait les notes sur son maître. Nous avons appris par sa plume quelles observations, par exemple, suggéraient au roi la comparaison entre l'histoire de Mézeray et celle de Voltaire sur Henri IV, ses opinions fréquemment exprimées sur la guerre de Sept Ans et sur les diverses batailles auxquelles il avait pris part ; ce qu'il pensait de certains diplomates de son temps et les anecdotes qu'il contait sur la Suède et la Russie notamment.

On sent tout le piquant de ces aperçus sur le grand monarque, dont plus d'un offre de la nouveauté. Puis ce sont ses vues sur la statistique, le commerce des nations, sur les dépenses de guerre et d'armée, sur ses diverses provinces qu'il nous fait connaître ; il le montre, en outre, discutant ses dépenses et les prix, ses revenus, ses spéculations et les productions des Etats européens. Napoléon ne fera plus tard qu'imiter l'esprit ordonné de Frédéric en dissertant, par exemple, sur tous ces sujets et sur les manufactures.

A la cour de Frédéric, la spéculation n'était pas chose ignorée, et le roi s'y livrait en grand en Pologne sur les grains. Ce pays conquis en produisait beaucoup. Il paraît que l'entourage du roi y avait quelque part, Lucchésini compris. Un historien français, qui a surtout puisé aux sources allemandes, a pu à ce propos écrire ces lignes sévères : « ...Frédéric livrait l'Etat à l'exploitation des intérêts privés... C'étaient lors des confiscations des starosties (1), des biens nobles dans les provinces polonaises récemment acquises, des scandales presque publics de corrup-

(1) Les starosties, nous apprend Rulhière (*Anarchie de Pologne*), étaient des biens appartenant à la république et dont la Couronne avait la disposition en faveur des hautes charges d'Etat ou des hommes ayant rendu de grands services.

Elles avaient été déclarées propriétés nationales par la Diète de 1788. Leur contenance territoriale équivalait presque au tiers du terroir polonais. Napoléon, dix ans plus tard, fera siennes les plus importantes de ces propriétés en Pologne et les distribuera à ses maréchaux. (Voir la liste qu'en a publiée l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (XIX), 31, 63.)

tion éhontée. L'entourage immédiat du roi, les plus hauts fonctionnaires de l'Etat prussien s'y trouvaient mêlés. »

Parmi eux Blücher, Haugwitz, Lucchésini, Zastrow et d'autres y étaient compromis (1).

Dans la Prusse méridionale, ex-province polonaise, d'après un autre historien (2), le gouvernement prussien distribua aux Allemands, en l'espace de quatre ans, sous la présidence de Hoym, deux cent quarante propriétés d'une valeur de vingt millions de thalers. Dans ces domaines grouillaient administrateurs et ouvriers allemands et nombre d'ouvriers venus d'au-delà de la Sprée.

***

En somme, Lucchésini, qui vécut dans l'intimité du plus grand homme du XVIIIe siècle, qui en vit les travers et profita de ses faveurs, était bien le philosophe désigné pour en laisser à la postérité le portrait le plus complet. Avant lui, un professeur à l'Ecole militaire de Berlin, le Français Dieudonné Thiébault, qui avait approché vingt années le roi, avait retracé sa vie dans un estimable ouvrage qu'on peut encore consulter avec fruit aujourd'hui (3), et son neveu, qui en a publié en 1827 une édition définitive, dit dans sa préface (page IV) que le marquis de Lucchésini était le seul capable de suppléer tous ceux qui ont vécu près du roi. C'était par avance accorder au témoignage du marquis une valeur considérable. « Mais jusqu'à quel point, ajoute l'éditeur cité plus haut, eût-il substitué le diplomate et l'homme de cour à l'historien ! » Le baron Thiébault voyait juste, l'homme de cour apparaît clairement dans les notes laissées par Lucchésini et l'admiration qu'il professe pour son souverain dépasse parfois toute mesure. Il suffit ici d'en prévenir.

(1) Cavaignac, *La formation de la Prusse contemporaine*, I, 125. Ouvrage paru en 1897.

(2) Ladislas Grabienski, *Histoire de la nation polonaise*. Cracovie, 1898, tome II, 174.

(3) *Frédéric le Grand sa famille, sa cour, son gouvernement*, etc. Paris, Bossange, 5 vol. in-8° (trois éditions, 1804, 1805 et 1827). Cette dernière, la plus complète, éditée par le baron Thiébault, lieutenant général, neveu de l'auteur décédé.

Sous un autre rapport, au contact de ce monarque si peu banal et de son entourage, Lucchésini s'était passionné pour la langue de Corneille et les classiques latins. Il connaissait par exemple Virgile par cœur. Même culte pour Horace ! Entre autres traits, le 6 floréal an X (26 avril 1802), jour où il visitera avec le prince d'Orange le Prytanée français, à Saint-Cyr, le citoyen Champagne, lui proposa de faire expliquer une ode d'Horace par un des élève pour montrer leur force.

La traduction commence, puis, par une spirituelle attention qui semble concertée avec le gouvernement désireux de flatter le ministre prussien, il lui substitue l'ode que Lucchésini a composée en l'honneur de Frédéric, seize ans auparavant. Nous en publions des extraits ci-dessous.

Qu'on juge du coup de théâtre et de l'immense orgueil qu'en put concevoir l'auteur embarrassé par tant de galanterie ! Lucchésini se tourne vers son secrétaire et lance cette réflexion : « *Il n'y a que les Français capables de ces choses-là !* » Il faut dire aussi que le citoyen Champagne, saisissant une allusion de cette ode aux héros prussiens, avait, à ces mots « *propriis heroibus* », interrompu en ajoutant : « *Nous avons aussi notre jeune Frédéric.* » Deux jours après, l'organe officiel relevait tous ces échanges d'aménités politiques (1).

C'était lors de la mort de son ancien maître, le roi Frédéric-le-Grand, survenue le 17 août 1786, que Lucchésini avait écrit l'ode éloquente et vraiment émue, en seize versets, dont voici quelques extraits. Ils sont d'une bonne latinité.

Quem virum aut heroa patrem vel urbis
Publicae mœrent lacrymae peremptum ?
Inde tot quaestus quibus alta gentes
Templa fatigant ?

Quo nihil sol videre majus optet ;
Quamvis immersum indique lustrat orbem.
Ille Rex eheu ! occubuit perenne
Flendus in aevum. —

(1) *Journal des Débats*, jeudi, 9 floréal an X.

.. ..
Clara post funus benefacta nunc te
Nuncupant patrem patriae chorumque
Artium pacis comitum sepulchrum
Fletibus urget.

Aurea Musae cithara potentes
Invido heroas revocare aborco
Non te inornatum fidibus silebunt
Carminibusque etc. (1).

En ce même temps, le 22 août 1786, Mirabeau, en mission à Berlin, mandait ceci à son correspondant, l'abbé Périgord : « Le marquis de Lucchésini a conservé sa place auprès du nouveau roi, mais jusqu'ici il n'a été chargé que du poème pour l'enterrement ; c'est le prince Henri qui, dit-on, fait la musique. Et voilà une des choses qui tournent la tête à l'oncle » (2).

Ce ne fut pas le prince Henri, mais Reichardt qui composa une musique à cette ode ou cantate qu'on exécuta. « J'ai assisté aux obsèques du feu roi, écrit de Berlin à sa mère Louis de Bouillé, le 12 septembre 1786, qui ont été faites le 9 dans l'église où est déposé le grand Frédéric. Cette pompe funèbre inspirait vraiment la tristesse et l'idée de l'anéantissement d'un si grand homme avait quelque chose d'accablant..... .....Je joins à ma lettre une ode latine du marquis de Lucchésini qui a été chantée aux obsèques. Je vous prie de la remettre à mon père à qui je l'ai promise. On a honoré Frédéric après sa mort, comme les anciens héros athéniens, qu'on célébrait ainsi par des apothéoses en vers » (3).

Reichardt, musicien allemand et futur maître d'orchestre du

(1) Une excellente traduction en français de ce morceau littéraire digne d'être conservé est due à un jeune diplomate, Monsieur de Cettes, vers 1802. Il le dédia à M. de Lucchésini dans une lettre jointe. Nous en avons découvert les manuscrits au *British Muséum* en 1906.

(2) *La mission secrète de Mirabeau à Berlin* (1786-1787) par Welschinger (1 vol. Plon, 1900), p. 185.

(3) *Souvenirs du marquis L. J. de Bouillé* (1769-1812), publiés par M. de Kermaingant (1906, Paris, I, 41).

roi de Westphalie, était un des étrangers connaissant le mieux la France. La quatrième fois qu'il y vint — c'était en 1803 — Lucchésini l'avait présenté au Premier Consul, puis à Lucien Bonaparte qui l'avaient fort bien accueilli. Publiciste, auteur des *Lettres confidentielles sur Paris*, excellentes à consulter encore aujourd'hui, Reichardt avait été nommé membre correspondant de l'Institut de France. Lucchésini n'aspirait pas à cette distinction, mais comme son ami, il eût pu en devenir titulaire si la politique ne l'eût pas absorbé.

Dans les trop rares loisirs de la seconde partie de sa carrière — celle que remplit son rôle diplomatique — il s'adonnait encore à la littérature. Et l'on peut dire d'ailleurs qu'il chassait de race, car, outre un frère, César « le Dévot » (1), qui cultivait la poésie et troussait volontiers des discours académiques, Jérôme comptait dans sa lignée au moins deux ancêtres ayant brillé dans les Lettres au XVIIe siècle.

PAUL MARMOTTAN.

---

(1) Sur ce César ainsi qualifié par un homme qui le connut de près, le diplomate Clarke, voyez ce que nous rapportons dans notre étude : *Bonaparte et la République de Lucques*, pp. 4, 16, 38 et 82. Ses goûts littéraires se manifestèrent notamment aux solennités de l'Académie Napoléon à Lucques en 1808 et 1810. Il en était un des membres ordinaires les plus distingués.

Linguiste aussi à ses heures, il a publié des travaux sur la langue italienne (1819). Voyez : *Recueil de l'Académie-Napoléon ou Lucchèse*, tome IX et X. Voyez aussi *Suo elogio* par Muzarelli. Il était ami de son compatriote Lazare Papi, bibliothécaire d'Elisa. Voyez aussi Sforza : *Lettere inedite d'Illustri Italiani C. Lucchesini*, in-8° publiées en 1869.

Dans ses dernières années, le regretté M. Victor Advielle a donné à la bibliothèque de la ville d'Arras environ soixante manuscrits italiens parmi lesquels se trouve celui-ci : *Ristretto della storia di Lucca* (493-1629), scritto di mano di Gio-Vinc. Lucchésini, dix-septième siècle, in-4°, 244 p.

Ce manuscrit provenait du fonds Libri. Nous avons déjà eu l'occasion de citer le nom de ce savant Jean Vincent au début de la présente étude.

LA LOMBARDIE EN 1814

Si l'on peut faire remonter jusqu'au Moyen-Age, et même jusqu'à l'antiquité, les origines lointaines de l'unité italienne, l'histoire proprement dite n'en commence guère qu'à la chute de Napoléon. On s'accorde communément à placer en 1814 le point de départ et en Lombardie le foyer du mouvement politique qui eut son terme en 1870 avec la prise de Rome. Une question se pose à ce propos dont l'importance ne semble pas avoir été toujours suffisamment appréciée. Lorsqu'en 1814 les Autrichiens établirent leur souveraineté à Milan, ils n'y arrivaient pas en nouveaux venus, mais ils y restauraient une souveraineté qui avait laissé de bons souvenirs dans le pays, et à laquelle personne avant 1796 ne songeait à faire un grief de son origine étrangère. Ils bénéficiaient en outre de l'impopularité profonde dans laquelle venait de tomber le régime français et furent accueillis d'abord à Milan comme des libérateurs. Une année à peine suffit pour les y faire considérer comme des hôtes indésirables, sinon encore insupportables. Quel revirement des dispositions populaires avait, dans un si court espace de temps, transformé en désenchantement, puis en animosité, les sympathies dont ils étaient d'abord l'objet ? Quels besoins nouveaux de l'opinion publique lui faisaient paraître insupportable en 1814 une domination dont elle s'accommodait avant 1896 ? Eclaircir ces différentes questions, c'est donner à la fois sa conclusion naturelle à l'histoire de l'Italie napoléonienne, son prélude nécessaire à celle de l'Italie moderne.

I.

Pour comprendre la rapidité de cette évolution de l'esprit public, il importe d'abord de rechercher ses dispositions au moment de la chute de Napoléon. Depuis le jour où ce dernier avait dû rétrograder du Rhin jusque dans les plaines de la Champagne, ses jours étaient considérés comme comptés et sa succession comme ouverte. Qui la recueillerait ? et quelles seraient après lui les destinées du pays ? La question était diversement envisagée par les différents éléments de la population.

La portion la plus nombreuse, c'est-à-dire la masse des paysans, des ouvriers et des petits commerçants, n'avait pas d'idées politiques, mais des besoins matériels qui, dans la circonstance présente, déterminaient ses préférences avec la force aveugle d'un instinct. Sous l'ancien régime, les affaires publiques apparaissaient comme un domaine réservé aux souverains et à quelques spécialistes, et n'intéressaient les particuliers que dans la mesure où ils souffraient personnellement des fautes et des exigences fiscales de leurs gouvernements. Cette indifférence politique, générale avant 1796, un peu modifiée dans les classes supérieures par les troubles révolutionnaires, s'était conservée sans altération parmi les gens du peuple et expliquait la passivité de leur attitude pendant le temps de la domination française. Ils s'y étaient ralliés sans s'y attacher, tant que les torts ne parurent pas en dépasser les bienfaits. Ils se retournèrent contre elle à mesure que la disproportion augmentait entre les uns et les autres. Ce déséquilibre se manifesta d'abord dans les derniers temps de l'Empire par le renchérissement de la vie, la multiplication et le caractère vexatoire des taxes indirectes. Après 1812, des formidables sacrifices d'hommes vinrent ajouter leur amertume au poids des charges fiscales. Il revint de la campagne de Russie 1.000 hommes sur 27.000, de celle d'Allemagne 3.000 sur 28.000, de celles d'Espagne 9.000 sur 30.000 : véritables hécatombes qui portèrent le deuil et firent maudire le gouvernement

dans des milliers d'humbles foyers. Enfin toutes ces souffrances matérielles ou familiales s'exaspérèrent quand la guerre et l'invasion amenèrent avec elles leur cortège habituel de calamités : à l'arrière, réquisitions de grains et de charrois, redoublement d'impôts, diminution de tous les moyens d'existence ; dans la zone des armées, arrêt de la culture, dévastation des champs et des récoltes, violences de la soldatesque envers les personnes et les propriétés. A la veille de la chute de Napoléon, les aspirations des paysans se ramènent à un irrésistible besoin de soulagement physique. Soigner leurs récoltes sans en verser le produit au percepteur, garder leurs enfants sans les envoyer à la boucherie, vaquer à leurs occupations sans l'angoisse continuelle du lendemain, tel est le minimum d'exigences dont la satisfaction suffirait à les rallier au nouvel ordre de choses. Pour obtenir leur adhésion, le Gouvernement autrichien n'aurait donc qu'à tenir les promesses de paix et de bien-être contenues dans les proclamations de ses généraux.

Il n'a pas régi pendant de longues années le pays où il revient sans y conserver encore des partisans, au moins dans les classes supérieures et dans les rangs de ceux qui l'ont connu et servi, c'est-à-dire qui ont dépassé la cinquantaine. Il existe en effet à Milan un parti de l'ancien régime, analogue à celui des ultras en France, c'est-à-dire composé de tous ceux qui, n'ayant rien oublié ni rien appris depuis 1796, croient s'éveiller en 1814 d'un cauchemar de dix-huit années et considèrent la domination française comme une parenthèse à fermer, le régime de Marie-Thérèse et de Joseph II comme un idéal à faire revivre, la Lombardie enfin comme une simple province autrichienne à réintégrer dans le giron de l'ancienne métropole, avec les mêmes institutions et dans le même état qu'avant 1796.

Tels sont les sentiments qui animent à la fois quelques vieilles familles aristocratiques (Ghislieri, Gambarana, Ottolini, Alfonso Castiglioni) attachées à l'Autriche par loyalisme dynastique ; des ecclésiastiques ramenés à sa cause par les persécutions sous Napoléon ; enfin, de vieux employés du temps de Joseph II, con-

servés par le régime français, mais restés fidèles à celui de leur jeunesse. Ni les uns ni les autres ne représentent les éléments les plus actifs de la classe aisée, mais ils compensent leur infériorité d'âge et de nombre par la netteté d'un idéal précis et étroit, comme par la confiance puisée dans la force matérielle de l'Autriche.

Si les membres de ce parti doivent surtout leurs convictions à leurs souvenirs, les hommes de la génération suivante ayant grandi dans un autre milieu, paraissent animés d'un tout autre esprit. Pour eux, le mot d'Italie ne représente pas seulement une appellation géographique, mais une réalité, un groupement, un drapeau, un idéal. Depuis leur avènement à la vie politique, ils se rappellent avoir été les citoyens d'un Etat national et autonome, pourvu de tous les organes nécessaires à son existence, possédant une armée, un corps de fonctionnaires fermé aux étrangers, attaché seulement à l'Empire voisin par le lien précaire d'une union personnelle. Ce sont là des biens dont, avec l'habitude, la jouissance est devenue pour eux un besoin. Lorsque les hasards de la forture mettront leurs destinées entre leurs mains, ils aspireront donc à conserver ces cadres politiques et à transformer en réalité l'indépendance dont ils ne possèdent encore que les formes.

Réunis par la communauté de ce désir, ils restent seulement divisés sur les moyens de le satisfaire et sur le choix du prince appelé à régner sur l'Etat italien conservé. Les uns se borneraient à transformer en souveraineté la vice-royauté du prince Eugène de Beauharnais ; d'autres lui préfèreraient le Roi de Naples, Murat. D'autres songent à installer sur le trône un Italien, fondateur d'une dynastie. Il s'en trouve enfin qui estimeraient leur indépendance nouvelle suffisamment garantie si la couronne était donnée à un archiduc autrichien, sous le protectorat de Vienne. De là, quatre partis auxquels les contemporains donnèrent, pour les distinguer les uns des autres, les appellations de parti *français, muratiste, italien pur* et *austrophile.*

Le choix d'Eugène consacrerait une situation acquise, ferait

l'économie d'une révolution et présente les avantages d'une solution facile, naturelle, l'on pourrait presque dire paresseuse. A ce titre, elle rencontre d'abord la faveur de la majorité des gens paisibles, pour lesquels l'inconnu représente toujours la pire des perspectives. Elle trouve, en outre, l'appui prononcé de plusieurs groupes d'hommes directement intéressés à la soutenir : les titulaires des plus hauts postes de l'état, dont l'élévation est liée au maintien du régime en vigueur ; la masse des employés, dont la fidélité tient au risque de perdre leurs places ; les officiers de l'armée, attachés à leur chef suprême, compagnon de leurs vicissitudes, par le double lien de la hiérarchie et de la camaraderie militaire ; les membres de la *faction d'Este,* c'est-à-dire les fonctionnaires originaux de Modénais, particulièrement favorisés sous Napoléon ; enfin les démocrates de la première heure, qui redoutent dans un changement de souverain une réaction contre les principes de la révolution.

Leurs préférences à tous peuvent se justifier par les plus sérieuses raisons. Une expérience gouvernementale éprouvée par une longue pratique du pouvoir, la libre disposition de tous les moyens d'action qu'il confère, un titre d'héritier présomptif qui depuis longtemps fait considérer dans le lieutenant de l'Empereur le souverain futur, une alliance et des relations dans les vieilles dynasties, un caractère dont l'affabilité attire les sympathies, une femme dont les vertus la forcent, une progéniture assez nombreuse pour assurer la transmission de la couronne, enfin la perspective de voir tomber, avec la chute de Napoléon, cette accusation de soumission à sa volonté qui représente le principal grief des adversaires d'Eugène, ce sont là bien des chances réunies pour le succès d'une candidature et la prospérité d'un règne.

Si la grande majorité des partisans et des serviteurs du régime semble lui être acquise, l'unanimité en est pourtant loin de s'être faite sur son nom. Il n'a pu gouverner neuf ans le pays au nom du plus impérieux des maîtres sans avoir soulevé des animo-

sités. Au moment critique il aura contre lui : dans les hautes charges de l'Etat, certains esprits timorés qui le croient trop compromis par sa servilité envers Napoléon pour être jamais accepté comme souverain par les alliés ; à la cour et à la ville, des maris jaloux ou des âmes pieuses dont l'audace de ses galanteries a effarouché les susceptibilités ; dans l'armée, des généraux ambitieux, dont sa faveur n'a pas suffisamment secondé les prétentions, et d'une manière générale, des officiers qui ne peuvent lui pardonner ses préférences, exprimées parfois d'une manière maladroite, pour leurs camarades français ; enfin, à Milan même, et comme pour montrer l'empire que l'esprit municipal conserve sur les âmes, tous ceux qui confondent la Lombardie avec l'État italien et ne peuvent se résigner à voir des étrangers à l'ancien duché encombrer toutes les avenues du pouvoir.

La plupart des mécontents portent leurs vœux sur un autre prince, français également, mais dont la nomination aurait les avantages sans les inconvénients de celle d'Eugène. Le roi de Naples Murat a fait preuve d'indépendance envers Napoléon, puisqu'elle l'a mené jusqu'à la trahison, et il a donné des gages aux alliés en se ralliant à leur cause. Il est généreux, magnifique, inépuisable en belles promesses et il dispose de ces moyens un peu grossiers de séduction extérieure dont la vulgarité même est souveraine sur les masses. Depuis son retour dans sa capitale (septembre 1813), il prévoit la vacance prochaine du trône d'Italie, et se livre pour le réunir au sien, à une propagande dont l'activité redouble à mesure que ses espérances s'accroissent. Elle a pour principal instrument le général Giuseppe Lechi, chassé de l'armée italienne pour concussion et recueilli dans l'armée napolitaine ; elle s'exerce sur les généraux mécontents et a réussi à gagner le plus considérable d'entre eux, Pino, retiré à Milan où l'a conduit la rancune de s'être vu offrir un commandement inférieur à son ambition. En dehors de cette cabale de militaires, qui en forme le noyau, la cause

de Murat a fait une recrue précieuse dans la personne du préfet de police, Luini ; elle compte des adhérents dans la classe des demi-savants, des intellectuels, des hommes de loi, des adeptes de la franc-maçonnerie et de tous ceux sur l'esprit desquels le mot d'indépendance, inscrit sur son drapeau, exerce une sorte de vertu magique et d'irrésistible fascination.

Les partisans de Murat se rencontraient avec ceux d'Eugène en ce que les uns et les autres empruntaient un souverain au régime français, en s'efforçant seulement d'adapter ce choix aux circonstances nouvelles. C'est un changement plus marqué, au moins dans les hommes, que poursuivent les membres du parti italien, appelés parfois dans les documents du temps *Italiens purs* ou *libéraux italiens*. Ils appartiennent pour la plupart à la vieille aristocratie milanaise ; ralliés au vice-roi et n'ayant obtenu de lui que des dignités de cour, ils jalousent l'autorité des militaires et des fonctionnaires, et aspirent à jouer un rôle politique en rapport avec leur naissance : les plus marquants d'entre eux sont Carlo Verri, frère de l'économiste Pietro, et surtout le comte Confalonieri, dont les persécutions autrichiennes devaient appeler un jour le nom à une notoriété presque européenne. Un avocat actif et intrigant, Traversi, leur apporte les conseils de son expérience et de son esprit pratique. Ils poursuivent un idéal plutôt qu'un programme, car ils n'aspirent à rien moins qu'à se dégager de tout reste d'influence étrangère et qu'à réaliser la plénitude de l'indépendance en mettant sur le trône de Lombardie un souverain italien. Faute de dynastie locale prête à le leur fournir, quel prince choisirent-ils ? On a prêté à quelques-uns d'entre eux l'intention de devancer les temps et d'aller le chercher dans la maison de Savoie. Il est plus vraisemblable que la plupart songeaient à porter la couronne dans une vieille famille du patriciat lombard, et à rouvrir ainsi l'ère des Visconti et des Sforza. Les principaux se trouvent donc en posture de devenir eux-mêmes des candidats sérieux. Cette perspective ouverte à leur ambition peut seule expliquer la profondeur d'illusion qui les dispose à attendre de leur talent de

persuasion la réussite de leurs projets, de l'Autriche le sacrifice volontaire de la Lombardie, et des puissances une dérogation à des plans depuis longtemps arrêtés de réorganisation européenne ; ils ne peuvent compter à cet effet sur l'armée italienne, acquise tout entière à Beauharnais ou à Murat.

Parmi eux, les plus clairvoyants aperçoivent pourtant la nécessité de suppléer à cette absence de force matérielle par l'appui d'une grande puissance ; ils songent à s'assurer celui du gouvernement anglais, plus désintéressé que l'Autriche dans la question, qui s'est posé comme le champion de la liberté des peuples contre Napoléon, et dont l'agent principal dans la Péninsule, lord Bentinck, a dans ses proclamations, prodigué aux peuples les plus larges promesses d'indépendance.

Derrière les libéraux italiens apparaissent enfin ceux qu'on pourrait appeler les *austrophiles*, pour les distinguer des Autrichiens purs. Tandis que ceux-ci se bornent à souhaiter le retour pur et simple de l'ancien régime, ceux-là considèrent comme inévitable ou même comme désirable le retour de la domination autrichienne, mais ils ne le croient point incompatible avec le maintien de l'indépendance. Pour concilier l'un et l'autre, il suffirait à leurs yeux de faire prévaloir le principe du protectorat sur celui de l'annexion, et de placer la couronne de fer sur la tête d'un archiduc. Le royaume d'Italie conservé serait ainsi destiné à se mouvoir dans l'orbite de Vienne, mais il garderait son existence particulière et son caractère national. Comme le précédent, ce parti a surtout trouvé ses adeptes dans les rangs de l'aristocratie milanaise ; et au dernier moment il gagnera le concours actif d'un haut personnage de la région, le sénateur Guicciardi, ancien ministre et ancien préfet de police. Poursuivant le même but immédiat que les Italiens purs, c'est-à-dire l'échec de la candidature d'Eugène, il associera son action à la leur, pour recueillir ensuite le bénéfice exclusif de leurs efforts communs.

Ainsi, et pour résumer ; des masses populaires indifférentes

à la politique, et sensibles seulement aux intérêts matériels, prêtes à accorder le tribut de leur obéissance à tout régime qui leur apportera le bienfait de la paix et un allègement de leurs charges ; une coterie d'anciens privilégiés aspirant à la résurrection du passé, c'est-à-dire à l'absorption de la Lombardie dans le sein de la monarchie autrichienne ; enfin quatre partis de l'indépendance réunissant les éléments actifs des classes éclairées, d'accord pour conserver l'existence du royaume, mais divisés sur le choix du souverain : voilà à quelles constatations conduit le dénombrement des divers courants d'opinion auxquels la chute de Napoléon va permettre de se traduire en actes. Il reste à montrer comment ces différents partis furent successivement mis hors de cause ou trompés par les événements ; comment le gouvernement autrichien, après s'être débarrassé de ceux qui lui étaient hostiles, s'aliéna ceux qui pouvaient lui être favorables ; comment enfin leurs déceptions aboutirent à donner au sentiment de l'indépendance une assez forte vitalité pour ébranler dès le début les fondements même de la domination étrangère.

II.

L'échec de chacun de ces partis correspondit à une période déterminée de l'histoire de la Lombardie après la chute de Napoléon. Celui d'Eugène, se trouvant en possession du pouvoir, fut naturellement le premier à faire valoir ses prétentions : il suffit, pour en amener la ruine, des onze jours écoulés entre le 16 avril et le 27 avril, qui marquent les dates respectives de la cessation des hostilités en Italie et du départ du vice-roi pour Mantoue.

La chute de Napoléon allait en effet poser elle-même une candidature dont on a vu plus haut les chances de succès. Le prince Eugène était alors à la tête de l'armée qui défendait la ligne du Mincio contre celle du feld-maréchal autrichien Bel-

legarde. Il avait jusqu'alors servi la cause impériale avec un loyalisme, qui a été contesté tout récemment encore (1), sans qu'on en ait pu démontrer les défaillances. Mais son ambition personnelle, entretenue par celle de sa femme, avait des exigences qu'il comptait satisfaire dès qu'il aurait satisfait aux devoirs de l'honneur militaire. Fidèle jusqu'au bout au drapeau de l'Empire, il n'entendait pas s'ensevelir dans ses plis et caressait l'espoir de survivre à Napoléon pour devenir le titulaire de la souveraineté italienne. Il partageait avec les rois frères de Napoléon cette illusion de croire sa popularité bien établie parmi les peuples au bonheur desquels il avait travaillé, ou d'espérer au moins que ses bonnes intentions leur feraient oublier, et son origine et la rigueur des mesures dont il s'était fait l'instrument.

Le 13 avril, un bruit de salves d'artillerie venu du camp autrichien lui apporta la première nouvelle de la prise de Paris, et par suite la liberté de songer aux intérêts de son ambition. Il croyait pouvoir compter sur les bonnes dispositions des souverains alliés, notamment de l'Empereur Alexandre. Trois conditions semblaient nécessaires pour leur demander avec quelque chance de succès le trône de Lombardie : interrompre les hostilités, séparer sa cause de celle de la France, enfin et surtout obtenir des principaux intéressés c'est-à-dire des Italiens eux-mêmes, une démonstration qui pût le désigner comme le candidat de leurs vœux.

Le commandant de l'armée autrichienne Bellegarde lui fournit le moyen de régler les deux premières questions par l'initiative de pourparlers qui aboutirent à la signature de l'armistice de Schiarino-Rizzino (16 avril). Aux termes de cette suspension d'armes, l'armée française devait retourner par étapes dans son pays, tandis que les armées italiennes et autrichiennes resteraient sur leurs positions, séparées par la ligne du Mincio et qu'une députation du royaume irait demander à Paris aux Puissances alliées de fixer le sort du pays.

(1) Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*. T. XI.

Il ne restait pour Eugène qu'à se faire demander comme roi par la nation, ou au moins par ses mandataires officiels. Quels seraient-ils en cette circonstance ? Le Corps législatif ? Depuis neuf ans il n'avait plus été convoqué et ne représentait plus qu'un souvenir. Les Collèges électoraux ? C'était une assemblée de notables investis d'un mandat à vie, divisés en trois sections (propriétaires, commerçants et savants) réunis tous les deux ans, soit pour se recruter eux-mêmes, soit pour présenter des listes de candidats aux places vacantes dans certains corps constitués. Malgré l'insignifiance de leur rôle, le texte de la Constitution faisait d'eux les dépositaires de la souveraineté. Le grand-chancelier Melzi, principal personnage du royaume, suggérait donc à Eugène l'idée de les convoquer pour obtenir un vœu public en sa faveur ; mais leur réunion devait prendre une quinzaine de jours, le temps pressait, leurs dispositions n'étaient point exactement connues. Il parut plus expéditif et plus sûr au vice-roi de s'adresser au Sénat, assemblée dont la docilité était aussi éprouvée que celle du Sénat français. Il repoussa également le conseil de Melzi de venir en personne à Milan seconder le succès de sa candidature par son influence personnelle, et se contenta d'y envoyer à sa place deux hommes de confiance avec ses instructions, son secrétaire des commandements Méjan et le Ministre de l'Intérieur Vaccari. A peine arrivés, ceux-ci se mirent en rapports avec Melzi pour qu'une séance extraordinaire du Sénat eût lieu dès le lendemain matin 17 (1).

Convoqués en hâte dans la nuit, les membres de cette assemblée se réunirent à la date fixée. Une attaque de goutte, qu'on ne peut s'empêcher de trouver assez opportune, avait empêché Melzi de se rendre parmi eux pour y soutenir un message qu'il dut se contenter de leur transmettre. Il leur proposait d'élire une députation chargée d'aller à Paris demander à l'Empereur d'Autriche, et par lui aux souverains alliés, d'une part de main-

(1) On trouvera un récit détaillé de la journée du 17 avril, avec une abondante bibliographie du sujet, dans les colonnes mêmes de la revue. (G. Gallavresi, *La chute du Sénat napoléonien en Italie*, t. XXII, année 1908, p. 146.)

tenir l'existence du royaume d'Italie indépendant, d'autre part d'accepter Eugène comme souverain. — A peine communiquée à l'assemblée, cette proposition subit les attaques obliques du sénateur Guicciardi, grand personnage du régime secrètement favorable à l'Autriche. Il en contesta la légalité constitutionnelles, se demanda si le Sénat avait le droit de parler au nom de la nation, arracha aux scrupules de ses collègues la nomination d'une commission spéciale pour examiner et amender la proposition soumise à leurs suffrages ; lorsqu'elle le leur apporta dans la soirée, c'était avec une variante qui en changeait complètement le sens. La députation, au lieu de réclamer franchement aux alliés le prince Eugène comme roi, se bornait à exprimer devant eux les sentiments d'admiration et de reconnaissance que ses vertus avaient inspirées autour de lui : formule qui ressemblait beaucoup moins à une demande ferme qu'à un certificat de bonne conduite accordé aux instances d'un domestique congédié. Le caractère désobligeant en fut encore accentué par le choix des députés à envoyer à Paris ; le seul qui se montrât favorable à Eugène (Testi) était impotent et les deux autres, Guicciardi et Castiglioni, s'étaient justement employés dans les débats sénatoriaux à entraver le succès de sa candidature.

Sa cause était dès ce moment compromise, mais apparaissait comme loin d'être encore perdue. Le texte un peu ambigu des remerciements adressés à Eugène ne serait-il pas interprété à Paris comme une recommandation en sa faveur ? et d'autre part ne réussirait-il pas à retourner, par son influence personnelle les dispositions des membres de la députation, appelés auprès de lui à Mantoue pour y recevoir leurs passeports ? Obsédés par ces inquiétudes, les adversaires de sa nomination, italiens purs, austrophiles et muratistes, se livrèrent, dans les journées des 18 et 19 avril, à des efforts désespérés pour en écarter la menace par un irrésistible mouvement d'opinion. Ils accusèrent le Sénat d'avoir usurpé les pouvoirs des Collèges électoraux, seuls qualifiés pour parler au nom de la nation, et lui envoyèrent pour faire convoquer ceux-ci, une protestation couverte en un

jour de centaines de signatures. A cette raison de légalité, ils ajoutaient un argument bien propre à frapper les esprits dans les circonstances présentes. Le prince Eugène, et c'était un des principaux obstacles à sa popularité, s'était toujours montré jusqu'alors plus français qu'italien. Saurait-il sur le trône oublier son origine et dépouiller ses préjugés ? Et ne risquait-on pas, en lui donnant la couronne, de voir se prolonger sous une forme détournée les inconvénients de cette domination étrangère dont le moment semblait venu de secouer le joug ? Tel était le thème que développaient les orateurs de salon et le danger que dénonçaient les affiches anonymes apposées sur les murs. Les meneurs de cette campagne prenaient enfin leurs mesures pour la soutenir au besoin par la force. Tandis que Pino, entouré de quelques généraux mécontents, s'apprêtait à éloigner ou à paralyser les rares détachements de troupes restés à Milan, les chefs du parti italien recrutaient à prix d'argent comme instruments de leurs desseins, les gens de sac et de corde qui encombrent toujours le pavé des villes, ou faisaient venir de leurs domaines de Novarais ou de Tessin des ouvriers agricoles dont la rudesse native leur semblait convenir aux besognes de violence qu'ils prévoyaient peut-être comme inévitables.

Ce fut au milieu d'une vive effervescence, et dans l'atmosphère agitée des veilles de révolution que s'ouvrit la journée du 20 avril, fatale à la cause d'Eugène. Le temps pluvieux qui y régnait lui a fait donner par les contemporains le surnom pacifique de « journée des parapluies » ; mais les incidents tragiques qui en marquèrent le cours devaient laisser comme une tache de sang dans les annales de Milan. Ils commencèrent dans la matinée devant le Palais du Sénat, dont les membres étaient convoqués pour midi. — Lorsqu'ils s'en approchent, ils en trouvent les alentours assiégés, avant même l'heure fixée, par une foule bruyante, agressive et mélangée, où quelques porteurs de noms aristocratiques coudoient, sans paraître trop surpris du voisinage, toute une cohue de figures patibulaires et inconnues. Les manifestants préludent à leur besogne d'intimidation par des

injures et des coups de sifflet adressés aux sénateurs arrivant en voiture. Ils pénètrent à leur suite dans la salle de leurs délibérations, et arrachent par des menaces à leur épouvante, une motion annulant leurs votes du 17 et convoquant les Collèges. Enhardis par ce premier succès, ils les forcent à la retraite par un redoublement de violences, et restés maîtres du terrain, ils exercent leur rancune d'abord sur les insignes du régime ou les images de Napoléon, puis sur les meubles et les archives, dont les papiers, jetés par les fenêtres, couvrent d'une végétation inattendue, les arbres de la promenade voisine.

Ce ne sont là encore que des dégâts matériels. Parmi ceux qui les commettent on a entendu pourtant pousser un cri destiné à retentir comme un sinistre présage : « Où est Prina ? C'est lui que nous voulons. » Prina, c'est le Ministre des Finances dont les excès de fiscalité ont soulevé, surtout dans les derniers temps, de tenaces rancunes, et dont le nom personnifie pour les imaginations populaires toutes les calamités du régime. Grossies en cours de route de curieux qui finissent par former une masse de 7.000 personnes, les bandes venues du Sénat refluent vers le centre de la ville et se lancent à l'assaut de sa maison, qui présente bientôt, d'après un témoin oculaire, l'aspect d'une fourmilière en travail. Parmi les assaillants, il s'en trouve d'assez avisés pour fouiller ses papiers et vider les tiroirs. Les autres se contentent d'assouvir une rage de destruction si brutale que l'on voit les grillages des fenêtres se briser sous leurs mains comme des fétus de paille. Vers sept heures du soir, quand il ne reste plus de l'édifice que les quatre murs, les fureurs de la foule semblent près de s'épuiser : la découverte de Prina, qui a échappé jusqu'alors à ses recherches dans une cachette des combles, vient réveiller tous ses instincts de brutalité. Les scènes de sauvagerie qui suivent ne peuvent que gagner à être brièvement résumées. Aussitôt saisi, offert sur le balcon du premier étage aux malédictions populaires, précipité en bas, accablé de coups de pieds et de parapluies dont aucun n'est mortel, il est un instant dérobé par une âme charitable aux

persécutions de ses bourreaux, dont l'acharnement s'égare sur une fausse piste. Quand ils reviennent de leur méprise, ils l'arrachent à son asile temporaire et le promènent jusqu'au milieu de la nuit dans les rues, au cours d'une interminable agonie qui enlève à son cadavre toute apparence humaine. Le général Pino, chargé de maintenir l'ordre, n'était apparu que pour se retirer aussitôt et n'avait esquissé des gestes d'intervention que pour les arrêter au point où ils pouvaient compromettre sa popularité naissante ou imaginaire.

Le lendemain, 21, la ville présentait les premiers symptômes des convulsions de l'anarchie, car les artisans des troubles de la veille se disposaient à satisfaire sur les boutiques leurs instincts de pillage et les autorités paraissaient frappées de paralysie. Pour suppléer à la carence du pouvoir, les membres du Conseil communal le confièrent à une Régence provisoire formée en hâte et dont ils choisirent les sept membres parmi leurs amis. Ils improvisèrent en même temps pour protéger les propriétés une « garde civique » qui réussit à rétablir l'ordre. Cette double mesure signalait le début d'un nouvel ordre de chose.

Le drame politique dont ces événements marquaient la principale péripétie devait avoir son dénouement à Mantoue dans les résolutions que la nouvelle en inspirerait au vice-roi. Accepterait-il sans réagir les atteintes portées à ses prétentions ou marcherait-il sur la capitale, à la tête de troupes dévouées dont la seule apparition suffirait sans doute pour faire avorter une parodie de révolution et évanouir un fantôme de gouvernement ? Tout lui conseillait ce dernier parti, et sa sœur Hortense lui écrivait de Paris pour lui représenter sa présence au milieu de ses troupes comme son meilleur titre à la couronne, et son départ éventuel comme l'abandon de ses espérances. Une défaillance subite de la volonté lui fit accepter au contraire le fait accompli. Elle s'expliquait d'ailleurs aisément par son état d'esprit. La manière dont il semblait, dans ses instructions à Melzi, considérer le vote à obtenir du Sénat comme une simple formalité ; la proclamation adressée aux soldats français pour leur faire ses

adieux, et dans laquelle (17) il se représentait comme destiné à faire le bonheur d'un peuple « bon, généreux, fidèle » ; la visite à Mantoue d'un officier bavarois venu l'assurer que les dispositions des souverains alliés à son égard étaient toujours aussi favorables : l'envoi enfin à Paris de deux généraux chargés de le demander comme souverain au nom de l'armée : toutes ces manifestations d'une confiance inébranlable dans le succès de sa cause laissaient mesurer à l'avance la vivacité de sa déception lorsqu'elle recevrait un démenti brutal des événements. Assuré de l'avenir par l'article du traité de Fontainebleau, qui lui promettait un établissement convenable hors de France, il répondit aux instances de ses généraux pour marcher sur Milan : « A quoi bon ! puisqu'ils ne veulent pas de moi ». Il ne songea plus dès lors qu'à disparaître avec le plus de rapidité et de correction possible du théâtre de son activité politique, en remplissant jusqu'au bout ses obligations envers ses administrés et envers Napoléon.

Il crut s'acquitter suffisamment envers les premiers, qui venaient de le rejeter comme souverain, en convoquant les Collèges électoraux, comme ils le désiraient, en nommant Pino au commandement militaire de Milan, en déposant enfin le pouvoir entre les mains d'un gouvernement provisoire, choisi par lui parmi les grands dignitaires du royaume (21). Quant à Napoléon, le traité de Fontainebleau transférait ses droits sur l'Italie aux alliés. Avisé par un aide-de-camp de Berthier que le territoire en devait être occupé par l'armée autrichienne, Eugène n'eut plus qu'à régler directement avec Bellegarde les modalités de cette décision. Aux termes d'une nouvelle convention militaire signée le 24, ce dernier devait prendre possession, au nom des alliés, de la partie du royaume non encore envahie ; en respectant toutefois et jusqu'à nouvel ordre, l'existence de l'armée italienne et le fonctionnement des autorités civiles. Après avoir fait, par une proclamation simple et digne, ses adieux au peuple qu'il avait gouverné pendant neuf années, le prince Eugène, accompagné de sa famille, partit de Mantoue le 27 à la première heure, pour se rendre à Munich et de là à Paris.

Ce départ qui avait un peu les allures d'une évasion, terminait l'histoire du royaume napoléonien d'Italie ; il portait le dernier coup à une combinaison qui avait été déjà fort compromise le 17 par la dérobade du Sénat et se trouvait anéantie le 20 par l'émeute de la capitale.

III.

Cette candidature étant ainsi définitivement écartée, le champ restait libre aux Italiens purs pour en faire tourner l'échec à leur profit et pour courir leurs chances de succès. Chances bien précaires, il est vrai, car ils allaient être sans cesse débordés et manœuvrés par les austrophiles, qui dès le début avaient marqué sur eux un avantage en s'introduisant en grande majorité dans la Régence provisoire. Ils n'en jugèrent pas moins possible de tenter un effort pour réaliser leur idéal et pour mettre sur pied, en attendant un roi, un simulacre de gouvernement ayant son pouvoir exécutif dans la Régence provisoire, son pouvoir législatif dans les Collèges électoraux, convoqués en hâte pour le 22, son armée dans la garde civique formée au lendemain du 20 avril, son généralissime dans Pino, qui se crut un moment destiné à la fortune d'un Bernadotte, son symbole enfin dans la cocarde du duché de Milan (blanche et rouge) substituée le 21 aux couleurs italiennes.

Les collèges électoraux, appelés à faire figure de représentation nationale, n'en étaient guère que la caricature, puisqu'ils ne comptaient que cent soixante membres présents sur mille cent cinquante-trois d'inscrits : on n'avait convoqué ni ceux des départements envahis par peur de déplaire à l'Autriche, ni ceux du collège des savants par crainte de leur mauvais esprit. Malgré leur petit nombre, on leur fit élire, dès leur première séance, une commission de neuf membres, choisis dans les rangs de l'aristocratie milanaise, chargée d'aller à Paris demander aux souverains alliés la conservation du royaume d'Italie et même

son agrandissement, avec une constitution libérale et un prince nouveau. Les députés se mirent en route dès le 24.

Derrière eux, la capitale présentait, dans ses efforts pour s'adapter à une situation politique nouvelle, l'aspect à la fois pittoresque et troublé des lendemains de révolution. Le gouvernement semblait préoccupé, soit de se prouver à lui-même son existence par un véritable débordement d'arrêtés, de décisions ou de proclamations placardées sur les murs, soit de chercher une facile popularité dans l'allègement des taxes les plus odieuses (tabac, sel, timbre), la suspension de l'octroi, l'amnistie aux déserteurs et réfractaires. Quant à la masse des Milanais, la nouvelle de l'abdication de Napoléon, l'innocente satisfaction de quelques représailles sans danger exercées contre les insignes de sa domination, enfin la lecture d'innombrables satires contre sa personne et son œuvre suffisaient à épuiser tout ce que son gouvernement avait pu soulever de colère dans leurs âmes débonnaires. Heureux d'échapper à la menace d'anarchie qui avait suivi le 20 avril, ils s'abandonnaient tout entiers au plaisir de retourner à la vie normale, après de si fortes émotions, de pouvoir introduire en ville des cargaisons de denrées sans payer d'octroi, et aussi à la curiosité de contempler les spectacles que la marche des événements déroulait devant leurs yeux : le 24, le défilé sur les bastions de divisions françaises rentrant dans leur pays et accueillies sans hostilité ; le 26, l'arrivée, plus inquiétante pour l'avenir, du colonel autrichien Sommariva, venu pour prendre possession de la ville au nom des alliés ; le 28, enfin, à 5 heures du soir, l'entrée d'une partie de l'armée de Bellegarde. Réception par le corps municipal à la barrière, affluence du peuple dans les rues, sonneries de cloches, tapis aux fenêtres, public féminin sur les balcons, applaudissements et vivats sur le passage des troupes, c'était là l'appareil invariable des solennités de ce genre, si nombreuses sous le régime précédent ; et les spectateurs devaient avoir quelque peine à discerner eux-mêmes quelle spontanéité d'enthousiasme recouvrait l'automatisme de leurs gestes de bienvenue.

Aussi bien l'ébranlement de ces spectacles devait-il avoir pour effet de secouer l'indifférence des Milanais et de les intéresser à la politique en posant brusquement devant eux le problème de leur avenir. La nouveauté de cette préoccupation frappa surtout les observateurs étrangers, bien placés pour en mesurer la portée. « L'esprit public, écrivait à la date du 24 le ministre de Suisse à Milan, s'est beaucoup éveillé depuis les derniers événements. L'opinion générale penche et paraît même se prononcer pour avoir un gouvernement propre sous un prince indépendant, quelle que puisse être l'étendue du pays qui lui sera adjugé. » Même observation sous la plume de l'agent autrichien Cheluzzi, dans ses rapports à Vienne. Le peintre bavarois Albert Adam illustrait enfin cette remarque en se déclarant frappé du grand nombre d'inscriptions « L'indépendance ou la mort », qu'il voyait se multiplier sur les murs de la cathédrale. Il y avait là comme un premier et fugitif éveil du sentiment national dans les couches profondes de la population.

Le problème dont elles commençaient à apercevoir l'importance, c'était à Paris seulement qu'il fallait en chercher la solution. Les premiers membres de la députation milanaise, dont le plus marquant et le plus actif était le célèbre Confalonieri, étaient arrivés dans cette ville dès le 2 mai, suivis de près par les autres. Quarante-huit heures seulement de séjour suffirent à leur donner cette impression que l'attribution de la Lombardie à l'Autriche était chose décidée dans les conseils des alliés, et que leur rôle devait se borner, non à réclamer l'indépendance politique comme un droit, mais de solliciter comme une concession les formes de l'autonomie administrative : pénible constatation que confirma aussitôt après (7 mai) leur entrevue avec l'empereur François Ier. Sans se départir des formes de la bienveillance souveraine, ce dernier les traita en sujets autrichiens et leur fit comprendre qu'ils lui appartenaient par droit de conquête. Sans se décourager encore, ils frappèrent à d'autres portes par acquit de conscience et tentèrent d'intéresser de puissantes influences au sort de leur pays. Ils obtinrent de l'empereur Alexandre (22) la

permission d'être entendus, mais à titre de simples particuliers, de Castlereagh des assurances de bonne volonté platonique, du ministre de Prusse cet avertissement brutal qu'ils n'avaient de chances d'obtenir quelque chose que s'ils disposaient de 30.000 baïonnettes. Dès le 18, ils étaient en mesure d'annoncer officiellement à la Régence l'avortement de leur mission.

Leurs correspondants de Milan en avaient été presque aussitôt informés par une suite d'incidents dont chacun enlevait une pierre à l'édifice de leurs illusions. Le 2 mai, c'est le désarmement par l'Autriche d'une partie de la garde civique ; le 8, l'arrivée du gros de l'armée d'occupation, ayant à sa tête Bellegarde, dont le rôle semble dépasser de beaucoup l'importance d'un simple chef militaire ; la semaine suivante, ce sont les nouvelles venues de Paris sur les bases de la réorganisation de l'Europe. Le 25 enfin, c'est une proclamation de Bellegarde, revêtue pour la première fois de l'aigle à deux têtes, notifiant au public sa nomination comme « commissaire plénipotentiaire de l'Empereur pour ses anciennes provinces lombardes ». S'il ne proclame pas encore expressément l'annexion, il la laisse prévoir par la suppression du Sénat, dissous en fait depuis le 20 avril, du Conseil d'Etat et des Collèges. Le lendemain, en présidant la Régence provisoirement conservée, il ne lui parle plus que du bonheur qui attend le pays sous le « gouvernemental paternel » des Habsbourg. Si quelque optimiste incorrigible a pu garder encore quelque doute à ce sujet, ses dernières incertitudes seront dissipées, le 12 juin, par une nouvelle proclamation de Bellegarde, plus solennelle que les précédentes, faisant connaître la signature du traité de Paris et l'agrégation définitive des provinces lombardes aux Etats de François Ier, « père adoré de ses sujets ». Le 13, la cocarde milanaise est proscrite au même titre que celle de l'ancien royaume, pour faire place aux couleurs autrichiennes. L'ébauche de Gouvernement national que les indépendants italiens ont tenté de régulariser et de faire reconnaître n'a eu qu'une existence de six semaines.

IV.

Le rêve de l'indépendance complète sous un prince national une fois évanoui, restait la possibilité d'une indépendance relative dans le cadre de la monarchie habsbourgeoise. Que le Cabinet de Vienne conservât l'Etat italien comme un organisme distinct, en se bornant à remplacer à sa tête le prince Eugène par un archiduc, qu'il se contentât d'exercer sur le pays un droit de suzeraineté plutôt que de souveraineté ; et cette concession au sentiment national aurait suffi à lui rallier les esprits sans compromettre ses intérêts. C'est à cette condition que la plupart de ses partisans subordonnaient leur adhésion, et à cette espérance que se raccrochaient les champions de l'indépendance, déçus par l'échec des précédentes combinaisons.

Elle leur parut d'abord réalisable, d'après les premières nouvelles reçues de Paris. En juin, l'ancien secrétaire d'Etat Aldini, alors en voyage dans cette ville, écrivait à son ami Paradisi, autre haut fonctionnaire du régime déchu, que l'empereur d'Autriche était résolu à ne changer du Royaume d'Italie que le titre (il l'appellerait Royaume de Lombardie) et à n'employer pour l'administrer qu'un personnel national. Cette nouvelle fut aussitôt colportée par tous ceux qui prenaient leurs désirs pour des réalités.

Cette fois encore comme en d'autres circonstances, elle fut presque aussitôt démentie par les événements. Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis que le gouvernement autrichien avait pris possession officielle du pays, qu'il s'attachait à y supprimer tous les organes d'une administration séparée, trouvés dans la succession du régime napoléonien. Conduite à son terme avec trop de précipitation pour ne pas répondre à un dessein politique prémédité, cette besogne de démolition systématique commence d'abord (24 juillet) par quelques institutions secondaires, telles que le Conseil des titres, le Collège des Pages ou le Ministère des Affaires étrangères. Elle revêt toute son inquié-

tante signification quand elle s'étend jusqu'aux sommets mêmes du pouvoir ; le 30 juillet, la feuille officielle publie des décrets mettant fin à l'existence des Ministères de la Justice, des Finances, de l'Intérieur et des Cultes ; deux jours après, le Ministère du Trésor et la Cour des Comptes éprouvent le même sort. La Régence, composée d'Italiens, recueille il est vrai l'héritage des administrations supprimées. Mais n'est-elle pas elle-même aussi provisoire que son titre ? et n'est-il pas à prévoir que lorsqu'elle disparaîtra, ses attributions passeront à la bureaucratie viennoise ?

C'est dans le domaine militaire que cette œuvre d'absorption par le gouvernement central devient le plus rapidement un fait accompli. Depuis l'armistice, les troupes italiennes sont restées cantonnées entre Milan et Mantoue, mêlées à leurs adversaires de la veille, humiliées d'une inaction à laquelle les hommes échappent par des désertions en masse, tandis que les officiers la trompent par d'inutiles et continuelles bravades à l'adresse de leurs collègues autrichiens. Leur présence peut devenir un danger tant que leur avenir restera pour eux un problème. Pour écarter l'un et résoudre l'autre, Bellegarde avait commencé par leur donner dans une proclamation (31 mai) l'assurance de la sollicitude impériale à leur égard. Le sens de ces promesses un peu vagues ne tarde pas à être précisé par les mesures qui suivent. Au début de juin, la Garde Royale, dont on redoute le mauvais esprit, est dissoute sous le prétexte qu'il n'existe point dans l'armée autrichienne de corps d'élite auquel on puisse la rattacher. Au cours du mois, c'est le tour des écoles et des établissements militaires qui font désormais double emploi avec ceux des Etats héréditaires, et dont le matériel y est transporté. Le 31 juillet enfin, les troupes italiennes restées fidèles à leurs drapeaux (elles ne comptent plus que 6.000 hommes sous les armes) sont transformées en régiments autrichiens compris dans la série générale. Le 16 août marque la disparition du Ministère de la Guerre.

Quand eût été réglé, au cours de l'automne, le sort des offi-

ciers sans troupes qui avaient demandé à passer au service du nouveau souverain, il ne resta plus qu'un souvenir de cette armée italienne qui avait été la création de Napoléan et était devenue l'orgueil de ses sujets. De son temps, elle était sous son commandement personnel, mais elle formait une unité autonome ayant son nom et son drapeau, pourvue de tous ses organes, commandée par un corps d'officiers fermé aux étrangers ; désormais elle n'était plus représentée que par quelques numéros dans la liste des régiments autrichiens. Pour faire saisir le changement par une comparaison, il y avait entre l'ancien et le nouvel ordre de choses la même différence qu'avant la Grande Guerre entre la situation de l'armée bavaroise dans le cadre de l'Empire allemand et celle des troupes tchèques ou polonaises dans l'unité de l'armée autrichienne.

La signification de ces mesures ne pouvait laisser de doutes sur l'avenir du pays qu'à ceux qui voulaient bien en conserver. Si tenace était pourtant le besoin d'espérer que le bruit circulait périodiquement à Milan que les provinces autrichiennes d'Italie allaient être érigées en un Etat distinct, avec un vice-roi qu'on disait devoir être, tantôt l'archiduc Ferdinand, tantôt l'archiduc Charles, après son mariage projeté avec la grande-duchesse Catherine. La persistance même et le crédit de ces fausses nouvelles montraient assez les progrès que « la manie de l'indépendance nationale » faisait dans les esprits. A la fin de l'année, une lettre particulière d'un austrophile résumait en ces termes la moralité de la situation : « Il y a en vérité beaucoup de mécontents, mais une seule parole de Sa Majesté peut faire revenir le sourire sur les lèvres de nos figures effarouchées. Que le bon François prononce quelques syllabes magiques, et tous les partis n'en feront qu'un et tous seront pour lui. » Allusion dont Guicciardi, l'un des plus notables austrophiles, éclaircit d'un mot le mystère, en répondant à la question d'un fonctionnaire viennois : « Ne le voyez-vous pas, c'est si clair : Que François Ier mette la couronne sur sa tête et déclare Milan la capitale. Il aurait dû le faire dès le premier jour, il aurait conservé l'armée : tout le monde était

pour lui. » Ces paroles magiques, il ne devait les prononcer que « tardives et incomplètes ». Par ses atermoiements ou son inintelligence de la situation, le gouvernement de François Ier avait trahi les espérances de ses partisans et manqué l'occasion d'asseoir sa domination en Lombardie sur des bases aussi solides que dans les beaux temps de Joseph II et de Marie-Thérèse.

V.

Des quatre partis réunis dans la poursuite de l'indépendance, celui d'Eugène avait cherché à l'obtenir par l'action des corps constitués, celui des Italiens purs par une émeute populaire et une campagne diplomatique, celui des austrophiles par un mouvement d'opinion et un appel au souverain. Tous avaient vu leurs espérances anéanties ou ajournées. Seul le parti de Murat avait pu les garder intactes, parce qu'il ne les avait pas encore exposées à l'épreuve de la réalisation ; il jugea le moment assez opportun et les circonstances assez impérieuses pour entrer à son tour dans la lice politique. Comme il était composé surtout d'officiers, son intervention prit la forme d'une conjuration militaire, aussitôt avortée qu'ourdie, et dont il est vraisemblable même que tous les détails et les dessous ne sont pas complètement connus.

Elle fut l'œuvre de demi-soldes que le souci de la dignité nationale avait empêchés de se rallier à l'Autriche et que ses premières fautes déterminèrent à tenter un mouvement contre sa domination. A cet effet, trois d'entre eux, les colonels Moretti, Olini et Pavoni, se concertèrent à Brescia, au mois de septembre, gagnèrent ensuite à leurs vues, à défaut des généraux Fontanelli et Pino qui se dérobèrent, un certain nombre de camarades de l'ancienne armée, trouvèrent parmi les civils des adeptes, soit dans les membres des sociétés secrètes (Franc-Maçonnerie, Charbonnerie, Sociétés des Centres), soit dans certaines personnalités dont les plus notables étaient l'avocat milanais Lattuada, devenu rapidement l'âme de la conspiration, et le vieux

médecin Rasori, l'un des premiers démocrates de 1796 et des hauts fonctionnaires du régime napoléonien. Le plan adopté comportait la part de chimères inhérente aux entreprises de ce genre. Il consistait à soulever en même temps les troupes italiennes restées dans le pays sous leur nouvel uniforme, a désarmer par surprise, avec l'aide des populations, les garnisons autrichiennes, alors assez clairsemées, et à libérer ainsi toute la Lombardie du joug étranger pour en constituer un Etat dont la couronne serait offerte au roi de Naples, déjà maître de la plus grande partie de l'Italie péninsulaire. Bien que ce dernier se soit défendu après du Cabinet de Vienne de toute connivence avec les conjurés, il serait surprenant qu'il n'eût pas au moins été sondé par eux sur le rôle qu'ils lui réservaient.

Leurs projets n'étaient d'ailleurs pas destinés à recevoir même un commencement d'exécution. Au début de novembre, Bellegarde en apprit l'existence par la dénonciation de Gifflenga, ancien aide-de-camp d'Eugène, passé au service sarde, qui y avait été initié. Il en prévint aussitôt les effets en alertant la garnison de Milan (19), puis en ordonnant le départ immédiat des régiments italiens pour l'intérieur de la monarchie (27). Le péril écarté, il restait à connaître les détails et à punir les auteurs du complot. Bellegarde y parvint par l'entremise d'un aventurier français, Saint-Agnan, qui lui avait été adressé par l'ambassadeur autrichien à Paris, Bombelles. Convoqué à Milan pour y jouer le rôle d'agent provocateur, Saint-Agnan se mit en rapport avec les principaux conjurés, gagna leur confiance par l'espoir d'obtenir l'appui des Bourbons de France, et les amena à préciser leurs vues dans des documents écrits que la police, avertie par lui, n'eut qu'à saisir avec leurs auteurs. Le 3 décembre, eurent lieu les premières arrestations ; d'autres suivirent et se multiplièrent au cours du mois, à mesure que les aveux arrachés aux inculpés faisaient découvrir et surtout supposer de nouvelles complicités. Quand la série des coupables et des inculpés fut complète, une Commission extraordinaire se réunit pour les juger (2 mars) ; elle prononça plusieurs condamnations à mort,

commuées plus tard (août 1816) en peines d'emprisonnement d'une durée variable.

La conjuration militaire ainsi terminée avait été assez promptement découverte pour n'avoir que la durée d'un épisode dans l'évolution du pays. Elle n'en représentait pas moins pour l'Autriche un succès immédiat et un échec moral ; un succès parce qu'elle lui avait permis de briser à sa naissance l'opposition des plus redoutables de ses adversaires ; un échec, ou au moins un avertissement, parce qu'elle lui en révélait l'existence et lui montrait, par un péril précis, la difficulté de la tâche qu'elle aurait à remplir pour rallier à sa domination les peuples qu'elle prétendait libérer.

V.

Six mois après l'entrée de ses troupes en Lombardie, l'Autriche a donc provoqué le mécontentement ou encouru l'hostilité des partis formés autour d'idées politiques. A-t-elle réussi du moins à gagner la faveur des masses, gouvernées par leurs intérêts matériels, et à conserver la sympathie des fidèles champions de sa cause, empressés d'abord à saluer dans le retour de ses armes la revanche des vieilles traditions ? Là encore l'effet de ses maladresses s'ajoutera à la fatalité des circonstances pour compromettre ses meilleures chances de popularité.

Dans le peuple des campagnes et des villes, les charges de l'occupation militaire et les excès des garnisaires n'ont pas tardé à engendrer le mécontentement. Alors que sous le régime napoléonien le logement chez l'habitant n'était plus usité que pour les troupes de passage, c'est pendant plusieurs mois et de façon permanente, que les 22.000 hommes de l'armée de Bellegarde sont cantonnés dans un cercle étroit autour de Milan, chez des particuliers astreints à les défrayer de tous leurs besoins. Alors que les Français savaient effacer leurs exigences par leurs procédés, leurs successeurs semblent prendre à tâche de faire sentir la lourdeur de main germanique. Les officiers surtout se montrent rogues, brutaux, déplaisants, indiscrets, exigent de leurs

hôtes la satisfaction de leurs caprices les plus coûteux, tiennent table ouverte à leurs dépens, s'acquittent, quand ils y consentent, en papier monnaie discrédité, et n'hésitent pas à employer envers les récalcitrants le bâton qui, dans leur armée, est un moyen de discipline. Au témoignage d'un observateur autrichien (nov.), on entend couramment dans les campagnes cette réflexion : « On disait du mal des Français, mais les Allemands font bien pis. Les premiers partageaient le pain de nos enfants, les seconds l'arrachent de leurs bouches pour les bombances de leurs officiers, devenus les maîtres de nos pauvres maisons ». Et la malice populaire caractérise le nouvel ordre de choses par ce dicton satirique : « Langue inintelligible, monnaie inutilisable, bâton infatigable, promesses interminables ».

Les griefs de la classe populaire s'aggravent bientôt des souffrances de la classe moyenne. Les contribuables espéraient de la chute de Napoléon un allègement de leurs charges : s'ils ont profité de la réduction des droits d'octroi, l'impôt foncier, dont ils dénonçaient déjà le poids comme intolérable, vient de subir une augmentation au lieu d'une diminution. Par contre, les créanciers de l'Etat, déjà si éprouvés, ont vu avec mélancolie suspendre le paiement de leurs coupons de rente. Les coupes sombres opérées dans la bureaucratie et dans les ministères jettent sur le pavé des légions d'employés dont la misère fait des recrues pour l'armée des mécontents. Les officiers se lamentent, les uns d'avoir été congédiés et mis en demi-solde, les autres d'avoir perdu un ou deux grades à leur passage au service autrichien. Il n'est donc aucun élément de la population qui n'ait été atteint dans ses intérêts par le changement de domination.

Reste-t-il au moins à l'Autriche l'attachement de ses fidèles de la dernière heure ? Ceux-là mêmes, elle s'est montrée impuissante à les satisfaire. Ils se sont d'abord scandalisés de voir Bellegarde, fort soigneux de sa popularité, partager l'éclectisme de ses sourires entre l'ancienne et la nouvelle noblesse, entre les ministres d'Eugène et les tenants des Habsbourg. Ils

ont été encore plus déçus de ne pas obtenir de lui ce qu'il ne pouvait leur donner, c'est-à-dire le retour intégral de l'ancien régime : pour les prêtres la pratique de l'intolérance religieuse et l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat ; pour les nobles, le monopole des emplois, la destitution en bloc des fonctionnaires impériaux, la suppression de l'ordre de la Couronne de fer, le rétablissement du fidéi-commis et du droit de primogéniture. Ni les uns ni les autres ne veulent comprendre que le régime autrichien, aux prises avec les réalités, ne peut biffer d'un trait de plume toute l'histoire des dix-huit années précédentes, et qu'il y a même intérêt à en retenir certaines innovations.

S'il soulève par sa conduite des critiques toutes différentes et souvent même contradictoires, tous ses adversaires s'accordent pour lui reprocher avec une égale indignation sa lenteur à donner au pays son organisation définitive. Après six mois d'occupation, le régime en est toujours provisoire, comme le titre officiel de la Régence ; et Bellegarde n'exerce qu'une dictature militaire, passagère par définition. « Le premier besoin de ce pays, écrivait à la fin de 1813 (12 décembre) le consul de France à Venise, est de sortir de l'état d'incertitude où il se trouve et de voir son sort définitivement fixé. Jusqu'à présent tout étant provisoire, les riches capitalistes n'osent se livrer à aucune spéculation, ni tenter aucune entreprise. » Dans toutes les classes de la société le même sentiment d'instabilité et d'insécurité soulève les mêmes doléances et les mêmes vœux.

Au moment où se termine cette année 1814 qu'avaient marquée de si tragiques événements, il régnait donc en Lombardie une sourde et générale irritation, dont les échos étaient d'ailleurs parvenus jusqu'à Vienne. Elle ne devait point se satisfaire par l'explosion qu'on avait paru un instant y redouter, mais elle tourna, pour trouver un aliment, en un réveil de cet esprit d'indépendance qui s'était manifesté à la chute du régime napoléonien et que ses derniers mécomptes avaient renforcé au lieu de le décourager. Trois noms semblaient, à des titres divers, personnifier les persistants espoirs qui s'y rattachaient : l'Angleterre, Murat, Napoléon.

VII.

On a vu plus haut quels titres recommandaient la Grande-Bretagne à la sympathie et à l'attente de beaucoup de libéraux italiens. Avant le 20 avril déjà, plusieurs d'entre eux avaient envoyé un émissaire, le baron Trecchi, s'aboucher à Gênes avec lord Bentinck pour solliciter son appui. Après l'occupation autrichienne, une sorte d'attraction instinctive ramena vers Londres les regards des partisans de l'indépendance, toutes les fois qu'ils éprouvaient une déception d'un autre côté. Au printemps, la simple présence à Milan d'un général anglais, Mac Farlane, suffit à susciter d'infinis commentaires et faire attribuer à sa venue des intentions politiques qu'il s'était d'ailleurs empressé de répudier. A l'automne (octobre), le passage et le séjour de la reine Caroline de Brunswick y éveilla dans le public une attention où la simple curiosité n'entrait que pour une part. Si vagues et si confuses étaient d'ailleurs les idées courantes sur une intervention anglaise dans les affaires italiennes, qu'elle était souvent représentée sous la forme d'un appui promis, soit à un débarquement de Napoléon en Italie, soit à une nouvelle entreprise de Murat.

C'était surtout le parti de ce dernier qui semble recueillir, malgré l'échec de la conjuration militaire, le principal bénéfice des erreurs de l'Autriche. Au début, il comprenait surtout des officiers, que le départ d'Eugène avait désorientés et qui regardaient vers Naples comme vers leur « étoile polaire ». Au cours de l'hiver, ils ont fait autour d'eux tellement d'adeptes qu'à la veille du retour de l'île d'Elbe un noble Milanais pourra à Vienne « jurer sur l'honneur » à un fonctionnaire autrichien « qu'à Milan, toutes les espérances des mauvaises têtes, des coquins, des jeunes enthousiastes, des napoléonistes, des philosophes reposent sur Murat. Le nombre de ses sectateurs est immense. Ils espèrent le voir tôt ou tard avancer et devenir roi de toute l'Italie ».

La phrase qui termine ce dénombrement fait comprendre les raisons d'un engouement assez peu explicable à première vue par les talents et surtout l'origine de Murat. Il a réussi à personnifier, non seulement ce désir de l'indépendance qui est la réaction naturelle du sentiment national contre la domination étrangère, mais encore cette idée de l'unité qui en est parente, mais distincte, qui paraissait jusqu'alors à beaucoup d'esprits aussi chimérique que séduisante, mais que nul avant lui n'avait été plus près de rendre praticable. Cette unité, il l'a réalisée en fait l'hiver précédent, au moins pour l'Italie péninsulaire, alors que ses troupes occupaient en dehors de ses frontières presque tout le territoire situé au sud du Pô. Si elles ont dû évacuer depuis la Romagne, elles restent dans les Marches, égales en force à l'armée autrichienne qui leur fait face, en excellente posture pour passer en Lombardie, repousser l'étranger au delà des Alpes et réunir l'Italie du Nord à celle du Midi en une seule nation avec un souverain unique. Telles sont les perspectives que présente aux esprits la propagande souterraine ou même ouverte entreprise en faveur du roi de Naples, notamment par une nouvelle société secrète, celle des *Indépendentistes*, fondée à Ancône par des francs-maçons napolitains. On n'a peut-être pas assez remarqué qu'au XIXe siècle au moins, Murat a été le premier représentant et le précurseur de ce mouvement unitaire qui a subi après lui une assez longue éclipse pour ne retrouver qu'en 1860 une forme pratique. Cette anticipation de l'avenir se marque même par l'apparition dans la langue politique de certains termes qu'on dirait empruntés au vocabulaire moderne. Un observateur autrichien remarquait qu'à Bologne tous les groupements d'opposition — bonapartistes, démocrates, napoléoniens — s'étaient fondus en un seul parti, celui des « nationalistes », sous le drapeau napolitain.

Le nom de Murat évoquait naturellement celui de Napoléon, car tous deux, malgré des dissidences dont on ignorait encore l'étendue, représentaient le même régime et se trouvaient confondus dans les mêmes espérances. Quoique déchu et exilé, Na-

poléon ne cessait de projeter son ombre sur le pays qu'il avait transformé et d'obséder l'esprit de ses habitants.

Lors de son abdication, certains d'entre eux auraient voulu le voir tenter une dernière fois la fortune parmi eux, pour y recommencer une carrière souveraine et consacrer son génie à reconstituer une nation. Il est probable qu'à l'île d'Elbe, il reçut dans ce sens des propositions dont le secret était soigneusement caché et n'a été encore jusqu'ici qu'imparfaitement divulgué. Il est certain en tous cas qu'en Lombardie son redoutable voisinage représentait pour la fidélité de ses partisans un encouragement, pour la fantaisie des badauds un sujet inépuisable de fausses nouvelles, pour la vigilance des autorités un sujet de continuelles alarmes. Un jour on leur dénonçait un banquet dans lequel les employés même de la Régence provisoire avaient bu à « Napoléon le Grand », défenseur futur de l'indépendance italienne. Un autre jour, c'étaient des étudiants de l'Université de Pavie qui se déclaraient publiquement ses admirateurs. Et il ne se passait presque pas de semaine où quelque visite de personnages anglais à l'île d'Elbe ne fit croire à sa réconciliation avec le gouvernement britannique. Chaque jour ses partisans, d'après les rapports de police, croissaient en nombre et en « effronterie ».

Ce fut dans cette atmosphère chargée d'électricité qu'éclata à Milan (5 mars) la nouvelle du départ de l'île d'Elbe. Bien qu'annoncée par d'obscurs pressentiments, elle y produisit une émotion d'autant plus vive que la véritable destination de Napoléon resta quelque jours ignorée, et qu'on le crut dirigé sur Naples pour s'y joindre à Murat avec la connivence des Anglais. Quand la vérité fut connue, l'impression n'en resta pas moins profonde et très différente selon les partis. Si l'embarras était visible dans les milieux gouvernementaux, l'exaltation des anciens officiers italiens monta d'emblée à un tel diapason qu'il parut prudent d'en incarcérer quelques-uns à l'issue d'un banquet marqué par d'interminables toasts au succès de l'Empereur. Le gros du public suivait les progrès de sa marche avec

la même attention passionnée qu'un drame dont le héros force les sympathies. Ces sentiments éclatèrent au grand jour à la nouvelle de l'entrée à Paris (20 mars). D'après un indicateur de la police autrichienne, « les Bonapartistes, les commerçants, les oisifs et les employés du gouvernement firent un train du diable. Ils semblaient devenus frénétiques. Les honnêtes gens étaient muets et pâles. Le plus remarquable était la joie des partisans de Bonaparte passés au service d'Autriche ». A ces fâcheuses constatations l'auteur de ce rapport donnait la conclusion habituelle que le seul moyen de réagir contre cet état d'esprit, serait de dissiper ses incertitudes sur le sort futur du pays, et de proclamer officiellement le « royaume d'Italie ».

Les jours suivants apportèrent aux autorités autrichiennes de nouveaux sujets de préoccupation : d'abord le mécontentement causé par un emprunt forcé sur le commerce, en prévision de la guerre (23 mars) ; puis l'impression produite par la rentrée en scène de Murat. L'exemple de Napoléon et les dispositions des puissances le déterminaient à risquer une nouvelle palinodie et à partir en guerre contre l'Autriche. Le 17 mars, il quittait sa capitale pour aller se mettre à la tête de son armée et marcher directement sur le Milanais. Le 30, il lançait de Rimini la célèbre proclamation dans laquelle il invitait les Italiens à joindre ses drapeaux pour s'élancer à la conquête de leur indépendance sur l'étranger. Bellegarde y répondit (5 avril) par un autre morceau oratoire, où il tournait en dérision, et non sans raison, sa prétention de parler au nom d'une nationalité à laquelle il était étranger.

La menace de son approche amena enfin le gouvernement autrichien à sortir de son inertie. Pour prévenir la défection des officiers italiens en activité ou en demi-solde, il fit prêter à tous un serment de fidélité à l'empereur François (1-3 avril). Pour s'assurer la faveur ou au moins la neutralité des Lombards, il se décida à les satisfaire ou plutôt à tromper leur plus chère aspiration. Le 16 avril, une proclamation de Bellegarde leur faisait connaître qu'une patente souveraine du 7 venait

d'ériger en « Royaume lombard-vénitien » autonome les provinces italiennes récemment réunies à la monarchie des Habsbourg.

La joie qu'aurait pu exciter cette création fit place au désenchantement, lorsque le public en connut les détails. Elle avait pour objet de faire revivre, avec une simple variante dans le titre, l'ancien royaume d'Italie : et elle n'en était guère que la parodie, car elle remplaçait un organisme vivant par une forme vide. Quoique nominalement réunies en une communauté politique distincte, la Lombardie et la Vénétie faisaient partie intégrante de la monarchie autrichienne, et avaient chacune une administration séparée, relevant directement des ministères de Vienne, qui nommaient les fonctionnaires et les recrutaient à leur gré. La nomination d'un vice-roi résidant six mois à Milan et six mois à Venise, l'institution d'une cour et de ses grands officiers, le maintien de l'ordre de la Couronne de fer, l'obligation pour le souverain de venir se faire couronner à Milan, tels étaient les avantages tout extérieurs qui devaient représenter l'indépendance aux yeux des Lombards. Pour en apprécier la vanité, ils n'avaient qu'à se reporter à ceux dont ils jouissaient sous Napoléon, alors qu'ils étaient régis par des administrations nationales, qu'ils possédaient le monopole de tous les emplois, et que toutes les décisions se prenaient à Milan, élevée ainsi au rang de véritable capitale. Les demi-mesures consenties à l'ardeur de leurs aspirations leur auraient peut-être suffi à tromper leur impatience un an auparavant, dans la première ferveur de la réaction contre le régime napoléonien ; elles leur paraissaient une dérision après que de longs mois d'interrègne et d'incertitude avait laissé le temps à tant d'espérances de se développer, et à tant de déceptions de se produire. Cette fois encore, comme à tous les tournants de son histoire, l'Autriche s'était montrée en retard d'une idée et d'une année.

La promulgation du statut organique de la Lombardo-Vénétie fut presque immédiatement suivie d'événements qui terminè-

rent la période de transition entre l'ancien et le nouvel ordre de choses. En mai, l'archiduc Jean, l'ancien commandant de l'armée autrichienne de 1809, est envoyé en Italie pour y recevoir l'hommage de fidélité aux Habsbourg des sujets du nouveau royaume. Le même mois, les défaites de Murat, et en juin celle de Napoléon anéantissent les dernières espérances fondées sur un changement prochain de domination. En janvier 1816, l'empereur fait le voyage de Milan afin d'y poser sur sa tête la couronne de fer des rois Lombards. A cette occasion, il congédie, pour la remplacer par une administration régulière, la Régence provisoire qui dirigeait les affaires depuis le 21 avril 1814 et représentait le dernier vestige de l'effort tenté à Milan pour constituer un gouvernement national.

Le sort des habitants de la Lombardie était désormais fixé, et avec leur destinée, l'orientation définitive de leurs sentiments. Leur pays entrait dans une période de tranquilité matérielle qui était en réalité le silence de l'oppression, et auquel conviendrait cette expression de « paix du cimetière » employée à propos de l'Alsace Lorraine dans les premiers temps de la domination allemande. Les deux situations présentent d'ailleurs à distance plus d'une analogie. Pour avoir voulu traiter en peuple conquis les Italiens, qu'il prétendait affranchir, pour s'être refusé à tenir compte des besoins nouveaux qu'avait fait naître en eux la pratique d'une demi-indépendance, le gouvernement autrichien avait irrévocablement compromis les avantages de son rôle de libérateur et manqué l'occasion de les rallier à sa domination. Il créait entre eux et lui un malentendu destiné à dégénérer en insurmontable incompatibilité d'humeur, puis en violent antagonisme ; il avait soulevé et résolu à son détriment une question dont le développement explique et inspire toute l'histoire de l'indépendance et de l'unité italiennes.

ALBERT PINGAUD.

COMPTES RENDUS

Histoire du Chili, par Leonardo Pena. Paris, Alcan, 1927. 278 p. 20 fr. avec une carte de la République du Chili.

Appuyé dans son entreprise par le comité France-Amérique, M. Léonardo Pena nous donne une excellente *Histoire du Chili*. C'est une très heureuse pensée que de mettre de la sorte à la portée du public français, sous une forme condensée, mais vivante, les annales de la grande république sud-américaine.

Nous ne connaîtrons jamais assez ces civilisations d'origine latine dont l'avenir se prépare si considérable dans le monde.

Après deux chapitres préliminaires sur les civilisations précolombiennes sur le territoire du Chili, celle des Araucaniens et des Incas en particulier, M. Pena trace le tableau de la conquête espagnole au XVIe siècle et n'en dissimule pas les aspects tragiques. Francisco Pizzaro, Diego de Almagro, Valdivia, Villagran, Hurtado de Mendoza ont surtout marqué dans le camp des conquérants : Athahualpa, le génial Lautaro, Caupolican, Galvarino sont les héros de la résistance indienne.

La colonisation espagnole commence alors à civiliser le pays, au prix de cruels abus. Sous l'influence des idées du dix-huitième siècle, don Ambrosio O' Higgins jette quelqu'éclat sur la fin de cette période de l'histoire chilienne. En 1810, c'est la révolte, le commencement de la lutte pour l'indépendance. Carrera, puis Bernado O' Higgins en deviennent les héros. Les Espagnols, un instant refoulés, reprennent le dessus et Vincent San Bruno se signale par une répression sanglante. Puis San Martin et Rodriguez reprennent la lutte, et la bataille de Maipo, le 8 avril 1818, sera décisive.

Quelques années d'anarchie suivent, puis, sous l'impulsion d'un grand homme d'état, Diego Portales, le Chili entre dans la voie du progrès dont il ne sortira plus. M. Pena étudie le gouvernement des divers présidents de la république chilienne depuis 1831, puis l'établissement d'un véritable régime parlementaire après 1891 et les résultats féconds de ce régime.

Il parait tout à fait fondé à conclure que, parmi les nations indépendantes sorties de la colonisation espagnole, quelques-unes sont restées en proie à l'anarchie, leurs dirigeants ayant dépensé leur énergie à se disputer une ombre de pouvoir pour sombrer bientôt dans la faillite et dans le sang. D'autres, par bonheur, sans perdre le goût de la culture latine, ont emprunté quelque chose de leurs mé-

thodes aux grandes démocraties du Nord et sont parvenues à se créer une âme. Tel est le cas du Chili. Pays d'ordre et de mesure, il a su s'affranchir, avant tout autre, de la fâcheuse tradition des luttes civiles. Si le respect de la Constitution et des lois marque chez un peuple l'avènement de sa maturité, le Chili, dès longtemps, s'est montré digne d'être proclamé majeur.

Ernest SEILLIÈRE.

Robert Bacon, sa vie et ses lettres (1860-1919), par James BROWN SCOTT. **Un vol. in-8, Champion, 1925.**

Né en 1850, associé d'abord d'une banque de Boston, puis de la grande banque Morgan de 1893 à 1903, entré dans la vie politique en 1905, dans les rangs du parti républicain, et successivement adjoint au Secrétaire d'Etat, c'est-à-dire au Ministre des affaires étrangères, Secrétaire d'Etat lui-même (1905), Ambassadeur à Paris (1910), Administrateur de l'Université Harvard (1912), M. Robert Bacon s'était acquis au cours d'une carrière bien remplie d'homme d'affaires, d'homme public et de philantrophes des titres durables à la reconnaissance de ses compatriotes. Il mérite aussi la gratitude des nôtres par l'amour profond et passionné qu'il a témoigné à la France dans une crise décisive de son histoire. Il n'était pas seulement uni à notre pays par les liens de la culture intellectuelle, par les souvenirs de son ambassade à Paris, mais aussi par le profond sentiment de justice qui lui fit, en 1914, embrasser et défendre la cause des Alliés comme étant celle du droit. Dès l'ouverture des hostilités, son premier mouvement est d'accourir à Paris pour y fonder un hôpital américain; il ne retourne aux Etats-Unis que pour y diriger une infatigable propagande en faveur de l'intervention et pour aller, malgré son âge, donner l'exemple de l'entrainement militaire dans un de ces camps de volontaires qui s'étaient spontanément formés pour commencer au moins la préparation militaire des Etats-Unis. Après leur entrée en guerre, il revient en France sous l'uniforme et avec le grade de major, puis de colonel, commande successivement la base de Chaumont et la mission américaine auprès du C. Q. G. britannique. Il meurt enfin, d'une affection aggravée par les fatigues de la campagne, aussitôt après son retour en Amérique (29 mai 1919) comme si la destinée de la France devait se confondre avec la sienne et la victoire des Alliés épuiser ses raisons de vivre.

Telle est la noble existence que M. James Brown Scott a tenté de faire revivre dans une de ces biographies documentées dont ses compatriotes ont le goût et presque la spécialité. Nul n'était plus qualifié pour cette tâche par son amitié pour le défunt comme par l'ardeur de ses convictions francophiles. La traduction de son travail (par Mme Cazamian) vient de paraître en un volume d'une somptueuse présentation matérielle, à la librairie Champion. Le principal intérêt en réside surtout dans la seconde partie (pp. 231-512) remplie presque entièrement par la reproduction des lettres écrites à sa femme par R. Bacon pendant la grande guerre.

Bien des passages sont de nature à retenir l'attention, à attirer la sympathie et à forcer l'admiration des lecteurs français. Ils auront plaisir à y trouver, d'abord de fréquentes manifestations de ce haut idéalisme qui servait de règle à la vie morale de l'auteur; puis des élans d'indignation contre la neutralité (*comment peut-on etre neutre?.... l'absence d'une réelle et forte sympathie dans nos cœurs et dans nos actes pour le supplice et la tragédie du reste du monde me navre le cœur*), des effusions d'amour pour la France (*Salut aux âmes nobles, pures, et sans peur des Français, qui ont été l'inspiration la plus élevée et la plus profonde de ma vie*); de vigoureuses invectives contre les Allemands (*ces brutes immondes, ces répugnantes canailles; le monde est sauvé de la domination de leurs ignobles idées, de leur ignoble Kultur*) ; enfin des prédictions où la passion de l'apôtre semble inspirer et doubler la clairvoyance du politique. « La propagande insidieuse a déjà recommencé, écrivait Bacon le 4 janvier 1919 ; la nation boche est nourrie d'histoires de ses actions héroïques et des hauts faits de son armée invaincue qui se relève. Le peuple allemand sait très peu de choses de la vérité et s'attend à être reçu de nouveau dans la fraternité des autres peuples, à se livrer « uber alles » à son commerce insupportable, à ses affaires, à étaler devant nos yeux sa si odieuse vulgarité. Il ne faut pas laisser fléchir en rien, par sentimentalité, notre résolution de leur infliger un complet ostracisme. »

A parcourir ces pages, où se reflètent une hauteur de sentiments et une générosité de caractère qui ne se sont jamais démenties, on ne trouve pas seulement le profit de consulter un nouveau document sur la guerre, on éprouve le plaisir bien rare de prendre contact avec une âme, qui, au témoignage de tous les amis de Bacon et notamment du général Pershing, comptait parmi les plus nobles de celles qu'il leur avait été donné de connaître.

Albert PINGAUD

Les Etats-Unis d'aujourd'hui, par André SIEGFRIED Librairie Armand Colin, 103, boulevard St-Michel.

Du temps déjà lointain où Emile Boutmy étudiait comment s'était constituée originairement la masse qui est devenue le peuple américain et par quelle suite d'événements s'était dégagée en elle l'idée de patrie et assise la notion de l'Etat, cet historien écrivait : « Tocqueville a perdu à n'avoir pas entouré d'un cadre géographique, historique et naturaliste, et à n'avoir pas vivifié par des exemples son admirable étude psychologique. » La lacune est aujourd'hui définitivement comblée, grâce à M. André Siegfried qui, dans un ouvrage capital, véritable traité classique de la matière, dégage ce que le temps avait enlevé à l'œuvre de Tocqueville et de Boutmy, ce qu'il a laissé, et fait de toute chose une très claire mise au point.

L'Angleterre politique sur laquelle cet auteur écrivait récemment, a fourni les termes de comparaison que rendent inappréciables la parenté de race et le fonds commun originaire des institutions.

On n'analyse pas un livre de Siegfried. On le lit. Les faits, les

chiffres, les preuves, la richesse d'informations se pressent dans un mouvement si ardent à la fois et si discipliné que le commentaire peut devenir une trahison. La réalité n'a jamais été serrée d'aussi près. Les qualités de l'historien et du juriste sont partout actives et senties. On n'est pas plus discret dans ses jugements, plus retenu dans ses prévisions et pourtant il a su ouvrir un large crédit à cet « inconnu » qui s'élabore sourdement dans toute nation jeune, se fait sentir vaguement et profondément comme une onde de vie et entraîne l'espérance et jusqu'au grand élan de l'observateur qui n'en demeure pas moins perspicace et nullement dupe.

Précieuse demeure pour nous l'opportunité de cette étude sur les institutions américaines faite directement sur les lieux, dans l'observation immédiate des faits, ces derniers étant constatés par le témoignage des Américains les plus autorisés par leur position sociale et leur caractère.

On répète de la France et de l'Amérique qu'elles sont deux grandes démocraties, deux pays individualistes qui doivent s'unir, se rendre plus proches en redressant leurs jugements l'une sur l'autre. Mais, pour cela, il faut s'étudier, se connaître et comprendre que les Etats-Unis avec ses trente millions d'étrangers établis là-bas depuis un siècle, de formation composite, hasardeuse, recherchent avant tout leur équilibre social. Restée jeune par l'abondance de ses ressources naturelles dont l'exploitation continue d'exiger un afflux constant de capitaux, cette puissance grandit dans l'excès de l'infatuation, dans la vivacité de la convoitise se sentant à la fois le grenier à blé, le chantier de charbon et de fer, le dépôt de coton où vont puiser tous les peuples.

L'optimisme des Etats-Unis, le désir qu'ils ont toujours eu de fortifier l'action au lieu de la gêner, voilà la cause permanente de leurs succès que vient accroître une liberté qui bien loin de résister à l'autorité se donne, au contraire, comme devoir de l'appuyer non sans toutefois s'être assurés que l'Etat travaille à réaliser sur terre l'intérêt du haut patronat. De même pour la religion dont le but n'est plus de faire vivre mystiquement les âmes et les esprits, mais d'embrigader, d'organiser les industries devenant ainsi le plus puissant levier de rendement social que le monde ait connu. Et cela explique que cette même religion se soit développée de plus en plus aux dépens du dogme et du rituel par un attachement de plus en plus marqué aux préceptes moraux et aux principes d'une charité plus active.

Seul, le Catholicisme, religion des étrangers, demeure le champion d'un internationalisme libéral et se trouve lié à divers nationalismes, notamment plus qu'à tout autre au nationalisme irlandais. D'où le caractère incurablement étranger de cette Eglise catholique qui constitue dans le corps américain un organe particulier collaborant à ses heures et à sa manière, mais en fin de compte, demeurant distinct sans aucune fusion.

Ce que la religion a voulu, ce que veut encore le libéralisme américain, c'est assurer le divorce des églises et de l'Etat, nullement séparer l'Etat de la religion chrétienne et du protestantisme en particulier. Et

Siegfried ajoute « que l'indifférence officielle en matière religieuse qui caractérise notre laïcisme paraîtrait aujourd'hui encore presque scandaleuse à la majorité des Américains ».

A côté de la puissance de la religion soutenue par des lois protectrices dans nombre d'Etats apparaît celle des associations devenue plus grande que celle de la presse elle-même. Elle s'exerce sur les journaux, sur les partis, sur le gouvernement, sur les élus individuellement. Le réseau de toutes ces organisations spontanées suggère les lois, en surveille la rédaction, en impose le vote aux membres des assemblées. Ainsi, est combattu de partout cet individualisme qui préfère la liberté à la discipline. Les Etats-Unis ne rêvent qu'assimilation, unification, standardisation morale. Toutes les énergies, y compris celles de l'idéal et presque celles de la religion, concourent au but productif. On est en présence d'une société de rendement qui vise à produire finalement des choses plus encore que des hommes.

André Siegfried pousse un cri d'alarme en constatant cet automatisme dans le travail qui enlève à l'individu ses qualités d'initiative et d'intelligence, malgré un immense confort et bien-être matériel qui fait apparaître la vieille Europe comme un pays de pauvres.

Même inquiétude de l'auteur en ce qui concerne la défense des blancs contre les noirs, surtout contre ces races jaunes qui, si une législation arbitraire n'est point édictée, évincent à la longue l'Américain des exploitations agricoles, des mines et même des usines.

Le lecteur trouvera également les explications les plus nettes, les plus justifiées sur la politique monétaire de l'Amérique aujourd'hui la créancière du monde.

En nous rendant ce pays qu'il a exploré si souvent et qu'il connaît si bien, plus proche, en redressant notre jugement sur les sentiments américains pour la France, de l'ordre affectif, c'est-à-dire subissant un rythme alterné de dispositions heureuses et maussades, dépourvues par conséquent de sécurité, Siegfried nous donne des avis très concluants et d'une portée singulière qui visent à un arbitrage très élevé : « Connaissez bien les Etats-Unis, semble-t-il dire, et vous nous entendrez ensuite. »

Négligeant les solutions toutes faites à copier directement, il se limite dans des vues, des suggestions. Celles-ci seront le point de départ et l'instrument de combinaisons qui pourront avoir un caractère original quand on saura bien comprendre et bien tirer parti des leçons ou des exemples de ce si puissant et si illustre rival : le monde américain.

Henry de MONTARDY.

Devant l'obstacle. L'Amérique et nous, par André TARDIEU. 1 vol. in-12 de 311 pages, Paris, 1927.

Le livre que vient de publier M. André Tardieu est d'un intérêt tout particulier. L'auteur a pu étudier dans des conditions uniques, en action, peut-on dire, le sujet qu'il traite. Commissaire du Gouvernement français aux Etats-Unis pendant la guerre, chargé d'organiser

l'œuvre colossale qu'a été la coopération franco-américaine, M. Tardieu a pu mieux que tout autre homme en mesurer les difficultés. C'est elles qu'il désigne par ce mot l'« obstacle » ; il veut que comme lui nous connaissions cet obstacle, que nous en prenions la mesure afin de pouvoir quelque jour le surmonter, comme il l'a fait lui-même. Il pense avec raison que peu de questions sont de plus grande importance pour l'avenir de notre pays. Quoique prétendent certains partis aux Etats-Unis, le temps où la grande république américaine pensait vivre isolée dans le monde est passé; l'avion de Lindbergh reliant l'Europe à l'Amérique par un vol dont la durée se mesure en heures n'a été que le symbole éclatant pour les foules de cet état de choses nouveau. Il est d'un immense intérêt pour nous que l'action de l'Amérique en Europe lorsqu'elle s'exercera, nous soit favorable. Nous savons trop, par une expérience récente, ce qu'il nous en coûte lorsqu'elle cesse de l'être.

En deux larges exquisses, brossées de main de maître, M. Tardieu nous retrace l'histoire des deux grandes démocraties, l'américaine et la française, l'une toute neuve, vivant sur un sol encore en grande partie inexploité, se suffisant presqu'à elle-même et maîtresse jusqu'à ces derniers temps de s'enfermer dans ses vastes frontières sans se préoccuper de ses voisins; l'autre formée par le haut travail de quinze siècles d'histoire, chargée de souvenirs et de traditions, menacée sans cesse par de redoutables voisins dont les invasions ont maintes fois ravagé son territoire. Que de différences résultent de ces conditions de vie si opposées! Peuplés par l'émigration, les Etats-Unis présentent moins jusqu'ici l'aspect d'un peuple que celui d'un amalgame de populations différentes, encore en flottement, en mouvement, passant sans cesse d'un point à l'autre des grands espaces ouverts devant elles. « Les Etats-Unis n'ont point au monde d'ana-« logue, dit M. Tardieu ; si on leur cherche une antithèse, c'est la France qui la fournit ». Pas de peuple en effet plus homogène que le peuple français; tous les éléments qui l'ont formé ont été fondus par le travail des temps en un métal solide; pas de peuple non plus qui tienne à son sol par de plus fermes racines; le Français est attaché à sa terre par la plus forte des passions. Il est, en face de l'Américain, l'immobilité opposée au mouvement.

Deux fois dans l'histoire cependant ces deux peuples si opposés ont été portés l'un vers l'autre par un courant d'intense sympathie; la première fois, le fruit de leur union a été l'indépendance des Etats-Unis, la seconde fois le triomphe de la liberté dans le monde, M. Tardieu expose comment ces miracles se sont produits; il nous dit pourquoi il croit que, malgré les difficultés de l'heure présente, malgré le refroidissement qui a si vite effacé les souvenirs de l'action commune, le miracle pourra se produire encore. Nous ne saurions analyser un livre si riche d'idées, si abondant en observations. Il faut le lire en entier. Nous y trouverons toutes les raisons raisonnables que les Etats-Unis et la France ont de s'entendre et qui nous permettent d'espérer que leur union pourra se produire encore. Peut-être à ces motifs d'espoir pourrait-on ajouter quelques-unes des raisons dont parle Pascal « que la raison ne connaît pas », et qui viennent

du cœur. J'aurai voulu voir mentionner notamment dans l'ouvrage de M. Tardieu ce sentiment si fort qui porte presque tous les artistes américains à regarder la France comme une seconde patrie de leur esprit, à nourrir pour Paris les sentiments que beaucoup de français ont pour Athènes et pour Rome. Comme M. Tardieu, plus que lui peut-être encore, nous pensons qu'il faut espérer. Cependant nous ne devons pas oublier que l' « obstacle » est toujours là, que l'espoir ne peut être une certitude, et que l'entente avec l'Amérique ne saurait être ni une base solide de notre politique, ni un fondement de notre sécurité.

H. de MANNEVILLE.

Mémoires de la Reine Hortense, publiés par le Prince NAPOLÉON, T. III, 1 vol. in-8°, Plon, 1927.

Le troisième et dernier volume des Mémoires de la Reine Hortense (1815-1831) est d'une lecture aussi attachante que les deux précédents, mais il présente une composition et un caractère un peu différents. Après la période du bonheur officiel et des tribulations intimes, il ouvre dans l'existence de l'auteur celle des épreuves politiques et de l'apaisement intérieur. Forcée de mener la vie de l'exil, la Reine cherche dans les consolations de la piété l'oubli des grandeurs qui ne semblent pas avoir ébloui ses regards et surtout des orages qui ont parfois agité son cœur : à mesure que l'âge avance et que ses deux fils grandissent, elle s'attache à devenir moins femme que mère. L'intérêt de ce dernier volume des Mémoires serait donc surtout psychologique, si le début et la fin n'en présentaient celui d'un drame. Au début (Chap. XVII-XVIII) c'est la période des Cent jours avec ses journées d'angoisses patriotiques : Hortense nous trace notamment du séjour de l'Empereur à l'Elysée et à la Malmaison entre son retour de Waterloo et son départ pour Rochefort, un tableau qui n'ajoute sans doute rien d'essentiel à nos connaissances, mais qui abonde en détails vivants et précis. A la fin du volume c'est le récit, composé après coup en un chapitre à part, de l'odyssée aventureuse de la Reine au début de 1831, après qu'elle apprend à Rome le départ de ses deux fils pour l'insurrection de la Romagne et bientôt la mort de l'aîné. Elle va retrouver le cadet, le futur Napoléon III, réussit à le soustraire à travers mille péripéties, à la surveillance de l'Autriche, l'emmène avec elle en France qu'elle revoit pour la première fois, puis en Angleterre, pour revenir ensuite à Arenenberg.

Entre ces deux dates (1815-1831) la vie de la Reine a été celle d'une exilée, presque d'une persécutée ou au moins d'une suspecte, et dont les gouvernements redoutent la présence comme compromettante sur leur territoire. Après le départ de l'Empereur, cette universelle suspicion la force d'abord à quitter la France, puis à mener pendant six mois à Genève, à Aix et à Bade une vie errante jusqu'à ce qu'elle trouve enfin un asile stable d'abord à Constance, en territoire badois, puis à Augsbourg (où elle achète un hôtel en mai 1827). Les Mémoires s'arrêtent (à part le supplément indiqué plus haut) à l'année 1820,

c'est-à-dire avant l'acquisition d'Arenenberg. La vie de l'exilée est alors remplie par l'éducation de ses enfants, par ses relations avec les survivants de l'époque impériale et bientôt par les exercices de la piété. C'est pour elle également le moment où le mariage de M. de Flahaut avec une jeune Anglaise (1817) vient terminer une liaison déjà ébranlée par des infidélités répétées. Enfin comme la solitude de l'exil est particulièrement favorable aux méditations sur le passé, la Reine en profite pour procéder à l'un de ces examens de conscience dont elle a toujours eu le goût, mais qui autrefois tournaient toujours en apologie d'elle-même. L'adversité la rendant sans doute plus clairvoyante qu'au temps de sa grandeur, il lui arrive de laisser échapper cet aveu, qui pourrait servir d'épigraphe à ses mémoires et dont la franchise doit lui faire pardonner bien des petits mouvements de vanité. « J'avoue ici le plus grand des défauts : l'orgueil. Fière de ma patience à supporter les peines de mon intérieur, gâtée par les éloges dans ma jeunesse, je m'étais persuadée valoir quelque chose. Depuis, j'ai reconnu mon erreur. »

L'orgueil dont elle se défend pour elle-même pourrait être justement inspiré à l'éditeur de ses Mémoires, pour le soin scrupuleux avec lequel il a mené à bien une tâche toujours minutieuse et ingrate. Il ne s'est pas borné à contrôler chacune des assertions de la Reine par les autres Mémoires de ses proches (Mlle Cochelet, Mme Mazuvir) mais encore par les correspondances diplomatiques inédites des agents français en Suisse, en Allemagne et en Italie. Une bibliographie très exacte des sources manuscrites ou des ouvrages imprimés relatifs à la Reine Hortense, une iconographie qui semble très fouillée, enfin un index des noms propres, complètent fort utilement une publication qui peut être citée à bon droit comme un modèle d'édition critique.

Albert PINGAUD.

Le drame ignoré de l'armée d'Orient. Dardanelles, Serbie, Salonique, Athènes, par ROBERT DAVID. Préface de Charles JONNART, de l'Académie francaise. In-8°, 361 p. Plon 1927.

M. Robert David ancien officier de l'armée d'Orient, ancien sous-secrétaire d'Etat, jette un nouveau jour sur une partie encore mal connue de la dernière guerre. Rien n'est simple en Orient. Depuis des siècles que s'y meut notre politique, dans un dédale de rivalités et d'embûches, nous avons pu en faire l'expérience, mais, quand il a fallu envoyer des armées pour appuyer cette politique, nous avons eu le tort très grave de ne pas nous prémunir contre des dangers à ce point évidents ; car, cette fois-ci, nous avons dû manœuvrer non seulement au milieu de populations orientales amies ou ennemies, mais aussi en compagnie de grands alliés dont les intérêts étaient contraires aux nôtres. Pendant toute la guerre et même dans les années qui suivirent, nous avons eu à en souffrir gravement; c'est ce qui explique le décousu des opérations, tentées tantôt sur un point, tantôt sur un autre, tant que nos hommes d'Etat, pour ne parler que de MM.

Briand et Clemenceau, n'eurent pas la même conception du rôle dévolu à la France et à ses armées dans la conduite de la guerre en Orient. Nous rendons d'ailleurs justice au rôle immense et décisif, rempli en Europe par M. Clemenceau, quand, un jour il fut placé à la barre ; mais nous ne saurions oublier non plus avec quelle violence il attaqua, dans l'*Homme libre* d'abord, ensuite dans l'*Homme enchaîné*, notre diversion à Salonique.

Puis, en 1918, ce fut l'arrêt imposé à nos troupes victorieuses s'apprêtant à marcher de Belgrade sur Vienne, tandis que les Anglais, soucieux de leurs avantages et de leur prestige en Orient, ne songaient qu'à leur entrée victorieuse à Constantinople. Ils ont payé ou plutôt les Grecs ont payé cher pour eux, leur erreur d'optique, cependant que les Turcs, auxquels ultérieurement fut donnée l'occasion d'une victoire, finissaient par se tirer merveilleusement d'affaire.

On ne trouvera pas dans le livre de M. Robert David une critique acérée des hommes. M. Robert David appartient à la politique et il reste, d'un bout à l'autre du livre, d'une courtoisie et d'une bienveillance que d'aucuns pourront trouver un peu poussées à l'égard des hommes politiques, qui furent hier ses collègues et dont, nous l'espérons bien, M. Robert David redeviendra demain le collègue apprécié. Il s'en excuse d'ailleurs avec sa bonne grâce habituelle : « J'ai voulu, à dessein, dit-il (p. 311), que cette œuvre n'apparaisse ni comme un plaidoyer, ni comme un pamphlet. J'ai atténué volontairement, sur certains actes et sur certains acteurs du drame, les appréciations qu'un juge aurait eu le droit... le devoir de formuler. »

Cette réserve faite, il ne reste plus qu'à louer l'ouvrage parfaitement instructif de M. Robert David. On revit avec lui successivement toutes les phases du drame, depuis le dur isolement sur la presqu'île de Gallipoli jusqu'à la brillante randonnée des cavaliers du général Franchet d'Espérey, galopant, en 1918, d'Uskub à Belgrade, la capitale rendue à son peuple héroïque.

Après avoir assisté à l'échec de Gallipoli, pris part à la première campagne infructueuse en Macédoine et fait un séjour au camp de Salonique, M. Robert David accompagna M. Jonnart dans sa mission à Athènes. Il nous conte auparavant, en détail, les tragiques événements des 1er, 2 et 3 décembre 1916, qui déterminèrent les Puissances, après de trop longs pourparlers, à exiger l'abdication du roi Constantin, et nous fait ensuite le récit de l'offensive finale du général Franchet d'Espérey en Serbie.

Enfin le livre se termine par un appendice relatant un voyage que fit M. Robert David, dans le courant de l'année 1926, en Egypte, en Syrie et à Constantinople. Il émet de judicieuses considérations sur la conduite et les fautes de la France dans l'application du mandat syrien, sur le relèvement de la Turquie et sur la politique qu'il convient pour la France de suivre désormais en Orient.

L. DE CONTENSON.

Les dessous de la Révolution, par K. F. Nowack. Traduit de l'allemand par le commandant Koeltz. Un vol. in-8, Payot, 1927.

Dans un précédent volume (*les dessous de la défaite*) assez remarqué en Allemagne pour être traduit et vulgarisé en France, M. Nowak s'était attaché à démêler les causes intérieures de faiblesse, qui, à la fin de la grande guerre, devaient amener l'effondrement des Empires centraux. La catastrophe à laquelle en conduisit l'action fait aujourd'hui l'objet d'un second ouvrage, suite et pendant du précédent. Il embrasse la période d'une quinzaine qui s'étend entre le début de la bataille de Vittoria Veneto (24 octobre) et la fuite de l'Empereur Charles (10 novembre) et qui suffit à consommer en quelques jours la défaite de l'Allemagne, la dissolution de l'Autriche, la déchéance des maisons de Habsbourg et de Hohenzollern : événements d'une importance capitale et d'une portée universelle, dont la succession en un si court espace de temps donne à l'étude de ces quelques jours le tragique intérêt d'un drame. Pour renouveler un sujet déjà souvent traité avant lui, M. Nowak s'est servi d'une méthode empruntée à sa profession de journaliste. Il a demandé aux principaux acteurs et survivants des révolutions qu'il raconte des interviews, et parfois des documents originaux, sur le rôle qu'ils y ont joué. Il a pu ainsi prétendre au double mérite d'en mettre en lumière certains aspects obscurs ou ignorés et d'en raconter la suite avec une intensité de vie, un mouvement et un relief qui rendent son récit particulièrement attachant.

Parmi les points sur lesquels il a projeté des clartés et apporté des précisions nouvelles, on peut citer, au moins comme exemple : les négociations qui ont conduit à la conclusion d'un armistice avec l'Italie, avec le malentendu initial qui en étendit la portée (p. 166); plus loin l'influence occulte, mais capitale, exercée sur les destinées de l'Autriche par Masaryk, grâce à l'empire qu'il avait su prendre sur l'esprit et les résolutions du président Wilson (pp. 266-278); enfin l'accumulation des fautes, résumées en un vigoureux raccourci, par lesquelles l'Empereur Charles IV perdit irrémédiablement sa cause et son trône (pp. 288-292).

D'autres pages du livre se recommandent par la vivacité des peintures autant que par la clarté ou la nouveauté des explications. On ne lira pas sans se laisser gagner involontairement par l'émotion contenue de l'auteur, le poignant tableau qu'il trace de l'agonie de l'armée autrichienne et le dernier adieu qu'il lui adresse au moment où elle oublie, dans une heure de suprême détresse morale, les traditions séculaires d'un passé glorieux (p. 196); on admirera l'art avec lequel il sait relever le récit des grandes scènes déroulées sous ses yeux par des détails vivants, familiers et vulgaires, dont la recherche évoque le souvenir de Saint-Simon et fait songer en même temps à certains procédés d'exposition chers à Maurice Barrès (pp. 265-294). Comment ne pas signaler enfin le tragique intérêt que présente la narration de ces grandes « journées » dans lesquelles se dénouent les crises autrichienne et allemande, et dont l'importance semble caractériser l'histoire des révolutions? Le développement en semble obéir à l'irrésistible action d'une puissance occulte analogue à la fatalité antique.

mais le rythme en est réglé, d'une façon beaucoup plus moderne, par les sonneries du téléphone dont chaque communication annonce au cabinet du souverain l'évanouissement d'une illusion, la ruine d'une espérance, la défection d'un fidèle, la perspective d'un glissement nouveau sur la pente de la catastrophe. C'est sous cet aspect qu'apparaissent, et la journée du 2 novembre, à Schoenbrünn, au cours de laquelle l'Empereur Charles IV dut se résigner à accepter les conditions d'armistice proposées par les alliés, c'est-à-dire la capitulation, et celle du 9 novembre à Spa, qui se termina comme on le sait par la fuite de l'Empereur Guillaume en Hollande.

Les deux révolutions d'Allemagne et d'Autriche ont suivi une marche parallèle et présentaient des rapports comme des différences qu'il importait de faire saisir au lecteur; d'où la nécessité pour l'auteur de ne pas trop s'écarter de l'ordre chronologique et de passer alternativement de l'une à l'autre pour en retracer le cours. Des treize chapitres qui composent son ouvrage, les deux premiers (*Vittorio-Les Etats slaves nationaux*) montrent comment en Autriche les premières défections sur le front d'Italie et l'émancipation subite des Tchèques et des Slaves du Sud (29 octobre) viennent paralyser à la fois la puissance militaire et politique de la monarchie. Les deux suivants (*l'Empereur d'Allemagne, Kiel*) nous font assister à la même œuvre de désorganisation en Allemagne, sous la triple influence de la pression socialiste à Berlin, de la révolte des marins de Kiel, du mouvement bolcheviste à Munich. La crise ainsi ouverte par l'ébranlement des troupes, éclate alors dans les deux pays. Pour la dépeindre, M. Nowak revient d'abord à l'Autriche, dont il décrit en quatre chapitres les dernières convulsions et l'effondrement militaire. (*La Hongrie indépendante. La politique dans l'armée. Padoue et Schoenbrünn. La dissolution du front d'Italie*). Trois autres sont consacrés à l'Allemagne (*Les dernières possibilités de l'Allemagne. Le problème de l'abdication. La journée du 9 novembre*) et aux événements qui préparent et amènent la fuite de Guillaume II. Il ne reste plus à l'auteur qu'à faire voir dans les deux derniers chapitres, comment d'une part l'Empereur Charles IV suit l'exemple de son collègue et renonce à gouverner sans encore abdiquer formellement; et comment d'autre part le Grand Quartier Général allemand se trouve placé, par suite de la carence du pouvoir suprême, en présence de nouveaux problèmes politiques à résoudre. L'ouvrage s'arrête à la veille de l'armistice du 11 novembre, qui fera sans doute, on peut au moins le souhaiter, l'objet d'un travail distinct.

La traduction du commandant Koeltz semble fidèle et se lit facilement. Une seconde édition en fera disparaître quelques menues imperfections. (1)

Albert PINGAUD.

---

(1) Des fautes d'impression aux pages 174, 288, 300. P. 31 il faut sans doute lire *Sallagar* pour *Sallager;* p. 194, *Campo-Formio* pour *Campo Formido;* p. 240, *le texte en fut rédigé* pour *son texte fut rédigé*. A signaler également quelques incorrections de style (p. 19, *générations dont l'avenir ne les souciait pas* et p. 299 *ils préfèrent participer au pouvoir que de rien être du tout*).

Les idées françaises et la neutralité politique en Pologne au XIXe siècle, par Marcel HANDELSMAN, 1 vol. in-12, Alcan, 1927.

Ce petit volume est la reproduction d'une série de conférences que l'auteur, professeur à l'Université de Varsovie, avait faites à l'Institut d'Etudes slaves de Paris pour y retracer à grands traits la formation de la conscience nationale polonaise et pour y marquer la part qu'on pouvait y faire à l'influence de la France et des idées françaises. Il montre d'abord (Chap. I) comment, par l'établissement du Grand-Duché de Varsovie, Napoléon donne aux Polonais la notion de l'état moderne, c'est-à-dire d'un organisme supérieur à toutes les anciennes forces sociales ou historiques; puis (Chap. II) comment, après 1815, la pratique du simulacre de régime constitutionnel instauré par Alexandre I développe parmi eux un esprit de libéralisme qui cherche ses modèles dans la France de la Restauration. Le système libéral ne suffit pas toutefois aux aspirations d'une génération nouvelle animée d'un patriotisme révolutionnaire qui emprunte aux idées du temps une couleur romantique et dont l'activité se traduit par la multiplication des sociétés secrètes (Chap. III). Survient alors la révolution de 1830 suivie d'une dure répression. Elle jette sur les grands chemins de l'Europe toute une pléïade d'émigrés dont la plupart viennent en France, s'y pénètrent des doctrines qu'y professent Saint-Simon, Fourier et surtout Lamennais et les font entrer dans le programme d'une société démocratique destinée à les réunir tous pour la libération de leur pays (Chap. IV). Ces doctrines s'introduisent à leur tour en Pologne, y suscitant des réactions et des retours de faveur, jusqu'à ce qu'elles soient remplacées et absorbées par la pensée de Kamienski (Chap. V). A côté des démocrates extrêmes, décidés, comme ce dernier, à affranchir d'abord le peuple pour affranchir ensuite la nationalité, il se forma enfin autour du vieux prince Adam Czartoryski un parti modéré qui joue à leur égard le même rôle qu'en Italie Gioberti et Balbo vis-à-vis des sectateurs de Mazzini. Il semble attendre le rétablissement de l'indépendance polonaise des moyens diplomatiques et d'un remaniement européen plus que des passions nationales, et il s'inspire des principes professés à Paris par Montalembert, Ballanche et Tocqueville (chap. VI). C'est par ce mouvement d'idées, dans lequel la France a joué un rôle prédominant, que s'est constituée pendant les cinquante premières années du siècle l' « armure morale » au moyen de laquelle la Pologne va supporter l'épreuve de la crise européenne de 1848.

Albert PINGAUD.

La Yougoslavie, Etudes et Souvenirs, par Emile HAUMANT, 1 vol. in-12, Bossard, 1927.

Comme l'indique le sous-titre, ce volume édité pour la première fois au lendemain de la dernière guerre (1919) s'est formé par la réunion d'une série d'articles parus, pour la plupart, dans la *Revue historique* et dans les *Annales géographiques;* ils sont très différents

de sujet, de forme et même de date (il en est qui remontent à 1889) ; mais ils ont pour objet commun de chercher à faire connaître dans son développement passé comme dans son état présent cette nationalité yougo-slave, dont la constitution d'un royaume de serbes croates slovènes a fait une nation. Elle est étudiée d'abord dans ses cadres géographiques (*Le pays, souvenirs de route. La nationalité serbo-croate. Le pays et les types*), dans sa composition ethnique (*La slavisation de la Dalmatie*), dans un épisode de son histoire sous le premier empire (*Les Français à Raguse*), enfin dans les origines, et de développer le pays qui en a été à la fois le berceau et le rempart (*Les origines historiques de la Serbie. La Légende de Kossovo, l'Aurore de la liberté. L'armée de Carageorges*). Il y a dans cette série d'essais, d'une lecture aussi instructive qu'attachante, les éléments du grand ouvrage que l'auteur prépare sur la formation de la nationalité yougo-slave et que nul n'est plus qualifié que lui pour mener à bonne fin.

A. P.

La résurrection de la Russie. Mon voyage secret en Russie soviétique, par Vasseli SCHOULGUINE. Traduction française. Un vol. in-8. Paris, Payot, 1927.

La Russie soviétique présentera pour longtemps encore une énigme pour notre curiosité autant qu'une inquiétude pour notre avenir. Au cours des derniers mois, elle a été visitée par de nombreux enquêteurs qui se sont efforcés d'aller en étudier sur place la situation véritable. Tous ne se trouvaient pas dans les conditions requises pour la bien connaître. Les uns ont voyagé avec l'assentiment des autorités, dont la surveillance était de nature à restreindre le champ de vision. La plupart étaient des étrangers auxquels manquaient également la connaissance de la langue, indispensable pour consulter l'opinion populaire, et surtout la connaissance de la Russie tsariste, sans laquelle ils ne pouvaient juger du nouveau régime par comparaison avec l'ancien, et dire avec certitude s'il représente un progrès ou une régression par rapport au passé. Aussi devons nous considérer comme une bonne fortune de pouvoir recueillir le témoignage d'un voyageur russe assez libre d'esprit et de mouvement pour voyager sans obstacle, observer sans contrainte, et apprécier sans préventions.

M. Schoulguine, dont la librairie Payot a eu l'heureuse idée de faire traduire l'ouvrage (par M. Pouget), présentait toutes les garanties d'indépendance et d'impartialité nécessaires pour mener à bien son enquête. Sa nationalité lui permettait de pénétrer dans certains replis de l'âme populaire qui restent toujours inaccessibles à des étrangers. Ancien député libéral à la Douma et appelé par ses fonctions à concourir avec Gouchkoff à l'abdication de Nicolas II, il ne peut être accusé de complaisance envers les vices du régime qu'il a travaillé à réformer. Ayant réussi à entrer en Russie sans passeport, et à y garder le plus stricte incognito, il a pu séjourner et cir-

culer en toute liberté dans les trois grandes villes de Kiew, Moscou et Pétrograd auxquelles se limitent ses observations.

Son ouvrage peut être considéré sous trois aspects différents, selon qu'il présente au lecteur des aventures, des impressions d'ensemble et des conclusions politiques. — Le mot d'aventures se comprend de lui-même, puisqu'il s'agit d'un voyage clandestin, poursuivi à l'insu et à la barbe de la police : et il n'est pas trop fort pour caractériser par exemple les dramatiques péripéties du passage de la frontière, franchie le revolver au poing, en compagnie de contrebandiers, dans un paysage de neige et de forêts où la moindre erreur de direction ou la moindre rencontre fâcheuse peuvent devenir fatales. (Chap. III). Et plus loin (Chap. X) l'esprit se reporte involontairement à certains récits de Conan Doyle, lorsque l'auteur rappelle l'angoisse qu'il éprouve à se voir repéré et suivi par un mouchard, et les ruses qu'il doit déployer pour déjouer à la fin cette tenace filature policière.

Quant à ses impressions sur la Russie nouvelle, elles se résument dans cet axiome qui revient comme un *leit-motiv* ponctuer diverses pages de son récit (P. 35-39-68-129) : « Tout est comme jadis, mais bien pire. » Les trains marchent comme autrefois, mais sont plus lents et plus sales, les repas et les courses en voiture coûtent plus cher que par le passé. Les habitudes de vénalité bureaucratique se sont si peu modifiées que M. Schoulguine a pu obtenir avec facilité, moyennant finances, des pièces d'identité qui lui constituent pour son voyage un faux état civil. Les mœurs ont été plus fortes que les lois, et « la révolution russe n'a été au fond qu'une lutte pour un changement de personnel » (P. 127). Les seuls progrès qui frappent le voyageur se rapportent à la police des rues dans la capitale, à la règlementation d'un trafic chaque jour plus intense (P.193), puis au développement du sport, dans lequel le gouvernement soviétique paraît voir un dérivatif aux préoccupations politiques (Pp. 202-203).

Quant à la conclusion qui se dégage des impressions de l'auteur, il les résume dans cette phrase (p. 150) : « Je pensais arriver dans un pays mort, et je vois le réveil d'une nation puissante ». Il se déclare frappé de la singulière intensité de vie que manifeste le monde russe, depuis que l'évolution du communisme a supprimé la dictature militaire, rétabli la liberté du commerce, toléré le retour de l'inégalité sociale. Replacée dans les conditions nécessaires au développement de ses énergies, la nouvelle génération en amasse en ce moment une réserve dont l'explosion est fatale et sera mortelle au bolchevisme, car « la particularité de la situation actuelle du pouvoir soviétique consiste en une haine féroce de toute la population à son égard... il tombera, car on ne peut s'établir sur une haine pareille ». Sa chute est inévitable, et ses adversaires n'ont qu'à se tenir prêts à accepter sa succession.

En acceptant cet augure dont il faut laisser la responsabilité à l'auteur, il ne sera pas inutile de signaler au lecteur français certaines pages du livre dont l'intérêt se doublera pour lui d'une comparaison suggestive avec l'histoire de son pays. Ce sont celles (Chap. V) où se trouvent confrontées sous la forme d'un dialogue animé, les deux thèses entre lesquelles se sont partagés les adversaires des bol-

chevistes : celle des émigrés qui l'ont combattu les armes à la main et qui ont cherché dans l'exil le seul moyen de ne pas l'accepter ni le reconnaître ; et d'autre part, celle des Russes qui, tout en le désapprouvant, ont consenti à vivre sous ses lois pour maintenir intactes les forces morales qui permettront un jour de le renverser. La même question s'est posée autrefois dans l'Alsace allemande, et les deux faces en ont été mises en lumière, avec la virtuosité que l'on sait, dans l'un des plus célèbres ouvrages de Maurice Barrès. Il est curieux de constater comment elle présente des aspects analogues dans la Russie d'aujourd'hui.

Albert PINGAUD.

BIBLIOGRAPHIE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

GÉNÉRALITÉS

Philippar (G.). — Le problème d'Extrême-Orient (*Correspondant*, 10 juin 1927, p. 641-667).

Vallaux (C.). — Les destinées du monde et le Pacifique (*Monde Colonial Illustré* Juin 1927 p. 123).

Monzie (A. de). — Quelle méthode adopter en faveur des minorités nationales ? (*Revue Bleue*, 4 juin 1927, p. 321-322).

Lévy (Roger). — Les affaires du Pacifique (*Europe nouvelle*, 4 juin 1927, p. 740-742).

Politis (N.). — Les nouvelles tendances du droit international (*Paris, Hachette*, 1927, in-16).

L'Europe fédéraliste. Aspirations et Réalités. Conférences faites au collège libre des sciences sociales. (*Paris, Giard*, 1927, in-8, 238 p.).

Corthésy (F.). — Etude de la Convention de Barcelone sur le régime des voies navigables d'intêret international (*Paris, Rousseau*, 1927, in-8; 204 p.).

Woytinsky (Wil.). — Les Etats-Unis d'Europe (*Paris L'Eglantine* 1927 in-12, 184 p.).

Hantos (Dr Elmer). — Les problèmes économiques de l'Europe centrale devant la conférence économique internationale (*Economiste international*, avril 1927, p. 44-185).

Pelle des Forges. — Le Danube international (*Bulletin officiel du Comité France-Orient*, juillet 1927, p. 1-4).

FRANCE

Homberg (Octave). — La France des cinq parties du monde (*Revue des deux mondes* juin 1927, p. 647-662).

FRANCE - ALLEMAGNE

L'Irrédentisme allemand et l'Alsace-Lorraine (*Revue Hebdomadaire*, 11 juin 1927, p. 131-161).

FRANCE - ALLEMAGNE

Duviard (F.). — La France en Egypte (*Revue mondiale*, 1er juin 1927, p. 246-252).

FRANCE - ITALIE

Bernus (Pierre). — France-Italie (*Revue de Paris*, 1er juin 1927, p. 525-554).

FRANCE - SAINT-SIÈGE

Dubruel (R. P. Marc). — En plein conflit. La nonciature de France. La Secrétairerie d'Etat au Vatican. Les congrégations des affaires de France pendant la querelle de la Régale 1674-1694. Etude des Archives romaines (*Paris, Editions Spes*, 1927, in-8o 122 p.).

FRANCE - TRANSYLVANIE

Hudita (J). — Histoire des négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIe siècle (1635-1683) (*Paris, Gamber*, 1927, in-8, 436 p.).

Hudita (J.). — Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIe siècle (1635-1683), (*Paris, Gamber*, 1927, in-8, 272 p.).

FRANCE - RUSSIE

Chastenet (J.). — La politique antisoviétique et la France (*Opinion*, 4 juin 1927).

ALBANIE-YOUGOSLAVIE

Les conflits albano-yougoslave et anglo-égyptien (*Monde Illustré*, 11 juin 1927, p. 387).

ALLEMAGNE

Gargas (S.). — La lutte politique entre les Eglises en Allemagne contemporaine (*Revue des Sciences politiques*, mars 1927, p. 98-122).

Sacy (Jacques de). — Conséquences économiques et sociales du retour de l'Allemagne à l'étalon-or (*Paris*, *Presses universitaires*, 1927, in-8, 192 p.).

La politique extérieure de l'Allemagne de 1870 à 1914. Documents officiels publiés par le ministère allemand des Affaires Etrangères, t. II, 1876-1878 (*Paris*, *Costes*, 1927, in-8, 340 p.).

AUTRICHE

Gargas (S.). — Le Fédéralisme en Autriche-Hongrie (*Revue de Droit public*, mars 1927, p. 5-45).

ESPAGNE

Marvaud (A.). — La politique extérieure de l'Espagne (*Revue des Sciences politiques*, mars 1927, p. 41-74).

FINLANDE

Beaurain (G.). — L'Indépendance de la Finlande et l'Etablissement de la République (*Revue d'Histoire de la Guerre mondiale*, avril 1927).

La Candidature du prince de Hesse au trône de Finlande. Lettre de M. Schumans au prince (*Revue d'Histoire de la Guerre mondiale*, avril 1927).

GRANDE-BRETAGNE - EGYPTE

Les conflits albano-yougoslave et anglo-égyptien (*Monde Illustré*, 11 juin 1927, p. 387).

HONGRIE

Lortsch. — La Hongrie économique et les intérêts français en Hongrie (*Paris*, *Giard*, 1927, in-8°, 178 p.).

IRLANDE

Dubois (Louis - Paul). — Le drame irlandais et l'Irlande nouvelle (*Paris*, *Perrin*, 1927, in-12°).

ITALIE

Bidou (H.). — Impressions de l'Italie renovée (*Revue de Paris*, 15 juin 1927, p. 887-900).

Deschamps (H.) — L'Italie explosera-t-elle ? *Réponse sociale*, mai 1927, p. 200-205).

Lombard (Paul). — Ce qu'il faut connaître du fascisme (*Paris*, *Boivin*, 1927, in-12°, 160 p.

MONACO

Aureglia. — La politique monégasque de 1911 à 1926 (*Paris*, *Giard*, 1927, in-8° 215 p.).

POLOGNE

Delvert (Charles). — La vivante Pologne (*Paris*, *Editions Spes*, 1927, in-12, 185 p.).

ROUMANIE

Cioriceanu (G.). — La dette publique de la Roumanie (*Paris Giard*, 1927, in-8, 116 p.).

RUSSIE

Rud (John). — Dix jours qui ébranlèrent le monde (*Paris, éditions sociales internationales*, 1927, in-8 376 p.).

Schoulguine (V.). — La Résurrection de la Russie. Mon voyage secret en Russie soviétique (*Paris, Payot*, 1927. in-8, 304 p.)

La Chute du régime tsariste. Interrogations des ministres, généraux, hauts fonctionnaires de la cour impériale russe par la commission extraordinaire du gouvernement provisoire de 1917. Comptes rendus sténographiques. *Paris Payot*, 1927, in-8, 592 p.).

TURQUIE

Marcère (E. de). — Une Ambassade à Constantinople (*Paris, Alcan*, 1927, 2 vol. in-8, 768 p.).

SAINT - SIÈGE

Judet (Ernest). — Le Vatican et la paix de Léon XIII à Pie XI (*Paris, Delpeuch*, 1927, in-8, 314 p.).

ASIE

Pernot (Maurice).— L'Inquiétude de l'Orient T. II. En Asie musulmane (*Paris, Hachette*, 1927, in-16).

CHINE

Guébriant (Mgr de). — Nouvelles appréciations sur la crise chinoise (*Nouvelles Religieuses*, 15 juin 1927, p. 265-267).

Arthur (H.) et **Smith** (DD.). — Mœurs curieuses des chinois (*Paris, Payot*, 1927, in-8°, 320 p.).

Boukharine. — Les problèmes de la révolution chinoise (*Paris bureau d'éditions de diffusion et de publicité*, 1927, in-16°, 64 p.).

Lao-P'ong-Yo. — La Chine nouvelle. Le double dragon chinois : jaune ou rouge ? (*Paris Peyronnet*, 1927, in-12° 382 p.).

Maspero (H.). La Chine antique (*Paris, de Boccard*, 1927, in-8°, 640 p.).

INDES

Roy (M. W.). — La libération nationale des Indes (*Paris éditions sociales internationales*, 1927, in-16°, 108 p.).

INDO-CHINE

Forbin (V.). — La situation en Indo chine (*Lectures pour tous*, juin 1927, p. 5-10).

AMÉRIQUE

Koettgen (C.) L'Amérique économique (*Paris, Payot*, 1927, in-8°, 192 p.).

CHILI

Perra (Léop.). — Histoire du Chili (*Paris, Alcan*, 1927, in-8°, 278 p.).

MEXIQUE - GUATÉMALA HONDURAS

Genet et Chelbatz. — Histoire des peuples Mayas - Quichis (Mexique, Guatémala, Honduras) (*Paris, Genet*, 1927, in-8°, 255 p.).

MAROC

Hubert-Jacques. — L'Aventure riffaine et ses dessous politiques. (*Paris Bossard*, 1927, in-12°, 375 p.).

Pechkoff (Z.) La Légion étrangère au Maroc (*Paris, Lesage*, in-8°, 250 p.).

GUERRE DE 1914

Renouvin (Pierre). — Les origines immédiates de la guerre (12 juin 4 août 1914). 2° édition (*Paris, Coste*, 1927, in - 12°, 326 p.).

Koeltz (Pierre). — Les causes de l'effondrement militaire alle-

mand en 1918 (*Revue d'Histoire de la Guerre mondiale*, avril 1927).

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Lacaisse (R.) L'Hygiène internationale et la Société des Nations (*Paris, Berger Levrault*, 1927, in-16°, 232 p.).

Redslob. — Théorie de la Société des Nations (*Paris, Rousseau*, 1927, in-8, 340 p.).

Remond (Pierre). — Le règlement pacifique des conflits internationaux par la Société des Nations (*Paris, Editions de la Revue mondiale*, 1927, in-8).

Scelle (G.). — Une crise de la Société des Nations. La réforme du Conseil et l'entrée de l'Allemagne à Genève (*Paris, Presses Universitaires de France*, 1927, in-8° 256 p.).

Loucheur L.). — La Conférence économique de Genève (*Economiste International*, avril 1927, p. 36-44).

Thennis (G.) — La conférence internationale de la Société des Nations (*Economiste international*, avril 1927, p. 7-18).

Vandervelde (Emile). La Conférence économique de Genève et le protectionisme européen *Economiste international*, avril (1927, p. 18-36).

PAUL LESOURD,
Archiviste Paléographe.

ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES

Juillet 1927.

2. L'incident albano-yougoslave est définitivement réglé.
4. Incident sur la frontière franco-italienne provoqué par des détachements d'artillerie italienne.
9. A Bruxelles, signature d'un traité de conciliation et d'arbitrage entre la Belgique et le Portugal.
10. A Dublin, assassinat de M. Kevine O'Higgins vice-président de l'Etat libre d'Irlande.
15. A. Vienne, émeute communiste à la suite de l'acquittement des trois nationalistes allemands.
17. A Laeken, inauguration du monument au soldat inconnu français en présence de S. M. le roi des Belges et de M. Raymond Poincaré.
19. A Bucarest, mort du roi Ferdinand de Roumanie. Avènement du prince Michel âgé de cinq ans petit-fils du roi défunt.

    A Berlin, M. Stresemann ministre allemand des Affaires Etrangères transmet au Reichstag le traité franco-allemand relatif à la délimitation des frontières entre les deux pays.

    A Varsovie, signature d'un accord entre la Pologne et l'Allemagne au sujet du chômage des ressortissants des deux pays.
20. A Tokio, signature d'un traité de commerce entre l'Allemagne et le Japon.
21. A Bruxelles, signature par la Belgique d'un traité d'arbitrage international d'après lequel les différents qui n'auront pu recevoir une solution par les procédés diplomatiques ordinaires seront soumis au Tribunal arbitral dont les arrêts seront sans appel.
22. A Vienne, signature d'un avenant à l'accord commercial entre l'Autriche et la Tchéco-Slovaquie qui entrera en vigueur le 10 août.

    A Londres, le baron Cartier de Marchienne ambassadeur de Belgique présente ses lettres de créance au roi George V.

    A Genève, Lettre de M. Briand président de la Conférence des Ambassadeurs à Sir Eric Drummond secrétaire général de la Société des Nations l'avertissant que par suite de la suppression de la commission interalliée de contrôle du 31-1 27, la surveillance du désarmement de l'Allemagne incombera désormais au Conseil de la Société des Nations.
24. A Paris, M. Henry de Jouvenel fait connaître à M. Briand ministre des Affaires Etrangères son intention de ne plus faire partie de la délégation française à la Société des Nations.

25. Au Vatican, le Dr Rayhael Villanueva Mata envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Vénézuéla présente ses lettres de créance à S. S. Pie XI.

26. A Rome, signature d'une convention italo-hongroise pour le port de Fiume.

A Paris, visite du roi d'Egypte Fouad I venant de Londres.

A Beyrouth, M. Ponsot, haut commissaire de France, adresse aux populations sous mandat une déclaration portant sur le programme politique de la France.

27. A Constantinople, conclusion d'un accord franco-turc au sujet de la dette ottomane envers la France.

30. A Moscou, message de la IIIe Internationale aux ouvriers et paysans de tous les pays, à l'occasion du 13e anniversaire de la guerre, demandant de déclancher la grève générale en août afin de protester contre l'impérialisme en Chine et la nouvelle guerre préparée contre l'U. R. S. S.

Août 1927.

1. A Amsterdam, ouverture de la conférence internationale de Droit maritime qui dure jusqu'au 4.

2. A Rome, visite officielle du roi d'Egypte Fouad I.

A La Haye, ouverture des débats de l'affaire du *Lotus* devant la cour permanente de justice internationale.

3. A Rio de Janeiro Mgr Benedetto Aloisi Mazella nouveau nonce apostolique présente ses lettres de créance à M. Washington Louis Perina de Souza président de la République du Brésil.

4. A Genève, la conférence navale entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon, s'ajourne *sine die*, l'entente n'ayant pu se faire sur la limitation de leurs forces navales auxiliaires.

6. A Bruxelles, une convention relative à l'introduction en Belgique des charbons allemands au titre des réparations est paraphée par le gouvernement belge et le Kohlen syndikat.

A Moscou, M. Davtian est nommé représentant plénipotentiaire de l'U. R. S. S. en Perse en remplacement de M. Jourenef.

7. Au Vatican, le roi d'Egypte, Fouad I est reçu en audience solennelle par Pie XI.

A Berlin, signature entre l'Allemagne et la Yougoslavie d'un traité de commerce.

8. A Vienne, signature d'un traité de commerce entre l'Autriche et la Finlande.

A Reval, signature d'un traité entre la Russie et l'Esthonie concernant la délimitation de la frontière russo esthonienne.

A Belgrade, reprise effective des relations diplomatiques entre la Yougoslavie et l'Albanie.

9. A Pnôm Penh, mort de Sisowath I, roi du Cambodge.

A Londres, signature d'un accord entre la Grande-Bretagne et la Yougoslavie pour la consolidation de la dette Yougoslave envers la Grande-Bretagne.

10. Note du gouvernement français au gouvernement de Grande-Bretagne sur la réduction des effectifs d'occupation alliés en Rhénie.

A Buenos-Aires, M. Georges-Picot, ambassadeur de France, présente ses lettres de créance à M. de Alvear, président de la République Argentine.

11. A Beyrouth, les chefs druses informent M. Ponsot, haut commissaire français, qu'ils désirent n'être pas rattachés à l'Etat de Damas mais constituer un pays indépendant avec un gouverneur français.

12. M. Jon Matos, ministre plénipotentiaire de Guatémala, en France présente ses lettres de créance à M. Doumergue.

19. A Paris, signature définitive de l'accord commercial franco-allemand devant entrer en vigueur le 6 septembre.

22. M. Briand notifie au Secrétariat de la Société des Nations que la Conférence des Ambassadeurs a décidé de mettre fin à l'activité de la commission interalliée de contrôle en Hongrie.

23. A Boston, exécution des anarchistes Sacco et Vanzetti.

24. A Lausanne, ouverture de la 33e session de l'Institut de droit international qui durera jusqu'au 2 septembre.

25. A Rome, réception officielle du président de la République de Libéria reçu le 26 par S. S. Pie XI au Vatican.

26. Réponse du gouvernement anglais à la note du gouvernement français du 10 août sur la réduction des effectifs alliés en Rhénanie.

29. A Londres, Lord Robert Cecil donne sa démission de délégué permanent de la Grande-Bretagne à la Société des Nations.
A Angora, signature d'un traité de commerce entre la Turquie et la Belgique.

30. A Paris, signature d'un protocole franco-joponais, relatif à l'Indo-Chine.

Septembre 1927.

1. A Genève, ouverture de la 46e session du Conseil de la Société des Nations, qui dure jusqu'au 28 septembre.

5. A Genève, ouverture de la 8e Assemblée de la Société des Nations, sous la présidence de M. Guani représentant de l'Uruguay.

7. A La Haye, la Cour permanente de Justice internationale fait connaître son arrêt dans l'affaire du *Lotus*. C'est la thèse turque qui triomphe.

15. L'Assemblée de la Société des Nations élit membres non permanents du Conseil les délégués de Cuba, de la Finlande et du Canada. Elle vote contre la rééligilibité de la Belgique.

19. A Rome, signature des traités italo-lithuaniens.

24. Publication d'un traité d'amitié entre le Hedjas et la Grande-Bretagne.

27. A Genève, clôture de la 8e Assemblée de la Société des Nations.
Au Vatican, signature d'un concordat entre la Lithuanie et le Saint-Siège.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE

TABLE DES ARTICLES

Société d'histoire générale diplomatique : *Bureau, comité et listes des membres* IV

Recueils périodiques avec lesquels la Revue échange ses publications XVIII

Une ambassade française à la Cour de Perse en 1839, par Laurent DE SERCEY 1

Le général baron de Damas, ministre des affaires étrangères (4 août 1824, 3 janvier 1828), par Alfred DUMAINE, ambassadeur de France 21

Les organisations de blocus en France (1914-1918), par Ludovic DE CONTENSON 68

L'ambassade du marquis d'Osmond à Londres (II, fin), par E. LE MARCHAND 74

La Mission de M. de Gobineau en Grèce, par Henri DE MANNEVILLE .. 111

Mme de Mirbel et ses amis en 1848, par le comte Serge FLEURY 148

La Mission diplomatique de Descorches en Pologne (suite), par Pierre DOYON 185

Tallien, consul de France à Alicante, par Pierre LŒVENBRUCK 210

Lamartine chargé d'affaires (1826-1828) par Albert PINGAUD 239

Joseph Bonaparte diplomate, par Paul MARMOTTAN 276

Un premier commis des affaires étrangères sous Louis XIV. Ariste et son milieu d'origine, par Camille PICCIONI 301

Nos agents au Maroc au XVIIIe siècle, par A. Auzoux 320

Assemblée générale du 15 juin 1927 : Rapport de M. Camille Piccioni, secrétaire général 367

Le comte d'Aehrenthal et ses méthodes diplomatiques, par Olof Hoijer 373

Discours du comte de Saint-Aulaire 386

Discours de M. Alfred Dumaine 407

La grande Mademoiselle et Lauzun, par le baron Ernest Seillière 410

La jeunesse de Lucchésini, par Paul Marmottan 417

La Lombardie en 1814, par Albert Pingaud 434

TABLE ALPHABÉTIQUE

Auzoux (A.). Nos agents au Maroc au XVIIe siècle 320

Contenson (Ludovic de). Les organisations de blocus en France (1914-1918) 68

Doyon (Pierre). La Mission diplomatique de Descorches en Pologne (suite) 185

Dumaine (Alfred) Le général baron de Damas, ministre des Affaires étrangères (4 août 1824-3 janvier 1828) 21

Dumaine (Alfred). Discours 407

Fleury (Comte Serge). Mme de Mirbel et ses amis en 1848 148

Hoijer (Olof). Le comte d'Aehrenthal et ses méthodes diplomatiques 373

Le Marchand (E.). L'ambassade du marquis d'Osmond à Londres (II, fin.) 74

Lœvenbruck (Pierre). Tallien, consul de France à Alicante 210

Manneville (Henri de). La Mission de M. de Gobineau en Grèce .. 111

Marmottan (Paul). Joseph Bonaparte diplomate 276

Marmottan (Paul). La jeunesse de Lucchésini 417

PICCIONI (Camille). Un premier commis des affaires étrangères sous Louis XIV : Ariste et son milieu d'origine..... 301

PICCIONI (Camille). Rapport à l'Assemblée générale du 15 juin 1927 367

PINGAUD (Albert). Lamartine chargé d'affaires (1826-1828)..... 239

PINGAUD (Albert). La Lombardie en 1814..... 434

SAINT-AULAIRE (comte de)..... 386

SEILLIÈRE (Baron Ernest). La grande Mademoiselle et Lauzun..... 410

SERCEY (Laurent DE). Une ambassade française à la cour de Perse en 1839..... 1

Le Gérant : A. PICARD.

Rodez, imp. P. CARRÈRE (Maison fondée en 1624). 500.